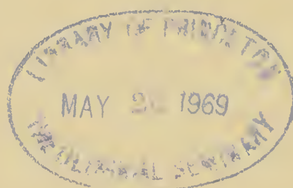
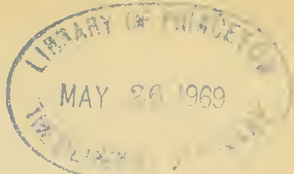


LES HUGUENOTS

ET

LES GUEUX



LES HUGUENOTS

ET

LES GUEUX

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR

VINGT-CINQ ANNÉES DU XVIe SIÈCLE

(1560 — 1585)

PAR

M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE

Président de la Commission Royale d'histoire,
Membre de l'Académie de Belgique,
Correspondant de l'Institut de France, etc.

Tome II.
(1567-1572)

BRUGES

BEYAERT-STORIE, EDITEUR
1884

DEUXIÈME PARTIE.

LA FRANCE

depuis la conspiration de Meaux jusqu'à la Saint-Barthélemy.

LES PAYS-BAS

depuis l'arrivée du duc d'Albe jusqu'au siége de Mons.

(1567-1572).

CHAPITRE I[er].

LA COUR DE FRANCE.

(1567-1570)

La maison royale. — Les seigneurs. — Les dames. — Les banquets et les fêtes. — Le luxe et la détresse des finances.

I.

LA MAISON ROYALE [1].

La reine-mère est restée telle qu'ailleurs nous l'avons jugée d'après d'autres témoignages. Elle associe à une constante préoccupation des affaires le goût des plaisirs, des lettres et des arts, comme il convient à une fille des Médicis. Tantôt elle trace dans une après-midi vingt longues lettres de cette écriture rapide et incorrecte que nous avons peine à déchiffrer aujourd'hui ; tantôt, « mettant la première la « jambe sur l'arçon d'autant que la grâce y est plus belle » elle fait à cheval « de grandes et vistes traictes. » On

1 Dans ce chapitre, nous nous sommes surtout servi d'un rapport d'Alava que nous avons publié, Doc. in. du XVI[e] siècle, p. 137. Voyez aussi diverses lettres d'Alava, du 8 juin et du 3 août 1569, du 17, du 21 et du 28 juillet, du 12 août, du 11 octobre et du 6 novembre 1570, du 7 mars et du 6 août 1571 (Arch. Nat. à Paris). Cf. les Mémoires de Marguerite de Valois et la relation de Sigismond Cavalli, de 1574.

admire son éloquence dans ses discours ; elle impose ses avis à tous ceux qui l'entourent dans le conseil ; mais elle ne s'assure pas moins le premier rang dans les pompeuses solennités de la cour. Elle aime les banquets et les fêtes. Elle tolère tous les désordres autour d'elle, et on ne sait jusqu'à quel point elle y prend part elle-même, quoique les pamphlets protestants lui attribuent quatorze serviteurs intimes, dont le plus connu est Gondi, devenu le seigneur du Perron, qui sera plus tard le comte de Retz [1] ; mais ce qui frappe surtout chez elle, c'est sa préoccupation constante de chercher à dominer. Son système politique est d'user sans cesse de contrepoids, fût-ce au préjudice du service de Dieu et du roi. Peu importent les moyens pourvu qu'ils lui permettent de conserver le gouvernement. Tout est absorbé chez elle, selon les relations vénitiennes, par la passion du pouvoir, *affetto di signoreggiare.*

La fidélité de Catherine de Médicis à la foi catholique est douteuse aussi bien que son affection pour le bien de ses enfants. Cependant, si on lui parle de la religion, ses yeux se remplissent aussitôt de larmes : « Je serais, dit-elle, la « plus ingrate des femmes si je ne me préoccupais avant « tout du service de Dieu. » C'est la créature la plus soupçonneuse qui soit au monde. Elle ne tient jamais ce qu'elle promet, est toujours prête à inventer ce qui n'est pas, ne sait garder aucun secret, ne se montre l'amie que de ceux qui la flattent. Elle entretient des espions, fait arrêter les

1 Le Réveille-matin (édition de 1574) p. 122. — Brantôme dit en termes généraux : « C'est le vice le moins blasmable à une reyne... Les princesses debvoient ressembler le soleil qui respand de ses rayons à ung chacun. » Œuvres, t. VIII, p. 194.

courriers, contrefait les sceaux et copie les dépêches qu'elle parvient à intercepter. Elle aime qu'on lui parle des batailles qu'elle a gagnées, mais non des traités de paix qu'elle a subis.

La reine-mère déteste le roi d'Espagne et les Espagnols ; mais elle aime les Italiens et appelle à sa cour les spadassins, les légistes, les banquiers et les astrologues de l'Italie. « La cour, écrit Henri Estienne, est une petite Italie. » Catherine fera de Gondi un maréchal de France, de Birague un chancelier. On connaît la faveur dont jouit près d'elle Strozzi qui tient école ouverte d'athéisme. Si les astrologues ont à lui révéler l'avenir, les banquiers seront chargés de veiller aux nécessités du temps présent. Elle leur donne à bail le produit des impôts, dont une part notable est consacrée à bâtir des palais et des châteaux tels que les Tuileries, Saint-Maur, Monceau et Chenonceaux, monuments qui seuls retraceront longtemps le nom de Catherine de Médicis.

Charles IX a dix-sept ans. Il a beaucoup grandi, mais il est encore plus enfant qu'à quatorze. On sent toutefois qu'il y a en lui quelque chose qui fait les bons rois et les grands rois. Il est juste, intrépide, porté à la gloire. Quand on le couronna à Reims, comme on le pressait de nommer un connétable : « Le roi seul, répondit-il, doit porter l'épée de « la France. » Le mensonge lui était odieux. Son caractère était naturellement ouvert, franc et loyal.

Catherine de Médicis avait d'abord confié Charles IX, alors son second fils, à une nourrice huguenote. Elle était en ceci guidée par son système que pour dominer les deux partis il était bon que le frère du roi fût le chef des Hugue-

nots ; mais, quand la mort de François II sans postérité fit de Charles l'héritier de la couronne, elle lui donna pour gouverneur M. de Cipierre qui ne lui prêchait que le courage et la grandeur [1]. M. de Cipierre se fit aider par Jacques Amyot, et celui-ci inspira à son élève, après la noble émulation des armes, le goût des lettres qu'à travers tous les orages de sa vie il conserva fidèlement [2].

Cependant la reine-mère qui n'aime pas Charles IX, qui réserve comme un étroit privilége son affection maternelle à Henri, le duc d'Anjou, s'effraie de voir se développer les qualités qui auraient pu bientôt placer sur le trône un roi dictant sa volonté et capable de la faire exécuter. Plûs l'esprit de Charles IX est disposé à s'élever et à se développer, plus il faut l'obscurcir et l'abaisser. C'est à son intime confident, c'est à l'Italien Gondi qu'elle confie cette tâche. Gondi, rusé, habile, profondément corrompu, étouffera chez le roi les dons heureux de la nature et de sa première éducation [3]. Il lui enseignera, avec les serments grossiers et les blasphèmes, l'art de feindre et de dissimuler. Aux travaux de l'esprit il substituera des exercices vulgaires comme le saut et la course. Désormais le jeune roi négligera le maniement des armes où il restera maladroit et disgracieux : il passera ses journées à jouer à la paume et à colin-maillard. On s'efforce de l'éloigner de l'étude vers laquelle il se sent porté ; on cherche, malgré le progrès des années, à faire peser sur lui toutes les ténèbres de l'ignorance. « C'est

1 Brantôme, t. V, p. 240.
2 Brantôme, t. III, p. 287.
3 Brantôme, t. V, p. 253.

« ainsi, écrit Alava, qu'il convient à la reine-mère de diri-
« ger son éducation [1]. »

L'enseignement de Gondi porte ses fruits. L'ancien élève d'Amyot est devenu violent de caractère, grossier dans son langage. Il est peu enclin aux affaires et confie tout à sa mère. Sa mémoire s'est affaiblie ; il oublie vite ses promesses. La reine-mère ne néglige rien pour lui faire partager sa haine et sa jalousie de Philippe II ; et, comme elle connaît son goût effrené pour la chasse, elle a soin de choisir le jour qu'il y consacre pour tenir les séances du conseil afin qu'il ne puisse y assister.

On développe en même temps chez Charles IX l'orgueil et la vanité. Tantôt il se montre dans les cérémonies portant les hauts-de-chausse verts ornés de toile d'or et de rubans de cinq ou six couleurs, la tunique blanche, le manteau noir ; tantôt il prend la place de son cocher et se plaît à conduire lui-même les chevaux comme un empereur romain.

Il ne restait qu'à livrer le jeune roi à ces désordres contre lesquels il semblait protégé par ce qu'il y avait de noble et de chaste en lui [2]. Ce fut la tâche des Huguenots qui cherchèrent ainsi à affaiblir sa foi. Il avait à peine seize ans, lorsque le seigneur de Crussol chercha à le perdre par ses conseils. Il en avait dix-huit quand le maréchal de Montmorency et le duc de Bouillon jetèrent les yeux sur une jeune fille d'Orléans, dont le père, simple apothicaire, était huguenot [3]. Marie Touchet exercera sur Charles IX un

1 Lettre d'Alava, du 24 décembre 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

2 Desamorado. Lettre d'Alava.

3 Lettre d'Alava, du 3 août 1569. Arch. Nat. à Paris. K. 1511.

empire qui ne finira qu'à la mort de ce prince : sa fille Henriette de Verneuil lui succédera près de Henri IV.

Le pauvre roi [1], comme l'appelle Alava, se sent entraîné hors de la voie de sa conscience, de son devoir et de sa gloire. Il maudit Gondi et ses leçons : « Si un jour, s'écrie-« t-il, je suis délivré de ce Perron, je ne souffrirai chez « moi aucun Italien. » On remarque sa tristesse et sa mélancolie ; elles sont si profondes que parfois on croit qu'il a perdu l'usage de la raison.

Le duc d'Anjou était le fils chéri de sa mère. Quand Charles IX était monté sur le trône, elle avait fait passer sur sa tête le rôle attribué par sa politique au frère du roi. C'est ainsi, nous l'avons déjà dit, qu'elle espérait dominer les deux partis en donnant à chacun un de ses fils pour chef. « Je suis le petit Huguenot, disait le duc d'Anjou « encore enfant ; bientôt je serai le grand Huguenot. » Tel est son zèle qu'il ne cesse d'engager sa sœur à abjurer la foi catholique ; il jette ses heures au feu et les remplace par des psaumes, tant est profonde chez lui, pour emprunter les termes mêmes dont se sert Marguerite de Valois, « l'impression de la malheureuse Huguenoterie [2]. » Il possède à un degré inférieur quelques qualités de Charles IX, savoir le goût des armes et la passion de la gloire. Sa mère cherchera de bonne heure à lui assurer une part dans le gouvernement ; mais Charles IX s'en plaint vivement : « Il « ne peut, dit-il, y avoir en France deux rois. Je suis en « âge de régner. Faudra-t-il que je sorte de mon royaume

1 El pobre rey. Lettre d'Alava, du 27 juillet 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1516.

2 Mém. de Marg. de Valois, l. Ier.

« pour qu'un autre le gouverne à ma place ? » Du reste, le duc d'Anjou parle peu et n'entend rien aux affaires. L'afféterie, le soin de soi-même l'absorbent tout entier. On le voit sans cesse entouré de femmes dont l'une lui prend la main et dont l'autre lui tire les oreilles. La mollesse domine chez lui. *Es todo lindeza*, écrit Alava [1].

Quant au duc d'Alençon, troisième fils de Catherine de Médicis tout est petit en lui : sa taille, sa raison, même ses vices [2]. Souvent il se renferme dans un silence complet. S'il parle, son langage est celui d'un bouffon. Jamais, dans ses réponses, il n'a montré le moindre jugement ; mais il sait dissimuler [3], et son ambition est si grande qu'il est prêt à tout entreprendre sans se rendre compte ni des difficultés, ni des périls.

Une seule figure rayonne dans ce triste tableau : c'est celle de Marguerite de Valois si douce, si généreuse, si bonne, qui, si elle faillit aussi, racheta ses fautes par toutes les grâces de la beauté et par tous les dons de l'esprit. C'est, dit Brantôme, le miracle du monde [4].

En vérité, Catherine de Médicis règne seule. Le pauvre roi lui est si soumis, écrit Alava, que cela paraît un sortilége [5]. Quant au duc d'Anjou il se montre aussi fils très-obéissant. Le mutin, l'insubordonné sera le duc d'Alençon.

1 Lettre d'Alava, du 6 novembre 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1518.

2 Pesa poco, viciosito.

3 Con animo doppio. Rel. de Cavalli.

4 Brantôme, t. VII, p. 383.

Paresce que esta hechizo.

II.

LES SEIGNEURS.

Au premier rang des seigneurs figure le prince de Navarre, *el Vendomillo* comme l'appellent les Espagnols [1] ; mais il est plus jeune que Charles IX ; et les envoyés vénitiens témoignent qu'à cette époque on le jugeait de peu d'autorité et de peu de réputation : on lui reprochait son esprit léger [2].

Le prince de Condé paraît peu à la cour, et, s'il s'y rend, c'est pour adresser au roi quelque remontrance au nom des Huguenots. Le *capitaine muet* [3] du complot d'Amboise, le négociateur complaisant de l'édit qui fut signé plus tard dans la même ville, s'efforce de regagner chez les Huguenots l'influence qu'il a perdue.

Deux passions dominaient chez lui : l'ambition et la galanterie. « Le diable, disait un seigneur, y ait part que « Condé est le chef des Huguenots ; car je cognois son « humeur. S'il a mis une fois le nez dans ceste petite forme « d'empire, jamais il ne s'en départira et troublera tous« jours la France pour entretenir sa grandeur [4]. » Briquemaut lui-même lui reprochait de tendre plus à l'ambition qu'à la religion [5] ; mais il savait tempérer ses brigues par des propos gracieux, surtout au milieu des dames. « Dieu

1 Brantôme, t. IV, p. 305.
2 Relation de Sigismond Cavalli, 1574.
3 Brantôme, t. IV, p. 340
4 Brantôme, t. IV, p. 342.
5 Brantôme, t. IV, p. 358.

« nous garde, disaient les Italiens, de la douce façon et « de la gentillesse du prince de Condé, *del bel gignetto del « principe di Condé* [1]. » Que de héros ont compromis leur gloire en filant aux pieds d'Omphale !

Mais les Guise ? Le cardinal de Guise, ce n'est rien [2]. Quant au jeune duc de Guise, il est bien inférieur à son père. Sa jeunesse est déréglée. Il a plus de courage dans le cœur que de fermeté dans la tête et se montrera toujours disposé à recevoir les présents que lui fera le roi d'Espagne.

Le maréchal de Montmorency, quoique catholique, soutient les Huguenots. C'est à lui que s'adressent tous ceux qui fuient des Pays-Bas. Il y a entretenu de nombreuses pratiques et s'est montré le défenseur de tous ceux qui y ont pris part à la rébellion [3]. Le maréchal de Damville n'écoute que son ambition. Les maréchaux de Cossé et de Vieilleville sont des athées. Le maréchal de Tavannes est seul un vrai soldat. Il n'y a rien à dire des autres. S'ils étaient sept au lieu de six, on pourrait les comparer aux sept péchés capitaux [4].

Les principaux conseillers de la reine-mère sont l'évêque de Limoges et Morvillier, le premier, selon Alava, de bas langage et livré à tous les démons, le second, plus prudent mais non moins froid en matière de religion. L'évêque de Limoges est l'âme de l'amiral ; Morvillier penche vers les Guise. Tous les deux sont cités pour leurs rapines [5].

1 Brantôme, t. IV, p. 339.

2 El de Guise no es nada. Relation d'Alava.

3 Relation d'Alava.

4 Même relation.

5 Rapport d'Enveja, du 22 février 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

III.

LES DAMES.

Jamais la cour de France ne fut plus brillante. On y compte plus de trois cents dames et damoiselles.

Quelques dames imposent le respect par leur rang ou leur âge. Telles sont madame de Montmorency qui passe pour catholique, mais qui déteste les Guise, et madame de Dampierre qui les soutient Presque toutes les autres sont célèbres par leur beauté, leurs charmes, leurs aventures. Quand lancées sur de fringantes haquenées, elles galoppent à travers les bois à la suite de Catherine de Médicis, on les prendrait pour des prêtresses de Diane. Rien de plus élégant que leur costume, et les plumes qui couronnent leurs chapeaux, « volletantes en l'air, semblent demander « l'amour ou la guerre [1]. » Mais, la chasse terminée, quand elles ont revêtu ces robes garnies de perles et de pierreries dont la reine-mère leur ordonne de se parer, surtout pour éblouir les regards des étrangers, ce ne sont plus, selon Brantôme, que les prêtresses de Vénus. Elles paraissent « déesses, déesses au ciel. » On les comparait à des étoiles au ciel en temps serein.

La cour était le vrai paradis du monde, l'ornement de la France, l'école de toute honnêteté et de toute vertu ; mais, dans le langage de Brantôme, l'honnêteté n'est qu'une élégante corruption des mœurs, et la sagesse est pis encore [2].

1 Brantôme, t. VII, p. 399.
2 Brantôme, t. VII, p. 392.

La beauté donnée des cieux doit-elle être épargnée aux demi-dieux ? Que de hauts faits sur les champs de bataille pour mériter la faveur des dames ! car, selon le mot de François Ier, les dames rendent les gentilshommes vaillants aussi bien que leurs épées ; et déjà la cour n'est-elle pas le théâtre d'un siége habilement entrepris, ardemment poursuivi, comme dans ces garnisons de frontière qu'il est toujours permis à tout galant homme de surprendre et de conquérir [1] ?

C'est l'escadron de Catherine de Médicis, aux séductions irrésistibles, aux plaisirs sans cesse renaissants. Là se pressent mademoiselle de Limeuil, aux pieds de qui Condé déposa les armes, mademoiselle de Châteauneuf, qui charma le duc d'Anjou, mademoiselle de Rebours et mademoiselle d'Estrées, qui furent toutes les deux aimées par Henri IV, mademoiselle Fleming, d'une maison écossaise qui donna une maîtresse à Henri II, mademoiselle Davila, la Cypriote, échappée des mains des Turcs pour briller à Paris. Pour les unes, tout est passions violentes ; pour les autres tout est grâce et illusion. Tantôt ce sont de sombres et mystérieuses aventures qui se dénouent par le poignard ou de sanglants duels. Tantôt ce sont les roses qui s'effeuillent jusque sur le marbre de la tombe. Madame d'Aubeterre, à son dernier jour, se pare de tous ses bijoux : ce qu'elle demande à Dieu, c'est de lui donner au ciel une plus belle parure. Mademoiselle de Limeuil, près de mourir; se fait jouer l'air de la défaite des Suisses, et son dernier soupir se perd dans la mélodie des instruments.

1 Brantôme, t. III, p. 128.

Trop souvent, la foi, le devoir sont oubliés. La cour de France, c'est Babylone ; tout y retrace Babylone. *Las de la fee catholica voy tras esta Babilonia babiloniando* [1].

IV.

LE LUXE ET LA DÉTRESSE DES FINANCES.

Catherine de Médicis ne dédaignait pas de composer elle-même de nouvelles danses et de beaux ballets. Elle aimait à dépenser « en d'honorables magnificences comme en fes- « tins, bals, danses, combats et couremens de bagues. » Quelles que fussent les magnificences qu'on vît à la cour, celles de la reine-mère surpassaient toutes les autres : elle disait qu'elle voulait imiter les empereurs romains qui amusaient le peuple pour lui ôter le loisir de mal faire [2].

J'ai déjà raconté les fêtes de Bayonne, dont les Espagnols disaient qu'ils n'avaient jamais rien vu de plus beau. Il y en eut beaucoup d'autres qui furent non moins brillantes. Telle fut celle où l'on représenta à Fontainebleau le palais d'Apollidon, dont l'entrée était gardée par un hermite qui appelait tous les braves à se tuer les uns les autres et qui les faisait emporter ensuite par des diables au milieu de grands tourbillons de flamme et de fumée [3] ; telles furent celles où l'on joua la tragédie de Sophonisbe composée par

1 Lettre d'Alava, du 2 août 1569. Arch. Nat. à Paris.

2 Sur les banquets de la cour de France au XVIe siècle, on peut consulter les curieux détails donnés par le ms. Lansdown, 112 (British Museum).

3 Brantôme, t. V, p. 277.

Saint-Gelais et une comédie « sur le subject de la belle « Genièvre de l'Arioste [1]. » Tel fut enfin le ballet donné par la reine-mère aux ambassadeurs polonais dans le palais des Tuileries qu'elle venait de faire construire. On le cita longtemps comme « le plus beau qui fust jamais faict au « monde ». Seize dames, à demi cachées dans des nuées d'azur au-dessus d'un roc d'argent, descendirent au son des violons « pour danser leur ballet si bizarrement inventé et « par tant de tours, contours et destours, d'entrelasseures « et meslanges, affrontements et arrests qu'aucune dame « jamais ne faillit de se trouver à son poinct, ny à son « rang. » Ces seize dames figuraient les provinces de France aisées à distinguer par leurs attributs gravés sur des plaques d'or. On reconnaissait la Champagne à ses blés, la Bourgogne à ses vins, la Provence à ses oranges. La Guyenne avait une place à part comme la patrie des gens de guerre [2].

Ainsi se trouvaient effacées toutes les féeries de l'Amadis [3].

Hors de France, on s'efforçait de rivaliser de pompe et de luxe avec les fêtes dirigées par Catherine de Médicis. Nous verrons plus loin le tableau de celles que la reine Élisabeth donna en l'honneur du duc d'Alençon ; et l'Espagne n'avait pas oublié la brillante réception faite à Élisabeth de France quand les plus belles filles de la plaine de la Sagra accoururent au-devant d'elle en dansant le pas des épées.

Situation profondément triste où l'or ne se voit que sur les franges des manteaux et ne brille que sur les oripeaux

1 Brantôme, t. VII, pp. 346, 369, 371.

2 Sur ce point, voyez Brantôme, t. V, p. 366.

3 Brantôme, t. VII, p. 398.

des fêtes, où le trésor est vide et laisse mourir de faim le soldat qui sera réduit à piller.

« Le royaume de France, raconte Brantôme, se trouva « si pauvre et diminué de finances et moyens que de long- « temps n'avoit-on veu les finances en eaux si basses. » Il fallut à deux reprises crier à son de trompe que tous les capitaines qui étaient accourus à Paris pour réclamer la solde qui leur était due, eussent à se taire sur peine de la vie : « Retirez-vous, mes amis, leur disait le duc de « Guise. Le roi est fort pauvre à ceste heure ; mais, quand « l'occasion se présentera, je ne vous oublieray point [1]. »

Les Italiens ne cessent de créer de nouveaux impôts ; mais cela ne suffit pas. On est réduit à faire des emprunts à Cosme de Médicis et à Venise, partout où en Italie on prête à gros intérêts ; mais il faut des gages. On offre les diamants de la couronne. Un jour même arrive où la relique de la vraie croix disparaît de la Sainte-Chapelle et est envoyée à Venise. « Et s'esleva incontinent un bruict qu'elle « avoit esté enlevée par les secrettes pratiques de la reine- « mère, que le peuple avoit tellement en horreur et mau- « vaise opinion que tout ce qui advenoit de malencontre « lui estoit imputé, et disoit-on qu'elle ne faisoit jamais « bien que quant elle pensoit faire mal. La commune opi- « nion estoit qu'on l'avoit envoyée en Italie pour gage « d'une grande somme de deniers [2]. »

On ne cesse de vendre des biens ecclésiastiques ; on cède au plus offrant les charges et les offices.

1 Brantôme, t. IV, p. 223.

2 Journal de Pierre de l'Estoile.

Le maréchal de Damville a reçu un évêché : cela ne servira qu'à nourrir les chiens de sa meute [1]. Un autre évêché est donné à une huguenote, madame de Crussol [2].

Telle est la pénurie qu'on met en vente les animaux de la ménagerie royale [3] ; mais les courtisans, et surtout plus tard les mignons, restent avides, et l'argent qu'on refuse aux soldats, on le leur prodigue en folles largesses [4].

La dernière ressource est toujours de s'adresser aux alchimistes. Le 5 novembre 1567, Charles IX passe un contrat avec Jean des Gallans, seigneur de Périzolles, qui, grâce à une évaporation par le mercure, convertira le plomb et le fer en or et en argent. On lui promet cent mille livres de rente annuelle en marquisats, comtés et baronnies ; et, comme si l'engagement du roi ne suffisait pas, le duc d'Anjou ajoute sa signature à celle de Charles IX [5].

La gêne sous laquelle gémit la France, tourmente aussi l'Angleterre et l'Espagne.

En Angleterre, Élisabeth n'ose pas recourir trop fréquemment aux impôts parce qu'ils doivent être votés par les communes. Elle cherche à restreindre le luxe autour d'elle, et une ordonnance somptuaire est publiée le 12 février 1566 « pour raison de l'excessive despence des accoustre-« mens. »

Personne, sauf les ducs, les marquis, les comtes et les

1 Para sustentar sus perros de monteria. Fragment de lettre d'Alava. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

2 Lettre de Chantonay, du 1er août 1561. Arch. Nat. à Paris, K. 1495.

3 State-papers, 1565, Cal. n° 1734.

4 Brantôme, t. IV, p. 224.

5 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., ms. 15587, p. 224.

chevaliers de la Jarretière, ne pourra porter des draps faits en pays étrangers.

Il faut être au moins baron pour revêtir le velours ou des vêtements brodés.

Il faut justifier d'un revenu de cent livres pour porter des étoffes de soie, de satin, de damas, de camelot ou de taffetas.

La même ordonnance détermine non-seulement l'ampleur des hauts-de-chausse, mais aussi la quantité et la qualité de la doublure qui y sera employée.

De plus, attendu qu'on enseigne la multitude du commun peuple à s'exercer aux armes, on prohibe désormais, sauf les privilèges des villes et sous la surveillance de Sa Majesté, « les escoles d'armes tendant au grand désordre du peuple « qui se debvroit proprement applicquer à son labeur et « maneuvre ».

Ceux-là mêmes qui peuvent porter des armes, auront soin que la lame de l'épée ou du glaive ne dépasse point en longueur une verge et un demi-quart.

Les peines sont l'emprisonnement et la confiscation des biens [1].

Afin d'obtenir des ressources, une loterie générale est établie au mois d'août 1567 sous la direction du comte de Leycester.

Le produit de la loterie est insuffisant. Cecil a recours, comme Charles IX, à l'alchimie. Il réunit de nombreux documents sur les sciences occultes [2] ; et on trouve, parmi

1 Arch. de Bruxelles, Nég. d'Angleterre, t. IX.

2 British Museum, Lansdown, 121.

les lettres qui lui sont adressées, des propositions de Corneille de Lannoy, logé à Bruges à l'Épée d'or. Corneille de Lannoy se vante d'avoir retrouvé les secrets des Égyptiens, des Perses et des Arabes. D'un mélange d'huile, de souffre et de sel il compose ce qu'il appelle l'*anima mundi* qui guérit toutes les maladies ; mais la véritable *anima mundi*, telle que l'entend Cecil, c'est l'art admirable de distiller les métaux et les pierres et d'en faire sortir chaque année cinquante mille marcs d'or, et aussi, si on le désire, des rubis, des émeraudes, des diamants [1].

Un prévôt de Deventer, moins habile que Corneille de Lannoy, se borne à annoncer à Élisabeth qu'il a trouvé le moyen de faire produire aux fonds du trésor d'Angleterre un intérêt de dix à vingt pour cent par mois [2].

En Espagne, malgré le soin qu'on prend d'installer une chambre des comptes à Séville, l'or est dissipé avant que les galions abordent. D'ailleurs le Plutus des Indes s'appauvrit, épuisé par les dépenses qui résultent de tant de troubles : *Plutus indicus ad tot turbarum sumptus inops est* [3]. Gresham prétend que les dettes s'élèvent à vingt millions de ducats [4]. Il n'y a pas de solde à donner aux soldats qui vivront par la maraude et l'indiscipline. Phi-

1 Lettre de Corneille de Lannoy, du 22 décembre 1564. Record Office. — Cecil, de son côté, faisait chercher un trésor gardé par le démon du château de Skemfrith dans le comté de Montgoméry. British Museum, Lansdown, 99.

2 Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. III, p. XXVIII.

3 Lettre de Tisnacq à Viglius, du 27 juin 1568. Arch. de Bruxelles, Doc. hist., t. XII, p. 99.

4 Lettre de Gresham, du 16 juin 1560. Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. II.

lippe II lui-même se plaint de ne pas avoir l'argent nécessaire pour se rendre aux cortès de Monzon ; et il écrira quelques années plus tard : « Je ne sais comment je vivrai « demain [1]. » Que faire ? On remet à l'ambassadeur don Francès de Alava un mémoire sur la pierre philosophale [2]. « L'Espagne, dit Chaloner, est une fontaine d'orgueil « dans une vallée de misère [3]. »

Cela n'était pas moins vrai ni de la France, ni de l'Angleterre.

1 Forneron, Hist. de Philippe II, t. I, p. 135.
2 Arch. Nat. à Paris, K. 1504.
3 Lettre de Chaloner, du 26 mars 1562. Record Office.

CHAPITRE II.

LES PAYS-BAS. — LE GOUVERNEMENT DU DUC D'ALBE.

(août 1567 — octobre 1567.)

Le duc d'Albe. — L'armée espagnole. — Accueil fait au duc d'Albe par les seigneurs des Pays-Bas. — Le conseil des Troubles ; Vargas. — Impopularité du duc d'Albe.

I.

LE DUC D'ALBE.

Tandis que la cour de France s'abandonne aux fêtes et aux plaisirs, tout s'assombrit dans les Pays-Bas. Bien que la duchesse de Parme ne se soit point encore éloignée, le duc d'Albe parle seul en maître à Bruxelles.

Charles-Quint plaçait parmi les trois plus illustres capitaines de son temps « le grand duc d'Albe ». Brantôme qui lui donne ce titre, le peint d'un caractère lent, froid, morose, porté à la solitude, mais en même temps hautain et superbe[1]. Les relations vénitiennes tracent à peu près dans les mêmes termes son portrait : « La taille est élevée, le corps maigre, « la tête petite. Son défaut à la guerre est une grande

1 Brantôme, t. I, pp. 13 et 94.

« hésitation. On le dit très-avare. Présomptueux, enflé « d'orgueil, dévoré d'ambition, il est à la fois enclin à la « flatterie et à l'envie [1]. » Une autre relation écrite longtemps après reproduit les mêmes couleurs. Le duc d'Albe est plein d'expérience, mais dissimulé, artificieux, envieux, méchant [2]. L'histoire impartiale constatera néanmoins que sur ce visage bronzé par les épreuves de la guerre la douleur avait tracé des rides profondes et que le cœur avait parfois d'étranges battements sous la cuirasse d'acier. Une fortune bien différente, après la gloire d'avoir pris part aux brillants triomphes de Charles-Quint, destinait le duc d'Albe à être l'instrument de la politique froide et inexorable de Philippe II.

Au milieu du mois d'avril 1567, le duc d'Albe, prêt à se rendre à Carthagène où il devait s'embarquer, avait eu à Aranjuez de longues conférences avec Philippe II. La mission qui lui était confiée, comprenait un grand nombre de points. Il devait faire arrêter et châtier exemplairement les seigneurs du pays qui n'avaient pas tenu compte des volontés du roi, de même que les coupables d'un rang inférieur mêlés aux troubles, s'opposer à la publication des mauvais livres, instituer de bonnes écoles, régler l'affaire des évêchés, punir les villes qui n'avaient pas réprimé les séditions. Tout cela fait, une amnistie aurait été proclamée. Ce serait l'occasion d'obtenir de fortes sommes d'argent ; et, afin d'assurer l'ordre désormais, on établirait l'inquisition [3].

1 Gachard, Rel. des amb. vénitiens, p. 73.

2 Gachard, Rel. des amb. vénitiens, p. 187.

3 Lettre du duc d'Albe, du 9 juin 1568. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

Il y avait dans l'accomplissement de cette vaste tâche des difficultés qui se présentaient immédiatement. Parmi les principaux seigneurs, plusieurs étaient chevaliers de la Toison d'or comme le duc d'Albe lui-même, et il avait juré de maintenir les statuts et les priviléges, d'après lesquels les chevaliers ne relevaient que du conseil de l'ordre.

Le duc d'Albe s'efforça de remontrer au roi qu'il ne pouvait manquer à son serment sans blesser son honneur. Orange, Egmont et Hornes ne portaient-ils pas comme lui le collier de la Toison d'or, et les priviléges de l'ordre garantis par le serment de tous ses membres n'assuraient-ils pas même aux plus coupables une justice impartiale ?

Le 16 avril 1567, Philippe II signa une déclaration par laquelle, bien que le duc d'Albe l'eût supplié de ne rien lui prescrire qui fût contre les priviléges de l'ordre, il lui ordonnait de n'en tenir aucun compte et de passer outre à l'arrestation, au jugement et à l'exécution, *nulla habita ratione ordinis, ad capturam, sententiam et executionem* [1]. Philippe II avait accepté d'avance, devant l'histoire et devant la postérité, la responsabilité du sang qui allait être versé.

Il était un autre soin que Philippe II s'était réservé : c'était, lors du voyage qu'il comptait entreprendre aux Pays-Bas, d'y installer l'inquisition telle qu'elle était en Espagne le plus redoutable instrument de sa domination. Fourquevaulx rapporte que le roi voulait régler lui-même cette question si importante à ses yeux et qu'il comptait

1 Papiers du cardinal Espinosa, texte chiffré au British Museum ; Doc. ined. t. IV, p. 344. Cf. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 630 24 mars 1567).

se faire accompagner à Bruxelles de cinquante docteurs et théologiens [1].

Le licencié Sotalora écrivait à Philippe II, le 26 octobre 1567 : « On m'a appris, et je l'avais déjà entendu dire « auparavant, que Votre Majesté se propose d'établir dans « les Pays-Bas l'inquisition telle qu'elle existe en Espagne » ; et il lui adressait à ce sujet un long mémoire qui est parvenu jusqu'à nous avec ces mots tracés au premier feuillet : *Inquisicion en Flandes* [2].

En ce moment, le grand-inquisiteur Espinosa, que le peuple, selon Strada, appelait le roi d'Espagne, jouit d'une

1 Lettre de Fourquevaulx, du 2 août 1567. Gachard, La Bibl. Nat. à Paris, t. II, p. 245. — Philippe II avait voulu aussi introduire à Milan l'inquisition espagnole ; mais l'énergique opposition de saint Charles Borromée l'empêcha d'y parvenir : « J'entends, écrivait Saint-Suplice, que « l'inquisition d'Hespaigne que le roy catholique avoit tant désiré establir « à Milan, n'y a peu estre reçeue. » Gachard, La Bibl. Nat. à Paris, t. II, p. 155.

2 Papiers du cardinal Espinosa, British Museum, nº 28386, f. 79. Le pape saint Pie V désirait empêcher l'introduction de l'inquisition espagnole aux Pays-Bas en y réorganisant l'inquisition ecclésiastique qui remontait à plusieurs siècles. La vie scandaleuse de l'abbé de Saint-Bernard, la conduite au moins douteuse de plusieurs autres dignitaires ecclésiastiques rendaient à ses yeux cette mesure urgente, mais il entendait lui conserver son ancien caractère. Ayant vécu dans la discipline sévère d'un cloître, peu accoutumé aux négociations politiques, il tenait à exercer sa mission sans obstacle, et parfois même il reprochait au cardinal de Granvelle de se montrer trop porté pour les intérêts du roi d'Espagne et d'oublier qu'il était cardinal. Un religieux de l'ordre de Saint-François se rendit à Bruxelles avec un bref pontifical ; mais le duc d'Albe lui défendit d'en faire usage. Philippe II entendait se réserver seul, comme s'il était le pape et malgré le pape, non pas la mission clémente du père qui exhorte et corrige, mais le pouvoir inflexible du maître qui se croit toujours tenu de punir et qui ne sait jamais pardonner.

autorité sans limites. Philippe II va au-devant de lui et tient son bonnet à la main jusqu'à ce qu'Espinosa se couvre. Il se rend au conseil à cheval, en petit manteau, escorté d'une suite nombreuse à l'aller et au retour. Au conseil il a un coussin de velours. Tout se passe avec lui en grande cérémonie [1].

Grâce à la protection d'Espinosa, le favori naguère condamné pour ses concussions, Francisco Erasso a retrouvé près du roi tout son crédit [2]. Il est resté ce qu'il était dix ans auparavant : l'homme taciturne, hautain, grossier [3] ; et c'est par son ton violent et arrogant qu'il domine Philippe II. Son orgueil en est arrivé à ce point qu'au grand étonnement du duc d'Albe il lui transmet des instructions sur ses opérations militaires [4].

Espinosa fit plus ; il adjoignit au duc d'Albe un de ses amis, avide et intéressé comme Erasso, Juan de Vargas. Granvelle les place au même rang en rapportant qu'ils volèrent plus de huit cent mille écus au roi et que chacun d'eux se fit un revenu de quatorze mille écus [5].

A l'influence ancienne d'Erasso, à l'influence nouvelle de Vargas reste associée celle de fray Lorenço de Villavicencio. Il engage Philippe II à imiter les exemples de

1 Lettre de l'archevêque de Rossano, du 11 juillet 1568. Gachard, La Bibl. de Madrid, p. 112.

2 Lettre de Morillon, du 17 novembre 1566. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II, p. 111.

3 E superbissimo, colerico, rustico molto, de poche parole e tardo nell' operare. Relation de Badoaro, de 1557. Gachard, Rel. des amb. vénitiens, p. 60.

4 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 530.

5 Lettre de Granvelle, du mois de septembre 1582 (mss. de Besançon)

sévérité que donnèrent les rois et les juges d'Israël et lui remet des avis qui sont transmis au duc d'Albe [1]. Il se plaint vivement du clergé des Pays-Bas et dépeint les curés comme des mercenaires ignorants, qui ne savent distinguer la foi catholique de l'hérésie [2]. Il veut réorganiser l'université de Louvain en y plaçant un agent secret qui rendrait compte des opinions de tous les docteurs [3]. Cependant le duc d'Albe se fatigue parfois de ce moine qui prétend savoir mieux gouverner le pays. « C'est un « bon homme assurément, écrit-il à Philippe II ; mais il « est haï aux Pays-Bas, et sa doctrine y est peu goûtée [4]. »

Il ne reste au duc d'Albe qu'à choisir pour sa résidence, non pas l'hôtel de Culenbourg qui sera bientôt rasé en expiation des souvenirs qu'il rappelle, mais l'hôtel de Jauche. Sa maison se compose de vingt-cinq gentilshommes, de cinquante hallebardiers et de six trompettes : c'est en souvenir de ce que Charles-Quint lui avait accordé en des temps de glorieuse mémoire. On y joint six interprètes pour constater que le gouvernement des Pays-Bas est remis à un étranger [5].

1 Lettres de Philippe II, du 12 avril 1568 et du 15 mai 1569. Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 87.

3 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, pp. 86 et 173.

4 Lettre du duc d'Albe, du 8 avril 1569. Gachard, Corr. de Philippe II.

5 Papiers du cardinal Espinosa. British Museum, add. 28386, f. 117 ; Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 583.

II.

L'ARMÉE ESPAGNOLE.

Les soldats qui suivaient le duc d'Albe, inspiraient une profonde terreur. Il n'était point de pays qui n'eût été le théâtre de leurs violences ; ils amenaient avec eux un scandaleux cortége de femmes de mauvaise vie [1]. Dans le Luxembourg ils furent rejoints par trois régiments allemands et un grand nombre de reîtres, non moins insolents, non moins avides.

Un moment, une forte inondation de la Meuse, en arrêtant la marche de l'armée du duc d'Albe, parut lui opposer une barrière. Bientôt elle s'avança dans des plaines naguère couvertes de moissons ; mais tout le pays avait été ravagé par les discordes civiles, et les vivres manquaient pour nourrir des troupes si nombreuses [2].

L'armée fut répartie entre les villes d'Anvers, de Valenciennes et de Tournay, où les sectaires avaient tenté de rouvrir leurs prêches ; mais les Allemands eussent plus volontiers aidé à les tenir [3].

Le premier soin du duc d'Albe fut de remettre deux mois de solde aux soldats qu'il avait amenés et à ceux qui se trouvaient aux Pays-Bas ; il rendait hommage à la valeur des uns et des autres, « ne faisant aucune différence des « nations, disait-il, mais des vertus que j'ay tousjours

1 Lettre de La Loo, du 17 août 1567. Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Lettre d'Alava, du 19 août 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

3 Lettre d'Alava, du 12 août 1567 ; Lettre de l'archevêque de Cambray, du 16 août 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

« estimées en la nation de pardeçà, comme je désestimeray « la desloyauté en la mesme [1]. »

Granvelle s'effrayait, à la pensée de l'entrée des Espagnols aux Pays-Bas, des malheurs et des ruines qu'elle entraînerait. Selon lui, ce n'était pas le chemin qui convenait pour réparer le mal. « Mais les seigneurs, ajoutait-il, « y ont leur responsabilité engagée : ce sont eux qui ont « créé le crédit absolu d'Armenteros. J'aurais avec plus « de zèle sacrifié ma vie pour la défense des libertés et « des priviléges du pays [2]. »

III.

ACCUEIL FAIT AU DUC D'ALBE PAR LES SEIGNEURS DES PAYS-BAS.

Quel accueil allaient faire au duc d'Albe les seigneurs qui avaient été autrefois ses compagnons d'armes ?

Le comte d'Egmont et le comte de Hornes continuaient à recevoir les nouvelles les plus rassurantes d'Espagne.

Philippe II louait la loyauté du comte d'Egmont ; et celui-ci, de son côté, multipliait les protestations de fidélité et de dévouement. Il ne formait qu'un vœu, c'était de voir le roi se rendre aux Pays-Bas. Il protestait que dans le passé il n'avait jamais méconnu les devoirs de la loyauté

1 Lettre du 28 septembre 1567. Arch. de Bruxelles.

2 Lettre de Granvelle, du 2 avril 1567. Groen, Suppl. p. 43. — Armenteros mourut l'année suivante. « Dieu luy pardoint ! Les pays de pardelà « luy doibvent peu, car il est en grande partie cause de leur grand mal. » Lettre de Granvelle, du 18 décembre 1568. Gachard, Corr. de Philippe II.

et flétrissait tant de désordres et de désobéissances. Il fallait, à son avis, ne rien négliger et même bâtir des citadelles dans les villes pour en prévenir le retour [1].

En même temps, le roi faisait écrire au comte de Hornes qu'ayant remarqué son nom sur une liste de ceux qui l'avaient bien servi, il en avait ressenti un grand contentement, car il avait toujours trouvé en lui un bon serviteur, ce dont il le remerciait fort [2]. Comme le comte d'Egmont, le comte de Hornes appelait de ses vœux la prochaine arrivée du roi. « Je suis tant aise de sa venue par deçà que « rien plus », écrivait-il à son frère le baron de Montigny [3].

Cependant le comte d'Egmont n'était pas sans quelque inquiétude ; il ne pouvait oublier ses torts dans le passé et n'ignorait point que Philippe II se souvenait davantage des injures que des services.

Les Espagnols étaient encore à Luxembourg, quand un agent du comte d'Egmont y arriva pour s'aboucher avec l'un des secrétaires du duc d'Albe. Il était chargé de lui dire que si le roi avait quelque reproche à adresser au comte d'Egmont, il lui serait aisé de se disculper ; et il lui communiqua à ce sujet plusieurs écrits du comte d'Egmont lui-même et un mémoire de quelques docteurs de l'université de Paris [4].

1 Lettres du comte d'Egmont, du 16 et du 26 juin 1567. Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Lettre de Gaspard de Robles, du 21 juin 1567. Suppl. de Strada, p. 553.

3 Lettre du comte de Hornes, du 18 juillet 1567. Suppl. de Strada, p. 556.

4 Lettre du duc d'Albe, du 8 août 1567. Papiers du cardinal Espinosa, British Museum, add. 28385, f. 22.

Le comte d'Egmont, suivi de quarante gentilshommes, se rendit au-devant du duc d'Albe jusqu'à Tirlemont. Selon un historien, ils s'embrassèrent [1] ; mais d'autres relations rapportent que l'accueil du duc d'Albe fut très-froid, et les soldats espagnols, loin de saluer le comte d'Egmont, murmurèrent assez haut pour qu'il l'entendît : « Voilà Luther ; « il a été traître à Dieu et au roi [2]. »

Le comte de Hornes, à son tour, alla saluer le duc d'Albe à Louvain ; et il en reçut « grand contentement [3] ». Le duc d'Albe, apprenant que le comte de Hornes venait de perdre sa belle sœur la comtesse de Nuenaer, s'empressa d'adresser au comte de Nuenaer des lettres de condoléance [4]. La comtesse de Nuenaer était sœur du prince d'Orange [5].

Le fils aîné du prince d'Orange, le comte de Buren suivait les cours de l'université de Louvain. Il alla baiser les mains au duc d'Albe, qui lui fit un excellent accueil et l'assura que si l'occasion s'offrait de pouvoir lui rendre service, il le ferait de bon cœur. Il y eut là un échange de bonnes paroles, et le duc d'Albe embrassa le fils du Taciturne [6]. Que valaient ces caresses ? A quels sinistres projets n'étaient-elles pas déjà associées ? Si en ce moment le duc d'Albe et ceux qui l'entouraient, se montraient si bienveil-

1 Van Meteren.

2 Lettres de Morillon, du 17 et du 24 août 1567. Poullet, Corr. de Granvelle ; Pontus Payen, t. II, p. 21.

3 Groen, t. III, p. 122. — « J'espère donner tout contentement au duc « d'Albe », écrivait le comte de Hornes le 14 juillet 1567. Supp. de Strada, p 555.

4 Lettre du duc d'Albe, du 22 août 1567. British Museum. Galba, c. III.

5 Groen, t. III, p. 118.

6 Lettre de Wiltpergh, du 22 août 1567. Groen, t. III, p. 120.

lants pour le maître d'hôtel du prince d'Orange et ses vassaux du comté de Vianden, n'était-ce point par ce seul motif qu'on espérait attirer par cette feinte courtoisie le prince d'Orange au rendez-vous qu'on allait donner à Bruxelles aux comtes d'Egmont et de Hornes ?

Le maître d'hôtel Wiltpergh fut si vivement touché de l'accueil fait par le duc d'Albe au comte de Buren qu'il écrivit en toute hâte au prince d'Orange : « Chascun pour « soy, Dieu pour tous. A vostre correction, me semble que « ne seroit point mauvès que Vostre Excellence eusse aussi « quelque intelligence avecque le duc d'Albe tant pour « Vostre Excellence que pour le bien de ses vassaux. » Et comme le comte d'Egmont avait à Tirlemont offert deux chevaux au duc d'Albe, il ajoutait que si le prince d'Orange pouvait envoyer un bon destrier au bâtard de Tolède, « cela « viendrait peut-être à point [1]. »

Le prince d'Orange suivit le conseil de Wiltpergh, et le 8 septembre il adressa au duc d'Albe une lettre fort humble de félicitations. « Monsieur, lui écrivait-il, ayant « entendu l'arrivée de Vostre Excellence au Pays-Bas, n'ay « voulu faillir à mon debvoir de envoyer le seigneur de « Wilpourg et le conseiller Hovelmans pour de ma part « luy dire la bienvenue et luy offrir quant et quant mon « humble service et l'asseurer que l'affection que tousjours « ay portée à Vostre Excellence de lui rendre bien humble « service, n'est en rien diminuée en mon endroict, comme « icelle le trouvera de faict, quant me fera ceste faveur de « me commander chose qui concernerat son service. » Il

1 Lettre de Wiltpergh, du 22 août 1567. Groen, t. III, p. 123.

déclarait qu'il avait été heureux d'apprendre le choix qui avait été fait du duc d'Albe, tant pour le service du roi que pour le bien du pays, qu'il espérait du reste que l'on emploierait surtout la douceur, comme le duc d'Albe l'avait toujours fait en suivant l'exemple de Charles-Quint. Enfin il ajoutait qu'il était prêt à réfuter tout ce que les malveillants avaient pu rapporter de lui et qu'il n'avait d'autre désir que de consacrer tous les jours de sa vie au service de Sa Majesté et de ses pays [1]. Nous ne connaissons point la réponse du duc d'Albe.

L'arrivée du duc d'Albe à Bruxelles fut marquée par un banquet auquel il invita le comte d'Egmont. Il lui fit même des cadeaux comme à un ami [2].

« Le duc d'Albe, écrit un contemporain, est maistre de « savoir feindre et dissimuler [3]. »

1 Lettre du prince d'Orange, du 8 septembre 1567. Doc. inédits sur le XVIe siècle, p. 45 (d'après le ms. du British Museum, Galba, C. III.)

2 Rapport de l'ambassadeur français à Bruxelles, cité par Alava, lettre du 21 septembre 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508.— Le duc d'Albe avait résidé à Bruxelles dans les premières années du règne de Philippe II, et c'était un souvenir conservé à la cour que bien souvent pendant la nuit Philibert de Savoie, le duc d'Albe et le prince d'Orange allaient ensemble chercher les aventures et les parties de plaisir. Lettre de Morillon, du 27 décembre 1578.

3 Lettre de Fourquevaulx, du 9 décembre 1566. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 223.

IV.

LE CONSEIL DES TROUBLES ; VARGAS.

On attendait avec anxiété les actes du duc d'Albe. Le plus important fut l'institution d'un nouveau conseil qui devait veiller au rétablissement de l'ordre et qu'on appelait par ce motif le conseil des Troubles [1].

C'est de ce conseil que Granvelle écrira plus tard : « Le « mauldict conseil des Troubles nous a beaucoup troublés [2]. »

Le duc d'Albe fit d'abord entrer au conseil des Troubles d'anciens conseillers de Marguerite de Parme, jurisconsultes intègres et honorés [3]. En l'absence du duc d'Albe, il était présidé par les seigneurs de Noircarmes et de Berlaymont.

Pendant trois mois, Noircarmes et Berlaymont assistèrent aux séances du conseil des Troubles : pendant ces trois mois, aucune sentence criminelle ne fut prononcée. Le jour où ils se retirèrent, Marguerite de Parme quittait les Pays-Bas, et dès ce moment d'autres influences prévalurent.

Au même moment, Viglius écrivait à Hopperus : « Le

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 570 (5 septembre 1567).

2 Lettre de Granvelle, du mois de septembre 1582 (mss. de Besançon.)

3 Lettre du duc d'Albe, du 14 septembre 1567. — Hessele, plus tard la victime des Gueux, fut l'objet d'attaques violentes de la part de ceux qui voulaient pallier leur crime. Dans une note conservée parmi les papiers du cardinal Espinosa (British Museum, n° 28702) on lit qu'Hessele siége peu au conseil des Troubles, qu'il est retenu au conseil de Flandre et que les affaires criminelles sont *visitées* par Joseph Jacquelot.

« duc d'Albe m'a, jusqu'à ce moment, peu entretenu de la « direction des affaires publiques, et je crains fort que « désormais les délibérations ne soient fort difficiles, si « elles sont dirigées par les passions et les tendances de « quelques hommes. J'ai toujours pensé que les choses « modérées étaient les seules durables. Si le duc pense « autrement, s'il frappe également les bons et les méchants, « je crains que les affaires ne se terminent point comme « nous le désirons... Que le roi daigne me choisir un suc- « cesseur : vingt ans de services me donnent le droit de « le demander [1]. »

Malgré les chartes de priviléges qui portent qu'aucun accusé ne peut être enlevé à ses juges naturels, le duc d'Albe nomme membres du conseil des Troubles deux Espagnols, Juan de Vargas et Louis del Rio et un Italien Jérôme Olzignano. Les deux conseillers espagnols ont seuls le droit de vote, et Louis del Rio est toujours de l'avis de Vargas. Le duc d'Albe s'est réservé le pouvoir de prononcer souverainement, c'est-à-dire de condamner ceux-là mêmes que le conseil des Troubles a absous.

« Deux raisons, écrit le duc d'Albe au roi, m'ont déter- « miné à limiter ainsi le pouvoir de ce tribunal. D'abord « je craignais d'être trompé, et puis, d'après les lois de ce « pays, on pourrait ne prononcer de sentences que dans « les cas où il y a des preuves : ce qui ne convient point « aux affaires d'État [2]. »

1 Lettre de Viglius, du 14 janvier 1568. Cf. la lettre du 10 février 1568. Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Lettre du duc d'Albe, du 9 septembre 1567, citée par M. Gachard, Notice sur le conseil des Troubles.

Juan de Vargas, à la suite d'actes infâmes, avait été condamné en Espagne, et il avait encore à sa charge trois procès criminels lorsque le roi intervint pour les suspendre [1] ; mais les juges s'y opposèrent en disant que le cours de la justice ne pouvait être arrêté. Philippe II s'inclina devant ce langage : « Il doit suffire à Vargas, écrivait-il « au duc d'Albe, que je sois content de sa personne et de « ses services [2]. »

Des protestations s'élèvent contre un choix si ignominieux. « Je ne puis me passer de Vargas, mande le duc « d'Albe à Philippe II ; il est du petit nombre de ceux en « qui je me confie, et je l'emploie aux affaires de grande « importance ». Philippe II, sans écouter les plaintes qui surgissent, charge le duc d'Albe d'exprimer à Vargas sa haute satisfaction [3].

Un jour viendra où Vargas réclamera, dans le pays même où il a été condamné et au-dessus des juges qui l'ont frappé, un siége au conseil royal de Castille [4]. C'est ce que le duc d'Albe appelait accorder l'honneur là même où il avait reçu l'affront [5].

1 Lettre du duc d'Albe, du 6 janvier 1568.

2 Lettre de Philippe II, du 19 février 1568.

3 Lettres du duc d'Albe, du 4 octobre et du 29 novembre 1567 et du 6 janvier 1568 ; Lettres de Philippe II, du 12 décembre 1567 et du 19 février 1568. Corr. de Philippe II, t. I et t. II, et Doc. in., t. XXXVII, pp. 80-109 ; Lettre du duc d'Albe, du 30 janvier 1569. Doc. in., t. XXXVII, p. 548.

4 Lettres du duc d'Albe, du 1er septembre 1568 et du 30 janvier 1569. Gachard, Corr. de Philippe II.

5 Lettre du duc d'Albe, du 23 juin 1568. Doc. ined., t. XXXVIII, p. 285. — Il faut placer bien au-dessus de Vargas Louis del Rio qui avait enseigné le droit à l'université de Paris.

Le capitaine fier mais lent et froid sera dominé par un homme de passions cruelles et violentes. Ce qu'Erasso est à Philippe II, Juan de Vargas le sera au duc d'Albe [1].

Le duc d'Albe passe parfois au conseil des Troubles sept heures par jour ; mais Vargas seul dicte sa volonté [2].

V.

IMPOPULARITÉ DU DUC D'ALBE.

Personne n'ignorait que le duc d'Albe, toutes les fois que l'on avait traité dans le conseil du roi les affaires des Pays-Bas, avait fait entendre un langage plein de menaces. On croyait l'heure venue où il allait les réaliser ; et la duchesse de Parme écrivait au roi que le seul bruit de la prochaine arrivée du duc d'Albe, à la tête d'une armée, faisait fuir de toutes parts les marchands et les bourgeois qui allaient

1 Authoritas pene omnis ad unum Hispanum licentiatum Joannem Vargas reducta fuit. Vita Viglii, p. 52. — Omnium vero maxima authoritas est apud Vargam, cujus judicio stant, caduntque res nostræ, adversus quem tantum populi odium est ut, ipso regnante, ad quietem reduci res nostras boni omnes desperent. Ep. Viglii ad Hopp., pp. 458 et 657. — Plusieurs lettres de Vargas sont conservées parmi les papiers du cardinal Espinosa au British Museum. Il s'y trouve aussi une note sur son voyage d'Espagne aux Pays-Bas.

2 Lettre de Requesens, du 30 décembre 1573. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II. Imperium ac vigorem metuunt cujusdam Vergasi qui apud ducem multum posse, et nescio quid aliud, dicitur. Ea ducis de ipso est opinio ut rectum non credat quod non ipsius trutina sit expensum. Lettres de Viglius, pp. 451 et 458.

chercher un refuge en Allemagne, en France ou en Angleterre [1].

Coligny avait écrit à ses amis des Pays-Bas que sans doute Philippe II avait quelque grand but en envoyant un tel personnage avec une si forte armée et qu'il les engageait à bien se garder du duc d'Albe [2].

Si les mauvais redoutent l'arrivée du duc d'Albe, observe Granvelle, elle est odieuse même aux bons [3].

Viglius mandait à Hopperus qu'il jugeait la situation pleine de périls [4] ; et le secrétaire Prats observait que personne ne se réjouissait de la venue du duc d'Albe, car on craignait qu'elle ne fût la cause de la ruine du pays [5]. « Le « duc d'Albe, dit le capitaine Marchi, est haï comme la « peste [6]. »

C'est un témoin peu suspect, l'archevêque de Cambray qui ajoute quelques semaines plus tard : « La tendance au « châtiment et la déclaration de la volonté du roi en ce qui « touche les rebelles et les hérétiques a non-seulement « causé un grand mal au pays, mais aussi un tort considérable au roi ; car beaucoup de personnes, de crainte « de ne pas obtenir leur pardon, se sont éloignées avec « tous leurs biens, et ceux-là même qui ne sont pas coupables, donneraient, pour que la tranquillité fût maintenue, « la moitié de ce qu'ils possèdent [7]. »

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 546.

2 Lettre d'Alava, du 21 septembre 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

3 Lettre de Granvelle, du 15 mai 1567. Gachard, Corr. de Philippe II.

4 Lettre de Viglius, du 5 juin 1567. Suppl. de Strada, p. 551.

5 Lettre de Prats, du 30 juillet 1567. Gachard, Corr. de Philippe II.

6 Gachard, Corr. de Marg. de Parme, t. III, p. XXII.

7 Lettre de l'archevêque de Cambray, du 16 août 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

Parmi les meilleurs serviteurs du roi et même parmi ceux qui naguère insultaient le cardinal de Granvelle, on regrettait qu'on ne l'eût pas renvoyé aux Pays-Bas au lieu du duc d'Albe [1].

En ce moment, le duc d'Albe n'était que capitaine-général : ce ne fut que le 8 octobre 1567 que des lettres royales lui conférèrent le gouvernement des Pays-Bas.

Nous sommes arrivés à cette période, dont Granvelle place le commencement au départ de Marguerite de Parme, où les étrangers répandirent la confusion dans les affaires du pays « pour non avoir sceu comprendre le bon ordre et « le gouvernement qui ne s'apprend pas en deux jours par « estrangiers ne cognoissant les personnes, ny les humeurs « des pays, ny ce qui leur convient [2]. »

1 Lettre de Gaspard de Robles, du 2 août 1567. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I.

2 Lettre de Granvelle à Fonck. Groen, t. VIII, p. 54 (19 janvier 1582).

CHAPITRE III.

L'ENTREPRISE DE MEAUX.

(septembre 1567)

Armements des Huguenots. — Menaces de Condé. — L'entreprise de Meaux.

I.

ARMEMENTS DES HUGUENOTS.

Brantôme plaçait les étoiles de la cour dans un ciel serein [1] : métaphore plus digne de l'illusion d'un poëte. Le ciel, loin d'être serein, était sans cesse voilé de nuages ; et tandis que la cour de Charles IX où brillent tant d'étoiles, s'endort dans la mollesse et dans la volupté, il convient de rechercher jusqu'à quel point, à mesure que les forces de la royauté s'épuisent, grandit la puissance du parti huguenot.

Le prince de Condé, malgré les faiblesses qu'on lui avait naguère reprochées, était redevenu par son âge et son rang le chef des Huguenots. En 1562, il prenait le titre de protecteur de la maison et couronne de France [2]. En 1567, on veut en faire le lieutenant-général du royaume [3] ; mais

1 Brantôme, t. IV, p. 398.

2 Arch. Nat. à Paris, K. 1496.

3 Brantôme, t. IV, p. 343.

beaucoup pensent qu'il ne s'agit de rien moins que de le proclamer roi si l'on parvient à détrôner Charles IX [1].

Le parti huguenot, plein de méfiance vis-à-vis de Catherine de Médicis, poussé d'ailleurs par son ambition à recommencer sans cesse la lutte, n'avait point perdu une heure pour s'y préparer.

On racontait que les Huguenots voulaient suivre l'exemple que les Gueux leur avaient donné [2].

Rien ne fut négligé par les Huguenots pour développer le complot et pour l'entourer, en même temps qu'on le tramait, de toutes les précautions pour qu'il restât ignoré : « Le « secret, la fidélité, le zèle estoient par eux gardés, les« quels estoient comme les sorciers qui ont esté au sabat, « qui se jugent irréconciliables. Les ministres marquent les « maisons, chemins, passages par livrets, chiffres et signals. « Les surveillans de Genève, sans avoir esté en France, « y arrivant avec leurs mémoires et instructions, exécutoient « dans icelle ce qui leur estoit commis. Postes à pied, jar« gons, signes, contresignes, escriptures couvertes, chiffres « ne sont espargnés. Tout se prépare aux armes, trahisons, « menées [3]. »

Les Huguenots se vantaient de compter vingt mille gentilshommes à cheval, indépendamment de trente mille hommes à pied [4].

1 Mézeray, t. III, p. 157.

2 Per l'esempio di Fiandra. Lettre de Petrucci, du 29 septembre 1567. Desjardins, Rel. de la France et de la Toscane, t. III, p. 528.

3 Mém. de Tavannes.

4 Rapport du seigneur d'Helfaut, du 26 septembre 1567. Arch. de Bruxelles.

A côté des ressources qu'offrait la noblesse, une puissance plus menaçante encore se révélait dans l'agitation des passions populaires.

Chez les Huguenots, de même que chez les Gueux, l'ambition des grands trouvait un écho en descendant jusqu'aux ardentes convoitises des classes inférieures.

Dans un « advertissement au peuple » qui paraît être de 1567, on expose que la Religion Réformée porte plus de zèle et d'affection au soulagement des malheureux et à la défense des hommes « foulés et oppressés ». Tous ses efforts tendent à soustraire la France au joug cruel des impôts, inique invention des Italiens, et à combattre l'insatiable avarice d'aucuns petits galants, que l'on dit tellement posséder la reine qu'ils sucent d'elle tout ce qu'elle tire de la noblesse et du peuple.

C'était rappeler au peuple ses griefs et lui en signaler le remède.

Un autre passage de ce manifeste annonçait, quoiqu'en termes déguisés, les projets ambitieux du prince de Condé. Il importe, y lisait-on, de ne pas laisser diminuer la grandeur du royaume « pour le changement des roys, lesquels, « combien qu'ils meurent comme les autres hommes, tou- « teffois la royauté ne mourra tant qu'il plaira à Dieu « entretenir au cœur des gentilshommes l'ancienne géné- « rosité de la noblesse [1]. »

Ici on ne s'adressait plus au peuple, mais on rappelait à la noblesse les traditions qui lui montraient les leudes élevant sur le pavois le roi des Francs.

1 Archives Nat. à Paris, K. 1507[33].

Le gouvernement secret organisé par les Huguenots portait un nouveau nom ; on l'appelait : la cause commune [1].

II.

MENACES DE CONDÉ.

Les Huguenots avaient cru voir dans l'expédition du duc d'Albe la réalisation des menaces de Bayonne.

Catherine de Médicis, qui d'abord semblait redouter l'approche des Espagnols [2], avait changé de langage dès qu'elle avait appris que le duc d'Albe et sa redoutable armée n'etaient plus éloignés des frontières de France [3]. Ce fut seulement alors qu'elle se souvint des engagements qu'elle avait pris autrefois, et elle chargea don Francès de Alava de déclarer à son maître qu'il pouvait compter sur elle [4].

La reine-mère, allant plus loin, parut croire que le

1 Mézeray, t. III, p. 195.

2 Dans une lettre d'Alava dont j'ai déjà révoqué en tout l'authenticité (Record Office, 1566, Cal. nº 875), on lui fait dire : « La dame que vous « connaissez (Catherine de Médicis) est la plus trompeuse qu'il y ait au « monde. Je ne puis obtenir d'elle que des paroles et pas plus d'assu- « rances que le premier jour. Elle envoie souvent vers moi le petit homme « noir (Lansac ?) et s'imagine qu'elle me fera croire ce qu'elle voudra ; « mais j'aurai soin qu'elle ne puisse pas se vanter d'avoir joué un Espa- « gnol. »

3 Le roi de France, écrit Maximilien de Berghes, veut dominer les Huguenots. Lettre du 25 janvier 1567.

4 Fragment de lettre d'Alava, du mois de décembre 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

moment favorable, *el caso*, comme elle disait à Bayonne, était arrivé ; et nous en trouvons la preuve dans une dépêche fort importante de don Juan de Çuniga, envoyé de Philippe II à Rome : « Le pape (c'était Pie V qui venait « de monter sur le siége pontifical) m'a dit en grand secret « que les souverains de France veulent faire une chose « qu'il ne peut ni approuver, ni conseiller, parce qu'en con- « science elle lui paraît ne pouvoir se faire et pour laquelle « il est en mauvais termes avec eux : ils ont formé le des- « sein de faire périr par trahison le prince de Condé et « l'amiral [1] ».

Lorsque le duc d'Albe fut arrivé aux Pays-Bas, il adressa à Catherine de Médicis une lettre qui lui fut remise par Alava, et celui-ci écrivait à ce sujet à Philippe II : « Ce « sera un grand coup qui à cette occasion (toujours *el caso*) « sera donné en ce royaume aux uns et aux autres. *Gran* « *golpe es el que en este reyno dara aquel caso a unos y a* « *otros* [2]. »

1 Dijome el papa en gran secreto que querian aquellos reyes hacer una cosa que el no podia aprovar, ni aconsejar, ni aun le parecia que en conciencia se podia hacer, y que era en mucha desautoridad de aquellos reyes, porque tractavan de hacer matar por trato al principe de Conde y al Almirante. Lettre de Don Juan de Çuniga, du 19 mai 1567. Arch. de Simancas.

Don Juan de Çuniga ajoutait qu'au point de vue de la conscience le pape avait raison, mais que l'exécution de ce dessein serait un grand bonheur pour la France et pour la chrétienté.

Catherine de Médicis multipliait à Rome les protestations de sa foi religieuse : elle accusait le cardinal de Lorraine d'avoir dit au pape qu'elle n'était pas bonne catholique. Lettre d'Alava, du 24 décembre 1566. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

2 Lettre d'Alava, du 12 septembre 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

Quels que fussent les soins pris par la reine-mère pour garder ces négociations secrètes, les Huguenots étaient trop puissants à la cour pour ne pas en apprendre quelque chose [1]. Nous avons déjà vu Condé sommer Charles IX de prendre les armes contre les Espagnols. Condé n'hésite pas à dire de nouveau, dans un langage orgueilleux et menaçant, que si le roi n'agit point, il lèvera lui-même en peu de jours quatre ou cinq mille chevaux. Catherine de Médicis s'effraie ; elle décide que le duc d'Anjou aidera son frère, comme lieutenant- général du royaume ; et le duc d'Anjou, à la tête de quelques gentilshommes et d'une partie de la garde du roi, rencontrant Condé dans une galerie du palais, lui dit : « Prince, je n'ai pas voulu, devant le roi « mon frère et devant ma mère, répondre à une parole « insolente que j'ai entendu prononcer. Puisque vous ne « respectez pas le roi, vous ne me respecterez pas davan- « tage ; mais écoutez-moi quand je vous avertis de ne pas « vous mettre de tels projets en tête. » Condé se troubla et répartit qu'il n'avait d'autre désir que de servir le roi [2].

Quelques jours après, le prince de Condé reparut à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés où soupait la reine-mère ; mais le duc d'Anjou alla aussitôt à lui et l'entraîna dans un coin pour lui parler de grosses dents selon l'expression de Brantôme : « C'est moi, lui disait-il, qui suis lieutenant- « général du royaume. Si vous osez prétendre à la charge

1 Granvelle écrivait le 22 avril 1569 à Philippe II : « De todo lo que se trato con la reyna-madre en Bayona con todo secreto, fue luego avisado el principe de Conde. » Poullet, Corr. de Granvelle, t. III, p. 554.

2 Lettre d'Armenteros, du 13 juillet 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508 ; Brantôme, t. IV, p. 344.

« qui m'appartient, je vous en ferai repentir ; et je vous « rendrai petit compagnon autant que vous avez cherché à « jouer le grand [1]. »

Le duc d'Anjou conservait profondément gravée dans son cœur l'injure que le prince de Condé lui avait faite.

Coligny, avec qui Condé entretient d'étroites relations, entre à Paris avec treize cents chevaux et engage les Parisiens à lever dix bannières pour leur défense. Charles IX lui ordonne de s'éloigner et se retire lui-même à Compiègne où il appelle près de lui les Guise [2].

Un instant, Charles IX a songé à s'enfermer au château de Fontainebleau, dont les larges fossés eussent protégé son asile [3].

En vain Charles IX a-t-il ordonné aux Huguenots de déposer les armes. Il ne lui reste en rentrant à Paris qu'à appeler lui-même des troupes pour sa garde [4] ; il a prévenu les magistrats de la capitale que c'était de ce côté que les Huguenots dirigeraient leurs forces. Ils ont, raconte-t-on, déclaré que s'ils ne réussissaient point, ils se poignarderaient comme de vieux Romains [5].

Le seigneur de Cocqueville, chef des Huguenots de Normandie, et Bouchavannes, gouverneur de Doullens, sont allés en Beauce prendre les ordres du prince de Condé. D'autres seigneurs de la Guyenne et de la Gascogne suivront cet exemple. Le seigneur d'Estrées, grand-maître de l'ar-

1 Brantôme, t. IV, p. 344.
2 Lettre d'Alava, du 24 juillet 1567. Arch. Nat à Paris, K. 1508.
3 Lettre d'Alava, du 20 mars 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.
4 Lettre d'Alava, du 21 septembre 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508
5 Lettre d'Alava, du 12 septembre 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

tillerie, a promis son appui : il en est de même des gouverneurs de diverses villes [1].

Les Huguenots avaient habilement répandu le bruit qu'il ne s'agissait que d'une tentative dirigée contre le jeune duc de Guise au moment où se préparaient ses fiançailles avec la princesse de Porcien [2].

III.

L'ENTREPRISE DE MEAUX.

Le véritable dessein des Huguenots était de surprendre Charles IX au château de Monceau où il devait célébrer le 29 septembre 1567 la fête de l'ordre de Saint-Michel.

« Nous irons voir, avait dit Condé à ses amis, si le roi « veut nous accompagner en Flandre [3]. » Il suffit d'imiter ce que les Gueux ont fait deux fois à Bruxelles. On s'arme, il est vrai, mais c'est pour présenter une requête. « Quelle « présentation de requeste le pistollet à la gorge [4] ! »

Charles IX n'avait avec lui qu'un petit nombre de serviteurs. On le réveilla à minuit pour lui annoncer qu'une troupe de pistoliers à cheval sous les ordres de l'amiral de Coligny et du seigneur de Genlis avait traversé la Marne. A peine eut-il le temps de fuir jusqu'à Meaux. Le péril était imminent. Catherine de Médicis suppliait le maréchal de Montmorency d'aller parlementer avec les Huguenots ; mais

1 Rapport du 24 septembre 1567. Arch. de Bruxelles.

2 Rapport du seigneur d'Helfaut, du 26 septembre 1567. Arch. de Bruxelles.

3 Lettre d'Alava, du 30 septembre 1567. Arch. Nat. à Paris. K. 1507.

4 Brantôme, t. IV, p. 170.

il hésitait, et il fallut pour ranimer son zèle qu'elle signât une ordonnance de trente mille livres à son profit et qu'elle lui promît la charge de connétable après la mort de son père.

Tandis que le maréchal de Montmorency conférait avec les chefs huguenots, quelques compagnies de Suisses récemment levés se rangeaient autour du roi. Un colonel, de la famille de Pfeiffer, dont le nom par une noble tradition héréditaire se trouvera le 10 août 1792 associé à d'autres périls de la royauté, a promis de ramener Charles IX à Paris, et le jeune prince lui a répondu, en tirant son épée, qu'il aimait mieux mourir en roi que de vivre en captif ; et on le voit dans un moment de danger charger lui-même les Huguenots son arquebuse à la main.

Ce fut ainsi que la cour se fraya un passage, poursuivie et harcelée par les Huguenots qui ne s'arrêtèrent que devant les faubourgs de Paris, tandis que le duc d'Aumale se portait au devant de Charles IX pour le protéger [1].

La tentative des Huguenots pour enlever le roi avait échoué ; mais on avait entendu Charles IX déclarer qu'il ne la leur pardonnerait jamais [2].

Il faut ajouter que le complot éclata à la même heure dans toute la France, et cinquante villes tombèrent au pouvoir des Huguenots. C'était le signal de la seconde guerre civile.

1 Mém. de Castelnau, l. VI, ch. V ; Mém. du duc de Bouillon ; Lettre de Petrucci, du 29 septembre 1567 ; Lettre d'Alava, du 30 septembre 1567 Arch. Nat. à Paris, K. 1508 ; Lettre de Jean de Morbecque, du 8 octobre 1567 ; Rapports du 24 et du 30 septembre 1567 (Arch. de Bruxelles).

2 Brantôme, t. V, p. 267.

CHAPITRE IV.

LES PAYS-BAS. — ARRESTATION DES COMTES D'EGMONT ET DE HORNES.

(9 septembre 1567 — mai 1568).

Périls de la situation. — Arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes. — Arrestation du baron de Montigny. — Les comtes d'Egmont et de Hornes sont conduits au château de Gand. — Les interrogatoires. — Ajournement du prince d'Orange. — Autres ajournements. — Arrestation du comte de Buren. — Déclaration du prince d'Orange. — Procès du comte d'Egmont.

I.

PÉRILS DE LA SITUATION.

Nous avons déjà rapporté l'ordre formel du roi de châtier les seigneurs que l'on considérait comme responsables des troubles des Pays-Bas.

Le duc d'Albe put trouver dans la gravité de la situation extérieure des motifs qui rendaient plus urgente l'exécution des rigoureuses mesures dont il était chargé.

C'était un bruit généralement répandu que les Huguenots, entraînant Charles IX avec eux ou se passant de son appui, étaient résolus à prévenir les intentions attribuées

à Philippe II et à aller combattre le duc d'Albe dans les Pays-Bas avant que celui-ci pût intervenir en France pour les exterminer.

« Si les Huguenots s'emparent du roi, écrit François de « la Thieuloye, il ne faut pas douter qu'ils ne viennent aux « Pays-Bas [1]. »

Au moment même où les Huguenots voulaient enlever Charles IX, quelques sectaires des environs de Mons formaient le projet d'aller frapper Philippe II sous les ombrages d'Aranjuez. Ils croyaient faire chose agréable à Dieu et assurer ainsi le repos des églises des Pays-Bas [2]. La mort d'un homme qui abusait de l'autorité royale, devait, à leur avis, être le salut d'un grand nombre [3].

Coligny réunissait des navires à Dieppe et au Havre. Le seigneur de Cocqueville recrutait en Normandie les hommes qui devaient y monter. D'accord avec les bannis de Flandre, il s'agissait de surprendre Nieuport et de piller le pays de Furnes. Une autre tentative était projetée contre Hesdin. Andelot avait levé vingt-deux compagnies d'hommes d'armes. Des Allemands et des Suisses s'assemblaient en grand nombre autour de Mézières. On arrêta même quelques émissaires qui, munis de faux passeports, cherchaient également à faire des levées aux Pays-Bas [4].

1 Lettre de François de la Thieuloye, du 7 octobre 1567 (Arch. de Bruxelles).

2 Para el reposo de las yglesias de Flandès.

3 La muerte de uno que usa mal de la auctoridad real, sera la salud de muchos. Lettre du 26 septembre 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1514.

4 Lettre du seigneur d'Helfaut, du 9 juillet 1567 ; Rapports du 6 et du 7 juillet 1567 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre de Petrucci, du 1er octobre 1567. Rel. de la France et de la Toscane, t. III.

« Sous prétexte d'affaires et de trafic, écrivait Alava, on « voit se poursuivre la plus grande partie des intelligences « et des trames que ceux des Pays-Bas ont formées [1]. »

Si Marguerite de Parme avait conservé le gouvernement des Pays-Bas, sans doute le comte d'Egmont se fût placé à côté d'elle pour repousser l'effort de Condé. Eût-il agi de même en se plaçant à côté du duc d'Albe ?

Le comte d'Egmont avait, pendant toute sa carrière, été l'adversaire de l'occupation des Pays-Bas par les Espagnols. Il avait énergiquement contribué à leur éloignement dans les premières années du règne de Philippe II sous la régence de la duchesse de Parme. Maintenant qu'ils revenaient plus menaçants, plus insolents que jamais sous les ordres du duc d'Albe, quel sentiment allait se réveiller dans son âme, si ce n'est celui de la haine de la domination espagnole ? Jusqu'à quel point les mécontents auraient-ils pu de nouveau compter sur le comte d'Egmont ?

Le 19 août 1567, Alava écrit qu'il a fait connaître au duc d'Albe que les négociations secrètes du comte d'Egmont avec le connétable ont été reprises [2] ; et l'on apprend en même temps qu'il a envoyé de Gaesbeek un agent à Cologne vers le comte de Hoogstraeten [3]. On assure de plus que dans les premiers jours de septembre il a écrit au prince d'Orange et qu'il a eu pendant trois heures une conférence avec le bourgmestre d'Anvers Straelen qui est chargé des messages du Taciturne [4].

1 Lettre d'Alava, du 19 août 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

2 Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

3 Lettre de Mendivil, du 29 août 1567. Gachard, Corr. de Philippe II.

4 Lettre du duc d'Albe, du 18 décembre 1567. Gachard, Corr. de Philippe II, t. Ier.

Le devoir impartial de l'historien nous oblige à ajouter que ces rumeurs n'étaient point fondées ; et il y a lieu de croire qu'elles étaient propagées par des esprits soupçonneux et inquiets ou qu'elles avaient même leur source dans le désir de justifier les mesures extrêmes auxquelles on allait recourir.

Peut-être est-il nécessaire de revenir ici sur les résolutions arrêtées en Espagne et sur la mission confiée au duc d'Albe pour qu'il les exécutât dès son arrivée aux Pays-Bas.

Le duc d'Albe s'était hâté d'envoyer de Luxembourg don Franciso de Ybarra vers la duchesse de Parme, moins pour lui annoncer son arrivée que pour s'assurer si elle était prête à lui céder toute l'autorité. En ce moment il écrivait au cardinal Espinosa que non-seulement Marguerite ne voulait pas qu'il résidât au palais de Bruxelles, mais que de plus il craignait de sa part des obstacles en d'autres choses relatives à ce qu'il devait commencer, *otras cosas tocantes lo que se ha de començar* [1].

L'accomplissement de cette mission parut un moment difficile. Le comte d'Egmont, entraîné par la confiante loyauté de son caractère, semblait seul prêt à se livrer ; le prince d'Orange était trop habile pour donner suite à la lettre où il protestait de son désir de rendre humble service au duc d'Albe ; le comte de Hoogstraeten était retenu dans son château par une blessure qu'il s'était faite à la main et, à l'heure même où rien n'était négligé pour flatter le comte

1 Lettre du duc d'Albe au cardinal Espinosa, du 8 août 1567. Brit. Mus. add. 28385.

de Hornes, il s'était tout-à-coup éloigné à la nouvelle de la mort de sa belle-sœur la comtesse de Nuenaer.

A cette date se place une lettre du duc d'Albe au comte de Nuenaer, que nous avons déjà mentionnée, mais qu'il faut reproduire. « Le comte de Hornes m'a appris la mort « de la comtesse de Nuenaer, dont je me suis affligé « comme je m'afflige de tout ce qui le touche. Je ferai con- « naître à Votre Seigneurie que depuis que je suis sorti « d'Espagne, je n'ai cessé d'avoir devant les yeux le bon « succès des affaires du comte de Hornes, de telle sorte « que le roi lui donne la récompense qui est juste, et le « roi m'a chargé aussi de lui dire certaines choses dont « dépend sa tranquillité. J'aurais beaucoup désiré le voir « bientôt près de moi pour aucunes choses que j'ai à faire « à Bruxelles. Je n'ai toutefois pas voulu insister parce « qu'il est juste qu'il console Votre Seigneurie d'une si « grande perte ; mais je la supplie de lui permettre de « revenir le plus tôt possible [1]. » Le comte de Hornes, s'arrachant à ce deuil pour répondre à l'appel du duc d'Albe, se doutait peu que d'autres scènes de deuil où il occuperait lui-même la première place se préparaient à Bruxelles.

Déjà Vargas a reproché au duc d'Albe d'agir trop lentement et de compromettre sa réputation [2]. Le duc d'Albe

1 Lettre du duc d'Albe, du 22 août 1567. Brit. Mus. Galba, C. III.

2 Lettre de Vargas au cardinal Espinosa, du 10 septembre 1567. — Il n'est point invraisemblable que la partie principale de la mission de Vargas ait consisté à diriger le supplice des comtes d'Egmont et de Hornes et à l'imposer en quelque sorte au duc d'Albe. Il avait assisté en Espagne aux conseils secrets tenus chez le cardinal Espinosa, auxquels n'avaient été

n'hésite plus. La date est fixée au 9 septembre 1567. Quatre jours seulement se sont écoulés depuis l'institution du conseil des Troubles.

Des ordres ont été aussi donnés pour arrêter à Anvers le bourgmestre Straelen et à Bruxelles les secrétaires des comtes d'Egmont et de Hornes Backerzele et La Loo.

II.

ARRESTATION DES COMTES D'EGMONT ET DE HORNES.

Il semble que le comte d'Egmont ait, aux derniers jours de sa puissance et de sa liberté, fasciné par sa grâce et sa courtoisie tous ceux qui s'approchaient de lui. « C'estoit, « dit Brantôme, le seigneur de la plus belle façon et de la « meilleure grâce que j'aye veu jamais, fust-ce parmy les « grands, parmy ses pairs, parmy les gens de guerre et « parmy les dames [1]. »

Le seigneur de Billy l'avait vainement pressé de fuir ; et, au moment même où le duc d'Albe s'occupait des dernières mesures pour mettre la main sur lui, le soir du 8 septembre, un inconnu accourait chez la comtesse d'Eg-

appelés que le duc d'Albe, Velasco et Vargas. Une voix s'y éleva pour que l'on tînt compte du pardon accordé par la duchesse de Parme. En excluant Vargas et Velasco, il faut admettre que ce fut le duc d'Albe qui tint ce langage, et ceci se trouve confirmé par la persévérance avec laquelle, peu de jours après, il invoquait les priviléges des chevaliers de la Toison d'or. Dès lors n'est-il point évident que Vargas avait reçu d'Espinosa la charge d'inaugurer la répression par le châtiment des seigneurs les plus illustres entre ceux que l'on voulait frapper ?

1 Brantôme, t. II, p. 163.

mont et la suppliait de presser son mari de se dérober au sort qui l'attendait. L'auteur de cet avis était Julien Romero, l'un des plus brillants capitaines de l'armée espagnole. Romero avait combattu aux côtés du comte d'Egmont à la bataille de Saint-Quentin [1].

Le 9 septembre 1567, la journée commence calme et exempte de toute préoccupation. Un banquet donné par le bâtard de Tolède réunit les comtes d'Egmont et de Hornes et bon nombre de nobles espagnols. Il se prolonge assez longtemps. Au moment où le comte d'Egmont se lève, le bâtard de Tolède le prend par la main et lui glisse à l'oreille ce dernier avis : « Seigneur comte, prenez le meilleur « cheval de vos écuries et fuyez au plus vite ! » ; mais le comte d'Egmont se souvient que Noircarmes lui a dit : « Les coupables seuls songent à fuir [2] » ; et il se rend sans hésiter avec le comte de Hornes à l'hôtel de Jauche occupé par le duc d'Albe, où se trouvent déroulés sur la table les plans des fortifications de Luxembourg et de Thionville [3].

Six heures sonnent : on prévient le duc d'Albe que le matin même le bourgmestre Straelen a été atteint près d'Anvers au moment où il s'éloignait en chariot, que Backerzele et La Loo se trouvent également détenus. Le duc d'Albe salue les deux seigneurs pour ne plus les revoir. Don Sanche d'Avila arrête le comte d'Egmont ; Salinas, le comte de Hornes. Quelques historiens rapportent que le comte d'Egmont remit son épée en disant : « Je ne m'en « suis jamais servi que pour la gloire du roi [1]. » D'après

1 Renon de France.

2 Pontus Payen, t. II, p. 27.

3 La relation citée par Brantôme est de Favelles et non pas de Mondoucet.

la relation officielle, il fut si ému qu'il ne trouva point une parole [2].

Les comtes d'Egmont et de Hornes furent conduits à l'hôtel de Culenbourg où, dix-sept mois auparavant, le parti des Gueux avait pris naissance [3].

Voici en quels termes le duc d'Albe rendait compte à Philippe II de l'accomplissement de ses ordres : « Sire, « pour conduire les choses que Vostre Majesté m'avoit « enchargé, plus doulcement et sans bruict, j'ay temporisé « au commencement de mon arrivée, tenant fin de prendre « quelques personnaiges plus importans et tels où l'on pour-« roit mieulx venir à sonder les causes des mouvemens « passés et le plus que je pourrois en ung coup afin que « pendant que l'on seroit après l'ung, l'aultre ne escha-« past [4]. »

1 « Ce fut le capitaine Salines, qui eut charge de constituer prisonnier « le conte d'Aiguemont, auquel ayant dict en toute révérence espaignolle « qu'il le faisoit prisonnier de par le roy et qu'il laissast l'espée, ce fut le « conte d'Aiguemont qui fut estonné, et dict au capitaine Salines tels « mots : *A mi, capitan Sallines, quitar l'espada qui tan bien ha servido* « *el rey ! Pues que tal es su volluntad, assi se haga.* » Brantôme, t. II, p. 154.

2 Lettre du duc d'Albe au Roi, du 9 septembre 1567. Doc. ineditos, t. IV, p. 416.

3 Lettre de Castillo, du 14 septembre 1567. Poullet, Corr. de Granvelle, t. III, p. 1.

4 Lettre du duc d'Albe, du 10 septembre 1567. Archives de Bruxelles, Recueil de lettres missives, p. 223. Le même jour, le duc d'Albe écrivait au cardinal Espinosa ; « Despues de escripta la que va con esta para V. S., a subcedido lo que vera por los despachos a Su M[d]. Quedo con el mayor contentamiento del mundo en que se aya echo con tanta quietud y sossiego. Espero en Dios que con tan buen principio a de subceder el fin que deseamos paru su servicio y el de Su M[d]. » Brit. Mus., add. 28385.

Vargas, de son côté écrivait au grand-inquisiteur le cardinal Espinosa : « Bien que le duc d'Albe rende compte à « Votre Seigneurie de ce qui se passe, je me crois tenu, pour « remplir mon devoir, de continuer ce que j'ai commencé « jusqu'à ce que Votre Seigneurie m'ordonne le contraire... « Le duc d'Albe a usé d'une si bonne dissimulation [1] que, « sans que personne s'en doutât, il a fait arrêter chez lui le « comte d'Egmont et le comte de Hornes. Quoique d'autres « personnages eussent aussi mérité le même châtiment [2], « cela n'a pu se faire ; mais il faut rendre grâces à Dieu « que ceux-ci ne se sont pas éloignés [3]. Le succès est dû à « la sagesse du duc et au soin qu'il a pris de se montrer « d'abord disposé à tout souffrir [4]. Il a ainsi recouvré toute « sa réputation [5] et rendu un signalé service à Sa Majesté [6]. »

Le lendemain, le duc d'Albe convoqua les chevaliers de la Toison d'or. Là se réunirent le duc d'Arschot, les comtes de Mansfeld et d'Arenberg, le baron de Berlaymont, le chancelier Viglius. Le comte de Meghem était malade [7]. Le duc

1 A tenido tan buena disimulation.

2 Aunque avia otros personages que dicen merecian lo mismo.

3 Ay que dar gracias a Nuestro-Senor que estos no se ayan ido.

4 El suceso a resultado de la buena consideration del duque y de averse portado con tanto sufrimiento.

5 Con el qual el a cobrado la reputation.

6 Lettre de Vargas au cardinal Espinosa, du 10 septembre 1567. British Museum, add. 28386. — Le ms. 28338 renferme deux notes où Vargas demande qu'on suspende les poursuites intentées contre lui à Valladolid : por ser negotio que con ello recibe mucho perjuicio en su honor.

7 Comme les dicts seigneurs d'Egmont et de Hornes sont chevaliers de l'ordre de Vostre Majesté, me sembloit nécessaire de faire assembler à ce matin vers moy les chevaliers du mesme ordre estans à présent en ceste ville pour leur donner raison et quelque justification de nos faicts. Lettre du d'Albe, du 10 septembre 1567.

d'Albe leur fit un discours divisé en trois points principaux. Le premier exposait qu'il n'avait agi que par l'ordre exprès du roi. Le second fut plus développé : « Ce m'a esté, leur « dit-il, ung indicible regret que les choses soient en tels « termes que telle commission m'ait esté donnée mesmes « contre deux tels seigneurs que j'ay tousjours tant aimé « et estimé comme mes frères. Puisque Sa Majesté me l'a « commandé, je n'ay peu désobeyr comme je sçay que nul « de vous vouldroit faire, oires que ce fust contre son frère ; « mais j'espère que eulx se sauront si bien descharger que « l'on trouvera leur innocence que je désire autant comme « si c'estoit chose touchant à mon propre frère. » Enfin, comme troisième point, il chercha à démontrer que le roi n'avait point méconnu les priviléges de l'ordre puisque ces priviléges ne pouvaient en aucune manière « redonder » contre la personne du roi ou le service de Dieu et de l'État.

Les chevaliers de l'ordre se bornèrent à répondre que, puisque le roi l'avait voulu ainsi, il ne restait qu'à obéir, qu'ils espéraient du reste que toutes les formes de la justice seraient observées [1].

Marguerite de Parme n'avait pas quitté Bruxelles. Ce ne fut qu'après la réunion des chevaliers de la Toison d'or que le duc d'Albe se rendit près d'elle pour lui annoncer ce qui s'était fait par ses ordres. Le duc d'Albe, dans sa lettre à Philippe II, s'exprime à ce sujet en termes assez vagues : « Je luy donnay, écrit-il, compte particulier de ce que « j'avois faict par ordonnance de Vostre Majesté, et elle « me respondit fort prudentement comme celle qui monstre

1 Lettre du duc d'Albe, du 10 septembre 1567 (Arch. de Bruxelles).

« grand désir que ces choses se liquident et que l'on puisse « venir à leur fin afin que Vostre Majesté puisse aussi « après tant plus clèrement veoir ce qui restera à ordonner « pour la redresche et restablissement de ces pays [1]. » Vargas est bien plus explicite : « Madame n'a rien su « jusqu'à ce que tout fût fait. Si elle l'avait su, il est cer- « tain que cela n'aurait pas pu se faire. On dit qu'elle en « a été fort émue [2]. »

On avait saisi tous les papiers du comte de Hornes. Quant à ceux du comte d'Egmont, on n'y toucha point. « J'ay faict « au mesme instant, écrivait le duc d'Albe à Philippe II, « saisir tous les papiers dudit Hornes et de Backreselle, « sans toucher à ceulx dudit seigneur d'Egmont, tant pour « non estre apparent qu'il en eust tant, ny tels comme les « aultres, que pour le respect de la contesse d'Egmont qui « estoit en sa maison avecq ses filles, qu'est grande pitié « de les veoir, et ne puys délaisser de les recommander à « Vostre Majesté tant qu'il m'est possible [3]. »

La nouvelle de l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes remplit Bruxelles de stupeur et d'indignation. Tandis que les uns s'enfermaient dans leurs maisons, d'autres songeaient à délivrer les prisonniers. Du dehors accouraient file à file des gens armés et embâtonnés. Le duc d'Albe alarmé fit établir le guet à toutes les portes de la ville [4].

1 Lettre du duc d'Albe, du 10 septembre 1567 (Arch. de Bruxelles).

2 Madama no tuvo noticia asta ser fecho, y, si la tuviera, se tiene por cierto no uviera efecto. Y dicen lo a sentido mucho y que tal confiança tienen los destos estados de ella, en los quales se ve que ay poco respecto a la justicia. Lettre de Vargas, du 10 septembre 1567.

3 Lettre du duc d'Albe, du 10 septembre 1567 (Arch. de Bruxelles).

4 Lettre du duc d'Albe, du 10 septembre 1567 (Arch. de Bruxelles).

Selon un récit fort douteux, plusieurs bourgeois de Bruxelles se seraient rendus près du duc d'Albe afin de connaître les motifs de l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes et auraient reçu cette réponse : « Je vous les « ferai connaître lorsque j'aurai réuni tous mes soldats « d'Espagne, d'Allemagne et d'Italie [1]. »

A Anvers, l'émotion fut aussi extrême, et plusieurs marchands s'éloignèrent précipitamment, persuadés que la liberté si nécessaire au commerce n'y existait plus [2].

Il semblait aux habitants des Pays-Bas, dit Strada, que les chaînes que l'on avait données au comte d'Egmont et au comte de Hornes, pesassent sur le pays tout entier [3].

En France, la sensation causée par ces nouvelles ne fut pas moins profonde. Charles IX écrivait à son ambassadeur Favelles qui résidait à Bruxelles, qu'il en était fort ébahi [4]. Cependant, quand don Francès de Alava, toujours prêt à rappeler les engagements de Bayonne, alla officiellement rendre compte de tout ce qui s'était passé, Charles IX en exprima la plus grande satisfaction [5] ; et Catherine de Médicis ajouta qu'on aurait dû faire depuis longtemps en France ce que le duc d'Albe avait fait à Bruxelles par l'ordre et pour le service du roi d'Espagne, mais qu'elle espérait lui apprendre bientôt des choses qui lui feraient grand plaisir [6].

1 Groen, t. III, p. 126.

2 Lettre du duc d'Albe, du 10 septembre 1567 (Arch. de Bruxelles).

3 Multi captum ea procerum captivitate Belgium dicere. Strada, l. VI.

4 Lettre de Charles IX, du 13 septembre 1567. Bibl. Nat. à Paris, f. fr., 3178, f. 60.

5 Grandissimo contentamiento.

6 Y embio me a dezir que ellos devian haver hecho, dias ha, lo que el

Alava ne manqua pas de faire part des nouvelles qu'il avait reçues au connétable de Montmorency ; mais celui-ci affecta de ne rien dire des affaires des Pays-Bas. Personne n'ignorait qu'il en était fort désolé. « On coupera la tête « à mes deux cousins ! » s'était-il écrié. Il se montrait très-préoccupé de ce que le comte de Hornes avait été assez maladroit pour laisser saisir ses papiers, et il en redoutait, disait-il, pour lui-même quelque désagrément [1].

Telle était l'épouvante qui, à la suite de cette double arrestation, se manifesta de toutes parts, que dès le 18 septembre le duc d'Albe fit publier au nom du roi une défense, sous les peines les plus sévères, de sortir des Pays-Bas [2].

III.

ARRESTATION DU BARON DE MONTIGNY.

Le 20 septembre, un courrier apporta à l'Escurial la nouvelle de l'emprisonnement des comtes d'Egmont et de Hornes. Philipppe II montra une grande joie ; et l'on répétait autour de lui qu'au gouvernement faible d'une femme il était temps de substituer la verge sanglante placée entre les mains du duc d'Albe. « Voilà, écrivait l'ambassadeur Four- « quevaulx , la récompense des deux victoires dues au « courage du comte d'Egmont [3] ! »

duque hizo per orden y servicio de V. M[d]., pero que ella diria brevemente cosas que me alegrarian.

1 Lettre d'Alava, du 21 septembre 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

2 Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

3 Dépêches de l'archevêque de Rossano et de Fourquevaulx, du mois

Sans perdre un instant et sans consulter les conseillers belges [1], Philippe II ordonna d'arrêter le baron de Montigny et de le conduire au château de Ségovie [2].

« Le roi, écrivait à Montigny le grand-alguazil le comte « de Chinchon, m'a confié la garde de Votre Seigneurie, « et en cela elle m'a fait une grande faveur, car j'ai toujours « désiré d'être agréable à Votre Seigneurie, et elle ne se « trouverait nulle part aussi bien. Je ne doute point que « le roi n'appelle bientôt Votre Seigneurie pour la combler « d'autant de grâces que le méritent ses services et son « zèle [3]. » Fallacieuses protestations qui n'ajoutent aux rigueurs préméditées qu'un nouveau degré d'infâmie.

Le baron de Montigny crut ne pouvoir mieux faire que de s'adresser, dans son malheur, à la duchesse de Parme [4]. Que pouvait-elle faire pour lui ?

de septembre 1567. Gachard, La Bibl. Nat. de Madrid, p. 248, et la Bibl. Nat. à Paris, t. II, p. 105.

1 Lettre de Tisnacq à Viglius, du 7 octobre 1567 (Arch. de Bruxelles, Doc. hist. t. XII).

2 Doc. ined. t. IV, p. 526. Huit gardiens, en sus de la garde ordinaire, devaient surveiller Montigny, et Philippe II avait recommandé au comte de Chinchon les précautions les plus sévères : No soltareis, ni dejareis salir de los dichos alcazares al dicho M. de Montiny, de noche, ni de dia, en sus pies, ni en ajenos, ni en otra manera, porque ansi conviene a mi servicio, y no hareis lo contrario.

3 Corr. de Philippe II, t. I, p. 578. Le duc d'Albe était instruit du projet formé contre Montigny, ibid. p. 576. Sur les rapports de Montigny et du connétable de France, voyez Poullet, Corr. de Granvelle, t. III, p. 93.

4 Lettre de Montigny, du 1er octobre 1567. Corr. de Philippe II. — Montigny, pour démontrer qu'il n'avait jamais trahi le service du roi, invoquait sa correspondance avec Philippe II et avant tout le témoignage de Marguerite de Parme. Brit. Mus., add. 28387.

IV.

LES COMTES D'EGMONT ET DE HORNES SONT CONDUITS AU CHATEAU DE GAND.

Le comte d'Egmont s'était fait remarquer, après son arrestation, par sa fermeté. Le péril retrempait cette âme qui s'amollissait dans les événements ordinaires de la vie [1].

Quinze cents hommes d'armes espagnols, au milieu de l'effroi général et de la stupéfaction publique, conduisirent les deux illustres prisonniers à la citadelle de Gand [2], qu'occupait une garnison espagnole sous les ordres de don Jérôme de Salinas et de don Alphonse d'Ulloa [3] ; et ce furent aussi les deux Espagnols siégeant au conseil des Troubles, qui reçurent la charge de les interroger [4].

Que les temps étaient changés depuis qu'Egmont était honoré en Flandre comme un roi [5] !

1 Lettre de Lynzio, du 15 septembre 1567 (Record Office).

2 Quand on approcha de Gand, de nouvelles forces se groupèrent autour des prisonniers de peur que le peuple ne cherchât à les délivrer.

3 Lettre du duc d'Albe à Philippe II, du 2 octobre 1567. Doc. ined. t. IV, p. 451. — Alphonse d'Ulloa commandait le régiment de Naples ; il avait pris possession, le 30 août, de la citadelle de Gand. On lui reprocha d'avoir joué aux cartes avec le comte d'Egmont.

4 Le bruit courait en Angleterre que Philippe II considérait les comtes d'Egmont et de Hornes comme des otages qui devaient répondre de la paix publique et qu'il les ferait conduire en Espagne. Lettre de Cecil, du 6 mars 1568, Cabala, p. 146.

5 Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 582.

V.

LES INTERROGATOIRES.

Rien n'est plus laconique que les questions posées au comte d'Egmont et que les réponses qui y sont faites.

« Interrogé si lorsqu'on commencha à Ypres à rompre « les églises, il fut requis par le magistrat qu'il voulsist « l'assister, il respondit qu'il estoit appelé à la cour ; et « luy demandans ceulx du magistrat que au cas que les « sectaires vouldroient faire quelque force, ils pourroient « user de contreforce, il respondit qu'il n'avoit telle charge :

« Dict que ceulx d'Ypres ne le lui demandèrent.

« Interrogé sy lorsque ceulx d'Armentières luy dirent « que par armes l'on deust résister aux sectaires, il res- « pondit qu'il ne se debvoit point faire :

« Dict qu'il n'est pas ainsy.

« Interrogé comme lorsqu'on saccagea les églises et « furent commis aultres sacriléges, le nombre des catho- « liques et gens de bien estoit plus grand que celuy des « sectaires et sacriléges, pourquoy ne leur fut résisté par « l'ayde et assistance d'aulcun personnage principal, à qui « les sectaires eussent eu respect et comment l'on n'em- « pescha les dommages et sacriléges advenus :

« Dict qu'il ne peult sçavoir si les bons estoient plus que « les maulvais, toutesfois les bons n'osoient prendre les « armes, et les maulvais les avoient en mains [1]. »

1 Interrogatoires du comte d'Egmont publiés par M. de Reiffenberg.

Bien d'autres points sont touchés dans ces interrogatoires. On demande au comte d'Egmont s'il a connu le compromis des nobles, s'il a chargé Backerzele de se rendre à l'assemblée de Saint-Trond, s'il a assisté à l'assemblée de Termonde où l'on délibéra sur une prise d'armes contre le roi. On l'invite à s'expliquer sur une lettre de Louis de Nassau où l'on mentionne les promesses qu'il a faites. On lui reproche d'avoir traité avec les Français afin de servir ses intérêts particuliers [1].

Certes, les charges ne manquaient point de gravité. Autant la carrière militaire du comte d'Egmont avait été glorieuse, autant sa vie politique était assombrie par ses hésitations et ses défaillances. Après avoir été l'instrument dont on s'était servi pour attiser les discordes, il n'avait trouvé ni la force, ni l'autorité nécessaires pour s'y opposer. Ce qui plaidait la cause du comte d'Egmont, c'était qu'il avait le premier refusé de marcher plus avant dans une voie qui conduisait à la rébellion, et sa loyauté, au témoignage de Marguerite de Parme, était restée supérieure à sa faiblesse et à ses imprudences [2].

Le comte de Hornes est également interrogé. On lui demande s'il a chargé Philippe de Marnix de prévenir son frère le seigneur de Toulouse que la duchesse de Parme allait prendre des mesures de rigueur contre tous ceux qui

1 Arch. de Bruxelles, Conseil des Troubles, t. XXXV.

2 Vir haud dubie spectatæ fidei,sed ingenii facilitate in partes abstractus, si dicere licet, nimia bonitate hactenus peccaverat. Ordinis sui factiosis consiliis quia speciem præferebant publicæ libertates, pertinacius adhæserat pudore adversandi ne multitudinis gratiam benevolentiamque amitteret. Nic. Burgundus, p. 405.

avaient voulu surprendre l'île de Walcheren, s'il a dit chez la princesse d'Espinoy que cinquante mille hommes s'opposeraient à l'arrivée des Espagnols, s'il a eu des relations avec Gilles Le Clercq et avec Taffin, si à l'hôtel de Culenbourg il a crié : « Vivent les Gueux ! » On n'oublie pas même de lui reprocher la livrée à têtes de fou inventée pour insulter Granvelle [1].

Le même nom se retrouve toujours dans ce qu'il y a d'inique dans ces procès comme dans les apprêts des supplices qui en marqueront le dernier jour : c'est celui de Vargas. « Vargas, écrit le duc d'Albe, porte à ce double « procès l'ardeur d'un jeune homme [2]. » Il ajoute dans une autre lettre au roi : « Dans les procès qui concernent les « rebelles et les hérétiques, Juan de Vargas me prête seul « un concours utile. Non-seulement le conseil des Troubles « ne le seconde pas ; mais son opposition est si vive qu'on « a plus à faire avec ce conseil qu'avec les coupables eux- « mêmes [3] .. Vargas et Del Rio sont les seuls qui montrent « un zèle convenable [4]. »

En effet, Vargas trouvait si peu d'appui dans cette œuvre réprouvée par la conscience publique qu'il se voyait réduit à s'écrier dans son isolement et dans son orgueil : *Ego habeo plus experientiæ quam totum concilium* [5].

1 Arch. de Bruxelles, Conseil des Troubles, t. XXXV, p. 76.
2 Lettre du duc d'Albe, du 4 octobre 1567.
3 Lettre du duc d'Albe, du 13 avril 1568. Corr. de Philippe II, t. II.
4 Lettre du duc d'Albe, du 24 octobre 1567. Corr. de Philippe II.
5 Poullet, Corr. de Granvelle, t. III, p. 148.

Selon une rumeur qui se propage, on a trouvé dans la chambre de Vargas une note vouant à la mort tous ceux qui ont réclamé contre l'Inquisition, présenté la requête des nobles, assisté aux prêches, fait partie de confréries, favorisé les bannis, même ceux qui prétendent que le roi est tenu de respecter ses serments et qui traitent le duc d'Albe de tyran [1].

VI.

AJOURNEMENT DU PRINCE D'ORANGE.

Le duc d'Albe (situation étrange) avait reçu de Philippe II l'ordre de refuser aux comtes d'Egmont et de Hornes la juridiction des chevaliers de la Toison d'or, qui les eussent peut-être absous ; mais il était disposé à les convoquer pour qu'ils déclarassent le prince d'Orange déchu de l'ordre et privé du collier.

Ce ne fut toutefois qu'au mois de janvier 1568 que le duc d'Albe fit publier des lettres par lesquelles il citait à comparaître devant lui le prince d'Orange. Un huissier, accompagné de six trompettes, en donna lecture aux *bailles* du palais, puis elles furent affichées sur les murs de Bruxelles [2].

En même temps que le prince d'Orange, les principaux seigneurs qui ont partagé sa résistance et se sont associés à sa retraite en Allemagne, se trouvent aussi cités à comparaître devant le tribunal du duc d'Albe.

1 Brit. Museum, Addit. 28702.

2 Arch. de Bruxelles.

Tels sont Louis de Nassau et les comtes de Hoogstraeten et de Culenbourg.

Brederode est également ajourné. Il a pris plus que personne une grande part à la requête des nobles [1] ; il a fortifié Viane ; il a voulu surprendre Amsterdam [2].

Marnix figure parmi les contumaces, à côté de Brederode. « Philippe de Marnix a esté ung des principaulx entre les « dicts sectaires et y a soutenu le faict du bris des imaiges « et qu'il se debvoit continuer et achever, et esté du nom- « bre des douze premiers autheurs de la séditieuse ligue des « gentilshommes confédérés qu'ils appellent compromis et « le signé, et comme tel s'est trouvé à la présentation de la « requeste desdicts confédérés et mesmes à l'assemblée « tenue en la ville de Saint-Tron où il a esté au conseil « où ont esté traité plusieurs choses contre le service de Sa « Majesté, mesme de prendre les armes contre icelles Sa « Majesté, et esté chargé de recevoir et distribuer deniers « de ceste ligue [3]. »

Comme Marnix, Gilles Le Clercq, également contumace, est frappé d'une sentence qui entraîne le bannissement perpétuel et la confiscation des biens [4].

1 L'ordre avait été donné, l'année précédente, à la duchesse de Parme de rayer le nom de Brederode des rôles de l'armée et de donner sa compagnie à Noircarmes.

2 Arch. de Bruxelles, Conseil des Troubles, t. XXXV, p. 10.

3 Van Deventer, Bylagen, p. 152.

4 Poullet, Corr. de Granvelle, t. II, p. 220. — Un ami de Gilles Le Clercq nommé Gilles Joly occupe une assez grande place dans les mêmes poursuites. Sur ce personnage, voyez Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 651.

VII.

ARRESTATION DU COMTE DE BUREN.

Le prince d'Orange était absent ; mais un de ses fils faisait ses études à Louvain, tout absorbé par les travaux littéraires et protégé par les priviléges de l'université.

En vertu d'un ordre spécial envoyé de Madrid [1], le duc d'Albe commanda au sieur de Chassey de se rendre à Louvain avec quatre ou cinq gentilshommes et douze archers et de remettre au comte de Buren une lettre où le roi exprimait le désir de le voir afin qu'un jour il pût être bien servi par lui. De Louvain, le comte de Buren devait être immédiatement conduit à Anvers. Un navire était préparé en Zélande pour le porter en Espagne [2]. Tout s'exécute comme cela a été résolu.

L'université de Louvain avait en vain fait entendre ses réclamations. Vargas lui avait répondu dans son mauvais latin : *Non curamus privilegios vestros.*

C'est encore Vargas qui fera parvenir au roi l'avis que le comte de Buren, atteint par la faute de son père, ne peut plus porter ni le nom, ni l'écu des Nassau [3].

Le duc d'Albe écrivait à Philippe II que le jeune homme éprouvait la plus grande satisfaction du monde et qu'il remerciait le roi de cette faveur [4]. Granvelle eût voulu

1 Lettre du duc d'Albe, du 19 janvier 1568. Corr. de Philippe II.

2 Corr. de Philippe II, t. II, pp. 7, 10 et 13 ; Doc. ineditos, t. XXXVII, p. 187 ; Lettre de Cecil, du 6 mars 1568, Cabala, p. 146.

3 Lettre du duc d'Albe, du 15 janvier 1570. Corr. de Philippe II.

4 Lettre du duc d'Albe, du 29 février 1568. Corr. de Philippe II.

placer le comte de Buren près de don Carlos afin qu'un lien cimenté par les années assurât à l'héritier de Philippe II les services du fils du prince d'Orange[1] ; mais ce projet ne trouva aucun écho en Espagne.

Tel était le dénûment dans lequel on laissa le comte de Buren que le roi lui fit parvenir mille ducats pour qu'il ne mourût pas de faim. A sa jeunesse était réservée une longue et pénible captivité. Il resta catholique sans permettre qu'on parlât mal de son père ; car un jour qu'il avait entendu le capitaine du château où il était retenu, tenir un injurieux langage, il le saisit et le lança par la fenêtre[2]. Philippe II comprit et excusa l'exaspération de la piété filiale.

VIII.

DÉCLARATION DU PRINCE D'ORANGE.

Le prince d'Orange répond de Dillenbourg, le 4 mars 1568, à la citation qui lui a été adressée. Sa protestation est éloquente et vive. Il a reçu la copie de l'ajournement ; il croit devoir se justifier pour ne point laisser au cœur des ignorants ces énormes impressions qu'il n'a pas satisfait à ce qu'exigent de lui son honneur et l'obligation qu'il doit au roi ; mais il demande que ces accusations soient portées devant des juges « idoines et non suspects ». En attendant

1 Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Du Maurier, p. 168. — Granvelle avait depuis longtemps conseillé de conduire le comte de Buren en Espagne, comme un gage qui répondrait de la fidélité de son père. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 596.

ce moment, il se consolera par l'exemple qu'offre l'histoire de tous ceux qui, après avoir étendu les domaines de leurs princes, ont vu leurs vies et leurs biens en péril. Il est trop facile aujourd'hui de charger quelques hommes apostés de le réputer hérétique ; et, lors même qu'il serait innocent, on le retiendrait en prison perpétuelle. Cela suffit pour expliquer qu'il ne comparaîtra point devant le duc d'Albe ; mais il ne se cache point. Il est dans le pays de Nassau, et il a écrit au duc d'Albe pour justifier son absence. D'ailleurs les délais sont trop courts. Ne pouvait-on pas le citer dans l'Empire ? Ne devait-on pas d'abord s'adresser à l'empereur ? Jadis l'empereur Henri VII porta une sentence basée sur les mêmes accusations contre Robert d'Anjou. Henri VII était, comme le duc d'Albe, à la tête d'une armée : sa sentence fut annulée. Personne n'ignore quelle est l'affection que lui porte le duc d'Albe, et il est incompétent pour le juger ; car les chevaliers de la Toison d'or, loin de pouvoir être menés par la voie de rigueur, ne peuvent être cités que devant l'ordre. Ce n'est pas ainsi que l'on a agi contre d'autres chevaliers de la Toison d'or, qui ont été conduits hors du Brabant au mépris de toutes les lois « sous lesquelles le dict pays est tenu et obligé à l'obéissance de « Sa Majesté. » Son fils le comte de Buren n'était-il pas innocent ? Comment l'a-t-on traité ? En vertu des lois du Brabant, il a le droit de considérer comme suspendu tout lien d'obéissance jusqu'à ce que le roi mieux informé ait réparé tout ce qui a été fait contre la Joyeuse-Entrée. Il tient donc pour nulle la citation qui lui a été adressée. Il offre de se présenter devant l'Empereur, les électeurs de l'Empire ou autres juges impartiaux ; mais il récuse le duc

d'Albe et déclare nul et non avenu tout ce qu'il pourra faire [1].

Il est vraisemblable que le prince d'Orange fit parvenir cette déclaration à l'empereur et aux électeurs de l'Empire. Nous savons qu'il envoya un gentilhomme en Angleterre pour faire connaître à Élisabeth qu'il n'était coupable de rien de ce qu'on lui reprochait en ce qui touchait, en quoi que ce fût, son devoir vis-à-vis du roi d'Espagne [2], mais qu'il avait de sérieux motifs pour ne pas comparaître devant le duc d'Albe, infracteur des libertés et des priviléges du pays [3].

C'était un grand sujet de regret pour Philippe II que de ne pas avoir mis la main sur le Taciturne. « Le prince « d'Orange, écrit le duc d'Albe, est la tête de tout [4]. »

IX.

PROCÈS DU COMTE D'EGMONT.

La comtesse d'Egmont se rendait chaque jour, nu-pieds et en habits de deuil à quelque monastère où elle passait une partie de la nuit en prières. Tel était son dénûment qu'elle avait à peine pour toute nourriture un pain trempé

1 Arch. de Bruxelles. — Quelques jours auparavant, le 28 février, le comte de Hoogstraeten avait également répondu à la citation dirigée contre lui. Ibid.

2 In such causes as are objected against him touching any part of his duty towards the king of Spain.

3 Lettre de Cecil, du 8 avril 1568, Cabala, p. 147.

4 Que es la cabeza de todo esto. Lettre du duc d'Albe à Philippe II, du 8 mai 1568 (Doc. ined., t. XXXVII, p. 223).

de ses larmes : « Je ne crois pas, écrit le duc d'Albe, que « dans le monde entier on puisse trouver quelque chose de « plus triste [1]. »

Les requêtes les plus humbles avaient été transmises par ses soins à Madrid ; et en même temps elle s'adressait à l'empereur et aux électeurs de l'Empire la plupart alliés à sa maison.

L'empereur se hâta d'intervenir ; il pressait Philippe II de faire rendre la liberté au comte d'Egmont. Il rappelait ses anciens exploits, ses illustres alliances, les larmes de sa femme et de ses onze enfants [2]. Il suppliait le roi de considérer quelle voie était la plus utile et la meilleure, celle de la clémence qui lui assurerait l'amitié de l'Empire et l'affection de ses sujets ou celle de la rigueur dont les funestes conséquences seraient peut-être irréparables. Philippe II, répondant à l'empereur, lui annonce qu'il préfère la clémence, et l'empereur, plein de confiance dans cette déclaration, s'empresse de la communiquer à la diète de Trèves [3].

Philippe II écrit même à l'empereur que si le prince d'Orange se disculpe des reproches qui lui sont adressés, il lui fera restituer tous ses biens qui ont été mis sous sequestre, et l'empereur s'interpose pour le réconcilier avec Philippe II [4] ; mais le prince d'Orange était trop habile et trop prudent pour aller de gaieté de cœur partager à la citadelle de Gand la prison qui lui y était réservée.

1 Tan desanparada cosa como esto quedo, yo non creo que no la hay en la tierra. Lettre du duc d'Albe, du 9 juin 1568. Doc. ineditos.

2 Corr. de Philippe II, t. I, p. 588 (20 octobre 1567).

3 Corr. de Philippe II, t. II, pp. 14 et 15.

4 Corr. de Philippe II, t. II.

Lorsque les comtes d'Egmont et de Hornes invoquèrent le privilége des chevaliers de la Toison d'or de n'être jugés que par leurs pairs, ce furent les défenseurs les plus fidèles et les plus dévoués de l'autorité royale dans les Pays-Bas, Mansfeld et Berlaymont, qui appuyèrent leur réclamation [1].

Le cardinal de Granvelle, alors à Rome, exprimait au roi la compassion qu'il éprouvait pour le comte d'Egmont qui s'était laissé égarer par de mauvais conseils, mais qui était resté fidèle à la foi catholique et dont on ne pouvait oublier les éclatants services. Il ne cessait de représenter au roi quels devoirs lui imposait la clémence, moyen plus efficace que la force pour rétablir son autorité [2].

Le duc d'Albe lui-même eût voulu sauver le comte d'Egmont. Son premier soin avait été de rassurer sa famille. Dans la lettre au roi où il rendait compte de sa translation au château de Gand, il faisait allusion au pardon à accorder à ceux qui n'étaient qu'égarés [3] ; et il fit allouer au comte d'Egmont par le conseil des Troubles deux mille livres pour subvenir aux frais de sa défense [4].

1 Corr. de Philippe II, t. I, pp. 607 et 614.

2 Lettre du cardinal de Granvelle, du 12 novembre 1567. Gachard, Corr. de Philippe II, t I, p. 599.

Granvelle blâmait l'arrestation du comte d'Egmont et mit le plus grand zèle à intercéder en sa faveur. Après les injures qu'il avait reçues du comte d'Egmont, rien ne pouvait davantage honorer son caractère. Voyez à ce sujet de nombreuses lettres de Granvelle au roi, notamment celle du 2 novembre 1567. Granvelle écrivait à un de ses amis, le 29 janvier 1568, qu'il avait fait tout ce qu'il avait pu pour engager Philippe II à user des voies de clémence et de douceur. Ibid. t. II, p. 9. Cf. t. II, p. 8. Il avait aussi intercédé en faveur du bourgmestre Straelen, ibid, t. II, p. 43.

3 Lettre du duc d'Albe, du 2 octobre 1567. Doc. in., t. IV, p. 451.

4 Gachard, Rapport sur les Arch. de Lille, p. 386.

Le duc d'Albe était sincère. Dans une lettre intime adressée à don Louis de Requesens ambassadeur d'Espagne à Rome, il exprimait les mêmes sentiments : « L'intention « du roi, écrivait-il, n'est pas de verser le sang de ses « sujets ; et moi de mon naturel je ne le désire pas plus « que lui ; j'espère que ces seigneurs rendront un tel compte « de leurs actions qu'ils établiront leur innocence et leur « fidélité [1]. » Plus tard, Requesens racontera que le duc d'Albe fit tout ce qui était en son pouvoir en faveur du comte d'Egmont [2].

1 Lettre du duc d'Albe, du 14 septembre 1567. Corr. de Philippe II, t. I, p. 576.

2 Dans une lettre du duc d'Albe, du 31 décembre 1567, adressée à ses très-chers et bons amis les magistrats d'Anvers, le duc d'Albe, leur annonçant qu'il est nommé par provision gouverneur des Pays-Bas (« ores que je « cognoisse la charge de importance qu'elle est et requérant aultre per- « sonnaige que moy ») les assure qu'il ne négligera rien pour le repos du pays : « L'on peut tenir pour certain que je travailleray tout ce que me « sera possible pour le bien et tranquillité desdicts pays, sans m'y espar- « gner en riens. » A cette lettre se trouvait jointe une dépêche de Philippe II, du 13 octobre 1567, aux magistrats d'Anvers, par laquelle il leur faisait connaître que, bien qu'il fût résolu à ne reculer devant aucun péril pour la cause de la religion et le bien des Pays-Bas, il avait cru pouvoir retarder son voyage jusqu'au printemps, puisqu'il voyait que, grâce aux bons moyens et offices de ses serviteurs et vassaux, les mauvais avaient été reboutés de leurs desseins et les choses remises en état. Il avait donc cru pouvoir nommer par provision le duc d'Albe gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas. Brit. Museum, Addit. 28702.

CHAPITRE V.

LA FRANCE DEPUIS LA CONSPIRATION DE MEAUX JUSQU'A LA PAIX DE CHARTRES.

(2 octobre 1567 — 23 mars 1568)

Condé roi huguenot. — Appel à Élisabeth. — Appel adressé au prince d'Orange. — Secours conduit par le comte d'Arenberg. — Bataille de Saint-Denis. — Paix de Chartres.

I.

CONDÉ ROI HUGUENOT.

Les Huguenots sous les ordres de Coligny avaient poursuivi Charles IX jusqu'aux portes de Paris : le 2 octobre 1567, ils occupèrent Saint-Denis.

Le seigneur d'Andelot levait des reîtres en Allemagne.

Quant au prince de Condé, il espérait le secours des Anglais. Il s'était dirigé de la Beauce vers Saint-Valéry. Doullens, Boulogne, Rue, Ardres lui avaient ouvert leurs portes. Il entretenait des intelligences à Saint-Omer et à Dunkerque. Son projet était de former un camp-volant à Boulogne afin d'y recevoir l'argent et le contingent de l'Angleterre ; mais Élisabeth s'était bornée jusqu'à ce mo-

ment à ordonner aux Flamands réfugiés à Sandwich de lui fournir trois cents arquebusiers [1].

Cependant Condé, dès qu'il apprit que les Huguenots se trouvaient aux portes de Paris, n'hésita plus à aller les rejoindre.

Condé fut reçu par ses amis avec des acclamations triomphales. Il était le roi des Huguenots ; et l'abbaye de Saint-Denis, asile des sépultures royales, possédait dans le passé d'assez glorieux souvenirs pour consacrer une nouvelle dynastie. Son premier soin fut de faire établir des barrières afin qu'on ne pût pénétrer dans l'église [2]. Était-ce, comme on l'a cru, poûr préserver du pillage les trésors qui y étaient conservés ? N'était-ce pas plutôt pour éloigner les regards indiscrets de cette cérémonie où le prince de Condé, en présence de quelques compagnons d'armes, plaça sur son front, près de la tombe de saint Louis et de Charles V, la couronne qu'ils avaient portée ? On battit immédiatement monnaie au nom du nouveau roi [3], et le 7 octobre le connétable montra au conseil de Charles IX des pièces d'ar-

1 Rapport du 29 septembre 1567 ; Lettre de Jean de Morbecque, du 8 octobre 1567 : Lettre de Petrucci, du 22 octobre 1567.

2 Le Frère, p. 239.

3 Brantôme, t. IV, p. 343 ; Lettre du duc d'Albe, du 14 octobre 1567. Bull. de la Comm. d'hist., 4e s., t. VI, p. 490 ; Sponde ; Leblanc, Traité des monnaies, p. 335 ; Secousse, Mém. de l'Acad. des Inscript., t, XVII, p. 107. — Le duc d'Albe écrivait à Chantonay : « Le prince de Condé s'est fait « appeler roi Louis XIII par le peuple de Saint-Denis, battant monnaie et « faisant autres actes de souveraineté. » (Bull. de la Comm. d'hist., 4e s., t. VI), et Granvelle mandait à Morillon qu'il espérait que personne ne rahirait Charles IX « pour le roy Loys XIIIe. » (Poullet, Corr. de Granvelle, t. III, p. 85).

gent sur lesquelles on lisait : « Louis XIII, par la grâce de « Dieu, premier roi des fidèles de l'Évangile [1] ».

Les Huguenots avaient appris que le vieux connétable Anne de Montmorency avait accepté le commandement de l'armée royale qui s'assemblait à Paris ; et déjà il avait, au nom de Charles IX, envoyé un héraut vers le prince de Condé pour le sommer de se retirer. Condé le reçut sous la porte de son hôtel. « Si tu oses prononcer le mot de rébel-« lion, lui dit-il, c'est à cette porte que tu seras pendu [2]. »

Sur ces entrefaites, les Huguenots ne négligeaient rien pour accroître leurs forces. Pour s'assurer plus aisément des alliés, ils avaient déclaré à Catherine de Médicis qu'ils ne traiteraient jamais sans obtenir la remise de trois places importantes : Metz qui ouvrait la France aux Allemands, le Havre et Calais qui ouvraient la France aux Anglais.

II.

APPEL A ÉLISABETH.

Coligny s'était adressé à Cecil pour le remercier des grands, vertueux et recommandables offices qu'il avait rendus aux Huguenots et pour le prier « de leur continuer la « mesme et semblable volonté qu'ils ont tousjours attendue « et espérée de lui [3]. »

1 Ludovicus XIII, Dei gratia, Francorum rex primus christianus ; ou selon une autre version : Ludovicus XIII, primus rex evangelistarum ejus nominis.

2 Lettre d'Alava, du 10 octobre 1567 Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

3 Lettre de Coligny, du 7 janvier 1568. La Ferrière, le XVI[e] siècle et les Valois, p. 204.

Condé crut devoir faire davantage et fit parvenir lui-même à la reine d'Angleterre une longue lettre où, tout en réclamant son appui, il traçait l'apologie du parti huguenot dans ses rébellions.

« Madame, écrivait-il, nous sommes de longtemps assez « advertis que les ennemis de Dieu, pour mieulx palier et « couvrir leurs cruels et iniques desseins contre ceulx qui « s'efforcent de maintenir la parole de Dieu, sont calomniés « de beaucoup de choses indignes, les accusant non-seule-« ment de sédition et de rébellion et conspiration contre le « nom du roi, mais aussi de toute impiété pour les inciter « à nous massacrer. » Mais Condé sait que parmi tous les princes la reine d'Angleterre est la plus dévouée à la vraie religion. En vain leurs ennemis se vantent-ils qu'elle n'osera pas les secourir, qu'elle craint Charles IX et Philippe II. C'est en elle que les Huguenots placent toute leur confiance. Que de fois les confesseurs de la vraie religion n'ont-ils pas été traités de séditieux ! Les premiers chrétiens n'étaient-ils point persécutés comme les ennemis de César ? Ce n'est point sans raison, ce n'est que forcés et contraints que les Huguenots ont pris les armes. Leurs ennemis n'aspirent qu'à leur destruction ; ils se sont emparés indignement et contre tout droit de la personne du roi ; ils manient à leur appétit les affaires du royaume, suçant et pillant la pauvre substance d'un chacun, guidés par leur avidité beaucoup plus que par leur zèle pour la religion, car ces mignons ne l'affectent que pour se faire aider du pape et du superstitieux roi d'Espagne. Leur véritable but est d'anéantir la parole de Dieu.

Ici le prince de Condé revenait sur les plaintes des

Huguenots et sur ses propres griefs. N'avait-on pas voulu le surprendre à Valéry, le tuer à Saint-Germain en lui suscitant une querelle avec le duc d'Anjou ? Qui ignorait les embûches qui lui avaient été tendues à Chantilly, à Orcamp, à la Fère, à Tanlay ? Les Guise n'avaient-ils pas insulté l'amiral de France ? Pourquoi le roi avait-il levé des Suisses, si ce n'était contre les Huguenots ? Ils n'avaient pris les armes que pour maintenir la liberté de conscience. Ceux qui les accusaient d'avoir, dans l'entreprise de Meaux, voulu faire quelque mal au roi, ne cherchaient qu'à les rendre odieux à ses yeux ; mais, s'ils avaient pu mettre la main sur les Guise, peut-être se fussent-ils vengés sur eux. Ils n'étaient conduits, en allant trouver Charles IX, que par le désir de lui faire connaître toute la vérité sur les périls auxquels ils étaient exposés.

Plus loin, Condé invoquait la protection d'Élisabeth. C'était à elle que revenait l'honneur de défendre les opprimés ; c'était elle qui favorisait partout la Réforme et recueillait dans ses États tous ceux qui étaient réduits à fuir de leurs pays. La colère de Dieu pèse sur les princes qui suivent une autre voie. On a vu la mort prématurée des rois Henri II et François II. Personne n'ignore les malheurs de la reine d'Écosse. Quant au roi d'Espagne, le châtiment divin a-t-il jamais été plus manifeste que lorsqu'il a suscité, pour le tuer, son propre fils ?

« Ostez donc, disait Condé en terminant, ostez, je vous
« supplie, Madame, toute l'opinion que vous pourriez avoir
« conceue à l'appétit des ennemis de Dieu et des vostres.
« Ne vous arrestez plus aux menaces et promesses des
« ambassadeurs de France et d'Espagne de peur que n'es-

« prouviez bientost le courroux et indignation de Dieu. « Faites cognoistre comme vous aimez la vérité et l'honneur « de Dieu. En ce faisant, Madame, acquerrez un honneur « immortel [1]. »

Au milieu de ces phrases déclamatoires se retrouvait l'aveu si honteux que ces zélés défenseurs des libertés et de la grandeur de la France étaient prêts à servir, même en morcelant le sol national, l'ambition étrangère : « Cela ne « peult en rien diminuer de tous vos droicts. »

En ce moment, la reine d'Angleterre, émue, elle aussi, par l'arrivée d'une armée espagnole aux Pays-Bas, ne voulait pas s'engager dans les affaires de France.

III.

APPEL ADRESSÉ AU PRINCE D'ORANGE.

Les Huguenots s'étaient en même temps adressés au fils de l'électeur palatin et aux reîtres allemands ; mais on manquait d'argent pour les payer [2]. « Les reîtres, dit Castelnau, « ne sont autres que des chevaux de louage, qui veulent « avoir argent et des arrhes avant que monter à cheval », et le prince Casimir, quoique « fort passionné en la cause « des Huguenots, » n'était pas moins « avaricieux [3]. »

Cependant ils se souviennent du prince d'Orange, avec qui ils ont, l'année précédente, conclu une intime alliance

1 Doc. in. du XVI[e] siècle, p. 48.
2 Lettre de Languet, du 9 décembre 1567 (édition de 1699).
3 Mém. de Castelnau.

lors du camp d'Austruweel et de la rébellion de Valenciennes [1]. Ils n'hésiteront pas à réclamer son appui, et cette mission importante sera confiée à un de leurs agents les plus actifs et les plus énergiques : le choix même qu'ils ont fait, témoigne jusqu'à quel degré leurs passions criminelles sont descendues.

Cet ambassadeur, « habile homme qu'on n'eust jamais « pris par le bec [2], » n'est autre qu'un gentilhomme du Poitou, nommé le sieur du Chastelier-Portaut, le spadassin aux gages de M. d'Andelot. C'était Chastelier qui avait négocié avec Coligny l'assassinat du duc de Guise [3] ; c'était encore lui qui, après la prise du Havre, attendit au pont Saint-Michel le capitaine des gardes de Charles IX et qui, le frappant de son épée, « la luy tortilla par deux fois dans « le corps pour faire la playe plus grande [4]. »

Déjà l'on raconte parmi les Huguenots que le prince d'Orange enverra au prince de Condé huit cents hommes ; d'autres, exagérant ces bruits, vont jusqu'à dire : quatre mille chevaux. Dans les premiers temps de sa retraite en Allemagne, le prince d'Orange, profondément découragé, avait vécu dans le repos au château de Dillenbourg. Ses ressources étaient peu considérables ; son influence s'était affaiblie. Il croyait, selon une règle invariable de sa politique, qu'il fallait temporiser et attendre [5]. Morillon, parlant d'un de ses portraits qu'on avait recouvert d'un voile

1 Groen, Suppl. p. 67 ; Lettres d'Alava, du 23 octobre et du mois de décembre 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

2 Brantôme, t. IV, p. 254.

3 Brantôme, ibid.

4 Brantôme, t. V, p. 343.

5 Lettre de Morillon, du 30 mai 1567. Poullet, Corr. de Granvelle.

de soie, remarquait que le corps, aussi bien que l'ombre, n'osait plus regarder les gens [1]. Le Taciturne semblait ne plus avoir d'autre préoccupation que de donner aux princes allemands le témoignage de son ardeur de néophyte et leur demandait tour-à-tour de lui envoyer les livres de Melanchton [2] et des ministres pour l'instruire [3].

Sans doute le Taciturne, en apprenant l'arrestation des comtes d'Egmont et de Hornes, s'était félicité de s'être retiré en Allemagne.

Il est vrai qu'il continuait à entretenir des relations en Hollande et qu'il correspondait en France avec Andelot [4] ; mais il rencontrait peu d'appui. Le roi de Danemark se bornait à lui offrir un asile [5] ; le duc Auguste de Saxe le dissuadait de tout projet belliqueux [6].

Quand Chastelier, au nom des Huguenots, vint presser le prince d'Orange de se jeter dans la lutte qui s'ouvrait en France, le Taciturne s'y montra peu disposé. Il avait appris que Catherine de Médicis s'adressait au duc d'Albe pour obtenir l'intervention des Espagnols, et il en concluait que l'entreprise du prince de Condé ne réussirait pas. Loin de seconder les Huguenots, il engageait le landgrave Guil-

1 Lettre de Morillon, du 7 juin 1567. Poullet, Corr. de Granvelle.

2 On parle souvent dans les pièces de cette époque d'un symbole adressé par Melanchton à Charles-Quint, qui ne s'éloignait guères de la doctrine catholique. Fray Lorenço de Villavicencio fit connaître à Philippe II que ce document avait été déposé aux archives de Bruxelles, et le duc d'Albe reçut l'ordre de l'envoyer en Espagne.

3 Groen, t. III, pp. 100, 107 ; Suppl. p. 63.

4 Lettre d'Ant. de Mendoça, du 31 mai 1567 ; Lettres d'Alava, du mois de décembre 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

5 Groen, t. III, p. 109.

6 Groen, t. III, p. 130.

laume de Hesse à ne prendre aucune résolution tant qu'il n'aurait pas des renseignements plus certains sur les affaires de France. Il craignait d'exciter les ennemis de l'Évangile à « entreprendre quelque chose qui pourroit redonder après « à intérest de plusieurs [1]. »

En quoi une réponse favorable remise à Chastelier eût-elle pu « redonder à intérest de plusieurs », c'est-à-dire au dommage du prince d'Orange ? L'explication est bien simple : c'est qu'en intervenant dans les affaires de France, il eût compromis une négociation secrète qu'il poursuivait en ce moment même. Il avait jugé utile, dans une situation où s'étaient dissipées toutes ses espérances, de recourir à la médiation de l'Empereur et des princes allemands, d'abord près de la duchesse de Parme [2], ensuite près de Philippe II [3], pour qu'on traitât avec lui en lui restituant ses biens [4].

Déjà, sur le bruit de la prochaine arrivée du prince d'Orange, les Gueux les plus ardents et les plus intrépides étaient arrivés au camp des Huguenots. On remarquait parmi eux le bâtard de Hames, les seigneurs d'Esquerdes, de Longastre, de Dolhain. Ils suppliaient Condé et Coligny de se diriger vers les Pays-Bas et les assuraient que tout le peuple s'y soulèverait à leur approche. « Avant un mois, leur « répondit Condé, j'irai aux Pays-Bas et je délivrerai mes « amis [5]. »

1 Lettre du prince d'Orange, du 1er novembre 1567. Groen, Suppl. p.66.

2 Groen, t. III, p. 80.

3 Groen, t. III, pp. 155, 160, 167.

4 Pour obtenir la restitution de ses biens, à quoy toute sa prétention se réduisoit. Renon de France.

5 Lettre d'Alava, du 12 et du 19 octobre 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

Le prince d'Orange ne vint pas ; et alors se manifesta parmi ces Gueux un vif regret que le comte d'Egmont, prisonnier du duc d'Albe, ne pût pas les rejoindre et se placer à leur tête. « Si Egmont n'avait pas été pris, écrivait « Alava, il eût commandé les reîtres allemands [1] ; » mais, quelques jours après, Alava déclarait que, d'après ce que lui avait dit Catherine de Médicis, ni le comte d'Egmont, ni le comte de Hornes n'avaient jamais promis leur appui aux Huguenots [2].

IV.

SECOURS CONDUIT PAR LE COMTE D'ARENBERG.

Si le prince d'Orange n'aida pas les Huguenots, le duc d'Albe secourut Charles IX. Catherine de Médicis avait jugé qu'il n'y avait pas un moment à perdre pour réclamer le secours des forces espagnoles. « Vous pouvez rappeler au « duc d'Albe, disait-elle à Alava, que le prince d'Orange « traite contre lui avec nos ennemis. » — « Oui, répondit « Alava, mais vous désirez peu que le duc d'Albe vous « vienne en aide, et vous ne vous adressez à lui que lorsque « vous éprouvez quelque embarras dans vos États [3] ». Ce qui sans doute voulait dire qu'il eût fallu en pleine paix inviter le duc d'Albe à coopérer à la destruction des Huguenots.

1 Aqui tienen pro cierto que, si Egmont no fuera preso, se juntara con estos herejes, baxando golpe de cavalleria y infanteria de Alemania. Lettre d'Alava, du 12 octobre 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1508.

2 Lettre d'Alava, du 19 octobre 1567, ibid.

3 Lettre d'Alava, du 1er octobre 1567. Nat. à Paris, K. 1508.

Un avis transmis au duc d'Albe lui fit connaître que le roi de France réclamait de suite le secours des Espagnols ; que le prince de Condé attendait des reîtres d'Allemagne ; que le connétable, n'écoutant que son indignation, combattrait énergiquement les Huguenots [1].

Dès le 4 octobre, le duc d'Albe écrivait à Philippe II qu'il aiderait le roi de France, puisque la cause des Huguenots et des Gueux était commune [2].

Cependant, quand Castelnau se rendit à Bruxelles au nom de Catherine, il trouva le nouveau gouverneur-général des Pays-Bas mal disposé, car il multipliait les objections et les retards [3].

Indépendamment des considérations qui ne permettaient pas de dégarnir les Pays-Bas, le duc d'Albe, se souvenant des guerres de Charles-Quint, ne voyait peut-être pas avec déplaisir l'affaiblissement de la France.

Le duc d'Albe n'avait pu d'ailleurs pardonner à Catherine de Médicis, ni la résistance qu'elle lui avait opposée à l'entrevue de Bayonne, ni ses perpétuelles condescendances à l'égard des Huguenots.

Ici se place une nouvelle déclaration du duc d'Albe. Il faisait connaître qu'il était prêt à intervenir avec toutes ses forces si la reine-mère, mettant un terme à ses hésitations et exécutant des engagements pris depuis longtemps, était décidée à en finir avec les ennemis de la religion catholique en France : ce que Philippe II approuvait fort par cette apostille : *Todo ha sido muy al proposito y muy*

1 Arch. de Bruxelles.

2 Documentos ineditos, t. IV, pp. 465 et 470 ; Arch. de Bruxelles.

3 Voyez les lettres du duc d'Albe. Gachard, Corr. de Philippe II.

acertado[1]; et pour mieux préciser la nature des engagements que le duc d'Albe invoquait près de la reine-mère, il ajoutait dans une autre lettre : « Vous avez bien fait de lui rappeler « ce qui a été traité avec elle à Bayonne[2]. »

Sur ces entrefaites, le chapelain du cardinal de Lorraine arrive à Bruxelles. Il est chargé d'une communication secrète de la plus haute importance. Les Guise, effrayés des hésitations de Catherine de Médicis, croient devoir à tout prix s'assurer l'appui des Espagnols. Ils offrent, si Charles IX et ses frères meurent sans postérité, de placer Philippe II sur le trône de France et de lui remettre immédiatement des places de sûreté. On invoquerait les droits d'Élisabeth de France, sœur de Charles IX. Les armes aplaniraient toutes les difficultés, car la loi salique n'est qu'une plaisanterie. Beaucoup d'esprits sérieux étaient de cette opinion. Le cardinal de Granvelle n'avait-il pas dit aux conférences de Cercamp que la loi salique était un véritable abus, et n'était-ce pas aussi l'avis de Catherine de Médicis[3]? Quant aux places de sûreté, pourquoi Charles IX, au moment où les Huguenots en offraient à leurs alliés, ne les eût-il point cédées à ses libérateurs? Le cardinal de Lorraine demandait de plus que si Catherine de Médicis se laissait imposer par les Huguenots l'exil des Guise, ceux-ci trouvassent un protecteur dans le roi d'Espagne[4].

1 Lettre du duc d'Albe, du 24 octobre 1567. Corr. de Philippe II. Cf. ibid. t. I, p. 608.

2 Lettre de Philippe II, du 12 décembre 1567. Corr. de Philippe II.

3 Brantôme, t. VIII, p. 46.

4 Lettre du duc d'Albe, du 1er novembre 1567. Gachard, Corr. de Philippe II, t. I, p. 593.

A Madrid, les propositions du cardinal de Lorraine furent l'objet d'un lent et sérieux examen de la part de Philippe II. Il croyait qu'il fallait accepter les places de sûreté ; car cela n'était pas rompre la paix, qui avait été faite non avec les hérétiques, mais avec Charles IX qu'on disait prisonnier. Quant à la revendication de la couronne de France, ce point lui paraissait celui sur lequel il y avait le plus à réfléchir, car il pouvait conduire à la guerre. Mais ne serait-il pas dur de repousser ceux qui se remettaient ainsi entre ses mains [1] ? Les propositions du cardinal de Lorraine seront la base de l'alliance secrète des Guise avec Philippe II et de la longue immixtion de l'Espagne dans les affaires de France.

Sans attendre la réponse de Philippe II, le duc d'Albe fait faire des levées en Allemagne et ordonne au comte d'Arenberg d'entrer en France avec quinze cents chevaux et deux mille fantassins.

V.

LA BATAILLE DE SAINT-DENIS.

Bien que les forces du comte d'Arenberg ne fussent pas considérables, elles obligèrent le prince de Condé à détacher une partie des siennes pour garder le pont de Poissy, et l'armée huguenote s'en trouva d'autant affaiblie le 10 novembre quand elle livra cette sanglante bataille de Saint Denis où

1 Seria duro dexar de abrazar a quien por tal caso se pone en mys manos. Corr. de Philippe II, t. I, p. 594.

le connétable de Montmorency âgé de près de quatre-vingts ans fut mortellement atteint d'un coup de pistolet tiré par derrière par l'écossais Robert Stuart [1].

Ce ne fut pas l'un des épisodes les moins étranges de ce combat que la présence dans les rangs des Huguenots d'un cardinal qui venait de quitter la robe rouge pour endosser la cuirasse : il est vrai que ce cardinal, comte plutôt qu'évêque de Beauvais, était le frère de Coligny [2].

Charles IX eût voulu combattre, au milieu des siens, contre Condé : ce fut à grand'peine qu'on l'éloigna du champ de bataille [3].

La défaite des Huguenots les réduisit à s'éloigner des bords de la Seine et anéantit en même temps les desseins qu'ils avaient formés sur les Pays-Bas.

Un succès inattendu balança sur le rivage de la France ces revers essuyés devant Paris. Le 11 février 1568, La Rochelle ouvrit ses portes aux Huguenots : c'était dans ses murailles que, pendant plus d'un demi-siècle, ils devaient planter leur drapeau [4].

1 Mém. de Castelnau, livre VI, chap. VI et VII. — Le bruit d'une victoire complète du prince de Condé se répandit hors de France. On écrivait d'Anvers à Languet que Condé avait occupé Paris et que le roi était tombé en son pouvoir. « Puisse cela être vrai ! » ajoute Languet. Lettre du 18 novembre 1567 (éd. de 1699).

2 Brantôme, t. III, p. 188. Il avait été créé cardinal à dix-sept ans, et quand il eut embrassé le parti de la Réforme, il continua à porter la robe rouge « non tant pour dévotion, » mais pour maintenir son rang au conseil. « La doctrine de Luther, ajoute ailleurs Brantôme, licencioit assez « gentiment. » Brantôme, t. IX, p. 680.

3 Brantôme, t. V, p. 250.

4 Le premier soin des Huguenots fut de fortifier la Rochelle. Voyez De Thou, liv. XLII.

VI.

L'INVASION DES REÎTRES.

Les reîtres allemands qu'on attendait depuis un mois, arrivèrent enfin. Le duc palatin Casimir en était le chef, et il comptait sous ses ordres plus de dix mille cavaliers et trois mille fantassins. Les Huguenots manquaient, il est vrai, d'argent pour payer leur solde ; mais on leur abandonnait le pillage du pays qu'ils traversaient.

Les Allemands se dirigèrent vers Langres où ils passèrent la Marne ; puis ils entrèrent en Bourgogne, traversèrent l'Yonne et s'avancèrent jusqu'à Montargis. Dans quelques villes les bourgeois avaient pris les armes pour défendre leurs remparts, mais leur résistance avait été vaine, et tout avait été mis à feu et à sang.

En vain Charles IX écrivait-il au duc d'Anjou : « Les « Français ont repoussé les troupes de Charles-Quint. Ne « sauront-ils pas arrêter les reîtres [1] ? » L'armée du roi s'était à la hâte repliée vers Paris ; elle n'était point assez forte pour qu'elle pût empêcher le prince de Condé de former dans les derniers jours de février le siége de Chartres.

D'autre part, il y avait au camp des Huguenots bien des murmures. Les gentilshommes qui étaient accourus de la Saintonge et du Poitou, se retirèrent pour défendre leurs domaines menacés par les seigneurs catholiques, et le prince de Condé, agissant encore cette fois malgré l'avis de

1 Lettre de Charles IX au duc d'Anjou, du 30 décembre 1567. Doc. fr. à Saint-Pétersbourg.

Coligny, se laissa aller à croire que si l'on gagnait à prix d'argent ses reîtres allemands, il se verrait dénué de tout moyen de continuer la guerre.

Catherine de Médicis était prête d'ailleurs à subir toutes les conditions que le prince de Condé voulait lui imposer ; mais Condé abdiquait son éphémère royauté.

VII.

LA PAIX DE CHARTRES.

Philippe II avait chargé le duc d'Albe d'insister vivement près de Catherine de Médicis pour qu'elle ne traitât point avec les Huguenots [1] ; elle déclara que si elle ne recevait pas un secours de deux mille arquebusiers espagnols pour s'opposer à l'invasion des reîtres, elle se déchargeait de toute responsabilité, quant aux conditions de la paix qu'elle se verrait réduite à accepter [2].

Le duc d'Albe répondit très-vivement à la reine-mère sur ce point. Après avoir cherché à établir qu'aucun reproche ne pouvait lui être adressé, il ajoutait qu'elle avait pu apprécier les conséquences du premier traité conclu à Amboise ; que si la religion se perdait en France, toute la chrétienté serait atteinte ; qu'on l'avait déjà éprouvé dans

1 Lettre de Philippe II au duc d'Albe, du 22 janvier 1568. Corr. de Philippe II, t. II, p. 7.

2 Lettre de Catherine de Médicis au duc d'Albe, du 4 décembre 1567. Arch. de Simancas. Cf. la correspondance de Duresco. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, pp. 459 et 460.

les Pays-Bas ; que rien ne pouvait plus que de semblables négociations affaiblir l'obéissance des populations [1].

Don Francès de Alava, ambassadeur d'Espagne à Paris, adressa les mêmes représentations à Charles IX. Il fit un grand éloge du zèle que Philippe II montrait pour la foi et engagea vivement le roi de France (c'était toujours la thèse des ambassadeurs espagnols) à châtier les rebelles ; Charles IX lui répondit que sa mère eût voulu le faire, mais que ceux du conseil s'y opposaient. « Les bons sont « trop faibles, écrit Alava, et chaque jour la France mar-« che de plus en plus à sa perte [2]. »

Catherine de Médicis n'écoute rien. Le roi mande au sieur de Piennes que sa mère est résolue à négocier. En effet elle correspond avec l'électeur palatin [3]. Chose bien plus grave et véritablement scandaleuse selon Alava [4], elle se rend elle-même au camp du prince de Condé à six lieues de Sedan là où il attend les Allemands. Les dames les plus élégantes de la cour l'accompagnent. « Il est à croire que « ce n'est point pour bataillier », porte un rapport adressé au duc d'Albe [5]. Les moyens auxquelles la reine-mère a eu

1 Lettre du duc d'Albe, du 10 décembre 1567. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. I, p. 401, et Corr. de Philippe II, t. I, p. 608.

2 Fragment de lettre d'Alava. Arch. Nat. à Paris, K. 1507. — Castelnau qui prit une part importante à ces négociations, en trace nettement le caractère : « On conclut la paix ; ce qui n'estoit pas malaisé, car l'on « accordoit tout ce qu'ils demandoient, et beaucoup plus qu'ils n'avoient « espéré. » Castelnau, Mém., l. VI, ch. XI.

3 Lettre du duc d'Albe, du 31 décembre 1567. Corr. de Philippe II.

4 Jornada escandalosa. Lettre d'Alava, du 2 janvier 1568. Arch. Nat. à Paris, K. 1511.

5 Rapport du 5 janvier 1568. Arch. de Bruxelles.

recours vis-à-vis de Condé lors de l'invasion des Anglais, obtiendront le même succès pour arrêter celle des Allemands.

Le siége de Chartres ne tardera point à être levé. D'après le traité de paix publié à Chartres le 23 mars 1568, les Huguenots devaient être déchargés de toutes les condamnations prononcées contre eux et rétablis en leurs biens, honneurs et dignités. Le roi déclarait tenir le prince de Condé pour son bon parent et fidèle serviteur et tous ceux qui l'avaient suivi pour ses bons et loyaux sujets. Il s'engageait de plus à payer complètement les reîtres qui avaient envahi son royaume et combattu son armée [1].

L'électeur palatin trouvait que ce n'était point assez et menaçait de marcher, fût-ce seul, jusqu'à Paris. Castelnau, envoyé vers lui par Catherine de Médicis, calma ses scrupules en lui offrant, au-delà de ce que l'on allait remettre à ses reîtres, un don de quinze mille écus [2].

Tout ceci étant conclu, les chefs huguenots accoururent à Blois pour se montrer à la cour. « Blois, écrit Alava, « est une autre Genève [3]. »

1 « Paix bien honteuse. » Lettre de Morillon à Granvelle, du 11 avril 1568. Poullet, Corr. de Granvelle, t. III.

2 Mém. de Castelnau, livre VI, ch. XI.

3 Lettre d'Alava, du 13 avril 1568. Arch Nat. à Paris, K. 1509.

CHAPITRE VI.

LES PAYS-BAS. — PRISE D'ARMES DES GUEUX.

(janvier 1568 — avril 1568).

Les émigrés. — Les Gueux des bois. — Complot de Groenendael ; combat de Daelhem. — Commencements de la répression. — Combat d'Heyligerlée.

I.

LES ÉMIGRÉS.

Le prince d'Orange avait écrit, au mois d'octobre 1567, au duc Henri de Brunswick pour lui recommander les intérêts du comte d'Egmont et du comte de Hornes [1]. Parmi les amis de Henri de Brederode et de Nicolas de Hames, on attendait davantage de lui, et c'était les armes à la main qu'on eût voulu le voir réclamer du duc d'Albe la délivrance des prisonniers.

L'émigration des Gueux, commencée après la défaite d'Austruweel, considérablement accrue à l'entrée des Espagnols, avait suivi deux courants principaux. Les ministres calvinistes s'étaient la plupart retirés en Angleterre où leurs églises et leurs consistoires avaient reçu depuis longtemps une organisation régulière ; les hommes de guerre

1 Groen, t. III, p. 128.

avaient préféré un asile en Allemagne non loin des reîtres leurs compagnons et leurs alliés.

Les ministres venus de la West-Flandre avaient trouvé un appui important en Angleterre. Là aussi les mêmes passions s'agitaient. Ce n'était pas seulement en Écosse que Jean Knox réclamait le bris des images. Les puritains étaient nombreux à Londres, et leurs plaintes n'épargnaient pas même la reine. Lorsqu'après la mort de Marie Tudor on avait détruit les images dans toute l'Angleterre, il était une seule chapelle où le crucifix était resté : c'était celle du palais. Élisabeth n'avait point voulu toucher à ce qu'avait respecté Henri VIII. Cependant un homme de petite condition pénétra jusque dans la chapelle royale et brisa de ses mains l'image du Sauveur, aux pieds de laquelle Anne Boleyn et Élisabeth elle-même avaient sans doute répandu leurs prières et leurs larmes. Et toutefois Élisabeth n'osa point rétablir le crucifix : elle craignait qu'on ne la considérât comme catholique et se borna à le remplacer par les tables du Décalogue [1].

Brederode et ses amis avaient cherché un refuge à Emden et à Wesel.

Emden accueille d'abord Brederode ; mais les intérêts commerciaux de cette ville lui font bientôt regretter son hospitalité trop empressée.

C'est Wesel qu'on appellera : le Petit-Anvers, *Klein Antwerpen*. Là revivent les mœurs de la patrie absente ; là se mêlent au chant des psaumes les imprécations contre les Espagnols. Datenus et Modet s'y sont rendus ; l'avocat gantois Pierre de Rycke les a rejoints.

1 Lettre de Languet, du 17 décembre 1567.

C'est vraisemblablement de Wesel que l'on répand dans les Pays-Bas un traité attribué à Marnix intitulé : *Belgicæ liberandæ ab Hispanis* ὑπόδειξις, où l'on engage le prince d'Orange à faire assassiner le duc d'Albe.

Philippe de Marnix consacre d'autres loisirs à écrire ces pages âpres et brûlantes où il accable de ses ironies et de ses insultes ce qu'il appelait les frêlons de la Ruche Romaine.

Jacques de Wesembeke rédigera aussi à Wesel ses énergiques apologies pour le comte de Hornes et pour le bourgmestre Straelen.

Quant à Modet, c'est sa propre apologie qu'il compose. Il reproche à Marguerite de Parme de l'avoir signalé comme le plus grand coupable dans le *Beeldstorm*.

Telles sont les armes qu'on aiguise pour préparer la lutte qui se rouvrira tôt ou tard.

Il en est d'autres qu'il faut signaler, sans pouvoir distinguer quelle y fut la part de Marnix et de Wesembeke ; je veux parler de la rédaction, habile quoiqu'aisée à reconnaître, d'un document qu'une certaine école historique, marchant dans la même voie que les faussaires du XVIe siècle, se plaît encore à introduire dans ses récits.

Par une sentence datée de Madrid le 16 février 1568 l'office de l'Inquisition déclarait qu'il lui appartenait d'apprécier les cas de rébellion, d'hérésie et d'apostasie et que, d'après les rapports qui lui avaient été faits par ses officiers envoyés aux Pays-Bas, tous les habitants devaient être tenus comme coupables d'apostasie et de sédition. Puis venait un ordre postérieur de dix jours par lequel le roi, sur l'avis de l'Inquisition, prononçait contre tous les habitants, sans distinction d'âge ni de sexe, les peines que les

lois articulaient, afin que cette sévère répression servît d'exemple et inspirât une crainte salutaire pour l'avenir [1]. C'était la condamnation au supplice de tous les habitants des Pays-Bas.

L'exagération même de ce document devait en démontrer la fausseté ; mais on ne peut douter qu'il n'ait produit un effet considérable sur les populations qui sous le duc d'Albe croyaient que toutes les rigueurs étaient possibles.

Le duc d'Albe, en présence de ce qui se publie en Allemagne, croit devoir adresser aux magistrats de toutes les villes une sévère défense de « laisser semer ces escripts « plains de sédition et tendans à esmouvoir le pays pour se « mesler du faict du prince d'Orange et de ses adhérens « exilés [2]. »

Dès les premiers moments de la retraite du prince d'Orange en Allemagne, Henri de Brederode était accouru près de lui à Dillenbourg pour le presser de commencer immédiatement la lutte. Où étaient donc ces renforts attendus des bords du Rhin, dont s'était si souvent vanté le Taciturne ? Pourquoi ne les appelait-il pas près de lui pour aller rallier ses amis vaincus et proscrits aux Pays-Bas ? Après deux jours de vifs reproches, Brederode s'éloigna ; il ne devait plus revoir le prince d'Orange [3].

1 Bor ; Van Meteren. — Mézeray semble ajouter foi à ce document ; M. Groen van Prinsterer en a déjà fait justice. Toutes les recherches, tant à Simancas qu'à Alcala de Henarès, n'en ont fait découvrir aucune trace. Les conservateurs de ces dépôts n'hésitent pas, en en appréciant la forme, à le déclarer faux.

2 Lettre du duc d'Albe, du 28 avril 1568. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 254.

3 Lettre de Morillon, du 7 juin 1567. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II.

Quand les nouvelles des rigueurs du duc d'Albe vinrent confirmer des craintes conçues depuis longtemps [1], Brederode n'attendit plus que de lui-même l'effort à tenter pour chasser les Espagnols et délivrer les Pays-Bas.

Un nouvel acte de confédération est signé vers le commencement de l'année 1568. Cette fois le prince d'Orange n'est plus là pour en adoucir la forme, comme cela a eu lieu lors de la requête des Gueux, et Brederode peut se livrer à toute sa fougue et à toutes ses colères : « Il est assez connu « que quelques malveillants, malgré toute la fidélité que nous « avons montrée au roi, lui ont rendu si odieux nos actes « et nous-mêmes que nous n'avons ni faveur, ni douceur « à attendre tant que le roi persistera à n'écouter que les « calomnies dirigées contre nous. Nous voyons chaque jour « ce que font ceux qui gouvernent en son nom. Ils oublient « tout ce qu'ils doivent à Dieu, aux priviléges et aux liber- « tés du pays. Ils ne cherchent qu'à assouvir leur ambition « et leur avarice par le sang des habitants des Pays-Bas « qu'ils livrent à d'affreux supplices, confisquant leurs biens « et réduisant leurs enfants à la mendicité. Ils se vantent « que le roi, avant qu'ils quittassent l'Espagne, leur a « abandonné le pays tout entier. Leur dessein est de le « ruiner à jamais, de le traiter comme ils ont traité les « Indes, de faire de tous ses habitants des esclaves. Pour « y réussir ils s'efforcent de frapper tous ceux qui, dans la « noblesse, dans la bourgeoisie, dans le commerce, occupent « le premier rang, sans tenir compte des services rendus

1 Voyez la lettre du baron de Boxtel, du 26 août 1567. Groen, t. III, p. 124.

« par leurs ancêtres et par eux-mêmes au roi, pour lequel ils
« ont versé jusqu'à la dernière goutte de leur sang. L'exem-
« ple en est donné par le comte d'Egmont qui, au moment
« où le roi était exposé à perdre sa couronne, l'a replacée
« sur son front par deux victoires. Quelle récompense en
« reçoit-il aujourd'hui ? On le traite comme un meurtrier
« et comme un voleur. Le même sort est échu au comte
« de Hornes qui, après avoir servi le roi pendant douze
« ans, a été jeté en prison comme un criminel. Le baron
« de Montigny qui s'était rendu en Espagne pour aider le
« roi à rétablir la paix dans ses États, y a été aussi arrêté,
« et nous ne savons s'il est vivant ou mort. Les domaines
« du marquis de Berghes ont été donnés à un Espagnol.
« En un mot, personne n'ignore combien de seigneurs et
« de nobles, signalés par les services qu'ils ont rendus au
« roi, se trouvent aujourd'hui proscrits de leur pays et
« dépouillés de leurs biens sous le prétexte de religion
« invoqué par des hommes qui y sont étrangers, à moins
« que l'on ne puisse donner ce nom aux passions les plus
« infâmes. Qu'avons-nous encore à en attendre si ce n'est
« qu'ils persévèrent de plus en plus dans leurs barbares
« attentats ? Le moment n'est-il pas venu d'y porter remède
« par tous les moyens que Dieu a confiés en nos mains ? Nous
« ne croyons pas que Dieu a mis dans notre cœur moins
« de courage que dans celui de nos ancêtres qui ont défendu
« la liberté du pays. Tel est notre devoir de gentilshommes.
« Nous ne pouvons pas, sans manquer à notre honneur,
« négliger la défense des femmes et des enfants, celle de
« tant de malheureux et de tant d'opprimés, celle de la
« patrie et de la liberté. Nous aimons mieux, dans une

« cause si juste, succomber sur le champ d'honneur que « devenir des esclaves. En nous acquittant de notre devoir « avec l'aide de Dieu, nous espérons à la fois recueillir une « gloire immortelle, affranchir la patrie, délivrer les pri- « sonniers. Nous comptons sur l'appui de toutes les âmes « généreuses dans la mesure de leur zèle et de leurs res- « sources. Puisse Dieu protéger nos efforts de telle sorte « qu'ils contribuent à sa gloire et au salut de tous [1] ! »

Puis venaient les souscriptions promises par ceux qui avaient signé le manifeste, afin de faire face aux premiers frais de la guerre. Brederode s'engageait pour douze mille florins, Adolphe Van der Aa, Albert d'Huchtenbrouck et Thierri Sonoy chacun pour quatre cents florins, Christophe de Leefdael pour deux cents florins, Thierri Van Haeften pour cent couronnes, Guillaume de Zonnenberg pour cent florins, Crispin de Salzbrugge pour deux cents florins, Antoine de Bomberghe pour cent florins.

Parmi les anciens compagnons de Brederode, plusieurs étaient absents. Les portes du château de Vilvorde s'étaient refermées sur eux, et elles ne devaient s'ouvrir que le jour où ils monteraient à l'échafaud.

II.

LES GUEUX DES BOIS.

Les ministres calvinistes de la West-Flandre, plus ardents que tous les autres, attendaient avec impatience le

1 Te Water, t. II, p. 109.

moment où ils pourraient traverser la mer et rouvrir leurs prêches. L'invasion des reîtres allemands en France, l'absence des troupes conduites au secours de Charles IX par le comte d'Arenberg paraissaient leur offrir une occasion favorable ; mais cette fois, comme cela avait, paraît-il, été déjà arrêté à l'assemblée de Saint-Trond et comme tel était aussi le dessein des confédérés d'Austruweel, le but devait être non plus de saccager les églises, mais de tuer les prêtres. C'était la seconde période de la guerre aux catholiques.

Cette expédition s'organisait surtout à Norwich et à Sandwich. Le principal fauteur était un ministre boiteux nommé Jean Michiels, qui avait déjà été signalé par sa part active aux désordres du *Beeldstorm*[1].

Dans les premiers jours de janvier 1568, trois bateaux portant environ quinze cents hommes abordèrent à Boulogne ; d'autres bannis débarquèrent à Calais ; d'autres encore au pied des dunes [2]. Le point de réunion leur était fixé, près de Poperinghe, dans un endroit retiré qu'on appelait *den Spaenschen-Dael*, le val des Espagnols.

On leur avait fait espérer que les Huguenots prendraient la mer à La Rochelle pour les soutenir, et déjà l'on signalait des troupes nombreuses aux frontières de l'Artois et du Boulonnais, lorsque Condé entraîna vers Chartres tous ceux dont l'appui lui était assuré [3].

1 Lettre de Languet, du 17 décembre 1567 (édition de 1699).

2 Beaucoup de ces réfugiés venaient de Norwich. Poullet, Corr. de Granvelle, t. III, p. 195.

3 Le 9 février 1568, on arrêta près de Cassel un gentilhomme qui venait du camp du prince de Condé. Lettre de Rasseghem du 10 février 1567. Coussemaker, t. II, p. 178.

Depuis quelques jours, les sectaires qui d'abord s'étaient tenus cachés, s'étaient formés en bandes qui avaient les bois pour refuge. Ils parurent inopinément à Houtkerke et à Oost-Cappel, saisirent les curés et leur coupèrent les oreilles ; mais, bientôt jugeant que ce n'était point assez, ils rentrèrent à Houtkerke, et le curé, vieillard déjà accablé d'infirmités, fut couvert de blessures et expira sous leurs coups. Ce n'étaient que les premiers symptômes du mouvement qui se préparaît [1].

La réunion au *Spaenschen-Dael* devait avoir lieu le 10 janvier ; mais le baron de Rasseghem qui en avait été prévenu, avait pris des mesures pour l'empêcher. Quelques sectaires furent arrêtés. Les autres rentrèrent dans les bois ; mais dès le lendemain ils reparurent et se présentèrent, armés d'arquebuses et de pistolets, à Reninghelst. Après avoir enlevé tous les ornements sacrés qui étaient d'or et d'argent, ils emmenèrent avec eux trois prêtres qu'ils avaient arrachés de l'autel.

Le ministre Jean Michiels accompagnait cette cohorte recrutée parmi les *bosch-gueuzen* ou *wilde-gueuzen* (gueux sauvages ou gueux des bois). A ses côtés marchait un sectaire qui avait autrefois été bourreau. Ce fut lui qui exécuta la sentence prononcée par le ministre en vertu du vingtième chapitre de la prophétie d'Ézéchiel. A onze heures de la nuit, au clair de la lune, les trois prêtres furent cruellement mis à mort sur une butte située près du Moulin-Noir, entre Dranoultre et Neuve-Église. Le lendemain on

1 Lettre de l'évêque d'Ypres au duc d'Albe, du 1er janvier 1568. Arch. de Bruxelles.

retrouva leurs corps à demi-cachés dans les joncs d'un ruisseau à la lisière d'un bois. Les meurtriers s'étaient éloignés en se dirigeant vers Wulveringhem « pour y oster « les idoles, comme ils disoyent [1]. »

Un autre ministre fait assassiner au pied de l'autel le curé d'Hondschoote, puis le curé de Rexpoede. Dans d'autres villages, les prêtres sont blessés et maltraités, les édifices religieux livrés au pillage et aux flammes.

Les mêmes désordres se reproduisirent dans d'autres provinces ; mais ils furent partout énergiquement réprimés.

Le 13 avril 1568, le duc d'Albe adressa à Philippe II une longue lettre où il lui rendait compte des actes de son gouvernement. Le jour des Cendres il avait fait arrêter dans toutes les provinces les membres des consistoires et les auteurs du sac des églises. Leur nombre s'élevait à cinq cents, et on devait les juger selon les placards. D'autres arrestations se feraient après les fêtes de Pâques : ce qui porterait à huit cents le chiffre des exécutions. Ceux qui ont usurpé le droit du glaive, doivent périr par le glaive : *Judicium sine misericordia cui non fecerit misericordiam* [2].

III.

COMPLOT DE GROENENDAEL ; COMBAT DE DAELHEM.

Brederode n'avait pas assez vécu pour passer la Meuse et apporter, par une utile diversion, le secours qu'atten-

1 Bulletins de la Comm. d'histoire, 1re s., t. XV, p. 260.

2 Lettre de Morillon, du 25 septembre 1568. Poullet, Corr. de Granvelle, t. III.

daient peut-être de lui les sectaires de la West-Flandre. Quelques jours après cet acte de confédération qui fut son testament politique, digne de celui qu'on appelait « le grant « gueux, » il mourut inopinément dans les tristes angoisses de sa colère impatiente et de son ardeur inassouvie. « La « fin a été fort belle, » écrit le comte de Hoogstraeten à Louis de Nassau [1].

Brederode avait été, selon Brantôme, « le principal « autheur des révoltes [2]. »

Mais, parmi les amis de Brederode, il y en avaient plusieurs qui, recueillant l'héritage de son audace, introduisaient dans les Pays-Bas des armes de l'Allemagne ou d'autres secours que leur adressaient les Huguenots ; et, selon le conseil qu'avait donné Marnix, leur premier soin était de chercher à frapper le duc d'Albe, au moment où, selon l'usage des souverains du pays, il se retirerait au monastère de Groenendael, à trois lieues de Bruxelles, pour y assister aux offices de la semaine-sainte.

Le prince d'Orange n'est vraisemblablement pas étranger au complot qui s'est formé. C'est l'un de ses plus intimes confidents Jacques de Wesembeke qui écrit au seigneur de Risoir pour que, de concert avec son frère le seigneur de Carloo, il donne une nouvelle preuve de son courage et de son dévouement [3].

Un moine inconnu est venu demander l'hospitalité au

1 Lettre du comte de Hoogstraeten, du 26 février 1568. Groen. t. III, p. 170. Cf. la lettre de Granvelle, du 22 mars 1568. Gachard, Corr. de Philippe II. — Brederode mourut le 15 février 1568.

2 Brantôme, t. II, p. 153.

3 Groen, t. III, p. 244.

couvent de Groenendael. Sous ce froc se cache le seigneur de Carloo. Il parvient ainsi à connaître les projets du duc d'Albe, le jour et l'heure où on l'attend. Son frère, le seigneur de Risoir, se trouve dans la forêt de Soigne avec cinq ou six cents cavaliers ; mais le secret est mal gardé, et les conjurés ont à peine le temps de fuir vers les frontières d'Allemagne [1].

Telle est l'ardeur des conspirateurs de Groenendael qu'à peine revenus en Allemagne, ils réclament l'honneur d'ouvrir la guerre en surprenant la forteresse de Ruremonde afin d'assurer le passage de la Meuse aux reîtres allemands. En l'absence du comte de Hoogstraeten qui était malade, le seigneur de Villers [2] se plaça à la tête de trois mille hommes d'infanterie et de quelques cavaliers ; mais ce coup de main ne réussit pas, et le seigneur de Villers se vit réduit à battre en retraite jusqu'à Daelhem où les Espagnols, sous les ordres de Sanche d'Avila, infligèrent aux Gueux une défaite complète en n'épargnant que quelques chefs (25 avril 1568) [3].

Le seigneur de Villers fut fait prisonnier. Soumis à la torture, il fit connaître les secrètes intentions du prince d'Orange, ses relations avec le prince de Condé et les seigneurs allemands, ses négociations avec la reine Élisabeth

1 Haræus, ann. ; Pont. Heut. p. 435.

2 Villers était le grand ami du prince d'Orange, el que tenia cargo de su casa. Avis de Bruxelles, du 24 avril 1568. Arch. Nat. à Paris. K. 1509.

3 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, pp. 25 et 26 ; Lettre de Durescu, du 8 mai 1568. Gachard, La Bibl. Nat., t. II, p. 461. — Une relation du combat de Daelhem est donnée dans une lettre de Potier. Arch. Nat. à Paris, K. 1511[47].

à laquelle il promettait de la remettre en possession de Calais [1].

On chercha aussi à faire avouer au seigneur de Villers qu'il entretenait des intelligences avec le comte d'Egmont ; mais, avant de mourir, il déclara à Jean Géry (l'ancien prédicateur de Marguerite de Parme) qu'il l'avait faussement accusé [2].

IV.

COMMENCEMENTS DE LA RÉPRESSION.

Il y a lieu de rechercher d'abord jusqu'à quel point la répression était légitime. La duchesse de Parme avait été pleine de générosité dans l'oubli des offenses ; mais déjà les sectaires avait renouvelé les hideuses scènes du *beeldstorm*, en ajoutant au pillage des églises la torture et l'assassinat des prêtres. Leur audace s'était révélée dans la conspiration de Groenendael ; et en même temps on découvrait d'autres complots dans diverses villes.

On ne saurait contester dans cet état de choses le droit de la répression ; mais ce qui la rendit odieuse, c'est qu'elle fut exercée par des étrangers sans tenir compte ni des lois, ni des priviléges du pays. Le duc d'Albe avait déjà frappé les Gueux des bois. Dans les villes, d'autres sentences criminelles furent prononcées. En deux jours, dix-huit bourgeois de Gand subirent le dernier supplice. A Anvers, l'échafaud se dressa pendant que l'on jetait les fondements

1 Poullet, Corr. de Granvelle, t. III, p. 611.

2 Van der Haer.

de la citadelle qui devait dominer la ville. Il y eut, en trois mois, quinze cents ajournements selon Viglius, dix-sept cents selon Vasquez, la plupart suivis de bannissements. La part faite au conseil des Troubles est déterminée : quatre-vingt-quatre condamnations à mort sont prononcées au mois de janvier ; trente-sept au mois de février ; vingt-cinq au mois de mars. Une seule exécution a un retentissement considérable ; c'est celle du seigneur de Beausart, l'un des complices de la conspiration de Groenendael, qu'on livra à la torture pour découvrir les noms de ses complices.

Ce qui révoltait surtout les esprits, c'était de voir des Espagnols présider à ces supplices ; et les imprécations dont les accablaient les victimes, émouvaient si profondément le peuple que le duc d'Albe ordonna qu'on leur mît un baillon à la bouche pour qu'on ne pût les entendre [1].

On raconte que Vargas insiste pour que l'on châtie sans miséricorde, pour qué l'on condamne sans exception. On l'a, dit-on, entendu s'écrier dans son grossier latin : « Les « uns ont saccagé les églises ; les autres ne s'y sont pas « opposés. Donc tous sont coupables. *Mali fraxerunt tem-* « *pla, boni nihil fecerunt contra ; debent omnes patibulari.* »

Telle est la tâche du duc d'Albe, mais il se sent peu secondé. Les commissaires qu'il envoie dans les provinces, cherchent plutôt à cacher les coupables qu'à les découvrir ; et, même au sein du conseil des Troubles, il a plus à faire avec ses membres qu'avec les condamnés eux-mêmes. Juan de Vargas seul lui prête un concours utile [2].

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 664.
2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 22. Cf. ibid. p. 660.

Comme la duchesse de Parme l'avait prévu, la terreur qui se répand, entraîne l'émigration d'un grand nombre de bourgeois riches ou aisés, la plupart adonnés au commerce et à l'industrie.

Selon des récits probablement exagérés, cent mille familles quittèrent les Pays-Bas. Les unes avaient pris part à d'anciens mouvements ; d'autres avaient été entraînées par l'exemple ; d'autres encore craignaient, sans être coupables, les accusations des délateurs. Elles allaient porter dans d'autres contrées leurs métiers et leurs arts ; l'Allemagne les vit se presser en grand nombre sur les bords de l'Elbe, et l'Angleterre leur dut les principaux éléments de la prospérité dont elle est si fière aujourd'hui.

L'un des conseillers belges de Philippe II à Madrid, tristement ému des nouvelles qu'il recevait des Pays-Bas, écrivait à Viglius pour répandre des larmes sur les tristes destinées de sa patrie où naguère presque partout on saluait l'image du bonheur, *ut solent fere omnia felicissima*, et qui se trouvait entraînée vers sa ruine, *mole ruit sua* [1].

C'est après les fêtes de Pâques que l'on prononcera la sentence contre les seigneurs qui se trouvent en prison. Leur défense a été fort lente ; mais il a été résolu de passer outre [2].

1 Lettre de Tisnacq, du 25 mai 1568. Arch. de Bruxelles, Doc. hist. t. XII, p. 97.

2 Lettre du duc d'Albe, du 13 avril 1568. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

V.

COMBAT D'HEYLIGERLÉE.

Le moment est venu où le prince d'Orange ne peut résister plus longtemps à l'appel que font entendre jusqu'à lui ses amis persécutés dans les Pays-Bas. Louis de Nassau qui ne retrouve plus à ses côtés Henri de Brederode, exercera une plus grande influence sur son frère, et, dès le 6 avril 1568, il se fait remettre par le Taciturne une commission afin de prendre, de concert avec les États des Pays-Bas, toutes les mesures nécessaires pour assurer l'autorité du roi, le maintien des priviléges et la liberté de conscience [1].

D'une part, le Taciturne envoie de Dillenbourg des formules toutes préparées pour ceux qui voudront se mettre sous sa protection [2] ; d'autre part, il rédige des projets de manifeste, dont la base est « l'instante réquisition qui lui « at esté faicte de la part des inhabitans du Pays-Bas « oppressé [3]. »

On compte toujours sur l'appui du dehors. Une note porte : « Haster ceulx d'Engleterre sur leur offre ; envoyer « ung principal devers la royne d'Engleterre ; ne pas ou- « blier les forches et moyens de Franche [4]. »

Ce « personnage principal » envoyé en Angleterre fut le

1 Groen, t. III, p. 207.
2 Groen, t. III, p. 202
3 Groen, t. III, p. 205.
4 Groen, t. III, p. 244.

ministre Taffin. Il fit équiper quelques navires ; mais les secours qu'ils portaient, devaient arriver trop tard [1].

Les marchands d'Anvers avaient fait connaître au prince d'Orange que s'il voulait convertir sa vaiselle en monnaie pour faire face aux nécessités présentes, ils lui en garantiraient le remboursement au double de la valeur. Cela paraissait insuffisant au Taciturne, et il demandait qu'ils lui envoyassent à Dillenbourg dix d'entre eux comme cautions d'une somme de six cent mille florins. A cette condition il consentait, avec les seigneurs, gentilshommes et gens de toute qualité dont l'adhésion lui était assurée, à « entreprendre « le faict de la religion et de la patrie [2]. » Une transaction eut lieu. Les marchands et les consistoires promirent trois cent mille florins ; mais le Taciturne n'en reçut que dix ou douze mille [3].

Ce que le prince d'Orange demandait aux marchands d'Anvers, il l'offrait lui-même au landgrave de Hesse, s'il lui avançait quelque bonne somme d'argent ; car en ce cas il consentait à s'obliger de son propre corps, s'engageant à le mettre entre ses mains quand bon lui semblerait et à le représenter aussi souvent qu'il le lui commanderait [4].

« Les affaires vont mal aux Pays-Bas, écrivait Cecil le « 16 mai 1568, parce que le prince d'Orange manque « d'argent [5]. »

Cependant le plan de campagne avait été formé. Louis

1 Groen, t. III, p. 272.
2 Groen, Suppl. p. 88 (avril 1568).
3 Bor, t. I, f. 256.
4 Lettre du prince d'Orange, du 29 juillet 1568. Groen, Suppl. p. 89.
5 Cabala, p. 148.

de Nassau, toujours le plus intrépide et le plus impétueux, devait envahir la Frise et la Gueldre [1]. Au même moment, le seigneur de Cocqueville, à la tête d'un corps de Huguenots recrutés en Normandie, se porterait vers la Flandre ; et, tandis que le duc d'Albe attaqué à la fois au nord et au midi ne saurait où porter ses coups, le prince d'Orange, franchissant la Meuse, s'avancerait au centre du pays.

L'agitation qui régnait dans les Pays-Bas, favorisait les projets du prince d'Orange. La paix conclue à Chartres au mois de mars 1568 allait en rendre l'exécution plus facile.

Le prince d'Orange, qui déjà avait fait des levées en Saxe, en Westphalie, dans la Hesse et dans la Poméranie [2], persuada aisément aux reîtres qui revenaient de France, de reprendre les armes [3]. Beaucoup de gentilshommes huguenots les avaient suivis et marchaient dans leurs rangs [4]. A mesure que ces forces s'organisaient, on les dirigeait vers les bords de la Meuse où le prince d'Orange avait aussi recruté des hommes d'armes dans la principauté de Liége.

D'autres rassemblements de Huguenots se faisaient en

1 Lettres de Th. Dulton, du 18 avril 1568 (Record Office et British Museum, Lansdown, 10). — La Hollande et la Frise, écrivait Dulton, attendent l'arrivée du prince d'Orange. Il doit se réunir à son frère à la fin du mois de mai pour envahir le Brabant. Tout le pays se soulèvera contre le duc d'Albe qui veut faire des esclaves de ses habitants.

2 Lettre de James Spencer, du 23 avril 1568. British Museum, Lansdown, 10, n° 33.

3 All these duche horsemen that be there, will comme this waye. Lettre de Thomas Dulton, du 18 avril 1568. Record Office. — Le prince d'Orange ruinera tout le pays, écrivait Dulton, le 11 avril. British Museum, Lansdown, 10.

4 As well reiters as french knyghts, écrit James Spencer à Cecil, le 23 avril 1568. Record Office.

Picardie et en Normandie. Le seigneur de Cocqueville devait, en se dirigeant vers la Flandre, rallier les débris des bandes des environs de Cassel et de Poperinghe, se joindre à d'autres bannis prêts à accourir de Sandwich et peut-être recevoir des secours plus directs de l'Angleterre.

Quoiqu'il en soit, le Taciturne ne se placera pas au premier rang ; on ne le comptera point, ni parmi les plus belliqueux, ni parmi les plus impatients.

C'était à Louis de Nassau que revenait toujours l'honneur d'engager la lutte avec courage et d'y persévérer avec fermeté. Dès qu'il apprit la défaite du seigneur de Villers à Daelhem, il ne perdit pas une heure pour venger cet échec. Huit ou neuf cents Huguenots l'avaient rejoint [1]. Il entra immédiatement en Frise et rallia autour de lui quelques mécontents. Il avait écrit sur ses drapeaux : « *Nunc aut* « *nunquam, recuperari aut mori.* Maintenant ou jamais, « vaincre ou mourir ! » Cette fois encore, les bandes des Gueux s'avançaient en pillant les églises et les monastères, et l'effroi se répandait à leur approche.

Le soin de repousser l'invasion des Gueux fut confié au comte d'Arenberg que nous avons vu récemment se rendre en France pour combattre les Huguenots. C'était « un très-« beau et très-agréable seigneur, de fort grande et haute « taille et de très-belle apparence. » Il était, après la paix de Chartres, resté quelque temps à la cour de France et s'y était épris de mademoiselle de Châteauneuf [2]. Au premier appel du duc d'Albe, il s'arracha à ces plaisirs et se trouva bientôt

1 Brantôme, t. VII, p. 143.
2 Brantôme, t. II, pp. 180 et 181.

en présence de Louis de Nassau dans une plaine stérile, coupée d'étangs, de fossés et de marais. La prudence s'imposait comme un devoir ; mais les Espagnols, du régiment de Sardaigne, soit qu'ils n'écoutassent que leur présomption, soit qu'ils fussent mécontents d'être placés sous les ordres d'un seigneur des Pays-Bas, l'accusèrent de trahir le roi et de s'entendre avec les ennemis. « Eh ! bien, leur répondit le « comte d'Arenberg, je vous montrerai qui je suis. » A ces mots, il s'élança au milieu des rangs ennemis, frappa, dit-on de sa main Adolphe de Nassau, l'un des frères du Taciturne, et tomba lui-même sous les coups du seigneur de Haultain ou d'un banni d'Amsterdam. Les Espagnols se jetaient à genoux et demandaient merci ; mais les Gueux les égorgeaient en criant : « Daelhem ! Daelhem [1] ! »

Le désastre était complet. Toute l'artillerie et tous les bagages des Espagnols tombèrent au pouvoir des Gueux (23 mai 1568).

Le lendemain du combat d'Heyligerlée, Louis de Nassau adressait au Taciturne une lettre pressante où il racontait son triomphe et découvrait ses espérances. Il demandait qu'on envoyât le seigneur de Dolhain rallier les sectaires de la West-Flandre ; il insistait vivement pour que le Taciturne hâtât son mouvement. « Surtout estime le conte « Lodvic nécessaire que Son Excellence entre par quelque « autre costé... Suppliant Son Excellence de vouloir passer « oultre et le plus tost qu'il sera possible.. Surtout le désir « de monseigneur le conte Lodvic est que Son Excellence

1 Mendoça, Comm. ; Groen, t. III, pp. 221 et 226 ; Brantôme, t. II, p. 179; t. IV, p. 25.

« veuille, poussant outre, mettre l'issue en la main de « Dieu [1]. »

Languet, en racontant les succès de Louis de Nassau, ajoutait : « Cette victoire serait importante si le prince « d'Orange savait en profiter ; mais il est à craindre que sa « lenteur n'en fasse perdre le fruit [2]. »

En effet, le prince d'Orange ne bougeait point, et le comte de Hoogstraeten se plaignit inutilement de ne pas recevoir ses ordres [3]. L'appel de Louis de Nassau ne fut pas entendu.

L'heure allait rapidement s'écouler, où un mouvement énergique du prince d'Orange, succédant au combat d'Heyligerlée, eût pu sauver les comtes d'Egmont et de Hornes.

1 Groen, t. III, pp. 229 et 234.
2 Languet ad Camer., p. 181.
3 Lettre du comte de Hoogstraeten, du 5 juin 1568. Groen, t. III.

CHAPITRE VII.

LES PAYS-BAS. — SUPPLICE DES COMTES D'EGMONT ET DE HORNES.

(juin 1568).

Supplice des comtes d'Egmont et de Hornes. — Impression produite par ce supplice. — Confiscation des biens du prince d'Orange. — Mort de don Carlos.

I.

SUPPLICE DES COMTES D'EGMONT ET DE HORNES.

Lorsque le duc d'Albe apprit l'invasion des Gueux en Frise, il crut devoir hâter le jugement des prisonniers qu'il avait pu considérer comme des otages garantissant la paix publique.

Le 8 mai 1568, le duc d'Albe déboute le comte d'Egmont de tous ses moyens de droit. En vain les défenseurs du comte d'Egmont demandent-ils à produire de nouvelles pièces et insistent-ils pour que les formes de la procédure criminelle soient observées. Le duc d'Albe ne tient aucun compte de leurs protestations et ordonne que l'affaire soit visitée le surlendemain. Il ne reste aux défenseurs des accusés qu'à se retirer. Le 14 mai, le duc d'Albe déclare le comte d'Egmont contumace. Il annonce qu'aucun moyen

de défense ne sera plus admis et considère l'instruction comme terminée afin de statuer définitivement.

La comtesse d'Egmont, éplorée, s'adresse aux États de Brabant qui, avec un noble courage, pressent le duc d'Albe de respecter les droits et les priviléges du pays [1].

Telle était la situation des choses lorsque la nouvelle de la mort du comte d'Arenberg arriva le 28 mai à Bruxelles. La colère du duc d'Albe est extrême. Le même jour, il déclare coupable du crime de lèse-majesté tous les seigneurs qu'il a fait citer au mois de janvier, et des ordres sont transmis de divers côtés pour faire hâter les supplices.

Le 1er juin 1568, on voit monter sur le même échafaud Pierre d'Andelot, Jean de Treslon et Jean Rumaulx. Le lendemain, la hache du bourreau frappe le seigneur de Villers que ses aveux n'ont pu sauver [2] ; il s'écrie du haut de l'échafaud qu'il meurt pour la liberté de son pays [3]. Conspirateurs d'Austruweel ou de Groenendael, gentilshommes, ministres, bourgeois et paysans mêlent leur sang ; mais on ne tardera pas à répandre un sang plus illustre : des ordres secrets ont été envoyés à la citadelle de Gand où sont enfermés les comtes d'Egmont et de Hornes.

Dès que Philippe II avait appris les excès des sectaires dans la West-Flandre et les armements du prince d'Orange et de Louis de Nassau en Allemagne, il avait jugé qu'il fallait hâter la sentence. Il écrivait à l'empereur le 26 mai que personne ne pouvait blâmer le châtiment qui serait fait des coupables et qu'il n'agirait pas autrement, dût-il

1 Brit. Mus., Add. 28702.
2 Groen, t. III, p. 239.
3 Groen, t. III, p. 326.

perdre la souveraineté des Pays-Bas, dût le ciel lui tomber sur la tête [1].

La même détermination se révèle dans les lettres adressées par Philippe II au duc d'Albe. Il lui écrit le 31 mars : « En déclarant en son temps les justes causes « de ce qui se sera fait, tout le monde s'apaisera [2]. » Et dans une lettre du 12 avril 1568 se rencontrent ces menaçantes et mystérieuses paroles : « J'espère que lorsque vous « recevrez cette dépêche, l'affaire du châtiment sera ache- « vée [3]. »

Lorsque le duc d'Albe apprit la défaite d'Heyligerlée qui pouvait livrer les Pays-Bas aux Gueux, lorsqu'on lui eut raconté que l'un d'eux avait frappé par derrière le brave comte d'Arenberg, il n'hésita plus. La voie de la justice n'était-elle pas celle des représailles ?

Le 30 mai 1568, les enfants de l'école Saint-Jérôme chantèrent, à Gand, les lamentations de Jérémie ; tous les habitants fondaient en larmes en les appliquant aux malheurs dont ils étaient les témoins. Quatre jours après, les comtes d'Egmont et de Hornes furent conduits de Gand à Bruxelles où on les enferma dans un vaste édifice situé sur la grand'place, nommé le *Brood-huys*, qui cette fois, loin d'être un théâtre de réjouissances, allait se voiler de deuil.

Tandis qu'on jugeait les comtes d'Egmont et de Hornes, les troupes espagnoles occupaient les places publiques

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 27. Le même jour Philippe II écrivait à Chantonay qu'il regrettait de s'être trop laissé arrêter par des scrupules de justice.

2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 18.

3 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 20.

« avec une batterie de tabourins et de phiffres si piteuse,
« porte une relation contemporaine, qu'il n'y avoit specta-
« teur de si bon cœur qui ne paslit et ne pleurast d'une
« si triste pompe funèbre [1]. » Les comtes d'Egmont et de Hornes invoquèrent inutilement une dernière fois les privi-léges de l'ordre de la Toison d'or. Le duc d'Albe ne s'y arrêta point.

Il était onze heures du soir lorsque l'arrêt fut rendu. Le comte d'Egmont dormait profondément. On l'éveilla pour lui lire sa sentence : « Don Alvarez de Tolède, duc d'Albe,
« ayant veu le procès criminel entre le procureur-général
« du roi, acteur, contre Lamoral, prince de Gavre, comte
« d'Egmont, gouverneur des provinces de Flandre, d'Ar-
« tois, etc., et Philippe de Montmorency, comte de Hornes,
« amiral des Pays-Bas, etc., comme aussi les informations,
« escrits et instruments dudit procureur, faicts et exhibés
« par luy, et les confessions desdits seigneurs défendeurs,
« leurs responses, escrits, munimens produits pour leur
« décharge, desquels appert qu'ils ont commis crime de
« lèse-majesté, qu'ils ont favorisé les rebelles et adhérans
« des alliances et horribles conspirations du prince d'Orange
« et autres seigneurs du pays et prins les nobles confédérés
« en leur protection ; considéré aussi les mauvais services
« faicts en leurs gouvernements au regard de la conserva-
« tion de la sainte catholique foi contre les meschants
« troubleurs et rebelles de la sainte Église catholique et
« romaine et du roy ; et, en outre, ayant reveu ce qui
« estoit à voir au mesme procès : Son Excellence, avec

1 Relation citée par Brantôme.

« ceux de son conseil, a approuvé toutes les conclusions
« du procureur, et partant déclare lesdits comtes coupables
« de crime de lèse-majesté et de rébellion et que, comme
« tels, ils doivent estre décapités et leurs testes mises en
« place publique, afin qu'un chascun les puisse voir, où
« ils demeureront jusqu'à ce qu'il plaira à Son Excellence
« en ordonner autrement, défendant, sur peine de la vie,
« de les oster plus tost, afin que ce chastiment des mes-
« chants actes et forfaicts qu'ils ont commis, soit exem-
« plaire. Déclarant, en outre, tous leurs biens estre confis-
« qués au profit du roy, soit meubles ou immeubles, droits,
« actions, fiefs et héritages de quelque nature qu'ils puis-
« sent estre et qui seront trouvés leur appartenir en quel-
« que lieu que ce puisse être.

« Donné à Bruxelles, le 4 de juing l'an 1568. »

Au-dessous se trouvait la signature du duc d'Albe [1].

L'évêque d'Ypres avait été appelé à Bruxelles. Le duc d'Albe lui fit connaître que la mort du comte d'Egmont était résolue ainsi que celle du comte de Hornes. Le prélat supplia en vain le duc d'Albe de se montrer accessible à la pitié, de différer au moins le supplice. Le duc d'Albe fut inexorable. Il ne resta à l'évêque d'Ypres qu'à se diriger vers le *Brood-huys* où il trouva le comte d'Egmont endormie. Il le réveilla, et trop ému pour s'acquitter de son funèbre message, il lui mit la fatale sentence sous ses yeux.

Le comte d'Egmont s'attendait peu à cette condamnation. Il répondit qu'il craignait peu la mort, dette inévitable de tous les hommes, mais que ce qui lui était le plus doulou-

1 Archives de Bruxelles et de Simancas.

reux, c'était l'atteinte portée à son honneur. « Voilà une « sévère sentence ! répéta-t-il après quelques moments. Je « ne pense pas avoir offensé le roi au point de mériter une « punition aussi terrible. Toutefois, si je me suis trompé, « que ma mort soit l'expiation de mes fautes ; mais qu'on « ne déshonore point les miens pour l'avenir, qu'on épargne « à ma femme et à mes enfants le double malheur de ma « fin et de leur ruine ! Mes glorieux services d'autrefois « méritent bien quelque miséricorde. »

Des sentiments non moins nobles respirent dans une lettre adressée à Philippe II, qu'il écrivit aux premières heures de cette journée, dont il ne devait pas voir la fin.

« Sire,

« J'ay entendu la sentence qu'il a pleu à Vostre Magesté « fere décréter contre moy ; et combien que jamais mon « intention n'at esté de riens traicter, ni faire contre la per- « sonne, ni le service de Vostre Magesté, ne contre nostre « vraye, ancienne et catholique religion, si est-ce que je « prends en patience ce qu'il plest à mon bon Dieu de « m'envoyer. Et si j'ay, durant ces troubles, conseillé ou « permis de fere quelque chose quy semble autre, c'a esté « tousjours avec une vraie et bonne intention au service « de Dieu et de Vostre Magesté et pour la nécessité du « temps. Par quoy, je prie Vostre Magesté me le par- « donner et avoir pitié de ma pauvre femme, enfans et « serviteurs, vous souvenant de mes services passés. Et « sur cest espoir m'en vois me recommander à la miséri- « corde de Dieu.

« De Bruxelles, prest à mourir, ce 5 de juin 1568.

« De Vostre Magesté, très-humble et léal vassal et ser-« viteur, LAMORAL D'EGMONT. »

Le comte d'Egmont s'était pieusement confessé à l'évêque d'Ypres et lui avait remis, comme dernier souvenir d'un mourant, une bague que trois ans auparavant lui avait donnée Philippe II. L'évêque d'Ypres lui avait indiqué l'Oraison Dominicale comme la prière qui pouvait le mieux sanctifier ses derniers moments. Mais aussitôt que le comte d'Egmont prononça ces mots : « Notre père... », ses yeux se remplirent de larmes, et il ne put continuer : il s'était souvenu que ses nombreux enfants n'auraient bientôt d'autre père que celui qui, du haut des Cieux, est invoqué par tous les hommes. « Combien notre nature est faible, « disait-il à l'évêque d'Ypres, puisqu'au moment où je ne « devrais plus penser qu'à Dieu, je ne puis bannir de mon « esprit l'image de ma femme et de mes enfants. »

Sur ces entrefaites tout se préparait pour le supplice. On a conservé le compte présenté par le capitaine de la justice pour les frais matériels auxquels il donna lieu. Rien n'est plus sinistre, ni plus sombre : un drap noir long de douze aunes, large de dix, à vingt-huit sous l'aune, pour couvrir l'échafaud ; deux bonnets de serge noire, à quatorze sous l'aune, qu'on abaissera sur les yeux des condamnés ; deux aunes et un quart de drap noir, à vingt-huit sous l'aune, pour les coussins sur lesquels ils s'agenouilleront devant le billot, et enfin six aunes de drap noir, au même prix, qu'on étendra sur leurs cadavres. La dépense totale est de quatre-vingt livres quatre sous [1]. On avait payé davantage

[1] Archives de Bruxelles, Conseil des Troubles, t. VII, f. 255.

pour orner les rues de Bruxelles de festons et de guirlandes à la nouvelle de la victoire de Saint-Quentin !

On avait dressé sur la place du marché, vis-à-vis de l'hôtel de ville, un vaste échafaud. Sur une table s'élevait un crucifix d'argent. Plus haut se voyaient deux pieux hérissés de fer. Vingt-deux enseignes espagnoles entouraient la place pour maintenir le peuple, dont l'indignation était si vive que le bourreau s'était caché pour éviter ses outrages, laissant à l'huissier à la verge rouge le soin de présider aux apprêts du supplice [1].

Le moment fatal approchait. Le comte d'Egmont se para pour la mort comme pour une fête ou pour une victoire. Il savait qu'il allait se trouver pour la dernière fois au milieu de ses compagnons d'armes, témoins de son supplice de même que naguère ils l'avaient été de sa gloire. Il avait revêtu une longue robe de damas cramoisi et au-dessus un manteau noir garni d'or. Il tenait à la main un chapeau orné de plumes.

A dix heures du matin, le comte d'Egmont sortit du *Brood-huys*, suivi du mestre-de-camp don Julian Romero, du capitaine Salinas et de l'évêque d'Ypres, tous vêtus de deuil. Il traversa lentement les compagnies espagnoles rangées en ordre de bataille. Ces soldats étrangers, dont plusieurs l'avaient eu pour capitaine dans leurs glorieuses campagnes, ne pouvaient retenir leurs larmes en recevant ses adieux. Arrivé sur l'échafaud, il prononça quelques paroles en rappelant ses services et ajouta que son seul

1 Le bourreau avait voulu fuir, disait-on, pour ne pas frapper le comte d'Egmont. Pont. Heut. p. 434.

regret était de ne pouvoir répandre son sang au service du roi. Il semblait toutefois que, malgré sa résignation, le souvenir de ses anciens exploits l'attachât à la vie, et que, par ces discours mêmes, il cherchât à la prolonger. « N'y « a-t-il point de grâce ? » dit-il enfin au capitaine Salinas en se tournant vers lui. Quand il reçut pour réponse un signe de tête négatif, on vit un mouvement convulsif errer sur ses lèvres, et ce fut avec une émotion visible qu'il ôta son manteau et qu'il s'agenouilla. Le bourreau leva aussitôt la hache, et le sang du comte d'Egmont rejaillit sur l'aube blanche de l'évêque d'Ypres [1]. Au même moment, un rideau s'était abaissé sur cette scène tragique, et le peuple n'avait appris ce qui s'était passé qu'en voyant placer, sur l'un des pieux ferrés, la tête sanglante du vainqueur de Saint-Quentin et de Gravelines [2].

« Ce fut l'an quinze cent soixante-huit que Bruxelles vit « s'accomplir l'acte qui nous frappa de stupeur.

« Un prince de grande autorité, le comte d'Egmont, se « laissa conduire, comme un mouton, au sacrifice.

« Dans les murs de Bruxelles, hommes et femmes, tous « pleuraient sur le noble comte d'Egmont.

« Il se dirigea courageusement vers le lieu où il devait « mourir. Seigneurs et bourgeois, dit-il, n'y a-t-il point de

1 Cruor percussi aspersit togam episcopi. Hist. ep. Ypr., p. 121.

2 Relation reproduite par Brantôme ; Strada, l. VII ; Suppl. de Strada, p. 258 ; Lettre de Thomas Stapleton, insérée dans l'Hist. ep. Yprensis p. 52 ; Vasquez, Los suc. de Flandes ; Mendoça (témoin oculaire), p. 28 ; Notes mss. de Gérard Corselius. — « Le comte d'Egmont a fini magnanimement », écrit Morillon à Granvelle. Poullet, Corr. de Granvelle, t. III, p. 262.

« grâce pour moi, noble gentilhomme et comte infortuné ?
« Personne ne répondit au comte d'Egmont.

« On le vit alors s'agenouiller et joindre les mains, et ses
« regards s'élevèrent avec calme vers le ciel. Dieu accueille
« son offrande ! Dieu venge le comte d'Egmont [1] ! »

Le hideux trophée que les Espagnols étalaient aux regards du peuple, révéla au comte de Hornes qu'il n'avait plus rien à espérer, et il s'offrit avec courage à la même mort [2].

Telle fut la douleur du peuple qu'au milieu même des soldats du duc d'Albe, il baigna des linges dans le sang qui rougissait l'échafaud, et qu'il se pressa à l'église de Sainte-Claire pour baiser ces deux cercueils de plomb sur lesquels pesait le fer de la tyrannie espagnole.

Ce même jour, 5 juin 1568, la comtesse d'Egmont était arrivée à Bruxelles, afin de visiter la comtesse d'Arenberg, dont le mari venait d'être tué en combattant contre les Gueux. La comtesse d'Arenberg put échanger avec elle ses larmes et de vaines consolations.

L'ambassadeur de France avait assisté à toutes les péripéties de ce drame affreux, mêlé à la foule. « J'ai vu, écri-
« vait-il à sa cour, tomber la tête, qui, par trois fois, fit
« trembler la France [3]. » *Magna omnium commiseratione*, dit Viglius, *quale certe exemplum multis seculis hîc non*

1 Willems, Oude vlaemsche liederen.

2 Le comte de Hornes fit son testament le 4 juin. Il y instituait son frère le baron de Montigny son héritier universel. Il léguait sa montre à Antoine d'Avila, faisait certains dons aux monastères de Weert et chargeait le curé de la Chapelle de distribuer des aumônes. Doc. inédits des Arch. des Pays-Bas, p. 167.

3 Relation publiée par Brantôme.

est visum [1]. Jean de Taxis dit aussi : *Magno omnium mœrore* [2].

Brantôme ajoute : « Il n'y eut personne qui ne pleurast « le comte d'Egmont, et n'y eut Espaignol qui ne le plai- « gnist [3]. Voire le duc d'Albe donna grande signifiance de « tristesse, encore qu'il l'eust condamné, car c'estoit un « des vaillans chevaliers et grands capitaines qui fust au « monde [4]. »

Le duc d'Albe écrivait au roi d'Espagne : « Vostre Majesté « peult considérer le regret que ça m'a esté de voir ces « pauvres seigneurs venus à tels termes et qu'il ayt fallut « que moy en fust l'exécuteur ; mais enfin je n'ay peu, ny « voulu délaisser ce que compète pour le service de Vostre « Majesté, *a mi me duele en el alma* [5]. »

« Le duc (d'après ce que Hessele racontait à Morillon), « at dit que la maladie qu'il avoit eue, estoit procédée du « regret qu'il avoit prins du commandement que luy avoit « faict Sa Majesté si exprès d'exécuter ceste sentence et « qu'il en avoit procuré de tout son pouvoir la mitigation..

1 Viglius ajoute : summa cum severitate quam Vargasio vulgus imputat. Lettre du 21 juin 1568.

2 Taxis, Comment.

3 Il est assez étrange que l'agent d'Élisabeth, Richard Clough, soit celui qui plaigne le moins le comte d'Egmont : « All men muche lamenting the count of Horne, but no man the count of Egmont, for that, as the saying is, he was the first beginner. » Lettre du 14 septembre 1567. — Jean le Petit rapporte que le comte de Hornes s'écria en apprenant sa condamnation : « C'est le comte d'Egmont qui est cause de tout ceci ; mais il n'y a « plus de remède ! »

4 Brantôme, t. II, p. 162.

5 Lettre du duc d'Albe, du 9 juin 1568. Reiffenberg, Corr. de Marg. de Parme, p. 253.

« Il at jecté des larmes aussi grosses que poix au temps où
« l'on estoit sur ces exécutions [1]. »

Vargas lui-même se sent ému en présence de l'exécution d'une sentence qui est son œuvre : « On a prononcé, écrit-
« il à Espinosa, les sentences de rébellion contre le prince
« d'Orange et les seigneurs absents en même temps que
« contre les comtes d'Egmont et de Hornes. On a d'abord
« fait justice la semaine dernière de vingt-trois gentils-
« hommes ; puis l'on a procédé à l'exécution capitale des
« comtes d'Egmont et de Hornes : chose fort utile et de
« grand exemple. Bien que tout ait passé par mes mains
« et que j'aie été présent à la sentence, il paraît au duc
« d'Albe que je n'aie pas fait ce que j'eusse désiré (*que yo*
« *no diese mi voto*) en ce procès, pas plus que les conseil-
« lers qui sont de ce pays. Ce qui reste, n'est pas si cri-
« minel, ni si urgent ; on pourra le tempérer par le par-
« don et la miséricorde, et je ne manquerai pas à mon
« devoir plus que je ne l'ai fait jusqu'ici ; mais, bien que
« j'aie fait tout ce que j'ai pu, jusqu'à apprendre la langue
« française, j'ai représenté au duc d'Albe que, si mon ser-
« vice lui a été quelque peu utile, j'espère qu'il obtiendra
« pour moi du roi l'autorisation de rentrer en Espagne [2]. »

C'est à Granvelle que Morillon adressait une lettre où

1 Lettre de Morillon, du 7 juin 1568. Groen, Suppl. p. 81. — Les mêmes sentiments se manifestaient parmi les officiers espagnols. J'ai déjà cité les efforts de Romero pour sauver le comte d'Egmont et je lis dans une lettre de Carvajal, du 8 mai 1568 : Cien vezes en dia me pudren la saugue persuadiendome a que quebre las ordenes del rey, y asi los soldados, como los que quebran ayudar a guardarlas. Yo no lo tengo de hazer, y, resistilo, se me acorta la vida. Brit. Mus., add. 28386.

2 Lettre de Vargas, du 8 juin 1568. Brit. Museum, Add. 28386.

il disait : « Il y at longtemps que j'ay cogneu par vos « lettres la peine que Vostre Seigneurie a prises pour ayder « le povre comte d'Egmont, et plusieurs le sçavent icy.. « Dieu sçait s'il m'a aussi cousté des larmes. Nous perdons « nostre noblesse : Dieu pardoint à ceulx qui en sont « cause [1] ! »

Straelen et Backerzele devaient subir le même supplice.

II.

IMPRESSION PRODUITE PAR LE SUPPLICE DES COMTES D'EGMONT ET DE HORNES.

Le retentissement de ce double supplice s'étendit dans toute l'Europe.

L'ambassadeur de Philippe II à Rome, don Juan de Çuniga, lui écrivait qu'il espérait que le pape se réjouirait de l'exécution des comtes d'Egmont et de Hornes ; mais nous n'en voyons aucune trace dans les lettres adressées par Granvelle au roi ; et nous savons que le pape Grégoire XIII, par un bref du 10 septembre 1574, engagea Philippe II à restituer les biens du comte d'Egmont à sa veuve et à ses enfants [2].

A Paris, Catherine de Médicis fit féliciter Alava en disant

1 Lettre de Morillon, du 14 août 1568. Poullet, Corr. de Granvelle. — Le duc d'Albe paraît avoir su mauvais gré à Granvelle des conseils de clémence qu'il adressait à Philippe II. Dès le 11 mars 1567, il lui écrivait qu'il eût à donner l'exemple de la réforme des abus en prenant certaines mesures à l'égard du chapitre de Malines. British Mus. Galba, C. III.

2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. 148.

que l'exécution avait été chose sainte et bonne, et qu'elle espérait que Dieu en réaliserait une semblable en France [1] ; mais Charles IX blâmait la mesure comme trop précipitée et jugeait que le duc d'Albe eût mieux fait de ne pas se priver de l'appui de deux capitaines qui, au jour du danger, auraient pu réparer la perte d'une bataille [2] ; et l'on connait des lettres patentes, du 26 juillet 1568, où il considère comme non avenue la confiscation des biens du comte d'Egmont situés en France, « en arguant manifestement « d'injustice le jugement [3]. »

Élisabeth seule, quelles que fussent ses sympathies pour tous ceux qui, aux Pays-Bas, résistaient à Philippe II, parut applaudir à une mesure telle qu'elle-même l'eût ordonnée. « Le duc d'Albe, disait-elle, a à ung coup tranché « les testes de ses prisonniers et les causes des guerres et « troubles qu'il sçavoit venir [4]. » Et elle ajoutait en répondant à l'ambassadeur espagnol don Guzman de Silva : « Quelle folie chez les hommes qui se prennent de pitié « pour ceux que l'on châtie [5] ! »

1 Embio me a dezir que havia sido la execucion muy sancta y buena y que esperava en Dios que yoberia otra de la qualidad en este reyno. Lettre d'Alava, du 18 juin 1568. Arch. Nat. à Paris, K. 1511.

2 Mejor guardar aquellas dos cabeças para reparar con ellas una perdida de una batalla. Même lettre.

3 Doc. français à Saint-Pétersbourg.

4 Labanoff, t. III, p. 287.—Plus tard Élisabeth, changeant de langage, loue sans réserve « le noble et valeureux comte d'Egmont, qu'on peult nommer « la vraie gloire de ce pays-là, lequel, pour les singulières victoires qu'il « obtint, estant au service du roy d'Espagne, ne se peult oublier d'estre « enregistré aux annales de ce pays et regretté à jamais. » Record Office, Papers of Holland, 1585.

5 Froude, t. IX, p. 322.

En Espagne, Philippe II reçut froidement le message qui lui annonçait l'exécution de ses ordres. Il répondit au duc d'Albe : « Je treuve ce debvoir de justice estre faict « comme il convient, combien que eusse fort désiré que ces « choses se eussent peu trouver en aultres termes et que « cecy soit advenu en mon temps. Mais personne ne peut « délaisser de se acquitter de ce en quoy il est obligé [1]. » Après avoir reçu les suppliques si touchantes de la comtesse d'Egmont et de l'évêque d'Ypres, il se bornait à ajouter dans une autre lettre au duc d'Albe : « Je compte ne répon- « dre ni à l'une, ni à l'autre.. Peut-être faudra-t-il conduire « les enfants du comte d'Egmont en Espagne. Avertissez- « moi sans faiblesse (*resolutamente*) de ce qui convient le « plus [2]. »

Mais, à côté de Philippe II, d'autres sentiments se faisaient jour : « La chose, écrivait Tisnacq à Viglius, a causé « beaucoup de compassion... Je vouldrois que nous puis- « sions une fois nous trouver ensemble pour parler libre- « ment [3]. »

Nous ne tarderons pas à voir qu'aux Pays-Bas la mort des comtes d'Egmont et de Hornes, loin de produire un effet utile et d'être un exemple fructueux, comme le disait le duc d'Albe [4], fit oublier les excès des Gueux et les effaça en quelque sorte dans les tristes images des sanglantes rigueurs de la domination espagnole.

1 Corresp. de Marg. de Parme, p. 253.

2 Lettre de Philippe II, du 16 août 1568. Doc. ined., t. XXXVII, p. 342.

3 Lettre de Tisnacq, du 29 juillet 1568. Arch. de Bruxelles, Doc. hist., t. XII.

4 Lettre du 9 juin 1568. Gachard, Corr. de Philippe II.

III.

CONFISCATION DES BIENS DU PRINCE D'ORANGE.

Aussitôt après le supplice des comtes d'Egmont et de Hornes, le duc d'Albe prononça la sentence qui condamnait le prince d'Orange. Elle portait qu'il s'était montré plein d'ingratitude puisqu'il devait moins sa fortune à l'héritage de ses pères qu'aux bienfaits de Charles-Quint ; qu'il avait préparé à Breda et à Hoogstraeten les complots ourdis à l'hôtel de Culenbourg ; qu'il avait excité les bourgeois de Valenciennes à se révolter ; qu'il avait engagé Brederode à se déclarer le chef des rebelles en faisant de Viane sa citadelle ; qu'il avait fait exhorter les magistrats de Middelbourg à ne pas recevoir de garnison ; qu'il avait fourni aux soldats du camp d'Austruweel des armes et des vivres. On rappelait enfin le combat récent où avait succombé le comte d'Arenberg. Il avait été à la fois la tête, l'auteur, le protecteur et le fauteur de toutes les rébellions et de toutes les séditions. Ordre était donc donné aux officiers de justice de saisir le prince d'Orange et de l'amener sous bonne garde à Bruxelles [1].

La peine de la confiscation des biens était appliquée au prince d'Orange [2].

Les noms des plus illustres seigneurs des Pays-Bas allaient être inscrits au registre des confiscations. Le revenu du prince d'Orange était évalué à cent cinquante-deux mille

1 Doc. ined. t. I, p. 428 ; Vasquez, Los sucesos de Flandès.

2 Sur ces biens, voyez Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 249.

florins ; celui du marquis de Berghes à cinquante-un mille florins ; celui du comte de Culenbourg à trente-deux mille florins ; celui du comte de Hoogstraeten à dix-sept mille florins ; celui du baron de Montigny à onze mille florins.

Le revenu du comte d'Egmont n'était pas de moins de soixante-trois mille florins. Il possédait des hôtels à Bruxelles, à Malines, à Gand, à Bruges, à Arras ; mais tout se trouvait en la main du roi, et sa famille languissait dans la misère.

Quant au comte de Hornes, son revenu s'élevait à peine à huit mille cinq cents florins [1].

IV.

MORT DE DON CARLOS.

Le monarque qui avait repoussé la prière d'une veuve et de onze orphelins, était père aussi, père d'un seul fils âgé de vingt-trois ans, qui était appelé par sa naissance à recueillir l'héritage de ces vastes états sur lesquels se levait et se couchait le soleil.

Le 24 juillet 1568, à une heure après minuit (c'est-à-dire sept semaines après la mort du comte d'Egmont), don Carlos rendait le dernier soupir.

Trois mois après, la jeune et charmante reine d'Espagne, Élisabeth de France que don Carlos avait tendrement chérie [2], descendait dans la même tombe [3].

1 Archives de Simancas.

2 La quale diceva che gli era amorevoglissima. Lettre de l'arch. de Rossano, du 30 mars 1568.

3 Je ne puis que renvoyer à l'érudit travail de M. Gachard.

Sombres mystères qu'après trois siècles l'histoire n'a pu encore approfondir [1].

Don Carlos n'avait été malade que pendant quatre jours. « Le bon père, écrit Tisnacq, ne peult faillir de y avoir « le sentiment naturel que chacun peult présupposer ; » mais il ajoute : « Les langues ici sont fort desbridées et « plus à mon jugement que ailleurs, et les discours fort « imprudens [2]. »

L'ambassadeur anglais à Madrid mandait à Cecil que don Carlos était mort « non sans grand soupçon de poi- « son [3]. »

L'envoyé florentin Alamanni rappelait plus tard ce qui fut fait au prince d'Espagne [4].

Le grave Strada, après avoir rapporté que, pendant une captivité de six mois, Philippe II ne se laissa toucher par aucune prière, hésite entre la mort causée par le chagrin et la mort violente : *animi ægritudine, si modo vis abfuit* [5].

Brantôme n'hésite pas à se prononcer pour la mort violente et donne à ce sujet des détails précis [6].

Ce mot de Philippe II était resté célèbre : « que si son

1 Déjà dans une lettre du 19 août, Alava mentionne le bruit que la reine d'Espagne a pris du poison. Arch. Nat. à Paris, K. 1511. — Les derniers mots d'Élisabeth à Fourquevaulx furent : « Dites à mon frère qu'il se « montre roi et seigneur. Il le doit à son royaume. » Ibid. K. 1513.

2 Lettre de Tisnacq, du 24 juillet 1568. Arch. de Bruxelles, Doc. hist. t. XII, p. 105.

3 Not without great suspicion of a taste. Lettre de John Mann, du 5 août 1568. Record Office.

4 Desjardins, Rel. de la France et de la Toscane, t. III, p. 909.

5 Strada, p. 379.

6 Brantôme, t. II, p. 103. Cf. t. VIII, p. 5.

« fils devenait hérétique, il porterait lui-même le bois pour « le brûler [1]. »

Dans un entretien qui eut lieu entre Catherine de Médicis et don Francès de Alava peu après l'arrestation de don Carlos, on mentionne à la fois son intention de fuir d'Espagne, un autre dessein qu'on n'indique pas (celui de frapper son père [2] ?) et le refus de se confesser et de communier aux fêtes de Noël 1567 [3]. On parlait d'une lettre de don Juan, où l'on disait que don Carlos lisait des livres hérétiques, qu'il avait des arquebuses dans son appartement, qu'il conspirait contre le roi. « Tout cela, assure Alava, « n'est qu'une invention des Huguenots ; mais ils sont « désolés, car personne plus que don Carlos ne pouvait, à « leur avis, empêcher l'exécution des desseins formés par « le roi. Il y avait donc, pour mettre la main sur lui, les « plus graves motifs, et une répression exemplaire était « réclamée par l'honneur du roi [4]. » — « La mort de don « Carlos, écrira-t-il plus tard, fait le désespoir des héré-

1 Cabrera.

2 Voir Strada. « Si le père le hait, le fils ne fait pas moins. » Lettre de Fourquevaulx, du 12 septembre 1567. — Il existe sur l'arrestation de don Carlos une lettre fort intéressante de l'ambassadeur espagnol à Rome Çuniga, du 5 mars 1568. On avait appris que Catherine de Médicis avait dit au cardinal de Sainte-Croix que cela avait eu lieu parce qu'il avait voulu tuer son père et qu'on avait trouvé chez lui des livres hérétiques. Le pape (el santo viejo) en fut très-étonné et fit chercher Çuniga qui répondit que c'était sans doute une grande méchanceté et une invention des hérétiques. Le lendemain, un courrier d'Espagne confirma la nouvelle ; mais Requesens eut soin d'annoncer au pape qu'il ne fallait pas ajouter foi aux motifs allégués à Paris par la reine-mère. British Mus. add. 28703.

3 Précis des lettres d'Alava. Arch. Nat. à Paris, K. 1507.

4 Diverses lettres d'Alava. Arch. Nat. à Paris, K. 1509.

« tiques, car il leur paraissait le seul qui pût briser le joug « de son père [1]. »

Les récits des historiens espagnols, les dépêches de Philippe II lui-même dépeignent don Carlos comme livré à des accès de frénésie, qui expliquent de sa part toutes les violences et toutes les haines [2] ; mais nous ne pouvons oublier qu'il eut longtemps pour ami don Juan à qui il offrit un anneau de diamants, qu'il avait fait orner son appartement d'une tapisserie qui représentait la bataille de Pavie et qu'à côté de Tacite, de Salluste et de Plutarque il aimait surtout à lire l'histoire de Charles-Quint [3].

1 Lettre d'Alava, du 19 août 1568. Arch. Nat. à Paris, K. 1511.

2 Por la durezza que se entendia de su condition natural... Rabiava, se mordia, echava bozes de verse preso. Lettres d'Alava, du 16 et du 28 février 1568. Arch. Nat. à Paris, K. 1509.

3 Doc. ineditos, t. XXVII, p. 84. Don Carlos envoya un jour deux cents ducats à Guichardin pour son livre sur les Pays-Bas.

CHAPITRE VIII.

LES PAYS-BAS. — LA CAMPAGNE DU PRINCE D'ORANGE.

(juin 1568 — novembre 1568).

Manifeste du prince d'Orange. — Défaite de Louis de Nassau à Gemmingen. — Campagne du prince d'Orange. — Les supplices.

I.

MANIFESTE DU PRINCE D'ORANGE.

Le prince d'Orange avait vu échouer les négociations qu'il avait ouvertes avec Marguerite de Parme : il devait attendre encore bien moins de succès de celles qui s'adressaient à Philippe II et au duc d'Albe [1].

Certes, le prince d'Orange ne pouvait guère se trouver tranquillisé, quand on plaçait sous ses yeux des lettres comme celle que Philippe II adressait à son ambassadeur à Vienne Chantonay : « Vous pouvez assurer le duc Auguste de Saxe « que je me réjouirais beaucoup de voir le prince d'Orange

1 Dès le 25 mars 1568, le prince d'Orange adressait à son agent Basius des instructions, d'après lesquelles tous ceux qui entreraient à son service et formeraient des garnisons, seraient tenus de prêter serment à lui d'abord, puis aux villes et à la religion réformée, le tout au service et pour le maintien du roi. Groen, t. III, p. 196.

« se justifier et recouvrer ses biens. Il peut compter sur « une justice impartiale, et jamais on n'a pu soupçonner le « contraire chez le duc d'Albe [1]. »

Le supplice des comtes d'Egmont et de Hornes vint bientôt détruire les illusions du Taciturne, s'il avait pu en conserver. Cependant le prince d'Orange croyait, selon sa coutume, devoir publier l'apologie de sa conduite avant de tirer l'épée. L'art et l'influence de la parole l'emportaient, à ses yeux, sur les hasards du combat.

Le 19 juin 1568, le prince d'Orange adressa à son ami Lazare Schwendi une longue lettre destinée à être lue par l'empereur, où il exposait, à propos du supplice des comtes d'Egmont et de Hornes, que tous leurs amis étaient tenus de se réunir contre la tyrannie du duc d'Albe et qu'il se voyait « constraint de se mettre en debvoir de s'opposer « contre ses barbares et inhumaines cruautés. » Il espérait donc que Sa Majesté Impériale, loin de s'en irriter, daignerait plutôt, « selon sa bénignité et clémence naïfve », les aider à remettre les Pays-Bas en leur ancienne liberté [2].

Le prince d'Orange crut aussi devoir faire parvenir à la reine d'Angleterre un mémoire où il réclamait instamment son appui [3]. Il avait envoyé même à Londres le sieur de Dolhain avec une lettre où, après avoir répété ce qu'il avait dit ailleurs sur les cruautés inouies et les tyrannies exécrables du duc d'Albe, il lui remontrait que tout cela ne tendait qu'à extirper la pure parole de Dieu. C'était mû de zèle et de dévouement pour Philippe II qu'il levait contre

1 Lettre de Philippe II, du 20 mai 1568. Groen, Suppl. p. 81.
2 Lettre du prince d'Orange, du 19 juin 1568. Groen, t. III, p. 244.
3 British Museum, Calig. E. VI, f. 39.

lui l'étendard de la rébellion. En effet, le péril de voir les Pays-Bas réduits à une extrême misère et désolation ne pouvaient laisser indifférents « ceulx qui ont si vraye et « sincère affection au service de Sa Majesté, comme sans « jactance j'ai tousjours eue ». Philippe II lui-même l'avait commis à la défense du pays contre de telles oppressions. Il s'était donc vu contraint, quoiqu'à son grand regret, de venir à cette extrémité de prendre les armes pour arracher à l'oppression les pauvres chrétiens et pour remettre, sous l'obéissance du roi, les Pays-Bas en leur ancienne prospérité. Il priait Élisabeth d'écouter le sieur de Dolhain en ce qu'il était chargé de lui faire connaître en son nom [1]. Une autre lettre spéciale était destinée à Cecil [2].

Cependant Élisabeth paraît avoir accueilli assez mal le message du Taciturne ; car un ordre royal défendit de recevoir les pirates (ainsi nommait-on les Gueux) dans les ports d'Angleterre [3].

En même temps, le prince d'Orange écrivait à Charles IX qu'il ne ferait rien contre lui [4] ; mais cette assurance se conciliait peu avec les actives négociations qu'il poursuivait avec les Huguenots.

Il fallait, avant de tenter l'invasion des Pays-Bas, s'assurer un solide appui, et le Taciturne le chercha en France.

1 Doc. inéd. sur l'hist. du XVI[e] siècle, p. 226 (21 août 1568). Des négociations entre le prince d'Orange et Élisabeth étaient engagées depuis le mois de juin. Cabala, p. 148.

2 Lettre du prince d'Orange, du 22 août 1568, citée par M. Froude.

3 Murdin, p. 765 (15 juillet 1568). On trouve au Record Office la minute, de la main de Cecil, d'un projet de traité avec Philippe II. (Conway-papers).

4 Lettre d'Alava, du 26 août 1568. Arch. Nat. à Paris. K. 1511.

Languet, si bien instruit de tout ce qui se passait, mentionne l'alliance qui fut conclue entre le prince d'Orange, le prince de Condé et l'amiral de Coligny. C'était le seigneur de Lumbres qui avait été chargé de la négocier. « Je « ne suis, disait-il, qu'un pauvre gentilhomme, mais cela « changera bientôt. » Une minute de ce traité est parvenue jusqu'à nous. Le prince d'Orange, Condé et Coligny y déclarent qu'ils ont devant les yeux la gloire de Dieu et la loyauté due à leurs princes, qui trompés par de perfides conseillers s'exposent à perdre à la fois l'affection de leurs sujets et leurs royaumes. C'est pour résister à cette tyrannie qui tend à l'extermination de la vraie religion, de la noblesse et des autres gens de bien, qu'ils s'engagent, comme princes et comme hommes de bien, à rechercher la gloire de Dieu, le profit des rois, le bien public et la liberté de la religion ; et comme ce but ne peut être atteint, à raison des grandes forces de leurs adversaires, que par une vraie intelligence et alliance chrétienne, ils ont promis de se secourir l'un l'autre de toutes leurs forces et de tout leur pouvoir. Cette alliance est entendue en ce sens que chacun, le secours ayant été donné, se retirera du pays pacifié en se contentant du paiement de ce qui lui est dû, mais que les pays pacifiés continueront à aider les autres, comme s'ils se trouvaient dans la même peine. Elle devait du reste rester ferme et inviolable pour le service de Dieu, des rois et du bien public sans lequel il ne peut y avoir pour les rois de situation florissante [1].

1 Groen, t. III, p. 284. — Au mois de juin 1568, on découvrit un complot formé par les Gueux et les Huguenots pour s'emparer de la citadelle de Cambray. Lettre d'Alava, du 21 juin 1568. Arch. Nat. à Paris, K. 1511.

Le moment était venu d'adresser aux populations des Pays-Bas un long manifeste « contenant l'occasion de « l'inévitable défense de Son Excellence contre l'horrible « tyrannie du ducq d'Albe, de ses adhérens et de sa troupe « sanguinaire. » Le Taciturne affirmait que pendant les troubles il avait employé corps et biens à maintenir la paix publique ; il protestait contre les proclamations blasphématoires et les injures dirigées contre sa personne. La défense qu'il entreprenait, n'avait d'autre but que l'honneur de Dieu, le profit du roi d'Espagne et aussi de l'empereur qui, comme son successeur dans les États des Pays-Bas, y prétendait bon droit, et enfin l'extirpation de la grande, inouie et plus que barbare fureur du duc d'Albe. Il reprochait à Granvelle d'avoir introduit l'Inquisition, et au duc d'Albe d'en avoir accru les rigueurs. Les serments et les priviléges étaient méconnus ; et sans doute cette horrible fureur et tyrannie ne s'exerçait que contre la volonté du roi, « duquel (suyvant son accoustumée clémence et dou- « ceur) jamais son intention n'a esté telle. » Les promesses faites aux seigneurs, lors de leur requête, n'étaient pas observées ; et les rigueurs étaient poussées à ce point que, quels que fussent les services rendus au roi « (et encores de « présent il estoit enclin de cœur à en faire davantage »), il ne pouvait ajourner plus longtemps la résistance que son devoir commandait de leur opposer. Dans cette tâche, il réclamait le secours de tous ceux qui voudraient faire une œuvre agréable à Dieu et porter leur bon roi à reconnaître les déloyales pratiques dont on se servait en son nom [1].

[1] Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 256.

Quelle que fût l'habileté du prince d'Orange dans ses négociations, la lenteur de ses résolutions allait produire pour le parti des Gueux de désastreuses conséquences.

II.

DÉFAITE DE LOUIS DE NASSAU A GEMMINGEN.

Le duc d'Albe, après avoir présidé au supplice des comtes d'Egmont et de Hornes, s'était hâté d'aller rejoindre son armée. Il voulait venger la défaite d'Heyligerlée et la mort du comte d'Arenberg.

Au moment où le comte de Nassau allait avoir à supporter tout l'effort de l'armée espagnole, où était le prince d'Orange que le comte Louis de Nassau avait supplié « de « passer outre le plus tôt possible et de tout remettre en « la main de Dieu ? »

Le comte de Hoogstraeten insistait vivement près du Taciturne pour que l'on secourût sans délai le comte Louis de Nassau ; et l'on a conservé la réponse que le prince d'Orange chargea Philippe de Marnix de porter à son frère [1]. On y peut voir qu'il refuse les capitaines et l'artillerie qu'on lui demande ; mais il lui conseille d'accepter les secours qui lui ont été offerts en Angleterre [2]. De plus, le prince d'Orange engage Louis de Nassau à se retirer dans quelque place fortifiée. Que l'on ne compte pas sur lui. Il n'espère

1 Au dos de ce document, le prince d'Orange a écrit de sa propre main : *Den abscheit, den wir dem hern von Saint-Aldengon gegeben haben unserem brudren anzuzaigen.*

2 Le ministre Taffin avait été envoyé en Angleterre. Groen, t. III, p. 272.

point pouvoir réunir ses troupes avant les premiers jours du mois d'août. Il n'a pas d'argent pour payer beaucoup de reîtres ; mais il compte sur les sept ou huit mille Huguenots qui s'arment en France [1].

Ni les Anglais, ni les Huguenots n'étaient là pour faire face à un péril imminent.

Louis de Nassau se vit forcé de lever précipitamment le siége de Groeninge, et le 17 juillet il adressait à son frère une lettre dictée par de sombres préoccupations. Il lui rappelait ses instances restées sans réponse satisfaisante, lui dépeignait ses dangers, lui exposait les motifs de sa retraite [2].

Quatre jours après, le duc d'Albe acculait Louis de Nassau près de Gemmingen sur la rive gauche de l'Ems et le forçait à livrer bataille. Tel fut l'élan de l'armée espagnole animée par la présence du duc d'Albe que les Gueux ne résistèrent point. Huit mille d'entre eux tombèrent sous les coups des vainqueurs. Louis de Nassau fut réduit à se jeter à la nage dans les eaux de l'Ems pour échapper au même sort, et l'on porta au duc d'Albe la cuirasse qu'il avait laissée sur l'autre rive (21 juillet 1568) [3].

L'armée de Louis de Nassau était complètement détruite. « L'ambassadeur d'Espagne, écrit Cecil, est fier comme un « Amadis [4]. »

1 Groen, t. III, p. 257.

2 Groen, t. III, p. 264.

3 Lettres du duc d'Albe, du 15 et du 22 juillet 1568, et relation du combat de Gemmingen (Doc. hist., t. XII. Arch. de Bruxelles) ; Lettre du duc d'Albe, du 17 juillet 1568. Bull. de la Comm. d'hist. 1e s., t. XVI, p. 371 ; Relation du 21 juillet 1568. Doc. ined. t. XXX ; Lettre de Norris, du 7 août 1568 (Record Office).

4 Lettre de Cecil, du 10 août 1568, Cabala, p. 151.

A peu près au même moment où les Gueux succombaient à Gemmingen, les Huguenots subissaient un grave échec en Normandie.

Le seigneur de Cocqueville, appelé à une autre époque à représenter la Picardie dans la conspiration de la Renaudie [1], avait été chargé du commandement des Huguenots qui devaient envahir la West-Flandre ; mais à peine s'était-il mis en marche avec deux mille fantassins et trois enseignes de cavalerie, qu'il fut attaqué près de Saint-Valéry par le maréchal de Cossé. Après une courte résistance, les Huguenots lâchèrent pied, et leur chef fut arrêté et mis à mort [2].

III.

CAMPAGNE DU PRINCE D'ORANGE.

Rien ne ralentit davantage les armements du Taciturne que la nouvelle de la sanglante défaite essuyée par Louis de Nassau ; et sans doute il blâma la fatale imprudence de son frère qui avait tout compromis.

Six semaines se sont écoulées depuis le combat de Gemmingen, lorsque le prince d'Orange adresse à tous les sujets des Pays-Bas une nouvelle proclamation qui doit annoncer sa prise d'armes. C'est une harangue assez diffuse où l'on

1 Aubigné, t. I, p. 93.

2 Lettre de Catherine de Médicis à don Francès de Alava, du 20 juillet 1568. Arch. Nat. à Paris, K. 1510? ; Lettre de Norreys, du 14 juillet 1568, Record Office ; Dupleix, p. 695. — D'après Catherine de Médicis, plusieurs Flamands se trouvèrent parmi les prisonniers.

reproche aux Espagnols d'avoir empêché le voyage de Philippe II aux Pays-Bas afin que les plaintes de ses sujets ne pussent éclairer « sa naïfve débonnaireté, » où le Taciturne s'attribue l'honneur d'avoir fait parvenir au roi des avertissements fondés sur la fidélité et le zèle pour son service. C'est aussi pour le service du roi qu'il prend les armes afin de résister à la cruelle tyrannie des Espagnols ; et, comme chaque homme de bien est tenu de maintenir l'honneur de Dieu, la grandeur de son prince, la liberté de son pays, il espère que tous les fidèles sujets du roi rejoindront l'armée qu'il a formée, selon sa devise, *pro lege, rege et grege* [1].

Le lundi 13 septembre, le prince d'Orange quitta Andernach [2]. Ses forces se composaient de sept mille reîtres et

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. VI, p. 269. Cf. ibid. p. 276. — Le comte de Hoogstraeten écrivait le 24 août 1568 que l'armée du prince d'Orange s'accroissait rapidement et qu'on l'exerçait à tirer à la cible en attendant le moment où elle pourrait tirer sur les ennemis. Groen, t. III, p. 281.

2 Le prince d'Orange était arrivé, le 17 septembre, près de Cologne à Kerpen d'où il adressa une lettre au duc Christophe de Wurtemberg. — « C'est une chose remarquable, écrivait Alava au duc d'Albe le 19 septembre 1568, que de voir l'attention que l'on porte ici à ce qui adviendra au prince d'Orange et la confiance que l'on paraît avoir que le prince d'Orange ne permettra à aucun des siens de causer le moindre tort au roi de France. Le cardinal de Lorraine m'a fait dire qu'un espion qu'il avait envoyé au camp du prince d'Orange, avait rapporté qu'il avait cinq ou six mille chevaux et dix à douze mille hommes de pied, sans y comprendre trois mille hommes recrutés dans les Pays-Bas, dont on fait peu d'estime. Il n'a que dix pièces d'artillerie ; et, comme il voit que Votre Excellence est à la fois prudente et forte, il perd courage ; et le cardinal de Lorraine ne serait pas étonné qu'il abandonnât l'entreprise des Pays-Bas et se dirigeât vers la France. Le cardinal de Lorraine désirerait savoir si en ce cas Votre Excellence le suivrait pour s'opposer à sa marche. » Arch. Nat à Paris, K. 1510.

de treize à quatorze mille hommes, dont neuf à dix mille Allemands, le reste Français, Lorrains et Wallons.

Le comte Louis de Nassau avait rejoint le prince d'Orange. Près de lui se trouvaient le comte de Hoogstraeten, le seigneur de Batenburg, dont les frères avaient été naguère décapités par l'ordre du duc d'Albe [1], les seigneurs de Risoir et de Carloo, qui avaient échappé au désastre de Daelhem, le seigneur de Louverval, Thierri Sonoy et enfin le bâtard de Hames, à qui Louis de Nassau lors de son expédition d'Heyligerlée avait voulu confier le commandement de son artillerie [2].

Les colonels allemands étaient nombreux, et l'on remarquait, parmi les chefs des Huguenots qui combattaient sous la même bannière, Renty, Mouy, Autricourt et le capitaine la Personne, dont le nom reparaîtra à plusieurs reprises dans ces récits.

A peine l'armée du prince d'Orange s'est-elle mise en marche qu'une sédition éclate autour de lui. Les soldats gascons que lui avait envoyés le prince de Condé, pillaient le pays ; ils tuent le prévôt du camp qui veut réprimer leurs excès. Le Taciturne accourt avec le bâtard de Hames. La balle d'un des mutins s'aplatit sur le pommeau de l'épée du Taciturne. Une autre frappe mortellement le bâtard de Hames, qui meurt ainsi sous les coups des siens. « On l'es- « timoit, écrit l'ambassadeur français Ferrals, ung fort « vaillant homme, et le prince a esté grandement marry

1 On trouve en 1582 une requête adressée au duc d'Alençon, où le comte de Manderscheid rappelle tous les services rendus par la famille de Batenburg. Brit. Mus. Galba, c. VII.

2 Groen, t. III, pp. 232 et 261.

« de la mort d'iceluy pour ce qu'il sçavoit mieulx l'adresse « de tous ces pays que nul aultre, sur lequel il se reposoit « fort [1]. » Nicolas de Hames manquera, ainsi que Brederode, à la lutte que leurs vœux avaient si longtemps appelée [2].

Cette sédition ayant été calmée à grand'peine, le prince d'Orange s'arrête plusieurs jours au château de Witthem qui appartient au comte de Culenbourg [3]. Pourquoi ces retards et cette attente ? C'est qu'il a formé des intelligences à Liége et qu'il espère que cette ville lui sera livrée ; mais le complot est découvert, et l'évêque de Liége, malgré les instances qu'on lui adresse, s'oppose au passage des Gueux.

Le duc d'Albe profite des hésitations du prince d'Orange pour se préparer à le combattre. Il fait publier, le 19 septembre 1568, le réglement militaire qui sera observé sous les peines les plus sévères. Il défend la maraude, le pillage, le blasphème. Le nombre des courtisanes sera réduit à six par compagnie [4].

Puis il se dirigea vers Maestricht afin de s'opposer au passage de la Meuse et adressa à ses troupes une longue harangue où il leur rappela qu'étant lieutenant de Charles-Quint il avait été le témoin de leur valeur, où il retraça

1 Lettre de Ferrals, du 19 septembre 1568. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 465.

2 Lettre de Morillon, du 15 septembre 1568. Poullet, Corr. de Granvelle ; Languet, Epist. secretæ, l. I, p. 71 ; Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 42.

3 Voyez les récits de Bor et de Meteren.

4 Arch. de Bruxelles. Brantôme (t. VII, p. 87) dit des courtisanes qui accompagnaient les troupes espagnoles, « qu'en parures elles paraissoient princesses. »

leurs exploits sous Gonzalve de Cordoue, Cortez et Pizarre, où il n'oublia même pas les victoires de Saint-Quentin et de Gravelines [1].

De même que le duc d'Albe, le prince d'Orange exhorte ceux qui le suivent, à rivaliser de courage [2]. Le 6 octobre il parvient à traverser la Meuse ; le 8, il marche sur Tongres et de là vers Saint-Trond en brûlant partout les églises et les monastères [3].

« Toute notre attention, écrit Cecil, est fixée sur ce « qui va se passer dans les Pays-Bas. Cela intéresse toute « la chrétienté et la gloire de Dieu [4]. »

Le duc d'Albe était encore en ce moment près de Maestricht. Il considéra que le prince d'Orange lui était fort supérieur en cavalerie et qu'il était dangereux de l'attaquer dans un pays de plaines ; que ne pouvant compter sur des renforts il devait ménager prudemment ses forces ; qu'il était de son intérêt de laisser l'ennemi épuiser ses ressources puisque l'hiver approchait [5]. Il résolut donc de placer de fortes garnisons dans les villes et de se borner à observer les mouvements du prince d'Orange afin de l'inquiéter sans relâche [6]. Comme un capitaine reprochait au duc d'Albe sa retraite en s'écriant : « Le duc d'Albe ne veut pas com-

1 Brantôme, t. VII, p. 120 ; Pont. Heut. p. 440.

2 Pont. Heut. p. 440.

3 Lettre du duc d'Albe, du 22 novembre 1568 (Arch. de Bruxelles).

4 Lettre de Cecil, du 3 août 1568, Cabala, p. 151.

5 Repererat hic Annibal cunctatorem Fabium qui neque desperato furore hostium, neque suorum vocibus ac pene conviciis moveretur. Strada.

6 Lettres du duc d'Albe, du 7 et du 14 octobre 1568. Arch. de Bruxelles. D'après Strada, l'armée du duc d'Albe était à peu près inférieure de moitié à celle du prince d'Orange.

« battre, » — Sachez, lui répondit-il, que le rôle d'un géné-
« ral est de vaincre [1]. »

Le 12 octobre, les Espagnols taillent en pièces quelques centaines de traînards qui se sont attardés à charger leurs chariots du butin des églises. Le duc d'Albe a donné l'ordre de pendre les sujets du roi. Quant aux Allemands, on les dépouille jusqu'à la chemise [2].

Le 20, un combat plus sérieux s'engage au passage de la Jauche [3]. L'arrière-garde de l'armée du prince d'Orange composée de ses meilleures troupes perd trois mille hommes. Le comte de Hoogstraeten est grièvement blessé [4].

Cependant un corps de Huguenots s'était formé à Chauny sous les ordres du seigneur de Genlis [5]. Ils avaient traversé la Meuse près de Charlemont et s'étaient jetés dans les Ardennes où ils saccagèrent le célèbre monastère de Saint-Hubert [6]; puis ils s'étaient portés vers Wavre : ce fut près de là qu'ils rejoignirent le prince d'Orange, alors que son armée affaiblie avait le plus grand besoin de renforts. En ce moment, le seigneur de Genlis avait avec lui trois mille chevaux et mille hommes de pied [7].

1 Mendoça, Comm. t. I.

2 Lettre du duc d'Albe, du 23 juin 1568. Corr. de Philippe II, t. II, p. 666; Lettre d'Albornos, Arch. Nat. à Paris, K. 1511.

3 Voyez la relation si intéressante de Courtewille. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 319. On peut y comparer celle d'Albornos. Arch. Nat. à Paris, K. 1511[94].

4 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 50.

5 Lettre du duc de Lorraine (Coll. d'autographes, Arch. de Bruxelles).

6 On raconta depuis qu'en expiation du sac du monastère de Saint-Hubert, le seigneur de Genlis mourut de la rage. Dupleix, p. 705.

7 Le duc d'Albe estimait peu le corps commandé par Genlis. Si l'on ne compte pas trois cents chevaux et trois cents fantassins en état de combat-

Le prince d'Orange n'était qu'à six lieues de Bruxelles ; il espérait qu'un mouvement populaire y éclaterait en sa faveur ; mais la crainte des rigueurs du duc d'Albe glaçait le courage de ses partisans.

On met en délibération dans le conseil du prince d'Orange s'il ne convient pas de se porter vers la Flandre où le duc d'Albe n'a que peu de forces. On pourrait s'y emparer de quelque port où aborderaient les secours attendus d'Angleterre, qui ont manqué à Louis de Nassau lors de la journée de Gemmingen [1].

Peut-être jugea-t-on que ce plan eût eu pour conséquence de perdre toutes les communications qu'il fallait conserver avec l'Allemagne ; et, après quelque hésitation, le prince d'Orange se dirigea vers Tirlemont qu'il trouva en bon état de défense.

Le prince d'Orange constatait tristement « qu'il n'avoit « trouvé ayde, ny faveur de personne [2]. »

Le mauvais temps arrivait ; de fortes pluies étaient tombées, et le prince d'Orange se décida à commencer son mouvement de retraite [3] ; mais, quand on arriva aux bords

tre, « le reste est ung populace de bourgeois des villes et paysans sans « armes avecq femmes et enfans, qui n'est que pour augmenter la chièreté « du pain. » Lettre du duc d'Albe, du 17 octobre 1568 (Arch. de Bruxelles).

1 Lettre de Ferrals à Charles IX. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, pp. 463-467. Cf. la lettre d'Ybarra, écrite à Tongres le 12 octobre 1568. British Museum, Add. 28386, f. 181.

2 Groen, t. III, p. 311.

3 Cum novies ac vicies castra mutasset ac semper lateri incedentem haberet Albanum qui militiæ vetus, captato ubique potiore situ, prohibere aggressiones urbium posset, extrahi ad periculum universæ pugnæ nulla arte, nulla vi posset. Strada.

de la Meuse, les eaux étaient grossies au point que l'on ne pouvait plus passer à gué. Il n'y avait d'autre ressource que de traverser la ville de Liége. En vain le prince d'Orange adressa-t-il successivement ses prières et ses menaces à l'évêque Gérard de Groesbeek ; en vain dirigea-t-il contre les murs de la cité les huit canons qui lui restaient [1] : il lui fallut se résoudre à chercher ailleurs son salut, et son armée, brûlant tous les villages où elle passait, afin d'arrêter la poursuite du duc d'Albe [2], se porta rapidement par Jauche, Gembloux, Gosselies et Binche jusqu'au Quesnoy où l'avant-garde du duc d'Albe, s'étant imprudemment avancée, reçut un assez grave échec [3].

Le 17 novembre, le prince d'Orange franchit les frontières de France [4].

Le duc d'Albe put écrire à Philippe II que la campagne était achevée à l'honneur du roi et que les rebelles, sans avoir rien pu faire, étaient sortis de ses États, défaits, mourant de faim, ayant vu la plus grande partie de leurs gens passés au fil de l'épée [5].

1 Doc. ineditos, t. XXXVII ; Lettre de Ferrals, du 6 novembre 1568. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 467.

2 Lettre du duc d'Albe, du 22 novembre 1568 (Arch. de Bruxelles).

3 Commisso plusquam velitari prælio, fugatis aliquot Hispanorum Germanorumque signis ac multis eorum interemptis, superiorem cladem Orangius utcumque compensavit. Strada.

4 Relation publiée par M. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 319. — Marie Stuart écrivait le 17 décembre 1568 : « Quant au bruit que l'on fait courir en Escosse de ce qui se passe en troubles de Flandres, ce sont toutes mensonges, car le prince d'Orange a esté chassé des Pays-Bas. »

5 Lettre du duc d'Albe, du 23 novembre 1568. Gachard, Corr. de Philippe II, t. III, p. XIII.

« Le prince d'Orange, écrit Granvelle, a perdu tout cré-
« dit par suite du mauvais succès de son entreprise, et à
« la vérité il sçait peu de ce mestier de la guerre pour
« tant en présumer [1]. »

Le protestant Languet ne jugeait pas moins sévèrement la prise d'armes du Taciturne : « L'expédition du prince
« d'Orange, écrivait-il, a eu l'issue la plus malheureuse.
« On n'a rien su faire qui valût quelque chose [2]. »

Parmi les amis de Philippe II, il en était qui eussent souhaité que le duc d'Albe fît quelque chose de plus. L'évêque d'Ampurias écrivait au roi que pour assurer la paix des Pays-Bas il ne devait pas se contenter de vaincre le prince d'Orange. L'Allemagne n'était-elle pas le berceau de l'hérésie ? Ne serait-il pas aisé de l'étouffer de concert avec l'Empereur ? Rien n'eût été plus utile que de porter la guerre dans les États des princes qui soutenaient le Taciturne, chez l'électeur palatin et chez le duc de Wurtemberg, les plus grands hérétiques de l'Allemagne [3] ; mais ce projet devait être tenu secret et être promptement exécuté, et il suffirait de promettre les États des princes dépossédés à l'Empereur qui trouverait ainsi l'occasion de mettre un frein à ces villes libres, dont il était moins le maître que le surintendant [4].

On jugea sans doute à Madrid que c'était assez d'avoir fait échouer la redoutable expédition du prince d'Orange.

1 Lettre de Granvelle, du 11 mars 1569. Corr. de Philippe II.

2 Expeditio Orangii habuit exitum infelicissimum... Nihil recte est ab ipsis gestum. Languet ad Camer., p. 91.

3 Los quales son los que principalmente an favorescido al Oranges y son los peores hereges de Alemana.

4 British Museum, Add. 28386, p. 223 (1568).

IV.

LES SUPPLICES.

En présence de l'invasion du prince d'Orange, le duc d'Albe multiplie les condamnations et les supplices pour empêcher tout mouvement en sa faveur ; et lorsque l'invasion a été repoussée, ces rigueurs ne cessent point, car il faut frapper tous ceux qui ont paru vouloir se joindre à lui ou lui ouvrir les portes des villes des Pays-Bas.

Dans les premiers jours de septembre 1568, le nombre des bannis et des ajournés s'élève à quatre mille deux cents personnes [1].

Ce ne sont plus seulement les coupables que l'on frappe. On condamne aussi les suspects ; on poursuit même ceux qui n'ont rien à se reprocher, si leurs biens tentent l'avidité de ceux qui se plaisent à les dénoncer.

« Plusieurs parlent ici des cruaultés faictes par Vargas, » écrit Morillon à Granvelle [2].

La décapitation devient une faveur. Les hommes périssent souvent par le feu ; les femmes par la fosse.

C'est Spelle, le prévôt à la verge rouge, qui prononce les sentences et qui les fait exécuter avec ce luxe d'horreurs qui pouvaient appartenir au droit criminel de ce temps, mais qui aujourd'hui nous indignent et nous révoltent à juste titre.

Parmi les documents relatifs à ces procès criminels, on

1 Lettre de Morillon, du 4 septembre 1568. Corr. de Granvelle.

2 Lettre de Morillon, du 8 juillet 1568. Poullet, Corr. de Granvelle.

trouve parfois des requêtes adressées à la clémence ou à la pitié du duc d'Albe, souvent repoussées, parfois accueillies.

La femme de Guillaume de Landas, d'une famille unie par des liens étroits au comte d'Egmont, avoue qu'il a assisté aux prêches et qu'il s'est rendu à l'assemblée de Saint-Trond ; mais elle invoque la sincérité de son repentir.

C'est aussi une femme, mais d'un rang plus humble, « pauvre femme désolée » comme porte la requête, qui remontre que son mari a été, il est vrai, le concierge de l'hôtel du prince d'Orange, mais qu'il a toujours été bon catholique.

Anne Vanden Broucke expose que son père et son mari ont tous les deux péri par le dernier supplice. Le duc d'Albe décide qu'elle mourra, si elle reste hérétique, par le feu ; si elle se convertit, par la fosse. Puis il prend pitié d'elle et la relègue dans un couvent.

François Heureblock rappelle que son grand'père s'est signalé par sa fidélité au duc de Bourgogne, mais qu'il a été égaré par son gendre Pierre de Rycke « advocat et homme « docte [1]. »

Au mois de décembre 1568, Viglius écrit que la sévérité de Vargas ne diminue point [2] ; et il demande à Hopperus de lui faire connaître si l'on porte en Espagne le même jugement que dans les Pays-Bas sur ce Solon qui est le juge suprême [3]. Que Dieu qui tient les cœurs des rois dans sa main, porte celui de Philippe II à la clémence [4] !

1 Informations du conseil des Troubles, t. V. Arch. de Bruxelles.
2 Lettres de Viglius, p. 498.
3 Cum ex judicio Vargæ omnia dependeant. Lettres de Viglius, p. 544.
4 Lettres de Viglius, p. 548.

Killegrew avait envoyé en Angleterre des vers latins où Charles Utenhove (celui qui à une autre époque louait les excès des iconoclastes) feignait que le duc d'Albe, irrité de voir les Gueux appeler de son tribunal au tribunal de Dieu, s'était voué avec tous les siens à Satan, qui aussitôt avait entr'ouvert les abîmes de l'enfer pour les recevoir.

Audiit hæc Satanas blasphema voce tonantem
  In caput æterni quem negat ipse Dei.
Nec mora : correptum Albanum, furumque maniplum
  Ignibus arsuros compulit in barathrum ;
Protinus et vasto se terra reclusit hiatu,
  Hausit et Hispanos cum duce quotquot erant [1].

1 Lettre de Killegrew, du 25 mai 1569. Arch. d'Hatfield.

CHAPITRE IX.

LE PRINCE D'ORANGE EN FRANCE.

(novembre 1568 — janvier 1569).

Le prince d'Orange entre en France. — Catherine de Médicis négocie avec lui. — Plaintes d'Alava. — Le prince d'Orange quitte la France. — Mission de l'archiduc Charles d'Autriche à Madrid.

I.

LE PRINCE D'ORANGE ENTRE EN FRANCE.

Dès le 6 novembre, le duc d'Albe, prévoyant la retraite du prince d'Orange, avait annoncé que ne pouvant traverser la Meuse il se dirigerait vers le Cambrésis, et il avait ajouté que pas un homme de son armée n'échapperait si le roi de France prêtait son concours aux Espagnols.

La tâche de s'opposer à l'entrée du prince d'Orange en France était réservée au maréchal de Cossé et au duc d'Aumale. Le premier devait l'empêcher de rejoindre l'armée des Huguenots ; le second se bornerait à seconder les efforts du duc d'Albe.

Le premier soin du maréchal de Cossé fut de faire sortir de Doullens Bouchavannes qui était dévoué aux Huguenots ; puis il porta ses forces vers les bords de l'Oise pour opposer une barrière à l'armée du prince d'Orange. On lui repro-

chait toutefois de manquer d'énergie, et, à raison de ses habitudes joyeuses, on l'appelait le maréchal des bouteilles [1].

Le duc d'Aumale, frère du duc de Guise, apportait dans ces armements plus d'ardeur et plus de zèle. « Les « deux rois, écrivait le duc de Lorraine, doivent s'unir « contre tant de conjurations et de machinations [2] ; » et il disait ailleurs en parlant du duc d'Aumale : « Il fera « tousjours ce qu'il pourra que le prince d'Orange ne passe « ou se vienne jecter en ce royaume, ainsi que Sa Majesté « a bien advis de plusieurs endroicts que le dict prince « d'Orange fait son compte, ayant pour cest effect grande « intelligence avec ceulx de ses subjets eslevés [3]. »

Douze jours s'étaient à peine écoulés depuis l'avis transmis par le duc d'Albe, lorsque le prince d'Orange franchit la frontière de France et s'avança jusqu'à Ribemont aux bords de l'Oise.

Le Taciturne se vante, dit-on, de traverser, si cela lui plaît, toute la France, même en entrant à Paris et jusqu'aux frontières d'Espagne [4].

La vérité était ailleurs. La situation du prince d'Orange était fort précaire. Les troupes du maréchal de Cossé qui occupaient Saint-Quentin, lui fermaient le passage et l'empêchaient de se diriger vers la Normandie comme c'était son projet [5] ; et un grand nombre de reîtres, qui avaient écouté

1 Brantôme, t. IV, p. 84.

2 Lettre du duc de Lorraine, du 29 novembre 1568. Arch. de Bruxelles.

3 Lettre du duc de Lorraine, du 28 septembre 1568. Arch. de Bruxelles.

4 Lettre de Petrucci, du 21 novembre 1568.

5 Je ne crois pas, écrivait Languet le 12 octobre 1568, que le prince

les ouvertures du duc d'Albe, l'abandonnaient. Il n'arrivait point en triomphateur comme les Huguenots l'avaient espéré, et il ne trouvait pas davantage devant lui le concours victorieux des Huguenots, sur lequel il avait compté.

Un peu d'énergie eût eu aisément raison de cette armée démoralisée et affaiblie.

II.

CATHERINE DE MÉDICIS NÉGOCIE AVEC LE PRINCE D'ORANGE.

De sinistres nouvelles sont arrivées d'Espagne à Catherine de Médicis. Sa fille chérie la reine Élisabeth est grièvement atteinte par le mal auquel elle ne tardera pas à succomber. On la dit empoisonnée [1].

La mère sent son cœur se révolter, et la reine trouve dans son habileté toujours associée à une étrange versatilité de caractère, d'autres arguments qui la persuadent [2]. Est-elle assez puissante pour résister, même avec le secours du duc d'Albe, à ce double péril de l'armement que les Huguenots organisent en Normandie et de l'invasion du prince d'Orange ?

d'Orange rejoigne le prince de Condé qui est trop loin, mais plutôt Genlis et Bouchavannes qui ne sont pas loin des Pays-Bas.

1 On trouve dans la correspondance d'Alava la mention des bruits répandus sur l'empoisonnement de la reine d'Espagne. Il paraît, d'après des propos attribués à Catherine de Médicis, qu'à certains moments elle y ajoutait foi.

2 Alava exprimait la crainte que la mort de la reine d'Espagne ne modifiât profondément les relations entre Philippe II et Catherine de Médicis. Lettre du 20 octobre 1568. Arch. Nat. à Paris, K. 1510.

On assure que le cardinal de Châtillon enverra quatre-vingt mille écus aux seigneurs de Genlis et de Mouy pour qu'ils se mettent à la tête des Huguenots de Picardie [1].

Le maréchal de Cossé, au lieu de combattre le prince d'Orange, s'effrayait et voulait laisser ce soin au duc d'Albe auquel il écrivait : « Je prévois un grand malheur advenir « en ce royaume, si par vostre sagesse et prudence accous-« tumée il n'y est donné le remède que Leurs Majestés ont « tousjours espéré de vous [2] ».

A la cour, la terreur est encore bien plus grande ; car le bruit se répand que l'on va fortifier Paris [3].

La reine-mère se demandait aussi si même dans le cas où le prince d'Orange serait défait, elle ne se trouverait pas, en échappant au péril de voir ses forces doubler celle des Huguenots, devant un autre danger : celui d'introduire les Espagnols en France et d'élever trop haut la puissance de Philippe II.

Don Francès de Alava s'inquiète en apprenant que Catherine de Médicis a quitté secrètement la cour : on ne sait avec qui elle est allée conférer. « Dieu veuille, écrit-il, « que nous ne voyons pas recommencer ces tripotages « infernaux (*potages infernales*) que cachent toujours ces « allées et ces venues [4]. »

1 Delaborde, Coligny, t. III, p. 540.

2 Lettre de Cossé, du 19 novembre 1558. Arch. de Bruxelles, Corr. div., t. III, p. 169. — Le bruit s'était déjà répandu que le duc d'Albe et le maréchal de Cossé avaient joint leurs forces. Nouvelles du 6 novembre 1568. Arch. Nat. à Paris, K. 1511.

3 Lettres de Norris, du 22 et du 25 novembre 1568. Record office.

4 Lettre d'Alava, du 7 octobre 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1510.

Même avant que le prince d'Orange fût entré en France, le duc d'Albe avait écrit à Catherine de Médicis pour qu'elle donnât immédiatement au maréchal de Cossé l'ordre de le rejoindre avec mille chevaux et deux mille hommes de pied [1] ; et Alava s'était empressé de prier la reine-mère de prendre les mesures nécessaires avec toute la promptitude qu'exigeait la situation [2] ; mais Catherine n'avait répondu qu'en engageant le duc d'Albe à combattre le prince d'Orange avant qu'il entrât en France [3].

Quand le mouvement du prince d'Orange ne laissa plus aucun doute sur la direction qui lui était donnée, Alava retourna près de Catherine de Médicis pour renouveler ses instances. Cette fois la reine-mère change de langage ; mais ses explications ne sont pas plus satisfaisantes [4]. « Com-
« ment pourrais-je arrêter le prince d'Orange ? répond
« Catherine de Médicis. Le duc d'Aumale n'a que quatre
« cents chevaux, Cossé en a cinq ou six cents, soit en
« tout onze ou douze cents chevaux avec deux mille arque-
« busiers à pied [5]. »

1 Lettre de don Francès de Alava, du 30 octobre 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1510.

2 Lettres d'Alava, Arch. Nat. à Paris, K. 1510.

3 Lettre de don Francès de Alava à Catherine de Médicis, du 11 novembre 1568. Gachard, La Bibl. Nation., t. I, p. 396 ; Instruction de Charles IX, du 14 novembre 1568. Ibid. t. II, p. 467 ; Lettre de Charles IX à Fourquevaulx, du 13 novembre 1568, ibid. t. II, p. 271.

4 Telle est la méfiance d'Alava qu'il avertit le duc d'Albe de surveiller l'ambassadeur de France à Bruxelles et d'avoir l'œil ouvert sur les Anglais qui entretiennent des intelligences en Zélande, à Nieuport et à Dunkerque. Lettres d'Alava, de novembre et décembre 1568. Arch. Nat. à Paris, K. 1511.

5 Lettre d'Alava, du mois d'octobre 1567. Arch. Nat. à Paris, K. 1510.

Le duc d'Albe attendit pendant vingt jours à Cateau-Cambrésis les mille chevaux et les deux mille arquebusiers qui n'arrivèrent point. Charles IX se borna à charger Fourquevaulx de remercier Philippe II de la démonstration que faisait le duc d'Albe de vouloir l'aider en ses affaires. Quant au maréchal de Cossé, il reçut de Paris de nouvelles instructions qui lui ordonnaient, non pas de combattre le prince d'Orange, mais de négocier avec lui, et il ne réclama plus l'intervention du duc d'Albe.

Voici en quels termes le maréchal de Cossé qui devait exterminer l'armée du prince d'Orange, s'adressait à lui par le seigneur de Favelles :

« Monseigneur, Monsieur le maréchal de Cossé se recom-
« mande très-affectueusement en vostre bonne grâce... Il
« doubte que vous ne veuilliez entreprendre aucune chose
« contre l'estat du roy mon maistre et au dommage de ses
« subjects, car j'ay veu vostre armée faire dégast dans le
« pays de Picardie comme de brusler des moulins et granges
« et saccaiger les subjects, sans plusieurs aultres insolences
« et meurtres... Le dict mareschal a opinion que vous ne
« serez si téméraire que de vous déclarer ennemy d'ung si
« puissant roy, joinct que vous n'en avez nulle occasion,
« et vous estime tant que vous ne vous laisserez persuader
« de rompre avec ung tel roy... Il vous estime prince
« généreux et de bonne nature... Il a moyen de vous
« restablir et d'augmenter vos grandeurs.. Quant vostre
« volonté seroit de vous maintenir bon serviteur du roy
« mon maistre et que vous lui requériez seulement pas-
« saige pour vous avec vostre dicte trouppe retirer en
« Allemagne, il seroit content le vous accorder à la charge

« de n'entreprendre jamais chose contre son estat.. Et ce « faisant vous acquerrez sa bonne grâce et amityé [1]. »

Le prince d'Orange répond le 23 novembre au seigneur de Favelles que son intention a toujours été de faire humble service au roi de France, qu'il a voulu seulement, pour satisfaire à sa conscience, entendre l'état des affaires de ceux de la religion réformée et savoir la vérité de ce qu'on reproche au prince de Condé. Il offre ses bons offices pour le rétablissement de la paix et ajoute que, la réconciliation étant faite, il promet « de faire, luy et toute son « armée, service en tout ce qu'il plaira à Sa Majesté leur « commander [2]. »

La négociation se trouvant ainsi engagée avec le seigneur de Favelles, Charles IX envoya vers le prince d'Orange Schomberg, colonel allemand, son intermédiaire habituel avec les princes des bords du Rhin. Schomberg était chargé de déclarer que le roi de France s'étonnait de ce que le prince d'Orange avait envahi ses États sans lui adresser de défi ; mais il lui était enjoint d'ajouter que si le Taciturne demandait « amiablement passage par son « païs » en l'assurant qu'il y entrerait avec toute son armée « amiablement, » le roi de son côté donnerait des ordres pour qu'on lui administrât « toutes choses néces- « saires à un amiable passage [3]. »

Le prince d'Orange répliqua qu'il n'avait jamais eu l'intention de pénétrer en ennemi dans le royaume de France. Il désirait uniquement y voir établir la liberté de conscience,

1 Groen, t. III, p. 313.
2 Doc. inédits du XVI[e] siècle, p. 59.
3 Doc. inédits du XVI[e] siècle, p. 61.

mais jamais il ne se prêterait à une tentative de rébellion. S'il reconnaissait, déclarait-il, que les confédérés cherchaient autre chose que l'établissement de la vraie religion, la liberté de la conscience et la sûreté de leurs personnes et de leurs biens, il ne les aiderait en cela ni de ses conseils, ni autrement ; il solliciterait même la permission de pouvoir avec son armée aider à les combattre et à les détruire [1].

Peu de jours après, Schomberg retournait près du Taciturne avec une déclaration de Charles IX qu'il remerciait le prince d'Orange de sa bonne affection, mais qu'il ne devait rendre compte à personne, si ce n'est à Dieu, de ses actions, ni du traitement qu'il faisait à ses sujets, puisqu'il avait plû à Dieu de le constituer roi sur eux. Il priait le prince d'Orange de quitter incontinent le royaume afin de mettre un terme aux calamités et oppressions que chaque jour éprouvaient ses sujets [2].

Telle fut l'indignation qui éclata à Paris, en apprenant les honteuses négociations de Charles IX avec le Taciturne, que les capitaines des divers quartiers se réunirent à l'hôtel-de-ville, firent jeter les ordonnances du roi par les fenêtres et déclarèrent qu'ils ne s'en remettraient à personne du soin de défendre la capitale [3].

Le prince d'Orange rendit compte par un de ses agents aux princes allemands, de ce que lui avaient déclaré Favelles et Schomberg. Il n'avait pas plû à Dieu de bénir son labeur

1 But rather permitt him with his men of warr to be employed against them, and wold allso helpe to oppress them. Mém. du 3 décembre 1568. Doc. inédits du XVI[e] siècle, p. 63.

2 Doc. inéd. du XVI[e] siècle, p. 67 (11 décembre 1568).

3 Lettre du 23 novembre 1568. Brit. Mus., addit. 21405.

dans les Pays-Bas où il n'avait trouvé aide, ni faveur de personne. Il se proposait de servir désormais à la gloire de Dieu en France. Il avait le désir de garder six mille chevaux et de licencier ses soldats de pied épuisés de privations « qui sont fort mal pour estre nuds ; » mais il avait un besoin pressant d'argent [1].

Un second message porté par un soldat suivit de près celui-ci. Il fallait obtenir de suite trente mille écus [2].

Cependant le prince d'Orange poursuit sa marche. Il se dirige de Ribemont vers Sissonne, et s'arrête à Bar-le-duc [3].

Au milieu de cette armée décimée par les revers, on portait en litière un chevalier de la Toison d'or atteint, au milieu des Gueux, d'une grave blessure à laquelle il devait succomber. C'était le comte de Hoogstraeten. La fatigue avait accru ses souffrances. Bientôt il comprit que sa dernière heure était venue et demanda un prêtre qui le confessât. Le prince d'Orange accourut près de lui et le pressa de déclarer en mourant qu'il avait adopté les doctrines de la Réforme [4]. Cela importait, disait le Taciturne, pour donner satisfac-

1 Groen, t. III, p. 311.

2 Groen, t. III, p. 312.

3 Le duc de Lorraine écrivait, le 21 décembre 1568, que le prince d'Orange marchait fort lentement et qu'il était peu probable qu'il rejoignît le duc des Deux-Ponts pour soutenir le parti du prince de Condé (Arch. de Bruxelles). — Le bruit s'était répandu que le prince d'Orange voulait porter ses pas dans la Franche-Comté pour se remettre en possession des domaines de sa maison et pour piller ceux de Granvelle. Lettre de Languet (éd. de 1699).

4 Le prince d'Orange, racontait-on, se croyait lui-même investi du droit d'absoudre les péchés. « Le prince d'Orange se faict pape, promet- « tant paradis à tous ceulx qui suivent sa querelle, les absolvant de leurs « péchés. » Lettre de Morillon, du 10 octobre 1568. Poullet, Corr. de Granvelle.

tion aux capitaines et aux soldats. « J'ai perdu pour vous, « répondit le comte de Hoogstraeten, mes biens, mon hon- « neur et ma vie ; mais je ne veux pas pour vous perdre « mon âme [1]. »

Chaque jour la situation du prince d'Orange devient plus précaire. L'argent qu'il a demandé au duc des Deux-Ponts n'arrive point, et un millier d'hommes qui s'étaient débandés, sont taillés en pièces par le duc de Lorraine.

Tel était l'état de l'armée du prince d'Orange, dans les premiers jours de décembre 1568, que cinq cents hommes eussent suffi pour la détruire [2].

III.

PLAINTES D'ALAVA.

Le duc d'Albe s'indignait de ce qu'au lieu de négocier avec le prince d'Orange, on ne l'eût pas combattu, comme cela avait été convenu [3]. Il envoyait messages sur messages au maréchal de Cossé pour le presser d'agir [4].

Le duc d'Aumale cherche à le calmer et le maréchal de

1 Lettre de Morillon, citée par M. Poullet, Corr. de Granvelle, t. III, p. 431 ; Lettres d'Alava, du 6 janvier et du 22 mars 1569. Arch. Nat. à Paris, K. 1514 ; Carnero, Hist. de las guerras de Flandes. — Le comte de Hoogstraeten mourut à Beaumont près de Reims, le 11 décembre 1568.

2 Sommaire de la corresp. d'Alava, du mois de décembre 1568. Arch. Nat. à Paris, K. 1511.

3 Lettre de Ferrals, du 23 novembre 1568. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 467. Le duc d'Albe disait que, si on l'avait cru, il les eust « tous desgoullés (degollados) et rompus les cavesses (las cabeças) ».

4 Lettre du duc d'Albe, du 13 octobre 1572. Gachard, Corr. de Philippe II.

Cossé lui écrit pour lui faire connaître « le chemin que « tient le prince d'Orange et les occasions qui le mènent « de se tenir en France [1]. »

Le duc d'Albe répondit au premier qu'il savait que le prince d'Orange était déjà arrivé près de Stenay avec un sauf-conduit du roi de France qui lui faisait bailler vivres et autres choses nécessaires pour son passage. Il répliqua au second que le colonel Schomberg avait mené toute la négociation et que si on l'eût laissé faire, pas un homme de l'expédition du prince d'Orange n'eût échappé [2].

Charles IX, pour se justifier, chargea son ambassadeur à Bruxelles de communiquer au duc d'Albe les instructions données à ceux qui avaient traité avec le prince d'Orange ; mais on eut soin de ne pas produire les propositions telles qu'elles avaient été faites par le sieur de Favelles et la réponse du prince d'Orange assez blessante pour le duc d'Albe [3].

Don Francès de Alava se plaignait que la faiblesse de Charles IX avait rendu le prince d'Orange plus puissant que jamais [4]. C'était avec une vive indignation qu'il apprenait que Catherine de Médicis lui fournissait des chariots et des vivres. Il crut devoir faire une nouvelle démarche pour que Charles IX ne secourût ni directement, ni indirectement le prince d'Orange, de telle sorte que celui-ci fût

1 Arch. de Bruxelles, autogr. (6 décembre 1568).

2 Lettre de Ferrals à Charles IX. Gachard, La Bibl. Nat., t. II, pp. 467-469.

3 Lettre de Ferrals à Charles IX, du 16 décembre 1568. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 470.

4 Lettre de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 13 janvier 1569. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 276.

réduit à rentrer dans les Pays-Bas et à se livrer au duc d'Albe[1]. Son langage fut fier et menaçant ; il demanda à la reine-mère s'il était vrai qu'elle entretenait une correspondance avec le prince d'Orange. Catherine vivement émue affirma qu'il n'en était rien. Puis il l'interrogea sur ce qu'elle avait fourni aux Gueux des chariots et des vivres. « Je n'ai plus que treize cents hommes sous les armes, « répliqua-t-elle ; ce sont les rebelles de mes États qui ont « tout fait. » Et se tournant vers le roi : « Affirmez, lui « dit-elle, votre zèle en présence de l'ambassadeur du roi « catholique, » et Charles IX répondit : « Oui, devant ma « mère, je vous promets de maintenir ma résolution de « châtier les rebelles[2]. »

En présence de ces récriminations de l'ambassadeur d'Espagne, Catherine croit devoir faire quelque chose de plus ; elle réunit quelques troupes et se rend avec Charles IX à Chalons : il semble qu'elle veuille combattre le prince d'Orange. « Je crains bien, écrit Morillon à Granvelle, « que ce ne sont que ostentations[3]. »

IV.

LE PRINCE D'ORANGE QUITTE LA FRANCE.

Tout-à-coup la fortune du prince d'Orange semble se relever. Le pillage de Reims lui procure quelque argent ;

1 Lettre d'Alava, du 3 décembre 1568. Arch. Nat. à Paris, K. 1511.
2 Lettre d'Alava, du 12 décembre 1568, ibid.
3 Lettre de Morillon, du 9 janvier 1569. Poullet, Corr. de Granvelle.

il en reçoit également des Huguenots, et le seigneur de Genlis le rejoint avec dix-huit cents chevaux.

Charles IX juge plus prudent de reprendre les négociations. Schomberg offre, en son nom, au prince d'Orange s'il renonce à son alliance avec Condé et s'il licencie ses troupes, la restitution de sa principauté d'Orange et deux cent mille écus [1].

Schomberg n'était point arrivé seul au camp du prince d'Orange. Un gentilhomme français dont nous ignorons le nom, s'était joint à lui, et celui-ci était un agent des Huguenots. « N'écoutez pas Schomberg, disait-il au prince « d'Orange. Le roi n'est pas prêt. La plus grande partie de « ses forces sont en Poitou pour combattre Condé. Vous « pouvez lui dicter vos conditions [2]. »

Au même moment on remettait au prince d'Orange une lettre où Élisabeth, impatiente de se faire restituer Calais par les Huguenots, le pressait de ne pas quitter la France et lui offrait son appui [3].

Le prince d'Orange consulta, dit-on, ceux qui l'accompagnaient et ne put rien en obtenir. Les soldats, épuisés et fatigués, ne voulaient pas combattre.

En cet état de choses, le prince d'Orange ne pouvait repousser les propositions qui lui étaient adressées par Charles IX, et, en quittant Bar-le-duc, il lui écrivait en ces termes : « J'ay respondu au colonel Schomberg comme en « ma conscience et pour mon debvoir et honneur, bien et « grandeur de Vostre Majesté, je me sens obligé... Je la

1 Languet, Ep. ad Camer., p 94.

2 Lettre de Languet, du 18 février 1569 (éd. de 1699)

3 Chappuys, p. 123.

« supplieray très-humblement me voulloir faire cest honneur « que de recevoir ces miennes actions selon le zèle dévôt « et sincère affection que j'ay de veoir Vostre Majesté par- « venir au comble de ses nobles et vertueux désirs [1]. »

Dans une lettre écrite par un Huguenot, on lisait que le prince d'Orange, bien qu'il eût déclaré trois fois à Charles IX qu'il ne sortirait pas de France sans y voir la religion rétablie, s'était éloigné « par je ne sçay quel soudain mou- « vement dont on allègue diverses causes [2]. »

Le 13 janvier 1569, le prince d'Orange traversa la Moselle pour entrer en Allemagne [3] ; mais, avant de quitter la France, il fit remercier la reine-mère et Charles IX et les assura du sincère désir qu'il avait eu sans cesse et qu'il aurait toujours de les servir [4]. S'il s'était vu réduit à pénétrer dans le royaume, c'était, protestait-il, sans mauvaise intention et seulement par nécessité [5].

Quand le Taciturne fut arrivé à Strasbourg, il vendit sa vaisselle d'argent pour payer une partie de ce qu'il devait aux reîtres, et pour le surplus il leur donna en gage sa principauté d'Orange et ses autres biens [6].

1 Lettre du prince d'Orange, du 21 décembre 1568. Arch. Nat. à Paris, K. 1511 ; Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 34. — Helincourt qui figure dans la date de cette lettre, ne peut être qu'Houdelaincourt au sud-est de Bar-le-duc.

2 Delaborde, Coligny, t. III, p. 540.

3 Dépêches de Fourquevaulx à Catherine de Médicis, du 24 décembre 1568, et de Charles IX à Fourquevaulx, du 20 janvier et du 1er février 1569. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, tome II, pp. 275, 278 et 280.

4 Syncero et buen animo que ha sydo y sera para servirlos.

5 Lettre d'Alava, du 27 janvier 1569. Arch. Nat. à Paris, K. 1514.

6 De Thou, t. V, p. 472. — Le 21 février 1569, le prince d'Orange, alors

Les négociations de Charles IX avec le prince d'Orange sont dissimulées dans les dépêches officielles. Le duc d'Anjou annonce à Monluc « la retraite honteuse du prince d'Orange « en grand désarroy », et Charles IX, dans ses dépêches à Fourquevaulx, se fait honneur de l'avoir réduit, en marchant contre lui en grande diligence, à se retirer précipitamment en Allemagne [1].

Les négociations entre Charles IX et le prince d'Orange n'étaient toutefois pas interrompues ; mais bientôt elles cessèrent. Au mois de février, le prince de Condé engageait le prince d'Orange à se méfier du cardinal de Lorraine et à ne pas écouter les propositions qui lui étaient faites [2]. Quelques jours plus tard, l'arrestation d'un agent secret apprit au cardinal de Lorraine que les liens qui unissaient naguères le prince d'Orange et le prince de Condé, étaient renoués, et il put ainsi connaître leurs véritables desseins [3]. Vers la même époque, le ministre Junius recevait une mission en Angleterre [4].

« Grâce à Dieu, s'écrie Alava, Orange est sorti de « France [5] ». — « On peut, écrivait le duc d'Albe à Phi-

à Strasbourg, délivra à deux Frisons Hittnich et Buninga des commissions pour combattre le duc d'Albe. Brit. Mus. Galba. C. III.

1 Lettre de Charles IX à Fourquevaulx, du 1er février 1569. Gachard. la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 280.

2 Lettres du roi de Navarre et du prince de Condé, du 10 février 1569. Duc d'Aumale, Hist. de la maison de Condé, t. II, p. 378 ; Lettre an. publiée par M. Delaborde, Coligny, t. III, p. 540. Cf. Lodge, t. I, p. 467, et Foreign papers, Lettre de Norris à Élisabeth, du 10 février 1569.

3 Secret attempts. Foreign papers, 1569, pp. 47, 69 et 150.

4 Arch. d'Hatfield.

5 Lettre d'Alava, du 24 janvier 1568. Arch. Nat. à Paris, K. 1514.

« lippe II, considérer le prince d'Orange comme un homme
« mort ; il est sans influence et sans crédit [1]. »

V.

MISSION DE L'ARCHIDUC CHARLES D'AUTRICHE A MADRID.

En ce moment, l'archiduc Charles d'Autriche arrivait à Madrid pour engager Philippe II à assurer la paix des Pays-Bas en traitant avec le prince d'Orange. Cette mission lui avait été confiée au moment où le prince d'Orange entrait en campagne, et elle était fondée sur la prétention de considérer plusieurs provinces des Pays-Bas comme fiefs de l'Empire.

Au mois de janvier 1569, alors que le duc d'Albe était rentré triomphant à Bruxelles, Philippe II ne pouvait accueillir la démarche de l'archiduc d'Autriche qu'avec dédain. Jamais il ne s'était cru tenu de justifier ce qu'il avait fait. Il pensait plutôt que l'Empereur l'aurait remercié de l'exemple qu'il avait donné en prenant les mesures nécessaires pour assurer le maintien de l'autorité des princes et l'obéissance des sujets. Que pourrait-on lui reprocher ? En se bornant à frapper les chefs des coupables, n'a-t-il pas fait preuve de générosité ? Quant au prince d'Orange, ses crimes et ses délits sont notoires. Il a été le principal auteur des complots et des séditions ; c'est à lui que l'on doit imputer les désordres, les pillages, les sacriléges dont les Pays-Bas ont

1 Lettre du duc d'Albe, du 10 mars 1569. Doc. ined., t. XXXVII, p. 572. Cf. deux autres lettres du duc d'Albe, du 19 février et du 29 mars 1569. Gachard, Corr. de Philippe II.

été le théâtre. Bien plus il a levé une armée et envahi les États du roi. Des crimes aussi énormes ferment la voie à toute clémence [1].

Trois jours après, l'archiduc Charles répondit à cette déclaration. Il maintenait les droits de l'Empire sur la Gueldre, la Frise et d'autres provinces des Pays-Bas, remontrait qu'on ne pouvait pas gouverner les Pays-Bas comme l'Italie ou l'Espagne, réclamait la restitution des privilèges et la cessation des supplices. Il espérait que le roi prendrait en considération les démarches des électeurs et des princes de l'Empire en faveur du prince d'Orange. Cela pouvait se faire sans que la dignité et l'honneur du roi eussent à en souffrir ; et il était à craindre, si le roi s'y opposait, que toute l'Allemagne ne prît les armes en faveur du Taciturne [2].

Un autre jour, lorsque l'archiduc Charles d'Autriche renouvela les mêmes instances, Philippe II persista à répondre que lors même que le prince d'Orange lui demanderait pardon à genoux, il serait honteux de traiter avec lui [3].

L'archiduc Charles convoitait, assurait-on, le gouvernement des Pays-Bas ; mais deux mots de Philippe II suffirent

1 Déclaration de Philippe II, du 20 janvier 1569. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 55. — On peut voir dans le tome XII des Documents historiques (Arch. de Bruxelles) un mémoire adressé en 1569 par le duc d'Albe à l'empereur contre le prince d'Orange.

2 Réponse de l'archiduc d'Autriche, du 23 janvier 1569. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 59.

3 Dépêche de l'archevêque de Rossano. Gachard, Bibl. de Madrid, p, 117. Cf. Corr. de Philippe II, t. II, pp. 37 et 45, et Groen, Suppl., p. 105.

pour l'en détourner : « Je veux, lui dit le roi, avoir un « gouverneur auquel je puisse, s'il me sert mal, faire « trancher la tête [1]. »

Maximilien II, prenant conseil d'une situation toute favorable au roi d'Espagne, ne tarda pas à lui écrire que ses représentations lui avaient été dictées par les princes de l'Empire, qu'il avait toujours blâmé la conduite du prince d'Orange et qu'il avait chargé ses ambassadeurs de le déclarer à la diète de Francfort [2].

Bientôt Philippe II, en épousant une princesse de la maison d'Autriche, allait enlever au prince d'Orange tout l'espoir qu'il fondait sur les sympathies de l'empereur.

1 Lettre de Fourquevaulx, du 13 janvier 1569. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 277.

2 Lettre de l'Empereur, du 26 mai 1569. Gachard, Corr. de Philippe II.

CHAPITRE X.

LA FRANCE. — LA TROISIÈME GUERRE CIVILE.

(25 mars 1568 — 8 août 1570).

Nouvelles négociations des Huguenots avec les Anglais. — Mission de Lignerolles en Espagne. — La troisième guerre civile. — Bataille de Jarnac. — Le duc des Deux-Ponts et le prince d'Orange entrent en France. — Le prince d'Orange chez Brantôme. — Désordres et intrigues à la cour. — Siége de Poitiers. — Bataille de Moncontour. — Fuite du prince d'Orange. — Catherine de Médicis se rapproche des Huguenots. — Paix de Saint-Germain.

I.

NOUVELLES NÉGOCIATIONS DES HUGUENOTS AVEC LES ANGLAIS.

Le saint Pontife à qui il était réservé de diriger la lutte contre l'islamisme et d'en triompher à la journée de Lépante, suivait d'un œil inquiet les péripéties des événements : l'Angleterre attristée par la captivité de Marie Stuart, l'Espagne menacée de l'insurrection des Maures, la France sans cesse troublée par les Huguenots, les Pays-Bas devenant l'arène d'une guerre ouverte organisée par les Gueux ; et, dans sa crainte trop légitime des périls de l'avenir, il

voulait former une ligue catholique où les rois de France et d'Espagne occuperaient la première place.

Le dessein échoua. Philippe II, mécontent de ce qui se passait en France, déclara qu'il ne voulait pas être l'allié de Charles IX [1], et Charles IX, de son côté, redoutait les liens trop étroits qui l'eussent attaché à Philippe II. Cependant les rumeurs qui s'étaient répandues, suffirent pour que le prince d'Orange dénonçât « la conspiration du pape « de Rome, lieutenant du diable, avec les rois de France « et d'Espagne pour planter l'idolâtrie de l'Antechrist [2]. »

Les royautés ne parvenaient point à s'entendre pour leur défense commune. La place restait ouverte à la révolution pour combiner les moyens de les ébranler.

La paix conclue à Chartres dura à peine quelques mois : aux yeux des Huguenots elle n'était qu'une trêve.

Les Huguenots n'avaient jamais voulu désarmer. Non-seulement ils avaient retenu un grand nombre de villes qu'ils étaient tenus d'évacuer ; mais ils s'étaient aussi fortifiés à la Rochelle.

D'autre part, on faisait remarquer, et non sans raison, que le roi ne pouvait souffrir que ses sujets sortissent sans son congé de son royaume pour soutenir ceux qui s'étaient insurgés contre le roi d'Espagne son beau-frère ; car il

1 Lettre de Rome, du 29 novembre 1568 (Archives de Simancas).

2 Ms. 3177, f. fr., Bibl. Nat. de Paris. — Beaucoup de rumeurs circulèrent sur cette ligue secrète. L'empereur devait y être entraîné par le mariage d'une de ses filles avec Charles IX, d'une autre avec don Carlos. Charles IX, aidant à chasser Élisabeth de l'Angleterre, obtenait à ce prix de Philippe II la cession du Milanais et de la Corse. Brit. Mus., add. 28702. Rien ne permet d'accorder à ces bruits un fondement sérieux.

n'était que trop évident que lorsqu'ils auraient assuré le succès de la rébellion du prince d'Orange dans les Pays-Bas, le prince d'Orange à son tour les aiderait à faire triompher leur propre rébellion en France [1]. C'était sans doute dans ce but que les chefs huguenots avaient réuni des forces considérables, et rien ne justifiait les relations qu'ils ne cessaient d'entretenir avec l'Allemagne et l'Angleterre.

Au moment où le prince d'Orange allait entrer en campagne, le prince de Condé et l'amiral de Coligny avaient quitté la cour pour se rendre en Bourgogne près de Noyers, c'est-à-dire au-devant des invasions allemandes et sur la route même qu'elles suivaient d'habitude pour pénétrer en France ; mais ils ne tardèrent point à apprendre que le maréchal de Tavannes réunissait des troupes autour d'eux, et bientôt, craignant que leur sûreté ne fût menacée, ils se retirèrent dans les remparts de la Rochelle [2].

Le cardinal de Châtillon aima mieux chercher un refuge en Angleterre. La cardinale l'accompagnait, et Élisabeth ne manqua point de lui faire un gracieux accueil [3].

Au bruit de l'arrivée du Taciturne en France, les Hugue-

1 Telle était l'intention des Huguenots et des Gueux, selon une lettre du cardinal de Lorraine, du 13 janvier 1569. Croze, les Guise et les Valois, t. I, p. 325.

2 Lettre de Catherine de Médicis à Fourquevaulx, du 18 septembre 1568. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 262. — L'auteur des Mémoires du maréchal de Vieilleville prête au prince de Condé se réfugiant à la Rochelle la lettre suivante : « J'ay tant fui que j'ay pu et que terre m'a duré ; mais j'ai trouvé la mer et j'ai été contraint de tourner la tête et de regagner la terre, non avec les pieds, mais avec les mains, pour me défendre de mes ennemis. » — Condé arriva à la Rochelle le 20 septembre 1568.

3 Lettre de Cecil, du 1er octobre 1568, Cabala, p. 154.

nots réunis au camp de l'amiral proclament le jeune prince de Navarre roi de Navarre [1] ; ils ont déjà un roi de France inauguré à Saint-Denis.

On assurait, d'après les révélations d'un gentilhomme, qu'à la cène d'Orléans les Huguenots avaient décidé l'assassinat de Catherine de Médicis [2].

Charles IX, en présence de ces menaces, cherche à faire des levées en Allemagne, mais il manque d'argent pour les payer [3]. Afin de se rendre les électeurs catholiques plus favorables, il envoie vers les archevêques de Trèves, de Cologne et de Mayence le sieur de Poigny pour leur déclarer que s'il avait été forcé d'accorder quelque liberté à ceux de la religion réformée, il ne l'avait fait qu'en attendant qu'il eût les moyens de ramener ses sujets à l'obéissance [4].

Si Condé et Coligny avaient choisi la Rochelle pour leur asile, c'était que de là ils pouvaient plus aisément tendre la main aux Anglais, et en 1568 comme en 1564 ils comptaient sur leur appui.

Le prince de Condé écrit à Élisabeth « qu'il se tient pour « tout assuré qu'elle continuera aux Huguenots les faveurs « qu'elle est accoutumée de bailler à ceux qui en ont besoin « pour soutenir choses saintes et bonnes [5]. »

1 Lettre d'Alava, du 11 octobre 1568. Arch. Nat. à Paris, K. 1510.

2 Lettre de Petrucci, du 6 mai 1568. Desjardins, Rel. de la France et de la Toscane.

3 Lettre de Charles IX au comte de Lutzelbourg (Doc. fr. à Saint-Pétersbourg).

4 Lettre de Charles IX, du 29 août 1568 (Coll. d'aut. de M. de Montigny).

5 Lettre du prince de Condé, du 2 janvier 1569. La Ferrière, le XVIe siècle et les Valois, p. 234.

Dans une lettre du 28 avril 1568 en partie chiffrée, mais dont il est aisé de comprendre le sens, Cecil prévient l'ambassadeur d'Élisabeth en France Norris que certaines ouvertures ont été faites à Élisabeth, et il le charge de poursuivre la matière [1].

Dès le 6 octobre 1568, un agent du prince de Condé, le sieur de Cavaignes, se présente au château de Windsor et y remet à Élisabeth un mémoire du prince de Condé. Il expose que les princes allemands, le prince d'Orange et le duc des Deux-Ponts mettent à sa disposition toutes leurs forces. Le duc des Deux-Ponts offre notamment six mille chevaux et trente enseignes de gens de pied, moyennant deux cent mille écus ; mais Condé n'a pas d'argent. Il désire en emprunter, et Cavaignes a reçu de pleins pouvoirs du prince de Condé, de Coligny, de la Rochefoucauld et des magistrats de la Rochelle pour donner en garantie le vin qui se trouve à la Rochelle, à Blaye et dans d'autres ports. Il demande de plus à la reine de prêter six canons et d'envoyer six navires sur les côtes de Saintonge, afin d'assister les Huguenots de son autorité en une si sainte œuvre, puisqu'elle tient le premier rang parmi les princes que Dieu a inspirés et dont l'exemple sera sans doute imité par tous les autres monarques et honoré par la postérité [2].

Jeanne d'Albret appuie cette requête par une lettre pressante.

1 Cabala, p. 148.

2 Haynes, p. 473 ; Murdin, p. 766. — Ce fut par un acte passé à Sheen le 17 octobre 1568 que le cardinal de Châtillon délégua à Cavaignes tous les pouvoirs qu'il tenait d'une procuration signée à la Rochelle le 15 septembre par Condé, Coligny et la Rochefoucaud. Brit. Mus., Cal. E. VI.

Languet, si activement mêlé aux négociations les plus secrètes de ce temps, n'ignora point celles dont nous nous occupons. On dit, écrivait-il, que le prince de Condé a traité avec la reine d'Angleterre, qu'il lui a promis de lui rendre Calais, qu'il lui a déjà livré la Rochelle ; mais il ne pouvait le croire, car la Rochelle était la citadelle de Condé [1].

Si les Huguenots ne voulaient pas livrer la Rochelle, s'il ne dépendait pas d'eux de remettre Calais, ils offraient du moins à Élisabeth les ports de la Bretagne et de la Normandie [2].

Le 16 décembre 1568, un accord fut conclu par Haddon, au nom d'Élisabeth, avec l'agent du prince de Condé. Élisabeth promit ce qu'on lui demandait ; mais, jugeant les garanties incomplètes, elle exigea qu'on lui remît le sel des salines de la Saintonge et la laine des moutons du Poitou, et, comme cela ne suffisait pas encore, le métal des cloches arrachées des monastères et des églises [3].

1 Lettre de Languet, du 12 octobre 1568 (éd. de 1699). — C'était, selon Alava, le prince d'Orange qui engageait les Anglais à prendre possession de la Rochelle. Lettre du 24 septembre 1569. Arch. Nat. à Paris. K. 1511. — Le bruit courait que la reine d'Angleterre assemblait une grande armée pour descendre en France Lettre de Morillon, du 29 janvier 1569. Poullet, Corr. de Granvelle.

2 Lettre du duc d'Anjou, du 1er novembre 1568 (Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg). — A cette époque, le gouvernement de Paris est confié au duc d'Alençon : on dit que ce prince est dirigé par l'archevêque de Sens qui reçoit lui-même ses instructions du cardinal de Lorraine. Lettre de Languet, du 31 mars 1569.

3 Archives d'Hatfield ; Le Frère, p. 311 ; Davila ; Castelnau, l. VII, ch. II ; De Thou, t. V, pp. 552 et 556.— Ce ne fut qu'au mois de décembre 1569 qu'Élisabeth reçut le complément de ce qui lui était dû en sel et en plomb (Murdin).—Au mois d'octobre 1569, Arnould de Cavaignes, agissant au nom du prince de Condé, du cardinal de Châtillon, de Coligny,

Au mois de février 1569, on découvrit des entreprises que les Huguenots avaient formées sur Dieppe et sur le Havre ; mais le zèle des gouverneurs nommés par le roi étouffa tout mouvement en Normandie aussi bien qu'en Picardie [1].

Norris, ambassadeur d'Élisabeth en France, favorisait toutes les intrigues des Huguenots. « Ne vous inquiétez « pas, lui écrivait lord Burleigh, des plaintes de la reine-« mère, si elle vous reproche (ce que peut-être vous avez « déjà fait) quelque entreprise sur Calais ou si elle vous « accuse d'entretenir une correspondance avec les rebelles. « *Contra audentior ito* [2]. »

Les agents de Coligny se succédaient en Angleterre, et l'un d'eux, remerciant Cecil au nom de ses amis, l'assurait que rien ne lui serait plus cher que de saisir toute occasion de témoigner sa gratitude aux ministres d'Élisabeth et aux Anglais [3].

Le prince d'Orange se joint aux Huguenots et envoie Jérôme T'Seraerts avec une mission secrète vers la reine Élisabeth [4].

de la Rochefoucauld et du maire de la Rochelle, obtint l'autorisation d'introduire en Angleterre du sel et du vin pour une valeur de vingt mille livres sterling. Murdin, p. 766.

1 Lettre du duc d'Alençon, du 14 et du 23 février 1569 (Doc. fr. à St Pétersbourg).

2 Lettre de lord Burleigh, du 7 mars 1569, Cabala, p. 160. — Sur les intrigues d'Élisabeth en France, voyez une lettre adressée vers cette époque par le cardinal de Lorraine à Philippe II. Tome CCLXXIV des doc. d'Espagne aux Archives du Min. des Aff. Étrang. à Paris.

3 Sane nihil illi prius, nihil antiquius fuerit quam ut quacunque vel occasione vel re tibi tuisque vicissim gratificari possit. Lettre de Thomas Wierus, du 4 juin 1569. Strype, Hist. of Reform.

4 Te Water, t. III, p. 341.

Élisabeth avait d'abord voulu réclamer de Charles IX la restitution de Calais [1]. Ensuite elle avait trouvé que puisqu'elle abandonnait la mer aux pirates zélandais, elle avait le droit d'exiger davantage [2], et elle était revenue au projet déjà accepté en 1562 d'occuper la Normandie comme le patrimoine légitime de ses plus illustres ancêtres [3].

Le 28 juillet 1569, la reine d'Angleterre fit remettre au cardinal de Châtillon vingt mille livres pour soudoyer les troubles en France. Cette fois elle s'était fait donner comme gage les bijoux de la reine de Navarre [4].

Les Huguenots avaient depuis longtemps répandu le bruit qu'ils seraient secourus par Élisabeth : « Si c'est « chose qu'ils ne puissent, écrivait le duc d'Alençon, ils la « veulent et désirent [5]. »

1 I wish Your Honor to consider whether now the demand of Calis were not verie expedient, and surely I think you should now have reason at theire hands more than aforetimes. Wright, t. I, p. 304 (Lettre de Norris à Cecil, du 9 février 1569).

2 Regina Angliæ nondum rem serio agit nisi quod in mari prædari patiatur. Lettre d'Albada, du 13 juin 1569. Epist. sel. p. 397.

3 Lettre de Catherine de Médicis, du 13 juin 1569, et de Charles IX, du 4 juillet 1569 à Fourquevaulx. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, pp. 285-288.

4 British Museum, Lansdown, 102, nº 80. Par une lettre du 5 juin 1569, le prince de Navarre écrit à Cecil qu'il lui envoie un agent « qui « porte avec luy plusieurs bagues précieuses et de grande valeur pour les « donner à la reyne, ainsi qu'à ceux qui voudront prêter deniers pour la « seureté d'iceulx ». Il revient sur le même point dans une autre lettre du 5 juillet. Brit. Mus. Cal. C. IX

5 Lettre du duc d'Alençon, du 7 avril 1569 (Doc. fr. à Saint-Pétersbourg).

II.

MISSION DE LIGNEROLLES EN ESPAGNE.

Catherine de Médicis, en voyant les Huguenots s'éloigner d'elle, éprouve le besoin de se rapprocher de l'Espagne et de persuader à Philippe II, d'abord qu'elle a conclu malgré elle le traité de Chartres, et ensuite qu'elle reste décidée à exécuter les fameuses promesses de Bayonne.

La reine-mère, portent les instructions remises à Lignerolles, a été contrainte de dissimuler à son grand regret. Elle n'a jamais eu d'autre intention que de rétablir l'obéissance due à l'Église, « chose à laquelle maintenant elle est « tellement résolue que le roy son fils et elle soumettront « eux et leur royaume à tous hazards et dangers afin que « Dieu y soit servy et le roy obéy comme luy appartient ; » mais ceci ne pourra se faire qu'après la défaite des Huguenots, et pour atteindre ce résultat l'union des rois de France et d'Espagne est nécessaire. Lignerolles est même autorisé à faire connaître de vive voix le moyen auquel la reine-mère se propose d'avoir recours [1].

Charles IX et sa mère écrivent dans le même sens à leur ambassadeur Fourquevaulx en le chargeant d'exposer qu'une entente complète entre la France et l'Espagne n'a jamais été ni plus utile, ni plus urgente. Bien qu'on ait en France besoin de toutes les troupes « pour nettoyer et purger le « royaume affligé de ceste racaille et vermine, » on préfère

1 Lettre de Lignerolles, du 7 octobre 1568. Arch. Nat. à Paris, K. 1511.

à tout l'amitié du roi catholique ; on est prêt à aider le duc d'Albe [1].

Ce qui porte surtout Catherine de Médicis à tenir ce langage, c'est qu'elle a appris que Condé tend la main aux Allemands et aux Anglais ; et comment leur résister si elle ne peut s'appuyer sur les Espagnols ?

Déjà, dans une lettre autographe adressée au duc d'Albe, elle réclamait son aide contre les Huguenots, en exprimant l'espoir qu'on serait ainsi assez fort « pour « eulx [2]. » Lignerolles est chargé de renouveler les mêmes instances près de Philippe II. Il le requerra humblement « qu'il luy plaise commander estroitement au duc d'Albe « de s'y employer autant et comme il en sera requis de « Leurs Majestés, comme aussi icelles en mesme occasion « ont commandé au duc d'Aumale, avec les forces qu'il a en « Bourgogne et Champagne, assister le dict duc d'Albe de « tout ce dont de sa part il sera recherché [3]. »

Lorsque le bruit se répandit que le prince d'Orange songeait à entrer en France pour soutenir Condé [4], les inquiétudes de Catherine de Médicis s'accrurent ; et des instructions plus pressantes furent transmises à Lignerolles afin qu'il fût entendu que si le prince d'Orange pénétrait en France, le duc d'Albe l'y suivrait et se joindrait au duc

1 Lettres de Catherine de Médicis et de Charles IX à Fourquevaulx, du 30 septembre et du 18 octobre 1568. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, pp. 265 et 268. Cf. la lettre de Philippe II au duc d'Albe, ibid. t. I, p. 395.

2 Lettre du 12 septembre 1568. Arch. Nat. à Paris, K. 1511.

3 Arch. Nat. à Paris, K. 1511 ; Doc. ined., t. XXXVII, p. 463 ; Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. I, p. 394.

4 Lettre de Ferrals à Charles IX, du 21 août 1568. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 463.

d'Aumale pour détruire son armée [1]. Charles IX, à ce qu'annonçait sa mère, prendrait lui-même les armes pour combattre les Gueux [2].

Lignerolles était arrivé à Madrid le 30 septembre [3] ; mais la mort de la reine d'Espagne empêcha Philippe II de le recevoir pendant quelques jours. Fourquevaulx remarquait que l'audience devait être secrète et que pour atteindre ce but il valait mieux qu'elle fût donnée au monastère de l'Escurial [4]. Nous ne connaissons point tous les détails de cette audience, mais nous savons que Philippe II exprima à Lignerolles sa satisfaction d'apprendre que le roi de France se proposait de châtier les rebelles avec sévérité [5].

III.

LA TROISIÈME GUERRE CIVILE.

Jeanne d'Albret et son fils le prince de Navarre ont rejoint Condé à la Rochelle [6]. On y voit accourir de toutes parts des capitaines de bande, qui ont figuré dans toutes les séditions et qui ne cherchent qu'à piller et à s'enrichir. Pour mieux s'assurer leur appui, Condé et Coligny prêtent entre leurs mains le serment qu'ils ne traiteront jamais que

1 Instructions de Lignerolles.
2 Relation de Lignerolles. Arch. Nat. à Paris, K. 1510.
3 Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 263.
4 Lettre de Fourquevaulx, du 3 octobre 1568. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 263.
5 Arch. Nat. à Paris, K. 1511.
6 Mém. de Castelnau, l. VII, ch. I.

d'accord avec eux [1]. L'appel aux armes a retenti dans toute la France [2].

Charles IX répond aux menaces des Huguenots en désavouant les honteuses concessions qu'il leur avait accordées par la paix de Chartres.

C'est la troisième guerre civile.

Les Huguenots, à défaut des Anglais, comptaient sur les Allemands habitués à franchir le Rhin pour trouver en France des campagnes à piller et des villes à rançonner.

Dès le 1er décembre 1568, Norris a envoyé vingt mille écus au duc des Deux-Ponts, et celui-ci a promis de réunir quatorze mille chevaux, dix-huit mille fantassins et trente canons ; mais le duc des Deux-Ponts ne rallie sous ses drapeaux que sept mille cinq cents reîtres et six mille lansquenets. Quelques Français, parmi lesquels il faut nommer Briquemaut et le vidame de Chartres, se trouvent au milieu d'eux pour leur servir de guides dans l'invasion de la France.

Le 21 février 1569, le duc des Deux-Ponts adresse à Charles IX une lettre qui est une véritable déclaration de guerre. Le lendemain il traverse le Rhin. Sa marche est fort lente toutefois, et le 15 mars il se trouve encore près d'Haguenau.

Cependant les Huguenots comptent encore plus sur le prince d'Orange [3] que sur le duc des Deux-Ponts : « Hâtez-

1 Davila.

2 Mém. de Castelnau, l. VII, ch. I.

3 On disait parmi les Huguenots, non-seulement que le prince d'Orange avait recruté de nombreux reitres, mais de plus que le roi de Danemark lui envoyait de l'argent et trois mille chevaux. Delaborde, Coligny, t. III, p. 540.

« vous, lui écrivaient-ils de Niort le 10 février 1569, de « venir nous rejoindre au passage de la Loire, » et l'on a conservé une lettre où Jeanne d'Albret, après lui avoir reproché de ne pas s'être, pendant son séjour en France, ouvertement déclaré pour les Huguenots, lui rappelle qu'en entrant en Allemagne il a pris vis-à-vis d'eux l'engagement de se trouver dans leurs rangs le jour de la bataille [1].

Le prince d'Orange a autour de lui des espions qui rapportent au duc d'Albe tous ses actes et ses moindres paroles. Jacques de Wesembeke l'engage à prendre, ainsi que Louis de Nassau, bonne garde de sa personne, « car possible que « le duc traictoit pour faire ung mauvais tour à l'un et à « l'aultre pour les faire dépêcher par quelque coup ou « autrement [2]. »

Soit que le Taciturne craigne ces attentats, soit que les revers de la campagne précédente l'aient découragé, il ne se montre point, et son absence donne lieu à des bruits qui sont peu à son honneur. « Le prince d'Orange, écrit le « cardinal de Granvelle, s'est saulvé de ses gens qui sont « fort mal contents de luy et en dient le pis qu'ils peu- « vent [3]. »

1 Lettres de Jeanne d'Albret, p. 296.

2 Lettre de Hans Baert (Wesembeke), du 19 avril 1569. Groen, t. III, p. 317. — Le bruit courait aux Pays-Bas que le prince d'Orange chercherait à y fomenter de nouveaux troubles. Avis des Pays-Bas, Arch. Nat. à Paris, K. 1512. Le 21 février 1569, il délivrait à Strasbourg des commissions pour faire des levées contre le duc d'Albe son mortel ennemi. British Museum, Galba, C. III, p. 250.

3 Lettre du 29 mars 1569. Poullet, Corr. de Granvelle, t. III, p. 529.

IV.

BATAILLE DE JARNAC.

Le maréchal de Tavannes, ne prenant conseil que de son courage, jugea qu'il fallait profiter de l'hésitation du prince d'Orange et des lenteurs du duc des Deux-Ponts pour attaquer les Huguenots avant qu'ils pussent être rejoints par les Allemands ou par les Anglais.

Le 13 mars 1569 se livrait la sanglante bataille de Jarnac. Le prince de Condé prisonnier fut tué par Montesquiou pour venger la mort du maréchal de Saint-André égorgé également, quand il était prisonnier, sur le champ de bataille de Dreux. A ses côtés avait péri Robert Stuart qui avait frappé le connétable de Montmorency septuagénaire à la journée de Saint-Denis : tristes représailles que multiplient les guerres civiles [1].

Une autre version mérite d'être recueillie. Montesquiou

1 Gaspard de Tavannes ; Guillaume de Tavannes ; Castelnau, l. VII, ch. 4 ; Brantôme ; Relation, Arch. Nat. à Paris, K. 1514 ; Rel. an., t. CCLXXIV des documents d'Espagne, Arch. du min. des Aff. Étrang. à Paris ; Rel. an. jointe aux papiers de Chantonay, p. 90 ; Mém. de La Noue ; Le Frère, p. 323. Il existe aussi une narration rimée de la bataille de Jarnac, composée par le capitaine de Losse sur l'air : *à Chartres-la-Jolie ils ont donné l'assault*. En voici les premiers vers :

Noble chevalier Losse,
Bonjour te soit donné.
Pourquoi viens-tu en poste ?
Que m'as-tu apporté ?

Losse couchait dans la chambre de François II lors du complot d'Amboise.

était capitaine des gardes du duc d'Anjou ; et c'était ce prince qui lui avait ordonné, si Condé tombait entre ses mains, de ne pas l'épargner. Il voulait le punir des insultes qu'il lui avait faites avant l'entreprise de Meaux [1].

Le duc d'Anjou ceignit son front des lauriers cueillis par le maréchal de Tavannes [2].

On trouva dans les chausses du prince de Condé quelques avis secrets dont il n'avait point voulu se séparer et qui sont parvenus jusqu'à nous maculés de son sang. Une lettre du cardinal de Châtillon promettait l'appui de la reine d'Angleterre. D'autres notes retraçaient le vif mécontentement des Huguenots au sujet de l'absence du prince d'Orange [3].

Le roi d'Espagne fit célébrer de grandes réjouissances en apprenant la bataille de Jarnac [4].

De son côté, le duc d'Albe fit porter par le marquis d'Havré ses félicitations à Charles IX. « En cas que l'on « vous demande, portaient ses instructions, ce qui se passe « par deçà, direz que tout est bien et que tout y est à repos « et que je suis pourveu de gens et d'argent sur tout ce « qui pourroit advenir [5]. » Le marquis d'Havré était

1 Brantôme, t. IV, p. 347.

2 Toute la France recoignoissoit que ce qui estoit passé, estoit par la seule prudence et conduite de Tavannes, n'ayant M. d'Anjou d'expérience que ce que l'aage de vingt ans luy en pouvoit permettre. Mém. de Tavannes.

3 Dans la lettre du cardinal de Châtillon se trouvait raconté le différend qui s'était élevé entre la reine d'Angleterre et le duc d'Albe « enflé « de la grandeur du roy son maistre et de sa présomption espagnolle » Ms. 3177, f. 42, f. fr., Bibl. Nat. de Paris.

4 Lettre du duc d'Anjou à Charles IX, du 13 mai 1569 (Bibl. de Saint-Pétersbourg).

5 Instructions du duc d'Albe, du 28 mars 1569. Arch. de Bruxelles.

chargé d'offrir à Charles IX le secours des Espagnols pour extirper entièrement la rébellion [1].

V.

LE DUC DES DEUX-PONTS ET LE PRINCE D'ORANGE ENTRENT EN FRANCE.

Les secours attendus des bords du Rhin paraissent quand les Huguenots, privés de cet appui, ont succombé à la journée de Jarnac. Le duc des Deux-Ponts entre en Bourgogne et de là dans le Nivernais. Le prince d'Orange et ses deux frères Louis et Henri de Nassau le rejoignent le 6 avril 1569 à Jussy avec six cents chevaux [2].

D'après les uns, les princes allemands avaient choisi le Taciturne comme capitaine-général de l'armée ; d'après d'autres il s'y présentait « sans charge et en privé [3]. »

Quoiqu'il en soit, le prince d'Orange figure le premier avec Wolrad de Mansfeld et d'autres capitaines recrutés par le duc des Deux-Ponts dans une longue et violente proclamation où l'on engage tous les officiers des reîtres au service du roi à les rejoindre, se souvenant que beaucoup d'Israélites qui ne se séparèrent pas de la compagnie des méchants, ne virent jamais la Terre de Promission. Rien n'est plus étrange que le style de ce document plein d'allu-

1 Négociations de France, 1541-1620. Arch. de Bruxelles.

2 Lettre du sieur de Francourt, du 6 avril 1569 (Foreign Papers) ; Lettres du roi de Navarre et du prince de Condé, du 18 avril 1569, citées par Mgr le duc d'Aumale, Hist. des Condé, t. II, p. 406.

3 Brantôme, t. IV, p. 88.

sions bibliques telles que les ministres les multipliaient dans leurs prêches. « Nous nous sommes assemblés, déclare le « Taciturne, par un vrai instinct de Dieu tout-puissant. « Nous luttons contre le démon, c'est-à-dire contre l'Ante-« christ de Rome. Nous voulons secourir les chrétiens per-« sécutés et déjouer la conspiration du pape avec les rois de « France et d'Espagne. Nous sommes résolus à combattre « contre la paillarde de Babylone et l'Inquisition d'Espagne. « Il faut fuir les ténèbres d'Égypte qui figurent la Papauté. « Dieu appelle à se réunir sous son drapeau les fidèles de la « France, de la Flandre et de toutes les autres nations. [1] » Quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis que le prince d'Orange avait promis à Charles IX de lui faire en tout temps humble service.

Aucune résistance ne fit obstacle à l'invasion de l'armée allemande, et le prince d'Orange raconta depuis à La Noue qu'il s'était ébahi d'une marche si heureuse en un si long et si difficile chemin.

La Charité tomba au pouvoir des Allemands, sans que l'on tentât aucun effort sérieux pour s'y opposer. Tel fut ce fait d'armes qui provoqua une sensation profonde ; telle fut cette conquête si importante et si facile du passage de la Loire, « à laquelle les rebelles ont donné en Allemaigne « grande réputation comme d'ung passage dans le royaume « pour y entrer, aller et venir, comme ils prétendent, à « leur plaisir et volunté [2] ».

Depuis la mort de Condé, les Huguenots avaient choisi

1 Ms. 3177, f. fr., Bibl. Nat. de Paris, f°. 45.

2 Lettre du duc d'Alençon, du 25 janvier 1570 (Doc. fr. à Saint-Pétersbourg).

pour chefs le roi de Navarre et le prince de Condé ; mais Coligny, sous leur nom, conservait seul toute l'autorité. « En France, écrit Cecil au mois de septembre 1569, le « pouvoir de l'amiral surpasse celui du roi [1]. »

Néanmoins un narrateur impartial des événements de cette époque observe que beaucoup de Huguenots se montraient mécontents « pour l'humeur de l'admiral qu'ils « estimoient homme à intrigues, couvert, dissimulé, d'un « esprit aussi artificieux que malfaisant et dont l'inclination « estoit telle qu'en toutes choses il ne se proposoit pour but « que son intérêt particulier [2]. »

Coligny ralliait autour de lui ce qu'on appelait le parti des vicomtes [3] ; et, dès qu'il apprit que la Charité était prise, il se porta au devant des Allemands et fit à Chalus sa jonction avec eux.

Catherine de Médicis s'était rendue à Limoges, et on l'avait vue, pour animer le courage de ses soldats, marcher dans leurs rangs depuis le point du jour jusqu'à neuf heures du soir ; mais les reîtres allemands levés par ses ordres avaient refusé de combattre en disant qu'ils ne recevaient ni pain, ni vin, et elle n'avait pu s'opposer à la jonction du prince d'Orange et du duc des Deux-Ponts avec l'amiral [4].

Cependant la terre conquise fut pour les vainqueurs une autre Capoue. Le duc des Deux-Ponts voulut, le jour où le

1 In France the admyrall's power excedeth the king's. Lettre de Cecil, de 3 septembre 1569. Wright, t. I, p. 323.

2 Davila, l. IV.

3 Lettre du duc d'Alençon, du 7 avril 1569 (Doc. fr. à Saint-Pétersbourg).

4 Dépêche de Charles IX à La Mothe-Fénelon, du 3 avril 1569 (Corr. de La Mothe, t. VII).

rejoignit Coligny, faire « grande chière » à cette occasion. Selon l'usage des Allemands, il vida force rasades, si bien qu'on le porta sur son lit d'où il ne se releva plus. Comme Coligny lui reprochait ses excès, il lui avait répondu : « Si « nous, nous sommes de grands ivrognes, vous autres vous « êtes de grands menteurs [1]. »

Dessus ce double pont la cavalière gloire
Des guerriers allemans jusqu'en France passa ;
Puis, estrange malheur, ce beau pont se cassa [2].

VI.

LE PRINCE D'ORANGE CHEZ BRANTÔME.

Le prince d'Orange et ses deux frères s'étaient avancés jusque dans le Périgord.

Aux bords de la Dronne s'élevait une riche abbaye fondée par Charlemagne, celle de Brantôme. Cette fois exceptionnellement, le prince d'Orange avait donné les ordres les plus sévères pour qu'on n'y abattît pas une image, trouvant plaisant de dire que si la messe y eût été en propre personne, elle eût été protégée par son abbé commendataire ce Pierre de Bourdeille seigneur de Brantôme, biographe des *Grands Capitaines* et des *Dames galantes*, avec qui Philippe II avait de graves entretiens, qui dansait avec Élisabeth dans le ballet des Vierges sages et des Vierges folles, choyé dans toutes les cours et recherché par tous les princes.

1 Poullet, Corr. de Granvelle, t. III, p. 595.

2 Le Laboureur, add. aux Mém. de Castelnau, p. 731.

Dans la vaste salle du château où les verrières représentaient les scènes ordinaires de la vie du monde, la lutte de *Nécessité* et de *Franc-cœur*, Brantôme, qui était neveu de madame de Coligny, vit le prince d'Orange lui faire tous les honneurs et les meilleures chères du monde, et il nous a laissé le portrait de ses hôtes. Il dépeint le Taciturne d'une haute taille et de belle façon, plus mûr, plus sage, plus avisé que Louis de Nassau, mais triste et comme accablé par la fortune. Son frère était plus petit, mais plus joyeux, plus hardi, plus hasardeux et « plus ouvert en son visage. »

Le prince d'Orange qui avait conservé l'habitude de jurer par saint Nicolas, discourait fort bien de toutes choses. Bien que les soldats étrangers l'aimassent beaucoup, il mettait en eux peu de confiance et ne cachait point que le manque d'argent rendrait cette expédition de peu d'effet ; mais il ajoutait qu'il ne s'arrêterait point en si beau chemin et que bientôt, selon son expression, il reprendrait son vol [1].

VII.

DÉSORDRES ET INTRIGUES A LA COUR DE FRANCE.

Que devenaient Catherine de Médicis et ses fils ?

Catherine de Médicis, déçue dans ses négociations, peu confiante dans la force des armes, consulte des nécromanciens. Il y avait près d'elle un Italien qui jouissait d'un grand crédit. Cet homme avait fait trois images de cire, qui représentaient Condé, Coligny et Andelot. Par quels

1 Brantôme, t. II, pp. 165 et 398 ; t. X, p. 113.

charmes avait-il promis d'*envoûter* ceux contre qui le sortilége était dirigé ? Il ne l'indique point ; mais c'est de lui que la reine-mère attend son salut [1].

Des trois figures de cire, deux s'étaient desséchées, quelques semaines après, sous un souffle magique : c'étaient celles du prince de Condé tué à Jarnac et du seigneur d'Andelot qui était mort à Saintes [2]. Vis-à-vis de la troisième, le sortilége était resté impuissant : ce n'était pas sur un champ de bataille que devait expirer Coligny.

Charles IX eût voulu traiter avec les Huguenots : il avait fait préparer un édit par lequel il leur pardonnait à la condition qu'ils revinssent à l'ancienne religion [3]. Il subissait l'influence du connétable de Montmorency et du duc de Bouillon [4] : c'est en ce moment que, sous leurs auspices, Charles IX se laisse dominer par sa passion pour une huguenote d'Orléans [5], cette Marie Touchet qui, pendant toute sa vie, exercera sur lui un incontestable empire, et il faut placer à cette époque la phrase d'Alava sur cette Babylone où tout va *babiloniando* [6].

Le vainqueur de Jarnac lui-même était déjà fatigué de sa gloire. Un Italien avait pénétré au camp de Montmoreau [7]. Il portait le nom de Frégose, sans que l'on sache

1 Lettre d'Alava, du 8 juin 1569. Arch. Nat. à Paris, K. 1514.

2 Lettre d'Alava, du 8 juin 1569. Arch. Nat. à Paris, K. 1514.

3 Mém. de Tavannes.

4 Lettres d'Alava.

5 La ugonota d'Orliens. Lettre d'Alava, du 3 août 1569. Arch. Nat. à Paris, K. 1511.

6 Lettre d'Alava, du 24 septembre 1569, ibid.

7 Lettre du duc d'Anjou, du 26 avril 1569 (Doc. fr. à Saint-Pétersbourg).

qu'il ait appartenu à cette illustre famille de Gênes [1], et dans ce siècle d'intrigues il se signala à la fois par ses ruses et comme espion. C'était « un homme faict à mentir « et à tromper [2] ; » et Coligny n'avait pu choisir un négociateur plus habile pour exciter l'ambitieuse jalousie du frère de Charles IX.

Catherine de Médicis ne tarda pas à apprendre : « que « l'amiral pratiquoit le duc d'Anjou pour mettre division « entre les deux frères sous ombre de partage et accroisse- « ment de grandeur, lui offrant que s'il se vouloit mettre « de leur costé, il l'assureroit faire seigneur de toute la « Guyenne, de tous les Pays-Bas et d'une grande partie « des villes maritimes [3]. »

Dans cette conjoncture difficile, Catherine n'hésita pas. Pour que les Huguenots n'élussent pas le duc d'Anjou leur chef, elle le choisit elle-même pour lieutenant-général du royaume.

Cela ne suffisait pas encore au duc d'Anjou. Il confiait à sa sœur Marguerite alors âgée de dix-sept ans sa préoccupation qu'il ne conserverait peut-être pas le premier rang à la tête des armées. « Je crains, lui disait-il, que le « roy mon frère devenant grand, estant courageux comme « il est, ne s'amuse tousjours à la chasse, mais devenant « ambitieux veuille changer celle des bestes à celle des

1 Brantôme (t. III, p. 369) cite un Paul-Baptiste Frégose, lieutenant du maréchal de Damville, mort en 1557. Parmi les agents génois employés par Catherine de Médicis se trouvait aussi Cornelio frère bâtard du comte de Fiesque. Lettre de Chantonay, du 7 juin 1563.

2 Lettre adressée à Louis de Nassau. Groen, t. IV, p. 31.

3 Arch. Nat. à Paris, K. 1514.

« hommes ». Il prévoyait que s'il en était ainsi, il perdrait sa charge de lieutenant-général du royaume, et il ajoutait qu'il aimerait mieux mourir. Sa sœur le consolait et sentait naître en elle, selon son expression, des puissances inconnues excitées par ces paroles [1]. Ces puissances inconnues qui se révélaient soudainement chez cette jeune princesse, c'étaient un vif désir de se mêler à toutes les intrigues, une habileté égale pour les diriger.

Catherine de Médicis aimait le duc d'Anjou plus que ses autres fils ; mais elle ne se croyait pas moins tenue de le dominer et de le retenir dans la mollesse. Dans ce but et afin de connaître aussi toutes ses pensées, elle avait placé près de lui mademoiselle de Rouet à qui elle avait naguère confié la même mission près du vieux roi de Navarre. Mademoiselle de Rouet n'était plus jeune, et elle n'était pas belle ; mais Catherine de Médicis lui accordait toute sa faveur à raison des services qu'elle lui rendait [2].

Ce fut bien pis encore quand Catherine de Médicis introduisit près du duc d'Anjou ces mignons qui furent la honte de la cour pendant un quart de siècle, instruments de dépravation et de ruine qui suçaient le sang de la France. Ici commence leur histoire qui souillera presque toutes les pages du règne de ce duc d'Anjou quand il sera devenu le roi Henri III. Le premier de ces mignons fut Louis du Guast. Le duc d'Anjou ne voyait que par ses yeux ; il ne parlait que par sa bouche. Ce mauvais homme, né pour mal faire, fascinait son esprit et le remplissait de ces maximes

1 Mém. de Marg. de Valois.

2 Harto mas fea que hermosa, gran favorida desta reyna. Lettre d'Alava, du 12 août 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1516.

machiavéliques qu'il ne fallait aimer personne et ne se fier qu'à soi-même, qu'il était surtout utile de n'associer à sa fortune ni ses frères, ni sa sœur. Marguerite de Valois ne le lui pardonnera jamais [1].

VIII.

SIÉGE DE POITIERS.

Cependant les Huguenots avaient mis le siége devant Poitiers, et cette ville ne pouvait leur opposer une longue résistance. Maîtres de Poitiers, ils marchaient vers la Loire, et la monarchie était en péril [2].

Le sentiment national se réveille, et un cri d'alarme retentit jusqu'au trône.

Charles IX se rendait à la messe lorsqu'une femme inconnue lui jeta un papier en lui criant : « Lisez-le. Cet avis « vient de Dieu. » Ce papier portait qu'il devait songer aux choses de Dieu, qu'il était vendu et entouré de ceux qui devaient le livrer [3].

Le moment était venu où le roi reconnut le danger. Il écrivait au duc d'Anjou qu'il espérait bien que le courage de ses capitaines, quelque mine que fît l'amiral, en aurait raison et que le jeu ne tirerait pas en longueur [4].

1 Brantôme, t. VIII, p. 62.

2 Le duc de Guise avait été chargé de la défense de Poitiers. Charles IX comprenait le péril. « Je veux, avait-il dit, perdre mon royaume ou secou-« rir Poitiers. » Mém. de Tavannes.

3 Lettre d'Alava, du 8 juin 1569. Arch. Nat. à Paris, K. 1514.

4 Lettre de Charles IX, du 16 septembre 1569 (Doc. fr. à Saint-Pétersbourg).

Déjà Charles IX a réclamé le secours de l'Espagne. Fourquevaulx expose, en termes énergiques, les périls que court la France [1] ; mais Philippe II « ne s'esmeut jamais « pour chose qui luy advienne, au moins ne le donne à « cognoistre [2]. »

Au mois de juillet 1569, un corps de troupes espagnoles franchit les Pyrénées, et depuis il rendit de notables services pendant toute la campagne [3]. Des envois d'argent étaient faits en même temps au roi de France qui en avait grand besoin [4].

Philippe II avait formellement ordonné au duc d'Albe d'intervenir en faveur de Charles IX, si Élisabeth lui faisait la guerre [5] ; et le duc d'Albe ne montrait pas moins d'ardeur pour entrer en France avec toutes les forces dont il disposait, si les Huguenots s'approchaient de Paris [6].

Le duc d'Anjou s'est rendu au camp de Chinon ; il y a retrouvé les inspirations de l'honneur et de la gloire.

Le 3 septembre 1569, le parlement prononce contre Coligny une sentence de mort. Cinquante mille écus seront remis à celui qui le tuera, et l'amiral sera pendu au gibet de Montfaucon mort ou vif (comme Charles IX l'a fait

1 Lettre de Philippe II au duc d'Albe, Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. I, p. 397.

2 Lettre de Fourquevaulx du 20 juillet 1569. Gachard. La Bibl. Nat. à Paris, t. II, p. 290.

3 Relation aux Arch. Nat. à Paris, K. 1513.

4 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., ms. 3178 (septembre et octobre 1569).

5 Lettre de Philippe II au duc d'Albe, du 18 février 1569 (Arch. de Simancas).

6 Lettres de Ferrals à Charles IX, du 13 et du 31 juillet 1569. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, pp. 473-475.

ajouter à la sentence), afin que son exécution par effigie devienne un spectacle et un exemple pour les habitants de la capitale [1].

En même temps le parlement condamnait à être pendu en Grève le vidame de Chartres qui avait livré en 1562 le Havre aux Anglais. C'était une énergique réponse aux complots qui voulaient ramener les Anglais en Normandie [2].

IX.

BATAILLE DE MONCONTOUR.

Le duc d'Anjou s'était porté vers Châtellerault et avait placé ses tentes près du château de la Selle aux bords de la Vienne. Coligny, de son côté, leva le siége de Poitiers et s'avança jusqu'à Faye-la-Vineuse à quelques lieues du camp du duc d'Anjou.

Trois jours après se livrait la bataille de Moncontour où le duc d'Anjou ajoutait aux lauriers de Jarnac ceux que le maréchal de Tavannes plaçait de nouveau sur son front [3].

La défaite des Huguenots avait été complète. Ils se retirèrent vers le Rhône en attendant des circonstances plus favorables.

1 Mém. de Condé, t. I, p. 207.

2 Dupleix, p. 718. — Le vidame de Chartres avait pris part à la bataille de Jarnac. Lettre du comte de Leycester, du 1er mai 1569.

3 On trouva, dit on, sur l'un des Huguenots restés morts sur le champ de bataille, mais qu'on ne put reconnaître, des mémoires chiffrés qui révélaient toutes leurs pratiques. Lettre du 13 octobre 1569 (Doc. fr. à Saint-Pétersbourg).

Catherine de Médicis et sa fille Marguerite accoururent pour féliciter le duc d'Anjou qui formait le siége de Saint-Jean-d'Angely ; Charles IX eût voulu en ce moment poursuivre la guerre à outrance. Cela ne convenait ni à la politique de sa mère, ni à l'ambition du duc d'Anjou qui craignait que son frère ne voulût prendre sa place à la tête de l'armée [1].

X.

FUITE DU PRINCE D'ORANGE.

Le prince d'Orange que ses amis avaient vainement attendu à Jarnac, ne se trouvait pas au milieu d'eux à Moncontour.

Trois jours avant la bataille, lorsqu'on avait passé l'armée huguenote en revue au camp de Faye-la-Vineuse, on avait constaté que l'on n'avait que trois canons, et l'on manquait de mousquets. Symptôme plus grave : une vive mésintelligence avait éclaté entre les Français et les Allemands. Les lansquenets déclaraient qu'ils ne voulaient pas marcher si on ne leur payait leur solde. Cinq cornettes de reîtres tenaient le même langage [2].

C'est ce jour-là, au moment où le Taciturne va pouvoir laver la tache de son absence à Jarnac, c'est en présence de l'armée ennemie qu'il disparaît tout-à-coup sans qu'on puisse donner une explication plausible de son départ.

Personne ne reconnaît le prince d'Orange sous le dégui-

1 Brantôme, t. V, p. 253.

2 La Noue, Disc. p. 987.

sement qu'il a choisi. Suivi seulement de six hommes, il passe la Loire à Vézelay et gagne Strasbourg [1].

Le bruit se répand d'abord qu'il s'est dirigé vers la Rochelle et qu'il s'y est embarqué pour l'Angleterre. Selon les uns il va négocier le mariage du prince de Navarre avec la reine Élisabeth [2] ; selon d'autres il veut livrer la Rochelle aux Anglais, mais la plupart pensent qu'il se mettra à la tête des bannis de Flandre et les ramènera, les armes à la main, dans les Pays-Bas [3]. Il vaut mieux chercher la base de sa détermination dans ce qu'il disait à Brantôme sur le peu de confiance qu'il mettait dans le succès de cette chevauchée. Il se réservait pour reprendre ailleurs son vol. « Je ne fuis pas [4], » avait dit le Taciturne en s'éloignant ; « je vais reconquérir ma principauté d'Orange [5]. » Selon

1 Brantôme a cru que le prince d'Orange se rendit à la Rochelle et s'y embarqua pour l'Allemagne (Œuvres, t. II, p. 177). Chantonay dit aussi dans une de ses lettres : « Le prince d'Orange estoit party trois jours « devant avec son frère pour aller en Angleterre. » Enfin il y a lieu de mentionner une lettre de Louis de Nassau, écrite à Saintes le 17 octobre 1569, où il recommande à Leycester (?) le sieur de Lumbres qui se rend en Angleterre. Le prince d'Orange et lui-même désiraient aller saluer Élisabeth, mais il n'a pu quitter le camp, et le prince d'Orange est en Allemagne (British Museum, Galba, C. III).

2 Lettre de Languet, du 6 août 1569.

3 Lettre d'Alava, du 24 septembre 1569. Arch. Nat. à Paris, K. 1511. — Il est couru ung bruit par lettres des marchands que le prince d'Oranges estoit passé en Angleterre pour estre chef des bannys de Flandres, que l'on vouloit faire conduire en ung port de mer que les rebelles de Flandres occupent, afin de toujours empescher le commerce. Lettre du duc d'Alençon, du 13 octobre 1569 (Doc. fr. à Saint-Pétersbourg).

4 Dixo a su partida quel no yva huyendo.

5 Chose étrange, en ce moment Granvelle voulait acheter au Taciturne sa principauté des bords du Rhône. Granvelle eût-il pris le titre de prince d'Orange ? Poullet, Corr. de Granvelle, t. III, p. 226.

une autre version plus digne de foi, il avait donné pour motif qu'il allait presser l'entrée des Allemands en France. Quoi qu'il en soit, son départ est salué dans toute l'armée huguenote par un long murmure [1]. On le considère comme un homme perdu de réputation [2].

Du moins l'honneur de sa maison fut soutenu par Louis de Nassau, qui conduisit son corps de gens de guerre « en « tel ordre que capitaines vaillans et expérimentés en faict « de guerre sçavent bien faire [3]. » Il fut l'un de ceux qui se signalèrent par leur courage pendant la bataille, et il prit sa part de tous les périls de la retraite [4].

Rien n'est plus triste que l'accueil qui est fait en Allemagne au Taciturne quand il se présente chez les princes des bords du Rhin. Leurs prédicateurs, tous ministres luthériens, rejettent tous les revers sur les calvinistes et « preschent ouvertement que ceux de la religion de France « et des Pays-Bas ne sont que mutins, rebelles et briseurs « d'images et que l'on feroit grand service à Dieu et bien à « toute la crestienté de les abolir et ruiner [5]. »

1 Pero todos en aquel exercito tratan del como lo meresce. Lettre d'Alava, du 24 septembre 1569. Arch. Nat. à Paris, K. 1511.

2 Por desreputado. Lettre d'Alava, du 4 octobre 1569, ibid. — Alava raconte que le prince d'Orange adressa d'Allemagne un vase de cristal au jeune roi de Navarre et quelques autres cadeaux à des amis de Coligny, afin qu'ils intercédassent près de Catherine de Médicis en faveur de deux de ses serviteurs faits prisonniers à Moncontour. Lettre d'Alava, du mois de décembre 1569, ibid.

3 La Popelinière, t. I, p. 358.

4 « Le comte Ludovic estoit un brave chef et bien estimé des François » dit La Noue. Néanmoins il n'avait ni l'autorité, ni l'expérience de Coligny. Disc. p. 1004.

5 Lettre du prince d'Orange, du 26 décembre 1569. Groen, t. III, p. 334.

Le découragement s'empare de nouveau du prince d'Orange. « Le duc d'Albe me dit avant-hier, mande l'am-« bassadeur français Ferrals, que le prince d'Orange lui a « faict escripre par certains princes d'Allemaigne pour « obtenir grâce et pardon du roy catholique [1]. » En même temps il avait recours à leur appui pour qu'ils sollicitassent la médiation de l'empereur [2]. Le docteur Schwartz fut même envoyé à Vienne près de Maximilien II afin qu'il s'interposât en faveur du prince d'Orange : « Je pense qu'il « ne le fera pas, écrivait Philippe II à Granvelle ; et s'il le « tentait, mon refus serait si absolu qu'assurément il ne « le ferait plus [3]. »

XI.

CATHERINE DE MÉDICIS SE RAPPROCHE DES HUGUENOTS.

Des fêtes brillantes célébrèrent les victoires de Jarnac et de Moncontour. Les bals se succédaient sans interruption, mêlés à des concerts où des voix harmonieuses descendaient de nuages peints ou dorés, comme si elles venaient du ciel. « On dépense tant d'argent en mascarades, disait Tavannes, « qu'il n'en reste point pour payer les soldats. » Tantôt on parlait de fondre la vaisselle ; tantôt il s'agissait d'emprunts à négocier avec le duc de Florence, mais Cosme de Médicis

1 Lettre de Ferrals, du 11 novembre 1569. Bibl. Nat. de Paris.
3 Lettre de Granvelle, du 14 juin 1570. Corr. de Philiippe II, t. II.
2 Lettre de Philippe II, du 23 juillet 1570. Piot. Corr. de Granvelle.

exigeait qu'on lui remît comme gage les joyaux de la couronne [1].

Cependant les princes de Navarre et de Condé se réunissent à Montauban. Ils adressent un pressant appel à tous leurs partisans pour qu'ils se rallient autour d'eux [2] ; ils écrivent aussi à Cecil : « Secourez-nous, car nous for- « mons l'avant-garde de l'Angleterre [3]. » On dit que le prince d'Orange réunit une nouvelle armée [4].

Charles IX, ému de ces préparatifs, chargea Bellièvre de lever des Suisses et de calmer les protestants des bords du Rhin. On lui avait raconté que quatorze princes allemands s'étaient réunis à Erfurt, d'accord avec la reine d'Angleterre. Charles IX recommande à Bellièvre de mettre tout en œuvre « pour empescher que l'oraige qui se prépare par « eulx, ne vienne à tomber en mon royaume, à quoy mes « subjects rebelles, continuant leur mauvaise voullenté, les « invitent, faisant ce qu'ils peuvent pour les y attirer [5]. »

Le 19 décembre 1569, on renouvelle la sentence par laquelle le parlement a mis à prix la tête de Coligny [6].

Les préparatifs militaires se succèdent, puis s'interrompent sous l'influence de plusieurs causes que nous aurons à signaler.

1 Tavannes ; Lettres du duc d'Alençon (Doc. fr. à Saint-Pétersbourg).

2 Arch. Nat. à Paris, K. 1515.

3 Lettre du 16 octobre 1569. Record Office.

4 De Auraico dicitur parare eum novum exercitum. Potius crederem, si quid facit, id eum nomine reginæ Angliæ facere potius quam suo. Lettre d'Albada, du 20 février 1570 (Epist. sel., p. 400).

5 Lettre de Charles IX, du mois de novembre 1569 (Doc. fr. à Saint-Pétersbourg).

6 Arch. Nat. à Paris ; Castelnau, Mém., l. VII, ch. VIII.

Catherine de Médicis, voyant deux victoires consacrer la prééminence des catholiques et la sujétion des Huguenots, craignait que son célèbre système de contrepoids ne fût compromis ; elle jugeait qu'il fallait s'arrêter dans cette voie, de peur qu'un jour les catholiques, n'ayant plus rien à craindre des Huguenots, ne crussent aussi pouvoir se passer d'elle.

D'autre part, l'entrée des Espagnols en France l'inquiétait : peut-être deviendrait-il difficile de les en faire sortir.

Enfin il ne restait plus d'argent pour continuer la guerre. « C'est là, écrit Alava, qu'il faut chercher la source de ce « qui se passe à la cour de France [1]. »

A ces causes diverses il faut ajouter la faiblesse de Charles IX et l'ambition du duc d'Anjou, toutes deux si aisées à exploiter.

Les seigneurs favorables aux Huguenots retrouvent tout leur crédit. Le plus illustre, le plus puissant et aussi le plus instruit [2] est François de Montmorency, qui en 1566 attaquait dans les rues de Paris l'escorte du cardinal de Lorraine et qui naguère faisait connaître au roi la belle huguenote d'Orléans.

« Vous pouvez, disait le maréchal de Montmorency au « roi, vous affranchir du même coup des humiliations de « l'alliance espagnole et sauver votre royaume des dévas- « tations qui le bouleversent et qui le ruinent. Faites la « paix avec les Huguenots et servez-vous des mercenaires « allemands qu'ils ont introduits dans le royaume, pour

1 Lettres d'Alava à Requesens, du 24 mai et du 20 juin 1570. British Museum, Add., 28698.

2 Brantôme, t. III, p. 351.

« conquérir la Flandre, ce membre naturel de la France. « Vous y parviendrez facilement ; car il vous suffira, pour « la détacher complètement de l'Espagne, de lui accorder « les mêmes libertés que vous accorderez à vos sujets. »

Le même langage s'adresse au duc d'Anjou. On lui répète qu'il ne peut se contenter de son duché, qu'il doit se rendre maître des Pays-Bas et que pour y parvenir il lui suffira de se joindre au prince d'Orange pour en chasser les Espagnols.

Quand Catherine de Médicis voit ses deux fils incliner vers les Huguenots, elle trouve que c'est trop ; et elle confie le duc d'Anjou à ce même Lignerolles, qui était naguère envoyé à Madrid pour traiter de la répression ou plus vraisemblablement de l'extermination des Huguenots.

Dès le mois de février 1570, Charles IX négocie à Angers avec les Huguenots et se montre disposé à leur faire d'importantes concessions [1].

Philippe II écrit à ce sujet au duc d'Albe [2] ; mais celui-ci est sans crainte. A son avis, les Français sont si bas qu'il n'y a rien à redouter de leur part [3] ; mais, quand il se trouve avec l'ambassadeur français Ferrals, il s'exprime avec une extrême vivacité sur les concessions de Charles IX [4].

Il faut aussi traiter avec l'Allemagne et l'Angleterre.

1 Lettre de Charles IX à Fourquevaulx, du 7 février 1570. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 300 ; Négociations d'Angers, du 4 février 1570. Bibl. Nat. de Paris, f. fr., n° 3085.

2 Gachard, Corresp. de Philippe II, t. II, p. 127.

3 Ibid. p. 132 (5 mars 1570).

4 Lettre de Ferrals à Charles IX, du 26 août 1570. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 494.

Un agent français nommé le sieur de Vulcob est envoyé en Allemagne pour négocier avec les princes protestants [1] ; et ces ouvertures sont d'autant mieux accueillies qu'ils se montrent peu disposés à continuer la guerre [2].

Un autre agent, dont nous avons déjà rencontré le nom, le sieur de Poigny, reçut la mission d'aller porter à la reine d'Angleterre des assurances d'amitié [3] : on craignait qu'elle n'engageât les Huguenots à ne pas déposer les armes. En effet, les conseillers d'Élisabeth pensaient qu'il était de l'intérêt de l'Angleterre que la paix ne se fît point en France. Il fallait, disaient-ils, encourager les habitants de la France et des Pays-Bas à continuer la guerre pour trois motifs : ils formaient une barrière aux fureurs de deux monarques qui voulaient établir la tyrannie de Rome ; ils étaient déjà en armes et engagés dans la lutte ; ils combattaient les principaux ennemis de l'Angleterre sans que pour l'Angleterre il en résultât de grands frais, et leur défaite même offrait moins de dangers que si une armée anglaise devait passer la mer [4]. Le résultat de cette délibération fut qu'Élisabeth offrit à Coligny un subside de vingt-cinq mille écus par mois, s'il ne traitait pas avec Charles IX [5]. Le cardinal de Châtillon écrivait d'Angleterre à Coligny pour le presser de ne pas se séparer des Anglais [6].

1 Groen Van Prinsterer, Supplément, p. 110 (mars 1570).

2 Lettre du prince d'Orange, du 17 janvier 1570. Groen, t III, p. 342.

3 Instructions de Charles IX, du 19 juin 1570 (Catal. des autographes de M. de Montigny, p. 100)

4 Haynes, p. 586.

5 Lettre d'Alava, du 17 juin 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1515.

6 British Museum.

Le prince d'Orange avait confié au seigneur de Lumbres et au conseiller Taffin une mission secrète en Angleterre, et c'était aussi le cardinal de Châtillon qui dirigeait cette négociation [1] ; mais, autour de lui, les princes protestants ne paraissaient point disposés à agir, et le Taciturne, manquant d'argent, n'hésitait pas à croire que le meilleur moyen de secourir les pauvres chrétiens de France, serait de leur faire obtenir quelque bonne paix [2].

Coligny partagea cet avis. Les reîtres l'avaient quitté, et comme le remarquait Cecil lui-même [3], ses forces étaient épuisées. Avait-il eu tort de se montrer favorable à la paix ? Charles IX, dira-t-on plus tard, ne la désirait « que pour « se préparer mieux à la feste de Sainct-Barthélemy [4]. »

Sans doute ces nouvelles exciteront un vif mécontentement à Madrid ; mais on veut en affaiblir l'effet en remplissant toute la cour de France de plaintes sur les menaces qu'on attribue aux ministres de Philippe II [5].

Don Francès de Alava se plaint à Catherine et lui reproche de tout abandonner au prince d'Orange. « Je suis « l'amie du roi d'Espagne » répond la reine-mère [6].

Charles IX use de moins d'artifices de langage. L'ambassadeur espagnol s'était plaint que Téligny interceptait ses dépêches : « Qu'on les envoie à Belzebuth ! » répond le

1 Lettre du cardinal de Châtillon, du 24 avril 1570. Groen, t. III, p. 373.

2 Lettres du prince d'Orange, du 17 mars et du 9 mai 1570. Groen, t. III, pp. 366 et 378.

3 Haynes, p. 581.

4 Brantôme, t. V, p. 253.

5 Bibl. Nat. de Paris, Portefeuilles Fontanieu, 322, 323 (8 mai 1570).

6 Lettre d'Alava du 1er août 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1516.

roi [1]. Puis il écrit à Philippe II pour reprocher à l'ambassadeur espagnol d'avoir dit qu'il ne faisait rien qui pût assurer le roi d'Espagne de son amitié, et il déclare qu'il ne souffrira pas ce langage [2].

C'était une opinion généralement répandue dans les Pays-Bas que la paix de la France devait être un signal de troubles dans ces contrées [3].

On ne parle à la cour que d'envahir les Pays-Bas. Le comte Louis de Nassau annonce publiquement que la plupart des villes appellent le prince d'Orange et que celui-ci leur viendra en aide avec trois mille chevaux, six mille fantassins et six pièces de grosse artillerie. Coligny le secondera avec quatre mille chevaux. « Il faut, répètent « les gens de guerre, que la France fraternise et que les pas« sions s'éteignent. Rejetons au dehors nos guerres intes« tines ; vengeons l'injure faite au roi et à sa couronne par la « mort de la reine que nous avions donnée à l'Espagne ». Le seigneur de Méru, frère du maréchal de Montmorency, est plus ardent que tous les autres, et dans un banquet auquel assistent les plus vaillants capitaines, on l'entend dire : « Nous ferons bientôt meilleure chère à Bruxelles. » — « Quoi, s'écrie une voix, nous irions combattre à côté des « traîtres et des rebelles ! » — « Vous servirez, interrompt « le maréchal de Cossé, partout où le roi vous ordonnera « de servir [4]. »

1 Lettre d'Alava, du 27 juillet 1570, ibid.

2 Lettre de Charles IX, du 29 juillet 1570. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 311.

3 Lettre de Ferrals à Charles IX, du 14 septembre 1570. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 496.

4 Lettre d'Alava, du 31 juillet 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1516.

Il semble que Louis de Nassau dirige toutes les pratiques [1]. « Tous se donnent au diable » écrit Alava. Il ne doute plus de la paix avec les Huguenots [2].

XII.

PAIX DE SAINT-GERMAIN.

On touchait en France à la conclusion d'un traité qui allait effacer pour les Huguenots les désastres de Jarnac et de Moncontour.

Coligny écrit à la reine-mère le 28 juillet 1570 : « Vous « n'avez point de plus affectionné serviteur que j'ay esté et « veulx estre [3] » ; et on lit dans une lettre de Charles IX qui porte la même date, qu'il vient de recevoir le sieur de Téligny : « estimant qu'il vient si bien instruict de ceulx « qui l'envoyent, qu'à ceste foys l'on mettra une dernière « fin à ceste négociation [4]. »

Les princes protestants d'Allemagne adressent à Charles IX leurs félicitations [5] ; l'empereur envoie un héraut jusqu'à Langres pour que les reîtres se séparent aussitôt [6].

Déjà Jeanne d'Albret, au nom des Huguenots, a déclaré que le roi de France recueillera une gloire immortelle et

1 Lettre d'Alava, du 1er août 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1516.

2 Lettre d'Alava, du 8 juillet 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1516.

3 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., ms. 3193 et Portefeuilles Fontanieu, 322-323.

4 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., ms. 3239.

5 Bibl. Nat. de Paris, Portefeuilles Fontanieu, 322-323 (12 juin 1570).

6 Lettre du duc d'Alençon, du 4 mars 1570 (Lettres du duc d'Alençon, t. Ier, no 39, à Saint-Pétersbourg).

que son nom sera célébré dans tous les siècles futurs ; elle l'engage à être ambitieux d'un tel honneur et avare d'un tel trésor [1].

La paix conclue à Saint-Germain le 8 août 1570 déclare les Huguenots capables d'exercer toutes les charges publiques et leur remet, comme places de sûreté, la Rochelle, Montauban, Cognac et La Charité. Charles IX écrit au duc d'Albe pour obtenir la main-levée des biens du prince de Navarre [2].

Un article spécial concerne le prince d'Orange et Ludovic de Nassau, qui recouvrent tous leurs domaines en France et que le roi déclare tenir « pour ses bons parens et « amis [3]. » Pour mieux confirmer cette dernière disposition, Charles IX ordonne que le château d'Orange soit immédiatement remis à Guillaume de Nassau [4]. Telles sont les démonstrations de sympathie et de faveur accordées au prince d'Orange, que le bruit se répand qu'il va entrer au service de Charles IX et se faire naturaliser français [5].

On parle du mariage de Marguerite de Valois avec le roi de Navarre [6], et aussi de celui du duc d'Alençon avec la seconde fille de l'électeur de Saxe, qui est cousine de la princesse d'Orange [7].

1 Lettre de Jeanne d'Albret, du 17 avril 1570, p. 301.

2 Arch. de Bruxelles, Papiers d'état, liasse 117 (avril 1571).

3 Castelnau, l. VII, ch. 12.

4 Mézeray, t. III, p. 240 ; De Thou, t. VI, p. 267.

5 The ambassador of Spain doubts lest he be brought into the king's service and so become a naturalized Frenchman. Lettre de Henri Norris, du 23 août 1570 (Foreign papers, 1570, Cal. p. 322).

6 Lettres d'Alava. Arch. Nat. à Paris.

7 Lettre de Vulcob (octobre 1570). Groen, Suppl., p. 111.

Par un article secret, Charles IX s'engageait à remettre deux millions de livres aux Huguenots pour payer tant en Allemagne qu'en Angleterre les sommes levées pour la solde des reîtres qui avaient combattu sous la bannière de Condé et de Coligny [1].

Seuls, les reîtres qui avaient servi à Jarnac et à Moncontour sous les ordres du duc d'Anjou, n'avaient rien obtenu. Le duc d'Anjou leur avait bien déclaré qu'il aimerait mieux ne jamais porter titre de prince et vendre tout ce qu'il avait vaillant au monde que de faillir à les faire payer ; mais toutes ces paroles leur semblaient un faible prix de leurs services [2].

Dans les premiers jours d'octobre 1570, les chefs des Huguenots rentrèrent à la Rochelle. Coligny présenta à Charles IX les députés de cette ville qui venaient l'assurer de leur fidélité ; mais en même temps il envoyait vers la reine d'Angleterre pour la remercier de l'appui qu'elle avait prêté aux Huguenots pendant la guerre civile [3].

1 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., ms. 4047, f. 85.
2 Lettre de Vulcob, du 30 août 1570. Groen, Suppl., p. 111.
3 Digges, Lettre de Walsingham, du 29 août 1570.

CHAPITRE XI.

LES PAYS-BAS. — L'AMNISTIE.

(janvier 1569 — août 1570.)

Triomphe du duc d'Albe. — Convocation des États-Généraux. — Interruption des relations commerciales avec l'Angleterre. — Arrivée de Roda ; nouvelles mesures de rigueur. — Intervention du clergé. — Politique plus clémente à Madrid. — L'amnistie.

I.

TRIOMPHE DU DUC D'ALBE.

La rentrée du duc d'Albe à Bruxelles après la retraite du prince d'Orange en France fut un vrai triomphe. Il avait été le vaillant champion du catholicisme contre l'invasion des sectaires : le pape Pie V lui envoya, comme symboles de la puissance et de l'autorité, une épée et un chapeau orné de pierreries.

Strada exprime en deux mots le sentiment des populations : elles se réjouissaient de ce que le prince d'Orange avait été le vaincu, mais non de ce que le duc d'Albe avait été le vainqueur. *Victum Orangium, non victorem Albanum volebant* [1].

1 Strada, l. VII.

Les correspondances anglaises attestent la soumission de tous ceux qui favorisaient le Taciturne. « Les troubles « des Pays-Bas, y lit-on, sont si complètement apaisés « qu'il n'y a plus un homme qui oserait lever la tête « contre le duc d'Albe [1]. »

Don Frédéric de Tolède, en comparant aux événements antérieurs ce qu'a fait son père, s'écrie : « On peut voir « maintenant que les Pays-Bas ne sont pas un gouverne- « ment pour une femme ou pour un cardinal [2]. »

L'orgueil du duc d'Albe ne connut plus de limites [3]. Ce fut alors qu'il donna l'ordre d'employer le bronze des canons pris à Gemmingen à élever sa statue, chef-d'œuvre de Jungeling, où il était représenté debout, en costume de guerre, tenant de la main gauche le bâton de commandement, étendant vers la ville d'Anvers la main droite désarmée en signe de paix et de concorde. A ses pieds était étendu un corps à deux têtes. Ce corps représentait les Pays-Bas ; ces deux têtes figuraient la noblesse et le peuple. A cette allégorie se joignaient de nombreux symboles : un papier déroulé, c'est-à-dire la requête des nobles ; une bourse, c'est-à-dire l'argent offert pour introduire la confession d'Augsbourg ; la besace et les écuelles d'où s'échappent des serpents, image des mauvaises doctrines ; le marteau, la hache et le flambeau, qui représentent le sac des églises, le bris des images et l'incendie des monastères ; et enfin la masse d'armes qui signifie l'insurrection contre le roi.

L'inscription n'était pas moins fastueuse. *Ex ære captivo*,

1 Haynes, p. 581.

2 Lettre de Morillon, du 28 avril 1572.

3 Lettre de Languet, du 18 mars 1569 (éd. de 1699).

quod, extincta seditione, rebellibus pulsis, religione procurata, justitia culta, pacem firmarit : pour avoir étouffé la sédition, repoussé les rebelles, rétabli la religion et la justice, consolidé la paix. Ce monument était érigé en l'honneur du plus fidèle ministre du meilleur des rois. *Regis optimi ministro fidelissimo* [1].

Quand on apprit à Madrid jusqu'à quel point s'était élevé l'orgueil du duc d'Albe, on ne manqua point de rappeler que Philippe II, plus modeste, avait défendu que l'on plaçât son buste sur les portes des cités du Milanais.

« Tous les esprits, écrit Jean de Taxis dans ses commen-
« taires, attendaient avec anxiété le système qu'allait suivre
« le duc d'Albe dans la direction des affaires publiques ;
« car l'on croyait que de là devait dépendre le salut ou la
« ruine de la patrie. On était persuadé que la stabilité des
« choses serait rétablie si, satisfait des terribles supplices
« qu'il avait déjà ordonnés, il préférait désormais la clé-
« mence, mais qu'il était certain au contraire que s'il per-
« sistait dans sa sévérité, le peuple, porté peu à peu à une
« haine implacable, s'abandonnerait un jour à ses ven-
« geances. C'est pourquoi beaucoup de personnes pensent,
« et non sans raison, que le duc d'Albe négligea alors
« imprudemment l'occasion la plus favorable de confirmer
« et de conserver à jamais la soumission des Belges, si
« promptement obtenue et si facile à assurer pourvu qu'il
« méritât par sa modération les succès que Dieu lui avait
« accordés et qu'il n'oubliât point que les dominations

1 La Fuente, Hist. d'Esp. t. XIII, p. 354 (d'après un document des Arch. de Simancas).

« étrangères, odieuses à tous les peuples, ne l'ont jamais « été à aucun plus qu'aux Belges. Il était d'ailleurs aisé « de juger combien il serait difficile de maintenir dans le « devoir par la force seule de si puissantes et si vastes « provinces, et la longue expérience des siècles enseignait « assez que la première condition du repos des États est « de les gouverner avec justice et sagesse [1]. »

II.

CONVOCATION DES ÉTATS-GÉNÉRAUX.

Le duc d'Albe croit qu'après une glorieuse campagne le moment est favorable pour faire accepter de nouveaux impôts. Il faut que le roi retire des Pays-Bas non-seulement ce qui est nécessaire pour les dépenses qui s'y font, mais aussi ce qui peut former dans ses coffres une réserve pour les circonstances exceptionnelles. On pourra mettre à composition les villes qui n'ont pas réprimé les séditions, les habitants les plus riches dont la culpabilité a été moins marquée. Si l'on pouvait introduire aux Pays-Bas les *alcabalas* d'Espagne, ce serait une source de revenus considérables. On pourrait aussi établir une loterie sur des bases nouvelles.

On entendait en Espagne sous le nom d'*alcabalas* une taxe qui représentait le dixième denier sur la vente des meubles, le vingtième denier sur celle des immeubles. Déjà, pendant les agitations de la guerre, le duc d'Albe, étant au

1 Tassis, de tum. belg., l. I.

camp de Tongres, avait donné l'ordre de rechercher ce que ces taxes pourraient produire [1]. Il espérait que désormais le roi, loin d'envoyer de l'argent d'Espagne aux Pays-Bas, pourrait se faire rembourser les dépenses qu'il y avait déjà faites [2].

Pour obtenir ce résultat, le duc d'Albe n'hésita pas à convoquer pour la mi-carême 1569 les États-Généraux, bien certain qu'à raison des circonstances personne n'oserait y faire de l'opposition [3].

Cette courte session fut marquée par une harangue de Philibert de Bruxelles, qui avait pris la parole lors de l'abdication de Charles-Quint et qui trouva encore des phrases solennelles pour louer le duc d'Albe ; mais, quand on passa à l'examen de ses demandes, les prévisions du duc d'Albe se trouvèrent déçues. Les États-Généraux votèrent, il est vrai, le renouvellement des aides, telles qu'elles étaient perçues, et même un don extraordinaire au duc d'Albe pour le remercier d'avoir pacifié le pays ; mais, bien qu'il se fût adressé séparément à chacun de leurs membres pour les engager à accepter les *alcabalas*, il rencontra de nombreuses objections. Les prélats du Brabant donnèrent l'exemple de la résistance et demandèrent (ce qui leur fut refusé) de pouvoir conférer avec l'ordre de la noblesse [4].

1 Lettre du duc d'Albe, du 4 novembre 1568. Gachard, Corr. de Philippe II, t. III.— Un relevé officiel, fait en 1570 par Pedro de Arcanti pour déterminer l'assiette de ces taxes, porte le revenu annuel des manufactures des Pays-Bas à 10,407,891 florins. Renon de France, II, 10, I.

2 Lettre du duc d'Albe, du 10 mars 1569. Corr. de Phillippe II.

3 Lettre du duc d'Albe, du 7 mars 1569. Corr. de Philippe II.

4 Lettre du duc d'Albe, du 4 avril 1569, ibid. Le même projet se trouve

Le duc d'Albe, n'obtenant rien des États-Généraux, se vit réduit à traiter avec les États des diverses provinces [1].

Cette fois encore ce projet échoue. Le duc renonce provisoirement au dixième et au centième denier; mais les États des provinces lui paieront annuellement la somme de deux millions de florins par un abonnement qui durera pendant deux ans à partir du 13 août 1569 jusqu'au 13 août 1571 [2].

III.

INTERRUPTION DES RELATIONS COMMERCIALES AVEC L'ANGLETERRE.

De nouveaux sujets de mécontentement allaient naître dans des provinces qui depuis tant de siècles devaient leur prospérité au commerce et à l'industrie.

Élisabeth, sans cesse sollicitée d'intervenir en France, a prévu depuis longtemps que si les Anglais débarquaient en Normandie, ils pourraient y rencontrer, comme cela s'était

déjà développé dans une lettre du duc d'Albe, du 24 octobre 1567. Corr. de Philippe II, t. I, p. 590.

1 Lettres du duc d'Albe, du 1er, du 29 et du 30 juin 1569. Ibid.

2 Lettre du duc d'Albe, du 10 août 1570. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 146. — Le duc d'Albe avait eu en vain recours aux menaces pour obtenir les *alcabalas*. Il écrivait au mois d'août 1570 au seigneur d'Ongnies : « Voyant la dilation dont usent ceulx de Flandres sur la proposition der-« nière, je ne puis délaisser de m'esmerveiller bien fort, puisque ce qu'ils « me doibvent respondre est s'ils veullent accepter la guerre si grande que « je leur fais ou non, à quoy différant encores huit jours vous leur pourrez « bien déclarer que je me tiens pour respondu et mettray en exécution ce « que conviendra le plus au service de Sa Majesté et maintènement de ses « pays. » Arch. de Bruxelles.

vu l'année précédente lors de l'expédition du prince de Condé devant Paris, les troupes espagnoles placées sous les ordres du duc d'Albe, et le meilleur moyen de les affaiblir par l'indiscipline est d'empêcher le paiement régulier de leur solde. Rien n'est plus aisé. Cinq navires espagnols qui portent au duc d'Albe quarante-cinq mille ducats [1], abordent à Plymouth. Ce serait une honte pour l'Angleterre [2] de les arrêter en pleine paix ; mais la tentation est trop forte. Élisabeth déclare que cet or n'appartient pas au roi d'Espagne, mais à des marchands gênois ; et elle veut non pas le leur prendre, mais le leur emprunter en en payant l'intérêt [3] ; et c'est ainsi que ces ducats, au lieu de permettre au duc d'Albe d'entretenir son armée, serviront à soudoyer les Huguenots du camp du prince de Condé ou les reîtres du duc des Deux-Ponts.

L'ambassadeur de Philippe II à Londres, don Guérau de Espès, réclame inutilement. La reine d'Angleterre place des gardes devant son hôtel et fait saisir ses papiers. Don Guérau de Espès, écrivant au duc d'Albe, ne trouve qu'à plaisanter sur sa mésaventure : « Si vous oyez dire, porte une « traduction du temps, qu'on m'a détenu icy, ne vous esba- « hissez pas, d'autant que les enchantemens d'Armide sont « encores en ceste isle-icy, et Archélaüs vif. Ce nonobstant, « je suis sain et sauf, prisonnier de la royne Oriane, et si

1 Tel est le chiffre donné par un Huguenot. Delaborde, Coligny, t. III, p. 540. — A cet envoi de fonds paraît se rapporter une lettre chiffrée du cardinal Espinosa au duc d'Albe, du 15 septembre 1568. British Museum, Add. 28386, f. 174.

2 Slandering of the state.

3 Lettre de Cecil, du 3 janvier 1569. Cabala, p. 157.

« pense que, sans avoir besoin d'Urgande, ne autre grande « poursuite, tout ceci finira en comédie [1]. »

Ce n'était point une comédie. Le duc d'Albe envoie Christophe d'Assonleville porter ses plaintes en Angleterre [2]; mais on refuse de le recevoir comme ambassadeur [3] ; il n'a, dit-on, qu'une mission du duc d'Albe ; et quand il veut conférer avec l'ambassadeur officiel de Philippe II, don Guérau de Espès, on s'y oppose encore ; car celui-ci est un homme dangereux et plein d'audace [4].

Le duc d'Albe fait arrêter tous les marchands anglais qui se trouvent à Anvers et à Bruges. Cet ordre est exécuté le 29 décembre 1568 [5]. Dès le 6 janvier, une proclamation d'Élisabeth ordonne des représailles [6] ; mais elle ne se borne pas à des mesures commerciales ; elle dénonce les cruautés dont le duc d'Albe a usé dans les Pays-Bas [7]

1 British Museum, Galba, C. III.

2 Assonleville arriva à Londres le 22 janvier 1569 (Murdin). On avait raconté en Angleterre qu'Assonleville, à son passage à Calais, avait fait entendre des menaces contre Élisabeth; mais à Londres son langage parut fort courtois à Cecil : having used all good speech that could be, not withstanding the report ot his great bravery at Callis before his coming, which either was not true or else purged his choler upon the seas coming hither. Lettre de Cecil, du 7 mars 1569. Scrin. Cecil.

3 Le duc d'Albe crut un moment pouvoir apaiser ce différend en corrompant Cecil. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, pp. 94 et 112. There is, écrivait Cecil le 15 mai 1569, some secret means made hither to come to accord with the Lowe-Countries, and therein I see the most doubt will be in devising assurance how to continue the accord. Scrin. Cecil.

4 Lettres de Cecil, du 30 janvier et du 7 mars 1569. Cabala, pp. 158 et 160.

5 Murdin, p. 766.

6 British Museum, Galba, C. III.

7 British Museum, Galba C. IV, f. 161 (8 janvier 1569).

et s'en plaint vivement dans une lettre adressée à Philippe II [1].

L'interruption des relations commerciales cause un grand préjudice aux marchands des Pays-Bas et donne lieu à de nouvelles plaintes. Le commerce, la pêche ont cessé. « La vengeance du duc d'Albe est funeste aux Pays-Bas », s'écrie Taxis [2], et Arias Montano écrit à Çayas le 28 février 1569 : « Les affaires d'Angleterre restent bien confuses ; « elles nous causent plus de mal qu'on ne saurait le dire. « Si le remède ne vient de Dieu et du roi, tout le commerce « sera ruiné. Que le roi fasse ce qui est possible pour main- « tenir la paix. La guerre n'est jamais bonne, surtout dans « la situation où sont les Pays-Pas [3]. »

L'Angleterre se ressentit peu de cet état de choses ; les Pays-Bas en souffrirent beaucoup. Au point de vue politique cette mesure produisit d'autres conséquences non moins funestes. On vit, en présence de la crainte qu'inspiraient les Anglais, se briser le dernier lien entre les Pays-Bas et l'Espagne : celui que les relations commerciales maintenaient entre la Flandre et la Castille. Le duc d'Albe ne se trompait point en voyant dans les représailles qu'il avait lui-même ordonnées la ruine des Pays-Bas [4].

De là de nouveaux murmures contre la domination espagnole et le gouvernement du duc d'Albe.

1 British Museum, Galba, C. III, f. 327 (18 janvier 1569).

2 Procul dubio Belgis funestissima Albani vindicta. Taxis, p. 145 ; Viglius, Ep. ad Hopper., p. 519.

3 Doc. ined., t. XLI, p. 146.

4 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

IV.

ARRIVÉE DE RODA ; NOUVELLES MESURES DE RIGUEUR.

Le duc d'Albe, irrité de la résistance qu'il éprouve, reprend ses rêves de haine et de vengeance.

Telles sont en ce moment les inspirations de la politique espagnole. A Madrid règnent encore des influences néfastes, déjà souvent signalées et toujours aisées à reconnaître.

Le cardinal Espinosa est, dit-on, le roi d'Espagne ; mais ceux qui s'agitent autour de lui, restent les plus dangereux et les plus odieux.

Erasso est devenu le comte de Humanes. Il est non-seulement secrétaire du conseil privé, mais il l'est aussi à la fois de l'ordre d'Alcantara et de l'ordre de Calatrava [1]. Sa fortune s'accroît chaque jour.

Nous retrouvons devant nous Armenteros, Canto, Villavicencio.

Armenteros prie le roi de l'excuser si, au milieu de ses graves occupations, il cherche à l'égayer par une parabole. Il compare les Pays-Bas à un éléphant. Ce n'est point sans peine qu'on s'en est rendu maître. Enfin il est étendu à terre, et il ne pourrait se relever que si on lui apportait quelque secours de l'étranger. Le dos de ce grand et féroce animal est assez large pour porter des citadelles [2].

Alonzo del Canto, le dénonciateur de Marguerite de

1 Brit. Mus., Add. 28351. On fit une enquête sur les salaires d'Erasso, comme sur ceux de Vargas.

2 Lettre d'Armenteros, du 20 novembre 1567. Brit. Mus., Add. 28386.

Parme, se plaint de la jalousie que lui portent les autres *contadores*. Il sollicite la place de *contador* de Flandre, devenue vacante par le décès de Castellanos, afin de pouvoir être utile au roi dans cette fonction et dans d'autres affaires des Pays-Bas *y en otras cosas en aquellos estados* [1].

Fray Lorenço de Villavicencio se vante d'avoir rendu plus de services que personne. Il a dénoncé au roi les complots des rebelles et des hérétiques. Il a empêché les iconoclastes de pénétrer à Bruges et a sauvé ainsi la précieuse relique du Saint-Sang ; mais telle était la terreur qui régnait parmi les religieux de son couvent qu'ils l'ont forcé à en sortir de peur que sa présence n'y fît mettre le feu, et il a été réduit à se cacher pendant trois jours. Il a constamment soutenu l'office de l'Inquisition ; il a transmis sans cesse des avis au roi. Il prétend même que c'est lui qui a fait instituer le conseil des Troubles et qui a désigné les personnes dont il devait être formé [2]. Après huit ans de périlleux services, il réclame une pension [3].

C'est sous l'influence d'Erasso et de concert avec Armenteros, Canto et Villavicencio, qu'on adjoint dans le conseil des Troubles à Juan de Vargas et à Louis del Rio un autre Espagnol, nommé Geronimo de Roda, auditeur à l'audience de Valladolid : « La satisfaction que j'ai éprouvée de la « personne de Roda, de ses qualités et de ses connaissances, « écrit Philippe II au duc d'Albe, m'ont déterminé à l'en- « voyer aux Pays-Bas avec un salaire annuel de deux mille

1 Brit. Museum, Add. 28339.

2 Fue author del consejo nuevo que el duque de Alva instituyo y de a V. M^d noticia de las personas doctas que en el tiene puestas.

3 Brit. Mus., Add. 28387.

« écus. Veuillez l'honorer, le favoriser et l'employer aux « affaires que vous voudrez bien lui confier [1]. »

Désormais Vargas, Del Rio et Roda furent chargés de la direction du conseil des Troubles et du jugement de tous les accusés arrêtés ou amenés à Bruxelles [2]. Roda partagera d'abord l'influence de Vargas, mais plus tard il remplira un rôle bien plus considérable.

La domination des conseillers espagnols s'affermit de plus en plus.

Vargas, vrai Vulcain, chauffe les incendies sur son enclume [3].

Albornos affirme que le peuple des Pays-Bas est très-content et qu'il n'y en a point de plus facile à diriger [4].

Fray Lorenço de Villavicencio se trouve bon homme et se vante de l'amour qu'il porte aux habitants des Pays-Bas [5].

Le 28 juillet 1569, Viglius offre sa démission de président du conseil [6].

Tout annonce la continuation des mesures de rigueur. La citadelle d'Anvers s'achève sous l'habile direction de Paciotti, avec les subsides des bourgeois d'Anvers contre qui elle est dirigée et qui ont dû payer deux cent mille couronnes. Amsterdam se rachète pour ne pas avoir de citadelle ; une autre devait être bâtie à Flessingue, et le duc d'Albe pourra se reprocher plus tard d'en avoir ajourné

1 Lettre de Philippe II, du 18 octobre 1569. Corr. de Philippe II.
2 Gachard, Notice sur le conseil des Troubles.
3 Lettre de Morillon, du 18 octobre 1572 (mss. de Besançon).
4 Lettre d'Albornos, du 4 avril 1569. Corr. de Philippe II, t. II, p. 79.
5 Lettres de Villavicencio (Arch. de Simancas).
6 Brit. Mus. Add. 28386.

la construction, car elle était entre toutes la plus nécessaire et la plus urgente.

Les villes sont tenues de produire leurs chartes de priviléges [1] ; on craint qu'elles ne soient confisquées. L'autorité séculaire de leurs magistrats n'est plus respectée : on y substitue le pouvoir violent et absolu de commissaires spéciaux qu'on envoie de Bruxelles. Une surveillance active est établie sur les écoles [2], et la publication des livres sera soumise à l'approbation d'un prototypographe qui sera Plantin [3].

Le conseil des Troubles, fortifié par l'adjonction de Roda, siége avec une désolante activité.

Tous les rapports seront soumis à Del Rio. Si la peine de mort est proposée, Vargas et Roda approuveront ce qui a été fait et déclareront qu'il n'y a pas lieu à révision du procès. Il y aura lieu à révision si la peine prononcée est inférieure, et, en ce cas-là, les rapporteurs seront blâmés [4].

C'est en recourant aux papiers d'État de Philippe II qu'il faut étudier le rôle historique du Conseil des Troubles, tel que l'établirent les enquêtes ordonnées plus tard.

1 Le duc d'Albe n'avait pas plus de respect pour les priviléges de l'Aragon. Il se vantait de les anéantir si on lui donnait trois ou quatre mille soldats. Rel. d'Ant. Perez, p. 205.

2 Relation du 14 juillet 1569. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

3 Lettre du duc d'Albe, du 31 octobre 1569. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II. Sur la prototypographie, voyez Viglius, Epist. p. 616. Elle devait avoir pour conséquence l'établissement d'une bibliothèque où auraient pris place tous les livres imprimés aux Pays-Bas. Lettre de Philippe II, du 30 août 1571. Corr. de Philippe II, t. II.

4 Gachard, Notice sur le conseil des Troubles.

Vargas a obtenu une pension de six mille écus en quittant l'Espagne, le duc d'Albe en ajoute quatre mille, il en reçoit mille à raison de certaines fonctions dans le royaume de Naples, soit en tout onze mille écus [1].

Roda a une pension de trois mille écus, que lui a donnée Philippe II.

Les autres conseillers ne touchent que trois écus par jour, et les secrétaires seulement la moitié.

L'avis du conseil des Troubles est toujours suivi quand il propose la peine de mort ; il n'est modifié que lorsque la sentence est moins forte.

La peine de mort est prononcée par des hommes auxquels dans une affaire civile on ne permettrait pas de statuer sur une rente de cent florins.

Dès que la peine de mort est proposée, Vargas s'écrie : *Pro me facit! Pro me facit!* et il fait expédier la sentence, même sans examiner les actes du procès. Si un conseiller intervient, Vargas cherche à le séduire ou à l'intimider ; s'il résiste, Vargas le fait admonester par le duc d'Albe.

Beaucoup d'accusés sont exécutés sans preuves, même sur de simples soupçons, afin de confisquer leurs biens.

Vargas est le grand ami d'Albornos.

Les habitants des Pays-Bas détestent Hessele, qui le plus souvent se rend ivre au conseil [2].

Vargas écrit à Espinosa : « Il convient au service de Dieu « et du roi, pour maintenir ce qui a été fait jusqu'ici, que

1 On fit une enquête sur les salaires touchés par Vargas. Brit. Mus., Add. 28387.

2 Brit. Museum, Add. 28702.

« les ministres de la justice ne soient pas nés dans les « Pays-Bas, qu'ils soient tous Espagnols [1]. »

Le 4 mars 1570, une sentence préparée par les conseillers espagnols frappe non-seulement le marquis de Berghes qui est mort depuis près de trois ans, mais aussi le baron de Montigny qui est encore enfermé à la tour de Ségovie. La confiscation des biens atteint le premier en déshonorant sa mémoire ; la peine de mort est prononcée contre le second [2]. Cette double sentence est lue en présence de Vargas et de Del Rio, les seuls qui doivent la connaître [3].

Peu de jours après, le seigneur de Longueval, qui lors du *beeldstorm* portait les messages de Brederode, périt sur l'échafaud.

Ce supplice avait été précédé de celui d'un personnage tristement célèbre, qui, bien que Flamand, était aussi détesté que Vargas, non point parce qu'il avait dicté les arrêts, mais parce qu'il avait présidé aux supplices et aux tortures. Spelle, le prévôt à la verge rouge, s'était laissé attendrir par quelques prisonniers, peut-être à un prix infâme, peut-être à deniers comptants, peut-être aussi par compassion. Le gibet ne l'effraya point : c'était un spectacle auquel il s'était habitué [4].

Les condamnations, les supplices ne s'interrompent pas. « Il y a lieu de craindre, écrit Viglius, que cette avidité de « confiscations et ce sang répandu sans interruption ne « fassent accuser le roi d'avarice et de cruauté [5]. »

1 Lettre de Vargas, du 26 février 1569, Brit. Mus., Add. 28386.
2 Doc. ined., t. IV, p. 526.
3 Lettre du duc d'Albe, du 18 mars 1570. Gachard, Corr. de Philippe II.
4 Mém. an. sur les Troubles des Pays-Bas, t. I, p. 85.
5 Lettre de Viglius, du 25 juin 1569.

IV.

INTERVENTION DU CLERGÉ.

Ce sacrifice de sang que le duc d'Albe et Vargas s'étaient vantés d'avoir répandu pour le service de Dieu et du roi, n'avait cessé d'être blâmé par l'autorité suprême qui représentait la religion.

On n'avait point oublié que le pape saint Pie V avait envoyé l'évêque d'Ascoli pour représenter à Philippe II que le véritable remède aux affaires des Pays-Bas était la clémence, et non point le fer ou le feu ; mais cette démarche avait été alors repoussée avec hauteur par Philippe II. « Si « je n'étais pas ce que je suis, écrivait-il à son ambassa- « deur à Rome, ce serait un mauvais moyen de me per- « suader. Que dans l'affaire des Pays-Bas comme dans « celle de l'archevêque de Tolède, le pape me laisse faire ; « et si les moyens qu'il indique, sont plus aisés, ceux que « j'emploie, répondent mieux au but à atteindre. Puisque « Dieu, sans avoir besoin de nous, se sert de nous comme « d'un instrument dans la marche des affaires, que Sa Sain- « teté qui tient sa place, commence par l'imiter. On veut « que je recoure à la douceur et non pas aux armes. Certes « je ne désire ni le sang, ni la destruction des Pays-Bas ; « mais tout accommodement est si pernicieux que j'aime « mieux me servir des armes que de permettre quelque « chose qui soit contre la religion. En vérité cet évêque « s'est servi de si mauvais termes et j'en ai éprouvé une si « vive colère que j'ai failli tout abandonner. Faites com-

« prendre à Sa Sainteté combien nous sommes irrité. Que « le pape sache combien il s'est aventuré et trompé en ceci « et qu'il s'en garde dorénavant [1]. Il importe qu'il y ait « entre nous une si bonne correspondance et un échange « réciproque de respect et d'affection [2] de telle sorte qu'au- « cune place ne soit laissée à un semblable mécontente- « ment. De notre union dépend la conservation du Saint- « Siége [3]. » En ce moment, Philippe II, se plaçant dans l'Église à un rang égal à celui du Pontife, le traitait avec le même dédain que l'archevêque de Tolède ; et néanmoins, si Lépante sauva la chrétienté, ce fut bien plus l'œuvre de Pie V que celle de Philippe II.

Le duc d'Albe n'avait-il pas, dans le conseil même de Philippe II, reproché au pape d'avoir par ses conseils suspendu les mesures de rigueur et de répression ?

Aux Pays-Bas, les évêques, les prêtres, le confesseur même du duc d'Albe se montrèrent, au milieu des rigueurs les plus implacables, les ministres d'une religion de miséricorde et de charité.

L'archevêque de Cambray s'adressa au confesseur du duc d'Albe. Il lui raconta qu'en une seule semaine Valenciennes avait été témoin du deuil de quarante-deux veuves et de deux cent soixante-quatre orphelins ; il lui exposa que le devoir du clergé était de s'interposer en présence de tant de douleurs et de porter jusqu'au duc d'Albe ses pieuses

1 Quanto se ha aventurado y herrado en estoy se prevenga para lo de adelante.

2 Un respecto y amor reciproco. Lettre de Philippe II à Requesens, du 27 novembre 1566. Brit. Mus., Add. 28698.

supplications. « Plût à Dieu, répondit le confesseur, qu'on « les lui fît entendre jusque dans les rues !, » et il introduisit près du duc les députés du clergé qui siégeaient en ce moment aux États-Généraux. L'évêque d'Arras, prenant la parole, invoqua l'exemple des Saints-Pères et celui de la primitive Église où toujours le prêtre avait été l'intercesseur pour les fautes du peuple, puis il réclama le pardon général avec tant de chaleur que la plupart des assistants ne purent retenir leurs larmes. Le duc d'Albe se montrait toutefois irrité de cette démarche ; il la jugeait inopportune ; mais quand les députés du clergé allaient se retirer, Berlaymont et Noircarmes s'approchèrent : « C'est une bien « belle œuvre que vous avez faite », leur dirent-ils. La mission du clergé n'était-elle pas de ramener la paix et de prêcher la clémence ?

« Je prie Dieu, écrivait Morillon à Granvelle, qu'il veuille « toucher le cœur du duc d'Albe et qu'il y ait fin du chas- « toy [1]. » Et le même vœu se rencontrait dans une lettre où une jeune femme « toute consommée en larmes et en « pleurs » suppliait le roi de lui rendre un époux qui n'avait été que quatre mois avec elle [2].

C'est ainsi que même sous le duc d'Albe, le clergé se plaçait au premier rang par les sentiments les plus généreux et par un admirable dévouement à la foi et aux libertés du pays.

Partout ailleurs, le découragement est profond : « Pres-

1 Lettres de Morillon, du 8, du 16 et du 29 janvier 1569. Poullet. Corr. de Granvelle, t. III.

2 Lettre de la baronne de Montigny, du 13 juin 1569. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

« que tous, écrit Viglius, désespèrent de la grâce du roi. « Les procès criminels ne cessent pas, et déjà plus de huit « mille personnes ont été proscrites et bannies, et il faut « y ajouter tous ceux qui ont été frappés par le dernier « supplice. Prions Dieu qui tient le cœur du roi dans sa « main, qu'il le porte à la clémence et à la pitié [1] ! »

V.

POLITIQUE PLUS CLÉMENTE A MADRID.

Le vœu de Viglius fut exaucé. Philippe II s'irrita de l'orgueil du duc d'Albe qui semblait n'usurper l'autorité royale que pour la faire détester par les populations.

Ruy Gomez avait reconquis son influence. Il détestait le duc d'Albe, à qui il avait voulu naguère faire préférer le comte de Feria, et ne manquait aucune occasion de censurer celui qui avait osé s'attribuer le titre de plus fidèle serviteur du roi [2]. Il faisait ressortir son orgueil ; il blâmait surtout sa sévérité qui compromettait la puissance espagnole dans les Pays-Bas.

« Cela fait grand tort ici, écrit le duc d'Albe au secré- « taire Çayas, de savoir qu'à la cour on trouve excessive « la rigueur dont nous avons usé [3]. »

Granvelle insistait vivement à Madrid pour qu'une

1 Lettre de Viglius, du 10 novembre 1569 ; Hoynck, An. belg. t. I, p. 547.

2 La Fuente, Hist. de Esp., t. XIII, p. 355.

3 Lettre du duc d'Albe, du 29 juin 1569. Gachard, Corr. de Philippe II.

amnistie fût proclamée. « Le duc d'Albe s'est fait crain-
« dre, écrivait-il ; le temps est venu qu'il se fasse aimer [1]. »

Philippe II s'était laissé convaincre. Dès le 18 février 1569, il écrivait au duc d'Albe qu'il était temps d'accorder le pardon général, que cela importait à la tranquillité des Pays-Bas et que si la paix y était rétablie, il en résulterait un avantage bien supérieur au produit des confiscations [2].

Chose étrange ! autant on mettait d'empressement à exécuter les mesures rigoureuses prescrites par Philippe II, autant on était lent à s'incliner devant ses ordres quand il parlait le langage de la clémence. Tantôt le duc d'Albe répondait qu'il ne croyait pas, comme Granvelle, que le moment fût venu pour publier l'amnistie [3] ; tantôt il alléguait qu'on ne pouvait songer à le faire, tant que le procès du baron de Montigny ne serait point terminé [4].

Cependant Philippe II exprime sa volonté formelle dans une lettre du 18 novembre 1569 où il charge le duc d'Albe de faire proclamer l'amnistie et où il lui recommande de n'établir aucun impôt de nature à nuire au commerce qui est la substance des Pays-Bas [5].

Il se passera encore huit mois, comme le remarque Morillon, avant que le roi soit obéi. Ce que le roi a décidé à Madrid malgré Espinosa, le duc d'Albe n'osera point l'exécuter malgré Vargas.

1 Lettre de Granvelle, du 22 septembre 1569, ibid.

2 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 63.

3 Lettre du duc d'Albe, du 19 mars 1569. Corr. de Philippe II.

4 Lettre du duc d'Albe, du 15 janvier 1570. Corr. de Philippe II.

5 Lettre de Philippe II, du 18 novembre 1569, ibid.

Enfin, quand le duc d'Albe cède, il oublie que le roi lui a prescrit de publier, en même temps que l'amnistie, l'abandon des taxes qui ruinent le commerce, et, d'accord avec des conseillers aussi avides que cruels, il veut (tel est le conseil de Vargas) ne proclamer l'amnistie qu'en se faisant donner des compensations pécuniaires : ce qu'on eût appelé au moyen-âge transformer l'expiation criminelle en composition civile.

VI.

L'AMNISTIE.

Le moment est venu où le duc d'Albe et les conseillers espagnols ne pourront plus, au nom de la religion, poursuivre les rigueurs d'une implacable politique.

Le pape saint Pie V fait publier une bulle qui est jointe à l'amnistie proclamée par le roi et qui absout, selon l'ancienne formule, « de coulpe et de peine » quiconque rentrera dans le giron de l'Église.

Il importe aussi au duc d'Albe que le spectacle des Pays-Bas paraisse moins sombre aux yeux de la fille de l'empereur, de la jeune reine d'Espagne, la seule souveraine qui eût paru dans nos provinces depuis le règne de Charles-Quint ; car elle ne tardera point à descendre le Rhin pour aller s'embarquer à Anvers.

Le 16 juillet 1570, le duc d'Albe assis sous un dais sur un fauteuil de drap d'or et entouré des évêques, de Viglius, de Noircarmes et de Berlaymont (les conseillers espagnols sont absents) fait lire à Anvers, en présence du légat du

pape et devant le peuple assemblé, l'amnistie royale et la bulle pontificale, auxquelles répondent les fanfares au milieu du silence du peuple, car l'on n'a point compris la lecture qui en a été faite ; mais le lendemain on allume des feux de joie, et les réjouissances se succèdent pendant plusieurs jours [1].

Le duc d'Albe s'est adressé à ces mêmes dignitaires du clergé, naguère repoussés lors de la réunion des États-Généraux, pour leur demander des renseignements sur l'état religieux des diocèses « afin que le roy s'eslargisse aux « grâces et aussi, ajoute-t-il, pour continuer les bons offices « que nous avons tousjours faicts vers Sa Majesté afin de « regarder ce peuple où il y a tant d'abusés et séduits par « simplesse, d'un œil de clémence [2]. » Il trouve en ce moment autour de lui tant de gages de sécurité qu'il écrit que dorénavant les Pays-Bas pourront être gouvernés de Madrid [3].

D'autres mesures utiles s'associent à l'amnistie. C'est avant tout un code de lois criminelles qui, bien qu'émané du duc d'Albe, réforme ce qui retraçait les temps barbares et qui sera observé pendant plusieurs siècles : œuvre excellente de Viglius, où quelques taches rappellent que Vargas a voulu y mettre la main [4]. Le duc d'Albe a aussi

1 Lettre de Ferrals, du mois de juillet 1570. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 487. Cf. la lettre du duc d'Albe, du 20 juillet 1570. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II. Les lettres d'amnistie ont été publiées par M. Gachard, ibid. p. 680.

2 Lettre du duc d'Albe, du 25 octobre 1570.

3 Lettre du duc d'Albe, du 9 août 1570. Gachard, Corr. de Philippe II.

4 Lettres de Viglius, p. 566 ; Lettre de Ferrals, du 24 octobre 1570.

fait préparer un code de législation civile, qui coordonnerait les dispositions confuses et parfois contradictoires des anciennes coutumes [1]. Enfin un règlement militaire est publié pour réprimer l'indiscipline des soldats [2].

Au même moment, les relations commerciales se rouvrent avec l'Angleterre [3].

A cette époque, rapide éclaircie sous un horizon chargé de nuages, appartient le passage à travers les Pays-Bas de la jeune Anne d'Autriche, princesse douce et charmante [4], qui allait occuper à Madrid la place qu'avait laissée vide une autre princesse, la malheureuse Élisabeth de France. Philippe II avait vingt-trois ans de plus qu'elle. Il était souvent tourmenté par la goutte, et son intelligence, subissant peut-être l'influence héréditaire de son aïeule Jeanne de Castille, était depuis la mort de son fils don Carlos livrée à de sombres hallucinations, que les uns attribuaient sans doute au remords, d'autres à la douleur [5].

Deux jeunes archiducs accompagnaient Anne d'Autriche ; mais Philippe II en avait conçu quelque ombrage, car il faisait écrire par son secrétaire Çayas que l'état où se trouvaient les Pays-Bas, aurait pu exciter des convoitises que le démon eût encouragées ; et, lorsqu'il s'agissait de grandeur et de souveraineté, il y avait tant d'exemples

1 Lettre du duc d'Albe, du 5 mai 1570. Gachard, Corr. de Philippe II.

2 Réglement militaire du Brabant, du 11 août 1570. Arch. de la Flandre occidentale.

3 Murdin (7 juin 1570).

4 Di moderatissima presenza. Relation d'Ant. Tiepolo. Gachard, Relations des amb. vénitiens, p. 167.

5 Lettre de Morillon, du 16 janvier 1569. Poullet, Corr. de Granvelle

qu'un père ne pouvait pas se fier même à son fils [1]. Philippe II, en parlant ainsi, se souvenait-il de don Carlos ?

Du reste, un grand accueil fut fait dans les Pays-Bas à la fille de l'Empereur. Le duc d'Albe se rendit au-devant d'elle. Des fêtes brillantes furent données en son honneur [2]. Lord Cobham avait été envoyé par la reine d'Angleterre à Anvers pour la féliciter et lui offrir, au nom d'Élisabeth, une bague d'un grand prix [3]. Il fut reçu aussi par le duc d'Albe qui avait fait faire par un peintre habile le portrait de la reine d'Espagne pour l'offrir à Élisabeth et qui promit en même temps à son ambassadeur de faire punir un religieux de Bruges qui avait mal parlé de la reine d'Angleterre. « J'ai trouvé le duc d'Albe fort gracieux » écrit lord Cobham [4].

Bien différente était la démarche que tenta près de la future compagne de Philippe II la malheureuse Hélène de Melun accourue pour la conjurer d'intercéder en faveur du baron de Montigny.

Anne d'Autriche eut pour tous un sourire ; ses larmes ne devaient couler que plus tard dans cette cour d'Aranjuez, triste, écrit Fourquevaulx, « comme un monastère de « nonnains [5]. »

Que l'amnistie ait produit, malgré les réserves qui y

1 Lettre de Çayas, du 4 avril 1570. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

2 Lettre de Ferrals, du 31 août 1570. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 494 ; Viglius, Lettres à Hopperus, p. 580 ; Lettre de Berty à Viglius, Doc. hist. t. XII (Arch. de Bruxelles).

3 Lettre de Ferrals, du 11 octobre 1570.

4 Lettre de Cobham, du 31 août 1570. Brit. Mus. Galba, C. IV.

5 Lettre de Fourquevaulx, du 4 août 1571.

étaient insérées et malgré l'application qu'en fit Vargas [1], un effet salutaire, on ne saurait en douter. Dans toutes les villes, des familles qui avaient été entraînées par la parole des novateurs, rentrèrent au giron de l'Église. C'est ainsi que l'évêque de Bruges fait connaître au duc d'Albe que quatre mille deux cents habitants de cette ville se sont réconciliés et que parmi eux il en était à peine cent coupables de quelque délit grave d'hérésie. De son côté, l'évêque de Bois-le-duc écrit que dans son diocèse six mille personnes ont suivi le même exemple. Dans la seule ville d'Anvers, le nombre des réconciliés dépassa quatorze mille.

Il faut mentionner ici un projet qui, faisant revivre des idées déjà plusieurs fois produites et abandonnées, tendait à séparer les Pays-Bas de l'Espagne et à en former un royaume qui n'eût relevé de Madrid que par le lien qui s'attache à la suzeraineté.

Hopperus (l'un des conseillers belges qui résidaient en Espagne) avait, dans un mémoire adressé à Philippe II, vivement insisté sur la formation d'une nationalité belge, attachée à la foi, dévouée à ses libertés, qui eût consolidé l'union des provinces du nord et du midi et eût trouvé en elle-même les ressources nécessaires pour se maintenir sans épuiser celles de l'Espagne.

Erasso est consulté ; et ce ministre, qui plus que personne aura contribué à perdre les Pays-Bas, rédige un long mémoire, chargé d'exemples empruntés à l'histoire, dont la conclusion est qu'il y a peu d'avantage à les conserver. Lucain, dans sa Pharsale, n'a-t-il pas indiqué comme l'un

1 Lettre de Viglius, du 25 octobre 1570.

des périls de Rome la rébellion des peuples vaincus, et le glorieux empereur Charles-Quint n'a-t-il point, par son abdication même, fait connaître que le gouvernement de tant d'États pèse trop sur les épaules d'un roi[1]?

Philippe II se laissa persuader par les discours d'Erasso. « Le même projet, écrivait-il au duc d'Albe, fut conçu « avant mon départ des Pays-Bas[2]. Les circonstances sont « aujourd'hui plus favorables. Ne pourrait-on pas engager « les habitants des Pays-Bas à demander eux-mêmes que « ce projet se réalise[3]? » Il ne paraît point que le duc d'Albe ait donné suite à cette communication.

Philippe II eût pu rester roi des Pays-Bas, comme il était roi de Naples ; mais, s'il avait cru devoir déposer cette couronne, ceux qui auraient pu la porter, n'auraient point manqué à ce noble dessein. On eût pu choisir entre Don Juan d'Autriche et Alexandre Farnèse, l'un et l'autre associés par leur naissance aux traditions du pays, l'un fils, l'autre petit-fils de Charles-Quint.

Un mémoire remis au duc d'Albe en 1568 à Maestricht, c'est-à-dire au milieu même du bruit des armes, probablement l'œuvre de Viglius, retraçait les mêmes idées que son ami Hopperus avait développées à Madrid. C'était, y lisait-on, une indubitable maxime que les Pays-Bas ne pouvaient se conserver par la force seule. Il fallait trouver le moyen de regagner le cœur des sujets, et il était à désirer que le roi n'ajournât pas plus longtemps son voyage « pour effacer

1 Brit. Museum, Add. 28708.

2 C'est ce projet qui a été publié par M. Groen, Suppl. p. 73.

3 Lettre de Philippe II, du 4 juillet 1570. Gachard, Corr. de Philippe II t. II ; Lettre de Ferrals, du 20 septembre 1570.

« l'opinion universelle que l'on a conçeue, quoiqu'à tort, « du peu d'affection que Sa Majesté porte à ces pays, n'y « ayant esté de tant d'années, qui a faict perdre à beaucoup « l'amour et le respect. » On proposait de créer dans les Pays-Bas comme en Espagne des commanderies afin de s'attacher la noblesse. « La noblesse, disait-on, y est la « plus intéressée, car il n'y en a guères qui ne soyent ou « parens ou aliés ou amis de quelque exécuté ou qui ayt « ses biens confisqués ou passé quelque infâmie, par où ils « se trouvent privés de leurs parens, aliés et amis et frus- « trés de la succession qu'ils en pouvoient attendre et ne « retiennent sinon une tache perpétuelle en leur lignage. » Ce conseil fut écouté. On érigea trente commanderies, dont le revenu variait de trois mille cinq cents à six cents florins. Parmi ceux qui les obtinrent, figuraient le seigneur de Beauvoir qui avait vaincu les Gueux à Austruweel et le seigneur de Runneghem qui avait dispersé les sectaires de la West-Flandre. A ces noms il faut ajouter ceux du baron d'Aubigny et du seigneur d'Inchy, qui plus tard devaient jouer un rôle important, mais non pas en servant le roi [1].

Cette période d'apaisement arrivait trop tard. Pendant deux années, les forces du duc d'Albe s'étaient épuisées dans la lutte incessante que lui livraient sa conscience et le soin de son honneur. « Le duc a beaucoup vieilli ; il est bien « fatigué, » écrit Albornos ; et il ajoute quelques jours après : « L'état de santé du duc m'inspire beaucoup de « craintes : ce pays le tue [2]. »

1 Mém. remis en 1568 à Maestricht au duc d'Albe. British Museum, Add. 28702, f. 244 ; Lettre du duc d'Albe, du 31 janvier 1569 ; Lettres de Philippe II, du 26 décembre 1569 et du 4 juillet 1570.

2 Lettre d'Albornos, du 4 avril 1569. Gachard, Corr. de Philippe II. t. II.

Certes, c'étaient des émotions bien vives et bien profondes que celles que chaque jour renouvelaient les larmes, les prières, les sollicitations éplorées ; et bien différent était le rôle réservé à son épée quand, sous la bannière de Charles-Quint, elle répandait le sang, non sur un échafaud, mais sur un champ de bataille. Cette âme altière était rongée par le remords. C'est Vargas qui nous l'apprend en nous faisant connaître le sentiment intime qui le portait à détester et à regretter tout ce qu'il avait fait, *el odio y fastidio de todo quanto ha hecho* [1]. On comprend le cri qui s'échappe de son cœur quand il écrit au secrétaire Çayas : « J'espère que le roi me retirera bientôt de cet enfer [2]. »

La mission du duc d'Albe, telle qu'il l'avait acceptée des mains du roi, c'était d'étouffer les séditions, c'était de repousser les rebelles : il la considérait comme terminée. Il n'avait jamais hésité à sacrifier pour l'intérêt du roi sa santé et sa vie, mais il jugeait désormais sa présence inutile aux Pays-Bas. L'obéissance au roi y était complète, et l'on n'avait plus rien à y craindre du prince d'Orange. Les Allemands avaient déposé les armes, et, tant qu'il n'y aurait rien à faire de ce côté, les Anglais ne bougeraient point. Quant à la France, elle était tombée si bas qu'il n'y avait rien à en redouter [3]. Dans une autre lettre adressée quelques mois plus tard au roi, il résume plus nettement encore ce qu'il a fait. « J'ai étouffé les troubles, fait tomber « des têtes, confisqué des biens, gagné des combats, assuré

1 Lettre de Vargas, du 10 octobre 1570. Ibid.

2 Lettre du duc d'Albe, du 12 septembre 1569. Doc. ined., t. XXXVIII, p. 186. Cf. ibid. p. 213.

3 Lettre du duc d'Albe, du 23 octobre 1570. Brit. Museum, Add. 28387.

« l'obéissance à Votre Majesté [1]. » Il ne lui restait plus rien à faire, et il ne demandait qu'à renoncer à son gouvernement.

Le bruit était généralement répandu que le duc d'Albe allait quitter les Pays-Bas et qu'il y serait remplacé par un parent de Ruy Gomez, le duc de Medina-Celi, dont on vantait la clémence et la douceur [2].

Vargas se préparait aussi à s'éloigner ; mais il écrivait à Philippe II pour qu'on maintînt tout ce qu'avait ordonné le duc d'Albe [3] ; et en même temps il réclamait quelque récompense : « *Desto*, ajoutait-il, *depende mi honor* [4]. »

1 Lettre de Vargas, du 10 octobre 1570. Ibid.

2 Lettre de Granvelle, du 25 novembre 1570. Groen, t. IV. — Le cardinal Espinosa annonça au duc d'Albe, par une lettre du 16 septembre 1570, que Philippe II avait choisi pour son successeur le duc de Medina-Celi. Brit. Mus., Add. 28385.

3 Lettre de Vargas, du 7 octobre 1570. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

4 Lettre de Vargas. British Museum.

CHAPITRE XII.

L'AGITATION EN HOLLANDE.

(juillet 1570 — décembre 1570).

Intrigues du prince d'Orange en Hollande. — Supplice de Montigny. — Désordres d'Anne de Saxe.

I.

INTRIGUES DU PRINCE D'ORANGE EN HOLLANDE.

Le prince d'Orange, quittant l'armée huguenote la veille de la bataille de Moncontour, avait retrouvé en Allemagne Anne de Saxe déçue dans ses brillantes espérances [1], profondément indignée de la pusillanimité du Taciturne, regrettant les liens qu'elle avait formés, en répudiant déjà les devoirs pour n'écouter que sa folle ardeur et ses honteuses passions. « Retournez en France ! » disait-elle à son époux en lui reprochant de ne pas rejoindre les Huguenots qui allaient se rallier à Montauban, « ou bien allez en « Angleterre, » c'est-à-dire : « Allez chercher les secours « dont les Huguenots ont besoin [2]. »

1 Inanissimis spebus. Lettre de Languet. — Viglius se borne à dire : Auraicensis apud principissam conjugem Coloniæ fuit. Verum magnis jurgiis exceptus Dilleburgum rediisse fertur (Lettre du 4 décembre 1569).

2 Languet, Ep. ad Camer., p. 99.

Rien n'est plus triste que le langage du Taciturne en ce moment. Il se plaint de voir sa femme s'éloigner de lui, quand il a besoin de ses consolations. A-t-elle oublié que ce qu'il souffre, c'est pour avoir voulu avancer la gloire de Dieu et assurer la liberté de son pays ? Que lui reproche-t-elle ? De ne pas aller en France ? mais la situation y est aussi mauvaise qu'aux Pays-Bas ; et si Charles IX est si sévère pour ses sujets, quel sort réservera-t-il aux étrangers ? De ne pas s'être rendu en Angleterre ? mais Élisabeth aurait refusé de le recevoir. Il n'est plus de ville, il n'est plus de république où il soit assuré de trouver un refuge ; il se voit réduit à errer de pays en pays, de cité en cité, pour se dérober aux haines qui le poursuivent. Désormais la vie ne lui apparaît que comme pleine de travail et de misères [1].

Cependant la réconciliation de Charles IX et des Huguenots vint ranimer les espérances du prince d'Orange, et la paix de Saint-Germain lui rendit, avec ses possessions des bords du Rhône, son influence et son crédit.

Vers le même moment, une fête brillante réunissait les princes protestants des bords du Rhin au château d'Heidelberg pour les noces du comte-palatin Jean-Casimir avec l'une des filles du duc Auguste de Saxe [2]. Le prince d'Orange y assista, et sans doute il trouva les princes allemands animés de meilleures dispositions en présence des heureux résultats de leur invasion en France [3].

1 Lettre du prince d'Orange, du 11 novembre 1569. Groen, t. III, p. 327.

2 Lettre du d'Albe, du 5 juillet 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1516.

3 Le bruit courait, dès cette époque, que le prince d'Orange réunissait une armée en Allemagne ; mais l'on disait que ces levées se faisaient moins pour lui que pour la reine d'Angleterre.

Un pensionnaire de la ville d'Anvers, que nous avons déjà cité parmi les bannis, Jacques de Wesembeke, s'efforçait, entre tous, de ranimer le zèle du prince d'Orange. C'est Wesembeke qui autrefois a répandu dans les Pays-Bas les livres de Luther [1]. On dit de lui qu'il est le cœur du prince d'Orange [2]. Wesembeke « le hante plus que nul « autre d'Anvers.. Le prince luy attribue un esprit diabo- « lic [3]. » Il est son premier conseiller, et les Gueux savent avec quelle ardeur il le sert et l'avertit des « occurences [4]. » Il écrit d'Allemagne à ses amis d'Anvers qu'ils se tiennent fermes et que bientôt ils verront un autre monde [5]. Les mémoires [6] et les autres écrits qu'il a laissés, attestent une chaleur et une éloquence qui le placent à côté de Marnix. Si sa vie ne devait pas être longue, les partisans de la Réforme jugèrent du moins les services qu'il rendit à leur cause assez éclatants pour placer sa tombe à côté de celles de Luther et de Melanchton à Wittemberg [7].

Jacques de Wesembeke a exposé au prince d'Orange que rien n'est plus aisé, ni plus opportun que d'organiser une insurrection que les rigueurs du duc d'Albe semblent provoquer. Il part le 1er juillet de Dillenbourg et se dirige

1 Lettre de Marg. de Parme, du 30 août 1566. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. II ; Lettre de Morillon, du 31 août 1566. Poullet, Corr. de Granvelle, t. Ier.

2 Lettre de Morillon, du 13 avril 1567. Corr. de Granvelle.

3 Lettre de Morillon, du 18 avril 1567, ibid.

4 Lettre de Wesembeke (Hans Baert), du 19 avril 1569. Groen, t. III.

5 Lettre de Morillon, du 19 avril 1567. Corr. de Granvelle.

6 Les mémoires de Jacques de Wesembeke ont été publiés par M. Rahlenbeek.

7 Journal de Pierre de l'Estoile.

d'Emmerich vers Utrecht ; il se rend de là à pied à Ysselstein et à Alphen. Il remet des instructions secrètes à Thierri Sonoy, à Bernard de Waroux, à Adrien Van Swieten et à l'écoutète de Breda Druyren. On lui donne les meilleurs renseignements sur les intentions des habitants de Leyde et de Delft ; on offre de lui livrer Deventer. Des nouvelles non moins favorables lui arrivent de Harlem et de Nimègue. Parmi les villes à occuper par surprise se trouvent Amsterdam, Gouda, Enkhuyzen, Medemblik, Gorcum et de plus Groeninge « avant que la citadelle se « fasse. » Tout le monde se montre bien disposé « pour « les bonnes nouvelles qu'on y savoit de l'armée de l'amiral « et de la paix de France [1]. »

Ce n'était pas seulement en Hollande que le Taciturne organisait les *renditions* de ville : une commission avait été donnée à deux chefs des gueux des bois Jacques Van Mieghem et Jacques Blommaert pour s'emparer d'Audenarde. A ceux-ci était abandonné, à défaut de collectes, le produit du pillage des monastères [2].

Dans les premiers jours d'août, Wesembeke est revenu à Wesel. La jeune archiduchesse d'Autriche est attendue à Nimègue. Il ne s'agit de rien moins que de l'enlever si son escorte est peu nombreuse. Le prince d'Orange a recommandé qu'on la conduise en lieu sûr et qu'elle ne tombe pas entre les mains des marchands [3] : il la considère sur-

1 Journal de Wesembeke, British Museum, Galba, C. IV.

2 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 36 (9 juin et 26 août 1571) ; Bor.

3 Lettre du prince d'Orange, du 22 août 1570. Doc. inéd. du XVIe siècle, p. 73.

tout comme un gage, et sans doute à ses yeux elle doit répondre de la délivrance du comte de Buren. Cependant ce projet ne réussit point : le duc d'Albe s'est avancé lui-même au-devant d'elle jusqu'à Nimègue avec une nombreuse cavalerie [1].

Lorsque, quelques jours après, le prince d'Orange rend public l'ordre qu'il a donné à ses partisans de laisser passer avec respect le navire qui porte la jeune reine d'Espagne, il est difficile de le concilier avec les instructions secrètes données à Wesembeke. Il n'y a là vraisemblablement qu'un piège, et on en est tellement persuadé que toute la flotte du comte de Bossu escorte Anne d'Autriche [2].

Les pouvoirs les plus étendus ont été donnés, le 5 août 1570, à Wesembeke [4], et dès ce moment il importe de déterminer avec soin la part qui revient au Taciturne dans les démarches si nombreuses et si actives qui doivent préparer l'insurrection dans le nord des Pays-Bas.

Le 5 août 1570, le prince d'Orange adresse un appel à tous ceux qui ont été expulsés des Pays-Bas pour la parole de Dieu ou qui gémissent encore sous la servitude du tyran. Quatre jours après, il les invite à contribuer généreusement aux collectes qui se feront pour hâter l'heure de la délivrance [4]. » Assurez les habitants d'Utrecht, écrit-il à « Wesembeke, que depuis que j'ai vu la tyrannie et la ser-

1 Lettre du prince d'Orange, du 22 août 1570. Doc. inéd. du XVI[e] siècle, p. 76 ; Lettre de Ferrals, du 9 et du 17 août 1570. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 490.

2 Lettre de Ferrals, du 20 septembre 1570.

3 British Museum, Galba, C. IV.

4 Papiers de Wesembeke, British Museum, Galba, C. IV.

« vitude que cherchent à introduire les étrangers, je n'ai « rien plus à cœur que de briser ce joug et de rétablir « l'ancienne liberté. Assurez-les, ainsi que les bourgeois « de toutes les autres villes, que s'ils restent fidèles à leur « ancienne réputation d'avoir, jusqu'à la dernière goutte « de leur sang, maintenu toujours leur liberté, je les assis- « terai de tout mon pouvoir. Je ne cherche point mon « avantage particulier, mais uniquement le bien et la liberté « du pays... Ne serait-ce pas la plus lamentable chose que « de voir un pays naguère si florissant tomber en une si « exécrable servitude [1] ? »

Wesembeke présente le prince d'Orange comme le défenseur des consciences opprimées. Il fait prier Dieu pour le succès de ses efforts ; mais le Taciturne, qui depuis longtemps redoute les violences et les imprudences des ministres calvinistes, désire surtout qu'ils se renferment dans certaines limites et qu'ils offrent à Dieu leurs cœurs plutôt que leurs prières. Les ministres « ne sont pas bien exercités « au maniement de tels affaires, et quelque zèle trop « inconsidéré les pourroit transporter à parler quelque « peu trop ouvertement [2]. »

Le Taciturne entretient avec Wesembeke une correspondance qui atteste son infatigable activité. Tantôt il lui mande de conférer avec le bourgmestre de Groeninge qui s'est réfugié à Emden, tantôt il lui annonce qu'il a reçu à Dillenbourg la visite de Thierri Sonoy et du bourgmestre

1 Lettre du prince d'Orange, du 12 septembre 1570. Doc. inéd. du XVI[e] siècle, p. 77.

2 Lettres du prince d'Orange, du 22 octobre et du 23 novembre 1570, ibid. pp. 83 et 104.

de Gorcum, tantôt il lui envoie des « blanchets » c'est-à-dire des commissions délivrées en blanc où l'on insérera les noms de ceux qui veulent lui venir en aide ; mais ce qui le préoccupe beaucoup, c'est l'argent dont il a besoin. Il est prêt à exposer sa vie pourvu qu'on lui en envoie ; tant qu'il n'en aura point, il ne pourra donner aucune assurance aux villes, ni aborder aucune bonne œuvre. Sans argent on ne fait rien, surtout avec les Allemands. Il lui faut quelque bonne somme pour le commencement, par exemple cinquante ou soixante mille florins pour lever en Allemagne deux ou trois mille chevaux et six ou sept mille hommes de pied [1].

Jacques de Wesembeke écrit des lettres pressantes pour obtenir de l'argent [2]. Des collectes sont organisées par les soins des ministres, non-seulement dans les Pays-Bas, mais aussi en Allemagne et en Angleterre parmi les réfugiés. Près des uns on invoque le zèle religieux ; on expose aux autres la honte qu'il y aurait à se signaler par un refus.

Si les collectes produisent beaucoup, on pourra, après avoir payé les gens de guerre, promettre aussi des pensions aux *retournés*, c'est-à-dire à ceux qui quitteraient le drapeau du duc d'Albe ; et ce serait un grand succès que de gagner le comte de Meghem [3].

Du reste, il convient que l'intervention du prince d'Orange reste ignorée du duc d'Albe : il est même utile de répandre

1 Lettres du prince d'Orange, du 12 septembre, du 22, du 26 et du 30 octobre et du 5 novembre 1570. Doc. inéd. du XVIe siècle.

2 Lettre de Wesembeke, du 5 novembre 1570. Brit. Mus., Galba, C. IV.

3 Lettres du prince d'Orange, du 22 et du 31 octobre 1570. Doc. in. du XVIe siècle, pp. 83 et 93.

le bruit qu'il a quitté Dillenbourg pour se retirer dans la Thuringe [1].

Un langage mystérieux voile les noms que l'on veut cacher. Les provinces sont désignées par les métaux, tels que l'or, l'argent, le cuivre, l'acier, le plomb, l'étain. La Hollande était le cuivre, la Gueldre l'étain. L'or et l'argent étaient sans doute la Flandre et le Brabant. Quant aux villes on les assimile aux dieux, aux déesses ou aux héros de la Fable. Amsterdam est Saturne, Leyde Mercure, Utrecht Vénus, Delft Apollon, La Brille Pollux. Dans les mêmes récits figurent Junon, Pallas, Flore, Astrée, Isis, Io, Ariane, Hamadryade [2].

Cependant les collectes produisent peu de chose. Les riches montrent moins de zèle que les pauvres. Les dieux de cuivre cherchent de mauvais prétextes. Apollon (Rotterdam) avait promis quatre mille florins et n'en remet que deux cents. Janus si riche paie à peine trente ou quarante florins. « C'est une pure moquerie [3]. »

Le prince d'Orange avait non-seulement acheté des armes et de la poudre ; mais il avait aussi fait lever trois mille chevaux en Allemagne, et un rit-meister s'était avancé jusqu'à deux lieues de Venloo pour appuyer une tentative sur Isis [4]. Il comptait sur l'appui de l'Allemagne ; et ses amis [5] opposèrent, à la diète de Spire, les réclamations du

1 Lettre du prince d'Orange, du 22 octobre 1570. ibid. p. 87.

2 Nous savons où résidait Vénus ; mais où était Gnide ? Lettre du prince d'Orange, du 18 novembre 1570.

3 Lettre du prince d'Orange, du 27 novembre 1570. Doc. in. p. 108.

4 Doc. in. du XVIe siècle, pp. 119, 122, 127 ; Groen, t. III, p. 386.

5 Les Gueux réfugiés à Emden avaient mis en délibération s'ils enver-

prince d'Orange à celles du duc d'Albe, qui insistait pour que l'Empereur, de concert avec la reine d'Angleterre et d'autres princes, mît un terme aux brigandages et aux pirateries dont souffraient les Pays-Bas. L'Empereur fit droit aux griefs du duc d'Albe, et s'il ne pouvait rien obtenir d'Élisabeth, il ne manqua point d'écrire aux princes des bords du Rhin afin qu'ils ne prêtassent aucun appui aux rebelles des Pays-Bas. Quant aux démarches du prince d'Orange soutenu par les électeurs protestants, l'Empereur n'en tint compte : sa fille n'avait-elle pas épousé le roi d'Espagne ?

Tout aboutit à un assez stérile résultat. Herman de Ruyter surprend Hamadryade (le château de Loevestein). Il n'obtient pas les secours qu'il attendait de Janus. Une autre tentative dirigée contre Triton et Pollux est abandonnée, et Hamadryade retombe au pouvoir du duc d'Albe. Les complots ourdis à Utrecht et à Deventer sont restés sans suite. Une tempête et les vents contraires font échouer ceux qui avaient pour but d'embarquer à Emden des troupes qui se seraient emparées de Hoorn et d'Enkhuyzen. Il ne reste à Wesembeke qu'à se retirer en Allemagne [1].

Le prince d'Orange s'était vu réduit à congédier ses

raient un mémoire à la diète de Spire. Herman Modet n'était point de cet avis. Néanmoins un mémoire, rédigé par Dathenus, Coornhert et Corneille Rethius, reçut la signature du prince d'Orange. British Museum, Galba, C. IV.

1 Lettre du prince d'Orange, du 24 décembre 1570 et du 8 janvier 1571. Doc. inédits du XVI[e] siècle ; Lettres du duc d'Albe, du 29 décembre 1570 et du 22 janvier 1571. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II ; Lettre du prince d'Orange, du 25 décembre 1570. Groen, t. III, p. 385.

reîtres : aucun mouvement sérieux n'avait éclaté en Hollande.

II.

SUPPLICE DE MONTIGNY.

Philippe II avait cru pouvoir se confier dans les heureux résultats de l'amnistie proclamée aux Pays-Bas. Il avait attendu jusqu'au 30 juin pour accuser réception de la sentence prononcée le 4 mars contre le baron de Montigny ; et dans cette lettre même il écrivait qu'il n'était pas encore fixé sur la suite à donner à la condamnation [1]. « Nous ne « voyons pas encore clair dans cette affaire [2], » écrivait-il au duc d'Albe, et le conseil des Troubles n'osait pas rendre la sentence publique jusqu'à ce que l'on connût la volonté du roi [3].

Philippe II se trouvait en Andalousie quand il reçut des lettres de don Francès de Alava, qui lui annonçaient les concessions de Charles IX aux Huguenots et la négociation entamée avec le prince d'Orange. D'autres messages lui apprirent que le Taciturne [4], loin de se soumettre, levait des reîtres en Allemagne et fomentait une insurrection

1 Lettre de Philippe II, du 30 juin 1570. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, pp. 134 et 135.

2 Aca estamos a ciegas de lo que hay en esto. Lettre de Philippe II, du 4 octobre 1567. Doc. in., t. IV, p. 468.

3 Hasta saber la voluntad de Sua Majestad. Doc. in., t. IV, p. 538.

4 Lettres d'Alava, du 17 et du 31 juillet 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1516.

générale dans les provinces septentrionales des Pays-Bas, que les Huguenots devaient débarquer en Zélande, qu'une flotte redoutable s'armait dans les ports de l'Angleterre.

Philippe II se hâte de quitter l'Andalousie et de revenir à Madrid. Les Pays-Bas sont de nouveau en péril ; et qu'adviendrait-il si Montigny, grâce à des relations nouées au dehors, comme il l'a déjà tenté, fuyait de l'alcazar de Ségovie et regagnait les Pays-Bas ? Quelle ne serait pas l'émotion des populations si elles voyaient se placer entre le prince d'Orange et Louis de Nassau le frère du comte de Hornes ? N'est-ce pas Philippe II, qui, le lendemain même du double supplice de la grand'place de Bruxelles, alors que la mort l'avait délivré de deux membres de l'ancien triumvirat, et la fuite, du troisième, écrivait que Montigny seul pourrait troubler les affaires aux Pays-Bas [1] ?

Huit mois s'écoulèrent entre l'arrestation du comte d'Egmont et sa mort, que hâtèrent sans doute les troubles de la West-Flandre et l'invasion de Louis de Nassau. Près de trois ans se sont passés depuis que Montigny a été privé de la liberté [2] ; six mois, depuis que sa sentence de mort a été prononcée. Sans doute les armements du prince d'Orange précipitèrent son supplice.

Faut-il ajouter que les nouvelles inquiétantes reçues des

1 Lettre de Philippe II, du 16 mai 1567, citée par M. Gachard.

2 Je trouve au British Museum (Add. 28338) un mémoire où Philippe Le Moyne, ancien maître-d'hôtel de Montigny, expose qu'il a été retenu dix-sept mois en prison et demande que ses gages puissent lui être payés sur le produit des biens de Montigny, qui ont été mis sous sequestre.

Pays-Bas avaient abaissé l'influence de Ruy Gomez qui avait recommandé l'amnistie, pour relever celle du cardinal Espinosa qui n'avait cessé de préconiser les mesures de rigueur ? Ruy Gomez eût désiré d'être nommé grand-majordôme de la nouvelle reine d'Espagne ; mais on lui préfèrera Antonio de la Cueva, car il est parent du cardinal Espinosa « qui faict et défaict ce qu'il luy plaist [1]. »

Le conseil du roi se réunit à l'Escurial, c'est-à-dire là où se traitent toutes les affaires importantes et secrètes. La première place y est réservée au cardinal Espinosa, la seconde à Erasso. Parmi ces conseillers quelques-uns osent dire (peut-être est-ce Ruy Gomez) que l'exécution du baron de Montigny, condamné à Bruxelles sans avoir pu se défendre, paraîtrait inique ; mais il se trouve dans le conseil une majorité qui, sans doute sous l'influence d'Espinosa et d'Erasso, propose au roi de mêler aux mets qu'on sert à Montigny, un poison lent qui épuisera ses forces. Alors le roi d'Espagne qui, même dans ses rigueurs les plus excessives, croit être le ministre de la loi, intervient pour déclarer qu'il n'est pas permis de déroger aux usages de la justice. Montigny doit mourir par la garrote : c'est la loi ; mais en même temps le roi donne satisfaction à ceux qui redoutent l'effet d'une semblable condamnation, en annonçant que tout se passera en si grand secret qu'on le croira mort de maladie.

Tout s'accomplit avec ce mystère. Peut-être eût-il été impossible de le maintenir complet à Ségovie. On transfère

1 Lettre de Fourquevaulx, du 13 août 1570. Gachard, la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 313.

Montigny dans un château de la Vieille-Castille, à Simancas [1] ; et là encore, pendant quelques semaines, on le traite avec respect et on lui permet de se promener dans une salle et dans un corridor qui touchent à sa chambre. Qu'attend-t-on ? Philippe II a trouvé à Séville un homme qui convient pour être l'instrument de tout ce qui a été résolu ; il le nomme alcade de Valladolid.

Dès qu'Alonzo de Arellano [2] est arrivé à Madrid, Philippe II lui remet ses instructions. Bien que la sentence rendue par le duc d'Albe prescrive l'exécution publique de Montigny, le roi, mû par de justes considérations, veut qu'elle se fasse secrètement. On y procédera donc de telle sorte que personne ne sache que Montigny a été justicié. On dira et l'on publiera au contraire qu'il a été enlevé par une mort naturelle. Il faudra user de beaucoup de dissimulation et n'employer dans cette affaire que les personnes absolument nécessaires. D'autres instructions verbales ont été données à Arellano.

Eugenio de Peralta, concierge du château de Simancas, reçoit l'avis qu'il ait à se trouver dans un endroit désigné d'avance où Arellano se rendra aussi. C'est là qu'Arellano pourra entretenir Peralta sans témoins et lui délivrer l'ordre royal en vertu duquel la personne de Montigny lui

1 Ordre du 17 août 1570. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II. — M. Gachard a répandu sur cet épisode comme sur tout ce qui touche au XVI[e] siècle, de vives lumières qui le placent au premier rang des érudits de notre temps.

2 La famille Arellano paraît avoir joui de la faveur de Philippe II. On trouve un avis de don Juan de Arellano, dans le ms. 28337, Add., Brit. Museum.

sera remise ; c'est là qu'il est décidé qu'il convient avant tout d'enfermer étroitement Montigny afin que nul regard ne puisse sonder l'affreux mystère qui doit s'accomplir.

Arellano retourne à Valladolid, Peralta à Simancas ; et ce qui a été entendu entre eux, s'exécute. Peralta feint de trouver un avis écrit en latin ; on y engageait Montigny à tuer l'un de ses gardiens et à sortir du château en prenant un chemin où des chevaux l'auraient attendu pour assurer sa fuite. Le 10 octobre 1570, Eugenio de Peralta, comme cela a été aussi convenu, rend compte au roi de ce qui se passe à Simancas, par une lettre destinée à être rendue publique et conçue dans les termes suivants : « J'ai traité « le seigneur de Montigny avec respect et de grands égards, « mais j'ai été mal payé de mon bon vouloir ; car, au « moment même où il déclarait qu'il plaçait sa confiance « dans la clémence royale, il formait le projet de s'évader. « J'ai fait arrêter des agents de Montigny qui, déguisés en « chartreux, étaient venus reconnaître la forteresse ; mon « lieutenant a trouvé dans le corridor le papier ci-joint. « J'ai donc été réduit à séparer Montigny de ses serviteurs « et à l'enfermer dans la tour de l'Évêque. Il s'en est plaint « très-vivement. Il est tombé fort malade ; mais je ferai « tout ce qui dépendra de moi pour le rétablissement de « sa santé. »

Un médecin de Valladolid, associé à ces odieux mensonges, arrive à Simancas ; il porte des médicaments, il dit tout haut que la fièvre s'est déclarée et ajoute que l'état du malade est si grave qu'il ne conserve aucun espoir de le guérir.

Tout est prévu. On sait que le dimanche les églises sont

remplies de monde et que l'attention est absorbée par la prière. Le dimanche est d'ailleurs le jour le plus convenable pour préparer Montigny à paraître devant Dieu. C'est aussi par respect pour la sainteté du dimanche que l'on attendra que minuit ait sonné pour supplicier le prisonnier. Telles sont les instructions de Philippe II.

Le samedi 14 octobre, Arellano arrive à Simancas lorsque déjà la nuit a commencé. Il amène avec lui un religieux, un notaire et le bourreau : ce sont « les personnes « nécessaires. » Vers dix heures du soir, Arellano entre dans le cachot de Montigny, le notaire lui notifie sa sentence, puis ils se retirent, laissant avec lui le religieux dominicain fray Hernando del Castillo.

Le même soir, le baron de Montigny écrivit la déclaration qu'il mourait catholique ; il y ajouta le lendemain, non un testament (on ne lui reconnaissait pas ce droit) mais une courte indication des messes qu'il désirait être célébrées pour le repos de son âme et des gratifications qu'il laissait à ses serviteurs ; puis, après avoir édifié fray Hernando par la ferveur de sa foi et lui avoir déclaré qu'il n'avait jamais voulu s'insurger contre le roi, il lui remit un anneau d'or en le priant de le faire parvenir à sa pauvre femme Hélène de Melun qui lui avait conservé un si triste et si touchant souvenir.

Le 16 octobre 1570, entre une et deux heures de la nuit, le bourreau fit son office et disparut immédiatement. On lui avait défendu de raconter quoi que ce soit sous peine de mort ; et personne ne sut à Valladolid qu'il avait été à Simancas. On revêtit le supplicié de la robe de bure de l'ordre de Saint-François afin de cacher les traces de la

strangulation ; on se borna à découvrir légèrement son visage afin que ses serviteurs pussent le reconnaître, et, ceux-ci s'étant vêtus de deuil, on célébra ses obsèques.

Il ne restait à Peralta qu'à adresser une lettre officielle pour annoncer au roi que le seigneur de Montigny avait rendu le dernier soupir malgré les soins que lui avaient donnés deux médecins. Fray Hernando del Castillo qui, par hasard, se trouvait à Simancas, avait, ajoutait-il, reçu sa confession.

Philippe II ne cache rien au duc d'Albe. Il lui envoie deux relations : la vraie pour lui seul, la fausse afin qu'il puisse la montrer. Le secrétaire avait écrit que la sérénité de Montigny dans ses derniers moments n'était peut-être que l'œuvre du démon. Philippe II biffe ces lignes et met en marge : « *De los muertos no hacer que buen judicio.* » « Il ne faut pas mal parler des morts. »

Le 3 octobre 1570, Anne d'Autriche débarquait à Santander. Elle avait promis à Hélène de Melun de demander comme première faveur à son nouvel époux la grâce de Montigny. Philippe II n'alla point au-devant d'elle ; il se retira même à l'Escurial pour y passer les fêtes de la Toussaint ; et quand enfin il reparut à Ségovie pour épouser l'archiduchesse d'Autriche, il n'eut qu'un mot à lui répondre : « Il est trop tard [1]. »

1 Sur cet épisode, voyez les documents originaux. Doc. ined., t. IV, pp. 526-554 ; Gachard, Bull. de l'Académie ; Forneron, t. II, p. 256. — Catherine de Médicis, malgré toutes les précautions employées par Philippe II, connut le supplice subi par Montigny, et elle en témoigna une grande indignation. Sommaire des lettres d'Alava, du mois de novembre 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1517.

III.

DÉSORDRES D'ANNE DE SAXE.

Un autre drame avait en ce moment pour théâtre l'Allemagne et la maison même du prince d'Orange. Le Taciturne qui devait dans son Apologie se plaire à rappeler les scandales de la cour d'Espagne, avait-il pu oublier ceux de son propre foyer depuis ses amours avec Ève Eliver jusqu'aux désordres d'Anne de Saxe ? Ne savait-il pas que l'on répétait autour de lui (probablement en calomniant comme en plus d'un point il calomnia lui-même) que l'adultère souillait la naissance de ceux qu'il appelait à tort ses enfants, même celle de Maurice de Nassau ?

Le refroidissement du prince d'Orange et de la fille de Maurice de Saxe était devenu en 1570 une rupture complète.

Anne de Saxe se plaint que le Taciturne refuse de la recevoir chez lui, qu'il la laisse sans secours et qu'elle est réduite pour vivre à s'adresser à ses amis : « Je vois bien, « lui écrit-elle, que malgré toutes vos promesses je n'ai « plus rien à attendre de vous. Je ne veux plus qu'on me « reproche d'être la honte de la maison de Nassau. La « colère que vous m'attribuez contre vous, n'a que de trop « justes motifs ; et, si nous nous retrouvions ensemble, le « langage que vous me tiendriez selon votre habitude, ne « pourrait que l'accroître. En ce qui me touche, je suis « résolue à ne point obéir aux ordres que vous me

« donnez [1]. » Et elle ajoutait quelques semaines plus tard : « Si, quoiqu'innocente, je suis réduite à ce degré de misère « et de pauvreté, j'ai encore le cœur placé assez haut pour « aimer mieux mendier que d'habiter chez quelqu'un contre « sa volonté [2]. »

D'autre part, le prince d'Orange mandait à un de ses frères que le moment était venu de prendre une résolution sur ce qu'il y avait lieu de faire à l'égard de sa femme [3].

La princesse d'Orange, dans la misère à laquelle elle se voyait réduite, avait cherché à faire valoir l'hypothèque dotale dont étaient grevés les biens du prince d'Orange, et elle avait eu à ce sujet de fréquents entretiens avec Jean Bets, que nous avons déjà cité ailleurs comme l'homme de confiance du Taciturne [4].

Il est probable que certaines difficultés juridiques se produisirent, et Jean Bets jugea utile de présenter à la princesse d'Orange un ancien échevin d'Anvers nommé Jean Rubens. C'est la princesse d'Orange elle-même qui écrit le 10 juin 1571 au comte Jean de Nassau qu'il s'est retiré à Cologne avec toute sa famille [5]. Le Taciturne portait un vif intérêt à « ces povres réfugiés », dont la retraite n'avait pas été exempte de confusion, c'est-à-dire de trouble dans la ville [6]. Anne de Saxe faisait de

1 Groen, t. III, p. 368 (6 avril 1570).

2 Groen, t. III, p. 519.

3 Lettre du prince d'Orange à Jean de Nassau, du 17 janvier 1570. Groen, t. III, p. 345.

4 Voyez t. 1er, p. 386.

5 Groen, t. III, p. 387.

6 Lettre du prince d'Orange à Wesembeke, du 22 août 1570. Doc. inédits du XVIe siècle, p. 75.

fréquents séjours à Cologne [1]. Jean Rubens avait pris le bonnet de docteur dans les universités d'Italie ; il était, de plus, réputé à Anvers « le plus docte calviniste qui fust « pour lors dans les Pays-Bas [2]. » Évidemment personne n'était plus capable de donner des conseils à Anne de Saxe. Non-seulement il eut à défendre ses intérêts, mais aussi à la consoler de ses chagrins. Il s'acquitta si bien de la seconde partie de cette tâche qu'un jour qu'il se rendait à Siegen près de la princesse d'Orange, il fut enlevé par des hommes armés et conduit au château de Dillenbourg.

Il fallait pour que le Taciturne pût rompre le lien qui l'unissait à la princesse saxonne, que l'adultère fût constaté, et cette femme si orgueilleuse et si altière, qui tant de fois avait énergiquement protesté de sa vertu, ne signa peut-être l'humiliant aveu de sa faute que pour sauver la vie à son amant [3].

Anne de Saxe devait terminer sa vie dans une triste et sombre captivité. On racontait en 1572 que le prince d'Orange l'avait fait périr avec le consentement de l'électeur de Saxe [4] : ce n'était qu'une fausse rumeur. Quatre ans plus tard, Auguste de Saxe envoya des soldats pour la

1 Lettre du prince d'Orange, du 22 octobre 1570, Doc. inéd. du XVIe siècle, p. 87.

2 Mertens et Torfs, Hist. d'Anvers, t. IV, p. 359. — Dans une lettre du 11 mai 1573, Granvelle, s'occupant des désordres d'Anne de Saxe, rappelait qu'il avait autrefois donné au Taciturne le conseil de ne pas épouser la fille de Maurice de Saxe, mais plutôt une princesse de Lorraine.

3 Ce fut pour le prince d'Orange, porte un document contemporain, une douleur plus vive que toutes les autres, « mas pena que todos sus infortu-« nios. » Lettre du 10 décembre 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1524.

4 Lettre de Morillon, du 26 juin 1572. Piot, Corr. de Granvelle, t. IV.

conduire du château de Dillenbourg dans ses propres États. Comme elle n'ignorait point qu'en Saxe la peine de mort était prononcée contre l'adultère, elle s'enferma dans sa chambre et chercha en vain à résister [1]. Le duc de Saxe voulait lui faire partager l'horrible cachot dans lequel Gaspar Peucer, le gendre de Melanchton, languit pendant dix années ; mais l'on sait peu de chose de sa mort [2].

Ce n'est pas seulement en Espagne que l'histoire peut avoir à sonder de sombres mystères.

1 Lettre de Mason, du 28 janvier 1576 ; Lettre de Rotgers, du 7 mars 1576 (Record Office).

2 Bœttiger, Hist. Tasch. de Raumer, 1836, p. 162.

CHAPITRE XIII.

LES MARIAGES DE FRANCE.

(novembre 1570 — août 1572.)

Noces de Charles IX. — Projet de mariage entre le duc d'Anjou et la reine d'Angleterre. — Projet de mariage entre Marguerite de Valois et le roi de Navarre. — Projet de mariage entre le duc d'Alençon et Élisabeth de Saxe. — Projet de mariage entre le roi de Navarre et la reine d'Angleterre. — Projet de mariage entre Louis de Nassau et Charlotte de Montpensier. — Mariages de Condé et de Coligny.

I.

NOCES DE CHARLES IX.

Le lendemain de la paix de Saint-Germain, les Huguenots, voyant Charles IX et Catherine de Médicis effacer eux-mêmes les souvenirs récents des journées de Jarnac et de Moncontour, ne pouvaient se défendre de certaines préoccupations.

Selon une rumeur répandue parmi les Huguenots, la reine-mère, dans un conseil secret tenu avec le cardinal de Lorraine et le chancelier de Birague, avait résolu de leur tendre quelque embûche pour les exterminer ; c'est ce qu'ils appelaient : la Chasse Royale [1].

1 Mézeray, t. III, pp. 234-236.

Charles IX avait, disait-on, mandé au cardinal de Rambouillet que s'il avait été réduit à conclure la paix pour ne pas s'exposer à perdre sa couronne, il avait avisé « de tenir « ung aultre chemin, par lequel, en ung jour, il nettoyeroit « tout son estat [1]. »

C'est une opinion générale, écrit l'envoyé vénitien Correro, qu'en d'autres circonstances il suffirait de faire disparaître cinq ou six têtes qui ont troublé l'ordre du royaume, séduit la noblesse et engagé le peuple à s'attacher aux conseils et à la fortune de quelques-uns. Cela serait une résolution digne d'un roi sage en faisant le coup avant que l'on puisse s'en douter [2].

Les Huguenots songèrent un instant à reprendre les armes. Des bandes de pillards continuaient à porter la désolation jusqu'aux portes de Paris. On parlait vaguement de projets pour surprendre Poitiers [3] ; on assurait que l'on avait intercepté au Havre des lettres de Coligny à la reine d'Angleterre, et les choses allèrent si loin que les Huguenots saisirent et firent porter à la Rochelle des poudres que le roi envoyait à Saint-Jean-d'Angely [4].

1 Mémoires de la Huguerie, t. I, p. 9.

2 Dirò che, per commune oppinione, sarebbe bastato in altri tempi levare cinque o sei teste, e non più, che così gli averebbe confuso l'ordine predetto, averia smarrita la nobiltà e levata al popolo una certa fiducia che ha di non potere perire mentre seguitarà il consiglio e la fortuna di alcuni... Questa sarebbe stata una resoluzione d'un re pieno di spirito, che avesse fatto il colpo prima che si sapesse. Relation de Correro.

3 Correspondance de Hainaut, 6 décembre 1570, t. VIII, p. 273. Arch. de Bruxelles.

4 Correspondance de Hainaut, t. VIII, p. 263 (22 novembre 1570). Archives de Bruxelles

Telle était l'inquiétude répandue de toutes parts que Charles IX, prêt à épouser la sœur de la jeune reine d'Espagne, Élisabeth d'Autriche, jugea prudent de se rendre au-devant d'elle jusqu'à Mézières où le mariage fut célébré le 27 novembre 1570.

Les fêtes nuptiales furent entourées du plus grand éclat. Tous les princes du royaume y assistèrent, et les dames y parurent revêtues de splendides étoffes d'argent. Les festins et les tournois se succédèrent pendant plusieurs jours ; puis la cour se dirigea par Laon vers le château de Villers-Cotterets où les premières semaines de l'année 1571 furent marquées par de nouvelles réjouissances.

Ce jeune roi de vingt ans se livrait avec un impétueux abandon aux plaisirs de son âge. Il poursuivait les cerfs sur la neige, se passant de ses chiens et se bornant à placer des relais de chevaux pour les forcer au milieu des bois. Puis il fit élever des bastions de glace où l'on simula des combats, et, comme ces luttes lui plaisaient fort, on installa jusque dans la grande salle du château un combat à la barrière où plus d'une lance fut rompue, où plus d'une fois s'entrechoquèrent les épées [1].

Les princes protestants d'Allemagne, réunis au château d'Heidelberg pour les noces du comte-palatin Jean-Casimir, avaient délibéré sur la conduite qu'il convenait de tenir. Il est hors de doute que le prince d'Orange, qui assistait à cette assemblée, les engagea à envoyer vers Charles IX

1 Discours des noces du roi. Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 20647 ; Mémoires du duc de Bouillon ; Correspondance de Hainaut, tome VIII, et Correspondances diverses, tome III (Archives de Bruxelles) ; De Thou, tome VI, pp. 61 et 65.

une ambassade solennelle, qui arriva à Villers-Cotterets le 23 janvier 1571, pour offrir leurs félicitations au roi de France. L'orateur chargé de prendre la parole en leur nom était un Bourguignon que ses opinions religieuses avaient conduit en Allemagne. Hubert Languet, ami et disciple de Melanchton, associé à ses études, animé du même zèle, avait voyagé dans toute l'Europe avant de s'attacher à l'électeur Auguste de Saxe. Il avait mérité par sa réputation d'éloquence le choix qu'avaient fait de lui les princes allemands.

Languet introduisit dans son discours quelques allusions aux mauvais conseils de ceux qui auraient pu détourner le roi du maintien de la paix ; et Charles IX, de son côté, répondit en termes assez brefs sur les devoirs des sujets vis-à-vis des princes [1]. Il témoigna toutefois qu'il était sensible à l'affection que les princes allemands lui montraient.

Les mêmes félicitations et les mêmes recommandations en faveur des Huguenots furent présentées à Charles IX, au nom de la reine Élisabeth, par François Walsingham, qui était depuis quelques semaines arrivé à la cour sous la conduite d'un gentilhomme nommé M. de Simier [2].

Le roi lui parla avec mépris de *messieurs* de Paris trop mutins parce qu'ils favorisaient les Guise, et il reçut l'accueil le plus gracieux de la part de Catherine de Médecis qui

1 Mémoires de la Huguerie, t. I, p. 12.

2 Walsingham était arrivé à Paris le 16 janvier 1571 et avait été reçu par la reine-mère et le roi le 25 du même mois. Déjà il avait eu la visite de Briquemaut. Peu de jours après, il mentionne celle de Taffin, serviteur du prince d'Orange. Journal de Walsingham, Camden miscell, t. VI.

lui dit que si Marie Stuart était sa belle-fille, elle savait qu'Élisabeth l'appelait sa mère. Déjà il avait eu soin de prévenir M. de Cavaignes, l'un des agents des Huguenots, que sa mission était principalement fondée sur leurs intérêts [1].

C'est à peu près inaperçue que passe la présence à ces fêtes du seigneur de Beauvoir chargé de complimenter le roi de France au nom du duc d'Albe. Charles IX, tout en assurant Philippe II de son désir d'entretenir les anciennes relations d'amitié, élevait des plaintes assez vives contre le duc d'Albe, notamment à raison des poursuites qui étaient dirigées contre les partisans de la Réforme [2].

Un plus brillant accueil est réservé au cardinal d'Este, qui arrive à Paris le 10 février 1571 et que Charles IX conduit avec lui aux mascarades, *in maschera* [3]. A la suite du cardinal d'Este se trouve un jeune poëte italien, dont le nom doit passer à la postérité entouré de plus de gloire que celui de Languet. C'est Torquato Tasso, le chantre de Rainaldo et de la Jérusalem délivrée. Ses épopées chevaleresques avaient vivement frappé l'esprit du roi de France. Dès 1566, alors que le Tasse n'avait que vingt-deux ans, Charles IX le faisait assurer qu'il ne l'oublierait point, si l'occasion s'offrait de l'honorer selon son mérite [4], et il

1 As tending chiefly to their benefits. Lettre de Walsingham, du 29 août 1570. Digges.

2 Lettre de Ferrals, du 26 décembre 1570 ; Mémoires de Charles IX à Fourquevaulx, du 7 janvier 1571.

3 Nouvelles de Paris, du 16 février 1571. Record Office.

4 « Sa Majesté a aussi très-agréable de conserver le sieur Torquato soubs sa protection, comme elle désire et veult, et entend que monseigneur de Tournon face pour luy tous les bons offices et que partout là où il sera besoing, soit à l'endroict du pape ou ailleurs, qu'il le porte et favorise

l'avait saisie lors du voyage du Tasse en France pour rendre hommage à son génie. Volontiers il lui eût dit comme à Ronsard :

> Tous deux également, nous portons des couronnes,
> Mais roi, je la reçois : poëte, tu la donnes.

Le Tasse se laissa moins éblouir par les fêtes de la cour de France que par celles de la cour de Ferrare. Il gémissait au spectacle que lui offraient d'une part les lettres et les sciences abandonnées des nobles et devenant le lot du peuple, d'autre part la philosophie, cette reine mariée à un vilain, déchue de son ancien éclat et nourissant les actes sordides et les convoitises désordonnées. Paris, il était vrai, effaçait Rome par ses monuments et n'était inférieur qu'à Venise par ses richesses ; mais les Parisiens lui paraissaient les plus vils des hommes [1], et ce n'était pas d'eux qu'on aurait pu dire comme des défenseurs de Sparte : « A « défaut de murailles, leurs poitrines servent de rempart [2]. »

A l'exemple des ambassadeurs d'Allemagne et d'Angleterre, les Huguenots abjurent leurs inquiétudes. On les voit accourir en grand nombre à la cour. Ils pressent Charles IX de traiter avec les Allemands et les Anglais ; ils voudraient même qu'il envoyât un ambassadeur vers le Turc [3].

comme serviteur advoué de Sadicte Majesté, auquel elle a accordé trois mille livres de pension, dont elle envoye présentement audit sieur de Tournon le brevet pour luy bailler, avec assurance que, *s'offrant l'occasion de l'honorer davantaige,* il ne sera oublié de Sadicte Majesté. » Instructions données à l'abbé de Saint-Gildas (Doc. français à Saint-Pétersbourg).

1 Uomini oltre di tutti gli altri vilissimi.

2 Lettres du Tasse, publiées par M. Guasti, t. I. p. 27.

3 Lettre d'Alava, du 11 octobre 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1518.

Élisabeth d'Autriche avait amené avec elle un jésuite espagnol, le P. Avellanada, de la maison des marquis de Cardenas. On le renvoie en Allemagne [1].

Les fêtes se renouvelèrent lors de l'entrée solennelle de la jeune reine à Paris. Sa vie devait être peu heureuse. Sans cesse ses yeux se remplissaient de larmes, et le chagrin ruina promptement sa santé. Elle cherchait en tout à plaire au roi ; mais le roi lui montrait peu d'affection. « C'est un ange », écrit Alava.

II.

PROJET DE MARIAGE ENTRE LE DUC D'ANJOU ET LA REINE D'ANGLETERRE.

Catherine de Médicis, effrayée des menaces constantes de l'invasion allemande et de l'invasion anglaise, pensait avoir écarté l'une par l'union de Charles IX et d'Élisabeth d'Autriche ; elle crut pouvoir détourner la seconde en traitant du mariage d'un autre de ses fils avec la reine d'Angleterre.

Élisabeth a déjà fait insinuer à l'ambassadeur de France qu'elle ne sera pas hostile à cette union ; et cette communication s'explique facilement par une lettre où Norris lui annonçait que l'on demandait au pape l'annulation du mariage de Marie Stuart avec Bothwell et qu'il fallait en conclure qu'elle songeait à épouser le duc d'Anjou : ce

1 Lettre d'Alava, du 30 novembre 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1518. En 1583, le P. Avellanada était recteur de la Compagnie de Jésus en Espagne.

qui, tout bien considéré, serait fort dangereux pour l'Angleterre [1]. Dès lors, Élisabeth, pour rompre la négociation qu'elle redoutait, était intéressée à rechercher ce mariage pour elle-même ou tout au moins à le feindre.

Un motif tout différent portait Cecil et Walsingham à ne pas être contraires à cette négociation. Ils étaient depuis longtemps les ennemis de Leycester ; et il importait, pour conserver leur crédit, qu'ils l'empêchassent d'épouser Élisabeth.

Coligny ne secondait pas moins ce projet puisqu'il devait assurer la puissance du parti huguenot. Qui aurait pu la contester quand elle se verrait appuyée à la fois sur l'amitié des princes protestants d'Allemagne et sur celle d'Élisabeth entrée dans la maison royale de France [2] ?

La reine d'Angleterre avait trente-sept ans. La légèreté de ses mœurs [3], jointe à son refus persévérant de se marier, a créé dans l'histoire du XVI[e] siècle une énigme qui n'est pas insoluble. Henri VIII, après la naissance de son fils Édouard, craignait pour ses héritiers la jalousie de ces branches collatérales qui, dans les annales anglaises, représentent sans cesse la lutte et la révolte [4]. Une volonté tyrannique et cruelle ne recula devant aucun moyen pour que ses filles, ni Marie, ni Élisabeth, ne fussent jamais mères ;

1 Which cannot be, all things considered, but dangerous to your state. Lettre de Norris, du 29 septembre 1570. Record Office.

2 Foreign papers de 1570, Cal. p. 372 (octobre 1570 ?)

3 Voyez dans la correspondance de La Mothe-Fénelon sa lettre du 27 juillet 1569. Cf. Tavannes.

4 On montre encore aujourd'hui à Londres aux bords de la Tamise, non loin du palais Somerset, le jardin où furent cueillies la rose blanche et la rose rouge, qui devinrent les signes distinctifs de deux dynasties rivales.

et ce qu'affirme le grave Languet, a trouvé un écho dans les récits licencieux de Brantôme [1].

Qu'Élisabeth, à une certaine heure, à l'hôtel du comte de Pembroke, se soit laissée entraîner à prononcer quelques paroles et à placer sa main dans celle de Leycester, cela ne paraît point improbable [2] ; et elle croyait ainsi rassurer sa consciense sans abdiquer sa liberté. Une lettre du duc de Norfolk a levé quelques-uns des voiles qui couvraient ces scandales ; mais ce qui paraît démenti par les faits, ce sont ces voyages auxquels on assignait pour but des hontes à dissimuler. Un vieux prêtre du Hampshire allait jusqu'à raconter qu'Élisabeth avait eu avant 1565 quatre enfants du comte de Leycester [3]. Élisabeth prétendait être la Sémiramis de son temps ; elle n'en renouvela que les vices : l'hymen adultère de Henri VIII ne pouvait porter d'autres fruits.

Il suffit que cette femme, si vivement éprise de Leycester, qui le quitta souvent et le rappela toujours, qui l'accabla parfois de ses haines, mais qui jamais ne sut lui refuser le pardon [4], eut bien d'autres favoris depuis le capitaine Pic-

1 Aiunt certo constare (et quidem ex plurimorum medicorum relatione) reginam Angliæ nunquam parituram. Ego sane ante aliquot annos audivi a magno viro regem Henricum, nato filio Edoardo, pharmacis vitiasse membra filiarum apta conceptioni. Hoc,si recte memini, tibi antea narravi, et facit ejus rei fidem aliquam hujus reginæ diuturnus cælibatus. Lettre de Languet, du 12 décembre 1561, à Ulrich Mordisius, conseiller de l'électeur de Saxe. Cf. Brantôme, t. IX, pp. 268 et 719.

2 Rel. pol. des Pays-Bas et de l'Angleterre, t. II ; Labanoff, t. VI, p. 50.

3 Strype, t. II, p. 503.

4 Un jour que Leycester avait maltraité l'huissier de la verge noire, qui gardait l'entrée des appartements de la reine d'Angleterre, celui-ci se jeta

kering qui entrait le soir chez elle suivi d'une troupe de musiciens, jusqu'à Christophe Hatton, le beau danseur, dont elle fit un instant son chancelier [1]. Mais celui que les conseillers d'Élisabeth redoutaient entre tous, celui qui fascinait la reine, c'était le sorcier (*the Gipsy*) comme on appelait Leycester, qui faisait fondre les perles et l'ambregris dans son breuvage pour paraître plus fort et plus beau. Il fallait à tout prix écarter l'hymen si souvent annoncé d'Élisabeth avec un homme qui, selon une note de Cecil, était indigne de l'amour de la reine, chargé de dettes et de plus noté d'infamie depuis la mort de sa femme [2].

Six jours avant le mariage de Charles IX, Catherine de Médicis écrivait à La Mothe-Fénelon son ambassadeur à Londres pour qu'il s'informât si la reine d'Angleterre était disposée à se marier [3] ; et sans doute Cecil avait ces ouvertures devant les yeux, quand il recommandait à Walsingham de suivre attentivement cette négociation.

En effet, Walsingham, dès son arrivée en France, étudiait avec curiosité tout ce qui caractérisait la physionomie du duc d'Anjou, tout ce qui permettait de juger de sa santé, car il avait les jambes grêles et le visage pâle, du reste le corps bien proportionné. Il eût voulu envoyer son portrait ;

aux pieds d'Élisabeth en lui demandant : « Qui est roi ici ? Est-ce Leycester ou Élisabeth ? » — « Par la mort Dieu, s'écria la reine, il n'y a ici « qu'une reine et pas de roi. » Harl. miscell., t. II, p. 47.

1 Au mois d'août 1570, on mit à mort en Angleterre plusieurs personnes coupables d'allusions aux amours d'Élisabeth avec Leycester et Hatton.

2 Archives d'Hatfield Cecil papers.

3 Lettre de Catherine de Médicis, du 21 novembre 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 98.

mais une forte punition frappait quiconque aurait peint le roi ou son frère sans leur consentement [1].

Catherine de Médicis semblait fort portée pour ce projet. Elle déclarait qu'il n'était rien qu'elle souhaitât plus vivement parce que de là dépendait le repos de l'Europe [2].

Charles IX, toujours sous l'influence de sa mère, témoignait la même sympathie pour la reine d'Angleterre. Il dénoncera à Élisabeth les desseins que le duc d'Albe formera contre elle [3]. C'était non-seulement s'assurer l'appui de l'Angleterre ; c'était aussi le moyen de former une forte alliance avec les princes allemands [4].

Les ministres d'Élisabeth délibérèrent ; ils furent partagés d'avis. Le lord chancelier Nicolas Bacon signalait comme un danger la tentation à laquelle le duc d'Anjou pourrait succomber, d'attenter aux jours d'Élisabeth afin d'épouser Marie Stuart et de réunir ainsi sur sa tête les couronnes d'Angleterre et d'Écosse [5]. Cecil interrogeait les astres et y lisait des pronostics moins effrayants. Les signes qui dominaient au zodiaque, étaient le Soleil, Mars, l'Écrevisse, la Lune et Saturne. Le Soleil et Mars se montraient à la vérité contraires au mariage ; mais la Lune et l'Écrevisse lui étaient favorables. La septième maison indiquait que la reine épouserait un étranger et qu'après avoir longtemps vécu avec lui, elle lui survivrait. C'était Vénus qui régnait alors dans la septième maison, et sa conjonction avec

1 Digges, Lettre de Walsingham, du 28 janvier 1571.
2 Lettre de Walsingham, du 2 avril 1571. Digges.
3 La Mothe, Corresp. t. VII, p. 185 (19 février 1571).
4 Lettre du vidame de Chartres. Record Office, Cal. p. 372 (1570).
5 Domestic papers, addenda, 1566-1579, p. 328.

Mercure présageait la naissance d'un fils robuste, illustre et beau, mais le mariage ne devait pas s'accomplir immédiatement : c'était la seule vérité que renfermât cet horoscope [1].

La grande matière, *the great matter* comme l'appelait Cecil, semblait en bonne voie. Cecil écrivait que la reine d'Angleterre était disposée à se marier [2] ; Élisabeth l'annonça elle-même à Walsingham [3], et voici en quels termes Cecil définissait ce que l'on attendait du duc d'Anjou, si ce mariage s'accomplissait : « Pourvu que ce prince fût « docile, il pourrait devenir dans toute la chrétienté le « noble vainqueur du papisme avec les secours qu'on tire- « rait de l'Empire et d'ailleurs [4]. »

Walsingham allait plus loin encore. Il concluait des discours que tenait Charles IX, qu'il y avait grand espoir que le roi de France s'insurgerait lui-même contre le papisme [5].

Certaines difficultés auraient pu contrarier cette négociation. L'union de deux peuples longtemps séparés par la guerre, l'entrée d'un prince français à Westminster, tout cela semblait une matière difficile à régler. Cependant on s'entendit sans trop de peine. Le duc d'Anjou devait porter la couronne et recevoir le titre de roi avec une pension de

1 Horoscope écrit par Cecil, Strype, Hist. of Reform., t. II, p. 417 ; Nares, Memoirs of lord Burghley, t. II, p. 535.

2 Digges, Lettre de Cecil (3 mars 1571).

3 Digges, Lettre d'Élisabeth (24 mars 1571).

4 He may prove a noble conqueror of all popery in Christendomme. Digges, Lettre de Cecil, du 25 mars 1571.

5 YourLordship may see the great hope that may gathered by this speech of the king's revolt from papistry. Lettre de Walsingham, du 22 avril 1571. Digges.

soixante mille livres sterling [1] ; et la négociation fut poussée si loin qu'on couvrit d'or et d'argent les galères de France qui devaient porter le prince français aux bords de la Tamise, et les forçats qui les montaient, furent tous vêtus de velours cramoisi. Le prince avait pris pour devise une palme avec quelques mots grecs : « Le vent m'agite, mais « je ne tombe, ni ne change jamais [2]. » Hélas, cette palme, si c'était celle de Jarnac et de Moncontour, était déjà bien flétrie et bien près de se dessécher au souffle des passions et des plaisirs.

C'était le cardinal de Châtillon qui négociait le mariage du duc d'Anjou. Dans les derniers jours du mois de janvier 1571, Élisabeth lui déclara qu'elle n'épouserait jamais un de ses sujets et qu'elle avait le duc d'Anjou en grande estime [3].

On comprend aisément la colère de Leycester. En vain Walsingham, pour le calmer, lui écrivait-il qu'on ne s'occupait plus de la *matière* [4] ; mais Leycester ne pouvait ignorer ce qui se passait à Paris et bientôt on ne parla que d'un complot ourdi par ses soins.

Leycester échappa à toutes les poursuites ; mais on arrêta Throckmorton, cet ancien ambassadeur en France, qui était devenu son principal conseiller [5].

1 Matthieu.

2 Brantôme, t. IV, p. 148.

3 Lettre de don Guerau de Espés à Philippe II, du 22 janvier 1571 Doc. d'Espagne, t. 274. Arch. du min. des Aff. Étr. à Paris.

4 Lettre de Walsingham à Leycester, du 3 février 1571. Wright, Élisabeth and her times, t. I. p. 385.

5 Le 2 avril 1571, Élisabeth dénonça au parlement le complot qui avait été formé contre elle. Arch. du min. des Aff. Étrangères à Paris.

Quelques jours après, le cardinal de Châtillon mourait empoisonné [1]. Leycester avait eu, disait-on, fréquemment recours à ce moyen, et un médecin italien qu'il entretenait près de lui, nommé le docteur Julio Borgarucci, avait une habileté spéciale pour ce genre de crimes. Élisabeth crut toutefois devoir rejeter le meurtre sur un réfugié obscur que plus tard l'on mit à mort à la Rochelle [2].

L'histoire n'en a point moins enregistré le mot de Sussex : *Beware of the Gipsy. You know not the beast, so well as I do* [3].

Si la mort du cardinal de Châtillon ralentit cette négociation en Angleterre, elle rencontrera d'autres obstacles en France.

Le duc d'Anjou, sous l'influence de sa mère, avait d'abord montré un grand désir d'obtenir la main de la reine d'Angleterre. Il l'appelait alors la créature la plus rare (*the rarest creature*) qu'on eût vue en Europe depuis cinq cents ans [4] ; et Élisabeth, touchée de ce compliment, répondait que, bien que son rang la fît douter si on ne recherchait pas plus sa couronne que sa propre personne, elle avait appris que le duc d'Anjou trouvait en elle d'autres grâces (*other graces*), mais qu'elle craignait de ne pouvoir justifier l'opinion qu'il avait conçue d'elle [5].

Ce projet de mariage était soutenu par toutes les influences huguenotes qui entouraient Catherine de Médi-

1 Le 14 février 1571.
2 Vie de Leycester, à la suite des maximes politiques de Walsingham.
3 Harl. miscell., t. II, p. 80.
4 Foreign papers (20 mai 1571), Cal. p. 454.
5 Foreign papers (9 juillet 1571), Cal. p. 489.

cis [1] ; mais, parmi les catholiques, il n'était personne qui ne s'effrayât à la pensée que les clauses qui s'associeraient à une semblable union, entraîneraient le duc d'Anjou, dans une large mesure, à renoncer à sa foi et à s'incliner devant les doctrines de la Réforme. Le clergé, pour l'en dissuader, offrait de lui payer une pension considérable [2]. Sa sœur la duchesse de Lorraine le conjurait de renoncer à cet hymen qu'elle jugeait entouré de si tristes auspices.

Les Guise secondent ces remontrances. A les entendre, le duc d'Anjou est en France, comme héritier de son frère, le lieutenant-général du royaume ; il ne sera en Angleterre que le sujet de la reine. Peut-il oublier la haine qu'on y porte aux Français ? Ne vaut-il pas mieux qu'il traite avec le roi d'Espagne qui pourra le faire duc de Flandre ou roi de Naples et le créer chef de la Sainte-Ligue par terre, comme don Juan d'Autriche l'est par mer ? Et s'il veut conclure un mariage au-delà de la Manche, pourquoi n'épouserait-il point plutôt Marie Stuart qui, bien plus belle qu'Élisabeth, lui apporterait les deux couronnes d'Angleterre et d'Écosse [4] ?

Le duc d'Anjou avait consulté Tavannes, et celui-ci l'avait engagé à regarder ses mains encore rougies du sang des Anglais et des Huguenots, en lui rappelant que les princes étrangers avaient toujours été moins rois que prisonniers en Angleterre [5]. « Ce qu'on cherche, lui disait-on, c'est

1 Matthieu.
2 Lettre de Walsingham, du 31 juillet 1571. Digges.
3 Lettre de Thomas Smith, du 3 janvier 1572. Record Office.
4 Lettre de Walsingham, du 18 février 1571. Digges.
5 Mém. de Tavannes.

« de vous mettre hors de France [1]. » Les amis du duc d'Anjou, dans des entretiens plus intimes, ne laissaient point passer sans allusions ironiques le mariage qu'on voulait lui faire conclure avec une princesse de trente-sept ans, dont la carrière avait été marquée par tant d'aventures. « Monseigneur, disait Tavannes au duc d'Anjou, si Leycester veut vous faire épouser son amie, faites-lui épouser « mademoiselle de Châteauneuf qui est la vôtre, et rendez-« lui le panache qu'il veut vous donner [2]. »

Il y avait à la cour de France deux ou trois dames, dont le duc d'Anjou ne pouvait s'éloigner. La première était mademoiselle de Châteauneuf qui guida les premiers pas du vicomte de Turenne à la cour quand il n'était que simple page et qu'adorèrent tour-à-tour Arenberg, Strozzi et Brantôme lui-même ; car « elle emportoit pour lors le los « des plus belles [3]. » Baïf lui avait dédié son hymne à Vénus, et Philippe Desportes, dans ses Amours de Diane, l'avait célébrée comme une autre déesse :

Beaux neuds crêpés et blonds nonchalamment épars.

L'amour de mademoiselle de Châteauneuf valait plus qu'une couronne [4].

Dès le mois de février 1571, Catherine de Médicis confie à La Mothe que le duc d'Anjou hésite à épouser la reine

1 Lettre de Languet, du 2 août 1571.

2 Mém. de Tavannes. Sur les efforts des Guise pour faire échouer le mariage du duc d'Anjou avec Élisabeth, voyez Brit. Mus., Harley, 253.

3 Brantôme, t. II, p. 181, et t. IX, p. 509 ; Mém. du duc de Bouillon.

4 Brantôme composa des vers pour mademoiselle de Châteauneuf.

d'Angleterre « d'autant qu'il a tousjours si mal ouï parler « de son honneur [1]. »

Quelques semaines après, Walsingham écrivait que le duc d'Anjou semblait froid, hésitant, peu porté à une union dont il ne se dissimulait ni les épreuves, ni les dangers [2].

Enfin au mois de juillet, au moment où l'on annonce que le mariage est conclu [3], tout vient à se rompre. Walsingham mande à Cecil que ni les menaces du roi, ni les instances de la reine-mère n'ont pu engager le duc d'Anjou à persévérer dans ce projet de mariage [4]. Peu de jours après, le duc d'Anjou écrit lui-même à Élisabeth qu'il la remercie de sa bonne volonté et que bien des difficultés s'opposent à l'accomplissement de ce qu'il eût infiniment désiré, mais qu'elle pourra toujours compter sur ses sentiments dévoués [5] : offense bien vive pour le cœur d'une reine égoïste et altière, qui disait trois ans plus tard à Montgoméry que si le duc d'Anjou montait sur le trône, elle l'en renverserait, dût-elle perdre sa couronne : « ayant « si grande inimitié contre luy, écrivait Catherine de Médi- « cis, pour ce qu'elle disoit qu'il avoit mesdit d'elle lorsque « nous estions en propos de les marier [6]. »

Élisabeth ne pardonnera jamais au duc d'Anjou [7].

1 Lettre de Catherine de Médicis, du 2 février 1571. Corr. de La Mothe, t. VII.

2 Digges. Lettre de Walsingham, du 2 avril 1571.

3 Lettre du 27 juillet 1571. Arch. Nat. à Paris.

4 Foreign papers (27 juillet 1571), p. 496.

5 Foreign papers (31 juillet 1571), p. 499.

6 Lettre de Catherine de Médicis, Preuves de Castelnau, p. 414.

7 Castelnau, Mém.

III.

PROJET DE MARIAGE ENTRE MARGUERITE DE VALOIS ET LE ROI DE NAVARRE.

Un troisième mariage devait, selon Catherine de Médicis, assurer la paix intérieure de la France.

C'était une pensée profondément gravée dans l'esprit de la reine-mère que pour se réconcilier avec les Huguenots et étendre son influence parmi eux, il n'était aucun moyen plus utile que de faire épouser sa fille Marguerite au fils de Jeanne d'Albret.

Avant le traité de Saint-Germain on annonçait publiquement que le duc de Guise épouserait Marguerite de Valois [1] ; mais, lorsque la paix de Saint-Germain eut été conclue, Catherine voulut que le mariage de Marguerite de Valois et du roi de Navarre la cimentât [2].

Le maréchal de Cossé, ayant eu à se rendre à la Rochelle pour faire droit à quelques plaintes de Coligny, saisit cette occasion de l'entretenir du projet formé par la reine de France [3]. Biron reçoit la même mission près de Jeanne d'Albret et lui expose que ce mariage assurera la paix du royaume [4].

Le cœur de Marguerite s'était déjà ouvert à un autre amour. Elle était encore bien jeune, comme elle l'a raconté

1 Lettre d'Alava, du 3 mai 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1515.
2 Lettre d'Alava, du 3 juin 1570, ibid.
3 Mém. de la Huguerie, t. I, pp. 44 et 91.
4 De Thou, t. VI, p. 274.

elle-même, quand le roi Henri II, la prenant sur ses genoux, l'engageait à accepter le duc de Guise pour serviteur en lui faisant remarquer combien il était beau ; et quand arriva l'âge où se développa toute sa grâce, elle ne se montra pas trop sévère, assurait-on, « pour ce grand « et infortuné duc de Guise [1]. » Pressée par la reine-mère de prendre un autre époux, elle résistait et pleurait. « Sa « passion est bien vive, écrivait Alava à Philippe II. Tout « ceci la rendra bien malheureuse [2]. »

Marguerite avait avec Henri de Guise des conférences secrètes, et certains bruits étranges s'étaient répandus à la cour. Le 27 juin 1570, à cinq heures du matin, l'éveil est donné à Charles IX et à sa mère. Catherine se lève à la hâte ; Charles IX accourt près d'elle, n'ayant d'autre vêtement que sa chemise. Tous les deux se dirigent vers l'appartement de Marguerite, dont le comte de Retz gardait déjà la porte. On frappe. Un quart d'heure s'écoule. Enfin la porte s'ouvre. Catherine et Charles IX lèvent la main sur Marguerite pour la frapper. Marguerite reste d'abord immobile comme une morte ; mais elle se relève toute échevelée, la rougeur sur le front, la colère au cœur, et s'enfuit pour échapper à la honte de ce châtiment public [3].

En vain le duc de Guise proteste-t-il contre le dessein de donner Marguerite au roi de Navarre. Charles IX dit à la jeune princesse que si elle ne lui obéit point, il la fera enfermer à jamais dans un cloître. On raconte que, plus irrité encore contre l'amant de sa sœur, il s'adresse en ces

1 Mém. de Marg. de Valois ; Davila.

2 Lettre d'Alava, du 1er juillet 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1516.

3 Lettre d'Alava, du 7 juillet 1570, ibid.

termes à son frère illégitime le grand-prieur d'Angoulême qui avait quitté la robe ecclésiastique pour devenir l'un des spadassins de la cour [1] : « De ces deux épées que tu vois, « il y en a une pour toi, si demain à la chasse tu ne tues « pas le duc de Guise [2]. »

Au mois de décembre 1570, on considère le mariage de Marguerite de Valois avec le roi de Navarre comme décidé [3]. Nous verrons bientôt Catherine de Médicis inviter Jeanne d'Albret à se rendre auprès d'elle pour conclure l'union qui s'annonçait sous de si tristes auspices [4].

Quant au duc de Guise, après quelques refus [5], il céda aux menaces de Charles IX et épousa la princesse de Porcien [6]. Bien inférieur à tous égards à son père, il protégea près de Henri III Saint-Megrin, et celui-ci, deux fois ingrat, non-seulement menaçait Henri de Guise de son épée, mais se vantait aussi d'avoir profité de son amitié pour lui ravir l'honneur [7].

1 Grande amico del Amirante. Doc. in. du XVIe siècle, p. 145 ; Lettres d'Alava, du 31 décembre 1566 et du 7 juillet 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1507 et 1516.

2 Matthieu, p. 333 ; Mézeray, t. III, pp. 247 et 307.

3 Lettres d'Alava.

4 Depuis plusieurs mois, Catherine de Médicis faisait demander au pape qu'il autorisât par une bulle le mariage de sa fille avec le roi de Navarre. Lettre de Frégose, du 3 octobre 1571. Cf. une lettre de Petrucci, du mois de novembre.

5 Lettre d'Alava, du 7 juillet 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1516.

6 Lettre d'Alava, du 11 octobre 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1518.

7 Brantôme, t. VI, p. 480, et t. IX, p. 14.

IV.

PROJET DE MARIAGE ENTRE LE DUC D'ALENÇON ET ÉLISABETH DE SAXE.

Au moment où Catherine de Médicis recherchait pour le duc d'Anjou la reine d'Angleterre et pour sa fille Marguerite le roi de Navarre, elle conçut le projet de négocier une troisième alliance qui eût également servi les intérêts de sa politique. Elle voulait faire épouser à son plus jeune fils le duc d'Alençon une des filles de l'électeur Auguste de Saxe, qui était la cousine de la princesse d'Orange [1]. Telle fut peut-être le motif d'un voyage, que le Taciturne fit vers l'électeur de Saxe au mois d'avril 1571 [2] ; mais ce projet fut bientôt abandonné.

Nous raconterons comment Catherine de Médicis, jugeant le mariage d'un de ses fils avec la reine d'Angleterre utile entre tous, ne tarda pas à imposer au duc d'Alençon la candidature matrimoniale qu'avait répudiée le duc d'Anjou.

V.

PROJET DE MARIAGE ENTRE LE ROI DE NAVARRE ET LA REINE D'ANGLETERRE.

Nous avons vu passer sous nos yeux les négociations dirigées par la reine-mère : arrêtons-nous un instant à

1 Lettre d'Alava, du 13 décembre 1570 ; Lettre du duc d'Albe, du 7 mars 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1518 et 1519.

2 Lettre d'Alava, du 24 avril 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1519.

celles que formèrent les Huguenots sans l'aveu de Catherine de Médicis.

Les Huguenots n'apprirent point sans mécontentement le refus du duc d'Anjou ; mais n'y avait-il point d'autre moyen d'unir la France à l'Angleterre et de former des liens indissolubles entre la reine Élisabeth et quelque prince français dont aucun scrupule religieux ne gênerait la conscience ?

Ici nous avons à introduire sur la scène un nouveau personnage, qui, sans avoir été ni illustre, ni mêlé à de grandes affaires, joua un rôle important et figurera à diverses reprises dans ces récits [1].

Michel de la Huguerie, condisciple du duc de Guise et de Henri IV, avait été l'un des plus brillants élèves du collége de Navarre où une chaire lui semblait destinée, quand l'évêque de Riez qui avait assisté le duc de Guise mourant au siége d'Orléans, lui fit obtenir une abbaye en Poitou. Le nouvel abbé se rendit en Italie où il comptait sur l'appui d'un camérier secret du pape Pie V ; mais il se dégouta bientôt de la carrière des dignités ecclésiastiques et crut mieux servir ses intérêts en devenant à Rome l'agent des Huguenots et en profitant de ses relations avec le cardinal de Rambouillet, ambassadeur de France, pour leur découvrir tout ce qu'il apprenait.

Ce fut ainsi que la Huguerie, après avoir été comblé des bienfaits du cardinal de Bourbon (le roi Charles X des ligueurs), devint le secrétaire de Coligny et du prince

1 La publication des mémoires de la Huguerie est un grand service rendu à la science historique par M. le baron de Ruble. Il est peu d'ouvrages qui répandent une aussi vive lumière sur le XVI[e] siècle.

de Condé et se vit à ce titre associé aux négociations les plus secrètes.

Michel de la Huguerie, en voyant se rompre le mariage d'une princesse de trente-sept ans avec un prince de vingt ans, crut qu'on ne pouvait mieux le remplacer qu'en lui en offrant un autre qui n'en avait que dix-sept : c'était le roi de Navarre.

Il est vrai qu'en ce même moment on traitait du mariage du roi de Navarre avec Marguerite de Valois ; mais ce n'était qu'un motif de plus pour persévérer dans ce projet, car, selon la Huguerie, il y avait un double danger à ce qu'un prince catholique épousât la protestante Élisabeth et qu'une princesse catholique devînt la femme du roi protestant de Navarre.

Michel de la Huguerie n'était pas moins préoccupé de la conquête des Pays-Bas et de l'expulsion des Espagnols de ces riches provinces, ce qui resta pendant tant d'années le rêve du parti huguenot, et il trouvait dans le plan qu'il avait conçu, la voie la plus facile pour le réaliser.

« Ce seroit, disait la Huguerie, le vray moyen de faire « les affaires de Flandres et s'en accommoder sans jalou- « sie [1]. » — « On ne pouvoit espérer mieulx, ajoutait-il, « que du party de France joinct aux forces d'Angleterre, de « telle sorte qu'il n'y puisse naistre aucune jalousie, car les « François ne pouvoient entreprendre sur la Flandre que « les Anglois ne fussent constraints par leur intérest de « s'y opposer, ny les Anglais aussy, que les François ne les « empeschassent de prendre tel pied en terre ferme sur

1 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 41.

« leurs frontières ; mais, joincts et unis estroictement, ils « s'en accorderoient bien et y feroient un grand effect [1]. »

Cette combinaison ne devait-elle pas assurer à Élisabeth une influence prépondérante en France en ralliant autour d'elle tout le parti huguenot ? Ne servirait-elle pas aussi bien les intérêts particuliers de Cecil, en atteignant le même but que le mariage du duc d'Anjou, c'est-à-dire en rompant les liens d'Élisabeth et de Leycester ? Et Walsingham, voyant échouer l'espoir fondé sur le duc d'Anjou, ne le reporterait-il pas plus volontiers encore sur le jeune roi de Navarre ?

Pendant que la cour se trouvait à Chenonceaux, Michel de la Huguerie ouvrit avec Walsingham une négociation secrète : « Ce que nous traictions avec luy, dit la Huguerie, « estoit de grande importance et ne pouvoit estre révélé, « luy n'en communiquant à personne, ni nous aussy [2]. »

Cependant Catherine de Médicis avait chargé son favori Gondi (le comte de Retz) de surveiller avec soin Michel de la Huguerie, et elle apprit bientôt qu'on l'avait vu le soir se rendre chez Walsingham ; mais la Huguerie s'excusa en disant qu'il ne s'agissait que de quelques navires de guerre du prince d'Orange, qui se trouvaient retenus dans les ports d'Angleterre [3].

Catherine, trop habile pour être trompée, s'empressa d'écrire à son ambassadeur à Londres La Mothe-Fénelon : « Surveillez bien ce qui se passe. On veut faire épouser à

1 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 50.
2 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 40.
3 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 38.

« Élisabeth le roi de Navarre [1]. » De son côté, La Mothe-Fénelon lui confirma ce qu'elle avait découvert.

Le moment des explications était venu. La reine-mère reprocha à la Huguerie d'avoir traité avec Walsingham d'un autre mariage que celui du duc d'Anjou et de l'avoir même entretenu si longtemps et si tard qu'il avait dû rentrer chez lui avec une lanterne. La Huguerie nia de nouveau ce qui était vrai.

Les pourparlers secrets de la Huguerie et de Walsingham continuèrent quand la cour fut arrivée à Blois. Seulement, pour mieux les cacher, on les avait fixés hors de la ville sur la rive gauche de la Loire.

Michel de la Huguerie écrivait à Coligny que si ce projet s'accomplissait, il ne serait plus nécessaire qu'il se rendît à la cour, ce qui était un péril, ni qu'il comptât sur l'appui du roi, ce qui était une incertitude. Il n'aurait eu qu'à s'embarquer à La Rochelle pour cingler vers l'Angleterre, et là on lui eût fourni tous les secours nécessaires pour l'expédition des Pays-Bas.

Il restait à faire approuver ce dessein par la reine de Navarre, et la Huguerie crut que, pour y parvenir, le mieux était de faire intervenir Walsingham. Nous le voyons de nouveau attendre l'ambassadeur anglais au-delà du pont de la Loire, monter dans son coche et l'entretenir de cette grave négociation. Il a préparé un mémoire où il expose tout ce qui la justifie. Il y a lieu de redouter l'intelligence secrète du roi de France avec le roi d'Espagne, et, en cet

1 Lettre de Catherine de Médicis, du 25 août 1571. Corr. de La Mothe-Fénelon, t. VII, p. 243.

état de choses, le mariage du duc d'Anjou avec Élisabeth ne produirait aucun résultat utile. Pour arriver à une solution convenable dans les affaires des Pays-Bas, il faut joindre les forces de la France et celles de l'Angleterre, car si les Français ou les Anglais y intervenaient séparément, leurs intérêts les obligeraient de s'opposer les uns aux autres ; mais, s'ils sont étroitement unis, il leur sera facile de s'entendre. Le roi de Navarre appartient à une maison illustre, et ses droits éventuels à la couronne de France ne peuvent être mieux soutenus que par les Anglais et les Flamands unis aux princes protestants d'Allemagne. Walsingham fut de cet avis ; mais, quand on en vint aux moyens à employer, un dissentiment éclata.

La Huguerie avait pensé qu'il fallait tenir peu de compte de Louis de Nassau qui secondait le projet de mariage de Henri de Navarre avec Marguerite de Valois et lui apprendre ainsi à ne pas faire les affaires du prince d'Orange aux dépens des Huguenots.

Walsingham était au contraire d'opinion qu'il fallait se servir du comte Louis de Nassau pour arriver, selon son expression, « à lui faire rhabiller ce qu'il avait gasté [1]. »

Un agent anglais nommé Robert Beale [2] fut donc envoyé à la Rochelle où il eut un long entretien avec le comte Louis de Nassau : il lui fit entrevoir qu'une intelligence secrète pourrait se reproduire entre les rois de France et d'Espagne ; mais le comte de Nassau, courageux jusqu'à la

1 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 49.

2 Beaucoup de lettres de Beale sont conservées au British Museum, Harley, 14029, et Egerton, 1693. Nous y avons eu souvent recours.

présomption, se flattait qu'il saurait mettre les deux rois en opposition l'un avec l'autre. Beale répliqua aussitôt qu'il était imprudent de faire reposer sur tant d'apparences de dissimulation et de mauvaise volonté le sort des affaires de France et de Flandre. « Vos amis, disait-il à Louis de « Nassau, n'écoutent que leur désir de venir en aide à votre « frère, alors même qu'ils s'exposent à se perdre : il faut « l'empêcher. » — « Si je connaissais un remède, inter- « rompit le comte de Nassau, je l'appliquerais au péril de « ma vie. »

Selon Beale, le remède était aisé à signaler. Pour avancer les affaires de Flandre et écarter toute jalousie qui en retarderait la solution, il fallait que le roi de Navarre, déjà premier prince du sang de France, devînt aussi roi d'Angleterre. C'était ainsi que deux nations seraient entraînées à aller la tête baissée en Flandre et à en entreprendre la conquête à la fois par terre et par mer.

Il ne restait qu'à persuader à la reine de Navarre de préférer pour son fils la main d'Élisabeth à celle de Marguerite de Valois.

Jeanne d'Albret était en ce moment à la Rochelle où elle servait de tout son pouvoir la cause des Huguenots ; c'est de là qu'en mettant ses joyaux en gage entre les mains de la reine d'Angleterre, elle lui avait adressé une lettre éloquente qui nous a été conservée.

Personne, mieux que Louis de Nassau, ne pouvait communiquer à Jeanne d'Albret les propositions de Michel de la Huguerie ; mais tel était son caractère opiniâtre et irascible qu'il eût suffi de prendre près d'elle l'initiative de cette négociation pour la faire échouer. Il fallait amener la

reine de Navarre à parler la première, et, pour y réussir, un étrange stratagème fut mis en œuvre.

Le héros que les Huguenots et les Gueux admiraient également pour son bouillant courage, ne trouva point de meilleur moyen que de feindre quelque maladie et de se mettre pendant trois jours au lit. La tristesse, le désespoir l'avaient conduit là, comme il eut soin de le dire à la reine de Navarre, quand elle vint s'informer de sa santé. Mais cette ruse fut inutile. L'entretien ayant été dirigé sur le point que l'on désirait, Jeanne d'Albret allégua ses engagements à l'égard de la reine-mère et du roi. Ce qui la préoccuppait aussi, c'était la crainte du préjudice qu'essuierait le parti des Huguenots, si Marguerite de Valois, déliée de tout engagement vis-à-vis de son fils, épousait le duc de Guise.

Ce fut ainsi que Jeanne d'Albret resta froide et indifférente aux espérances qu'on avait voulu faire briller à ses yeux et qui lui montraient son fils ceignant la couronne d'Angleterre. L'avenir lui avait-il révélé qu'un jour viendrait où il monterait sur le trône de France ?

Il semble du reste que ce projet ne fut pas mieux accueilli à Londres qu'à la Rochelle. Élisabeth paraît avoir repoussé par orgueil les propositions de Michel de la Huguerie, telles que les transmit Walsingham. Elle avait pu considérer le frère du roi de France comme assez illustre pour rechercher sa main ; mais elle n'éprouvait sans doute que du dédain pour le pauvre héritier du petit royaume de Navarre.

Cependant on ne peut méconnaitre que le dessein formé par la Huguerie répondait aux vœux des Huguenots, et pendant longtemps ils regrettèrent de ne pas l'avoir vu

s'accomplir, car il eût été le gage de l'alliance de la France et de l'Angleterre au service de la même cause.

VI.

PROJET DE MARIAGE ENTRE LOUIS DE NASSAU ET CHARLOTTE DE MONTPENSIER.

Louis de Nassau, si occupé de ses projets belliqueux, échappera-t-il lui-même à ce flot de négociations matrimoniales ? On raconte tantôt qu'il s'unira à la veuve du prince de Condé, tantôt que, pour s'assurer une influence fort utile dans le conseil, il se contentera d'épouser une nièce du chancelier Morvillier ; mais Jeanne d'Albret qui l'a pris en grande amitié, veut lui faire épouser Charlotte de Montpensier. Deux obstacles s'y opposaient : le duc de Montpensier ne voulait point y consentir, et sa fille était abbesse. En bonne Huguenote elle s'enfuit de son couvent, en emportant les reliquaires et les joyaux, sous la garde du capitaine Potrenot, dit le capitaine de la Lune, et chercha un asile en Allemagne où elle attendit Louis de Nassau qui, dit-on, l'aima et la méprisa. Un jour devait arriver où l'ancienne abbesse de Jouarre deviendrait la compagne du Taciturne [1].

1 Lettres de Jeanne d'Albret, p. 356 ; Lettre de Petrucci, du 15 octobre 1571 ; Lettre d'Aguilon, du 21 mars 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1526 ; Lettre du 12 septembre 1572. Arch. de Bruxelles ; Lettre de Moryson, du 7 mars 1572. Record office ; Aubigné, t. II, p. 6 ; De Thou, t. VI, p. 329.

Catherine de Médicis, d'accord avec Jeanne d'Albret, avait favorisé cette négociation. Elle espérait ainsi gagner entièrement Louis de Nassau, ainsi que le prince d'Orange [1].

VII.

MARIAGES DE CONDÉ ET DE COLIGNY.

Le prince de Condé épousera plus tard Marie de Clèves, sœur de la duchesse de Guise. Elle était zélée Huguenote ; mais le duc d'Anjou s'en éprit et voulut faire rompre son mariage pour la placer sur le trône. Il portait publiquement son portrait [2].

Coligny lui-même, le grave et austère Coligny n'échappa point à ce rayonnement de l'astre nuptial qui luisait au milieu de tant d'orages. Une dame, dont la mère était espagnole et qui, bien jeune encore, déguisée en Pomone, avait offert à Philippe II un rameau de victoire [3], accourut à la Rochelle pleine d'enthousiasme pour le parti huguenot et s'associa aux destinées de Coligny en lui offrant sa main [4].

1 Para ganarle del todo. Lettre d'Alava, du 19 juin 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1520. Le ms. Harley 1582 (Brit. Mus.) renferme trois lettres adressées en 1572 par Jeanne d'Albret à Charlotte de Montpensier.

2 Brantôme, t. IX, pp. 112 et 497.

3 Brantôme, t. IX, p. 316.

4 Sur le mariage de Coligny, voyez deux lettres de Çuniga, du 9 et du 13 octobre 1570. Brit. Mus. Add. 28407. — Le duc de Savoie se montra fort irrité de ce mariage, et on crut plus tard retrouver quelque trace de ce ressentiment dans la part que le duc de Nemours Jacques de Savoie prit aux événements du mois d'août 1572. Lettre de Petrucci, du 23 août 1572.

CHAPITRE XIV.

INTRIGUES DE LOUIS DE NASSAU EN FRANCE.

(août 1570 — août 1571)

Louis de Nassau à la Rochelle. — Projets d'invasion dans les Pays-Bas. — Négociations avec Élisabeth. — Négociations avec Charles IX. — Entrevues secrètes de Lumigny et de Fontainebleau.

I.

LOUIS DE NASSAU A LA ROCHELLE.

« Coligny est le roi de Saintonge, » écrit don Francès de Alava au duc d'Albe [1].

Il y a deux rois en France ; il y a aussi deux capitales, d'abord, celle de la France catholique, puis celle de la France huguenote où l'Allemagne et l'Angleterre envoient leurs députés, où les fêtes sont plus rares, mais où il n'y a pas moins de puissance.

La Rochelle est la capitale des Huguenots. Bâtie à l'extrémité d'une anse qui lui ouvre l'accès de la mer, défendue du côté de la terre par des marais et une vieille enceinte, elle était une bonne boutique bien fournie, selon l'expression de La Noue, c'est-à-dire un précieux arsenal pour les

1 Lettre d'Alava, du 24 juillet 1572 (Arch. Nat. à Paris, K. 1522).

19

Huguenots, et en même temps, pour emprunter encore son langage, la voie et la porte par laquelle ils pouvaient introduire l'étranger en France [1]. Tavannes tient le même langage que La Noue : « La Rochelle libre, c'est la teste par « où les aultres se gouvernent ; c'estoit laisser les pra« ticques d'Angleterre, de Flandres et aultres toutes « ouvertes [2]. » Chose étrange ! La ville blanche (on l'appelait ainsi à raison des rochers qui l'entouraient [3]) avait dû, au XIVe siècle, sa gloire au dévouement patriotique avec lequel elle était restée fidèle à la cause nationale. Sous Charles IX, elle semble destinée à rouvrir aux Anglais les portes de la France, qu'elle leur a fermées sous Charles V.

C'est là que règne Coligny ; c'est là que réside Louis de Nassau, tenu en grande estime par les chefs huguenots à raison du courage qu'il a montré à la journée de Moncontour et pendant la retraite qui répara les malheurs de la défaite [4].

Une tâche assez indigne d'un si vaillant capitaine retient Louis de Nassau à la Rochelle. Puisque le comte d'Oost-Frise défend aux pirates de la Zélande de vendre leur butin à Emden et qu'Élisabeth n'ose leur permettre de le porter ouvertement dans les havres de l'Angleterre, c'est aux portes de la Rochelle, à Chef-de-Baie, que le produit des pillages est déposé [5].

1 Mém. de La Noue, ch. XXVIII.

2 Mém. de Tavannes.

3 Le Frère, p. 616.

4 Parmi les lettres inédites des archives de la maison d'Orange, il en est une de Louis de Nassau, écrite à la Rochelle le 22 janvier 1571.

5 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 19. Voyez aussi les dépêches de don

Il importe à Louis de Nassau de surveiller un commerce assez illicite [1] ; car c'est grâce à ces bénéfices qu'il entretient sa propre maison et qu'il fait face aux dépenses que réclame en France le soin des intérêts de son frère le prince d'Orange [2].

Louis de Nassau exerçait une autorité presque souveraine sur les corsaires qui parcouraient la mer des bouches de la Meuse à celles de la Loire. Tantôt il ordonnait de ne pas retenir les navires chargés de marchandises françaises qu'on avait saisies [3] ; tantôt il délivrait à des marins de Nantes des laissez-passer conçus en ces termes : « A tous « les capitaines de l'armée navale de mon très honoré sei- « gneur et frère le prince d'Orange, duquel nous représen- « tons la personne en ladicte armée et partout ailleurs [4]. » Le duc d'Albe se gardera bien, s'il quitte les Pays-Bas, de s'embarquer pour l'Espagne. Louis de Nassau, à défaut des pirates zélandais, l'eût attendu sur les côtes de Saintonge. Il a donné l'ordre, dans le cas où l'archiduc d'Autriche qui est allé plaider à Madrid la réconciliation du prince

Francès de Alava, du 20 décembre 1569, et de Charles IX à Fourquevaulx, du 22 février 1571.

1 Le cardinal de Châtillon écrivait au prince d'Orange qu'il n'y voyait pas grand ordre et que, lors même qu'ils prendraient tout le monde, il n'en reviendrait aucun profit. Sur les côtes de Saintonge, ils semaient la terreur par leurs violences. Groen van Prinsterer, t. III, p. 376.

2 Mémoires de la Huguerie, t. I. p. 20 ; Beaufort, Vie du prince d'Orange, t. II, p. 158.

3 Ordre de Louis de Nassau, du 10 mars 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1521. Un autre ordre du même genre se trouve aux mêmes archives. K. 1519.

4 Laissez-passer, du 28 mars 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1511[164]. — Cf. K. 1529[32].

d'Orange, traverserait la mer pour se rendre aux Pays-Bas, de le conduire prisonnier à la Rochelle [1].

Parfois, s'embarquant quelques jours avec les corsaires, il prenait part à leurs aventures et à leurs succès ; et son courage était le même sur les flots que dans les marais de la Frise [2].

Bientôt Louis de Nassau porta ses vues plus haut. Grâce à ses relations avec les chefs huguenots, il espérait les entraîner, et avec eux Catherine de Médicis elle-même, dans la guerre contre l'Espagne.

II.

PROJETS D'INVASION DANS LES PAYS-BAS.

Catherine de Médicis se vantait d'avoir, en signant le traité de Saint-Germain, assuré le repos de l'Europe. Qu'entendait-elle par là ? Probablement l'abaissement de la puissance espagnole associé à l'extension de celle de la France dans les Pays-Bas ; car dès ce moment circulait la rumeur qu'elle nourissait quelques desseins de ce côté [3].

Huit jours avant la conclusion de la paix, don Francès de Alava écrivait déjà au duc d'Albe : « On parle ouverte- « ment ici d'envahir les Pays-Bas. Le comte Louis de

1 Lettre d'Alava, du 31 mars 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1521.

2 Dans une lettre du 19 juin 1571, Alava rapporte que Louis de Nassau s'est embarqué sur ses navires. Six jours après, il ajoute qu'il est revenu pour vendre ce qu'il a pris. — Louis de Nassau envoyait sans cesse de petits navires de la Rochelle en Angleterre (Lettre d'Alava, du 15 mai 1571).

3 Dépêche du 16 octobre 1570. Corr. de La Mothe-Fénelon, t. III, p. 332.

« Nassau annonce publiquement [1] que son frère le prince « d'Orange commencera la guerre avec trois mille che- « vaux, six mille hommes de pied et six pièces de grosse « artillerie et que la majeure partie des villes l'appelle [2] : « parole toute naturelle chez des rebelles [3]..... Coligny a, « dit-on, réuni aussi quatre mille chevaux. On répète dans « l'armée de Charles IX que, la France étant réconciliée [4] « et toutes les anciennes divisions étant oubliées, il faut « rejeter la guerre au-dehors et venger les injures faites « par Philippe II au roi de France et à sa couronne, « notamment la mort de sa sœur. C'est le seigneur de « Méru qui se montre le plus ardent. On a dit dans un « banquet militaire : « Bientôt nous ferons meilleure chère « à Bruxelles ; » et comme quelques-uns se récriaient et « déclaraient qu'ils ne voulaient pas servir avec des traî- « tres, le maréchal de Cossé leur a imposé silence : « Vous « servirez, leur a-t-il dit, là où le roi vous enverra [5]. »

Don Francès de Alava porte ses plaintes à Catherine de Médicis : « Vous autres, dit-il à la reine-mère, vous vous « entendez avec le prince d'Orange [6] ; » mais Catherine proteste qu'elle est l'amie de Philippe II. Alava n'en croit rien : « Je suis convaincu, écrit-il au duc d'Albe, que le « comte Louis dirige toute la pratique [7]. »

1 Publicamente certificando.

2 Que la mayor parte de las villas le llaman.

3 Palabra natural de rebeldes.

4 Francia hermanada.

5 Attendamos a echar esta guerra fuera.

6 Lettre d'Alava au duc d'Albe, du 31 juillet 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1516.

7 Bien acabastes vos otros al principe de Orange.

8 Lettre d'Alava, du 1er août 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1516.

Au mois d'octobre 1570, des agents du prince d'Orange se trouvaient à Paris [1]. On parlait ouvertement des projets que Louis de Nassau formait de concert avec le prince de Navarre. Le bruit s'en répandit jusque dans les Pays-Bas ; mais on n'osait pas en parler devant l'ambassadeur de France Ferrals, parce que le prince de Navarre était de la maison royale et avoué par Charles IX pour son bon vassal [2].

III.

NÉGOCIATIONS DE LOUIS DE NASSAU AVEC ÉLISABETH.

Comme l'exposait si habilement Michel de la Huguerie, il fallait unir, dans l'œuvre de la conquête des Pays-Bas, la France et l'Angleterre.

Louis de Nassau chercha dans l'Angleterre le plus sincère et le plus sympathique appui. C'était là qu'il trouvait une communauté de vœux pour le succès de la Réforme ; et Élisabeth, bien mieux que Catherine de Médicis, avait apporté à cette cause un concours qui ne lui avait jamais fait défaut.

Dans les graves circonstances que nous avons à retracer, Élisabeth était représentée en France par un ambassadeur instruit et prudent, moins violent que Throckmorton, mais aussi habile que lui.

Walsingham a été loué par Languet qui l'appelle un homme bon et remarquable par son talent [3]. Il avait pris

1 Lettre d'Alava, du 11 octobre 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1518.

2 Lettre de Ferrals, du 30 décembre 1570. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 503.

3 Bonum et præstantem virum. Languet, p. 65, (26 février 1574.)

pour devise : *Video et taceo.* Il voyait non-seulement par ses yeux, mais aussi par ceux de ses nombreux espions qui lui livraient les dépêches secrètes [1], car il disait qu'il n'en coûtait jamais trop pour bien savoir ce qui se passe. En même temps il savait se taire ; et s'il parlait, c'était pour flatter ceux qu'il voulait perdre. Il composa des maximes politiques [2], dont le dernier mot est qu'il faut se rendre nécessaire aux princes pour s'en faire aimer ; et, parmi les moyens de se rendre nécessaire, une place trop large est occupée par les viles adulations et les coupables complaisances. Il n'est sévère ni pour Séjan, ni pour César Borgia, et cite volontiers Commines ; mais il est assez sage pour comprendre l'inconstance des choses humaines, car il faut dans la fortune apprendre à savoir s'en passer.

Rien n'est plus digne d'attention que la correspondance qui se poursuit entre Walsingham et Cecil que nous désignerons désormais sous son nouveau titre de lord Burleigh [3].

Quelques jours à peine se sont écoulés depuis qu'Élisabeth a fait publier une déclaration par laquelle elle s'engage à ne favoriser aucun rebelle contre le roi d'Espagne. Burleigh mande confidentiellement à Walsingham : « La reine « m'a ordonné de vous écrire spécialement.. Si L. (Louis « de Nassau) se met en rapport avec vous, assurez-le qu'il « n'y a aucun mécontentement à ce sujet. Je dois vous en « écrire de suite ; n'empêchez ce que l'on fait (*the procee-*

1 On reprochait à Walsingham non-seulement d'intercepter les dépêches qui l'intéressaient, mais aussi d'en rédiger parfois de fausses qui ne lui étaient pas moins utiles.

2 Une traduction fut publiée à Lyon en 1695.

3 Cecil fut créé lord Burleigh le 25 février 1571.

« *ding*) en aucune manière, car on le considère comme « très-urgent [1]. »

Cependant Burleigh trouvait que l'on parlait trop des préparatifs de Louis de Nassau à la Rochelle. Il eût auguré plus de succès de ses efforts pour concourir avec ses navires aux projets du prince d'Orange, s'il n'en avait pas été instruit de tant de côtés, car la force de cette entreprise devait consister dans ce qu'elle pouvait avoir de secret et de soudain [2].

Louis de Nassau demandait à Burleigh qu'on permît à Hawkins de le servir sous main avec quelques navires [3].

Ce qui manquait surtout à Louis de Nassau, c'était l'argent. Le jour même où Burleigh chargeait Walsingham d'encourager ses projets, Élisabeth écrivait elle-même à son ambassadeur à Paris : « Quant à la demande de crédit « qui vous a été envoyée de la Rochelle, nous vous prions « de vous informer, comme de vous-même, quelles sont « leurs intentions et de quelle somme ils auront besoin [4]. »

Le 19 mars, Walsingham répond qu'il espère avant dix jours pouvoir donner des renseignements précis sur la demande de crédit ; mais il a fait comprendre que le crédit à accorder doit être en rapport avec le bénéfice à en retirer. Louis de Nassau, exposant ses plans de conquête, a laissé aux Anglais le soin de déterminer quelle était la part qu'ils eussent réclamée comme prix de leur intervention ; et il est hors de doute que Walsingham avait tracé

1 Digges, p. 57.

2 Digges. Lettre de Burleigh, du 3 mars 1571.

3 Lettre de Walsingham, du 25 mai 1571. British Museum, Harley, 260.

4 Digges, p. 56.

de sa main sur les cartes déroulées devant lui ce qu'il réclamait pour l'Angleterre.

Lord Burleigh écrit le 7 avril à Walsingham : « Votre « lettre qui arriva hier, fut, je crois, bien accueillie et bien « comprise par Sa Majesté, à laquelle j'envoyai mon juge- « ment où j'approuve la sagesse du choix que vous avez « fait, en ce que vous avez pris et en ce que vous avez « laissé [1]. »

Ici se place une lettre fort importante de Walsingham. Il envoie un messager en Angleterre pour communiquer tout ce qui concerne la demande de crédit, de peur que, sa lettre étant interceptée, cette négociation ne soit révélée ; il insiste pour qu'on secoure secrètement ceux de la Religion. Les raisons politiques pour agir ainsi sont nombreuses. On peut être utile ou on peut nuire à Louis de Nassau : mieux vaut lui être utile. Les pratiques espagnoles en Irlande justifient pleinement les pratiques anglaises dans les Pays-Bas. Si un différend éclate entre la France et l'Espagne, l'Angleterre n'en sera que plus tranquille. Le duc d'Anjou épousant Élisabeth, les Pays-Bas se trouveront ainsi annexés à la couronne d'Angleterre ; car il est évident que dans le cas où cette entreprise aurait lieu, le duc d'Anjou en serait le chef. Si l'Angleterre l'assiste, rien ne le portera davantage vers la

1 Your Lordships brought yesterday by Harcourt were, I think, welcome and wel interpreted by Her Majestie ; for I sent them with my own sentence aforehand of my good allowance of your direction in your choise of taking and leaving. Lettre de Burleigh, du 7 avril 1571. — L'édition anglaise porte le 7 mars, mais c'est une faute puisqu'on y mentionne la prise de Dumbarton, qui eut lieu au mois d'avril.

Religion, et il est certain que, dans cette éventualité, au lieu de pension, il se contentera d'une partie de sa conquête. Qui peut douter que si l'Angleterre intervient, il sera impossible au roi d'Espagne de conserver les Pays-Bas [1] ?

Lord Burleigh partageait cet avis, et il se flattait de la pensée qu'il le ferait approuver par la froide et prudente Élisabeth ; mais cet espoir dure peu, car il ajoute quelques jours après : « Je suis affligé de voir la reine trouver des « motifs de laisser passer la dernière proposition, dont « elle aurait vraisemblablement retiré de grands fruits « pour le repos de ses propres États [2]. »

Walsingham remercie lord Burleigh d'approuver sa conduite dans des affaires d'une si grande importance [3]. Il regrette que la requête qu'il appuyait, n'ait pas mieux réussi [4], mais il insiste pour qu'elle reste secrète [5].

Louis de Nassau, n'obtenant pas ce qu'il désirait de la reine d'Angleterre, se retourna vers le roi de France.

1 Lettre de Walsingham, du 5 avril 1571. Digges, p. 72.

2 I am sorry that the Queene's Majestie findeth occasion to pretermit this late motion, whereof, it is likely, she might reap great fruit to the quietness of her own countries. Lettre de Burleigh, du 14 avril 1571. Digges, p. 81.

3 Of such weight.

4 Surely, the match proceeding, nothing could be more fit, in my poor opinion, then to us have been dealers in the same, thereby to have avoided others. Lettre de Walsingham à lord Burleigh, du 20 avril 1571. Digges.

5 Lettre de Walsingham, du 22 avril 1571. Digges, p. 81.

IV.

NÉGOCIATIONS AVEC CHARLES IX.

L'initiative de ces négociations appartient non à Louis de Nassau, mais à Catherine de Médicis. La reine-mère ne les a peut-être entreprises que pour faire échouer celles que Louis de Nassau, en dehors d'elle, a formées avec Élisabeth. A leur origine les Huguenots les blâment, et, lorsqu'elles auront réussi, ce n'est point sans réserve, ni sans de secrètes préoccupations qu'on les verra y applaudir.

En ce moment les Huguenots, qui saluaient avec joie les relations de Louis de Nassau avec la reine d'Angleterre, éprouvaient à l'égard de Catherine de Médicis une méfiance si grande qu'ils croyaient devoir veiller avec soin à ce que le comte de Nassau ne traitât pas avec elle.

Ici apparaît un nouveau personnage, Jean-Galéas Frégose, dont Alava a fait le portrait en quelques mots : *Heretico heretiquissimo de un spiritu muy inquieto* [1].

« A Gènes, les hommes n'ont pas de foi, » dit un proverbe du XVIe siècle, et Frégose, digne enfant de Gênes, était « faict à mentir et à tromper [2]. »

C'était à Michel de la Huguerie qu'il appartenait de surveiller un homme, dont le caractère se rapprochait si remarquablement du sien ; et dès qu'il apprit que Frégose était envoyé par la reine-mère vers Coligny, il soupçonna une autre mission secrète. Il le fit donc accompagner par

1 Lettre d'Alava, du 26 juin 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1520.

2 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 15.

un homme sûr et écrivit aussitôt à l'amiral de veiller avec soin à ce que Frégose ne vît ni Louis de Nassau, ni la reine de Navarre [1].

Frégose était assez habile pour déjouer ces précautions. C'était Louis de Nassau qu'il voulait voir, et il se mit aisément en relation avec lui. Il se vanta d'obtenir par son crédit que le butin des Gueux de mer ne devrait plus s'écouler clandestinement dans une anse ignorée, mais pourrait se vendre publiquement sur le marché même de la Rochelle.

De son côté, Louis de Nassau exposait à Frégose les moyens qu'il avait de servir la grandeur du roi et de la couronne de France par de glorieuses entreprises, que le prince d'Orange et lui avaient formées sur plusieurs places de Flandre, non seulement vers la frontière, mais jusqu'au cœur du pays. Il ajoutait que pour les exécuter il ne fallait point que le nom du roi intervînt : il aurait suffi qu'il autorisât les princes de Navarre et de Condé et l'amiral à faire exécuter l'entreprise par leurs amis.

Louis de Nassau, encouragé par Frégose, insistait vivement près de l'amiral qui, prémuni par les avis qu'il avait reçus de la Huguerie, se montrait peu disposé à l'écouter. Il fut mieux reçu par la reine de Navarre, toujours jalouse de Coligny, et celle-ci embrassa avec ardeur les desseins qu'on plaçait sous ses yeux [2].

Déjà Frégose était retourné à Paris ; et Catherine de Médicis se montra fort satisfaite des ouvertures de Louis de

1 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 16.

2 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 22 ; Lettre de Petrucci, du 8 mars 1571.

Nassau. Elle conduisit aussitôt Frégose près de Charles IX à qui il répéta tout ce que lui avait dit le comte de Nassau. Le roi « feist bonne mine d'y prester l'oreille [1]. » Il se montrait plein d'ardeur [2] et ne voulait plus entendre parler que de l'entreprise de Flandre [3].

Quelques jours après, Charles IX disait à l'ambassadeur de Florence Petrucci : « Je veux intervenir en Flandre « et aider le prince d'Orange qui me promet de faire en « sorte qu'en peu de temps mes sujets y seront assez « occupés pour ne plus penser à autre chose. J'écarterai « ainsi la guerre de la France. Je veux seul m'occuper des « affaires de Flandre [4]. »

Petrucci eut un autre entretien avec Frégose : « Si le « roi accorde ce qu'on lui demande, ajoutait Frégose, Louis « de Nassau et Coligny obtiendront qu'il soit aidé par « deux électeurs séculiers de l'Empire et peut-être aussi « par le troisième. » Jamais les circonstances n'avaient, à son avis, été plus favorables pour assurer le repos du royaume et la grandeur du roi [5].

Était-il permis au roi de France de soutenir le prince d'Orange ? On démontra aisément qu'il était toujours licite de prendre les armes contre un tyran [6].

Une correspondance secrète s'engage entre Charles IX et le prince d'Orange. Celui-ci remercie Charles IX de ce

1 Mém. de la Huguerye, t. I, p. 22.

2 Ardentissimo e resoluto. Lettre de Petrucci, du 23 mars 1571.

3 Lettre de Petrucci, du 14 mars 1571.

4 Lettre de Petrucci, du 19 mars 1571.

5 Lettre de Petrucci, du 23 mars 1571.

6 Mémoire sans date, British Museum, Cotton, Galba, C. III, p. 367.

qu'il a pris de bonne part l'offre qui lui a été faite de son service et l'assure que toute sa vie il demeurera vis-à-vis de lui dans la même affection [1].

Le porteur de cette lettre était chargé de communiquer à Charles IX, au nom du prince d'Orange, « quelques par« ticularités. » Il est aisé de soupçonner quelle en était la nature.

Les gentilshommes des Pays-Bas réfugiés en France avaient adressé à Charles IX une pétition pour qu'il les prît sous sa protection et les défendît contre Philippe II [2].

On disait que tous les réfugiés des Pays-Bas seraient accueillis en France [3].

Charles IX, selon l'expression d'un contemporain, étale à tous les yeux son humeur gaillarde [4]. Il est impatient de prendre les armes pour la grandeur de sa couronne [5].

Déjà, pour ne point perdre de temps, Briquemaut, Téligny, La Noue, la Huguerie et quelques autres s'assemblaient et délibéraient sur les mesures à prendre. Comme il avait été entendu, afin de ne point donner l'alarme, qu'on se bor-

1 « Sire, je remercie très-humblement Vostre Majesté de la lettre qu'il « vous a plu m'escrire et prendre de bonne part l'offre qui vous a esté « faicte de mon service, en laquelle affection je puis asseurer Vostre « Majesté de demeurer toutte ma vie ». Lettre du prince d'Orange, du 10 mai 1571. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 35. — Louis de Nassau n'a pas cessé d'écrire à Walsingham ; car celui-ci mentionne dans son journal une lettre qu'il a reçue de lui le 28 mai 1571. Camden-misc. t. VI.

2 Arch. Nat. à Paris, K. 1521.

3 Rapport aux Archives de Bruxelles.

4 Umore gagliardo.

5 Lettre de Petrucci.

nerait à employer les forces des Huguenots en Picardie et en Champagne, on jugea qu'en présence des troupes dont disposait le duc d'Albe, il était impossible d'envahir toutes les frontières de l'Artois et du Hainaut, et l'on décida qu'il valait mieux se borner à surprendre quelques villes et à y placer de bonnes garnisons. Tel fut l'avis de Briquemaut, dont la vieille expérience militaire inspirait une profonde confiance, et il se rendit lui-même à Paris pour le faire approuver d'abord par le maréchal de Montmorency et ensuite par le roi lui-même [1].

Charles IX qui se montrait fort satisfait, fit payer à Briquemaut douze mille francs sur ce qui lui était dû depuis longtemps pour ses campagnes du Piémont. Bien plus, à raison de son âge, il l'appelait habituellement : « mon père » ; et Catherine de Médicis ajoutait qu'elle ne le voyait jamais sans penser au roi Henri II, qui était plein d'amitié pour lui.

Selon quelques rapports, le duc d'Anjou devait se placer à la tête de vingt mille arquebusiers et de soixante compagnies d'hommes d'armes pour conquérir Calais au profit de l'Angleterre, l'Artois et le Hainaut au profit de la France [2]. D'autres racontaient qu'il avait formé le dessein d'établir un camp de quinze mille hommes à Oisemont pour assiéger Cambray dont on lui avait vendu, ajoutait-on, la possession [3].

On parlait d'assemblées de gens de guerre vers Bohain et vers Anizy. On affirmait qu'un assez grand nombre de

1 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 34.

2 Rapport du 16 juin 1571. Corr. de Hainaut, t. IX. Arch. de Bruxelles.

3 Rapports du 14 mars, du 1er et du 4 juillet 1571. Arch. de Bruxelles.

Huguenots, dont deux ou trois cents armés, avaient été vus près de Saint-Amand [1]. On allait même jusqu'à assurer que tous les Huguenots avaient reçu l'ordre de se tenir prêts et qu'à la fin de janvier 1571 on aurait de leurs nouvelles [2].

D'autres assemblées des Huguenots se faisaient en Normandie sous les ordres de Montgoméry, et elles avaient pour but de s'emparer de Saint-Omer. Leur montre devait se passer à Auxy-le-Château [3].

Il y en avait même qui prétendaient que Condé et l'amiral se trouvaient déjà à Blangy en Normandie [4].

Le duc d'Albe envoya le seigneur de Vaulx pour demander des explications sur les bruits d'une invasion prochaine des Huguenots aux Pays-Bas [5]. Charles IX répondit à Alava « qu'il pouvoit asseurer le duc d'Albe qu'il n'avoit rien à « craindre de son costé, qui le deust empescher de faire « ses affaires en toute liberté [6]. »

« Que le roi de France dissimule ou qu'il se mêle de la « fête, écrit Ferdinand de Lannoy, nous ne le craignons « pas [7]. »

1 Lettre de Viron, du 13 août 1571. Piot, Corr. de Granvelle, t. IV.

2 Rapport du 16 janvier 1571. Corr. de Hainaut, t. IX. Archives de Bruxelles.

3 Rapports du 25 et du 26 juin 1571. Corr. de Hainaut, t. IX

4 Rapport du 26 juin 1571. Corr. de Hainaut, t. IX.

5 Lettre de Languet, du 2 août 1571.

6 Mém. de Castelnau, livre V, chap. XI.

7 Lettre de Ferdinand de Lannoy, du 13 août 1571. Corr. de Granvelle, t. IV.

V.

ENTREVUES DE LUMIGNY ET DE FONTAINEBLEAU.

Charles IX, entraîné par Frégose, apporte dans ses projets sur les Pays-Bas une impétuosité et une chaleur que désavoue la prudence de Catherine de Médicis. Elle n'est étrangère ni à ses espérances, ni aux intrigues qui ont pour but de les réaliser ; mais elle ne verrait point sans un vif mécontentement l'influence de Frégose se substituer à la sienne. « Catherine, écrit l'envoyé florentin « Petrucci, paraît en mauvais termes avec le roi. Par- « fois il se montre soupçonneux ; il cherche à cacher ce « qu'il fait. Il semble qu'il voudrait se rendre indépendant « de sa mère [1]. »

Des négociations se poursuivent. Plusieurs seigneurs, du parti des Gueux, accourent en France et traitent secrètement. L'un d'eux, le seigneur d'Esquerdes, frère de l'amiral des Gueux de mer, se rend au château de Trie, qui appartient au duc de Longueville, et y rencontre Charles IX ; et comme don Francès de Alava vient s'en plaindre : « C'est un seigneur de Picardie, lui répond le roi ; on « me l'a présenté comme un excellent joueur au jeu de « paume [2]. »

Ce qui importait davantage, c'était que Louis de Nassau pût lui-même conférer avec le roi de France.

1 Lettres de Petrucci, du 9 et du 11 juillet 1571.

2 Lettre d'Alava au duc d'Albe, du 13 juillet 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1522.

Dès le premier jour d'audience donné à Frégose, Charles IX avait témoigné le désir « de communiquer » avec Louis de Nassau. Comme celui-ci hésitait à quitter la Rochelle, Frégose y retourna pour lui faire part des bonnes intentions du roi, et cette démarche réussit [1]. Téligny fut chargé de l'annoncer à Charles IX [2].

Des nouvelles de la Rochelle, du 9 juillet 1571, portent que Louis de Nassau vient de s'embarquer pour inquiéter les côtes d'Espagne [3] : ce sont de faux avis destinés à détourner l'attention.

Louis de Nassau, ayant pris un déguisement, se rendit à Paris et y descendit rue de Seine, non loin de Saint-Germain-des-Prés, dans une hôtellerie où logeait habituellement Téligny. Avant de s'engager plus avant dans une si grave négociation, il avait voulu consulter ses principaux amis et les avait appelés à Paris. Là se réunirent Lumbres qui commandait les Gueux de mer, son frère Esquerdes, Marquette, Noyelles, Famars, Taffin, le capitaine Turqueau et un peintre nommé Antoine Olivier [4].

Tous étaient, dit la Huguerie, les négociateurs de ces entreprises, et « ils faisoient estas de mettre ès mains du « roy toutes les frontières d'Arthois et Haynault [5]. »

Charles IX chassait en ce moment en Brie et résidait au château de Fontenay. Frégose était avec lui [6].

1 Lettre de Petrucci, du 16 juin 1571.
2 Lettre d'Albertani (secrétaire de Petrucci), du 9 juillet 1571.
3 Arch. Nat. à Paris, K. 1523.
4 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 24.
5 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 24.
6 Lettre d'Albertani, du 9 juillet 1571.

A une lieue de là se trouvait à Lumigny un château habité par la veuve du seigneur de Mouy, qui depuis épousa La Noue.

Ce fut à Lumigny que Charles IX, accompagné de sa mère et du maréchal de Montmorency, se rendit secrètement le 14 juillet 1571 au point du jour. Louis de Nassau y était déjà arrivé : « et furent représentées toutes les « entreprises, sans descouvrir les moyens, à quoi le roy « feist contenance de prendre goust et grand plaisir [1]. »

Cette conférence s'était prolongée pendant trois heures. Tous les témoignages contemporains nous représentent Charles IX comme animé d'un vif enthousiasme pour ces rêves de conquête et de gloire ; mais Mézeray juge qu'il n'était point sincère, et il rapporte qu'étant descendu dans la cour du château de Lumigny, il aperçut des lapins qu'on y avait enfermés et s'amusa à les frapper à coups de bâton : « Les lapins sont au clapier, s'était-il écrié ; bonne occa- « sion pour les tuer [2]. » C'est prévoir de trop loin les sanglantes péripéties du mois d'août 1572.

Une autre entrevue de Charles IX et de Louis de Nassau eut lieu à Fontainebleau, et le roi voulut que Briquemaut y assistât. Michel de la Huguerie chercha en poste Louis de Nassau à Paris pendant la nuit et le conduisit chez le concierge du château où il passa trois jours.

Louis de Nassau exposa avec habileté le but de sa démarche. Peut-être l'entreprise pour laquelle il venait solliciter l'appui du roi de France, lui paraîtrait-elle de nature

1 Mém. de la Huguerie, t.I, p. 25.
2 Mézeray, t. III, p. 240.

à ne pouvoir s'accorder ni avec son honneur, ni avec sa conscience. Il convenait donc qu'il fît connaître au roi toutes les circonstances qui pourraient éclairer Sa Majesté et le justifier lui-même, car il ne voudrait être à aucun prix le coupable instrument de ce que réprouveraient l'honneur et la conscience. L'insurrection des Pays-Bas n'avait d'autre cause que la tentative du roi d'Espagne de fonder sur l'Inquisition la plus horrible tyrannie. Ce furent les cardinaux de Lorraine et de Granvelle qui s'entendirent pour conclure une paix déshonorante pour la France, et dès ce moment le cardinal de Granvelle n'eut d'autre but que d'établir l'Inquisition ; mais tous les habitants des Pays-Bas, quel que fût leur culte, la repoussèrent parce qu'elle était contraire à leurs priviléges et devait ruiner le commerce, principal élément de leur prospérité. Les nobles présentèrent leurs remontrances à la régente ; ils envoyèrent deux d'entre eux en Espagne pour exprimer leurs griefs. On refusa de les écouter. Personne ne peut ignorer pourquoi le peuple prit les armes, quelle fut la tyrannie du duc d'Albe et avec quelle insolence il se conduisit vis-à-vis du roi de France et de la reine d'Angleterre, comment le prince d'Orange chercha à affranchir les opprimés d'une cruelle servitude et devint, par la grâce de Dieu, l'instrument de leur délivrance. Toutes ces plaintes ont été portées à la diète de Spire ; mais l'empereur, trop préoccupé de ses liens avec l'Espagne, ne leur a fait qu'un froid accueil. Désormais dépouillés de toute espérance, voyant leur prince naturel méconnaître ses devoirs et ses serments, se croyant en conscience déliés de tout lien d'obéissance, les habitants des Pays-Bas se jettent humblement aux pieds du roi de

France afin qu'il les prenne sous sa protection [1] et les affranchisse de leur servitude. Le roi, mieux instruit de la justice de leur cause, peut juger si elle n'est pas assez bonne pour l'engager à devenir le protecteur de ce peuple réduit par la tyrannie à la dernière extrémité. Si le roi de France juge que la conscience et l'honneur s'y opposent, il fera bien de n'y pas songer, car le succès n'est rien en dehors de cette base. S'il croit au contraire qu'il peut le faire, qu'il pèse, au point de vue de la politique, combien d'avantages il en retirera ; qu'il considère ce que son père n'aurait pas donné pour rencontrer une occasion qui s'offre spontanément à lui et qui, une fois écartée, ne se représentera jamais.

Charles IX et la reine-mère parurent approuver ce discours. « J'ai eu aussi, dit le roi, de mauvais conseillers, qui « m'ont mis dans les mêmes termes avec mes sujets et qui « ont amené les derniers troubles ; mais, grâce à Dieu, « j'ai ouvert les yeux sur leurs desseins. » Puis il interrogea Louis de Nassau sur les moyens les plus prompts et les plus faciles d'exécuter cette entreprise.

Louis de Nassau, dans sa réponse, affirma que tous les habitants des Pays-Bas détestaient la tyrannie espagnole, que les villes de Mons et d'Anvers étaient prêtes à recevoir les garnisons qu'y enverrait le prince d'Orange, et qu'il en était de même de plusieurs autres villes des frontières, que toutes les forces du roi d'Espagne aux Pays-Bas n'atteignaient point trois mille hommes, que le prince d'Orange pouvait par ses navires empêcher tous les renforts d'arriver

1 They now throw themselves down before His Majestie with all humility, beseeching him to take them to his protection.

d'Espagne, enfin que les princes d'Allemagne étaient disposés à se joindre à cette entreprise et que l'on espérait que la reine d'Angleterre donnerait le même exemple. Il y avait du reste assez de provinces dans les Pays-Bas pour faire une part de conquête à tous ceux qui prendraient les armes. A la France la Flandre et l'Artois, anciens fiefs de la monarchie française ; à l'Empire le Brabant, la Gueldre, le Luxembourg, anciens fiefs impériaux ; à l'Angleterre la Hollande et la Zélande, que leurs intérêts unissaient à la monarchie anglaise.

Les provinces nominalement réunies à l'Empire devaient être placées sous l'autorité du prince d'Orange : c'est toujours le vieux projet de faire du Taciturne un nouvel électeur laïque, l'électeur de Brabant.

Le roi approuva tout ce qu'on lui proposait. Il était plus résolu que jamais, disait-il, à faire épouser le prince de Navarre à sa sœur Marguerite, afin que, toute défiance étant écartée, chacun ne songeât plus qu'à le servir dans cette belle entreprise. Par le mariage de sa sœur il voulait aussi unir les deux religions afin qu'il n'y eût plus jamais de discorde. Il ajouta qu'il désirait vivement pouvoir compter sur l'appui des princes allemands et surtout sur celui de la reine d'Angleterre ; « car si elle se joint à moi, ajoutait-il, « je ne crains ni le roi d'Espagne, ni ses alliés [1]. » Allant plus avant en ce qui touchait l'exécution de ces desseins, il annonça qu'il enverrait M. de Foix en Angleterre pour conclure une étroite alliance avec la reine Élisabeth [2].

1 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 27.

2 Je reproduis le récit que le comte Louis de Nassau fit lui-même à Walsingham. Digges, p. 123. Cf. Ellis, Or. letters, 2e s., t. III, p. 6.

Une carte fut déployée ; le comte de Nassau put montrer du doigt toutes les villes où il espérait voir les portes s'ouvrir devant lui, et le roi, en écoutant ces projets, parut y prendre grand plaisir [1].

En ce moment, on savait qu'Élisabeth ne voulait ni de la Hollande, ni de la Zélande, que l'on pouvait ajouter à la part du prince d'Orange. Aubéry du Maurier, si bien instruit des choses de son temps, rapporte que Charles IX promit au prince d'Orange la souveraineté de la Hollande, de la Zélande et d'Utrecht, et que de son côté le prince d'Orange abandonna à Charles IX les provinces méridionales des Pays-Bas [2]. « Il fut fait, dit Mézeray, un partage « des Païs-Bas entre Sa Majesté et les princes de Nassau, « lequel donnoit au roy tous les païs d'en deçà Anvers et « à eux tous ceux d'au-delà, comme Hollande, Zélande et « Frise [3]. » Charles IX pria le comte de Nassau de porter d'autant plus de zèle à cette entreprise qu'il le « pouvoit

1 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 25.

2 Du Maurier, Mém., p. 34.

3 Mézeray, t. III, p. 244. — D'après la relation de Michieli, le prince d'Orange et Louis de Nassau se vantaient de disposer de dix ou de douze villes : « offerendosi di metter tutti quei paesi sotto la protezione e obbe-« dienza di Sua Maesta, ma vi acconsentisse, persuaso che non era da « perdere una simile occasione, stando in poter suo, se non di appropriarsi « tutti quegli stati. » On assurait aussi le roi que le prince d'Orange avait secrètement obtenu l'appui des princes allemands et aussi de la reine d'Angleterre. Charles IX ne voulait pas secourir ouvertement le Taciturne avant de voir ce qui résulterait des troubles qui, selon lui, allaient éclater. — M. Capefigue cite un livre publié sous le titre suivant : « Des pourparlers sur la guerre de Flandre avec le comte Louis. Paris « 1571. » Je l'ai vainement cherché dans les bibliothèques de Paris, de Londres, de La Haye et de Bruxelles.

« asseurer que le prince d'Orenge son frère et luy en « recueilleroient le principal prouffit [1]. »

Nous avons à constater le point de départ de la politique personnelle du prince d'Orange pendant dix années ; mais quel jugement l'histoire portera-t-elle sur ces marchés où ceux-là mêmes qui prétendaient travailler à la liberté des peuples, trafiquaient ainsi dans les cours étrangères, guidés par leur propre intérêt, du démembrement des territoires et des nationalités [2] ?

Ces conférences, de quelque mystère qu'on les eût entourées, ne restèrent pas inconnues de don Francès de Alava [3]. Dès le 8 juillet 1571, un avis transmis à la duchesse de Feria dénonçait une horrible confédération dirigée contre l'Espagne par Élisabeth et Catherine de Médicis [4].

On a conservé le rapport d'un espion, où l'on racontait

1 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 27.

2 Un membre de deux cabinets libéraux, plus impartial que d'autres érudits et en même temps guidé par une étude plus consciencieuse des sources historiques, écrivait, il y a plusieurs années : « Tous ces faits importants méritent d'être expliqués et commentés, car il est évident que la participation ou la non-participation du prince d'Orange et des principaux seigneurs belges à ces projets de démembrement changerait du tout au tout l'appréciation de leurs actes et le caractère des troubles, dont notre pays a été le théâtre. Ce ne seraient plus des hommes aimant leur patrie, animés des sentiments les plus purs, sacrifiant leurs biens et leurs vies pour conquérir la tolérance religieuse et le maintien de nos antiques priviléges ; ce seraient des ambitieux cachant leurs desseins sous le masque du libéralisme, excitant les passions, poussant au désordre pour conquérir la toute-puissance.» (Général Renard, Bull. de l'Acad. de Belgique, 1856).

3 Il est parlé de la conférence de Fontainebleau dans une lettre d'Alava, du 23 octobre 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1522.

4 Murdin, Inv. des Arch. d'Hatfield, p. 182.

que Charles IX s'était rendu à Lumigny chez Madame de Mouy, qu'il y avait eu une entrevue secrète et qu'en remontant dans son coche il avait recommandé à ses laquais de dire qu'il avait été au vol des perdreaux, ajoutant qu'il ferait pendre quiconque parlerait autrement ; mais l'espion ignorait quel était le personnage avec lequel le roi avait conféré et quel avait été l'objet de leur entretien.

Don Francès de Alava n'est pas moins bien instruit de la seconde entrevue de Charles IX avec Louis de Nassau. Il écrit aussitôt au duc d'Albe que le 28 juillet Louis de Nassau a été conduit en grand secret à Fontainebleau où il est resté le 29 et le 30 ; que le roi a accordé par mois une pension de deux mille écus au prince d'Orange et de mille écus à Louis de Nassau ; que c'est Galéas Frégose qui sert d'intermédiaire entre le comte de Nassau et Coligny [1]. Alava, chaque fois, ne manque point de porter les plaintes les plus vives à Charles IX et à sa mère.

Au mois de février 1571, nous connaissons par une lettre de Charles IX à Fourquevaulx tous les griefs de l'ambassadeur espagnol sur les armements de Louis de Nassau à la Rochelle et sur ses actes de piraterie [2]. C'est Alava lui-même qui nous raconte l'audience que lui accorde la reine-mère. Catherine lève les yeux au ciel et lui répond : « En vérité j'ai eu grand tort de ne pas laisser les princes « de Condé et d'Orange envahir les Pays-Bas : mauvaise « œuvre qu'ils voulaient persuader à mon fils. » — « Et « pourquoi ? » — « Parce que s'ils y étaient allés, ils y eus-

1 Lettre d'Alava, du 1er août 1571, Arch. Nat. à Paris, K. 1522.

2 Lettre de Charles IX à Fourquevaulx, du 22 février 1571.

« sent trouvé leur châtiment [1]. » — « Que ne demandez-
« vous que le roi catholique révoque Alava ? répond Four-
« quevaulx ; ne souffrez pas de lui ce que vous ne souffri-
« riez pas de son maître [2]. »

Toutes ces remontrances restent vaines. Alava reparaît devant la reine-mère et appelle de nouveau son attention sur les armements de Louis de Nassau à la Rochelle. « Je « n'y puis rien » lui répond-t-elle, et, comme l'ambassadeur espagnol insiste, elle ne parle plus. Un sommeil vrai ou feint l'a saisie, et Alava ne parvient point à lui faire ouvrir les yeux [3].

« Le roi favorise sans mesure le parti huguenot, » écrit Alava au moment de l'entrevue de Lumigny [4]. Quand peu de jours après il apprend la conférence de Fontainebleau, sa colère éclate. Il demande à être reçu par le roi en présence de sa mère. L'audience est accordée le 6 août, et dans la lettre où il en est rendu compte à Philippe II, Alava se montre profondément découragé. Catherine de Médicis ne cache plus son affection pour l'amiral, et celui-ci

1 Lettre d'Alava au duc d'Albe, du 28 février 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1521. — A Londres, l'ambassadeur espagnol s'était plaint aussi de ce que le roi de France laissait Louis de Nassau organiser ses armements à la Rochelle. La Mothe-Fénelon s'empressa de lui répondre que jamais Charles IX ne ferait rien qui pût nuire à Philippe II. Lettre de La Mothe-Fénelon, du 28 mars 1571, Ms. 2757. f. fr., Bibl. Nat. de Paris, Cf. Domestic papers of queen Elizabeth, du 21 mai 1571.

2 Lettre de Fourquevaulx, du 31 mars 1571.

3 Cet étrange sommeil survint, dit Alava, en medio de la platica, agora fuesse fingido, agora natural, que no podria hazerle abrir los ojos. Lettre d'Alava, du 18 juin 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1520.

4 El rey favoresce demasiado la parte hugonota. Lettre d'Alava, du 8 juillet 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1522.

se vante d'avoir trouvé tels expédients qui lui permettront d'agir sans engager la responsabilité de la couronne. Quant au pauvre roi, sa mère le domine si complètement que cela paraît un sortilége [1].

Telle a été la vivacité de cet entretien que le même jour la reine-mère en adresse à Fourquevaulx un récit assez différent. Alava a déclaré que le duc d'Albe, si on ne fait justice du prince de Navarre, de Louis de Nassau et de Coligny, se verra réduit à prendre les armes et à commencer la guerre. Catherine lui répond qu'elle va se rendre à Blois pour régler toutes choses, tandis qu'il ne cherche qu'à les brouiller. A ce mot, l'ambassadeur espagnol se montre fort irrité, et, se retournant vers le cardinal de Bourbon, il lui reproche de soutenir les hérétiques. C'est ainsi qu'Alava insulte tout le monde [2].

Assurément la narration de Catherine de Médicis est pleine de réticences, et il vaut mieux recourir à la version que Walsingham nous a conservée.

« Le 6 de ce mois, rapporte Walsingham dans une « lettre du 12 août 1571, l'ambassadeur d'Espagne a « déclaré au roi que son maître ne pouvait souffrir les « actes de piraterie commis par les navires du prince « d'Orange, qui jettent l'ancre à la Rochelle. Il avait « appris, disait-il, que le roi avait eu une conférence « secrète avec le comte Louis de Nassau, un rebelle qui « cherchait par ses pratiques indirectes à troubler le repos « du roi son maître, ajoutant que s'il n'y était porté un

1 Lettre d'Alava, du 6 août 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1520.

2 Lettre de Catherine de Médicis à Fourquevaulx, du 6 août 1571.

« bref remède, la guerre pourrait éclater entre le roi « d'Espagne et le roi de France. Le roi a répondu : Le « prince d'Orange est un prince de l'Empire, avec lequel « j'entretiens des rapports de bonne amitié et auquel je ne « puis refuser l'entrée de mes ports pas plus qu'aux autres « princes mes alliés. Quant à la conférence avec le comte « Louis de Nassau, l'information n'est pas exacte ; mais, « lors même qu'elle le serait, en quoi le roi d'Espagne peut-« il se plaindre, puisque Louis de Nassau est aussi un prince « allemand non sujet du roi d'Espagne ? Le roi d'Espagne « espère-t-il donner des lois à la France ? S'il croit que « la France redoute la guerre, il se trompe. Il vaut mieux « que l'un et l'autre nous fassions ce qui nous plaît [1]. »

Charles IX chargea Fourquevaulx de faire connaître à Philippe II qu'il comptait aller chasser en Bretagne, que peut-être il rencontrerait sur son chemin le roi de Navarre, Louis de Nassau et Coligny, que ce serait l'occasion d'attirer Coligny à l'entière obéissance du roi de France et Louis de Nassau à l'entière obéissance du roi d'Espagne, qu'enfin l'on traiterait en même temps des moyens de mettre un terme aux pirateries de la Rochelle [2].

Cette déclaration ayant été faite, Fourquevaulx réclama, au nom de son maître, la révocation de don Francès de Alava. Philippe II l'accorda, car il avait coutume de se défendre par des voies obliques plutôt que par la résistance ouverte ; et son ambassadeur, inquiet pour sa vie et effrayé des dangers qu'il aurait pu courir en traversant la France

1 Lettre de Walsingham, du 12 août 1571. Digges, p. 121.

2 Lettre de Fourquevaulx, du 7 septembre 1571.

pour gagner les Pyrénées, s'éloigna précipitamment sans prendre même congé de Charles IX ; et déjà il était à Bruxelles lorsqu'on ignorait encore qu'il eût quitté Paris.

Alava, par l'activité de ses informations, par l'énergie de ses plaintes, gênait Charles IX et sa mère. Avant de quitter la France, il avait rédigé sur les hommes et les choses du XVIe siècle une précieuse relation [1]. La scène reste libre pour les intrigues de Louis de Nassau et de Walsingham.

Walsingham demande aussi à rentrer en Angleterre ; mais, en rendant compte des négociations qui se rapportent à l'entreprise des Pays-Bas, il pourra dire à Élisabeth : « Les Espagnols ont un grand appétit ; mais je leur « ai donné un os à ronger, dont ils ne viendront pas à bout « en vingt ans [2]. »

VI.

CONFÉRENCES DE LOUIS DE NASSAU AVEC WALSINGHAM.

Le 23 juillet 1571, Briquemaut, La Noue et Téligny se rendent chez Walsingham. Il s'agit évidemment de lui rendre compte des négociations secrètes engagées avec Charles IX. Le 3 août, nouvelle visite de Téligny. Trois jours après, Walsingham écrit dans son journal : « *Sonday* 6, *I conferred with comte Lo.* Le dimanche 6, j'ai « eu une conférence avec le comte Louis de Nassau [3]. »

1 Nous avons emprunté à cette relation les principaux éléments du chapitre 1er de ce volume.

2 Harl. miscell., t. II.

3 Journal de Walsingham, Camden miscell., t. VI.

En effet, Louis de Nassau, revenu à Paris, avait fait demander une secrète conférence à l'ambassadeur d'Angleterre. Il lui rapporta tout ce qui s'était passé dans ses entrevues avec le roi de France, Catherine de Médicis et leurs conseillers. Il ajouta que le roi, tout en désavouant ouvertement Strozzi, le chargerait de feindre quelque débarquement en Espagne pour occuper Philippe II, que du reste rien de sérieux ne serait tenté contre les Pays-Bas avant le printemps, qu'ils occuperaient d'abord la ville de Mons et qu'ils diviseraient leurs forces en deux armées pour attaquer les Pays-Bas de deux côtés différents. Puis il pria Walsingham de soumettre à la reine d'Angleterre les points suivants : « La reine est-elle disposée à se joindre au prince « d'Orange dans cette entreprise ? Prêterait-elle, avec les « garanties qu'on lui a déjà offertes, la somme qu'on lui a « demandée ? Permettrait-elle à Hawkins d'entrer secrè- « tement à leur service avec quelques navires, et aux Wal- « lons qui sont réunis à Rye, de s'embarquer pour les « Pays-Bas ? Il était à espérer que Sa Majesté considérerait « qu'il n'y aurait pas moins d'honneur pour elle à réunir « la Zélande à la couronne d'Angleterre, qu'il y eut de « honte pour sa sœur à perdre Calais. Par la possession de « la Zélande, elle aura la clé des Pays-Bas et un abri offert « à ses navires, soit contre les ennemis, soit contre la tem- « pête, et elle pourra en même temps s'allier aux princes « allemands pour arrêter ce que présenterait de menaçant « l'agrandissement de la France [1]. »

Le même jour où Walsingham écrivait à Burleigh, il

[1] Lettre de Walsingham, du 12 août 1571. Digges, p. 123.

priait le comte de Leycester d'appuyer près de la reine la requête de Louis de Nassau. Il la considérait comme fondée sur sa sécurité et sur la nécessité. Les mauvais termes dans lesquels on vivait avec l'Espagne, ne pouvaient se dénouer que par des traités ou par l'épée. Les traités ne serviraient qu'à déguiser la malice des Espagnols. Quant à l'épée, on pouvait, grâce aux circonstances qui se présentaient, espérer de dompter leur orgueil de manière à ne plus avoir jamais à le craindre. Si la reine d'Angleterre n'intervient pas, tout éloigne l'honneur, le profit, la sécurité qu'il faut rechercher, et l'on aura à la fois à redouter la malice de l'Espagne restant redoutable, la grandeur de la France devenant une dangereuse voisine. Il vaut mieux profiter des troubles des autres pays que de les laisser cimenter une paix dont ils profiteraient pour exciter en Angleterre les discordes civiles. L'étincelle cachée sous la cendre peut devenir une flamme, et sa chaleur nous réchauffera. C'est dans ce feu, il faut l'espérer, que Dieu jettera le fier Espagnol qui a été longtemps la verge de sa colère. Louis de Nassau jouit d'une grande réputation de prudence ; il est éloquent dans ses discours, et Dieu l'a choisi pour être l'instrument de sa gloire [1].

1 Les lettres de Walsingham offrent le plus grand intérêt, et je crois devoir en reproduire quelques extraits.

Dans la première, il rapporte qu'il n'a donné au comte Louis de Nassau aucune espérance de secours, en disant que sans doute l'affaire serait si bien conduite qu'on n'aurait point besoin de l'appui de l'Angleterre. Il espère toutefois qu'Élisabeth, se fondant sur la rupture prochaine qui éclatera entre la France et l'Espagne, donnera au comte de Nassau *that assurance as may encourage him to proceed.*

Dans une seconde dépêche en grande partie chiffrée, Walsingham écrit

Telles étaient les considérations que Walsingham adressait à Leycester et à Burleigh. Elles reçurent un accueil assez différent. Tandis que Leycester déclarait qu'il ne

à lord Burleigh : « Milord, vous saurez qu'après plusieurs conférences « secrètes du comte Louis avec le roi et la reine-mère, il m'a envoyé prier « de nous voir secrètement. Nous sommes convenus des moyens... Après « m'avoir informé de ce qu'il avait fait avec le roi, il me pria de proposer « à Sa Majesté ce qui suit : premièrement de se joindre à lui et au prince « d'Orange dans cette entreprise ; en second lieu de leur envoyer la « somme demandée ; troisièmement de permettre à Hawkins de les servir « sous main avec un certain nombre de vaisseaux. Sur le premier article, il « prie Sa Majesté de considérer qu'il ne lui sera pas moins glorieux d'unir « la Zélande à la couronne d'Angleterre qu'il fut honteux à sa sœur de « perdre Calais, et qu'étant en possession de la Zélande, elle aura la clé « des Pays-Bas. Il supplie Sa Majesté de lui envoyer au plus tôt sa réso- « lution sur ses points. »

Et le même jour à Leycester :

« La grâce que je vous demande, Milord, c'est de favoriser autant que « vous pourrez un dessein qui tend à la gloire de Dieu et à la sûreté de « Sa Majesté... Je vous laisse juger, Milord, par la considération de l'état « des affaires tant au dedans qu'au dehors, si la nécessité ne nous oblige « point... Il y a beaucoup d'apparence que l'orgueil de l'Espagne peut « être aujourd'hui tellement abaissé que nous n'aurons plus rien à crain- « dre de sa mauvaise volonté. Vous trouverez peut-être que le remède est « pire que le mal ; car, en voulant humilier l'Espagne, nous élèverons peut- « être une autre puissance, de laquelle nous n'aurons pas moins à craindre. « Pour répondre à cela, je n'ai qu'à vous dire, Milord, en quelle situation « sont les choses. Les princes d'Allemagne, qui veulent entrer dans ce « dessein, prévoient sagement que si les Pays-Bas étaient unis à la cou- « ronne de France, cette puissance serait trop redoutable. Ainsi leur « dessein est de composer avec elle et de l'obliger à se contenter de la « Flandre et de l'Artois, qui lui appartenaient autrefois ; mais, pour le « Brabant et les autres pays qui étaient autrefois de la dépendance de « l'Empire, leur dessein est de les mettre sur l'ancien pied et d'en « donner le gouvernement à quelque prince d'Allemagne, qui ne peut « être vraisemblablement que le prince d'Orange. On veut unir la Hol-

connaissait rien que depuis le commencement du règne d'Élisabeth il se fût senti plus porté à appuyer [1], Burleigh au contraire craignait les offres d'une si vive amitié qui ferait des Anglais les instruments des appétits français [2].

Quelques jours après, lord Burleigh revenait sur les mêmes points et appréciait en ces termes, dans un mémoire soumis à Élisabeth, l'alliance de l'Angleterre et de la France : Les désavantages surpasseront les avantages. On peut supposer que la France ne conclura cette ligue que si elle a l'intention de rompre avec l'Espagne, et en ce cas l'Angleterre, réduite à agir de même, souffrira plus de dommages que la France. Quant à tenir compte de ce que l'Angleterre, pourra s'assujetir une partie des Pays-Bas (*that England may recover some part of the Low-Countries*), c'est une grande folie que de s'exposer à perdre un royaume qu'on possède pour chercher à conquérir un autre pays. Les meilleurs points à réaliser par une ligue avec la France sont ceux-ci : Y faire entrer les princes d'Allemagne

« lande et la Zélande à la couronne d'Angleterre... Je ne doute point, « Milord, que vous n'agissiez auprès de Sa Majesté, de manière qu'une « partie au moins des demandes du comte soient favorablement accueillies « afin que le feu qui commence à s'allumer, devienne un grand feu et que « nous puissions profiter de sa chaleur. » Digges.

1 « L'affaire est de grande importance. Je pense que Sa Majesté se résoudra à ne pas perdre les excellents avantages qu'on lui offre, quand ils intéressent la religion, sa propre sécurité et l'augmentation de la couronne. Je ne connais rien depuis le commencement de son règne, que je me sente plus porté à appuyer (*to further*). » Digges.

2 « Je crains les offres d'une si vive amitié.. Cette amitié servira à peu de chose, si ce n'est à faire de nous les instruments des appétits français, et, quand ceux-ci seront satisfaits, à nous jeter dehors. » Lettre de Burleigh, du 16 août 1571. Digges.

pour la défense générale de la religion protestante ; retirer tout appui à Marie Stuart en Écosse ; rétablir l'entrecours commercial tel qu'il existait autrefois entre l'Angleterre et les Pays-Bas [1].

Si Élisabeth avait pour qualité ou pour défaut une extrême circonspection, il en était de même chez Burleigh. Il avait pris pour devise les mots : *prudens qui patiens*, et il avait coutume de dire que la prudence était plus forte que le destin, qu'on perdait les affaires par la précipitation et qu'on les faisait réussir en temporisant, que la lenteur était la voie la plus courte [2]. D'ailleurs il ne négligeait pas le soin de ses propres intérêts ; car il faisait entendre à Walsingham qu'il n'eût point été mauvais que Charles IX s'assurât son appui par quelques faveurs [3] : étrange égoïsme qui rend les hommes si petits au milieu des plus grands événements.

M. de Foix, envoyé par Charles IX pour conclure l'alliance sollicitée par Louis de Nassau, arrivait au même moment en Angleterre [4] ; mais Élisabeth accueillit assez froidement ses ouvertures qui l'eussent jetée dans une guerre ouverte dont elle se souciait peu ; elle se montra toutefois favorable à la conclusion d'une ligue avec la France. Quant à l'argent qu'on lui demandait, c'était la matière où il y avait le moins de chances de succès [5].

1 Mémoire de lord Burleigh, du 22 août 1571. Cal. 1571, p. 513.

2 Vie de Burleigh (à la suite des lettres de Walsingham).

3 Lettre de Burleigh, du 5 juin 1571. Digges, p. 104.

4 M. de Foix fut reçu en audience par Élisabeth le 15 août 1571.

5 On trouve au Record-Office, à la date du 19 août 1571, une note assez étendue, écrite de la main de Burleigh, où l'on passe en revue toutes les

L'argent qu'on ne trouvait pas en Angleterre, manquait bien plus encore en France.

Charles IX avait promis à Louis de Nassau et au prince d'Orange un subside en échange de la possession de la Flandre et de l'Artois ; mais il n'avait rien à leur donner et se voyait réduit à négocier un emprunt avec Cosme de Médicis [1].

Si l'entreprise de Flandre ne se réalise point pendant l'été de 1571, c'est qu'on manque d'argent [2]. En cet état de choses, Charles IX s'est vu réduit à congédier les reîtres allemands qu'il a recrutés [3], et il se borne à laisser sur les frontières de Picardie quelques troupes qui contribuent à entretenir les bruits de guerre [4].

On dit que la noblesse huguenote donnera le cinquième de ses biens pour l'expédition des Pays-Bas. Ce qui est

demandes présentées par M. de Foix. Les objections sont nombreuses : on craint des troubles en Angleterre.

1 Lettres d'Alava. C'était Cosme de Médicis qui fournissait le plus de secours en argent à Louis de Nassau. Lettre de Walsingham, du 12 août 1571. Digges, p. 125.

2 Lettre de Walsingham à lord Burleigh, du 27 juillet 1571. Record Office, Cal., p. 496. — Languet dit à ce sujet en parlant de la conférence secrète de Fontainebleau : Auxerat spem in multis adventus comitis Ludovici Nassaviensis in hanc urbem et colloquium cum rege. Quid clam agatur nescio, sed audio ipsum Ludovicum patienter auditum ab ipso rege, cum de suis rebus dissereret, sed tandem ipsi responsum regem tanta rei pecuniariæ difficultate jam laborare ut non videatur consultum jam aliquid movere. Lettre de Languet, du 2 août 1571.

3 Epist. Langueti ad Camer. (20 septembre 1571).

4 Les Archives de Bruxelles (liasses des papiers d'État) renferment de nombreux rapports fort intéressants sur les évènements de France et notamment sur ce qui se passait aux frontières des Pays-Bas. Nous en avons fréquemment fait usage.

plus probable, c'est que les Huguenots taxeront le clergé catholique au paiement d'une année de revenu [1].

A entendre Catherine de Médicis, elle n'aime que Coligny. Le dernier mot que Charles IX a adressé à Louis de Nassau, est qu'il ne veut rien entreprendre sans consulter l'amiral et que, s'il le faut, il fera la moitié du chemin au-devant de lui et ira jusqu'à Blois pour le voir [2].

1 Lettre d'Alava, du 6 août 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1520.
2 Matthieu.

CHAPITRE XV.

COLIGNY A BLOIS.

(septembre 1571 — décembre 1571)

La cour à Blois. — Coligny à Blois. — Opposition du duc de Guise ; assassinat de Lignerolles.

I.

LA COUR A BLOIS.

La cour de France s'est rendue à Blois. C'est, comme le disait Charles IX, faire la moitié du chemin au-devant de l'amiral : il eût été plus exact de dire au-devant des Huguenots et des Gueux, car il y recevra aussi Louis de Nassau et Jeanne d'Albret.

Quelle est en ce moment la situation des choses ? D'après les dépêches florentines de Petrucci, Charles IX est complètement réconcilié avec sa mère et lui confie tout. Grâce aux négociations de Frégose et de Téligny, Coligny est disposé à se rapprocher de Catherine de Médicis. Deux gages importants seront donnés au parti huguenot : le mariage de Marguerite de Valois avec Henri de Navarre et l'expédition de Flandre [1].

1 Lettre de Petrucci, du 26 juillet 1571.

Catherine de Médicis, si astucieuse et si habile, comprenait aisément que dans le parti huguenot il n'y avait qu'un seul homme capable par sa prudence de lutter avec elle : c'était Coligny [1]. Elle ne néglige rien pour se le rendre favorable ; elle le comble de présents [2]. On envoie Frégose vers lui pour l'inviter à prendre part à une expédition projetée en Italie, où Charles IX veut profiter des discordes qui se multiplient à Gênes, pour ramener les bannières françaises au-delà des Alpes [3].

D'autres soins absorbaient Coligny. Fidèle aux haines des Huguenots contre Philippe II, il équipait des navires qui auraient frappé la puissance de l'Espagne à sa source, c'est-à-dire dans les lointaines colonies, dont le monopole lui avait été jusqu'à ce moment assuré, touchant tour-à-tour aux Açores, aux Canaries, à Madère, à Cuba et jusqu'aux rivages de la Floride [4]. L'Angleterre vivement intéressée à l'exécution de ce projet avait, pour armer ces navires, tiré cent canons de la Tour de Londres et associait à l'entreprise deux de ses plus illustres marins : Drake et Hawkins [5].

1 « Ce grand admiral, dit Brantôme (t. IV, p. 296), avoit pris telle créance et pouvoir sur ses partisans qu'ils n'eussent jamais osé le moins du monde contredire à ce qu'il avoit une fois dict et arresté. »

2 Sur les dons faits à Coligny en 1571, voyez Arch. Nat. à Paris, K. 98.

3 Voyez les lettres de Petrucci.

4 Là se livrèrent de sanglants combats, qui donnèrent lieu aux plaintes les plus vives du roi d'Espagne. Voyez l'*Histoire de Philippe II* par M. Forneron.

5 La Popelinière ; Le Frère, p. 518 ; Gonzalez, Mém. sur Philippe II (dans le tome VII des Mémoires de l'Académie de Madrid). — Un capitaine français nommé Minguetière avait dressé la carte des pays que cet armement devait visiter.

Catherine de Médicis « faisoit contenance » de désirer vivement la venue de Coligny [1]. Le maréchal de Cossé est envoyé à la Rochelle pour conférer avec lui ; il l'invite à se rendre à la cour [2].

Plus tard, ce sont de zélés serviteurs du parti huguenot, Téligny, Briquemaut et Cavaignes que la reine-mère charge d'assurer l'amiral de toute son amitié. Elle n'a qu'un désir : c'est celui d'affermir la paix, de consolider la réconciliation, et, pour atteindre ce but, elle ne serait même pas hostile à une expédition dans les Pays-Bas [3].

Coligny se méfiait de Catherine de Médicis et résistait à ses instances. Il avait d'abord été opposé à toute négociation de Louis de Nassau avec la reine-mère. Téligny qui était, disait-on, l'âme de l'amiral [4], craignait aussi qu'une guerre ouvertement déclarée ne nuisît aux intérêts du prince d'Orange ; mais, si l'on se bornait à des secours secrets, il n'y voyait que des avantages trop importants pour ne pas en profiter. Aidé par La Noue, le plus vaillant capitaine du parti huguenot, il le fit comprendre à Coligny, qui cessa de se montrer hostile aux négociations entamées par Louis de Nassau [5]. Cependant Coligny persistait dans son refus de se rendre à la cour ; il savait qu'il y comptait de nombreux ennemis.

La situation se modifia après les entrevues secrètes du comte de Nassau avec Charles IX.

1 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 37.
2 Avis de la Rochelle. Arch. Nat. à Paris, K. 1521.
3 Matthieu ; De Thou, t. VI, p. 274.
4 L'anima dell' Amiraglio (Petrucci).
5 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 23.

Louis de Nassau insistait vivement près de Coligny pour qu'il se rendît à l'invitation de la reine-mère, car désormais tout dépendait de lui [1]. Déjà Charles IX lui avait fait adresser des lettres de sauf-conduit aussi amples que s'il s'agissait du frère du roi [2]. Coligny hésitait encore ; mais les circonstances exigeaient impérieusement sa présence : « Mieux valait mourir un brave coup que d'attendre cent « ans en peur [3]. » Les instances de Catherine de Médicis avaient été stériles ; celles de Louis de Nassau furent écoutées [4]. Walsingham ne tarda pas à recevoir de Burleigh l'ordre de se diriger vers Blois où l'on attendait Coligny dans les premiers jours de septembre [5].

Le splendide palais où ont rivalisé de conceptions élégantes et gracieuses les plus célèbres artistes du siècle de Louis XII et de François Ier, brille de tout son éclat. Une cour nombreuse anime ses galeries, remplit ses salles. Seule la vieille tour de Thibaud de Blois s'élève sombre et noire au-dessus de ces dentelures où se dessinent le porc-épic, l'hermine et la salamandre. C'est de là que les astrologues de Catherine de Médicis interrogent les constellations pour prédire les succès et justifier les crimes ; ce fut aussi de là qu'on signala le 12 septembre 1571 à la reine-mère une troupe nombreuse de Huguenots qui s'avançait, Coligny à sa tête, vers les rives de la Loire.

1 Brantôme, t. IV, p. 317.

2 Lettre d'Alava, du 27 juillet 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1529.

3 Brantôme, t. IV, p. 317 ; Lettre de Languet, du 26 août 1571.

4 Sur les conditions mises par Coligny à son retour à la cour, voyez une lettre de Petrucci, du 10 août 1571.

5 Lettre de Walsingham, du 12 août 1571. Digges, p. 122.

II.

COLIGNY A BLOIS.

Coligny s'était fait accompagner de cinquante gentilshommes ; le grand-prévôt se rendit au-devant de lui pour lui faire honneur, et, quand il voulut se mettre aux genoux du roi, celui-ci le releva en l'embrassant et en l'appelant par déférence pour son âge : « Mon père [1]. »

Selon une autre version, Charles IX avait ajouté ces paroles qui furent diversement interprétées : « Nous vous « possédons enfin, vous ne vous éloignerez plus de nous. »

Coligny logea au château, et les gentilshommes de sa suite s'étendirent tout à côté sur des paillasses, faisant bonne garde autour de lui la nuit comme le jour.

La cour de Blois est toujours brillante. Les bals, les banquets s'y succèdent. Il y a aussi des comédies jouées par des Italiens où ils mêlent à leurs lazzi d'ironiques allusions à la comédie qui se joue en dehors de la scène [2].

Cependant sous ces guirlandes on retrouve toujours ou la givre de Valentine de Milan qui habita ce même palais ou la salamandre dardant des flammes ; et c'est sous ces voûtes qui verront plus tard l'assassinat des Guise, que les Huguenots se prennent à redouter les mêmes périls pour l'amiral.

1 Mém. de l'Estat de France sous Charles IX, t. I ; De Thou, t. VI, p. 279.

2 Lettre d'Alava, du 22 octobre 1571. Ces comédiens avaient aussi joué à Anvers,

Un jour que Coligny avait fait seul quelques pas dans l'une des galeries du château, le duc de Montpensier s'approcha de lui : « Comment, lui dit-il, avez-vous si peu de « soin de vous-même ? Ne connaissez-vous pas les gens « avec qui vous avez à faire ? » — « Je suis dans la maison « du roi, répondit Coligny. » — « Oui, Monsieur, répartit « Montpensier, dans une maison où quelquefois le roi « n'est pas le maître. » Chose étrange : c'était le duc de Montpensier que Coligny redoutait le plus, et il avait fallu que Charles IX lui recommandât sévèrement de ne rien attenter contre l'amiral [1].

Des rumeurs bien différentes se répandent.

En Picardie, l'on croit que Coligny veut mettre la main sur Charles IX, et l'on raconte même un moment que ce projet a été exécuté. On dit que les Huguenots ont essayé de conduire le roi à la Rochelle ; d'autres rapportent que le fils de Montgoméry a voulu le tuer d'un coup de dague et que Charles IX s'est vu réduit à s'enfermer à Paris [2].

En Espagne, on ne comprend l'invitation faite à Coligny que comme dictée par l'intention de l'arrêter et de lui faire trancher la tête : ce qui serait un acte de grand mérite et d'honneur [3].

1 Lettre de Petrucci, du 19 septembre 1571.

2 « Aussy qu'il a depuis esté failly d'estre tué par le fils de monsieur de Ghomerie d'un coup de daghe, estant en habit dissimulé, s'estant Sa Majesté retirée à Paris, dont il ne doibt bougier pour conserver sa personne. » Rapport du 21 septembre 1571. Corresp. du Hainaut, t. IX. Arch. de Bruxelles.

3 No podeamos de doler nos de que el Rey se dexe assi llevar y persuadir a que permitta que paresca ante el un hombre tan malo como el almirante y que ayer le quiso quitar la vida juntamente con el estado, si ya non

Louis de Nassau avait laissé à Blois un agent pour lui apprendre ce qui s'y serait passé, puisque de là devait dépendre l'exécution de l'entreprise des Pays-Bas [1]. Celui-ci ne put que transmettre les nouvelles les plus favorables [2]. « Le roy, écrivait-on, at faict apointement avecq l'admiral, « lequel est à la court, parlant tous les jours deux fois au « roy, lequel luy faict grant révérence [3]. »

« Il est inexplicable, observe à ce sujet Giovanni Michieli, « qu'un homme qui a perdu tant de batailles, qui ne s'est « fait connaître et remarquer que dans les guerres qu'il a « soutenues contre le roi, ait conquis en si peu de temps « l'autorité dont il jouit dans le royaume [4]. »

Le roi comblait Coligny de ses faveurs [5]. Non-seulement il lui rendit sa place dans le conseil, mais il lui donna de plus une abbaye de vingt mille écus de rente et lui assura

fuesse con intention de assegurarle y mandarle prender y cortar la cabeça, que este seria un hecho di mucho merito y honor. Lettre de Philippe II à Alava, du 14 septembre 1571, citée par M. Delaborde, Coligny, t. III, p. 333. Le pape croyait aussi à quelque dessein de Charles IX de n'attirer Coligny à sa cour que pour le tuer. Lettre anonyme, du 28 novembre 1571. Desjardins, Rel. de la France et de la Toscane.

1 Lettre de Walsingham, du 16 septembre 1571. Record Office.

2 Coligny écrivait le 2 octobre 1571 : Les affaires de desså ne se hastent trop d'estre terminées et ne le seront, pense-t-on, de si tost, car chascun n'y voit que d'un euil avant l'aultre d'aultre costé, et parle-t-on tousjours de mauvaises pratiques quy se pourchassent ou l'on croyt pourchasser des deux parts. Toutesvoyes se semble amoindrir de maulvaise volenté et selon moy s'achemyne à la pacification aveques espéransse de conclure. On penche bien, et voudray faire pencher le reste. (Coll. d'autographes de M. de Stassart.)

3 Rapport du 30 septembre 1571. Correspondance du Hainaut, t. IX.

4 Relation de Giov. Michieli.

5 Lettres de Petrucci.

pendant une année la jouissance des nombreux bénéfices ecclésiastiques du cardinal de Châtillon, qui passèrent ainsi des mains d'un prélat protestant et marié entre celles du pape des Huguenots. Il y ajouta cent mille livres pour remeubler sa maison de Châtillon [1].

Cela ne suffisait pas à Coligny. Il espérait obtenir la première charge du royaume, celle de connétable vacante depuis la bataille de Saint-Denis. « Les renards, écrivait « Marguerite de Valois, avoient sceu si bien feindre qu'ils « avoient gagné le cœur de ce brave prince pour l'espé- « rance de se rendre utiles à l'accroissement de son estat « et en lui proposant de belles et glorieuses entreprises en « Flandre [2]. » Le renard, d'après Étienne Pasquier, c'est Coligny [3].

Des conférences avaient lieu tous les jours entre le roi et l'amiral [4].

Coligny ne cessait de répéter qu'il fallait diriger contre le plus redoutable ennemi de la couronne l'ardeur naturelle des Français en portant la guerre dans les Pays-Bas avec toutes les forces dont ils disposaient [5].

Charles IX, à son tour, ne parlait à Coligny « que de « se vouloir servir de luy en ses affaires des Pays-Bas,

1 Lettre de Petrucci, du 19 septembre 1571 ; Mém. de Sully, t. I, p. 26; Aubigné, t. II, p. 5 ; Matthieu, l. VI. — Selon Alava (lettre du 3 octobre 1571), Coligny reçut deux cent mille francs comptant, cinquante mille pour ses gages et vingt mille en rente annuelle.

2 Mém. de Marguerite de Valois.

3 Recherches d'Étienne Pasquier, p. 558.

4 Lettres de Petrucci.

5 Mézeray, t. III, p. 237. — Étienne Pasquier a développé longuement les arguments qu'on invoquait sur ce point au XVI[e] siècle.

« dont il espéroit recepvoir un grand service à l'avance-
« ment et grandeur de son royaulme [1]. »

D'après Michel de la Huguerie, les caresses que Charles IX prodiguait à l'amiral, paraissaient contraintes et forcées ; mais, d'après la plupart des témoignages contemporains, Charles IX, plein d'une juvénile ardeur, se laissait éblouir par les projets belliqueux de Coligny. « Il rêvait, écrit le « Vénitien Michieli, de reprendre en Europe le rôle qu'y « avaient joué autrefois son père et son grand-père, et le « projet de rompre avec l'Espagne, de conquérir une belle « province et de consolider par des alliances de famille la « politique nouvelle qu'il prétendait inaugurer, hantait de « plus en plus son esprit inquiet et passionné [2]. »

« Le roi de France agit comme un insensé [3], » écrit-on à Philippe II.

L'amiral et ses amis demandent que l'on remette de la main à la main de l'argent au prince d'Orange et à Louis de Nassau. Louis de Nassau entrera par la Frise ; le prince d'Orange par l'évêché de Liége où on le laissera passer, comme il l'a écrit. Les Huguenots attaqueront du côté de la Picardie, et, si l'affaire marche bien, Coligny se joindra au prince d'Orange et au comte de Nassau. Il a dit au roi : « Je réunirai une grande armée qui ne vous coûtera « rien [4]. »

1 Mém. de la Huguerie, t. I, p. 91.

2 Relation de Michieli.

3 El rey anda como un insensato. Lettre d'Aguilon, du 19 décembre 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1524.

4 Lettre d'Alava à Philippe II, du 6 novembre 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1522.

C'est au jardin du château de Blois, dans la maison du jardinier [1], que le roi et Coligny reçoivent quatre personnages arrivés des Pays-Bas, qui s'adressent à Charles IX comme au protecteur des affligés et lui soumettent de brillantes propositions [2]. L'un de ces personnages est vraisemblablement le seigneur de Lumbres. Il s'est rendu à Blois ; il a vu Coligny. Il s'agit des armements des Gueux de mer [3].

Charles IX, Coligny et Louis de Nassau s'occupent activement des préparatifs de l'expédition des Pays-Bas.

Les princes allemands ont envoyé un agent à Blois, et cet agent n'est autre que le ministre Junius, l'un des fondateurs du consistoire d'Anvers. Charles IX le reçut en audience le 2 octobre et le chargea de dire à l'électeur palatin et à ses amis qu'il s'allierait volontiers avec eux et qu'il y avait lieu dès ce moment de fixer les points sur lesquels il fallait s'entendre. Junius répondit qu'il ne serait pas moins nécessaire qu'Élisabeth entrât dans cette ligue, et Charles IX approuva fort cet avis [4].

Junius retourna en Allemagne porteur de ce message ; et, selon toute vraisemblance, Coligny confia à sa direction et à ses conseils un jeune homme de vingt-trois ans, qui, après avoir été élevé pour arriver aux dignités de l'Église, avait

1 C'était aussi dans le jardin du château de Blois que Catherine de Médicis recevait à trois heures de la nuit l'envoyé florentin Petrucci. Lettre de Petrucci, du 16 octobre 1571.

2 Lettre d'Alava au duc d'Albe, du 23 octobre 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1522.

3 Lettre d'Alava au duc d'Albe, du 8 novembre 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1522.

4 Lettre de Walsingham, du 7 octobre 1571.

embrassé avec un zèle extrême les intérêts des Huguenots et avait passé l'hiver à Cologne au milieu des hommes les plus érudits qui soutinssent la Réforme en Allemagne [1]. Il s'appelait Philippe du Plessis-Mornay et fut chargé de se rendre près du prince d'Orange « pour l'asseurer du secours « du roy de France [2]. »

D'après Junius, Catherine de Médicis partage l'opinion du roi ; mais il est bien plus vraisemblable qu'elle juge qu'il s'avance trop.

C'est en ce moment, au mois d'octobre 1571, que Schomberg est envoyé en Allemagne pour traiter avec les princes protestants.

Rien n'est plus net que le caractère de ces négociations, tel que le révèlent les lettres de Schomberg à Charles IX. Nous en citerons quelques extraits :

« Les affaires se portent quant à l'électeur de Saxe « selon le contenu de la charge qu'il vous a pleu me bailler, et s'approche fort au grand souhait et extrême désir « que Vostre Majesté m'a monstré porter à une certaine « affaire. Vostre Majesté entend bien ce que je veux dire : « je ne l'ose communiquer à la plume.

« J'ai trouvé l'électeur de Brandebourg plein de bonne « volonté, mais froid et rétif... Quant au duc Jules de « Brunswick, il est à vous, à vendre et à dépendre comme « l'on dit. Je luy ay nettoyé le cœur de tout le sang « espagnol [3]. »

1 Voyez les lettres de Languet.

2 Mém. de Mme de Mornay, t. I, p. 37.

3 Lettres de Schomberg, du 19 octobre, du 19 et du 27 novembre 1571 Groen, t. IV.

Schomberg offrira au comte-palatin Casimir le commandement des reîtres qui agiront contre le duc d'Albe [1].

Rien n'est négligé, et jusqu'à Constantinople on cherche à susciter des ennemis à Philippe II [2] ; l'ambassadeur vénitien à Blois est chargé des intérêts du sultan [3]. Les Huguenots ont des relations secrètes avec les Maures d'Espagne [4].

Cette extrême faveur de Coligny irritait l'ambassadeur espagnol et accroissait ses soupçons [5] ; mais Catherine de Médicis avait soin d'écrire à ceux qui représentaient la France à l'étranger, que le seul but du voyage de l'amiral était d'empêcher les pirateries qui se faisaient en mer sans l'aveu des Huguenots de la Rochelle [6].

Cependant les nouvelles d'Angleterre sont peu favorables [7]. M. de Foix est revenu de Londres sans avoir obtenu aucune déclaration formelle d'Élisabeth, qui en ce moment même se rapproche de Philippe II [8]. Catherine se laisse aisément aller à la crainte d'être entraînée dans une guerre pleine de périls et de voir l'amiral gouverner seul la France.

1 Aubigné, t. II, p. 7 ; Mézeray, t. III, p. 244.

2 Cette mission près du sultan fut remplie par François de Noailles évêque de Dax.

3 Forneron, Hist. de Philippe II, t. II, p. 299.

4 Lettre d'Alava, du 23 octobre 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1522.

5 Lettre d'Alava. Arch. Nat. à Paris, K. 1522.

6 Lettre de Catherine de Médicis à La Mothe, du 27 septembre 1571 (Corresp. de La Mothe, t. VII, p. 256).

7 On trouve jointe à une dépêche de Walsingham, du 8 octobre 1571, une lettre du cardinal de Pellevé où l'on exprime le vœu de voir le duc d'Anjou épouser Marie Stuart. Élisabeth se méfiait de la France.

8 Lettres de Ferrals publiées par M. Gachard. — M. de Foix reçut, à son départ, de magnifiques présents d'Élisabeth. Cobham, Knolles et Killegrew le reconduisirent jusqu'à Douvres (12 septembre 1571). Brit. Mus., Titus, B. VI.

Elle a, dit-on, des conférences secrètes avec le comte de Retz qui soutient le parti des Guise et de l'Espagne [1].

Coligny quitte la cour. Avant son départ il obtient de la reine-mère une audience secrète où il se plaint des manœuvres de ses ennemis, cherche à justifier la défiance qui empêche Jeanne d'Albret de se rendre à Blois et s'engage à se tenir tranquillement au château de Châtillon pour maintenir la paix [2].

« La reine-mère écrit Petrucci, s'est séparée en assez « mauvais termes de Coligny [3]; mais elle espère bien gagner « à ses intérêts le prince de Navarre. Elle compte sur « Louis de Nassau seul [4]. »

III.

OPPOSITION DU DUC DE GUISE ; ASSASSINAT DE LIGNEROLLES.

Avec le départ de Coligny coïncide un rapprochement de Catherine de Médicis et des Guise ; mais Charles IX reste dévoué à Coligny, et les sentiments de sa mère, quoique empreints d'hésitation, ne marquent point encore une résolution arrêtée de se séparer de lui.

Les Huguenots parlent plus haut que jamais. Ils confondent dans leur haine le duc d'Anjou qui favorise les Guise

1 Lettre de Walsingham à Burleigh, du 8 octobre 1571 (Foreign papers, 1571, Cal. p. 544).

2 Lettres de Petrucci, du 15 et du 16 octobre 1571 ; Lettre de Coligny, du 13 décembre 1571 (Bibl. Nat. à Paris, f. fr., 3193).

3 Coligny était rentré, le 23 novembre 1571, à Châtillon.

4 Lettre de Petrucci, du 30 novembre 1571. Desjardins, Relations de la France et de la Toscane.

et les Guise eux-mêmes ; ils accusent les Guise de vouloir leur extermination.

Il ne faut point l'oublier : le duc de Guise représentait en ce moment toute la France catholique indignée de subir la domination des Huguenots.

A peine le duc de Guise est-il arrivé à Blois que sa vie est en péril. L'ambassadeur d'Espagne annonce publiquement qu'il lui prête sa voiture ; mais le duc de Guise en prend une autre et suit un chemin assez éloigné. Il s'agit d'échapper aux embûches préparées par les Huguenots [1].

Depuis la paix de Chartres, la disgrâce des Guise est complète [2], mais ils se retournent vers Philippe II. « Ils « honorent plus que jamais le roi d'Espagne, » écrit Alava au duc d'Albe [3].

Les Guise trouvèrent, sans le chercher si loin, un autre appui dans le duc d'Anjou, qui vivait en mésintelligence avec le roi [4]. Il leur était facile de lui rappeler que c'était sous le drapeau catholique qu'il avait cueilli les lauriers de Jarnac et de Moncontour sur ce même Coligny qui à la cour s'enorgueillissait de sa puissance.

« Plaise à Dieu, écrivait Alava, que nous ne voyions « pas tomber la couronne de Charles IX ou la tête du « duc d'Anjou [5] ! »

1 Lettre de Petrucci, du 19 novembre 1571. Aux lettres de Petrucci il faut comparer celles d'Alava.

2 Lettre d'Alava, du 17 juillet 1570. Arch. Nat. à Paris, K. 1516.

3 Lettre d'Alava, du 8 juillet 1570, ibid.

4 Lettre d'Alava, du 28 juillet 1570, ibid.

5 Que el de Anju quitaria el reyno a su hermano o que el rey le quitaria a el la cabeça. Lettre d'Alava, du 7 mars 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1519.

Il était un prince qui ne supportait pas moins impatiemment le triomphe des Huguenots. C'était le duc de Nemours, « un des plus parfaits et accomplis seigneurs et gentils-« hommes [1]. » Il avait montré tout son courage lors de l'entreprise de Meaux, en arrachant Charles IX des mains des Huguenots, et s'indignait de l'accueil que le roi prodiguait à ses ennemis en oubliant ses libérateurs. Sa parole réveillait l'ambition du duc d'Anjou, et il y a tout lieu de croire qu'il voulait le placer à la tête du parti des Guise.

Le but principal était de combattre Coligny [2] ; mais il y avait aussi des ambitions à satisfaire. Le duc d'Anjou croyait avoir le droit d'obtenir une part du royaume comme apanage. Il avait chargé Monluc de lever quatre cents gentilshommes [3]. Le duc d'Alençon, son plus jeune frère, réclamait aussi des domaines héréditaires.

Tout était prêt pour que le duc d'Anjou sortît de Blois, lorsqu'une chanteuse attachée au service de la reine-mère dénonça ce projet de fuite ; et il ne resta au duc de Nemours qu'à s'éloigner précipitamment [4].

Ces bruits se répandent, et les Huguenots s'arment autour de Coligny [5] ; mais il n'avait rien à craindre dans son château de Châtillon, et, s'inquiétant peu des projets des Guise, il s'était contenté de mettre vingt-cinq arquebusiers à sa porte ; « et n'eust esté, Sire, écrivait-il à Charles IX,

1 Brantôme.

2 Lettre de Petrucci, du 24 décembre 1571.

3 Lettre de Petrucci, du 23 juin 1571.

4 Brantôme, t. IV, pp. 164 et 168 ; t. VII, p. 294.

5 Lettre de Petrucci, du 4 décembre 1571.

« la promesse que j'avois faicte à Vostre Majesté, quant je « partis de Blois, j'avois bien envie de relever de peine « ceux qui disoient que me venoient assiéger en ma maison « et de faire la moitié du chemin au-devant d'eulx [1]. » Catherine répond en chargeant Frégose de calmer l'amiral.

Déjà le premier conseiller du duc d'Anjou, le seigneur de Lignerolles, que nous avons vu naguère envoyé à Madrid pour communiquer à Philippe II les secrets desseins de Catherine de Médicis contre les Huguenots, avait été chargé de porter à Charles IX les revendications de son frère ; mais il avait été repoussé avec colère. Ce n'était pas assez. Le bâtard d'Angoulême, frère bâtard et spadassin du roi (nous le retrouverons à la Saint-Barthélemy), prépara un guet-à-pens près de Bourgueil, et Lignerolles tomba sous ses coups [2].

Au même moment, le confident du duc d'Alençon était aussi frappé, mais il survécut à ses blessures.

Ce double meurtre reste couvert d'un voile mystérieux.

« Toutes manières de pratiques, écrit l'envoyé de Savoie, « se cherchent, et tout le monde s'en veult mesler, et le plus « que l'on travaille, c'est de persuader au roy d'y entrer. « Depuis qu'il est à Blois, se sont faits quatorze meurtres « et tous impunis [3]. »

« On raconte, ajoute l'envoyé de Florence, des choses « dans lesquelles je ne veux pas mettre la bouche [4]. »

1 Lettre de Coligny, du 13 décembre 1571. Bibl. Nat. de Paris, f. fr., 3193, f. 25.

2 Voyez le récit des historiens contemporains.

3 Dépêche de l'ambassadeur de Savoie.

4 Alguni dicono cose nelle quali non voglio metter boca io.

Walsingham se borne à dire du meurtre de Lignerolles : « C'était un agent des Guise et de la faction espagnole ; « sa mort sera un grand avantage pour notre cause [1]. »

Les uns diront qu'il ne s'agissait que d'une intrigue amoureuse [2]. D'autres raconteront plus tard (ce qui est est bien inexact assurément) que le duc d'Anjou, instruit par Charles IX de son projet d'attirer dans un piège les chefs huguenots, avait confié ce secret à Lignerolles, et que le roi l'avait fait périr pour qu'il ne pût le révéler [3].

Le duc d'Anjou, se croyant lui-même en péril, parvient à fuir de Blois [4].

Quant au duc de Guise, apprenant, quelques semaines après, que Coligny est revenu à la cour [5], il y reparaîtra aussi et réclamera publiquement du roi justice du meurtre de son père. Il ira jusqu'à demander que l'amiral et lui soient mis en chemise l'un devant l'autre, l'épée au poing : « pour s'appointer sans travailler Sa Majesté [6]. » Vain défi : le duc de Guise fut contraint de s'éloigner « à cause que « l'amiral estoit plus fort que lui [7] ; » mais il se retira à

1 Lettre de Walsingham. Digges.

2 Lettre de Petrucci, du 24 décembre 1571 ; Record Office, 1571, Cal. p. 581 ; Mém. de Tavannes ; Aubigné, t. II, p. 5 ; Davila ; Matthieu.

3 Aubigné, t. II, ch. 5 ; Davila.

4 « Dict aussi que mons. d'Anjou est, passé longtemps, party mal content de la court du roy de France. » Rapport du mois de janvier 1571. Corresp. de Hainaut, tome IX (Arch. de Bruxelles).

5 Charles IX n'avait pas cessé de témoigner la plus vive affection à Coligny. Dès le matin, il se montrait impatient de le voir et disait : « Mon « bon ami est-il déjà venu ? » Jamais il ne l'appelait autrement. Lettre d'Aguilon, du 16 novembre 1571. Arch. Nat. à Paris, K. 1524.

6 Dépêche de l'ambassadeur de Savoie, citée par M. de la Ferrière.

7 Rapport du mois de janvier 1571. Corresp. de Hainaut, t. IX (Arch. de Bruxelles).

Reims, et les Huguenots racontaient qu'il voulait réunir ses amis.

Une vive agitation régnait à Paris [1]. Dans toute la France le peuple murmurait en trouvant dans l'accueil fait à Coligny le présage de la guerre qu'il conseillait au roi [2].

1 Lettre de Charles IX, du 19 novembre 1571 (Doc. fr. à Saint-Pétersbourg).

2 « Dont le petit peuple de France murmure fort de la guerre contre les Pays-Bas à cause que le roi at faict apointement avecq l'amiral. » Rapport du 30 septembre 1571. Corresp. de Hainaut, t. IX (Archives de Bruxelles).

CHAPITRE XVI.

LOUIS DE NASSAU A BLOIS.

(octobre 1571 — avril 1572).

Louis de Nassau à Blois. — Conférences avec Charles IX. — Conférences avec les ambassadeurs anglais. — Plaintes de Philippe II.

I.

LOUIS DE NASSAU A BLOIS.

Louis de Nassau conserve son influence et son crédit [1] : « Les Huguenots, écrit Petrucci, sont résolus à l'aider, et

1 A cette époque appartient une précieuse narration conservée parmi les papiers de lord Burleigh. Le roi ne prend aucune décision sans en faire part à Coligny. Rien n'est plus utile pour négocier le mariage du roi de Navarre avec Marguerite de Valois. Coligny y est favorable. Cependant, parmi ceux qui le mettent en avant, dominent des préoccupations bien différentes. Les uns veulent ruiner la Réforme ; les autres veulent assurer la liberté de conscience. La reine de Navarre, soutenue par les ministres, s'opposait d'abord à ce que son fils épousât une papiste ; mais Coligny lui a représenté que Marguerite était jeune, qu'on pourrait la convertir et qu'il fallait avant tout considérer le salut des églises. Ce n'était toutefois pas sans peine que Jeanne d'Albret s'était laissée convaincre. Coligny exhortait le roi à rejeter au dehors les guerres civiles et se vantait de l'amitié qui le liait au prince d'Orange et à Louis de Nassau. Les Huguenots eussent en peu de temps et sans grande difficulté mis tous les Pays-Bas sous l'obéissance du roi de France. Catherine de Médicis leur disait qu'en se

« la reine-mère veut le gagner [1]. » Invité à se rendre à Blois, il y trouva un accueil empressé. Charles IX, impatient de le recevoir, l'attendait dans les jardins du château, et, dès le soir de son arrivée, Louis de Nassau, sachant combien il importait de flatter l'ambition du roi, lui fit entrevoir que s'il secourait les protestants, ceux-ci seraient assez puissants en Allemagne pour placer sur son front la couronne impériale [2].

Le comte de Nassau entretenait une active correspondance avec le Taciturne. Celui-ci, de son côté, envoyait Marnix à la foire de Francfort pour y trouver les messagers qui devaient porter ses lettres à son frère [3].

rendant à Paris aux noces de sa fille, ils pourraient ainsi se rejoindre et délibérer sans éveiller les soupçons du duc d'Albe. « Le roy doncques « simula d'estre du tout résolu de faire la guerre au roy d'Espaigne, et à « ces fins envoya querre le conte Lodewyck de Nassau, lequel depuis la « paix n'avoit bougé de la compagnie des princes de Navarre et de Condé. » Louis de Nassau, répondant à cet appel, lui exposa les intelligences que son frère et lui entretenaient aux Pays-Bas. Les habitants, par haine du duc d'Albe, étaient prêts à se jeter dans les bras du premier prince qui voudrait les prendre sous sa protection. Ici la narration est interrompue au passage le plus intéressant, et l'auteur s'est borné à inscrire ce memento : *Hic quid rex Auraico scripserit et quos ad regem legatos ipse miserit.* Brit. Mus., Galba, C. IV.

1 Gli Ugonotti fanno professione di volere aiutare a portare detto conte, e la regina madre di guadagnarselo. Lettre de Petrucci, du 15 octobre 1571.

2 C'est dans une lettre adressée par Louis de Nassau à Charles IX le 1er juin 1573 qu'il lui rappelle que, dès le soir de son arrivée à Blois (et aussi depuis lors à l'époque des négociations du mariage de roi de Navarre), il lui fit entendre que si une élection à l'Empire avait lieu, les princes protestants voteraient volontiers pour lui.

3 Groen, t. III, p. 413.

Il eût été intéressant de connaître les lettres adressées par Charles IX au prince d'Orange ; mais il paraît que toutes ne parvinrent point à leur adresse : il y en eut notamment une qui fut interceptée par le cardinal de Lorraine [1].

Louis de Nassau avait retrouvé à Blois Frégose [2], qui venait d'être créé gentilhomme de la chambre du roi avec cinq mille francs de pension, et on lui avait promis un gouvernement. C'était Frégose qui avait exposé à Catherine de Médicis que déjà l'on avait fréquemment négocié avec Coligny et toujours sans résultat, qu'il valait mieux traiter avec Louis de Nassau et le prince d'Orange et saisir l'occasion de favoriser leurs desseins [3].

En même temps, Louis de Nassau entretient à Blois de fréquentes relations avec Antoine Olivier, qui feint de découvrir au duc d'Albe les secrets des Huguenots, mais qui en réalité livre aux Huguenots les secrets du duc d'Albe. Il lui écrit dès le 30 octobre : « Senor Antonio, Estant très-certain et « asseuré de vostre zéle et bonne affection, je ne la ferai « plus longue, seulement vous faisant souvenir que icy il « se agist de la gloire de Dieu et de nostre patrie propre « opprimée de une tiranie plus que barbare. Je vous prierai « de tousjours vouloir continuer sans vous lasser, quoy- « qu'on tarde à en veoir les yssues et effects tels que nous « espérons [4]. »

1 Lettre de Rogers, du 28 janvier 1572. Dom. pap., Add. p. 382.

2 Lettre d'Aguilon au duc d'Albe, du 14 mars 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1525.

3 D'abracciare questa occasione con laquale si potrà vedere più fondamento alli disegni di tutti i due. Lettre de Petrucci, du 15 octobre 1571.

4 Arch. Nat. à Paris, K. 1522.

« Olivier a disparu, écrit l'ambassadeur espagnol, je ne « le vois plus ; je n'entends plus rien de lui [1]. » Mais Olivier cherche à tranquilliser l'envoyé de Philippe II : « On « me prend pour un ami ; on suit même mes conseils. « Veuillez faire connaître tout ce que j'ai appris au roi « d'Espagne [2]. » Et en effet il montre au secrétaire Aguilon qui remplit en ce moment la charge d'Alava, des lettres qui lui ont été adressées par Louis de Nassau et le conseiller Taffin [3] ; mais Aguilon a des soupçons et non sans raison. « Il faut, écrit-il, se méfier d'Olivier ; c'est un « Huguenot. Je sais qu'il a vu Louis de Nassau [4]. » Et le duc d'Albe répond à Aguilon : « Vous avez raison de « vous méfier d'Olivier [5]. »

II.

CONFÉRENCES DE LOUIS DE NASSAU AVEC CHARLES IX.

Louis de Nassau, à ce qu'écrit Petrucci, promet de servir en toutes choses le roi de France, qui lui accorde une pension ordinaire de quinze mille francs, comme la touchaient les princes allemands, et qui pour le contenter lui en fait espérer une autre extraordinaire et plus considérable. Telle est la préoccupation personnelle et égoïste de Louis de Nassau qu'oubliant tout ce qu'il doit aux Hugue-

1 Lettre d'Alava au duc d'Albe, du 23 octobre 1571, K. 1522.
2 Relation sans date. Arch. Nat. à Paris, K. 1523.
3 Lettre d'Aguilon, du 10 novembre 1571, ibid. K. 1524.
4 Lettres d'Aguilon, du 22 février et du 14 mars 1572, ibid. K. 1525.
5 Lettre du duc d'Albe, du 19 mars 1572, ibid. K. 1525.

nots, il promet à Charles IX, s'ils troublent la paix du royaume, de porter les armes contre eux [1].

On l'entendit assurer Charles IX que la moitié des villes des Pays-Bas était à sa dévotion. Il s'engageait, s'il obtenait son appui en faveur du prince d'Orange, de tout faire pour s'entendre avec lui.

Charles IX écoutait avec plaisir Louis de Nassau : il voulait gouverner lui-même, disait-il, et secouer le joug des Guise. Il s'engagea volontiers à favoriser l'entreprise des Pays-Bas. « Le roy, raconte un historien contemporain, « promit que dedans peu de temps il y envoyeroit l'amiral « avec une puissante armée, et fut accordé entre eux que « si cette guerre avoit heureuse issue, le roy auroit pour « sa part tout le pays qui estoit depuis Anvers jusqu'en « Picardie, et que le prince d'Orange retiendroit Hollande, « Zélande et Frise. Suyvant cela, ledit prince d'Orange et « son frère pourveurent à ce qui estoit requis de leur « part [2]. »

Louis de Nassau répète en présence de Biron, de Briquemaut et de La Noue qu'il s'étonne que Charles IX ne se hâte pas de saisir une occasion si favorable. Que reprocherait-on à son frère ? N'est-il pas prince souverain, et à ce titre n'a-t-il pas le droit de faire la guerre à Philippe II ?

Le crédit de Louis de Nassau domine toujours près de Charles IX [3]. Le roi de France a fixé sa pension à cent vingt mille francs. On en murmure beaucoup, surtout parmi les capitaines ; car il a rendu peu de services au roi, et

1 Lettre de Petrucci, du 30 novembre 1571.

2 Mém. de l'Estat de la France, t. I, p. 156.

3 Mém. d'Estat sous Charles IX, t. I, p. 216.

l'on en conclut que Charles IX veut conserver ses alliances en Allemagne et soutenir les rebelles de Flandre [1].

On examine, de concert avec Louis de Nassau, le jour à fixer pour l'entreprise [2]. Il continue à « estre receu aussi « bénignement du roy que prince de ce royaume [3] ; » il s'occupe activement de l'affaire des Pays-Bas, et le 17 avril 1572, il écrit à la comtesse de Nuenaer : « Je vois nos « affaires en apparence de prospérité, si nous voulons « prester la main les uns aux aultres. J'ay entendu de mon- « sieur le comte Jehan de Nassau mon frère les honestes « offres qu'il vous a pleu luy faire de l'assister en ung « faict qui nous touche particulièrement [4]. »

Le seigneur de Waroux, qui songeait à prendre les armes contre Philippe II, voulait être certain de l'appui de la France ; il reçut à ce sujet une assurance écrite signée de la main de Charles IX et datée du 22 février 1572 [5].

Un avis du 31 janvier porte que l'état de la Flandre est tel que tout favorise l'entreprise [6]. Le 17 février, on écrivait : « Si l'argent est prêt, c'est le moment d'agir » [7]. On ne parlait que des préparatifs qui se faisaient pour l'expédition. Schomberg avait levé deux régiments de Suisses [8].

1 Lettre de Petrucci, du 19 mars 1572.

2 Lettre de Walsingham, du 31 décembre 1571.

3 Lettre de Lumbres à Schoonewalle, vice-amiral de la flotte du prince d'Orange, du 15 février 1572.

4 Lettre de Louis de Nassau, du 17 avril 1572. Groen, Arch. de la maison d'Orange, t. III, p. 418.

5 Groen, t. IV, p. 10.

6 Record Office.

7 Bor. f° 362a.

8 Rapports aux Archives de Bruxelles (Papiers d'État).

« Le bruit court que les Anglois veullent faire guerre au « Pays-Bas et que l'amiral de France se doibt joindre avec « eulx [1]. »

On écrit au roi d'Espagne que sur les côtes de la France, au sud et au nord de la Loire, on réunit de nombreux navires, les uns anglais, les autres équipés par le prince d'Orange [2]. On attend à la Fère le roi de Navarre [3]. Strozzi assemble une flotte de trente ou trente-cinq vaissaux avec mille hommes et de l'artillerie : il se dirigera, dit-on, vers les Indes [4].

Les Huguenots sont d'accord avec les officiers du roi : « ce qui est fort mauvais signe et qui faict craindre la « guerre. » On présume qu'elle éclatera avant les fêtes de Noël. Les troupes que le roi avait dirigées vers La Rochelle, sont envoyées en Picardie ; elles marchent vers Amiens, Corbie, Montreuil et le Châtelet. On annonce un projet formé par les Huguenots pour surprendre Avesnes. Il y a des mouvements de troupes vers Saint-Quentin. Des Huguenots armés se sont montrés en grand nombre près de Valenciennes [5].

Le mariage du roi de Navarre avec Marguerite de Valois sera le signal de la prise d'armes des Huguenots [6].

1 Arch. de Bruxelles, Papiers d'État, liasse 118.

2 Lettre de Saint-Gouard au roi de France, du 14 avril 1572. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 365.

3 Rapports du 12 et du 27 novembre 1571. Corr. de Hainaut, t. IX, Arch. de Bruxelles.

4 Arch. Nat. à Paris, K. 1526, n° 46.

5 Lettre d'Aguilon, citée par Saint-Gouard, Gachard, La Bibl. Nat. à Paris, t. II, p. 365.

6 Nouvelles de France, du mois de février 1572. Foreign papers.

III.

CONFÉRENCES DE LOUIS DE NASSAU AVEC LES AMBASSADEURS ANGLAIS.

Louis de Nassau, quel que soit l''appui qu'il trouve en France, ne néglige point celui qu'il attend de l'Angleterre. On m'a demandé, écrit Walsingham, si, dans le cas où le roi de France prêterait toutes ses forces pour la conquête de la Flandre, la reine d'Angleterre serait disposée à mettre le pied en Zélande. Middelbourg serait placé entre ses mains. On craint que le roi de France, quelles que soient ses promesses, ne se contente point de la Flandre, et c'est pour ce motif qu'on désire le brider (*and therefore they desire a bridle*) [1].

Charles IX ne manquait point de communiquer à Walsingham les dépêches que lui envoyait de Bruxelles son nouvel ambassadeur Mondoucet, si actif et si porté aux intrigues, et l'on peut parfois se demander si elles n'avaient pas été rédigées pour exciter l'inimitié d'Élisabeth contre l'Espagne. On y lisait que le duc de Medina-Celi devait débarquer en Angleterre pour mettre la main sur la reine et l'envoyer en Flandre, que le duc d'Albe avait été malade en apprenant l'accueil fait à Coligny, qu'il redoutait l'alliance d'Élisabeth et du prince d'Orange. Quant aux Pays-Bas, tous les habitants attendaient un bon prince qui les délivrât de la misérable tyrannie du maître et du serviteur ; ils désiraient changer de maître et de seigneur,

1 Lettre de Walsingham, du 31 décembre 1571. Record Office.

et tout le pays serait au premier qui se mettrait en campagne [1].

Sur ces entrefaites, Walsingham avait allégué ses fatigues et le mauvais état de sa santé ; et Élisabeth avait choisi un nouvel ambassadeur. C'était Thomas Smith, qui, en 1564, avait été chargé de remettre aux Huguenots le traité d'Hamptoncourt dirigé contre la royauté française : personnage vil et méprisable, dont le nom restera attaché au supplice du duc de Norfolk et qui plus tard, lorsque Catherine de Médicis demandera qu'on renvoie Marie Stuart en France, lui répondra avec cynisme : « Voulez-vous sa tête « ou son corps [2] ? »

A la mission de Thomas Smith se trouve associé Henri Killegrew, beau-frère de lord Burleigh [3], qui distribue des livres de Buchanan et qui en offre un à un érudit français, nommé Michel de Montaigne, qui compose, dit-on, un traité d'histoire universelle [4].

Le 6 janvier 1572, Thomas Smith se présente à la cour ; mais, comme le roi et les princes sont retenus à la danse, il ne peut être reçu que par la reine-mère. Élisabeth faisait complimenter Catherine de Médicis dans les termes de la plus vive et de la plus sincère amitié [5].

Thomas Smith est chargé de traiter de l'expédition des Pays-Bas ; et, en cette matière, il s'agit de négocier non-

1 Dépêche de Mondoucet, du 12 novembre 1571, expédiée par Cochard et communiquée par Walsingham à Burleigh. Brit. Mus., Galba, C. IV.

2 Lettre de Thomas Smith à Burleigh, du 20 janvier 1572.

3 Lettre de Languet, du 18 mars 1569.

4 Lettre de Killegrew, du 10 janvier 1572. Record Office.

5 Lettre de Thomas Smith, du 9 janvier 1572. Record Office.

seulement avec Catherine de Médicis, mais aussi avec Coligny.

Lord Burleigh écrivait le 7 décembre 1571 à Walsingham : « J'ai l'ordre de vous aviser que vous recherchiez « quelques moyens secrets pour faire en sorte que si C. « (Coligny) n'est pas à la cour, il s'y trouve à l'arrivée de « Thomas Smith et qu'il puisse l'instruire de son opinion « sur cette grande matière ; mais il importe que les relations de Thomas Smith avec lui ne soient connues de « personne [1]. »

Walsingham répond que pour montrer au roi de France toute la confiance qu'on a en lui, il lui a donné à entendre combien la reine d'Angleterre désirait qu'il fît venir à sa cour celui dont Thomas Smith doit prendre le conseil [2].

Selon le désir de Walsingham, Catherine de Médicis appelle Coligny ; et nous avons ici à citer une autre lettre que Walsingham écrit le 11 janvier 1572 : « L'entreprise « de Flandre est surtout dirigée par le conseil de Coligny « qui croit qu'elle ne peut être ajournée [3] ; » et Killegrew ajoute : « Le comte Louis est le pensionnaire avoué (*avowed* « *pensioner*) du roi de France, et on l'a en grande estime, « l'amiral (Coligny) le considérant comme l'homme de « guerre le plus capable de cette époque... La levée des « hommes et la construction des navires pour combattre « le roi d'Espagne ne se font pas sans l'assentiment de « l'amiral, et c'est encore sous les auspices de l'amiral que « la noblesse protestante de Picardie et de Normandie

1 Digges, p. 152.

2 Digges, p. 160.

3 Digges ; Record Office.

« offre de mettre trois mille hommes sur pied pour l'aider « dans son entreprise [1]. »

Cinq jours après, Walsingham adresse à Burleigh une lettre importante qu'il convient d'analyser. Il a appris que Mondoucet écrit en termes pressants à Charles IX pour l'engager à profiter de l'occasion qui s'offre de recouvrer les anciennes possessions de la couronne de France dans les Pays-Bas. La plupart des villes sont prêtes à fermer leurs portes aux garnisons du duc d'Albe et à les ouvrir à celles du prince d'Orange. Charles IX a promis au Taciturne tout le secours qu'il pouvait désirer ; mais Walsingham, fidèle aux intérêts politiques de l'Angleterre, l'exhorte à employer aussi peu de Français que possible. C'est avec regret qu'il verrait les Français prendre pied à Flessingue et à Middelbourg ; mais il voudrait qu'Élisabeth aidât secrètement les réfugiés à occuper la Zélande. S'il n'en était pas ainsi, Charles IX autoriserait cinq cents hommes à s'embarquer à Dieppe. Peut-être emploiera-t-on dans cette affaire le duc d'Alençon, mais ne ce sera qu'*à la dérobée.* Il est à espérer que la reine d'Angleterre profitera des troubles des Pays-Bas pour assurer l'accroissement de sa puissance [2] et la protection de ses sujets [3].

Dès que quelque conclusion définitive sera prise, Louis de Nassau aura soin, comme il l'a promis à Walsingham, d'en informer la reine d'Angleterre.

1 Lettres de Killegrew, du 13 décembre 1571 et du 21 janvier 1572. Record Office.

2 By establishing her own estate.

3 Lettre de Walsingham du 22 avril 1572. Doc. in. du XVI[e] siècle, p. 168.

Comme Catherine de Médicis désire vivement que sa fille épouse le roi de Navarre, Louis de Nassau s'engage à ne rien négliger pour atteindre ce résultat, et il ne quitte Blois que pour se rendre près de Jeanne d'Albret en Béarn [1].

IV.

PLAINTES DE PHILIPPE II.

Lorsque des lettres de France faisaient connaître à Madrid ou à Bruxelles l'accueil que Louis de Nassau recevait à Blois, Philippe II et le duc d'Albe s'étonnaient, et leur mécontentement n'était pas douteux.

Charles IX fait connaître à Philippe II que le comte Louis de Nassau l'ayant fait prier par aucuns des principaux de la Religion d'avoir son service pour agréable et de pouvoir se rendre à sa cour, il n'a pu honnêtement le lui refuser, « l'asseurant que ce ne sera pour dresser aucunes « entreprises à son préjudice, ny pour le favoriser à l'en- « contre de luy, mais plustost pour le distraire de telle « volonté s'il l'avoit. » Le plus grand désir du roi de France est de vivre en paix et amitié avec le roi d'Espagne [2].

Charles IX pousse l'hypocrisie jusqu'à déclarer que ses

1 Dès le 28 septembre 1571, Charles IX, dans une lettre à Fourquevaulx, présentait le mariage de sa sœur avec le roi de Navarre comme décidé. Le ms. Egerton 1047 (British Museum) renferme une lettre de Catherine de Médicis à Jeanne d'Albret.

Lettre de Charles IX à Fourquevaulx, du 12 octobre 1571. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 350.

conférences avec Louis de Nassau n'ont d'autre but que de l'engager à entrer au service de Philippe II [1]. Il tient le même langage au nonce Salviati qui le presse de ne pas aider le comte de Nassau [2].

En vain le duc d'Albe envoie-t-il son cousin don Fernand de Tolède se plaindre de tout ce qui se dit et se fait en France [3]. Catherine de Médicis lui répond de sa main : « Je vous asseure l'intention du roy estre la conservation « de la bonne paix et voisinance qui est entre luy et le « roy catholique, en laquelle je mettray peine, tout ainsi « que j'ay tousjours faict, à l'entretenir, comme celle qui, « estant mère commune à l'un et à l'autre et désireuse « du bien et repos de la chrestienté, y a plus d'intérest et « y apporte plus d'affection que nul autre [4]. » Si son fils a reçu Louis de Nassau, c'est pour l'engager à renoncer à ses projets ; mais il espère aussi que Philippe II fera droit aux griefs des Pays-Bas et se réconciliera avec le prince d'Orange et Louis de Nassau.

Les instructions transmises le 16 janvier 1572 à l'ambassadeur français Saint-Gouard portent que Louis de Nassau, si le roi d'Espagne lui restitue ses biens, est disposé à désarmer ; et le roi de France l'y exhortera autant qu'il est en lui. S'il est des armements qui peuvent donner lieu à des plaintes, ce sont ceux que fait le duc d'Albe. Quant aux bruits qui courent sur la ligue que conclurait Charles IX avec la reine d'Angleterre et les princes d'Allemagne,

1 Voyez la correspondance de Saint-Gouard.
2 Dépêches de Salviati.
3 Papiers d'Etat à Bruxelles (2 décembre 1571).
4 Lettre de Charles IX, du 10 mai 1572.

il faut les démentir : le roi de France ne songe qu'à maintenir ses anciennes alliances [1].

Quelques semaines s'écouleront avant que Philippe II réponde que les moyens proposés pour le désarmement des navires du prince d'Orange ne sont nullement convenables pour l'honneur de Dieu et le bien de la chrétienté [2].

Le 4 mai 1572, Charles IX écrivait à Saint-Gouard que tous ses efforts tendaient à convaincre le roi catholique que rien n'était plus faux que le bruit répandu par le duc d'Albe qu'il favorisait les entreprises des Gueux des Pays-Bas [3]. Il voyait avec un vif regret, disait-il, ses sentiments et ses actes si mal interprétés, car il n'avait jamais songé à aider les Gueux en aucune manière [4].

Pour mieux tromper le roi d'Espagne, Charles IX s'était fait remettre par le comte Louis de Nassau la promesse de désarmer tous les navires réunis à La Rochelle, et il s'empressa de l'envoyer à Philippe II, ajoutant qu'il avait fait publier dans tout son royaume la défense de prendre les armes en faveur du comte de Nassau ou d'accueillir ses vaisseaux dans les ports de France [5].

En effet, le même jour, Charles IX adresse aux gou-

1 Groen, Suppl., p. 118 ; Gachard, Corresp. du prince d'Orange, t. VI, p. CXXXV, et la Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 363.

2 Lettre de Saint-Gouard à Charles IX, du 14 avril 1572. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 315.

3 « Je vous prie vous informer de ce que le duc d'Albe aura escript « par delà, redoubtant que le dict duc aura mandé que je favorise l'entre- « prise des Gueulx ; mais leur assurerez tousjours tout au contraire. » Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 366.

4 Lettre de Charles IX à Saint-Gouard, du 4 mai 1572.

5 Lettre de Charles IX à Saint-Gouard, du 10 mai 1572.

verneurs des provinces des lettres où il défend, sous les peines les plus sévères, d'assister les rebelles qui se sont soulevés aux Pays-Bas. En tenant la main et en ayant l'œil ouvert à l'exécution de cet ordre, ils lui feront grand service et plaisir ; car il a toujours « désiré et mis « soigneuse peine de conserver invariablement et accroistre « la bonne amityé, intelligence et voisinance qu'il a avec « le roy catholique son bon frère [1]. »

Cependant on s'étonnait à Madrid que le roi de France eût reçu Louis de Nassau à sa cour. On ne pouvait s'expliquer qu'il y eût autant de crédit et qu'il eût osé donner des commissions dans le royaume de France. On ne pouvait le nier, car on en possédait les doubles en Espagne : il était trop aisé de prévoir qu'il n'attendait que le moment d'exécuter quelque trahison [2]. Bien plus, Philippe II prétendait savoir que Charles IX mettait six mille soldats français à la disposition des rebelles des Pays-Bas et qu'on faisait des levées dans toutes les provinces de France [3].

D'autres griefs résultent de l'accueil non moins empressé qui est fait à Coligny. Saint-Gouard cherche à disculper Catherine de ce qu'elle l'a reçu, et il le fait en ces termes : « Si Coligny n'était pas à la cour, il pourrait faire plus de « mal. A la cour il n'est rien et il ne peut rien [4]. »

En même temps, Charles IX chargeait le seigneur de la Bourdaisière qui allait à Rome, de faire connaître au pape

1 Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 368.

2 Lettre de Saint-Gouard à Charles IX, du 31 mai 1572, ibid. p. 370.

3 Forneron, Hist. de Philippe II, t. II, p. 407.

4 Porque fuera de alli harra mas dano y que alli ni era, ni podia nada. Arch. Nat. à Paris. K. 1530.

que, pour assurer la paix du royaume, il n'avait épargné ni lui-même, ni ceux que la nature lui recommandait pour les plus chers. Il savait bien, ajoutait-il, que cela ne plaisait pas à tout le monde ; car « aucuns qui estoient à la « fenestre, estoient bien aises de voir jouer le jeu à ses des« pens ; » mais il avait préféré la voie de douceur, et tel en avait été le résultat que l'amiral était à ses pieds [1].

Cependant un message inattendu est arrivé jusqu'à Blois. Don Juan d'Autriche, sous la bannière qu'il a reçue du pape, a vaincu et détruit toute la flotte ottomane. C'est, comme le lui écrit le duc d'Albe, le plus éclatant triomphe qui ait été remporté depuis plusieurs siècles. La puissance des Turcs est anéantie ; celle de l'Espagne s'est relevée.

En ce moment, les Huguenots cherchaient à ranimer en Andalousie l'insurrection des Maures : ils comptaient sur l'appui des infidèles, et ils s'affligèrent de ce que la chrétienté était sauvée [2].

1 Instruction du 20 septembre 1571. Brit. Mus., Kings, 111.

2 Lettre de Ferdinand de Lannoy, du 18 novembre 1571. Piot, Corr. de Granvelle, t. IV.

CHAPITRE XVII.

JEANNE D'ALBRET A BLOIS.

(février 1572 — avril 1572).

Jeanne d'Albret à Blois. — Démarches du cardinal Alexandrini et du P. François de Borja. — Conclusion du mariage de Marguerite de Valois avec le roi de Navarre.

I.

JEANNE D'ALBRET A BLOIS.

Beale avait supplié Jeanne d'Albret de se méfier de Catherine de Médicis, qui, dans sa jalousie, était capable d'employer tous les moyens pour la perdre [1].

Jeanne d'Albret se crut toutefois tenue comme Coligny de n'écouter que l'intérêt du parti huguenot. Elle laissa son fils malade dans le Béarn et céda aux instances de Louis de Nassau, dont elle se louait beaucoup : « Monsieur le « comte Ludovic de Nassau, écrit-elle, me sert infiniment « et se range tout à moy [2]. »

La papesse des Huguenots avait autrefois été presque fiancée à Philippe II. Uni à un prince célèbre par ses désor-

1 La Huguerie, Mém. t. I, p. 115. Cf. la lettre de Petrucci, du 16 octobre 1571.

2 Lettres de Jeanne d'Albret, p. 351 (11 mars 1572).

dres, elle les avait partagés [1]. Quelques-uns ont prétendu que, jeune encore, elle avait été la mère d'Agrippa d'Aubigné, héritier de son zèle et de son éloquente énergie ; mais il y a lieu de croire qu'Aubigné fut non le frère, mais seulement le compagnon des jeux et des aventures d'enfance de Henri IV. A l'âge de quarante ans, elle n'avait pas abjuré ses faiblesses, et quelques mois à peine s'étaient écoulés depuis que Théodore de Bèze lui avait reproché une union formée par le simple consentement des parties sans avoir été consacrée par aucune cérémonie religieuse. Bèze allait jusqu'à exiger « la recognoissance des fautes et la repen- « tance [2]. »

Jeanne d'Albret n'en était pas moins, par l'ardeur de son zèle, la sainte du parti huguenot ; elle se vantait d'avoir pris pour modèle le roi Josias [3]. C'est Agrippa d'Aubigné qui la peint « n'ayant de femme que le sexe, l'âme entière aux « choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le « cœur invincible aux adversités [4]. »

A l'ardeur des passions religieuses qui fermentaient chez Jeanne d'Albret, il faut ajouter, pour expliquer sa haine contre le prince qu'autrefois elle avait failli épouser, l'espoir qu'elle nourrissait de trouver dans une guerre contre l'Espagne le moyen de recouvrer la Navarre [5].

1 Dicebas æque malam uxorem ejus et ejusdem ream criminis. Lettre de Sturm à Hotman, citée par M. Dareste. — « Vous savez ce que l'on a dit « de votre mère, » écrivait Henri III au roi de Navarre. (Journal de l'Estoile, 1583).

2 Mém. de Du Plessis-Mornay, t. II, p. 18.

3 Mém. de Condé, t. IV, p. 600.

4 Aubigné, t. II, ch. 8.

5 Mézeray, t. III, p. 237.

Jeanne d'Albret, vis-à-vis de Catherine de Médicis, se sent livrée à toutes les menaces, à toutes les flatteries, à toutes les intrigues. « Plaignez-moi, écrit-elle, je suis assaillie « d'ennemis et d'amys. L'on me gratte, l'on me picque, « l'on me flatte, l'on veult me tirer les vers du nez, l'on « m'a fait des trous sur mes chambres [1]. »

II.

DÉMARCHES DU CARDINAL ALEXANDRINI ET DU P. FRANÇOIS DE BORJA.

Donner une fille de la maison royale de France à un prince huguenot, conclure une alliance qu'interdisait le Saint-Siége, que réprouvait la conscience des catholiques, sacrifier à un intérêt politique une jeune princesse qui avait placé ailleurs son amour, telle est la résolution qu'a prise Catherine de Médicis.

On s'en émeut jusqu'à Rome, et le pape, s'efforçant de faire abandonner ce funeste projet, envoie au milieu de cette cour brillante et dissipée un cardinal dans tout l'éclat de son rang et un simple religieux dans toute la dignité de ses vertus, le cardinal Alexandrini et saint François de Borja.

Le légat pontifical arriva à Blois le 7 février 1572 [2]. Les Huguenots l'insultèrent, l'appelèrent fils de tailleur, pei-

1 Lettre de Jeanne d'Albret, du 11 mars 1572, citée par M. Forneron.

2 Le cardinal Alexandrini avait reçu de Philippe II, en 1568, une pension de trois mille ducats sur les revenus de l'évêché de Siguenza.

gnirent des ciseaux sur sa porte [1]. Ils redoutaient son intervention. On raconta depuis que Charles IX lui fit comprendre qu'il ne pouvait s'expliquer sur ses intentions [2], et le cardinal d'Ossat rapporte que longtemps après il apprit du cardinal Alexandrini lui-même que Charles IX lui avait répondu : « Je n'ai point d'autre moyen de me venger « de mes ennemis [3]. »

Le nonce Salviati conserva la même impression de l'entretien qu'il eut alors avec Charles IX ; il crut aussi, quand la Saint-Barthelémy fut accomplie, en retrouver le dessein dans ce qui lui avait été dit à Blois [4].

Il est plus vraisemblable que Charles IX se borna à une réponse assez vague qu'on chercha à interpréter quelques mois plus tard.

Aux efforts du cardinal Alexandrini se joignirent ceux du religieux de la compagnie de Jésus, François de Borja. Issu d'une famille illustre, plus éminent encore par la sainteté de sa vie et l'austérité de ses mœurs, il avait accepté la mission de détourner Catherine de Médicis de ses négociations avec les Huguenots et de l'engager à donner sa fille non au roi de Navarre, mais au prince de Portugal. Catherine lui répondit qu'elle mourrait plutôt que de conclure le mariage de sa fille avec le prince de Navarre sans la dispense du pape [5].

1 Lettre de Morillon, du 9 mars 1572. Piot, Corr. de Granvelle, t. IV.

2 Mézeray, t. III, p. 224. Cf. Brantôme, t. V, p. 253.

3 Lettre du cardinal d'Ossat, du 22 décembre 1599.

4 Lettre de Salviati, du 27 août 1572.

5 Il y a, aux Archives Nationales à Paris, K. 1526, plusieurs lettres de Philippe II à François de Borja et de François de Borja à Philippe II.

Lorsque le cardinal Alexandrini quitta Blois, Charles IX lui remit un mémoire par lequel il le priait de rendre témoignage au pape « de la singulière dévotion en laquelle « il avoit trouvé Sa Majesté de confirmer tous les bons « offices d'obédience qu'un bon fils, premier-né de l'Église, « doit à Sa Sainteté [1]. »

Le cortége du cardinal Alexandrini, en suivant les levées de la Loire, se croisa avec un autre cortége groupé autour de la litière d'une femme.

Cette femme était Jeanne d'Albret. Catherine alla au-devant d'elle jusqu'à Tours [2]. Puis les deux reines se dirigèrent vers Blois où elles arrivèrent le 3 mars 1572 [3].

Jeanne d'Albret fut heureuse de trouver Louis de Nassau au château de Blois où par l'ordre du roi on leur servait gras en carême [4].

III.

CONCLUSION DU MARIAGE DE MARGUERITE DE VALOIS AVEC LE ROI DE NAVARRE.

Quelques difficultés s'étaient élevées sur la rédaction du contrat de mariage du prince de Navarre avec Marguerite.

Une lettre d'Aguilon (du 23 février 1572, K. 1525[71]) renferme d'importants détails sur l'entrevue de saint François de Borja avec Catherine de Médicis.

1 Brit. Mus., Kings, 111.

2 Lettre de Petrucci, du 16 mars 1572.

3 Lettre du docteur Mundt, du 25 mars 1572. Record Office.

4 Rapport du 27 février 1572. Corr. de Hainaut, t. IX. Arch. de Bruxelles.

Des arbitres furent choisis : Jeanne d'Albret désigna pour les siens Louis de Nassau et La Noue [1].

Une entrevue secrète a lieu entre le comte de Nassau et Frégose [2]. C'est dans l'appartement de la reine de Navarre qu'au grand étonnement de plusieurs, Louis de Nassau confère avec l'ambassadeur anglais et les principaux chefs huguenots sur les conditions du mariage, et, dès les premiers jours d'avril, une entente complète s'est établie entre Catherine de Médicis et Jeanne d'Albret [3].

« L'affaire du mariage est arrangée, écrit l'envoyé flo-
« rentin Petrucci. Louis de Nassau a chargé Frégose de
« me l'annoncer. Tout l'honneur en revient à Louis de
« Nassau et à Frégose [4]. »

La dispense pontificale n'était pas arrivée. On savait que le pape avait formellement déclaré qu'il ne l'accorderait pas [5], mais on ne s'en préoccupait plus. S'il était facile au roi d'Espagne de se passer d'une épée reçue de Charles-Quint ou du pape, n'était-il pas aussi aisé au roi de France de se passer d'une messe [6] ?

Le contrat de mariage de Marguerite, sœur du roi, et du prince de Navarre fut signé le 11 avril 1572.

Charles IX dit à ce sujet qu'il donnait sa sœur non pas au prince de Navarre, mais à tous les Huguenots « comme
« pour se marier avec eulx [7]. »

1 Lettre de Walsingham, du 29 mars 1572. Digges.

2 Lettre de Petrucci, du 4 mars 1572.

3 Avis du 4 avril 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1526, nº 108.

4 Lettre de Petrucci, du 9 avril 1572.

5 Lettre de Petrucci, du mois de novembre 1571.

6 Lettre de Petrucci, du 30 mars 1572.

7 Matthieu.

La reine de Navarre s'empressa d'annoncer le mariage de son fils à la reine d'Angleterre, en exprimant l'espoir « que cest heur estendra ses branches jusques aux voy- « sins [1] ; » elle avait cru, en concluant ce mariage, servir à la fois la cause des Huguenots et celle du prince d'Orange et de Louis de Nassau [2].

Quant à son fils, il était d'un naturel « à se gausser » de tout et de lui-même ; et déjà « il se gaussoit » de son mariage [3].

1 Lettre de Jeanne d'Albret, du 5 avril 1572, p. 354.
2 Matthieu.
3 La Huguerie, Mém., t. I, p. 70.

CHAPITRE XVIII.

LA LIGUE ANGLO-FRANÇAISE.

(décembre 1571 — août 1572)

La ligue anglo-française. — Négociations pour le mariage du duc d'Alençon avec la reine d'Angleterre. — Ratification de la ligue à Londres et à Paris. — Élisabeth donne une réponse favorable au duc d'Alençon.

I.

LA LIGUE ANGLO-FRANÇAISE.

Thomas Smith porte, selon l'expression de Walsingham, e rameau d'olivier [1] : il a reçu de pleins pouvoirs pour conclure l'union intime des deux couronnes.

Un projet de ligue entre la France et l'Angleterre est rédigé dès le 14 janvier. Un article spécial règle le secours réciproque et les cas où il pourra être réclamé pendant un terme qui n'excédera pas quatre mois ; mais l'Angleterre trouve cette charge bien lourde [2].

Ce qui, pendant assez longtemps, suspend la conclusion de la ligue, c'est que Catherine de Médicis éprouve quelque

1 Les instructions données à Thomas Smith portent la date du 3 décembre 1571. British Museum, Harley, 253. Strype a écrit sa vie avec celle des principaux conseillers d'Élisabeth.

2 Lettre de Thomas Smith, du 20 janvier 1572 (Record Office).

honte à abandonner une princesse, qui a été la femme d'un de ses fils et dont en ce moment même les ministres d'Élisabeth demandent la tête en Angleterre. Marie Stuart avait voulu se retirer en France. Catherine de Médicis, pour s'assurer l'alliance des Anglais, renoncera à réclamer sa liberté. Elle fera plus ; elle dévoilera à Élisabeth tout ce qu'elle connaît des projets des catholiques anglais en faveur de la reine d'Écosse. C'est ainsi qu'elle sacrifie Marie Stuart [1] ; c'est ainsi qu'à la suite de sa dénonciation [2] les gibets se dressent en Angleterre [3], et Burleigh, repoussant les prières de son gendre le comte d'Oxford [4], fera monter le duc de Norfolk sur l'échafaud.

Enfin Thomas Smith annonce la conclusion de la ligue à Élisabeth : « Votre Majesté apprendra que M. Walsingham « et moi nous avons conclu la ligue. Il y a eu des diffi- « cultés pour les affaires d'Écosse ; néanmoins la question « est résolue [5]. »

Lord Burleigh a soin de prévenir lui-même Coligny que tout est entendu et réglé. Coligny lui répond qu'il l'assistera et l'aidera de son côté « en tout ce qui sera possible [6]. »

Le duc d'Alençon, se félicitant de la ligue des deux royaumes, assurait la reine d'Angleterre qu'il estimerait

1 Nouvelles de France, du 9 février 1572. Record Office.

2 Lettre de La Mothe-Fénelon à Catherine de Médicis, du 18 janvier 1572.

3 Arch. Nat. à Paris, K. 1524, nº 51 (10 décembre 1571).

4 On sait que le comte d'Oxford, n'ayant pu sauver la vie du duc de Norfolk, tint le serment qu'il avait fait de venger, comme époux, sur la fille de lord Burleigh, tout ce qu'il reprochait à son père.

5 Lettre de Smith, du 22 avril 1572.

6 Wright, Élisabeth, t. 1, p. 422.

« grant heur » de lui faire service en ce qu'il lui plairait de commander [1].

Quelques jours après, fut signé à Blois le traité d'alliance ou de ligue, comme on l'appelait, avec la clause de la défense réciproque et l'indication des forces à fournir mutuellement en ce cas. (29 avril 1572).

Un grand tournoi doit être donné à l'occasion de la ligue de la France et de l'Angleterre. Un château de bois sera défendu par les uns, attaqué par les autres. On rapporte que les Guise se sont assemblés à Saint-Cloud, dans la chambre même où depuis le poignard de Jacques Clément frappa Henri III, et qu'ils ont résolu de placer leurs amis parmi les gardiens de la forteresse, afin que dans le désordre de la lutte ils puissent frapper Coligny. Tel est le récit d'Agrippa d'Aubigné [2].

Le tournoi n'eut pas lieu. La conclusion de la ligue de Blois ne troubla point la paix intérieure ; mais nous aurons à constater l'influence qu'elle exerça sur la politique étrangère de la France.

II.

NÉGOCIATIONS POUR LE MARIAGE DU DUC D'ALENÇON AVEC LA REINE D'ANGLETERRE.

Il était conforme aux usages suivis dans les cours que quelque mariage cimentât l'alliance de deux grandes

1 Lettre du duc d'Alençon, du 20 avril 1572. La Ferrière, Le XVIe siècle et les Valois, p. 363.

2 Aubigné, t. II, ch. 7. Cf. les Mémoires de Tavannes.

nations, et Catherine de Médicis, persévérant dans ses anciens projets, avait résolu d'offrir, à défaut du duc d'Anjou, son plus jeune fils à la reine d'Angleterre [1].

Dès la première audience donnée à Thomas Smith, Catherine de Médicis l'avait entretenu d'un projet au sujet duquel, au mois d'août précédent, elle avait déjà chargé La Mothe-Fénelon de faire des ouvertures à Élisabeth [2]. Elle revint d'abord sur le projet de mariage formé naguère entre la reine d'Angleterre et son second fils, mais sans cacher combien elle en espérait peu une heureuse issue. Le duc d'Anjou, invoquant certains motifs qui touchaient à son honneur et à sa dignité, était, disait-elle, tellement *assoté* qu'elle ne savait comment le persuader. Elle ajouta qu'il ne pourrait jamais consentir à ce qu'on lui refusât le complet exercice de son culte ; car il était devenu fort dévot, entendait deux ou trois messes tous les jours et jeûnait le carême et les vigiles au point d'être tout blême, ce dont sa mère était fort désolée, aimant autant qu'il fût huguenot que scrupuleux au point de compromettre sa santé. Toutes ces paroles conduisirent à l'éloge d'un autre de ses fils moins dévôt, moins scrupuleux. Puisque la négociation relative au duc d'Anjou ne pouvait réussir, la reine d'Angleterre n'agréerait-elle pas le duc d'Alençon [3] ?

1 On croyait à Madrid, d'après les lettres reçues d'Angleterre, que la ligue anglo-française n'avait été contractée par Catherine de Médicis que pour arriver à faire épouser Élisabeth au duc d'Alençon et qu'elle s'évanouirait comme une vaine fumée. Lettre du 21 août 1572. Arch. de Simancas.

2 Lettre de La Mothe, du 22 août 1571. Corr. de La Mothe.

3 Dépêche de Thomas Smith, du 7 janvier 1572.

Le duc d'Alençon accepte docilement le rôle que lui trace Catherine de Médicis. Il prend à ses gages tous les serviteurs huguenots que le duc d'Anjou a congédiés. Ces deux frères sont comme les chefs des Guelfes et des Gibelins. L'un voit à sa suite tous les papistes ; l'autre est l'appui de tous les Huguenots, et l'on peut se dire que c'est un bon homme et un prince bien joyeux, *a good fellow and lusty prince.* Catherine l'enverrait volontiers en Angleterre pour que la reine en jugeât elle-même [1].

Le lendemain, nouvelle lettre de Smith sur le duc d'Alençon. Il n'est ni si beau, ni si grand que le duc d'Anjou ; mais on peut mieux espérer de lui qu'il aura une postérité [2]. La beauté d'ailleurs n'est qu'une question de caprice ; il est aussi riche que son frère et n'a pas son défaut d'être rétif et obstiné comme un mulet [3].

Walsingham écrit également à Burleigh que puisque le duc d'Anjou est trop catholique, le roi de France ne saurait assez faire l'éloge du duc d'Alençon, qui est tout-à-fait digne d'obtenir la main d'Élisabeth [4]. Celui-ci le désire. Il en a fait entretenir Walsingham et Killegrew [5]. Charles IX insiste vivement en sa faveur, et on trouve le même langage dans la bouche du maréchal de Montmorency [6], qui déclare que la reine d'Angleterre ne trouvera personne

1 Lettre de Thomas Smith, du 9 janvier 1572. Foreign papers.

2 As for getting of children, Smith cannot tell why, but they seem to assure that he is more apt than the other.

3 Restive like a mule as his brother is. Lettre de Thomas Smith, du 10 janvier 1572. Foreign papers.

4 Lettre de Walsingham, du 11 janvier 1572. Foreign papers.

5 Lettre de Walsingham, du 17 janvier 1572. Foreign papers.

6 Lettre de Killegrew, du 21 janvier 1572. Foreign papers.

qui l'aime plus que lui [1]. Thomas Smith se montre favorable à ce projet [2].

Élisabeth répond à ces messages en ne cachant pas les plaintes que lui suggère la conduite du duc d'Anjou [3].

Les négociations pour le mariage du duc d'Alençon avec Élisabeth se poursuivent. Catherine de Médicis saisit toutes les occasions pour en parler à Thomas Smith : « Votre « reine ne voit-elle pas que pour être à l'abri de tout « péril il faut qu'elle se marie ? On peut trancher un « rameau : on n'en enlève pas aisément trois ou quatre. Il « faut qu'elle ait deux fils afin d'être assurée d'en con- « server au moins un, et trois ou quatre filles pour con- « clure des alliances au dehors. Si elle a distingué le duc « d'Anjou, pourquoi n'en serait-il pas de même de son « frère qui est aussi vigoureux et joyeux, qui l'est peut- « être plus ? Il commence à avoir de la barbe, mais je « crains qu'il n'atteigne pas la taille de ses frères. » — « La barbe, répliqua Smith, ne fait rien à la taille, et cela « importe peu s'il plaît à la reine, car Pepin le Bref était « si petit à côté de Berthe qu'il ne lui arrivait pas à la « ceinture, et néanmoins il fut le père de Charlemagne qui « eut la stature d'un géant [4].

1 As any subject she hath that loveth her most dearly. Digges, p. 160.

2 Thomas Smith avait été reçu en audience par Catherine de Médicis le 6 février 1572. Chaque jour, écrivait-il à lord Burleigh, il voyait plus d'avantages à ce que la reine d'Angleterre se décidât à épouser le duc d'Alençon. Lettre de Thomas Smith, du 8 février 1572. Foreign papers.

3 Lettre de la reine d'Angleterre à Thomas Smith, du 21 janvier 1572. Foreign papers.

4 Lettre de Thomas Smith, du 22 mars 1572. Digges, p. 167.

III.

RATIFICATION DE LA LIGUE A LONDRES.

Selon l'usage, deux ambassades solennelles, se rendant l'une de France en Angleterre, l'autre d'Angleterre en France, devaient réclamer la ratification de la ligue anglo-française par les souverains des deux pays.

Catherine confia ce soin au maréchal de Montmorency qui s'embarqua avec une suite de quatre-vingt ou cent gentilshommes [1]. Coligny saisit cette occasion pour adresser à lord Burleigh une lettre où, après lui avoir recommandé Montmorency [2], il témoignait combien il était heureux de la ligue de la France et de l'Angleterre, et il ajoutait que, comme il craignait que les suppôts de Satan ne cherchassent à s'y opposer, il lui promettait de l'aider et de l'assister en tout ce qu'il lui serait possible [3].

La reine d'Angleterre parut fort touchée des discours qui lui furent adressés par un seigneur si illustre ; et non-seulement elle félicita Charles IX et sa mère de la conclusion de la ligue, mais, oubliant ses griefs contre le duc d'Anjou, elle lui écrivit aussi pour le remercier de la part fort douteuse qu'il y avait prise [4].

1 On attendait Montmorency à Boulogne à la fin du mois de mai. Lettre de Walsingham, du 21 mai 1572. Le bruit avait couru que Montmorency se serait embarqué le 18 mai à Dieppe. Lettre de Jean d'Egmont, du 13 mai 1572 (Arch. de Bruxelles).

2 Le duc d'Alençon adressait la même recommandation au comte de Sussex. British Museum, Titus, B. VIII.

3 Lettre de Coligny, du 12 mai 1572. British Museum, Lansdown, 14.

4 Lettre d'Élisabeth au duc d'Anjou, du 28 juin 1572. Record Office.

Assurément, si Élisabeth avait été froissée dans son orgueil de reine et de femme par la froideur du duc d'Anjou, elle pouvait trouver une réparation dans la démarche du duc d'Alençon. Il y avait toutefois plus d'une objection à faire à ce projet. Elle n'avait pas oublié que Walsingham lui avait dépeint le duc d'Alençon d'une figure assez laide et d'un caractère assez variable ; et récemment encore il avait écrit qu'on trouvait en lui toute la légèreté française et qu'il n'y avait que de la plume en son cerveau [1]. D'ailleurs le duc d'Alençon était-il bien sincère ? « Pour-« quoi, disait-elle au maréchal de Montmorency, traiter « d'un mariage si l'on ne peut pas attendre mieux du duc « d'Alençon que du duc d'Anjou [2] ? » Elle finit par lui répondre, quant à l'objet principal de ses démarches, qu'elle désirait prendre un mois pour délibérer [3]. Montmorency quitta le 1er juillet l'Angleterre [4].

Le 20 juillet, la reine d'Angleterre adressa à Walsingham une lettre destinée à être montrée à Catherine de Médicis, où elle indiquait l'inégalité d'âge comme un obstacle à son mariage avec le duc d'Alençon [5].

Dans une instruction confidentielle donnée à Walsingham, Élisabeth déclarait que ce n'était pas seulement l'inégalité d'âge qui l'arrêtait, mais qu'elle était surtout effrayée de ce qu'on lui avait dépeint le duc d'Alençon comme défiguré

1 Lettre de Walsingham, du 13 juillet 1572. Digges.

2 Note sans date au Record Office.

3 Memoirs of Burleigh.

4 Gonzalez. Mém. de l'Académie de Madrid, t. VII.

5 Lettre d'Élisabeth, du 20 juillet 1572. Record Office ; Memoirs of Burleigh (23 juillet 1572).

par la petite vérole. Dans une autre lettre, elle insiste, malgré le bien que l'on dit de sa tournure et des dons de son esprit, sur les traces que la petite vérole avait laissées sur ses traits. Toutefois, s'il exprime le désir de se rendre publiquement ou secrètement à Londres, il ne faut pas rejeter cette proposition, mais se contenter de répondre qu'on avertira la reine d'Angleterre [1].

Catherine de Médicis crut que le caractère sévère de Montmorency avait mal servi ses intérêts et que pour réussir il valait mieux envoyer vers Élisabeth quelque jeune seigneur aimable et élégant qui mériterait ses bonnes grâces et sa faveur. Elle désigna l'un des serviteurs du duc d'Alençon, La Mole qu'on citait comme le premier danseur de France [2] ; et cette fois rien ne fut négligé pour assurer le résultat de cette négociation.

Coligny écrit à Élisabeth. Il espère qu'elle prendra en bonne part ce qu'il lui a communiqué et l'assure de la volonté qu'il a de la servir pour reconnaître les honneurs et les faveurs que les siens et lui-même ont reçus d'elle [3].

Le même jour il s'adresse à lord Burleigh pour lui recommander le duc d'Alençon [4].

Il ne restait plus qu'à justifier la mission de La Mole.

Le duc d'Alençon écrit à Élisabeth pour lui recommander le gentilhomme qu'il envoie vers elle. Montmorency la prie aussi de faire bon accueil à M. de La Mole, gentil-

1 Instruction du 20 juillet et lettre du 23 juillet 1572. Record Office.

2 Brantôme, t. VI, p. 341.

3 His willingness to serve her on account of her honour and favour which he and his have received from her. Lettre du 22 juillet 1572.

4 Record Office.

homme de la chambre du duc d'Alençon, qui lui fera au nom du roi de France des propositions dont elle ne pourra retirer que de grands avantages [1].

Coligny le recommande aussi à lord Burleigh [2].

Enfin sir Thomas Smith, gagné par les paroles ou les présents de Catherine de Médicis, avait fait parvenir à Élisabeth un mémoire où, citant tour-à-tour les reines heureuses et malheureuses, il passait en revue les arguments pour et contre le mariage, en insistant surtout sur ceux qui lui étaient le plus favorables. Le mariage ne serait qu'utile à la santé de la reine ; la grossesse, selon le témoignage d'Aristote, ne l'empêcherait point de vaquer aux affaires du royaume ; la maternité ne ferait qu'embellir ses couleurs, et la naissance d'un fils mettrait obstacle à toutes les compétitions ambitieuses [3].

Élisabeth, enchantée du choix de ce nouvel ambassadeur, le reçut, en jouant de l'épinette afin de faire admirer la blancheur de sa main, et le trouva bien plus élégant et bien plus séduisant encore qu'on n'avait pu le dire [4].

Un prince qui avait de tels serviteurs, ne pouvait être si laid qu'on le disait, et assurément les dons de l'esprit ne pouvaient lui faire défaut. La légèreté française ne déplaisait point à Élisabeth. « La Mole, écrivait Burleigh à Coli-
« gny, a sagement et adviséement manié l'affaire qu'il
« avoit en charge [5]. »

1 Record Office.
2 Digges, Lettre de Walsingham, du 21 juillet 1572.
3 Ellis, Orig. Letters, p. 68.
4 La Ferrière, Le XVI[e] siècle et les Valois, p. 330.
5 Lettre de Burleigh, du 22 août 1572. La Ferrière, p. 319.

Le langage de la reine d'Angleterre se modifie. Les deux obstacles qui l'avaient arrêtée, la différence de religion et la différence d'âge ne lui paraissent plus insurmontables. L'obstacle de la religion pourrait être écarté en éclairant le duc d'Alençon sur le culte qu'elle professe ; celui qui est fondé sur l'âge, disparaîtrait si, après s'être vus, ils pouvaient l'un et l'autre *with own eyes satisfie own conceits*, c'est-à-dire juger par leurs propres yeux si leurs sentiments se correspondent. S'il en était ainsi, rien ne s'opposerait à ce que le roi de France et la reine-mère désirent vivement ; et, quant à l'objection qu'on pourrait faire que la dignité d'un prince de la maison de France aurait à souffrir d'une démarche inutile, il importe de ne pas oublier que jamais prince français ne rechercha une reine si puissante, souveraine de plusieurs royaumes, et qu'en lui accordant sa main, elle donnerait un nouveau lustre à la couronne de France [1].

Burleigh qui se trouvait à la cour d'Élisabeth, ajoutait dans un billet confidentiel à Walsingham : « Vous avez « vu par les lettres de la reine, d'abord ce qu'elle avait « résolu, maintenant ce qu'elle désire. Elle considère son « mariage comme nécessaire ; mais le mal qu'elle entend « dire à d'autres de la figure du duc d'Alençon, la préoc- « cupe plus que ce qu'elle en pense elle-même. De chaque « côté, j'aperçois des inconvénients. Pas de mariage, c'est « impossible. Mariage sans affection, c'est à n'en rien « espérer. J'abandonne tout à Dieu. Votre négociation sera « pleine de difficultés. La reine reste très-irrésolue [2]. »

1 Lettres d'Élisabeth, du 23 et du 25 juillet 1572. Digges, pp. 226 et 228.
2 Lettre de Walsingham, du 27 juillet 1572. Digges, p. 230.

Walsingham annonça à Catherine de Médicis que la reine d'Angleterre était disposée à accepter une entrevue afin de s'assurer si un sentiment d'affection pouvait naître ; mais la reine-mère éleva des objections. « L'amour « du duc d'Alençon pour Élisabeth [1] n'était-il pas assez « connu ? Qu'attendre d'une entrevue ? Ne sait-on pas que « les entrevues des princes les brouillent plus qu'elles ne « les rapprochent [2] ? »

Thomas Smith était d'un avis bien différent, et il développait ses arguments sur un ton enjoué et badin. Rien ne pouvait être plus utile qu'un voyage du duc d'Alençon en Angleterre. Pouvait-on se faire aimer sans se faire voir et vaincre sans combattre ? *Volunt feminæ videri cogi.* Toute résistance cessera, *cum præsens præsentem tuetur.* On ne peut oublier la maxime des anciens : *Cupido ille qui vincit omnia, in oculis insidet et ex oculis ejaculatur.* C'est le meilleur moyen de réussir, et, si l'on échoue, on se console en répétant avec Phaéton : *Quam si non tenuit, magnis tamen excidit ausis* [3].

Élisabeth était, en ce moment, mieux disposée pour le duc d'Alençon [4], et déjà ses conseillers discutaient les avantages politiques qu'il fallait retirer de cette union.

On était d'avis que si ce mariage devait se conclure, il faudrait y mettre comme condition que les enfants qui en naîtraient, seraient mis en possession de Calais.

1 The goodwill and love the duke bore to the queen.

2 Experience taught that of the meeting of princes followed rather miscontentement than good liking. Lettre de Walsingham, du 10 août 1572. Record Office.

3 Lettre de Thomas Smith à Walsingham, du 22 août 1572. Record Office.

4 Lettre de Walsingham, du 10 août 1572.

Un autre résultat plus immédiat, c'était l'occupation des Pays-Bas où le duc d'Alençon se serait assuré, aux dépens de la France, une large part de conquête qu'il aurait portée à l'Angleterre.

« Le duc d'Alençon, écrit Walsingham à lord Burleigh, « m'a chargé de vous prier d'examiner s'il est possible « d'engager la reine d'Angleterre, dans le cas où le roi le « lui demanderait, à se joindre à lui pour aider ceux qui « veulent délivrer les Pays-Bas. Il croit pour sa part qu'il « pourrait y amener le roi s'il était certain que la reine « consentirait à y prêter l'oreille [1].. Il désire beaucoup con- « naître bientôt la réponse de la reine afin de conduire « son affaire d'après ce qu'il apprendra [2]. » Déjà le duc d'Alençon correspondait avec l'ambassadeur français à Bruxelles Mondoucet pour se faire recevoir aux Pays-Bas [3].

N'était-ce point, aux yeux d'Élisabeth, une proposition digne d'être accueillie que celle d'obtenir de si magnifiques résultats sans responsabilité pour sa politique, sans frais pour son trésor ? Quel prince, si ce n'est le duc d'Alençon pouvait lui offrir de pareils avantages en recherchant sa main ?

1 The duke... hathe requested me to desyre Your Lordship to see if you can induce Her Majestie (upon overture first to be made by the king in this behalf) to joyne with him in yielding assistance. He thinketh to bring him to make the overture so that they might be in some assurance that Her Majestie would give eare therto.

2 The partye above wrytten desireth with some speed to know how Her Majestie will enclyne to the said overture ; for that therafter they are to direct their affaires. Lettre de Walsingham à Burleigh, du 25 juillet 1572. Wright, t. I, p. 426.

3 Mézeray, t. III, p. 458.

Élisabeth était assez touchée par ces arguments ; et elle demandait, avant d'aller plus avant, que le roi de France s'engageât à supporter toutes les charges de l'entreprise des Pays-Bas, sans qu'il y en eût aucune pour l'Angleterre [1].

La Mole prit congé d'Élisabeth au château de Kenilworth. Il rapportait avec lui deux lettres importantes de son premier ministre.

Dans la première, lord Burleigh remerciait le duc d'Alençon de sa courtoisie et ajoutait que le mérite de La Mole avait confirmé la bonne opinion qu'on avait de son maître.

Dans la seconde, il écrivait à Coligny qu'il considérait le mariage de la reine d'Angleterre avec le duc d'Alençon comme important au bien de la chrétienté beaucoup plus qu'ils n'en étaient dignes par leurs péchés, mais qu'il espérait que Dieu qui avait si puissamment protégé leur cause, achèverait son œuvre admirable [2].

IV.

RATIFICATION DE LA LIGUE A PARIS.

Le comte de Lincoln avait été chargé par Élisabeth de la même mission en France : ses instructions portaient qu'il prierait Charles IX de ratifier le traité de Blois, mais que si on lui parlait du duc d'Alençon, il eût à se tenir sur une grande réserve. L'inégalité d'âge formait un obstacle

1 Documents sans date. Record Office.

2 Lettres de Burleigh, du 22 août 1572. Record Office.

sérieux, et la reine n'avait guère eu à se louer de la négociation avec le duc d'Anjou. Il devait d'une manière toute spéciale féliciter l'amiral sur la pacification de la France [1].

En ce moment, Charles IX et Coligny étaient déjà rentrés à Paris. Coligny, recevant la visite de lord Lincoln, ne manqua point de l'entretenir du duc d'Alençon. C'était, selon lui, à tort qu'on lui reprochait son âge : il n'avait que deux ans de moins que le duc d'Anjou. Il était d'un si excellent naturel, si vertueux et si sage. Coligny affirmait que s'il s'agissait de sa propre sœur, il la lui donnerait sans hésitation [2].

Lord Lincoln, amiral d'Angleterre, était arrivé à Paris avec une suite de deux cents chevaux et était descendu au Louvre [3]. Le 12 juin il se rendit au château de Madrid où se trouvaient les chefs catholiques et huguenots, Guise et la Rochefoucauld. Le roi le ramena dans sa voiture au Louvre [4]. Après le dîner, Charles IX jura solennellement en sa présence le traité de Blois à l'église royale de Saint-Germain-l'Auxerrois, et on le vit, après avoir baisé l'Évangile, se tourner vers le comte de Lincoln et lui dire : « Veuillez assurer ma bonne sœur la reine que j'ai juré « non-seulement en paroles, mais de tout mon cœur [5] »

1 Instructions du 25 mai 1572. Digges et Foreign papers.

2 Lettre de Thomas Smith à Burleigh du 17 juin 1572. Ellis, Orig. letters, 2me s., t. III, p. 6.

3 Avis du 11 juillet 1572 (Arch. de Bruxelles).

4 Lettre de Thomas Prossor, du 17 juin 1572. Seventh rep. on engl. mss., p. 624.

5 Lettre de Thomas Smith à Burleigh, du 18 juin 1572. Ellis, Orig. letters, 2e s., t. III, p. 16.

« Le roi, écrivait Thomas Smith, paraissait se réjouir « beaucoup de cette ligue [1]. » Il cherchait à entraîner le comte de Lincoln dans l'entreprise des Pays-Bas et lui disait que si Élisabeth voulait l'aider dans cette guerre, il lui offrirait deux millions d'or [2].

A lord Lincoln était joint un second envoyé instruit et habile, Henri Middelmore.

Un jour que Coligny avait pris à part Henri Middelmore pour l'entretenir des affaires des Pays-Bas, celui-ci lui déclara sans détours que les Anglais verraient, avec plus de regret que toute autre chose, la France réduire la Flandre à son obéissance, qu'il en résulterait pour eux un grand danger et qu'ils étaient trop sages pour le souffrir [3]. Coligny répliqua que s'il devait en être ainsi, Middelmore aurait raison, mais qu'il ne l'entendait aucunement de cette manière. « S'il plaisait à la reine, ajouta-t-il, de « se joindre au roi dans cette entreprise, elle en recueille« rait une part au moins aussi bonne que le roi de France, « une part telle et si considérable qu'elle pourrait raison« nablement la désirer et qu'il s'efforcerait de la lui faire « obtenir. Assurément il y avait assez pour le roi de France « et pour la reine d'Angleterre [4]. »

1 The kynge shewethe greatly to rejoyce in this league. Lettre de Smith à Burleigh, du 17 juin 1572.

2 Avis du 11 juillet 1572 (Arch. de Bruxelles).

3 That of all other thinges we colde least lyke that Fraunce shulde commaunde Flaunders or bring it onder their obedience, for therin we dyd see so apparauntlye the greatnets of our dainger, and therfore in no wyse cold suffer it.

4 He confessyd I had reason to speake as I dyd, but said it was not now so ment in any sort, but that the Queenes Majestie should have, yf

V.

ÉLISABETH DONNE UNE RÉPONSE FAVORABLE AU DUC D'ALENÇON.

On peut considérer le mariage du duc d'Alençon avec Élisabeth comme conclu. Le 22 août 1572, il est entendu que tout ce qui a été convenu avec le duc d'Anjou, s'appliquera *mutatis mutandis* au duc d'Alençon, et, quant à l'affaire de la religion, l'interprétation de cette clause sera ajournée parce qu'il sera plus aisé de la faire régler plus tard par les époux eux-mêmes : *interpretation which should be best done at ye interieur betwixt the duke and her* [1].

Les événements qui éclatèrent en France deux jours après, rompirent inopinément une négociation poursuivie jusqu'à ce moment avec beaucoup de zèle et non sans succès [2].

it pleasyd her to joyne wyth the kynge in that enterprise, as good a part at the least in the same as the Frenche kinge shulde have, and suche and so muche as reasonably she colde desire and so he wolde undertake. He sayed further that there was inoughe for them bothe. Lettre à Burleigh, du 17 juin 1572. Ellis, Orig. letters, 2e s., t. III, p. 6.

1 Cecil-papers, Arch. d'Hatfield.

2 Memoirs of Burleigh.

CHAPITRE XIX.

LES PAYS-BAS. — LE DIXIÈME DENIER.

(juillet 1571 — mars 1572.)

Embarras du duc d'Albe. — Projet d'invasion en Angleterre. — Procès criminels. — Le dixième denier. — Situation des affaires.

I.

EMBARRAS DU DUC D'ALBE.

Le duc d'Albe se voyait entouré d'ennemis ; mais il ne savait de quel côté viendrait le plus grand péril ou de la France ou de l'Allemagne [1].

Le nouvel ambassadeur de France à Bruxelles, Mondoucet, est un homme dont on a mauvaise opinion au point de vue de la religion. On croit qu'il ne cherche qu'à faire naître des divisions entre la France et l'Espagne ; il brave le duc d'Albe [2].

Les relations de Louis de Nassau avec Coligny sont connues ; il est soutenu par Charles IX ; et quand le duc

1 Lettres de Ferrals à Charles IX et à Catherine de Médicis, du 23 février 1571. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. III ; Lettre d'Hopperus, du 17 janvier 1571. Bull. de la Comm. d'hist., 1e s., t. IX, p. 174.

2 Lettre du duc d'Albe, du 7 juillet 1571. Corr. de Philippe II, t. II.

d'Albe se plaint à la cour de France, il ne reçoit que de vaines et mensongères dénégations.

En Allemagne, la situation n'est pas plus rassurante.

Les relations du Taciturne avec Wesembeke continuaient [1] ; il entretenait aussi une active correspondance avec le seigneur de Waroux [2]. Pendant toute l'année 1571, il poursuivit, quoiqu'avec une lente circonspection, ce qu'il avait commencé précédemment. Dès le mois de février, il réunissait ses partisans en Westphalie [3]. Quelques mois plus tard il écrivait à Jean de Nassau : « Puisque de tout « costé l'on me mande que la pluspart des villes du Pays-« Bas seriont d'opinion de faire quelque chose de bon, « moiennant qu'ils vissent quelque apparence de mon costé « d'assistance, l'on porroit assayer de traicter quelque « chose [4]. »

Les amis du prince d'Orange ne s'endorment point. Un nouveau complot est ourdi à l'instar de celui de Groenendael [5].

Le duc d'Albe répond à ces menaces en faisant préparer par les conseillers del Rio et Olzegnano un projet de sentence de proscription, qu'il soumet à l'avis de Philippe II. C'est la reproduction de l'édit du parlement de Paris jadis prononcé contre Coligny. Elle porte que Guillaume de Nassau, à raison des crimes perpétrés depuis son bannis-

1 Voyez les instructions secrètes données à Wesembeke le 10 octobre 1571. Brit. Mus., Galba, C. IV.

2 Lettres du prince d'Orange, du 17 juin, du 26 et du 28 août 1571. Piot, Corr. de Granvelle, t. IV, pp. 589 et 590.

3 Lettre de Ferrals à Charles IX, du 23 février 1571. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 508.

4 Lettre du prince d'Orange, du 7 juillet 1571. Groen, t. III, p. 400.

5 Arch. de Bruxelles, Corr. diverses, t. III (octobre 1571).

sement, sera exécuté publiquement en figure et effigie, que ses armoiries seront traînées à la queue des chevaux et brisées, que ses enfants seront déclarés ignobles et infâmes [1].

« Il ne faut pas s'étonner que tout ce pays soit mal avec « moi, car je n'ai rien fait pour qu'ils m'aiment [2] ; » écrit le duc d'Albe à Philippe II [3].

Le duc d'Albe se méfiait même des seigneurs qui l'entouraient. Comme le duc d'Arschot avait donné à la noblesse une grande fête avec joutes et tournois, un Espagnol reçut l'ordre de se rendre au sein de cette assemblée et de s'informer pourquoi elle avait été réunie [4]. Le duc d'Arschot avait eu le tort de se plaindre au duc d'Albe des excès des soldats espagnols [5].

En vain les hommes les plus sages et les plus instruits offraient-ils leurs conseils. Les lettres, disait le duc d'Albe, c'est l'eau croupissante du marais ; mais l'eau vive qui jaillit du rocher, ajoutait-il, c'est l'expérience [6]. Il devait reconnaître trop tard que ce n'était pas les armes à la main qu'on apprenait à gouverner les populations des Pays-Bas.

1 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, pp. 176 et 177.

2 No es maravilla que todo el pays este comigo mal, porque no les he hecho obras para que me quieran bien.

3 Lettre du duc d'Albe du 22 janvier 1571. Corr. de Philippe II. Dans cette même lettre, le duc d'Albe ajoutait que tout ce que l'on écrivait de Madrid, ne pouvait pas contribuer à le faire aimer davantage.

4 Avis des Pays-Bas, du 15 mars 1571. Cecil papers. Arch. d'Hatfield.

5 Lettre du duc d'Arschot, du mois de janvier 1572. Arch. de Bruxelles, Papiers d'État, Liasse 118.

6 Rel. d'Ant. Perez, p. 343.

II.

PROJET D'INVASION EN ANGLETERRE.

Au milieu de tous les embarras que lui donnent les Pays-Bas, le duc d'Albe reçoit de Madrid l'ordre de se préparer à conquérir l'Angleterre.

Déjà, en 1569, après une glorieuse campagne contre le prince d'Orange, on avait remis au duc d'Albe un bref du pape qui l'exhortait à rétablir à Londres la religion catholique et à délivrer Marie Stuart [1].

A cette époque, le duc d'Albe indiquait à Philippe II trois moyens différents pour atteindre ce but : d'abord la ligue avec la France en partageant la conquête [2], en second lieu l'action isolée, en dernier lieu la fomentation de troubles en Angleterre et en Écosse [3].

Cependant, ces projets, si funestes au commerce des Pays-Bas [4], avaient été ajournés. Une misérable intrigue

1 Doc. ined. t. IV, p. 514 (3 novembre 1569). Cf. les lettres du duc d'Albe, du 4 et du 11 décembre 1569. Doc. ined., t. IV, p. 516 et 519.

2 Y hacer junctos la conquista.

3 Lettre du duc d'Albe à Philippe II, du 24 février 1570, citée par Gonzalez, Mém. de l'Acad. d'hist., t. VII.

4 Arias Montano écrivait à Çayas au mois de février 1569 : Las cosas de Inglaterra estan tan embarazadas y tan a nuestro dano, como V. M[d]. habra entendido, y es mucho mas de lo que se puede decir ; porque si de Dios y del rey no viene buen remedio, toda esta contratacion se pierde, y muchas personas quedan destruidas. A mi me da gran pena ver lo que pasa. Por amor de Dios, V. M[d]. hago lo posible en que se componga por agora con paz, que nunca es buena la guerra y agora menos que nunca, estando las cosas destos Estados cuales estan. Doc. ined. t. XLI, p. 146.

avait pris la place d'un vaste armement. « Il y a une « négociation secrète », écrivait Burleigh. Quel était le plan conçu par don Guérau de Espès [1]? De corrompre Burleigh lui-même [2].

En 1571 [3], la situation est bien moins favorable. On ne peut plus compter sur Charles IX ; et cette fois le grave et prudent Philippe II s'est laissé entraîner par un Florentin dans une de ces intrigues qui semblaient réservées à Catherine de Médicis [4].

Un banquier nommé Rodolfo Ridolfi avait proposé au roi d'Espagne d'aider le duc de Norfolk à renverser Élisabeth et à épouser Marie Stuart [5]. Rien n'était plus aisé selon lui. Il suffisait d'armer une flotte qui aurait brûlé les navires anglais dans la Tamise et qui aurait ensuite occupé la Tour de Londres.

1 There is some secret means made hither to come to accord with the Low-Countries, and therein I see the most doubt will be in devising assurance how to continue the accord. Lettre de Burleigh à Norris, du 15 mai 1569. Scrin. Cecil.

2 Lettre du duc d'Albe, du 7 juillet 1571. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

3 Au mois de février 1571, un nouveau traité d'entrecours avait été conclu avec l'Angleterre.

4 Peut-être avait-il servi à une autre époque Catherine de Médicis. Voyez le catalogue des autographes de M. de Montigny, p. 86.

5 Ridolfi n'était qu'un imposteur ; il se vantait de relations qu'il n'avait point. Le duc de Norfolk, prêt à monter sur l'échafaud et laissant une déclaration qui ne sera lue que lorsque celui qui l'a écrite, ne vivra plus, déclarera qu'il n'a jamais reçu de lettre de Ridolfi, qu'il n'a point été impliqué dans un complot pour faire débarquer dix mille Espagnols, avec lesquels il se serait vanté de vaincre quarante mille Anglais, qu'il n'a pas écrit à des princes étrangers pour les appeler en Angleterre. Déclaration du duc de Norfolk, Brit. Mus., Harley, 4808.

Philippe II était trop disposé à croire Ridolfi. Il comptait sur l'appui des conjurés d'Angleterre, et le célèbre marin Hawkins lui-même, disait-on, avait promis secrètement de servir les Espagnols.

En vain le duc d'Albe représentait-il qu'il lui faudrait trois armées, l'une pour se maintenir contre les Allemands, la seconde pour repousser les Français, la troisième pour envahir l'Angleterre ; qu'il jetterait l'Angleterre dans les bras de la France ; qu'il réunirait tous les Anglais contre lui dans la défense du sol national ; qu'il perdrait ainsi ceux-là mêmes que le roi d'Espagne voulait secourir. Ridolfi se faisait mieux écouter. A toutes les craintes que l'on exprimait sur le succès d'une invasion, il répondait qu'on commencerait par tuer Élisabeth, par exemple dans un de ces voyages qu'elle faisait chaque été dans les divers comtés de l'Angleterre ; et Philippe II, cette fois encore comme lors du supplice de Montigny, était prêt à faire volontiers et vite, mais le secret ne devait pas être aussi bien gardé.

Le duc d'Albe a répondu au roi : « Venger ses injures, « c'est bien ; mais il ne faut pas s'exposer à en recevoir de « plus grandes [1]. » Néanmoins il se prête aux volontés de Philippe II. La direction de l'entreprise lui est confiée [2], et il envoie, à ce que raconte Mondoucet, deux Italiens en Angleterre « avec charge d'entreprendre la mort de la

1 Gonzalez, Mém. de l'Acad. d'histoire, t. VII, p. 421. Voyez, British Museum, Add. 28698, pp. 58 et 59, deux dépêches importantes du duc d'Albe, du 22 juillet et du 23 août 1571, sur son intervention dans les affaires d'Angleterre.

2 Lettre de Philippe II, du 4 août 1571. Gachard, Corr. de Philippe II.

« royne, soit par le poison ou autrement comme ils pour-
« roient, dont ils ont reçeu argent avec grande promesse
« de les faire riches, estant leur entreprise réussie [1]. »

La reine d'Angleterre était trop bien servie par ses espions pour que ces projets restassent longtemps ignorés. Lord Morley, que Philippe II recommandait chaudement au duc d'Albe [2], allait d'Anvers à Bruxelles, de Bruxelles à Mons pour surveiller les réfugiés anglais catholiques ; puis il rendait compte de tout ce qu'il avait appris à la reine Élisabeth et à Leycester [3]. Le meilleur moyen de tout savoir, écrit le comte d'Huntingdon, c'est d'avoir des agents qui paraissent grands papistes et qui flattent le duc d'Albe [4].

Les Italiens soudoyés par le duc d'Albe ne répandirent point le sang d'Élisabeth ; mais celui du duc de Norfolk ne tarda point à rougir l'échafaud.

Le duc de Norfolk avait été arrêté le 7 septembre 1571. Trois mois après, l'embassadeur espagnol don Guérau de Espès recevait l'ordre de quitter l'Angleterre [5] ; mais le

1 Lettre de Mondoucet, du 26 décembre 1571. Bull. de la Comm. d'hist. 3e s., t. XIV, p. 341. Catherine de Médicis s'empressa de communiquer cette lettre aux ambassadeurs d'Élisabeth Lettres de Smith et de Killegrew, du 8 janvier 1572. Record Office. Voyez aussi au British Museum, Lansdown, 100, n° 21, la declaration de Beauchamp, serviteur du comte de Leycester, sur les projets attribués au pape et au duc d'Albe contre la reine d'Angleterre. Une main contemporaine a joint au nom de Beauchamp les mots : a mad knave.

2 Lettre de Philippe II, du 14 juillet 1571. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

3 Haynes, pp. 604 et 605.

4 Haynes, p. 603.

5 Don Guérau de Espès fut expulsé le 4 janvier 1572. Le même jour Élisabeth écrivit au duc d'Albe pour justifier cette mesure. Brit. Mus., Galba, C. IV.

duc d'Albe se borna à exprimer à Élisabeth le regret que que don Guérau de Espès ne lui eût pas été plus agréable, car le roi n'avait qu'un désir, celui d'éviter les sinistres discours qui pourraient refroidir l'amitié existant entre les deux couronnes [1].

Les conseils aventureux de Ridolfi n'avaient produit d'autre résultat que de diminuer le prestige de Philippe II et d'accroître celui d'Élisabeth.

III.

PROCÈS CRIMINELS.

Jamais la puissance du cardinal Espinosa n'a été si grande. L'Inquisition est plus redoutée que le feu en Espagne. Il y a entre Philippe II et le duc d'Albe, entre le maître et le ministre « une telle correspondance que deux flustes ne « s'accordèrent oncques mieulx [2]. »

Les supplices et les procès criminels ne s'interrompent point aux Pays-Bas.. Le conseil des Troubles ne s'appelle plus que le conseil de Vargas [3]. Ceux qui faisaient des vœux pour le départ du duc d'Albe, espéraient surtout être délivrés de Vargas [4]. La haine qu'on lui porte, est si forte que, tant qu'il sera aux Pays-Bas, le calme ne renaîtra

1 Lettre du duc d'Albe, de 30 décembre 1571. Gachard, Corr. de Philipoe II, t. II.

2 Lettre de Fourquevaulx, du 28 février et du 12 novembre 1571.

3 Lettre de Viglius, du 26 mars 1571.

4 Lettre de Viglius, du 22 janvier 1571.

point [1]. On ne peut sans péril émettre un avis si Vargas ne l'approuve [2].

Vargas n'en est pas moins si las de ce qu'il fait et de ce qu'il voit, qu'il demande sans cesse à quitter les Pays-Bas. Roda, si distingué, au témoignage du duc d'Albe, par ses talents littéraires et ses vertus, se plaint aussi d'avoir à traiter sans cesse des affaires criminelles, à quoi sa bonté répugne [3].

« Il y a, écrit Viglius, des milliers de veuves et d'or-
« phelins, dont les plaintes montent au ciel [4]. »

Les confiscations sont nombreuses, mais rien n'en rentrera au trésor du roi, tant les dépenses sont grandes [5].

L'inquisiteur Titelman, se séparant de plus en plus des évêques, devient l'instrument de la répression espagnole ; tous les hérétiques qu'il livrera au juge séculier, seront immédiatement exécutés. On a appris que des condamnés, en allant au supplice, avaient parfois protesté de leur innocence, parfois persévéré à haute voix dans l'hérésie. Le baillon ne suffit plus. Désormais on leur brûlera le bout de la langue avec un fer ardent pour qu'ils ne puissent semer leur venin et provoquer du scandale parmi le peuple [6].

Le prévôt de l'hôtel du duc d'Albe prétend que le meilleur moyen est de ravager les Pays-Bas à ce point que la terre ne puisse plus produire de blé ; il répète sans doute

1 Lettre de Viglius, du 8 juillet 1571.
2 Lettre de Viglius, du 3 septembre 1571.
3 Lettre du duc d'Albe, du 21 février 1571. Brit. Mus., Add. 28385.
4 Lettre de Viglius, du 21 avril 1572. Hoynck p. 675.
5 Lettre de Viglius, du 2 avril 1572.
6 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 687.

ce qu'il a entendu dire à son maître [1]. Les Espagnols déclarent que, s'ils doivent mourir, ils tueront d'abord tout ce qu'ils rencontreront, afin que le pays soit réduit en solitude [2]. On a dit à Madrid que Philippe II ferait bien de ne pas laisser aux Pays-Bas une seule ville sans la raser, d'exterminer tous les habitants, de mettre le feu aux quatre coins du pays [3].

III.

LE DIXIÈME DENIER.

Le duc d'Albe écrit à Philippe II que le trésor des Pays-Bas est entièrement vide [4] ; mais, si on lui reproche ses dépenses, il répond qu'il a déposé trois millions d'or au château d'Anvers et que les confiscations lui valent une rente de cinq cent mille ducats [5] : imprudente affirmation à ajouter au chapitre des rotodomontades espagnoles esquissé par Brantôme.

Quoiqu'il en soit, le revenu sur lequel le duc d'Albe a le plus compté, c'est l'établissement des *alcabalas*, c'est-à-dire du dixième et du vingtième denier. D'après les calculs qui ont été faits, le produit annuel pourrait en être évalué à cinquante millions de florins [6].

1 Lettre de Morillon, du 4 mai 1572.

2 Lettre de Morillon, du 3 juin 1572.

3 Lettre de Morillon, du 23 juin 1572.

4 Lettre du duc d'Albe, du 7 juillet 1571. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

5 Lettre d'Alava, du 4 janvier 1572. Arch. Nat. à Paris.

6 Lettre de Morillon, du 21 avril 1572. Corr. de Granvelle, t. IV.

La deuxième année de la perception des impôts par abonnement n'était point expirée, lorsque le duc d'Albe annonça que désormais la taxe du dixième et du vingtième denier serait établie. Il perdait de vue la règle exprimée par Marguerite de Parme dans une de ses lettres à Philippe II : « Il convient tousjours avoir regard que les lois « et ordonnances des princes soient tellement modérées « qu'elles se puissent bien exécuter. »

Le duc d'Albe croyait justifier ces impôts en faisant observer qu'ils existaient en Espagne sans y donner lieu à aucune plainte ; mais on répondait avec raison que l'Espagne, ne possédant ni commerce, ni manufactures, ne pouvait se comparer à la Flandre ; que l'Espagne était d'ailleurs isolée par les Pyrénées et la mer de toute communication avec les autres nations ; que les Pays-Bas se trouvaient au contraire entourés de voisins prêts à s'emparer de leurs industries, et que rien n'avait plus contribué à les faire fleurir sous la domination bourguignonne que la suppression de la plupart des taxes et des droits de tonlieu.

Les États des diverses provinces, les magistrats des villes les plus importantes multiplièrent leurs représentations. Ce fut ainsi que les députés de Bruges remontrèrent que rien n'avait été fait « de leur franche et volontaire « délibération. » *Basta ! Basta*, interrompit le duc d'Albe, et il ne leur permit pas de continuer [1].

En vain, au sein même du conseil du duc, Viglius, Berlaymont et Noircarmes firent-ils entendre les plus sages avis ; le duc d'Albe ne céda point. « Je serai mis en pièces,

1 Archives de Bruges (novembre 1571).

« s'écria-t-il, ou je serai obéi. » Il se serait plutôt, dit Noircarmes, arraché la barbe poil à poil [1], et il alla jusqu'à menacer les conseillers qui s'opposaient aux volontés du roi, de leur faire trancher la tête. Viglius lui répondit qu'il avait peu à craindre pour la sienne déjà blanchie par les années au service du roi [2].

Le duc d'Albe avait fait entendre des paroles outrageantes pour les habitants de la Flandre, parce que là plus qu'ailleurs on murmurait contre les nouveaux impôts [3]; leur inquiétude s'accrut, et, par une conséquence inévitable, dès que la confiance cessa, l'industrie déclina à tel point que le produit des tonlieux perçus par le roi fut réduit de moitié. L'interruption des relations industrielles entre les Pays-Bas et l'Angleterre augmentait les soufffrances.

Les évêques ont aussi présenté leurs remontrances au duc d'Albe ; mais elles sont également repoussées. « Les « évêques, dit le duc d'Albe, n'entendent rien à la matière ; « ils sont excités par les magistrats des villes [4]. »

Ce fut alors que l'un d'eux, l'évêque d'Ypres (celui que Morillon appelait *verum episcopum* [5]) s'adressa directe-

1 Lettre de Morillon, du 13 janvier 1572.

2 Comm. Viglii ; Lettre du duc d'Albe, du 19 mars 1572. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

3 Il sembla trop dur aux Flamans d'estre obligés non-seulement de recevoir, mais encore de nourrir eux-mesmes la servitude que le duc d'Albe vouloit introduire parmy eux, qui avoient tousjours esté gouvernés comme un peuple presque autant libre que sujet. Relations de Bentivoglio (trad. de Gaffardy, 1642) — Ut nulla gens liberior, ita suæ libertatis nulla usquam pertinacior vindex. Meyer, de Rebus Flandricis, 9.

4 Lettre du duc d'Albe, du 2 février 1572. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

5 Poullet, Corr. de Granvelle, t. II, p. 232.

ment à Philippe II pour lui exposer que les ouvriers murmuraient et qu'ils se voyaient, à l'approche de l'hiver, menacés d'être réduits à la misère. Il était à craindre, ajoutait-il, que dans un temps où il importait d'assurer au roi l'affection de ses sujets, cette mesure ne l'aliénât de plus en plus [1].

Les seigneurs imitaient l'exemple des évêques. Berlaymont et Noircarmes croyaient de leur devoir de faire connaître au roi que les provinces des Pays-Bas ne se soumettraient jamais à ces nouveaux impôts [2] ; et il y eut à Grammont une assemblée à laquelle assistèrent les députés du clergé et de la noblesse du Hainaut pour reproduire les mêmes représentations. Là siégèrent le duc d'Arschot, les seigneurs d'Havré, de Lalaing, de Ligne, de Trazegnies, de Moriaumez, de Sempy, d'Esclèbes [3].

Ce sont les membres du conseil, ce sont les seigneurs qui se sont joints à eux, que le duc d'Albe flétrit du nom de satrapes [4]. Les Gueux lui répondent en l'appelant : le tyran [5].

C'est bien moins à Philippe II qu'au duc d'Albe qu'il faut faire remonter la responsabilité de ces mesures odieuses.

1 Lettre de l'évêque d'Ypres, du 29 septembre 1571. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

2 Lettre de Noircarmes, du 4 septembre 1571. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II ; Lettre de Berlaymont, du 25 avril 1572. Doc. inéd. t. XXXV, p. 527.

3 Arch. Nat. à Paris, K. 1524 (4 mars 1572).

4 Lettre du duc d'Albe, du 4 novembre 1571. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

5 Lettre du comte de Berghes, du 29 janvier 1572. Groen, Arch. de la maison d'Orange, t. III, p. 409.

Ce que craint le duc d'Albe, c'est que Philippe II faiblisse [1]. Il écrit le 4 novembre 1571 au roi : « Votre Majesté peut « retirer de ces pays tout ce qu'elle veut. L'opposition « qu'on y rencontre, provient uniquement de ce qu'ils ne « peuvent plus dicter leur volonté au roi. Jusques dans le « conseil, on a voulu m'intimider ; mais il n'est au pouvoir « de personne de me faire peur. Des députés seront envoyés « vers Votre Majesté. S'ils trouvent chez elle quelque « mollesse, tout est perdu. Votre Majesté ne pourra plus « se vanter d'être seigneur de ces pays ; elle ne pourra « jamais y rétablir ce qu'elle aura supprimé [2]. » Tant que le roi maintiendra ce qu'a fait le duc d'Albe, il pourra se considérer comme maître absolu aux Pays-Bas [3].

C'était surtout chez les bourgeois et les ouvriers, dans les rangs du peuple, que le mécontentement se dessinait davantage. Il semblait qu'après tant de supplices, leur indignation fût plus vive encore contre un système politique qui leur présageait leur ruine. N'était-ce pas d'ailleurs l'une de leurs vieilles libertés que ce droit de ne payer aucun impôt que le pays n'eût voté [4] ?

Voici en quels termes on rendait compte au prince d'Orange de la résistance au dizième denier. Le tyran (le duc d'Albe), voulant forcer les bourgeois de Bruxelles à subir le dixième denier, leur a défendu d'exercer leurs

1 Lettre du duc d'Albe, du 23 décembre 1571. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II. La même préoccupation se retrouve dans d'autres lettres adressées par le duc d'Albe à Philippe II.

2 Lettre du duc d'Albe, du 4 novembre 1571, ibid.

3 Lettre du duc d'Albe, du 16 février 1572, ibid.

4 Nuyens, t. II, p. 169.

métiers ; mais, comme il en est résulté une disette à la cour et dans toute la ville, il leur a bientôt ordonné de les reprendre, sous peine d'une amende de cent florins. Les bourgeois n'obéissant pas davantage, on voulut faire payer l'amende à un brasseur, qui répondit qu'on n'avait qu'à vendre ses biens. Quiconque eût insisté, eût été exposé à être massacré. Le confesseur du duc d'Albe le supplia de renoncer à un impôt si odieux ; les évêques joignirent leurs instances aux siennes. Nonobstant tout cela, le tyran disait que c'était la volonté du roi et qu'il fallait qu'elle s'exécutât. Il fit donc appeler les doyens à l'hôtel de ville, et, leur réponse n'ayant pas été satisfaisante, il donna l'ordre de les y retenir ; mais quatre mille bourgeois armés accoururent pour les délivrer. Le tyran jura, sur la croix qu'il portait au cou, qu'il saurait ranger les bourgeois à leur devoir ; et quand, traversant les rues de Bruxelles, il les aperçut formés en grandes troupes et le laissant passer sans le saluer, il en conçut un si grand dépit que, se mordant les doigts, il jura de se venger [1].

« Toutes les villes, écrit Viglius, ont leurs regards fixés « sur Bruxelles où ni la présence du duc d'Albe, ni le « redoublement des menaces, ni une garnison qu'on « augmente chaque jour, ne suffisent pour forcer les bour- « geois à se conformer à ce qu'on exige d'eux. Les bou- « tiques se sont en grande partie fermées, et il est difficile « de se procurer ce qui est nécessaire à la vie. La multi-

1 Lettre de Guillaume de Berghes, du 29 janvier 1572. Groen, Arch. de la maison d'Orange, t. III, p. 408 (d'après le récit d'un bourgeois de Bruxelles, qui avait quitté cette ville le 23 janvier et qui s'était rendu d'Anvers à Cologne).

« tude des ouvriers est poussée par la faim aux plus mau-
« vais desseins ; et l'on craint en même temps que les
« soldats, ne recevant pas leur solde, n'excitent des trou-
« bles... Ce que je redoute pour moi, est peu de chose ; car
« je suis arrivé à un âge où l'on se console aisément de
« mourir, lorsqu'on est comme moi infirme et malade et
« qu'à toutes les douleurs de l'esprit se joignent les craintes
« des malheurs publics. Ce qui m'émeut, c'est le salut de
« l'État [1]. »

Les avis transmis de Bruxelles à l'ambassade espagnole à Paris portent que les marchands laisseront vendre leurs biens plutôt que de céder, et l'on craint des séditions [2].

On peut suivre dans les lettres de Morillon à Granvelle les phases de la résistance et du mécontentement. Les plaintes sont générales. Six mille boutiques se ferment à Bruxelles. Le duc d'Albe, dès qu'il l'apprend, y envoie loger des soldats espagnols ; mais cela n'intimide pas les marchands, et les boutiques ne se rouvrent point. Quand on parcourt Bruxelles, en voyant toutes ces maisons fermées, on croirait que la ville est en deuil. Beaucoup de marchands ont fui à Liége et à Cologne. Les évêques de Bruges, de Gand et d'Ypres se rendent chez le duc d'Albe pour présenter des remontrances. On ignore l'accueil qui leur a été fait. « Le duc d'Albe manifeste par ses œuvres
« qu'il at délibéré d'appovrir et despeupler les provinces. »
Noircarmes s'est rendu chez lui ; il sait bien, lui a-t-il dit, que le roi s'est laissé convaincre que la levée du dixième

1 Lettre de Viglius, du 29 janvier 1571.

2 Avis du 28 février 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1524.

denier se ferait aisément et qu'on la presse si vivement parce qu'on craint l'arrivée d'*æmulus* (Medina-Celi). « Vous « craignez *æmulus*, ajoute-t-il, mais que dira *æmulus* si « vous perdez le pays ? Votre conscience vous permet-elle, « pour faire percevoir le dixième denier, de pendre un « seul homme ? Comment répondrez-vous de l'effusion du « sang ? Si les voisins profitent du mécontentement du pays, « comment leur résisterez-vous ? » — « Soyez tranquille, « interrompt le duc d'Albe, il y a quarante-un ans que je « sais ce métier. » Puis, après avoir réfléchi, il ajoute qu'il a été, il le reconnaît, trop sévère ; mais ces paroles ne l'empêchent point d'insister sur l'impôt plus que jamais. Quand le duc d'Albe traverse la grand'place où a coulé le sang des comtes d'Egmont et de Hornes, il entend les femmes le maudire : ce sont peut-être des veuves [1].

Le bourgmestre de Bruxelles se rend près du duc d'Albe pour se plaindre des meurtres commis par les soldats espagnols. Telle est l'agitation du peuple qu'il menace de les tuer tous [2].

Les Espagnols, de la garde du duc d'Albe, passent la nuit en grandes alarmes ; ils ont reçu l'avis qu'ils étaient menacés de vêpres siciliennes [3].

Le duc d'Albe avait demandé à Philippe II une lettre qu'il pût montrer aux États. Il la reçoit : il y est dit que le roi s'étonne qu'on ait si longtemps suspendu la perception

1 Lettres de Morillon, du 13 et du 25 janvier, du 4 février, du 2 et du 3 mars, du 21 et du 28 avril 1572. Piot, Corr. de Granvelle, t. IV.

2 Lettre de Mondoucet (novembre 1572). Brit. Mus., Galba, C. IV.

3 Lettre de Mondoucet, du 26 décembre 1571.

du dixième denier et que cette mesure doit être exécutée afin qu'on y trouve au moins le moyen de payer ce que coûtent les Pays-Bas [1]. Le duc d'Albe communique ces ordres aux États de Brabant [2].

A cette nouvelle, les États de toutes les provinces décident d'envoyer immédiatement des députés en Espagne pour porter au pied du trône de Philippe II leurs respectueuses représentations.

Cette fois encore, les évêques se placent au premier rang de ceux qui invoquent à la fois la cause de la religion et les libertés publiques ; et l'on ne peut passer sous silence cette admirable lettre des trois évêques de Flandre, du 24 mars 1572, par laquelle ils exposent au roi, en accomplissement de leur devoir, combien la levée du dixième denier est incompatible avec la justice et le véritable intérêt de l'État. Cet odieux impôt pesera surtout sur les pauvres ; il aura pour conséquences la dépopulation du pays et le déplacement du commerce. Il est douteux que les États y aient consenti ; mais, lors même qu'il en serait ainsi, n'est-ce point un enseignement reçu par les docteurs en théologie que si la loi n'est pas juste et si le peuple la repousse, la conscience du prince lui ordonne de ne pas la maintenir [3] ?

Les évêques avaient bravé le martyre des Gueux ; ils ne s'inclinaient point devant les menaces du duc d'Albe.

1 Lettre de Philippe II, du mois de février 1572. Piot, Corr. de Granvelle, t. IV, p. 594.

2 Piot, Corr. de Granvelle, t. IV, p. 596.

3 Lettre des évêques d'Ypres, de Gand et de Bruges, du 24 mars 1572. Doc. in., t. XXXV, p. 527.

IV.

SITUATION DES AFFAIRES.

Il est utile à certains intervalles de substituer au récit des faits quelques considérations générales en les empruntant aux contemporains.

Don Francès de Alava, en quittant Paris, s'arrêta quelques jours à Bruxelles, et ce fut de là qu'il fit parvenir son appréciation sur la situation des Pays-Bas. Elle se résume en ces quelques lignes : « Les affaires des Pays-Bas sont « en péril. On abhorre le duc d'Albe [1]. Le peuple ne « demande qu'une chose, c'est qu'il s'éloigne [2]. Les actes du « conseil des Troubles chargent la conscience du roi et ne « contribuent point à son service [3]. »

En ce même moment, un jeune homme qui devait occuper dans le parti huguenot une place aussi élevée que celle d'Alava dans les conseils du roi d'Espagne, parcourait les Pays-Bas, afin de rechercher les moyens de s'en emparer lorsqu'on y porterait la guerre ; mais sa vive intelligence sondait les malheurs du pays et en étudiait les causes et les remèdes, en comparant les anciennes lois et les mœurs des habitants au régime qu'on leur avait imposé. Rien n'est plus digne d'être médité que les mémoires écrits à ce sujet par Du Plessis-Mornay.

1 El aborrecimiento grande que tienen del duque de Alba por el yugo que les ha puesto con tanta severidad.

2 Todo el pueblo esta en vaya, vaya, vaya !

3 Lettre d'Alava, du 5 janvier 1572. Doc. in., t. XXXV, p. 504. M. Gachard a publié une analyse fort complète de cet important document.

Si cette situation frappait l'attention des Espagnols et des Français, elle préoccupait bien davantage les hommes éminents qui trouvaient dans les Pays-Bas un berceau et une patrie.

Nous avons sous les yeux un mémoire écrit en 1572 par un homme que Charles-Quint et Philippe II avait revêtu de fonctions publiques et qui avait reçu d'un des ministres l'invitation de faire connaître son avis. Ce ministre ne peut être qu'Hopperus qui demanda fréquemment des conseils sur le remède à apporter aux calamités du temps, et nous croyons reconnaître l'auteur même du mémoire dans Viglius qui, dans une lettre du 3 juillet 1572 adressée à Hopperus, mentionne expressément un écrit qu'il a envoyé au roi [1].

La cause des périls auxquels les Pays-Bas sont exposés, est connue : ce sont les impôts extraordinaires, l'indiscipline des soldats, les rigueurs du conseil des Troubles où dominaient des étrangers ; et les rebelles n'ont que trop profité du mécontentement public.

Le roi a de nombreux ennemis à craindre. C'est le Turc à l'égard duquel il convient de se borner à une guerre défensive pour porter les forces disponibles ailleurs ; c'est le roi de France qui est sans doute l'un des princes que le Taciturne compte parmi ses alliés ; car, oubliant ce qu'il doit à Philippe II, il s'est ligué avec l'Angleterre et laisse les rebelles s'organiser et s'armer sur ses frontières, en attendant le jour où il se déclarera ouvertement pour le prince d'Orange. C'est aussi la reine d'Angleterre qui per-

1 Dolet regi persuaderi non posse ea quæ a nobis perscripta fuere. Hoynck, t. I, p. 687.

met également à ses sujets d'aider les rebelles et que l'on a irritée « par une pratique si mal bastie et si peu secrète », alors qu'il eût mieux valu chercher à rétablir les relations commerciales. Quant au prince d'Orange, s'il déclare qu'il n'est mû d'aucune passion particulière et qu'il se propose pour unique but de venir en aide aux habitants des Pays-Bas, on voit assez le contraire par ses actes patents d'hostilité. Il usurpe le titre de gouverneur nommé par le roi pour tromper les sujets et les éloigner de l'obéissance à laquelle ils sont tenus. Il cherche à emmieller les cœurs enclins aux changements. Mais, pour mieux découvrir le venin caché sous ses paroles, on pourrait envoyer quelque personnage vers lui afin de s'informer si, le duc d'Albe s'éloignant et les impôts étant révoqués, il déposerait les armes. Si sa réponse était affirmative, on pourrait poursuivre cette négociation ; si elle ne l'était pas, sa fraude et son astuce deviendraient évidentes et ouvriraient les yeux à ceux qui l'écoutent aujourd'hui.

Toute l'Europe souffre de l'interruption des relations commerciales : il faut en rétablir le centre dans la ville d'Anvers afin de resserrer les liens qui unissent les Allemands aux Pays-Bas.

Enfin il faut citer parmi les ennemis du roi ses propres sujets aliénés de leurs anciens sentiments de fidélité par la rigueur des procès criminels, par la confiscation de leurs biens, par le poids onéreux des impôts, par la brutalité des soldats, par tant d'actes accomplis sans clémence et sans humanité, comme s'ils n'eussent été que des étrangers. On a oublié que les sujets du roi en Espagne et en Flandre ont les mêmes droits. Bien que les rebelles ne forment qu'une

exception, on a vu toutes les campagnes dépeuplées, le commerce partout ruiné et la justice elle-même abâtardie par des hommes qui ne connaissent ni les lois, ni les usages du pays, à tel point que les Pays-Bas semblent aujourd'hui livrés comme une proie aux Français, aux Anglais et aux Allemands.

Que le roi déclare donc qu'il renonce à la levée de tous les impôts extraordinaires ; qu'il fasse droit à tous les griefs, comme doit le faire tout bon prince, en effaçant tout motif de plainte ; qu'il amnistie tous ceux qui voudront se soumettre ; qu'il rétablisse la liberté du commerce à Anvers en faisant démolir la citadelle. Que deviendront alors toutes les accusations accumulées par le prince d'Orange ?

En attendant le moment où ces résultats pourront être obtenus, il faudra mettre de bonnes garnisons dans les villes pour que l'ennemi ne puisse y pénétrer, et équiper une flotte assez nombreuse pour réprimer les pirateries et garantir la sécurité de la navigation. Le meilleur moyen, c'est de faire provision d'argent et de soldats, selon le conseil de Jules-César qui plaçait la force des États *in milite et pecunia* ; car, si tous les efforts pour assurer la paix et le repos viennent à échouer, il faut savoir faire la guerre pour maintenir son droit [1].

C'est aussi vers cette époque que l'un des représentants les plus éclairés et les plus distingués de ce que nous appellerions volontiers le parti national, Maximilien Vilain, baron de Rasseghem, adressait à Philippe II un important mémoire sur plusieurs points « pour meilleur et plus seur

1 Doc. inéd. sur le XVI[e] siècle, p. 182.

« maintènement des Pays-Bas. » Le remède est urgent, car d'une étincelle qu'on n'éteint point, un grand feu peut s'engendrer ; et cela est vrai surtout des Pays-Bas où, « attendu l'infinie multitude du peuple y vivant seulement « de l'industrie et labeur quotidienne de leurs mains », le remède ne se peut faire longtemps attendre, au milieu de princes la plupart ennemis de la religion catholique et tous envieux de la grandeur du roi. On ne peut oublier à quel titre les Pays-Bas sont entrés dans la maison d'Autriche, comment ils ont atteint leur prospérité, quelle a été ce que Chastellain appelait déjà leur *policie*, c'est-à-dire quelles ont été ces mœurs libres et fières intimement liées aux anciennes traditions nationales, qui sont gravées dans les cœurs comme si elles avaient vigueur de loi ; et on a vu souvent le peuple, si quelques troubles éclataient, réclamer le principal remède du prince ou de ses ministres. Aujourd'hui, au contraire, l'agitation résulte surtout de ce qu'on n'a plus de confiance dans les ministres du roi, et le désespoir conduit jusqu'à oublier vis-à-vis du roi lui-même tous les devoirs de l'obéissance et de la fidélité. L'insolence des soldats étrangers a provoqué de vifs murmures ; la levée du dixième et du vingtième denier a accru le mécontentement. Le remède, c'est que désormais la discipline militaire soit sévèrement maintenue ; c'est que les aides soient, selon l'ancien usage, volontaires et non contraintes. Il importe au roi de montrer qu'il n'a pas pour les Pays-Bas moins d'affection que ses ancêtres. Que le roi considère le cœur de ses sujets comme un trésor qui est à conserver ; qu'il rappelle vers lui tous ceux qui se sont éloignés. Il pourra ainsi se servir des moyens que Dieu a remis entre ses

mains, « car certainement le prince qui domine sur le cœur « de ses subjects, ne peult estre jamais mal servy [1]. »

Il faut signaler de plus un mémoire où l'on proposait au duc d'Albe le moyen de faire supporter par les Pays-Bas les frais d'entretien de l'armée chargée de les défendre, sans qu'il en coûtât rien au roi et sans surcharger le peuple. On comptait dans les Pays-Bas trois cent treize villes fermées et huit mille six cent soixante-neuf villages. Chaque ville eût fourni en moyenne la solde de vingt hommes, chaque village celle de trois : ce qui eût produit un total de plus de trente-deux mille soldats. La taxe eût été payée par ménage tenant maison [2].

La même impression sur les déplorables conséquences de l'administration du duc d'Albe se retrouve partout, dans les lettres de Granvelle comme dans celles de Morillon.

« Ainsi que Albe y vad, dit Morillon, il ne peult estre « qu'il n'adviègne quelque désastre. Je ne crains tant le mal « qui porroit venir de la France ou d'Allemagne que celluy « qui vient de ses propres fins, où s'engendre la rébellion « au cœur des personnes... Albe est trop abhorré et réputé « pour un homme qui n'a ni foy, ni loy, et certes il ne faut « espérer rien de bien de luy. La présomption et l'orgueil « est trop grand : il ne veult croire aucun conseil [3]. »

1 Mém. du 20 août 1572. Bull. de la Comm. d'hist., 3e s., t. IV, p. 478.

2 Gachard, La Bibl. Nat. à Paris, t. I, p. 465. Ce mémoire fut présenté le 22 mai 1571 au duc d'Albe par Henri Masson. Les villes eussent contribué à la formation de l'armée pour six mille deux cent soixante hommes ; les villages pour vingt-six mille sept hommes. Le Conseil des Finances fit à ce plan de nombreuses objections. Un autre mémoire, ayant le même objet et rédigé à une époque antérieure, n'est point parvenu jusqu'à nous.

3 Lettres de Morillon, du 4 février et du 13 juillet 1572. Groen, Suppl. pp. 112, 113.

Granvelle à qui s'adresse Morillon, dit aussi : « Il y a « en Espagne de grands discours sur le gouvernement du « duc d'Albe. On y dit qu'il n'osera y retourner, estant si « haï que l'on voudroit ciel et terre mêlés pour anéantir « la maison de Tolède [1]. »

« Il y a un an, écrit Albornos, que le duc d'Albe ne peut « plus rien faire sans être désobéi [2]. »

Le duc d'Albe comprend lui-même quelle est la situation à laquelle il a réduit les affaires des Pays-Bas. Il reconnaît qu'il est mal secondé à raison de la haine qu'on lui porte pour le châtiment qu'il a fait, quoique selon lui avec toute la modération du monde ; il supplie Philippe II de hâter l'arrivée du duc de Medina-Celi qui rencontrera peut-être plus de sympathie [3].

Pour tous ceux qui espéraient concilier le droit héréditaire et les libertés du pays, écarter les troubles intérieurs et arrêter les ambitions étrangères, la situation se révèle entourée d'anxiété et de douleur. « Bienheureux, s'écrie « Granvelle, sont ceux qui sont décédés, sans voir les « misères que nous attendons à tout moment [4]. »

La joie n'illumine que les traits du proscrit de Dillenbourg : « Ce serait, écrit-il, le moment de faire quelque « chose de bon. D'après les nouvelles que nous recevons de « divers côtés, les circonstances n'ont jamais été aussi « favorables [5]. »

1 Piot, Corr. de Granvelle, t. IV, p. 406 (1572).
2 Lettre d'Albornos, du 4 novembre 1571.
3 Lettre du duc d'Albe, du 26 avril 1572. Corr. de Philippe II.
4 Lettre de Granvelle, du 4 février 1572. Groen, Suppl. p. 112.
5 Lettre du prince d'Orange, du 17 février 1572. Bor, f. 362.

CHAPITRE XX.

LES GUEUX DE MER.

(août 1569 — avril 1572).

Les Gueux de mer. — Les amiraux Dolhain et Lumbres. — Ravages des Gueux de mer. — Prise de la Briele et de Flessingue.

I.

LES GUEUX DE MER.

Un seul élément de résistance à la domination espagnole reste debout et va grandir jusqu'à devenir le plus efficace et le plus redoutable : ce sont les Gueux de mer.

Dès 1568, l'expédition du prince d'Orange et celle de Louis de Nassau avaient mis en relief l'utilité d'occuper quelque port où les Gueux pourraient recevoir le secours des Anglais et d'où ils inquièteraient les navires espagnols. « Quant à nous, écrivait Louis de Nassau, nous sommes « tousjours résolus de fâcher l'ennemy à ceste cause de la « marine [1] ; » et, le lendemain de la victoire du duc d'Albe, les députés de la Hollande lui exprimaient leur crainte de voir leurs côtes infestées par des pirates qui se recruteraient parmi les marins réfugiés en Angleterre [2].

1 Groen, t. III, p. 273.
2 Van Vloten, t. I, p. 213.

Le 15 août 1569, le bâtard Lancelot de Brederode, ardent et impétueux comme son frère, signe avec cinq de ses amis une déclaration par laquelle ils s'engagent à combattre le duc d'Albe et à lui faire le plus de mal possible [1]. C'est la charte des Gueux de mer ; ce jour-là commence leur histoire.

On frêta des navires en Angleterre et à Emden. De nombreux réfugiés y prirent place.

II.

LES AMIRAUX DOLHAIN ET LUMBRES.

Le premier amiral des Gueux de mer fut le seigneur de Dolhain. Il quitta l'Angleterre au mois de septembre 1569 avec dix-sept ou dix-huit grands vaisseaux de guerre armés de canons, qui portaient deux ou trois mille réfugiés wallons et quelques Huguenots.

Le prince d'Orange s'efforce de justifier cette prise d'armes ; il délivre des commissions pour équiper des navires et pour enrôler des hommes. A quel titre ? Comme l'égal du roi d'Espagne, comme prince souverain à raison de ce domaine d'Orange que le traité de Saint-Germain vient de lui restituer [2].

1 Te Water, t. IV, p. 276.

2 On voit par une lettre d'Hopperus, du 8 mai 1572, qu'Élisabeth avait reproduit la justification du prince d'Orange fondée sur ce qu'il était à la fois prince souverain et prince de l'Empire et qu'à ce double titre il pouvait faire la guerre à un autre prince. Le seigneur de Sweveghem avait été chargé de déclarer que les sentences de condamnation et de confisca-

De son côté, le cardinal de Châtillon (on ne sait plus à quel titre, peut-être au nom du roi de France) délivre des lettres de marque aux navires équipés par les Huguenots [1].

Ces lettres de commission furent reconnues par les Anglais [2], et la flotte des Gueux qui sortit de leurs ports, se dirigea vers l'île du Texel, où en moins d'un mois ils arrêtèrent soixante navires qui se rendaient à Amsterdam. En deux mois ils en pillèrent cent quarante. Dans les premiers jours de février 1570, ce nombre s'élevait à trois cents navires, parmi lesquels il s'en trouvait deux qui portaient en deniers comptants trente mille dalders. Mais, quand ils voulurent aller vendre le produit de leurs pirateries au port d'Emden, on refusa de les recevoir. A Hambourg on fit plus, car on pendit comme pirate un des capitaines de la flotte.

Les amiraux de Philippe II, Maximilien de Boussu et Antoine de Bourgogne s'indignaient de voir ces déprédations, auxquelles en ce moment ils ne pouvaient remédier : et, comme le 8 avril 1570 vingt quatre navires des Gueux de mer avaient été signalés sur les côtes de la Zélande, ils voulurent armer tous les bâteaux de pêche de la Flandre et de la Hollande pour les poursuivre et les combattre [3].

Cependant le seigneur de Dolhain perdit quelques vaisseaux ; il compromettait tout par ses désordres et son

tion, portées contre le prince d'Orange, l'avaient frappé comme vassal et à raison des domaines qu'il possédait dans les Pays-Bas et en Bourgogne. Piot, Corr. de Granvelle, t. IV, p. 615.

1 Record Office, Cal. 1569, p. 58.

2 Record Office, Cal. 1570, pp. 256 et 297.

3 Arch. de Bruxelles. Cf. une lettre de Ferrals, du 24 février 1570. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 481.

ivrognerie. Au lieu de lutter contre les Espagnols, il saisissait indistinctement tous les navires qu'il rencontrait, dépouillait tous les marchands et ne se proposait d'autre but que de s'enrichir lui-même par le pillage.

Le grief principal du prince d'Orange, c'était que la part de butin sur laquelle il comptait, ne lui était point remise.

Dans la colonie des émigrés d'Emden se trouvait un banni d'Amsterdam, nommé Coornhert, dévoué à la cause de la Réforme et prêt à lui apporter le secours de son activité, de son éloquence et de son imagination. Ce fut Coornhert que le prince d'Orange chargea de négocier avec le seigneur de Dolhain. Il adressa au Taciturne une longue note sur les rançons que Dolhain avait prélevées et lui fit promettre de s'aboucher avec le prince d'Orange, mais il ne tint pas sa parole [1].

Le seigneur de Dolhain dissimule ce qu'il a reçu et réclame cinq mille dalders qu'il prétend avoir dépensés. En vain le Taciturne insiste-t-il : il ne parvient point, selon son expression, à recouvrer quelque chose [2]. Le seigneur de Dolhain refuse de lui obéir : peut-être ira-t-il à Cologne pour rendre ses comptes [3] ; s'il s'y présente, il faudra mettre la main sur lui [4].

Le seigneur de Dolhain ne fut pas arrêté à Cologne ;

1 Brit. Mus. Galba, C. IV.

2 Lettre du prince d'Orange, du 7 février 1570. Groen, t. III, p. 352 ; Lettres de Ferrals, du 3 octobre et du 7 novembre 1569 et du 24 février 1570. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, pp. 476, 478 et 480 ; Van Meteren.

3 Lettre du prince d'Orange, du 15 mars 1570. Groen, t. III, p. 364.

4 Lettre du prince d'Orange, du 22 octobre 1570. Doc. in. du XVIe siècle, p. 86.

mais, peu après, comme il se trouvait en Angleterre, le prince d'Orange le fit enfermer dans une prison, où par son ordre Jean Basius alla le voir. On ignore à quel prix Dolhain se rançonna vis-à-vis du Taciturne comme tant de prisonniers s'étaient rançonnés vis-à-vis de lui.

Lorsqu'en 1570 le prince d'Orange conçut l'espoir de provoquer une insurrection générale en Hollande, il comprit de plus en plus combien les Gueux de mer pouvaient servir sa cause. Dans sa correspondance avec Wesembeke, il se montre vivement préoccupé du soin de s'assurer un port où les navires des Gueux pourraient déposer leurs prises et trouver un refuge, et il cite comme pouvant faire l'objet de tentatives conçues dans ce but Rotterdam, Medemblik, Hoorn ou la Briele ; il songe aussi au port de Campen dans le Zuyderzee, dont il voudrait se faire envoyer le plan [1].

Ce qui est surtout urgent, c'est de remplacer dans le commandement de la flotte des Gueux le seigneur de Dolhain. Le 10 août 1570, le prince d'Orange, prenant en considération « le sobre gouvernement, peu de conduite et « désordre » qui régnait sur ses navires de guerre depuis la retraite du seigneur de Dolhain, nomme pour lui succéder comme capitaine-général le seigneur de Lumbres, qu'avait déjà choisi Louis de Nassau [2].

Le prince d'Orange joignit à la nomination du seigneur de Lumbres une ordonnance qui s'adressait à toute la flotte.

1 Instructions du prince d'Orange, du 26 septembre 1570 ; Lettre du 22 août 1570. Doc. in. du XVIe siècle, pp. 75 et 80.

2 Doc. inéd. du XVIe siècle, p. 70 ; Lettre du cardinal de Châtillon, du 24 avril 1570. Groen, t. III, p. 374.

Tous les navires devaient s'assister les uns les autres.

L'autorité des capitaines était telle que l'usage l'établissait en temps de guerre.

Un ministre devait se trouver à bord de chaque navire.

Aucun commandement ne pouvait être confié à des étrangers.

Le butin devait être divisé en trois parts : la première pour le prince d'Orange ; la seconde pour les officiers ; la troisième pour les marins et soldats.

On n'accepterait à bord des navires ni écumeurs de mer, ni gens de mauvaise renommée [1].

Chaque capitaine, à son tour, promulgue un règlement qui doit être observé, sous les peines les plus sévères, sur son navire.

Avant le repas du matin et celui du soir, les marins et les soldats entendront prêcher la parole de Dieu.

Celui qui blasphèmera, sera attaché au mat, et, en cas de récidive, mis aux fers et puni au gré du capitaine.

Celui qui, chargé de la garde, s'endormira ou sera négligent, sera, la première fois, mis aux fers et puni devant le mat, la seconde fois précipité à trois reprises du haut des vergues. La troisième fois on lui mettra une corde au cou, on l'attachera par derrière au canot et on le traînera ainsi au rivage.

Quiconque étant de garde se mutine ou tire l'épée, perdra corps et biens.

Quiconque tire le couteau contre quelqu'un, aura la main percée par le même couteau et ainsi fixée au mat.

1 Beaufort, t. II, p. 228.

Quiconque réclame plus de vivres ou de boissons qu'il n'en a besoin, sera mis aux fers.

Quiconque répand plus de bière que son pied ne peut en couvrir, sera mis aux fers.

Le soldat qui ne nettoie pas ses armes, n'aura qu'une demie part du butin.

Le caporal passera tous les dimanches la revue des soldats.

Le capitaine, si on se trouve dans quelque port, établira tous les dimanches un tir pour exercer les soldats.

Celui qui entre le premier dans un navire conquis par la force, aura double part.

Quiconque voit dans un combat son compagnon reculer, peut le tuer comme s'il était un ennemi.

Ce règlement fut retrouvé dans un navire dont le capitaine était allemand. Il n'était pas signé, car il n'y avait personne qui sût écrire [1].

Ces ordonnances ne furent guère observées, et celle du prince d'Orange le fut moins que les autres.

Celui qui, à bord de la flotte du seigneur de Lumbres, commandait aux soldats, se nommait Guillaume de Lumey. Il était issu de la maison de La Marck ; et bientôt les rivages de la Zélande allaient apprendre qu'il était digne d'appartenir à la lignée du Sanglier des Ardennes. On l'avait nommé autrefois le barbier général de la confédération « parce qu'à Saint-Trond il avait fait couper la « barbe à tous les membres de l'assemblée [2]. » Il était parmi

1 Van Vloten, t. I, p. 236.
2 Confession de Jean de Treslon. Poullet, Corr. de Granvelle, t. II, p. 674.

les Gueux l'un des plus redoutés et des plus violents. Il avait conservé leur ancien costume, « vêtu de gris comme « un cordelier, » et l'on racontait qu'il avait juré de se laisser croître les ongles et la barbe tant qu'il n'aurait pas vengé la mort du comte d'Egmont [1]. Cette tâche qu'il s'était imposée, il crut ne pouvoir la remplir qu'en versant des flots de sang.

A côté du seigneur de Lumbres vient se placer le seigneur de Treslon, Guillaume de Blois. A cette maison appartenait Le Cocq de Neerynen qui avait péri sur l'échafaud par l'ordre du duc d'Albe [2].

Le Taciturne eût voulu que le seigneur de Lumbres, d'accord avec Louis de Nassau, fît débarquer en Hollande un corps de Huguenots [3] ; mais ce projet subit quelques retards ; et l'amiral des Gueux, méconnaissant l'ordonnance du prince d'Orange, mais secrètement approuvé par lui, poursuit sa carrière d'écumeur de mer.

Lorsque le seigneur de Lumbres se présente à Emden, le comte d'Oost-Frise lui ordonne de se retirer : il le traite comme un pirate. Un autre jour, il fait jeter en prison le seigneur de Treslon. Où portera t-on le butin ? A Chef-de-Baie, aux portes de la Rochelle où réside Louis de Nassau, sous la protection des Huguenots.

1 Lettre de Morillon, du 18 novembre 1568. Pouilet, Corr. de Granvelle, t. III, p. 409.

2 Vander Aa, Biogr. Neerl.

3 Lettre du prince d'Orange, du 14 décembre 1570. Doc. in. du XVIe siè cle, p. 121.

III.

RAVAGES DES GUEUX DE MER.

Les marins et les soldats qui formaient la flotte des Gueux de mer, loin d'exclure les étrangers comme l'avait ordonné le prince d'Orange, étaient eux-mêmes en grand nombre des Allemands, des Danois, des Français. C'était le rebut de toutes les nations, la lie des criminels, les uns réduits par leurs désordres à la misère, les autres portant encore sur leurs épaules la flétrissure du bourreau ; mais il faut reconnaître, dit un érudit et consciencieux historien des troubles du XVI[e] siècle, qu'il y avait là des hommes d'une volonté énergique, ardents au combat, inaccessibles à la peur aussi bien au milieu du bruit de l'artillerie qu'au sein des vagues frémissantes, inébranlables devant la mort, soit qu'ils dussent la trouver dans les flots, soit qu'ils eussent à l'attendre dans les combats ou au gibet [1].

Les encouragements donnés par le prince d'Orange aux courses et aux pillages des Gueux de mer ne sont point douteux.

Un gentilhomme frison Hertman Gauma s'était signalé par l'audace de ses débarquements et de ses incursions. Nuit et jour il parcourait le pays. Les églises et les cloîtres étaient pillés, les moines dépouillés de tout ce qu'ils possédaient. Un jour on trouva près de la maison d'un de ses amis qui avait été brûlée comme l'asile des corsaires, un placard écrit de sa main, où on lisait : « Vous verrez la

1 Docteur Nuyens, Gesch. der Ned. Beroerten, t. II. p. 200.

« guerre entreprise par le prince d'Orange et des flots de « sang ; vous verrez les nobles mis au butin, les riches « luttant les uns contre les autres, les remparts de nos « villes déserts, les campagnes les plus fertiles converties « en solitude, les maisons et les églises ruinées à niveau « de terre, le pays tout entier abondonné à la misère et à « la vengeance [1]. »

C'est à l'auteur de ces sinistres imprécations que le Taciturne s'intéresse vivement : « Il m'a despleu d'apprendre « que le faict de Hermannus n'a aultrement succédé... [2] « J'ay fort volontiers entendu que le faict de Hermannus, « encoires que du premier coup il n'ait eu addresse, est « toutefois aux mesmes termes et qu'il espère, moyennant « la grâce de Dieu, de pouvoir racoustrer ceste faulte.. Il « importe que ceci se démène bien secrètement [3]. »

En 1570, les Gueux de mer, sous les ordres du bâtard de Brederode, croisent sur les côtes de Frise. Parfois même ils tentent des débarquements. C'est ainsi qu'ils surprennent le couvent de Hemelum près de Stavoren et emmènent l'abbé. Le lendemain, les moines d'Hemelum recevaient un avis conçu en ces termes : « Moi capitaine Egbert Wybrant-« sen, je vous fais savoir que si dans les quatorze jours « la rançon (elle était fixée à six mille dalders) n'est pas

1 Van Groeningen cité par M. Nuyens, t. II, p. 207.

2 Le prince d'Orange ajoutait : « Vous regarderez de le fere tenir le plus secrètement qu'il sera possible, à ce qu'il n'apporte préjudice aux aultres affaires. » En ce moment il était question de diverses entreprises dirigées contre Vénus, Triton et Pollux.

3 Lettres du prince d'Orange, du 18 et du 23 novembre 1570. Doc. inéd. du XVI[e] siècle, pp. 104 et 105.

« payée, votre abbé sera pendu, comme s'il n'y avait plus « d'abbés au monde. » La rançon fut payée ; mais l'abbé avait déjà été relâché par l'ordre du comte d'Oost-Frise [1].

Rien n'est plus navrant que la lettre suivante écrite en Frise : « Je vous fais savoir que les pirates ont abordé à « Ferwerd ; ils ont enlevé de l'église tout ce qui était d'or « et d'argent ; ils ont brisé tout ce qu'ils ont trouvé dans la « maison du bailli ; ils ont saisi, lié et emmené avec eux « notre juge. Moi avec ma femme je me suis échappé « entièrement nu. Cela s'est passé à deux heures de la « nuit [2]. »

Si les Gueux de mer peuvent mettre la main sur des laboureurs, ils n'y manquent point. A Schoorl ils arrêtent cinq ou six fermiers et les mettent à prix onze mille florins ; mais Guillaume de Treslon intervient, et la rançon est réduite à sept mille florins [3].

Quant aux prisonniers, dont les Gueux n'espéraient point de rançon, leur cruauté était sans limites. Tantôt ils leur liaient les pieds et les mains et les précipitaient dans la mer ; tantôt ils les attachaient comme une cible aux mats de leurs navires et les perçaient de balles : violences qui faisaient pâlir celles qu'ils reprochaient aux Espagnols.

Cependant les cruautés les plus exécrables des Gueux de mer sont réservées aux prêtres qui tombent entre leurs mains. Ils leur font subir de cruelles tortures, d'affreuses mutilations, puis les pendent à une chaîne au haut d'un

1 Lettre de Viglius, du 17 décembre 1570 ; Van Vloten, t. I, p. 228 ; Nuyens, t. II, 1e p., p. 219.

2 Van Vloten, t. I, p. 240.

3 Van Vloten, t. I, p. 251.

arbre : De là d'étranges risées et une joie plus hideuse que le crime [1].

Dans le Zuyderzee et aux bouches de l'Ems, il y avait des combats tous les jours [2]. Les Gueux de mer multipliaient leurs incursions en Frise [3]. Le comte de Boussu, amiral de Hollande, leur donna la chasse avec succès [4]. Le vice-amiral Boschhuyzen les poursuivit jusque dans le port d'Emden, leur prit neuf navires et leur fit cent douze prisonniers qui furent envoyés à Bruxelles pour y subir le dernier supplice. Le seigneur de Billy attaqua d'autres Gueux de mer, les dispersa et fit jeter une partie de ceux dont il s'empara, par dessus bord. Un bateau de pêcheurs d'Ostende est surpris par les Gueux ; mais ils brisent leurs liens, se rendent maîtres des pirates et les livrent au duc d'Albe [5].

Vains efforts ! Les Gueux de mer ne se découragent point. Leurs gros vaisseaux balaient la mer ; leurs frêles esquifs se glissent, à travers les bancs de sable, à l'embouchure de toutes les rivières. Le succès les encourage ; les revers ne peuvent les abattre. « De jour en jour, écrit le sei-
« gneur de Billy, la force des Gueux de mer augmente.
« Mardi dernier, cinquante navires sont sortis d'Emden et
« autant de Larelt pour les rejoindre. Il est arrivé d'Angle-

1 Altmeyer, les Gueux de mer.

2 Lettre de Viglius du 29 décembre 1569.

3 Lettre de Viglius, du 3 mars et du 20 septembre 1570.

4 Lettre du duc d'Albe, du 18 mars 1570. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

5 Lettre du duc d'Albe, du 6 juillet 1571. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II ; Van Vloten, t. I, pp. 242, 243.

« terre à Emden sept vaisseaux qu'on peut considérer « comme ennemis [1]. »

Leur audace s'accroissait rapidement. Ils allèrent jusqu'à attaquer la flotte de Flandre qui revenait d'Espagne et lui enlevèrent plusieurs navires, dont un seul valait bien soixante mille écus [2]. On les vit attaquer les grosses galères [3], et le duc d'Albe n'eût pas osé prendre la voie de mer pour retourner à Madrid [4].

Cependant, sur la flotte des pirates aussi bien qu'à Wesel, tous les regards se tournent vers le port de la Rochelle, où Louis de Nassau organise l'armement, dont on attend le salut et la délivrance.

Selon le projet conçu par Louis de Nassau, une tentative sur la Zélande doit coïncider avec l'expédition du Hainaut et l'invasion du prince d'Orange. Des navires ont été équipés à la Rochelle. On assure qu'ils prendront à bord dix ou douze mille aventuriers gascons. Les agents espagnols ont appris que leur but est de s'associer à une attaque contre l'île de Voorne et le port de la Briele [5].

Louis de Nassau a chargé Jérôme de T' Seraerts de réclamer des secours d'Élisabeth. Il espère que la reine d'Angleterre joindra à sa flotte dix-huit vaisseaux portant trois mille arquebusiers [6].

1 Van Vloten, t. I, p. 241.

2 Van Vloten, t. I, p. 254.

3 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

4 Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

5 Lettre d'Aguilon à Albornos, du 13 avril 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1525 ; Lettre de Morillon, du 13 avril 1572.

6 Lettre de Morillon, du 13 avril 1572.

Les Gueux de mer trouvent en Angleterre, notamment à Douvres, tout l'appui dont ils ont besoin. Ils se font reconnaître des marins anglais à un signal convenu [1], et le seigneur de Lumbres a soumis à Élisabeth le projet de former une flotte qui se rendrait complètement maîtresse de la mer [2].

Des navires avaient été réunis à Plymouth, chargés d'armes récemment achetées [3]. Élisabeth avait permis secrètement de lever des hommes d'armes dans toute l'Angleterre : c'était au nom du prince d'Orange qu'ils devaient aborder en Flandre [4].

« Nous allons bien loin en favorisant les corsaires, « écrivait Burleigh à Walsingham ; mais, si l'on vous en « parle, déclarez bien haut que nous ne les favoriserons « jamais [5]. »

En effet, la reine d'Angleterre fait publier le 11 février 1571 une déclaration qu'elle ne secondera aucun rebelle contre Philippe II [6] ; et en même temps elle charge Walsingham d'assurer don Francès de Alava qu'elle n'a autorisé personne à traiter de choses qui puissent nuire au roi d'Espagne et à ses possessions des Pays-Bas [7].

1 Digges. p. 127 (août 1571).

2 Bull. de la Comm. royale d'hist. 3e s., t. VI, p. 423.

3 La femme de Montgoméry, alors en Angleterre, avait fait équiper pour les Gueux un navire qu'on appelait : La comtesse. Altmeyer, les Gueux de mer.

4 Lettre de La Mothe-Fénelon, du 28 mai 1571. Bibl. Nat. de Paris, f. fr., ms. 2757.

5 Digges, Lettre de Burleigh, du 3 mars 1571.

6 Record Office.

7 Lettre d'Élisabeth, du 11 février 1571. Record Office.

Cependant le duc d'Albe a envoyé à Londres le seigneur de Sweveghem, et celui-ci est assez habile pour traiter avec Élisabeth qui, plus sincèrement cette fois, défend tout appui donné à ceux qu'on appelle les *free-butters* (*vry-buyters* ou corsaires) [1].

IV.

SURPRISE DE LA BRIELE.

Un coup de vent, un avis imprévu, une chance inopinée, le hasard en un mot devance l'exécution des projets les plus habilement conçus.

La flotte des Gueux composée de vingt-cinq ou de vingt-huit navires sous les ordres de Lumbres et de Treslon cinglait vers les côtes de la Hollande, après avoir pillé quelques vaisseaux chargés de marchandises, lorsqu'un vent contraire la força à se réfugier dans les bouches de la Meuse et à jeter l'ancre devant la Briele.

Un marin zélandais, dévoué aux Gueux de mer, vient les avertir que le moment est favorable, car les troupes espagnoles ont quitté la Briele pour étouffer quelque agitation qui s'est déclarée à Utrecht. Ils délibèrent et décident qu'il faut profiter de l'occasion qui se présente, sans attendre l'appui de Louis de Nassau et même sans tenir compte de ses instructions qui sont précises. Le même soir

1 Requête du seigneur de Sweveghem, du 18 février 1572. Record Office ; Note du seigneur de Sweveghem (avec les observations marginales de Burleigh), du 10 avril 1572. British Museum, Galba, C. IV ; Lettre d'Aguilon, du 13 avril 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1526 ; Burgon, t. II, p. 308.

(1er avril 1572), ils débarquent en silence, mettent le feu à l'une des portes et profitent du désordre qui règne dans la ville pour y pénétrer et l'occuper de vive force malgré les échevins et les plus notables bourgeois qui s'enfuient. Ils étaient à peine six cents, dont trois cents arquebusiers, les uns Gascons, les autres Wallons qui avaient abandonné les drapeaux du duc d'Albe : le reste était un ramassis de gens de toutes nations [1].

Les Gueux de mer, à peine maîtres de la Briele, pillent les maisons et saccagent les églises où ils livrent aux flammes les livres liturgiques et les ornements sacerdotaux. Le butin réuni, ils s'installent dans une maison abandonnée par l'un des échevins et fêtent par de joyeuses libations une journée si bien remplie. Déjà le produit de leur pillage a été porté sur leurs navires, et ils se préparent à se retirer, lorsque Guillaume de Treslon leur représente qu'il vaut mieux se fortifier à la Briele : ils se rendent à cet avis.

N'oublions pas que ce conseil de Treslon a placé dans le petit port de la Briele le berceau de l'indépendance d'un État nouveau qui survivra dans le nord de l'Europe à la puissance espagnole.

Aussitôt les Gueux de mer relèvent les remparts et introduisent l'eau de mer dans les fossés. Ils forcent les habitants à prêter serment au roi et au prince d'Orange

1 Lettre du seigneur de Wacken, du 11 avril 1572. Piot, Corr. de Granvelle, t. IV, p. 603; Lettre de Morillon, du 5 avril 1572, ibid. ; Lettre du duc d'Albe à Philippe II, du 26 avril 1572. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 245; Lettre du comte de Boussu au duc d'Albe, du 2 avril 1572 (Arch. de Bruxelles) ; Bor, livre VI.

comme leur gouverneur au nom du roi [1]. Ils déployent en même temps leur bannière où se trouvent unies les armes du roi et celles du prince d'Orange [2].

C'est de la Briele que Treslon adresse aux villes de la Zélande une lettre où il déclare qu'il ne fera aucun mal aux bourgeois, mais qu'il anéantira les prêtres, les moines, les papistes et la grande idolâtrie [3]. On sait ce que cela signifiait dans le langage des Gueux de mer.

Un bâteau va en grande hâte jeter aux côtes d'Angleterre la nouvelle de la surprise de la Briele. Les consistoires s'assemblent et organisent des secours immédiats [4]. Le bâtard Lancelot de Brederode et son ami Cocq (le frère de Cocq de Neerynen) réunissent deux cents hommes sur trois petits navires [5] et s'embarquent précipitamment [5] « comme des chiens enragés », porte un document contemporain. Jérôme de T'Seraerts les suit avec un millier de réfugiés.

En Allemagne et à la Rochelle, on se réjouit d'abord moins que l'on ne s'inquiète. On se souvient de la désastreuse issue de l'assaut du château de Loevestein, et on

1 Lettre de Morillon, du 15 avril 1572. Piot, Correspondance de Granvelle, t. IV.

2 Lettre du seigneur de Wacken, du 22 avril 1572. Corr. de Hollande t. XVII, p. 97. (Arch. de Bruxelles).

3 Lettre de Guillaume de Treslon, du 17 avril 1572. Corr. de Hollande, t. XVII (Arch. de Bruxelles).

4 On conserve dans les archives de l'église protestante flamande de Londres un registre intitulé : Copie van al dat onse gemeente gecontribueert heeft tot het vaderland sins de revolte van Vlissing.

5 Information sur la prise de la Briele. Piot. Corr. de Granvelle, t. IV, p. 606 ; Rapport, ibid. p. 614 ; Lettre de Morillon, du 4 mai 1572.

condamne cette nouvelle tentative comme prématurée et imprudente.

Le prince d'Orange accueille cette nouvelle avec indifférence. « Il estoit, rapporte Marnix, déterminé pour cela ne « se bouger en façon nulle [1]. »

Louis de Nassau était encore à Blois quand on y apprit le succès des Gueux : « Les sots ! s'écria-t-il, ils se sont « trop hastés et n'ont pas voulu me croire [2]. » Il comprend toutefois que de ce premier effort peut naître un grand résultat ; et il ordonne immédiatement à l'un de ses secrétaires de s'embarquer à Rouen afin de s'assurer si la ville de Flessingue ne recevrait pas les troupes qui se présenteraient au nom du prince d'Orange [3].

V.

PRISE DE FLESSINGUE.

Comme l'avait bien compris Louis de Nassau, l'occupation de la Briele acquérait une grande importance si elle devait être suivie de celle de Flessingue.

Flessingue commandait l'entrée de l'Escaut et était la clé de la Zélande. Le duc d'Albe y avait fait tracer le plan d'une citadelle par Paciotto qui avait construit celle d'Anvers [4], mais elle était à peine commencée, et les bourgeois

1 Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 370.

2 Lettre de Saint-Gouard à Charles IX, du 31 mai 1572. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 370.

3 Avis de France, du 17 avril 1572. Record Office.

4 La Frère, p. 531.

se hatèrent de la démolir. On reprocha longtemps au duc d'Albe de ne pas avoir hâté ces travaux. Il eût même suffi qu'il mît à Flessingue une garnison de deux mille hommes pour s'assurer la paisible possession de la Zélande [1] : faute irréparable que don Juan d'Autriche signalait quelques années plus tard en disant : « Plût à Dieu que la moitié de « ce qui fut employé à la construction du château d'Anvers, « eût été dépensé à Flessingue [2] ! »

Au moment même de la surprise de la Briele, le duc d'Albe donnait l'ordre de fortifier l'île de Walcheren [3]. Il pouvait se reprocher d'avoir laissé la ville si importante de Flessingue sans garnison ; car il ne s'y trouvait que soixante soldats wallons. Il envoya d'abord le bailli de Deventer Pacheco examiner ce qu'il y avait à faire pour la défendre. Pacheco fut arrêté et jeté en prison : on avait répandu le bruit qu'il était chargé de faire mettre les magistrats au gibet.

Le duc d'Albe, mieux instruit de ce qui se passe, charge le seigneur de Beauvoir (le vainqueur d'Austruweel) d'occuper la ville avec trois enseignes wallonnes, et il écrit aussitôt aux magistrats pour le leur annoncer. Quand cette lettre arriva à Flessingue, des murmures s'élevèrent : « Que le duc d'Albe vienne lui-même ! criait-on. Nous le « mangerons vif. Tout le mal vient de sa tyrannie [4]. » Lorsque le seigneur de Beauvoir se présenta, on le laissa

1 Roger Williams, The actions of the Lowe-Countries, p. 30 ; Rapports du 19 et du 29 avril 1572. Foreign papers.

2 Gachard, Corresp. de Philippe II, t. V, p. 225.

3 Lettre du duc d'Albe, du 3 avril 1572. Corr. de Philippe II.

4 Lettre de Morillon, du 15 avril 1572.

entrer seul dans la ville qui était en armes ; on le pressa de se déclarer contre le duc d'Albe ; et comme il s'y refusait, il ne put qu'à grand'peine sortir de la ville, et sa vie fut en danger. « Flessingue est perdue, écrivait Beauvoir au duc « d'Albe. Les Gueux en feront une autre la Rochelle ou « une autre Genève [1]. »

Quelques jours après, Treslon arrivait à Flessingue, suivi d'une troupe nombreuse de Gueux de mer. Ils trouvèrent dans cette ville abandonnée sans garnison cent pièces d'artillerie et de nombreuses munitions [2]. Leur premier acte, après y avoir arboré le drapeau du prince d'Orange, fut d'arracher de la prison Pacheco, à qui ils reprochaient les sentences rendues comme bailli de Deventer, de le pendre et de placer sa tête sur les remparts. Tous les prisonniers espagnols furent également mis à mort [3] : c'était un sanglant défi à la puissance de Philippe II.

On racontait qu'après la surprise de la Briele, le duc d'Albe avait dit : « Ce n'est rien. *No es nada.* » Quand Flessingue eut imité l'exemple de la Briele, les insurgés inscrivirent par dérision sur leurs drapeaux les mêmes mots : *No es nada* [4].

Les Gueux de mer ne se contentent pas de parcourir toute la Zélande (la seule ville de Middelbourg exceptée)

1 Lettre du seigneur de Beauvoir, du 18 avril 1572. Corr. de Hollande, t. XVII, p. 32 (Arch. de Bruxelles). Cf. un avis du 6 avril 1572. Record Office.

2 « Comment Albe se justifiera-t-il d'avoir laissé prendre Flessin« gue ? » écrit Morillon (Lettre du 28 avril 1572).

3 Lettre du duc d'Albe, du 26 mai 1572. Corr. de Philippe II ; Avis du 17 juin 1572. Record Office.

4 Lettre de Morillon, du 23 juin 1572.

en tuant les religieux et en saccageant les monastères. Leurs navires s'avançent jusqu'à trois lieues d'Anvers où un prêtre périt également sous leurs coups [1]. Déjà ils ont formé le projet d'envahir la Flandre. Une de leurs troupes s'avance jusqu'à Eecloo et jusqu'à Assenede, détruit des fermes et des maisons, et s'empare de quelques prêtres qui sont cruellement torturés, puis pendus ; une autre met le feu au Sas-de-Gand [2].

C'est dans ces circonstances que l'un des principaux conseillers du prince d'Orange, Jérôme de T'Seraerts adresse, le 23 mai 1572, une lettre menaçante aux magistrats de Bruges. Il a été instruit que le duc d'Albe a fait publier qu'il était l'ennemi du roi ; il est prêt à maintenir le contraire devant tous juges non suspects, mais il tient pour ses mortels ennemis ceux qui aident le dit duc et qui obéissent à ses ordonnances. Il a appris que les magistrats de Gand ont déjà fait publier un placard à son préjudice. « Nous avons donc, ajoute T'Seraerts, pour l'exemple de « ceux qui agissent ainsi, brûlé le Sas-de-Gand, ouvert les « écluses et détruit le canal ; mais, comme nous espérons « que votre intention n'est pas d'obéir au duc d'Albe et de « manquer à ce que vous devez au roi et au pays, en vous « conduisant comme des esclaves et en ne défendant pas « les priviléges qui nous ont été confirmés par les nobles « princes ses ancêtres, nous avons voulu vous avertir de « nos intentions, afin de conserver entre nous l'ancienne

1 Lettre de Morillon, du 28 avril 1572. Cf. Corr. de Granvelle, t. IV, p. 624.

2 De Jonghe, Ghentsche geschied , t. I.

« amitié, comme étant les sujets d'un même roi magnanime « (*goedertieren*) ; car, s'il n'en était pas ainsi, nous serions « obligés d'employer immédiatement telle mesure d'exécu- « tion qui entraînerait votre ruine complète. Cette lettre « reçue, vous nous répondrez de suite, et veuillez ne pas « oublier que vous apprendrez certainement la réalisation « de cet avertissement. » Au-dessous est écrit : « Par l'ordre de Mgr le gouverneur et capitaine. » Le cachet est aux armes de la ville de Flessingue.

T'Seraerts n'avait qu'un but : c'était de recueillir beaucoup de butin et de ne le partager avec personne [1].

Ce fut seulement après ces revers que l'Espagne comprit toute l'importance qu'offrait la conservation de la Zélande. Les Gueux y trouveront à la fois de vaillants amiraux et d'excellents matelots. C'est là que pourront aborder tous les réfugiés qui se trouvent en Angleterre ; c'est là aussi que descendront les Huguenots. Les Gueux de mer interrompent le commerce de l'Espagne. Qui sait si un jour ne viendra point où ils iront l'anéantir aux Indes [2] ?

« C'est le résultat du dixième denier, » écrit Morillon [3].

1 Voyez la lettre du prince d'Orange, du 23 juin 1572. Gachard, Corr. du prince d'Orange, t. III, p. 60.

2 Brit. Mus., Add. 28702.

3 Lettre de Morillon, du 5 avril 1572.

CHAPITRE XXI.

LOUIS DE NASSAU A PARIS.

(avril et mai 1572)

Appui donné par Charles IX à Louis de Nassau. — Plaintes du duc d'Albe. — Charles IX et Coligny à Paris. — Jeanne d'Albret et Louis de Nassau à Paris. — Le plan de l'entreprise des Pays-Bas. — Départ de Louis de Nassau. — Mort de Jeanne d'Albret.

I.

APPUI DONNÉ PAR CHARLES IX A LOUIS DE NASSAU.

L'alliance de la monarchie française avec les Anglais, les Huguenots et les Gueux coïncide avec cette date du printemps de 1572 depuis longtemps annoncée par Coligny comme devant être celle de l'expédition des Pays-Bas.

Charles IX, après avoir traité avec l'Angleterre et promis sa sœur au fils de Jeanne d'Albret, croit avoir assuré la paix de la France. Il recommande à tous les gouverneurs des provinces de faire observer l'édit de pacification ; il se vante même d'avoir réconcilié Coligny et les Guise [1]. « Les

1 Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 367 (4 mai 1572). On lit dans une lettre de Jean d'Egmont, du 1er mai 1572 : « L'on m'at assuré que la maison de Guise faict appoinctement avecq l'amiral parce que le roy auroit remonstré à M. de Guise qu'il auroit quasi perdu son royaulme pour leurs querelles et leurs partialités, et, où il le eust perdu, que ceulx de Guise n'en avoient point de semblable pour luy donner. » Arch. de Bruxelles.

« Guise et les Châtillon, dit Petrucci, se conformeront à « l'édit de Moulins [1].

Le roi de France continue à tromper le roi d'Espagne. Il écrit à Saint-Gouard au moment même où l'on scelle la ligue anglo-française : « Je redoubte que le duc d'Albe « aura mandé que je favorise l'entreprise des Gueulx. Vous « leur assurerez tousjours tout du contraire et que je ne « pense aujourd'huy à aultre chose qu'à establir mes affaires « et le repos de mon royaulme [2]. »

On connaît les anciens et persévérants efforts des Huguenots pour s'allier aux infidèles contre le roi catholique. A qui Charles IX découvrira-t-il avec une pleine confiance ses desseins les plus secrets ? Aux Turcs dont il attend un efficace appui : « Toutes mes fantaisies, écrit-il à l'évêque « de Dax son ambassadeur à Constantinople, sont bandées « pour m'opposer à la grandeur des Espagnols, et je délibère « m'y conduire le plus dextrement qu'il me sera possible. « Regardez de vostre costé de bien jouer vostre personnage, « estant chose certaine que des résolutions que vous pren- « drez par delà, dépend le bien ou le mal des affaires des « Espagnols.. Vous direz au Grand-Seigneur que j'ai équipé « une armée de mer soubs prétexte de garder mes havres « et costes, mais en effect et intention de tenir le roy « catholique en cervelle et donner hardiesse à ces Gueux « des Pays-Bas de se remuer et entreprendre, ainsy qu'ils « ont faict, ayant jà prins toute la Zélande et bien esbranlé « la Hollande... J'ay conclu la ligue avec l'Angleterre, ce

1 Lettre de Petrucci, du 10 juin 1572.

2 Lettre de Charles IX, du 22 avril 1572. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 366.

« qui met les Espagnols en une merveilleuse jalousie, et « pareillement l'intelligence que j'ay avec les princes de la « Germanie [1]. »

Charles IX saluait avec enthousiasme une ère nouvelle [2]. C'était la guerre, ce noble et glorieux plaisir, dont la chasse n'était qu'une froide image ; c'était la revanche de Pavie et de Saint-Quentin ; c'était la lutte ouverte contre l'Espagne en donnant avant tout la main au prince d'Orange pour renverser dans les Pays-Bas la domination de Philippe II ; c'était en un mot la reconstitution de l'empire de Charlemagne et de la royauté française aux jours les plus brillants de sa puissance.

On ne peut douter que Charles IX ne soit complètement d'accord avec Louis de Nassau [3], comme nous l'apprend une lettre émanée de Walsingham sept jours avant la conclusion de la ligue : « L'ambassadeur français à Bruxelles « a écrit au roi pour le presser de profiter de l'occasion « qui lui est offerte de recouvrer les provinces des Pays- « Bas qui relevaient autrefois de la couronne de France. « La plupart des villes de Flandre, d'accord avec Louis de « Nassau, se sont engagées à repousser les garnisons du « duc d'Albe et à recevoir celles du prince d'Orange. Le « roi de France lui a promis toute l'aide qu'il peut désirer [4]. »

1 Lettre de Charles IX, du 11 mai 1572. Noailles, Henri de Valois, t. I, p. 9.

2 Questa gioventù è tutta ardente, cupida di novità e tanto amica di movimento chè non può star in ozio. Lettre de Petrucci, du 22 avril 1572.

3 Mém. du duc de Bouillon, p. 383.

4 Lettre de Walsingham, du 22 avril 1572. Doc. in. du XVI[e] siècle, p. 168.

Cinq jours après, le 27 avril 1572, le roi de France adressait à Louis de Nassau la lettre suivante : « Monsieur, « le seigneur de Téligny qui vous remettra cette lettre, « m'a fait entendre diverses fois et très-particulièrement « les grands moyens qui se présentent de faire quelque « bonne entreprise pour la liberté des Pays-Bas aujourd'hui « opprimés par les Espagnols. On nous demandait seule- « ment que nous leur donnions la main pour les arracher « de cette oppression, et on nous indiquait, d'autre part, « beaucoup de moyens dont on pouvait s'aider, chose véri- « tablement digne de compassion et en laquelle tout prince « généreux et chrétien doit employer les forces et les res- « sources que Dieu lui a mises en mains, comme, en ce qui « me touche, je suis bien déterminé de le faire, autant que « les occasions et la disposition de mes affaires le permet- « tront, comme j'ai donné ordre au seigneur de Téligny « de vous le dire plus particulièrement, en attendant que « nous puissions nous voir [1]... »

Charles IX autorise l'agent le plus actif du parti huguenot, Michel de la Huguerie, à disposer en faveur de Louis de Nassau des ressources des arsenaux et de celles du trésor ; il lui fait remettre vingt mille écus [2].

Dès ce moment, Michel de la Huguerie est le secrétaire de Louis de Nassau. « Je prins, raconte-t-il lui-même, la « charge des affaires secrètes du dict seigneur comte et « sollicitay tous les mandemens tant pour recevoir dix

1 Arch. de Simancas, Estado, Leg. 551.

2 Mézeray, t. III, p. 245. « J'entends de plusieurs seigneurs qu'ils ont « grand argent à Mons de la part du roy ». Lettre du 9 juin 1572. Groen, t. III, p. 436.

« mille francs du trésorier de l'espargne que des pouldres « en l'arsenal et des faveurs en Picardie par lettres expresses « au duc de Longueville à cest effect [1]. »

« Le roi de France, écrit l'envoyé florentin Petrucci, « marche résolument en avant. Si les affaires des Pays-Bas « ne réussissent pas, c'est la guerre avec l'Espagne [2]. »

Cependant Catherine de Médicis appréciait la situation des affaires à un autre point de vue que Charles IX. Pour elle aussi, la ligue de la France avec l'Angleterre, c'était la consolidation de la puissance française contre l'Espagne ; mais elle voulait atteindre ce résultat par sa politique habituelle, c'est-à-dire par d'habiles négociations et de secrètes intrigues.

Tel est le dissentiment qui a éclaté entre Catherine de Médicis et son fils qu'en quittant Blois le roi se rend à Chambord et sa mère à Chenonceaux [3].

Lorsqu'on annonce à la reine-mère tout ce que Charles IX fait en faveur de Louis de Nassau et des Gueux, elle comprend que ses dénégations ne trouveront plus créance ni à Madrid, ni à Bruxelles ; elle s'effraie ; elle accourt de Chenonceaux à Montpipeau où son fils se livrait au plaisir de la chasse : « Permettrez-vous, lui dit-elle, qu'on aide les « rebelles de Flandre [4] ? » Charles IX avait pu par ses

1 La Huguerie, Mém. t. I, p. 101.

2 Lettre de Petrucci, du 28 mai 1572.

3 Lettre de Petrucci, du 22 avril 1572. — Contarini écrivait, au mois de mars 1572, que Catherine de Médicis redoutait trop le tort que les armes des Espagnols pouvaient causer à la France, pour rompre avec Philippe II.

4 Lettre d'Aguilon, du 26 mai 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1529.

paroles artificieuses endormir les inquiétudes de Philippe II : il ne pouvait tromper sa mère.

Si Charles IX lui résiste en ce moment, c'est qu'il trouve un puissant appui chez Coligny et chez Jeanne d'Albret. Catherine de Médicis le leur pardonnera-t-elle ?

II.

PLAINTES DU DUC D'ALBE.

Le duc d'Albe, en apprenant l'appui que Charles IX prêtait à Louis de Nassau, ne pouvait manquer d'y voir le signal d'un mouvement convenu entre les Gueux et les Huguenots, et il chargea le seigneur de Willerval de se rendre immédiatement en France pour y réclamer des explications formelles.

Les instructions que reçoit Willerval, portent la date du 9 avril 1572, et les griefs qui y sont énumérés, sont nombreux. C'est l'accueil que l'on fait à tous les rebelles, c'est la réunion à la Rochelle par l'ordre du roi de France d'un grand nombre de navires qu'on remplit d'armes et de munitions. Les pirates vendent publiquement leur butin à la Rochelle. On se vante « du grant recueil que le conte Loys « de Nassau, frère du prince d'Orange, auroit trouvé vers « ledict seigneur roy. » Le duc d'Albe a dit à Mondoucet : « qu'il s'esbahissoit s'il luy parloit à ceste heure si haultai- « nement, s'estant le dit seigneur roy si gaillardement « armé et équippé en mer » ; mais Mondoucet a affirmé que ce n'étaient que de faux fruits et que les navires réunis à la Rochelle devaient se rendre aux Indes. Si Charles IX

répond à Willerval qu'il ne peut rien pour empêcher ce qui se passe, il sera bon de lui faire observer que ses ambassadeurs prétendent qu'il est fort bien obéi en France. S'il réplique qu'il a amnistié les rebelles, il faudra lui dire que le roi d'Espagne n'a point pardonné au prince d'Orange. Le rôle de Mondoucet dans les Pays-Bas donne le droit d'exiger qu'il ne reste point à Bruxelles [1].

Philippe II a rappelé Alava ; Charles IX ne rappelera pas Mondoucet.

Plus le langage du seigneur de Willerval est altier et menaçant, plus les réponses qui lui sont adressées, paraissent humbles et suppliantes.

Ce n'est pas seulement Charles IX qui écrit de sa main au duc d'Albe ; c'est aussi Catherine de Médicis ; ce sont également les ducs d'Anjou et d'Alençon. Dans toutes ces lettres se rencontrent les mêmes assurances d'amitié, les mêmes protestations que l'on ne désire que la paix et le repos [2].

1 Négociations de France, t. 1er (Archives de Bruxelles). Cf. les lettres du duc d'Albe à Philippe II, du 3 et du 5 avril 1572, et la réponse de Philippe II, du 20 avril 1572. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, pp. 238-240.

2 Ces lettres sont trop importantes pour ne pas en donner ici quelques extraits.

Lettre de Charles IX : « Mon cousin, comme je n'ay plus grand désir « que d'entretenir la bonne paix et amityé que j'ay avecques le roy catho- « lique mon bon frère, de quoy j'ay rendu assés de tesmoignage, j'ay très- « volluntiers esclaircy le sieur de Wilerval de ce qu'il m'a demandé de « vostre part, dont je suis asseuré que demourerez très-satisfaict. » (Lettres de Charles IX, Blois 22 avril 1572. Coll. des autogr., Archives de Bruxelles).

Lettre de Catherine de Médicis. Elle affirme que l'intention de son fils est de conserver « la bonne pais et voisinance entre luy et le roy catholi-

Le duc d'Albe répond à la lettre de Charles IX en le priant de veiller à ce qu'aucun secours ne soit donné ni aux bandes qui se forment en Picardie, ni aux pirates qui ont abordé en Zélande [1].

En ce même moment, les rassemblements des Huguenots continuaient aux frontières des Pays-Bas ; et chaque jour Charles IX les accroissait en employant le moyen si fréquemment usité de casser quelques bandes d'ordonnance [2].

L'ambassadeur espagnol réitère des plaintes qui deviennent plus vives. Nouvelle lettre du roi de France à Saint-

« que, en laquelle, ajoute-t-elle, je mettré payne, ainsi que j'ai tousjours « faict à l'entretenir, comme celle qui, estant mère commune à l'un et à « l'autre, est désireuse du bien et repos de la chrestienté, y a plus d'inté- « rest et y apporte plus d'affection que nul autre. » (Lettre de Catherine de Médicis, du 22 avril 1572. Coll. d'autogr., Arch. de Bruxelles).

Lettre du duc d'Anjou : « Mon cousin, oultre l'assurance que le roy mon « seigneur et frère vous donne de son intention par la lettre qu'il vous « escript à l'entretènement de la paix qui est entre luy et le roi catholique, « je vous veulx bien dire que le roy mondit seigneur et frère n'a plus « grant désir que de vivre en paix avecques tous ses voysins, amis et « alliés, et singulièrement avecques le dit roy catholique, de quoy ses « actions passées et présentes rendent assez de tesmoignage. » (Lettre du duc d'Anjou, Blois, 22 avril 1572. Coll. des autographes aux Archives de Bruxelles).

Lettre du duc d'Alençon. Il a reçu la lettre d'Alava des mains de Willerval : « L'ayant prié vous en remercier et par mesme moyen vous « tesmoigner l'extresme affection que j'ay veoir continuer l'amityé qui est « entre le roy mon seigneur et frère et le roy catholique, comme j'espère « qu'elle fera moyennant la grâce de Dieu, sy ledit roy catholique et ses « mynistres y ont pareille vollunté que le roy mon seigneur. » (Lettre du duc d'Alençon, Blois, 22 avril 1573. Arch. de Bruxelles).

1 Lettre du duc d'Albe, du 26 avril 1572. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. I, p. 408.

2 Lettre de Jean d'Egmont, du 13 mai 1572. Arch. de Bruxelles.

Gouard. Il eût agi depuis longtemps : « si le duc d'Albe, « écrivait Charles IX, ne m'eust mandé qu'il n'estoit « besoin de faire assembler par mon cousin le duc de Lon- « gueville des forces pour courir sus à ceste canaille sans « adveu, laquelle s'est assemblée sur ma frontière, démon- « strant qu'il en avoit jalousie et qu'il fust assez fort pour « les tailler en pièces ; mais, voulant en toutes manières « fuir toutes occasions de mettre le dict duc en deffiance, « j'ay différé de rendre le dict duc de Longueville armé [1]. »

Le duc de Longueville se conforme aux ordres de Charles IX en assurant le duc d'Albe que le roi de France n'a rien plus en recommandation que de maintenir bonne intelligence et mutuelle amitié avec le roi catholique ; mais, en rendant compte à Charles IX de ce qu'il a fait, il ne cache point que les entreprises de Louis de Nassau ne donneront au duc d'Albe qu'une trop juste occasion de l'accuser, et il ajoute avec l'accent de la conscience révoltée : « Sire, je « me trouve en peine extrême de vous veoir à la guerre, « comme vous serez, incontinent que cela sera descouvert [2]. »

Charles IX charge en même temps Mondoucet [3] de faire entendre au duc d'Albe combien il est déplaisant de ce qui s'est passé aux Pays-Bas et de l'appui que ses sujets ont

1 Fragment de lettre de Charles IX. Arch. Nat. à Paris, K. 1529.

2 Lettre du duc de Longueville, du 20 mai 1572. Delaborde, Coligny, t. III, p. 381. Le duc de Longueville était arrivé, le 11 mai 1572, à Saint-Quentin.

3 Mondoucet était alors ambassadeur de Charles IX à Bruxelles. Pour colorer son opposition au duc d'Albe, il se plaignait du mauvais traitement fait aux Français aux Pays-Bas. Saint-Gouard formait les mêmes plaintes à Madrid. Voyez la lettre d'Hopperus, du 22 avril 1572. Piot, Corr. de Granvelle, t. IV.

accordé à Louis de Nassau malgré l'ordre qu'il avait donné au duc de Longueville de lui courir sus. Il est prêt à se mettre en tout devoir de prouver au roi catholique la sincérité de ses intentions et même de l'aider s'il en était besoin. « Je n'ai pas besoin d'aide, répond le duc d'Albe à « Mondoucet ; mais priez le roi de France qu'il empêche « ses sujets de secourir les Gueux, dont j'espère avoir bien« tôt raison [1]. »

Cependant le duc d'Albe ajoute peu de foi aux affirmations de Charles IX si solennellement, mais si fallacieusement reproduites. Le 22 mai 1572, il écrivait à Philippe II que non-seulement Willerval était revenu de France avec de grandes assurances d'amitié, mais de plus qu'il avait reçu de Charles IX une lettre si pleine de promesses que si elles n'étaient point tenues, on ne saurait à qui se fier en ce monde [2]. Deux jours après, dans une autre lettre à Philippe II, le duc d'Albe prévoyait l'éventualité d'une guerre contre la France : il ne fallait plus douter de la mauvaise foi de Charles IX, car c'était évidemment avec son appui que Louis de Nassau ouvrait la campagne.

L'ambassadeur d'Espagne à Paris, croyant la paix rompue, avait déjà sollicité des lettres de congé. Le maréchal de Tavannes se rendit près de lui au nom de la reine-mère et du roi pour le calmer et l'engager à renoncer à ce projet [3].

En même temps, Charles IX donne une chaîne de cinq

1 Lettre de Charles IX, du 6 juin 1572. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 373.

2 Lettre du duc d'Albe, du 22 mai 1572. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

3 Mém. de Tavannes.

cents écus à un gentilhomme qu'il charge d'aller assurer le duc d'Albe qu'il n'a point de guerre à craindre [1].

III.

CHARLES IX ET COLIGNY A PARIS.

Si le château de Blois a été le siége des délibérations, c'est à Paris que l'action doit s'organiser. Charles IX ne tardera point à s'y rendre [2] ; mais, dans la carrière où il se lance impétueusement, il a besoin de l'appui de Coligny et ne peut se passer de sa présence. Il lui fait connaître ses intentions, telles qu'il les a déjà exprimées à Louis de Nassau, et Coligny envoie aussitôt un billet à Walsingham pour lui annoncer la communication de certaines lettres [3]. Le roi a donné à l'amiral tous les biens d'église qui se trouvent à Châtillon, et cela n'étonne point à une époque où les abbayes d'hommes se distribuent aux dames de la cour [4]. Il lui mande par Cavaignes qu'il espère le voir bientôt à Paris pour traiter de l'affaire des Pays-Bas [5]. Que Coligny n'éprouve aucune inquiétude : s'il ne lui suffit pas de se faire accompagner par vingt de ses amis, qu'il en prenne cinquante [6].

1 Mém. du duc de Bouillon.

2 Walsingham écrit le 9 mai que Charles IX arrivera à la fin de ce mois à Paris ; et Charles IX, dans une lettre du 31 mai à Saint-Gouard, annonce qu'il se rend à Paris.

3 Lettre de Coligny, du 27 mai 1572. British Museum, Vesp. F. VI.

4 Lettre de Morillon, du mois de juillet 1572.

5 Lettre de Petrucci, du 28 mai 1572.

6 Rel. an., Brit. Mus., Galba, C. IV.

Les Huguenots de la Rochelle avaient averti Coligny des dangers auxquels il s'exposait, et celui-ci leur avait répondu, d'après Mézeray, que, la Providence divine ayant changé le cœur de Charles IX, il le considérait comme le meilleur des rois, qu'il avait donné la preuve de la sincérité de ses intentions par son alliance avec la reine d'Angleterre et les princes d'Allemagne, qu'une flotte montée par Strozzi ne tarderait point à cingler vers la Zélande pour y aider les insurgés, que la reine-mère dominée par le ressentiment particulier de la maison de Médicis était celle qui haïssait le plus le roi d'Espagne : quant à lui, il avait donné sa foi au prince d'Orange et au comte Louis de Nassau et il les soutiendrait en tout et partout [1].

Quelques jours après, Coligny quittait le domaine de Châtillon où il ne devait plus rentrer.

IV.

JEANNE D'ALBRET ET LOUIS DE NASSAU A PARIS.

Une étroite amitié s'est formée entre Louis de Nassau et Jeanne d'Albret, tous les deux calvinistes exaltés, tous les deux dominés par une ardente ambition et des haines profondes.

Le serment de cette alliance se prête, le lendemain de la grande ligue, sur le tombeau de l'ancien chef des Huguenots, de l'intrépide vaincu de Jarnac. Louis de Nassau et Jeanne d'Albret se rendent ensemble à Vendôme pour y

1 Mézeray, t. III, p. 246.

célébrer la cène et pour y faire élever un monument à Condé au milieu de ceux de ses ancêtres [1].

Jeanne d'Albret apporte à cette amitié un zèle ardent, Louis de Nassau un courage qui ne l'est pas moins ; mais, malgré les libéralités de Charles IX, l'argent fait défaut. Le comte de Nassau, en quittant Blois, a dû mettre en gage sa vaisselle d'argent et ses objets précieux. Il manque de ressources, mais veut être chef de parti, et, tout en se disant le bon et fidèle serviteur de Philippe II, il déclare qu'il veut faire la guerre au duc d'Albe qui tyrannise les Pays-Bas [2].

Quelques jours après, Jeanne d'Albret se trouvait à Paris entourée des Huguenots, et Louis de Nassau au milieu de ses compagnons d'armes.

V.

LE PLAN DE L'ENTREPRISE DES PAYS-BAS.

Selon l'expression du nonce Salviati c'est, dans la boutique de la reine de Navarre que l'on pratique les nouvelles agitations de Flandre [3].

D'après les notes qui nous ont été conservées, on a conçu l'entreprise des Pays-Bas sur le plus vaste plan. Elle doit comprendre vingt-huit mille huit cents hommes, soit

1 Lettre de Pedro de Aguilar, du 5 mai 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1526. — Jeanne d'Albret se trouvait le 5 mai à Vendôme.

2 Lettre de Petrucci, du 12 mai 1572.

3 Quelle novelle turbolenze di Fiandrea, che tutti si era praticate in la botega di detta Navarra. Dépêche du 9 juin 1572, citée par le P. Theiner.

quatre cent quatre-vingts compagnies de soixante hommes ; et voici comment elles doivent se répartir : deux cent dix compagnies de Français à cheval, cent dix compagnies de Français à pied, quatre-vingts compagnies de Wallons de France, quatre-vingts compagnies de Wallons des Pays-Bas, soit cinq sixièmes d'étrangers [1].

Cependant toutes ces troupes n'auraient pas été dirigées vers le Hainaut. Il en était qui devaient occuper Arras, Lille et Tournay [2]. Il en était d'autres qui devaient aborder à Anvers ; et, comme tout était prévu avec un soin extrême, il était entendu qu'une partie se rendrait à Bruxelles en passant par Malines et que le reste s'embarquerait de bonne heure afin d'arriver aussi le soir à Bruxelles par le canal de Willebroeck [3].

Pour mieux réussir, d'actives correspondances sont entretenues avec tous les personnages dont on espère l'appui ; et pour qu'elles restent plus secrètes, on désigne ceux qui y figurent, sous des noms de convention qu'il n'est pas toujours aisé d'expliquer. Philippe II s'appelle Fernand Sauvage ; Élisabeth, Henri d'Évreux ; le prince d'Orange, Georges Certain ; Louis de Nassau, Lambert Certain ; le cardinal de Granvelle, Jean Le Beau ; Coligny, Jacques Le Bon ; La Noue, Philippe Le Sueur [4].

Nous rencontrons, autour de Louis de Nassau et près de Jeanne d'Albret, les principaux chefs qui doivent s'associer

1 Arch. Nat. à Paris, K. 1529.

2 On avait aussi parlé d'un projet de surprendre Avesnes. Lettre du 14 mars 1572. Corr. de Hainaut, t. X (Arch. de Bruxelles).

3 Arch. Nat. de Paris, 1529[23].

4 Arch. de la maison d'Orange à La Haye.

à la prise d'armes. Louis de Nassau est fort « bien accom- « pagné de gentilshommes. » Les uns sont choisis parmi les plus braves des Gueux : ce sont Famars, Marquette, Esquerdes, Noyelles, Dolhain. On remarque parmi les Huguenots La Noue, dit Bras de fer [1], Genlis, Guitry et Chamerolles [2]. Brantôme cite aussi « d'autres honnestes et vail- « lans hommes, » tels que Villandray qui faillit payer de sa vie une plaisanterie obscène sur Charles IX, et Rouvray qui, après avoir tué les prêtres, se faisait une ceinture que l'on ne peut décrire, « en signe de cruauté et de « dévergondage [3]. » Là était aussi un agent anglais, nommé Thomas Morgan, qui était chargé de rendre compte à lord Burleigh de tout ce qui se passerait [4].

Quant aux capitaines d'un rang inférieur, ils se réunissent dans une hôtellerie appelée le *Panier Vert*. Parmi les mandements signés par la Huguerie, il en était qui ne devaient servir qu'à encourager les gais compagnons par d'abondantes libations. On vidait, paraît-il, maintes rasades en l'honneur de Louis de Nassau et de la prochaine délivrance des Pays-Bas.

Là se trouvaient trois hommes qui devaient faciliter aux Gueux la conquête de plusieurs villes importantes des Pays-Bas. Nicolas Taffin devait livrer Lille et Tournay ; Turqueau, Valenciennes ; Olivier, Mons.

1 Bravissimo uomo. Lettre de Petrucci, du 28 mai 1572.

2 Ce fut le seigneur de Genlis qui chercha à Vervins les gens d'armes qui devaient faire partie de l'expédition. Rapport du 28 mai 1572 (Arch. de Bruxelles).

3 Brantôme, t. I, p. 354, et t. II, p. 81 ; De Thou, t. VI, p. 423.

4 Lettre de Walsingham (21 mai 1572). Digges.

Taffin, logé à l'hôtellerie de la Salette en la rue Saint-Denis, cherchait à nouer des relations avec les marchands de Lille et de Tournay, qu'il présentait à Louis de Nassau : « Faites quelque bon service, leur disait-il. Vers la Saint-« Jean, commencera l'entreprise des Pays-Bas. Tout est « réglé entre le prince d'Orange, Louis de Nassau et les « seigneurs huguenots. Nous ne tarderons pas à être les « maîtres des Pays-Bas et nous y planterons la liberté afin « que chacun revienne en son bien comme cela a été fait « en France [1]. »

Turqueau, banni de Valenciennes, avait conservé des intelligences dans cette ville.

Mais le personnage le plus important et le plus intéressant à étudier, c'est Olivier, que nous avons vu déjà se glisser parmi les amis de Louis de Nassau réunis en 1571 la veille de l'entrevue de Lumigny, et que nous avons retrouvé à Blois.

Antoine Olivier, dit le grand Antoine, était un ancien serviteur du comte d'Egmont. Homme de lettres et artiste, il composait des généalogies [2] et peignait des portraits ; mais sa principale spécialité était de dessiner des plans de villes et de forteresses qu'il vendait fort cher au duc d'Albe, mais qu'il communiquait aussi à Louis de Nassau et à ses amis [3].

1 Confession d'Antoine Douchet. Piot, Corr. de Granvelle, t. IV, p. 634. Deux riches marchands de Paris les Gobelin et les Quesnoy avaient, disait-on, avancé de l'argent à Louis de Nassau.

2 Olivier composa notamment celle du prince d'Espinoy.

3 Sur cet étrange personnage, voyez Mendoça, Comm. t. I, p. 279 ; Féry de Guyon, Mém., p. 279 ; Blaes, Mém. an., t. I, p. 108 ; De Thou,

Au mois de mai 1572, Olivier a ouvertement rompu avec l'ambassadeur espagnol ; et les Gueux réunis au *Panier Vert* le proclament leur trésorier. C'est lui qui paie toutes les dépenses qui s'y font depuis le 8 mai 1572, jour de l'arrivée de Louis de Nassau à Paris [1].

C'est Olivier qui ouvrira à Louis de Nassau les portes de Mons [2], qu'il tient surtout à conquérir ; elle est, à ses yeux, la plus belle ville du monde ; il l'appelle : « sa mais-« tresse [3]. »

IV.

DÉPART DE LOUIS DE NASSAU.

Sur ces entrefaites arrivent les nouvelles de la Zélande. On annonce que le duc d'Albe veut réunir toutes ses forces pour écraser les Gueux de mer : il est urgent de les aider par une puissante diversion et d'envahir le sud des Pays-Bas. Louis de Nassau n'attendra point les douze cents reîtres qu'il a levés en Allemagne [4] : il compte assez d'amis autour de lui pour se confier dans le succès de ses efforts.

Le 15 mai, Louis de Nassau prit congé de la reine de Navarre. Elle l'aimait beaucoup et, en lui donnant une montre en souvenir d'elle, elle ajouta : « Toutes les fois que

t. VI, p. 565. Le duc d'Albe s'était aussi fait remettre le plan des forteresses de France.

1 Papiers de la Huguerie aux Arch. de la maison d'Orange à La Haye.

2 Papiers d'État, du mois de juin 1572 (Arch. de Bruxelles).

3 La Huguerie, Mém. t. I, p. 106.

4 Moïse Amirault, Vie de La Noue.

« vous l'entendrez sonner, souvenez-vous que vous avez « perdu la fleur de vos amis [1]. »

Le lendemain, tous les compagnons de Louis de Nassau s'assemblèrent au *Panier vert :* c'était le coup de l'étrier, et cette fois encore Michel de la Huguerie fit payer la dépense par Olivier [2].

Pour me servir des termes mêmes du vicomte de Turenne : « le comte Louys estoit parti de France pour exécuter « les entreprises de Mons, Valenciennes et autres places « des Pays-Bas, de quoy le roi estoit d'intelligence, ayant « promis à ceulx de la Religion de l'assister, et, cas advenant que leurs entreprises succédassent, qu'il les favo- « riseroit ouvertement [3]. » Ce que Petrucci traduit ainsi : « Le comte Louis est parti fort secrètement pour une « entreprise qui, si elle réussit, aura une grande impor- « tance en Flandre, mais qui dans le cas contraire sera « jugée fort imprudente [4]. »

VI.

MORT DE JEANNE D'ALBRET.

Jeanne d'Albret ne devait plus revoir Louis de Nassau. Presqu'aussitôt elle devint fort souffrante, et, dès le 20 mai,

1 Mém. de la Huguerie.

2 Arch. de la maison d'Orange à la Haye.

3 Mém. du duc de Bouillon.

4 Il conte Lodovico è partito molto secretamente per una impresa che, se le riuscisse, sarà da fare assai in Fiandra, se non sara stata gran leggerezza Lettre de Petrucci, du 23 mai 1572.

Biron écrivait à Villeroy qu'il était « marri » de la maladie de la reine et qu'il croyait devoir faire entendre à son fils « des particularités d'importance, auxquelles il estoit néces- « saire de donner ordre [1]. »

Cependant le 28 mai, la reine de Navarre se trouvait un peu mieux, et elle put écrire à Burleigh « estant très- « asseurée combien il luy estoit ami ; » il s'agissait de la restitution de son collier de pierreries que pendant les troubles elle avait mis en gage en Angleterre [2].

Tout à coup survinrent vingt-quatre heures de fièvre, qui suffirent pour épuiser ses forces [3] ; et, alors que parmi les Huguenots personne ne s'inquiétait encore au sujet de sa maladie, elle rendit le dernier soupir le 9 juin 1572 [4]. Elle mourait de colère et de chaleur selon Tavannes [5], par le poison selon les relations des Huguenots. « Beale, vous « avez été prophète ! » s'écria Louis de Nassau en apprenant sa fin [6].

Les restes de la reine de Navarre furent portés à Vendôme et déposés dans l'ossuaire où peu de semaines aupa-

1 Lettre de Biron, du 20 mai 1572. British Museum, fonds Harley, nº 21405.

2 Papiers de Burleigh, ms. Lansdown, 14, nº 75.

3 Lettre de Thomas Smith à Burleigh, du 8 juin 1572. Foreign papers.

4 Hist. de Béarn et Navarre, p. 333. « La royne de Navarre est morte pour certain et le roy son fils bien malade, qui serat cause que l'entreprise qu'il avoit faicte du faict de guerre au roy d'Espaigne, serat rompue. » Corr. de Hainaut, t. IX (Arch. de Bruxelles). On raconte dans le Réveille-Matin que Jeanne d'Albret fut empoisonnée dans un festin où se trouvait le duc d'Anjou. Quand eut lieu ce festin ? A Blois ou à Paris ?

5 Mém. de Tavannes.

6 Mém de la Huguerie, t. I, p. 115.

ravant elle avait elle-même présidé à l'inhumation de Condé.

Jeanne d'Albret disparaissait le lendemain du jour où elle avait excité la jalousie de Catherine de Médicis et la veille de cette entreprise de Flandre, prônée et encouragée par elle, qui eût peut-être élevé son influence près de Charles IX plus haut même que celle de sa mère.

C'était, dit Cavalli, une femme pleine d'audace, et sa mort causa le plus grand tort aux affaires des Huguenots [1].

1 Relation de Cavalli. Che fa stare di malavoglia l'ammiraglio, écrit Petrucci (lettre du 10 juin 1572).

CHAPITRE XXII.

LOUIS DE NASSAU A MONS.

(mai 1572 — juillet 1572).

Surprise de Valenciennes et de Mons. — Les Espagnols recouvrent Valenciennes. — Inaction de Louis de Nassau. — Conflit avec les bourgeois. — Les Espagnols devant Mons.

I.

SURPRISE DE VALENCIENNES ET DE MONS.

Louis de Nassau, en quittant Paris, se rendit au château de Tupigny qui appartenait à un gentilhomme huguenot le seigneur de Saucourt.

Sur ces entrefaites, tous ceux qui devaient prendre part à cette expédition, se réunissaient dans la forêt de Nouvion près de la Flamengerie et de Rocquegny. C'était à peu près aux mêmes lieux qu'Édouard III avait offert à Philippe de Valois de livrer une bataille dont l'enjeu devait être la couronne de France.

Turqueau et Olivier allaient exécuter leurs entreprises ; celle de Nicolas Taffin avait pour le moment été abandonnée [1].

1 Je reproduirai ici un avis écrit à Lille : De Lisle, du IIe de juing 1572. Les ennemys se vantoient que dedans dimanche qui fust hier, ils seroient maistres d'une bonne ville de par deçà ; mais j'espère que le bon ordre que

Une première bande se forme : elle est composée d'environ quatre cents hommes et aura pour chefs La Noue, Famars et Rouvray. Conduite par Turqueau, elle se dirige vers Fayt-le-Château ; puis, traversant les bois de Mormal, elle arrive inopinément devant Valenciennes où depuis longtemps l'on comptait beaucoup de partisans de la Réforme. La garnison était très-faible ; elle se retira à la hâte dans le château, abandonnant la ville où toutes les églises et toutes les abbayes furent pillées (23 mai 1572).

Louis de Nassau et Genlis avaient sous leurs ordres d'autres bandes qui devaient surprendre Mons. Elles étaient plus nombreuses, et Antoine Olivier leur servait de guide [1] ; elles longèrent la forêt de Treslon, traversèrent Ramousies et laissèrent à gauche la ville d'Avesnes. On remarqua qu'elles marchaient en grande hâte. C'était, au témoignage du sei-

l'on donne partout de n'estre surprins rompra tous leurs desseings et intelligences qu'ils poulroient avoir ès dictes villes. Nous trouvons si souvent faulseté aux advertements que l'on nous faict que ne sçavons bonnement qui croire, sinon ce que nous rapportent gens envoyés exprès par lesquels ne trouvons le plus souvent l'effect correspondre au bruict. L'on parle fort de quelque assemblée qui seroit vers Monstreuil et Boulenois avecq artillerie grosse, attendant la descente des Anglais pour emprendre, comme l'on dict, sur Sainct-Omer; mais, comme elle est sur sa garde et bien munie, je ne sçaurois croire que leur desseing s'addresseroit là et que plustost ils viendroient plus avant en pays au long de la marine pour surprendre aultres villes plus ouvertes et estonner le pays. La ville de Bruges feroit fort bien d'estre tousjours sur sa garde et avoir bon regard sur ceulx qui trafficquent et conversent en la ville, craignant les intelligences de dedans. (Arch. de la ville de Bruges).

1 « On assure que c'est Olivier qui a ourdi toute la trame. Aguilon pourra dire à Çuniga quel est cet homme. » Lettre du duc d'Albe, du 29 mai 1572. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

gneur d'Ongnies, « la plus grand part canaille, mal en ordre, « jeusnes gens et sans armes » ; et si le seigneur d'Ongnies qui était alors à Beaumont, n'eût craint d'allumer la guerre entre Philippe II et Charles IX, il lui eût suffi de marcher contre eux avec quelques soldats et quelques paysans pour les disperser avant qu'ils fussent sortis de France [1].

Louis de Nassau s'arrêta en arrivant à la frontière du Hainaut. C'était probablement là qu'il attendait des renforts qui semblaient ne pouvoir manquer à son expédition : je veux parler de ces sectaires de la West-Flandre mêlés à tant de crimes et à tant de déprédations, qui échappaient aux poursuites des baillis en se retirant dans des lieux écartés, et que les populations redoutaient sous le nom de Gueux des Bois. La sévérité du duc d'Albe avait puissamment réprimé leurs brigandages, et telle était la terreur qu'ils en avaient conservée, qu'ils répondirent peu à l'appel de Louis de Nassau : il ne put en recruter que cent onze complètement armés. Il en était d'autres qui devaient les rejoindre et qui se réunirent au milieu des bois dans un endroit nommé Folmarest. Cependant à peine étaient-ils arrivés près de Condé qu'ils s'écrièrent qu'on les menait à la boucherie, et ils refusèrent de marcher. Louis de Nassau s'indigna en apprenant cette défection. « Ils ont « autant de religion que des chiens, s'écria-t-il ; ce sont « tous des pillards, des voleurs et des pendards [2]. »

Quoiqu'il en fût, il fallait aller en avant. Quelques vivres furent distribués, et, après un repos de deux heures, dès

1 Lettre du seigneur d'Ongnies, du 29 mai 1572 (Arch. de Bruxelles).

2 Confession d'Antoine Douchet, Piot, Corr. de Granvelle, t. IV, p. 634.

que le soir fut venu, les compagnons de Louis de Nassau se mirent en marche, divisés en petites troupes afin que, grâce aux ténèbres de la nuit, ils passassent inaperçus ; mais plusieurs s'égarèrent et ne rejoignirent pas le comte de Nassau au moment convenu [1].

Au point du jour, Louis de Nassau se trouve devant la porte de Mons : « Ouvrez vite, crie Olivier ; ouvrez aux « hommes d'armes que le duc d'Aumale envoie au duc « d'Albe. » La porte s'ouvre. Louis de Nassau, suivi d'une quarantaine d'hommes, selon les uns, de soixante cavaliers et d'autant d'arquebusiers, selon les autres, se précipite dans les remparts de Mons, en criant : « Ville gagnée ! Liberté ! » Il se rend directement à l'hôtel de ville, fait mander les échevins qui ne se présentent point, appelle à son aide ses amis qui ne répondent pas davantage à sa voix [2].

Les bourgeois réveillés par le bruit accourent à la hâte ; mais, loin de seconder les agresseurs, ils se préparent à les repousser. Déjà Louis de Nassau, ne recevant aucun appui et se voyant en péril, songe à se retirer, lorsque dans la foule deux ou trois bourgeois se déclarent en sa faveur. L'un d'eux est un boucher nommé Jean Mauregnaut : « Que « voulez-vous faire ? dit-il à ceux qui l'entourent ; c'est « tout pour notre bien [3]. »

1 Lettre du duc d'Albe ; Relation an., Doc, inéd., t. LXXV ; Lettre d'Antoine le Dauphin, du 24 mai 1572. Gachard, Anal. Voyez les importants documents réunis par M. Devillers, Bulletins de la Comm. d'hist. 4e s., t. IV.

2 Le Frère, p. 531. D'après Marnix, Louis ne comptait à Mons que quatre affidés, tous français. Gachard, Correspondance du prince d'Orange, t. III, p. 369.

3 Devillers, Doc. sur la prise de Mons, pp. 233 et 272.

Louis de Nassau reprend courage. Il menace les bourgeois, s'il rencontre quelque résistance, de mettre la ville à feu et à sang. « Si vous sonnez la cloche, leur répète-t-il, « moi je ferai sonner la trompette. » Mais il ajoute pour les calmer : « Je ne suis venu ici que pour vous protéger « et vous assister. » Le peuple gardait le silence : « Vous « ne dites mot, reprit Louis de Nassau. Si ma venue ne « vous est pas agréable, dites-le moi. Je m'éloignerai. « Donnez-nous seulement à chacun un verre de vin et un « peu d'avoine, et nous retournerons d'où nous sommes « venus [1]. » Il ne cherchait qu'à gagner du temps. Au même moment on entendit un galop de chevaux. C'était Genlis qui amenait cinq cents hommes, ayant chacun un arquebusier en croupe.

Il était grand temps que ce renfort arrivât à Louis de Nassau. Quand il revint à l'hôtel de ville, il trouva que les échevins s'y étaient barricadés, et il fallut, pour y rentrer, escalader les fenêtres de la chapelle Saint-George.

Certes, on pouvait conclure des péripéties de cette journée que bien faibles étaient les sympathies acquises aux Gueux ; mais ils n'en avaient pas moins obtenu un résultat important. Quelques heures avaient suffi pour mettre en leur pouvoir les deux principales villes du Hainaut ; et au moment même où le duc d'Albe apprenait que la Zélande et la Hollande étaient perdues, tombaient aussi les seules barrières qui pussent arrêter l'invasion des Huguenots.

1 La Huguerie, Mém., t. I, p. 108. Selon une autre version, Louis de Nassau s'était déjà retiré jusqu'à la porte par laquelle il était entré, et il ne restait que quelques hommes sous la voute, quand on reçut l'avis que Genlis arrivait. Louis de Nassau revint aussitôt sur ses pas.

Louis de Nassau avait envoyé aussitôt un messager pour annoncer le succès de sa tentative à l'amiral. Ce fut une grande joie parmi tous ceux qui entouraient Coligny.

Déjà l'on racontait à Paris que La Noue s'était avancé avec six cents chevaux pour surprendre Bruxelles, où l'on croyait les dispositions des habitants bien plus favorables aux Gueux qu'au duc d'Albe. Le bruit courait que Lille et Douay avaient ouvert leurs portes, et le comte de Nassau, assurait-on, espérait terminer promptement la guerre. D'autres nouvelles rapportaient que La Noue s'était vanté qu'il pourrait avec cent hommes ramener le duc d'Albe prisonnier et qu'en huit jours il l'aurait défait. On ajoutait qu'il était certain que le prince d'Orange se préparait à aller rejoindre son frère à la tête de mille chevaux [1].

L'Espagne était en ce moment représentée à Paris par un ambassadeur, dont on vantait à la fois l'énergie et l'habileté. C'était don Diégo de Çuniga qui avait recueilli la tâche si difficile confiée naguère à don Francès de Alava : il avait fréquemment des explications fort vives avec le roi [2].

Çuniga a appris qu'en pleine paix Louis de Nassau a pu quitter Paris et envahir le Hainaut, sans qu'aucun obstacle ait été apporté à ses projets. On lui raconte que l'ordre a été donné de licencier une partie des garnisons de la frontière afin que file à file elles puissent le rejoindre [3], qu'on lui a même envoyé sept chariots de poudre en Picar-

1 Lettres de Walsingham à Leycester, du 29 et du 30 mai 1572. British Mus., Harley, 260.

2 Lettre de Petrucci, du 16 juillet 1572.

3 Lettre de Jean d'Egmont, du 13 mai 1572; Lettre de Morillon, du 8 juin 1572.

die, et, comme si cela ne suffisait pas encore, qu'on se prépare à secourir les Gueux en Zélande et qu'on veut exciter une sédition à Anvers. Et tout cela se fait « si ouvertement « que si c'estoit par l'ordre exprès du roy de France [1]. »

Il se rend aussitôt près de Catherine qui invoque les défenses qu'elle a fait publier par le duc de Longueville sous peine de la vie et de la perte des biens, comme elle l'a annoncé à Philippe II. Le lendemain, il renouvelle ses plaintes à Charles IX qui, d'un ton flatteur et caressant, s'associe à son irritation contre l'audace de Louis de Nassau et affirme qu'il punira tous ceux qui l'ont accompagné. « On voit, « s'écrie Çuniga, si l'on peut se fier au roi de France [2] ! »

Charles IX aura aussi de fallacieuses protestations à adresser à Madrid pour expliquer cet attentat commis en pleine paix par des bandes armées réunies dans son royaume. Son premier soin est de faire parvenir à Saint-Gouard une dépêche rédigée évidemment pour être montrée à Philippe II. Il est en une merveilleuse peine de ce qui se passe et grandement irrité de cette désobéissance, mais l'on s'y est habitué à un tel point pendant les troubles du royaume qu'il ne sait s'il sera possible de faire changer de volonté ceux qui accompagnent le comte de Nassau. Quant à ceux qui voudraient le suivre, on procèdera par punitions si rigoureuses que chacun y prendra exemple. Il veut en effet que tout le monde sache combien il tient à faire au roi catholique tout office de bon frère et voisin. Ce qu'il désirait le plus, mandait-il à son ambassadeur, c'était que

1 Lettre de Morillon, du 8 juin 1572.

2 Rel. an., Doc. ined., t. LXXV; Avis du 31 mai et du 4 juin 1572 Arch. Nat. à Paris, K. 1529.

la sincérité de ses intentions fût connue de tout le monde. Il invitait Saint-Gouard à ne pas se lasser d'en porter témoignage [1].

Ces affirmations trouvaient peu de créance à Madrid, et Saint-Gouard se plaignait qu'après avoir tant affirmé, il se trouvait complètement décrié [2].

Quelques jours après, le roi de France insiste encore sur ce point. Certes il a reçu de grands services du roi catholique ; mais ceux qu'il lui a rendus, ne sont pas moins considérables, et il en sera toujours ainsi puisque, si ses souhaits sont exaucés, cette amitié sera éternelle. Il ne peut dépendre de quelques bannis et de quelques hommes « pernicieux » de l'altérer. De même que naguère le duc d'Albe ne put empêcher le prince d'Orange d'entrer en France, il a été aussi impossible de s'opposer à ce que quelques Français suivissent Louis de Nassau. Que le duc

1 Lettre de Charles IX à Saint-Gouard, du 31 mai 1572

2 « J'ai dict au roy catholique le pouvoir asseurer Vostre Majesté n'avoir esté en tous les troubles de vostre royaume si marry que en la tromperie que luy a faict le conte Ludovicq contre sa parolle et promesse, à quoy Vostre Majesté n'avoit failli pourveoir avec touttes sortes de bons remèdes tant pour faire retourner ceulx de vos subjets qui avoyent suivi le conte que de mettre bon ordre sur les passaiges..

« Le faict du conte Ludovicq m'a tellement descrié que disent que soubs telles parolles je les ay voullu tromper, mais je ne me rends pour cella puisque Vostre Majesté m'a commandé de les asseurer n'estre de sa volonté que telles choses se soient faictes par ledict conte et que tousjours elle est de vivre en paix et amitié avecques eulx : ce que j'ay faict sonner partout, n'ayant jusques à ceste heure, Dieu mercy, manqué de raisons et responses à ce qu'il m'objectoit au contraire pour les apparences en ce qui s'est passé en l'entreprise dudict conte. » Groen van Prinsterer, Suppl. p. 122 ; Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 377 (22 juin 1572).

d'Albe les châtie à bon escient : il se rendra ainsi l'exécuteur des intentions du roi de France, et il lui fera un singulier plaisir. Il a été abusé par Louis de Nassau, quand il lui a permis de faire un si long séjour dans son royaume ; mais celui-ci l'avait assuré de son vif désir de recouvrer la bonne grâce du roi catholique. Et c'est Charles IX, si prodigue de mensongères protestations, qui, dans cette lettre secrète, recommande à son ambassadeur de ne pas se laisser endormir par ces douces et gracieuses paroles dont usent les Espagnols, selon leur naturel, quand ils veulent faire le contraire [1].

Lorsque Saint-Gouard se rend à l'Escurial, l'accueil qu'il reçoit, lui révèle tout ce que l'on y pense de la conduite de Charles IX. Les conseillers espagnols lui reprochent d'avoir voulu les tromper. Saint-Gouard cherche à persuader Philippe II que Charles IX n'a jamais dit que la vérité, que ces affaires si confuses ne peuvent être comprises que de ceux qui en ont le faix sur les bras, que Charles IX a été trompé par Louis de Nassau et que, dès qu'il l'a reconnu, il a ordonné au duc de Longueville de lui fermer le passage. « Je veux bien vous dire, répondit Philippe II « à Saint-Gouard, que j'ai été seul à vous croire, car il « n'était personne qui ne vît les rebelles accueillis et assis- « tés par votre maître [2]. » Philippe II s'était retiré au monastère de Saint-Jérôme « en grand'peine et colère de « veoir ses affaires de Flandre aller de mal en pis [3] » ;

1 Lettre de Charles IX, du 18 juin 1572. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris.

2 Lettre de Saint-Gouard, du 22 juin 1572. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris t. II.

3 Lettre de Fourquevaulx, du 8 juillet 1572.

mais il voulait, avant d'arrêter quelque chose, savoir si Charles IX secourrait les Français maîtres de Mons contre les Espagnols du duc d'Albe [1].

Le roi d'Espagne sait tout et paraît ne rien savoir : « Tant « qu'en France, écrit-il, ils ne quitteront pas le masque, « il convient que nous ne le quittions pas non plus. Il faut « leur donner à entendre que nous croyons tout ce qu'ils « nous disent. S'ils cheminent avec dissimulation, il faut « cheminer avec la même dissimulation, jusqu'à ce qu'ils « nous donnent une occasion plus grave et plus claire de « procéder autrement [2]. » Mais ces ruses n'échappaient point à l'ambassadeur français : « Le roi, écrivait-il, « n'est pas un prince qui dit ce qu'il a sur le cœur, ains « il est des plus dissimulateurs du monde. Il sçait autant « feindre et couvrir ses intentions que jamais feit roy, ny « petit compaignon, jusques au temps et heure qu'il luy « vient à propos de s'en ressentir [3]. »

Telle est la duplicité du roi de France que le même jour il confie une mission secrète à Briquemaut pour aider les Gueux et adresse un message au vicomte d'Orthe gouverneur de Bayonne pour déclarer qu'il ne les aide pas. Les lettres remises par le roi à Briquemaut, gentilhomme ordinaire de sa chambre, portent qu'on aura à le croire comme le roi lui-même « pour choses concernant son service [4]. » Dans

1 Lettre de Saint-Gouard, du 30 juillet 1572. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 388.

2 Arch. Nat. à Paris, K. 1529 ; Forneron, t. II, p. 310. M. Gachard a fait remarquer qu'il y a erreur dans la date de cette lettre ; il la croit postérieure de quelques jours.

3 Lettre de Fourquevaulx, du 9 décembre 1570. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 321.

4 Arch. Nat. à Paris, K. 1529 (29 mai 1572).

la lettre destinée au vicomte d'Orthe, Charles IX lui faisait connaître qu'il craignait que l'entreprise de Mons, exécutée à son insu par quelques-uns de ses sujets qui s'étaient joints à Louis de Nassau, ne portât le roi d'Espagne à rompre la paix [1].

II.

LES ESPAGNOLS RECOUVRENT VALENCIENNES.

La Noue s'est trop hâté de rejoindre Louis de Nassau à Mons [2]. Valenciennes n'a été que six jours au pouvoir des Gueux. Une surprise leur avait livré cette ville ; une surprise les en a chassés.

Quelques troupes envoyées de Tournay et de Douay entrent, sans que l'on s'en doute, au château de Valenciennes [3]. Le 29 mai, elles descendent de la citadelle dans la ville. Les Gueux fuient à la hâte. On tue non-seulement ceux qui résistent, mais même les femmes et les enfants. La ville est mise à sac ; et, parmi les dépouilles qui tombent aux mains des Espagnols, se trouve le bagage de Louis de Nassau. « Dans les papiers saisis à Valenciennes, écrit le « secrétaire Albornos, on a recueilli des documents fort im- « portants qui concernent le roi de France et Coligny [4]. »

1 Arch. Nat. à Paris, K. 1529 (29 mai 1572).

2 Moyse Amirault, Vie de La Noue.

3 Lettre du duc d'Albe, du 1er juin 1572. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II.

4 Lettre d'Albornos, du 14 juin 1572. Gachard. Corr. de Philippe II, t. II.

Dès que Charles IX a appris ce grave échec, il ordonne à Saint-Gouard de faire connaître à Philippe II que, parmi les Gueux qui ont été taillés en pièces, il s'est trouvé quelques-uns de ses sujets que l'on a punis de leur désobéissance et de leur témérité : ce dont il est très-aise. Mais, dans la même lettre, il y a quelques lignes confidentielles qu'il faut signaler : « Les Espagnols publient qu'il a « esté trouvé lettres de moy, par lesquelles il at esté veu « comme je suis participant à ces entreprises. Si on vous « en parle, vous asseurerez que ce sont impostures et « calomnies, n'ayant à la vérité jamais escript aucunes « lettres audict conte de ce faict [1]. »

III.

INACTION DE LOUIS DE NASSAU.

Il faut se demander comment Louis de Nassau, si actif et si impétueux, s'endormait à Mons dans un si long repos. Les partisans des Gueux l'attendaient de jour en jour au cœur du pays. On écrivait de Malines que les balles du colporteur étaient déposées au marché et qu'il serait besoin que Lambert Certain (Louis de Nassau) vînt pour les vendre. Il en est à Louvain et à Termonde comme à Malines [2].

Louis de Nassau était prêt à se porter en avant et à frapper les premiers coups, comme cela convenait à son caractère et à son courage. Il voulait, de concert avec La

1 Lettre de Charles IX, du 6 juin 1572. Gachard, La Bibl. Nat. à Paris, t. II, p. 373. Cf. la lettre de Morillon, du 9 juin 1572.

2 Groen, t. III, p. 428, 429, 431, 432.

Noue, marcher vers Bruxelles. Si le duc d'Albe y restait, on avait l'espoir de le surprendre ; s'il se retirait à Anvers, son départ aurait été, à ce que l'on espérait, le signal d'une insurrection générale dans tout le pays [1].

Ce plan hardi, qui eût pu réussir si dès le lendemain de la surprise de Mons il avait été mis à exécution, avait été préparé avec soin ; et il était une femme qui avait promis de le seconder dans la mesure de sa douleur et de la haine qu'elle portait au duc d'Albe : cette femme était la veuve du comte d'Egmont.

La comtesse d'Egmont avait pu dans sa misère extrême accepter des aumônes de la main qui l'avait rendue veuve ; mais elle n'en nourissait pas moins le légitime désir d'être vengée. Elle vivait retirée dans une profonde solitude à l'abbaye de la Cambre, quand on lui remit quelques lignes tracées de la main d'Antoine Olivier, qui était, nous l'avons déjà dit, un ancien serviteur du comte d'Egmont. Il invitait la comtesse à se rendre à Mons parce qu'il y était venu un seigneur qui prenait soin de ses affaires. Elle chargea sa fille de répondre à la hâte qu'elle était bien aise d'apprendre son arrivée à Mons, et elle partit aussitôt pour Braine-le-Château d'où elle écrivit elle-même à Olivier pour qu'il offrît « ses affectionnées recommandations à la « bonne grâce de monsieur le comte Louis de Nassau ; » elle le priait de lui faire connaître ce qu'elle avait à faire [2].

L'entreprise de Louis de Nassau n'obtenant pas le succès qu'on espérait, la comtesse d'Egmont se retira dans la

1 Lettre de Walsingham, du 29 mai 1572. Digges, p. 204.

2 Groen, t. III, pp. 426 et 427. Cf. Corr. de Philippe II, t. II, p. 276.

principauté de Liége. On racontait (mais rien ne confirma ce bruit) que l'aîné de ses fils, alors à la cour de l'empereur, se mettrait à la tête des reîtres allemands pour envahir les Pays-Bas [1].

Deux raisons avaient, en ralentissant les efforts de Louis de Nassau, compromis leur succès. Trop faible pour agir seul [2], il comptait à la fois sur l'appui de Coligny et sur celui du prince d'Orange.

A Coligny était réservée la tâche de se mettre à la tête d'une armée huguenote et d'occuper Lille et Douay ; mais Coligny, depuis longtemps envieux et jaloux, entendait bien moins servir les intérêts de Louis de Nassau que sa propre ambition dont le principal théâtre était en France.

En vain le comte de Nassau espérait-il que son frère serait venu, sous les murs de Bruxelles, lui donner la main pour combattre ensemble le duc d'Albe ; il n'apprenait rien de la marche des reîtres qui devaient traverser la Meuse [3], et cette fois encore la froide et timide circonspection du Taciturne vint contrarier la bouillante ardeur de Louis de Nassau [4].

Le prince d'Orange, dit Cavalli, montre qu'il a peu de cœur, *mostratosi di poco cuore* [5].

1 Lettre de Morillon, du 10 août 1572.

2 Lettre de Louis de Nassau, du 10 juin 1572. Foreign papers. Walsingham s'est trompé en évaluant les forces de Louis de Nassau à Mons à cinq mille hommes de pied et douze cents chevaux. Lettre du 29 mai 1572.

3 Lettre de Mondoucet, du 16 juillet 1572.

4 La Huguerie, Mém., t. I, p. 109. — Louis de Nassau attendait que le prince d'Orange eût pris les armes, pour se mettre lui-même en campagne. Avis du 16 juillet 1572. Record Office.

5 Relation de Sig. Cavalli.

IV.

CONFLIT AVEC LES BOURGEOIS.

Dans les premiers moments, Louis de Nassau ne néglige rien pour se concilier la faveur des habitants ; mais il veut aussi s'en faire craindre. Le 26 mai, il écrit aux magistrats des villes et aux seigneurs du comté de Hainaut pour leur annoncer que tous les subsides seront supprimés, que tous les anciens usages seront maintenus, que de plus tous ceux qui se rangeront de son côté, demeureront sous l'obéissance du roi avec l'exercice de la religion catholique [1]. Le même jour, il se rend, accompagné de ses arquebusiers, mêche allumée, au conseil des échevins. Il leur annonce qu'il est arrivé à Mons comme lieutenant de son frère le prince d'Orange, gouverneur des Pays-Bas pour le service de Sa Majesté, et qu'il assurera le respect de la religion catholique et le maintien de leurs libertés ; mais il se déclare le légitime ennemi du duc d'Albe. Le seigneur de Genlis ajoute qu'il est venu aussi à Mons « pour donner « service » à Philippe II, « sans rien emprendre de ses pays « pour le roy de France » . Il parle de dix mille hommes qui doivent venir le rejoindre à Mons : étrange manière de servir Philippe II sans favoriser Charles IX !

Les échevins délibéraient trop longtemps à l'avis de Louis de Nassau : il fit enfoncer par ses soldats armés la porte de

1 Lettres de Louis de Nassau, du 26 et du 28 mai 1572. Gachard, Analectes.

la salle du conseil. « Vous avez tous, dit-il aux échevins, « le duc d'Albe dans le ventre [1] ! »

Louis de Nassau continue à exercer l'autorité à Mons comme lieutenant de son frère sous la charge du roi. Il convoque même à ce titre les États de Hainaut [2] ; mais son pouvoir ne s'étend pas au-delà des remparts qu'il occupe.

Les Gueux et les Huguenots espéraient bien se faire une large provision de butin à Mons comme à Valenciennes. Louis de Nassau lui-même se proposait de battre monnaie avec l'argent qu'il aurait obtenu en fondant les vases sacrés. Déjà on avait pillé quelques maisons, notamment celle du curé de Saint-Germain ; mais, quand on voulut envahir la riche et célèbre abbaye de Sainte-Waudru, les bourgeois manifestèrent une si vive résistance qu'on n'osa la braver. Quelques semaines plus tard, le besoin d'argent se faisant plus vivement sentir, Louis de Nassau reviendra à son projet de mettre la main sur le trésor de Sainte-Waudru. Des soldats visiteront tout le monastère, un serrurier brisera les coffres ; mais les reliquaires et les joyaux auront été cachés [3].

Louis de Nassau, au lieu de réaliser des promesses de délivrance et des rêves de liberté, avait remplacé le joug du duc d'Albe par un joug plus odieux encore ; car l'on

1 Devillers, Documents sur la prise de Mons, Bull. de la Comm. d'hist., 4e s. t. IV. Lettre du duc d'Albe, du 29 mai 1572. Gachard, Corresp. de Philippe II, t. II, p. 259 ; Mém sur les troubles des Pays-Bas publiés par M. Blaes, t I, p. 107 ; Aubigné, t. II, p. 67.

2 Lettre de Morillon, du 20 juillet 1572.

3 A Mons y a grans biens d'abbayes . Prendant d'eulx une somme de deniers, trouverés soubit argent. Lettre de Louis du Gardin Groen, t. III.

accepte plus aisément la rigueur de la loi que la violence du désordre.

Le chef des Gueux se montre partout accompagné d'Antoine Olivier, « son principal conseillier » dit un témoin oculaire.

Un autre confident de Louis de Nassau est le boucher Mauregnaut qui s'est enrôlé comme homme d'armes volontaire.

Aux bandes huguenotes avides de pillage sont venus récemment se joindre quelques débris des bandes des Gueux des bois non moins redoutées par leurs déprédations.

Les bourgeois de Mons s'indignent de voir leurs vies menacées, leurs biens saccagés, leurs vieilles franchises méconnues par ceux-là mêmes qui se vantaient de les rétablir.

En ce moment Louis de Nassau craint quelque mouvement ; il n'a que cinq cents hommes autour de lui. Les bourgeois, s'ils se réunissaient, pourraient les rejeter tous hors de leurs murailles [1]. On parle de vêpres siciliennes [2].

En vain Louis de Nassau engage-t-il les échevins à conserver leurs fonctions : ils répondent que leur terme d'échevinage est expiré. Il les somme de remettre le scel de la ville : ils s'y opposent. En vain veut-il forcer les bourgeois à jurer haine au duc d'Albe : il rencontre un énergique refus ; et lorsqu'il cherche à se faire remettre de l'argent par les plus riches habitants, l'un d'eux lui répond qu'il ne veut point « enchéyr en crime de lèse-majesté « divine et humaine. »

1 Lettre de Morillon, du 8 juin 1572.

2 Groen, t. III, p. 432.

L'échevin Godemart s'était signalé par sa résistance : « Il faut le pendre s'écrie Mauregnaut, il a été trop long- « temps échevin de la ville. Voici le temps venu que j'ay « longtemps désiré [1]. »

Louis de Nassau renonce à flatter les bourgeois par de douces paroles et les régit *in virga ferrea*. Il ne leur parle plus de son désir de maintenir la religion catholique ; car il a ouvert solennellement un prêche où retentit la parole du ministre Taffin. Il ne les entretient plus de leurs priviléges ; car il jette en prison plusieurs échevins et fait désarmer les bourgeois : il fait même conduire au supplice ceux qui se plaignent « de la pratique [2]. »

Tel est le régime d'indépendance et de liberté que les novateurs apportaient aux Pays-Bas.

V.

LES ESPAGNOLS DEVANT MONS.

Le duc d'Albe a commencé par faire battre la campagne par la cavalerie légère qui arrête ceux qui cherchent à entrer à Mons. On surprend ainsi deux troupes de trente hommes ; on en pend de suite quelques-uns. Quant aux autres, comme ce sont des Français, le duc d'Albe donne l'ordre de les conduire à Rupelmonde et de les noyer secrètement dans l'Escaut : il faut éviter en ce moment tout ce

1 Doc. publiés par M. Devillers.

2 Lettres de Morillon, du 8 juin et du 10 août 1572.

qui pourrait amener une rupture avec Charles IX [1]. « Mal-« gré tout le mal que fait le roi de France, écrit le duc « d'Albe, il convient de dissimuler avec lui [2]. »

Bientôt après, voyant que Louis de Nassau ne bougeait point, il résolut de l'enfermer à Mons et de l'y assiéger. Dès le 20 juin, il donnait l'ordre à son fils don Frédéric de Tolède de réunir quelques régiments et de se diriger de ce côté avec Vitelli, Noircarmes et d'autres capitaines. Il y joignit sous le commandement de Polweiler quatre mille Allemands assez mal équipés parce que la ville d'Augsbourg, sachant qu'ils allaient servir Philippe II, avait retenu leurs armes [3].

Le duc d'Albe alla-t-il plus loin ? Songea-t-il, ne pouvant noyer Louis de Nassau dans l'Escaut, à le faire périr par le poison ? Selon un récit conservé par Michel de la Huguerie, un Espagnol et un Portugais s'introduisirent à Mons. Le premier offrait à Louis de Nassau de lui livrer une place importante ; il cherchait à entrer dans la cuisine, et on découvrit du poison caché dans ses pistolets. Il fut mis à la question et exécuté, après avoir légué tout ce qu'il possédait, à une demoiselle d'Anvers, dont il portait le portrait à son cou. Quant au second, il avait caché le poison au pied d'un arbre. Tous deux étaient envoyés, disait-on, par le secrétaire du duc d'Albe Albornos [4].

1 Lettre du duc d'Albe à Philippe II, du 13 juin 1572.

2 Lettre du duc d'Albe, du 24 juin 1572. Gachard, Corr. de Philippe II, tome II.

3 Lettres du duc d'Albe, du 24 juin et du 18 juillet 1572.

4 La Huguerie, Mém., t. I, p. 118. La Huguerie est cité comme secrétaire de Louis de Nassau dans les documents publiés par M. Devillers,

Louis de Nassau comptait sur un mouvement de ses amis vers la Meuse pour éloigner les Espagnols des remparts de Mons ; et, comme il y avait lieu de croire que le Taciturne ne disposait pas de forces suffisantes, il résolut d'écrire à Coligny afin qu'il dirigeât un corps de Huguenots vers Cateau-Cambrésis dont il serait aisé de s'emparer et de là vers Philippeville pour traverser la Meuse et se joindre au prince d'Orange. La vieille expérience de Briquemaut le désignait pour commander cette expédition. On avait éprouvé son zèle à lever des hommes d'armes, et, le 17 juin 1572, Louis de Nassau avait reçu par un exprès envoyé de Paris les lignes suivantes : « Monseigneur, Bri-
« quemaut me charge de vous assurer que à tout événement
« vous verrez bientost, Dieu aydant, vos meilleurs amis
« bien accompagnés pour vostre secours [1]. »

Louis de Nassau n'hésita plus, et il se préparait à charger La Noue de cette importante mission, lorsqu'un seigneur, supérieur à La Noue par son rang, mais bien inférieur à lui par sa prudence et ses talents militaires, insista pour lui être préféré. C'était Jean de Hangest, qui avait figuré dans les guerres civiles sous le nom de seigneur d'Ivoy et que

pp. 319, 332, 333, 353, 354. On conserve aux Archives de la maison d'Orange plusieurs quittances qu'il signa à Mons au mois d'août 1572.

1 Papiers de la Huguerie aux Archives de la maison d'Orange. On lit dans un avis du 11 juillet 1572 : « On nous donne advertissement d'ailleurs que les Huguenots font estat de dresser ung camp du coustet de Metz ou sur la Meuse, qui seroit très-puissant, où l'on dist que l'admiral doibt estre en personne avec bien grande suytte, et là se joignent leurs reîtres et lansquenets, que l'on tient sera pour aller en Flandres. » (Arch. de Bruxelles). — Les Huguenots avaient songé à occuper Péronne et à s'en faire une place d'armes. Lettre de Petrucci, du 26 juin 1572.

l'on appelait le seigneur de Genlis depuis la mort de son frère, celui qui avait pillé le monastère de Saint-Hubert. Dans sa jeunesse il avait voulu entrer dans le clergé catholique et avait même été protonotaire ; mais bientôt il avait embrassé avec ardeur la cause de la Réforme, et de protonotaire il s'était fait couronnel. Il avait figuré parmi les défenseurs de Bourges où ses gens firent « moytié mal, « moytié bien » ; et, un jour qu'il blâmait Coligny, celui-ci avait voulu lui passer l'épée à travers du corps en lui disant : « Comment ! ce petit capitaine oseroit contrôler « mes actions ! » ; mais il lui avait fait d'humbles excuses, et depuis il n'avait cessé de l'honorer comme son roi [1].

A peine le seigneur de Genlis avait-il quitté Paris qu'il s'était affligé de se voir séparé de mademoiselle de Montigny, l'une des beautés célèbres de la cour de France, et il avait acheté à Mons, grâce à deux cents écus que lui prêta la Huguerie, des toiles de Hollande pour les lui offrir. Il fit si bien qu'il obtint de Louis de Nassau le message destiné à Coligny. « C'était, dit la Huguerie, ung gentilhomme « peu advisé pour une telle charge [2]. » On lui remit donc « une depesche fort maigre », en ayant soin d'en adresser une seconde plus ample par une autre voie, c'est-à-dire par un homme sûr que guida à travers les vedettes espagnoles le boucher Mauregnaut installé ce jour-là capitaine avec une cornette d'arquebusiers à cheval. Plus tard il deviendra couronnel.

1 Brantôme, t. IV, p. 325, et t. V, p. 418. Cf. Davila.

2 La Huguerie, Mém., t. I, p. 113. Genlis partit le 19 juin au soir, d'après les notes de La Huguerie (Archives de la maison d'Orange).

CHAPITRE XXIII.

LA FRANCE. — LE CONSEIL DU ROI.

(juin et juillet 1572).

Instances de Coligny pour l'entreprise des Pays-Bas. — Les délibérations du conseil du roi. — Arrivée de Genlis à Paris.

I.

INSTANCES DE COLIGNY POUR L'ENTREPRISE DES PAYS-BAS.

En ce moment, Coligny n'était plus le roi de Saintonge ; il était le roi de Paris, nom qu'au moyen-âge on donnait au roi de France. « Le bon homme », comme l'appelaient les Huguenots [1], voyait tout ployer devant lui, et l'on avait répandu le bruit qu'il aurait volontiers placé sur son front la couronne fleurdelysée ; d'autres prétendaient qu'il souhaitait seulement d'être proclamé roi des Pays-Bas. Selon Brantôme, les uns et les autres se trompaient ; car il ne voulait rien usurper sur l'autorité de Charles IX : « Mais « bien désiroit-il estre son lieutenant-général en ses con- « questes, et se fust-il ainsi mieux maintenu et agrandy et « faict craindre soubs l'auctorité du roy que s'il eust voulu

1 Dupleix. Coligny, dit Brantôme, estoit si craint, si redouté et avoit pris telle créance et pouvoir sur ses partisans qu'ils n'eussent jamais osé le moins du monde contredire à ce qu'il avoit arresté.

« le tout s'approprier à luy et s'en faire souverain.. Voilà « ce qu'il vouloit : je le sçay d'un homme qui le tenoit de « luy [1]. »

La relation vénitienne de Cavalli remarque que Coligny voulait élever son autorité plus haut qu'aucune autre, et que pour y réussir il comptait sur deux moyens principaux : le mariage de Henri de Navarre et l'expédition des Pays-Bas [2].

Tandis que Charles IX s'installe sans bruit au château de Madrid construit dans le bois de Boulogne par François Ier en souvenir de sa captivité d'Espagne, Coligny se prépare à faire une entrée solennelle et presque triomphale à Paris. Il n'y était pas aimé des bourgeois, et il avait fallu que le roi chargeât le prévôt Marcel de prendre des mesures pour qu'il n'y fût pas insulté [3] ; mais il paraissait peu s'en préoccuper, et, pour mieux braver les catholiques, il avait choisi pour son entrée le jour de la Fête-Dieu (5 juin 1572). Il traversa la capitale, suivi de trois cents gentilshommes,au milieu d'une foule curieuse et agitée, et se rendit directement au château de Madrid pour saluer le roi [4].

Dès que Charles IX aperçoit Coligny, il se lève, marche au-devant de lui jusqu'au milieu de la chambre, et, l'embrassant, le fait asseoir à ses côtés : « Jamais, de tout mon « règne, personne, lui dit-il, ne fut mieux venu à la cour [5]. »

1 Brantôme, t. IV, p. 299.

2 Relation de Sig. Cavalli, 1574.

3 Le Frère, p. 527.

4 Dépêche du nonce Salviati, du 9 juin 1572, citée par le P. Theiner ; Lettre de Thomas Smith à Burleigh, du 17 juin 1572.

5 Rel. an., Brit. Mus., Galba, C. IV.

L'amiral est d'autant plus puissant qu'il s'est récemment réconcilié avec la reine-mère. Il ne se contente plus de lui montrer la paix intérieure assurée par la guerre étrangère [1] et d'invoquer tous les arguments qui répondent à sa politique comme reine : il s'adresse à son cœur de mère en associant à la grandeur de la France celle de son fils bien aimé et en lui faisant espérer que si les Pays-Bas sont conquis, on pourra en réserver la royauté au duc d'Anjou [2].

Telles sont sans doute les intrigues qui préoccupent, au château de Monceau, dans les premiers jours de juin, la reine-mère, son fils Henri et ses mauvais conseillers, *tristi consiglieri*, entre lesquels le comte de Retz occupe la première place [3]. C'est au duc d'Anjou que Coligny s'adresse en lui disant : « Il faut absolument que vous veniez avec « moi pour que vous déclariez au roi que s'il ne fait pas la « guerre aux Pays-Bas, il l'aura en France et se trouvera « exposé à la fois à la haine de Philippe II et à celle des « Huguenots [4]. »

1 Bernardino de Mendoça rappelle, en la blâmant, cette maxime du XVIe siècle qu'il est bon de nourrir la guerre chez ses voisins (Mém. t. I, p. 317).

2 « Au regard du duc d'Anjou, c'est chose certaine que il a fantaisie de riens faire sur ces païs ; car, sur ce que ledit duc ne se contentoit de sa ducé d'Anjou pour son partaige, l'admiral luy avoit dict : Contentez-vous de cela, je vous augmenterai vostre partaige sur les Pays-Bas, pour quoi c'est chose clère que ledict admiral et les Franchois avoient, comme ils ont encores, envie de trousser tous les Pays-Bas. » (24 juillet 1573). Arch. de Bruxelles. Papiers d'État, liasse 130.

3 Lettre de Çuniga, du 1er juin 1572 (Arch. Nat. à Paris, K. 1529) ; Lettres de Petrucci, du 1er et du 10 juin 1572.

4 Lettre de Petrucci, du 24 juin 1572.

Le duc d'Anjou se laisse si bien entraîner par ces tentations qu'il envoie sept chariots de poudre à Louis de Nassau [1].

Catherine de Médicis, en se réconciliant avec Coligny, se rapproche de son fils.

Charles IX faisait passer sous les yeux de sa mère les lettres qu'il écrivait à Coligny et au roi de Navarre ; et sa mère, de son côté, lui communiquait les dépêches qu'elle recevait de Flandre ou d'Espagne : témoin cette lettre destinée à Villeroy : « Monsieur de Villeroy, je reçus hier « soir la lettre que m'avez escripte avec celle que le roy « monsieur mon fils escripvoit à monsieur l'admiral, ensem- « ble celle qu'il m'a escripte pour monstrer à l'ambassadeur « d'Espaigne, qui sont très-bien... J'ay aussi receu et faict « partir incontinent celle que luy et mon fils d'Anjou « escripvoient au roi de Navarre et au sieur de Biron... « J'envoye à mon fils une dépesche de Flandres et une aultre « d'Espaigne [2]. » Il y avait donc des lettres que Charles IX adressait à sa mère uniquement afin qu'elle les montrât à l'ambassadeur de Philippe II.

Le roi s'est rendu avec sa mère de Madrid au château de Saint-Cloud [3]. Coligny l'y suit pour conférer avec Catherine de Médicis ; et c'est là qu'en attendant le moment d'être introduit par les femmes de chambre de la reine-mère presque toutes huguenotes, il dit à Brantôme : « Dieu

1 Avis du 31 mai 1572 et du 4 juin 1572 (Arch. Nat. à Paris, K. 1529).

2 Doc. fr. à la Bibl. imp. de Saint-Pétersbourg.

3 Charles IX était à Saint-Cloud vers le 10 juin 1572. Il fait allusion, dans une lettre du 18 juin, au séjour qu'il y a fait.

« soit loué ! Tout va bien. Avant qu'il soit longtemps, nous « aurons chassé l'Espaignol du Païs-Bas [1]. »

Coligny ne demande qu'à monter à cheval : il ne faut pas qu'on laisse au duc d'Albe le temps d'apaiser les troubles [2]. On l'entend dire au roi, dans son rude langage, qu'il n'ignorait point quel était le naturel des Huguenots, que si on ne les amusait au dehors, ils recommenceraient « à brouiller au dedans, tant il les cognoissoit brouillons, « remuans, frétillans et amateurs de la picorée [3]. » Il s'agissait, selon Strozzi, « d'oster le venin et la contagion « de la France [4]. »

Les Huguenots insistent pour que Charles IX se déclare publiquement en leur faveur ou qu'il les assiste secrètement. Ils n'ont besoin que de six cents chevaux et de deux mille fantassins pour exécuter leur dessein. L'expédition achevée, ils attendent du roi, si elle réussit, des félicitations ; si elle ne réussit pas, leur pardon [5]. Selon une autre version, ils offrent au roi, s'il consent à leur donner dix mille arquebusiers, de remettre entre ses mains Valenciennes et neuf autres villes.

Charles IX hésite, car ce projet est mal accueilli par sa mère [6] ; mais, se laissant bientôt convaincre que Louis de Nassau a toutes les places des Pays-Bas en ses mains, il ne s'occupe plus que des préparatifs de la guerre et traite

1 Brantôme, t. IV, p. 298.
2 Lettre de Petrucci, du 10 juin 1572.
3 Brantôme, t. IV, p. 300.
4 Brantôme, t. VI, p. 87.
5 Lettre de Petrucci, du 26 juin 1572.
6 Lettre de Cuniga, du 25 juin 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1529.

avec les princes allemands, notamment avec l'électeur de Saxe [1]. On dit qu'il songe aussi à conclure une alliance avec le Turc contre le roi d'Espagne [2].

II.

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DU ROI.

Des nuages se dessinent à l'horizon. On n'apprend point ces rapides et merveilleux succès que l'on attendait du prince d'Orange et de Louis de Nassau. Philippe II fait entendre un langage menaçant, et d'autre part Élisabeth, malgré la ligue de Blois, semble éprouver plus d'envie que d'amitié à l'égard de la France. Catherine de Médicis revoit Charles IX, et, tandis que Coligny ne cesse de faire briller aux yeux du roi les palmes d'une guerre ouverte, elle lui en expose tous les périls. Nous voyons renaître les dissentiments du fils et de la mère [3].

« Le roi, par l'entremise et l'office de sa mère, ayant « changé d'avis et gagné par sa persuasion, n'osa pas en « faire tout librement l'aveu à l'amiral, tant il lui portoit « d'égards ; mais il lui dit seulement qu'après s'estre entre- « tenu avec sa mère et son frère, certaines choses d'impor- « tance qu'on avoit d'abord négligé de prendre en considé- « ration, l'obligeoient à vouloir que la question fust traitée « en leur présence dans le conseil. L'amiral, entendant « nommer le conseil, respondit qu'il valoit tout autant n'en

1 Mém. du 13 juin 1572. Record Office.

2 Lettre de Petrucci, du 16 juillet 1572.

3 Lettre de Çuniga, du 25 juin 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1529.

« pas parler, le conseil estant composé de gens de robe « longue qui tous, soit par humeur, soit par profession, « estoient opposés à toute guerre, et que pour lui il n'auroit « pas le courage de discuter de telles questions avec de « telles gens. A quoi le roi dit que dans ce conseil il n'ap- « pelleroit pas des hommes de robe longue, mais quelques « seigneurs rompus aux choses des guerres, nommant aus- « sitost trois ou quatre d'entre eux, ainsi le duc de Mont- « pensier, Ludovic de Gonzague, frère du duc de Mantoue, « le maréchal de Cossé et un autre. L'amiral ne sçut ou ne « voulut pas alors s'y opposer : il les tenoit d'ailleurs pour « personnages trop peu habiles pour estre capables de « répondre à ses propositions et les contredire [1].

Une première réunion a lieu au château de Madrid le 19 juin. Coligny développe longuement les considérations sur lesquelles il s'appuie pour que le roi se déclare ouvertement et porte la guerre en Flandre. Plusieurs villes se prononcent contre le roi d'Espagne, et tout le pays n'attend qu'un signal pour courir aux armes. Que peut le duc d'Albe, si les forces du roi se réunissent à celles du prince d'Orange? La reine d'Angleterre s'est déjà montrée disposée à s'associer à cette entreprise, ou tout au moins l'on peut espérer qu'elle s'y associera. Il faut saisir une occasion si avantageuse, car elle ne se représentera plus [2].

Le discours de Coligny souleva plus d'une objection. La reine d'Angleterre avait donné des instructions écrites à ses ambassadeurs. S'y trouvait-il quelque chose sur sa par-

1 Relation de Michieli, trad. de M. Baschet.

2 Bibl. Nat. de Paris, f. fr , ms. 3950.

ticipation à l'entreprise des Pays-Bas ? Assurément les propositions de l'amiral étaient fort belles, fort grandes et dignes de lui ; mais la France était peu préparée à la guerre, et l'on manquait d'argent. Lors même qu'on se bornerait à accorder des autorisations secrètes d'aller servir aux Pays-Bas, le duc d'Albe le saurait bientôt, et l'on arriverait au même résultat : la guerre avec l'Espagne [1].

L'effet produit par les paroles de Coligny n'en a pas moins été considérable ; Catherine de Médicis a gardé le silence, mais Charles IX les a approuvées, et le même jour Walsingham put écrire à Burleigh : « Aujourd'hui une « résolution a été prise sur les affaires de Flandre [2]. »

La séance du conseil avait été levée, lorsqu'un important entretien s'engagea entre Coligny et le comte de Retz. Celui-ci, tout en persistant dans une opinion contraire, n'avait pas laissé d'exprimer « plusieurs regrets du malheur de la « France qui avoit laissé et laissoit encore passer une si « heureuse occasion de rendre la monarchie proportionnée, « parfaicte, accomplie, arrondie et limitée des bornes que « les montagnes, les mers et les rivières luy ont, dès le « commencement du monde, ordonné, ce semble, pour son « naturel pourpris ». — « Oui, lui répondit Coligny, ce « seroit au temps advenir une des merveilles du siècle qui « auroit despourveu de si peu de générosité la nation « françoyse qu'elle auroit dédaigné une conqueste tant à « propos que celle-ci. » Si l'on craignait de voir se renouveler les malheurs causés par l'intervention des Anglais sous

1 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., ms. 3950.
2 Record Office.

le règne de Charles VI, il n'en était que plus nécessaire que la France occupât les Pays-Bas. Et, comme Coligny craignait que la reine, dans son opposition, n'écoutât les conseils des Guise, il fit entendre habilement que Charles IX, s'il avait des scrupules, pourrait abandonner à la maison de Lorraine une part de ses conquêtes, par exemple le Luxembourg et la Gueldre. Ne serait-ce pas associer dans une si glorieuse entreprise les catholiques et les Huguenots ? La réconciliation des Romains et des Sabins n'avait-elle pas fait la grandeur de Rome ? Tel fut cet entretien, dont Coligny crut devoir rendre compte à Catherine de Médicis afin que sa prudence pût en faire son profit et y pourvoir par les forces et moyens que Dieu lui avait mis en main [1].

Un second conseil fut tenu au château de Madrid le 26 juin [2]. Le duc d'Anjou prit le premier la parole et se borna à invoquer la situation de la France pour combattre l'opinion de Coligny. Il ne fallait pas que, sur le dire de gens désespérés qui ne pouvaient rien assurer de ce qu'ils annonçaient, l'on rompît la foi promise, que l'on fît d'un monarque allié le plus redoutable ennemi et qu'on livrât à de périlleuses aventures la fortune de la France.

Le discours du maréchal de Tavannes fut plus développé, et il n'était point de considération qu'il n'eût mise en œuvre pour repousser le parti de la guerre.

1 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., ms. 3177, p. 75. Bien que cette lettre ne porte pas de nom, je crois devoir l'attribuer à Coligny.

2 Hier a eu lieu au château de Madrid, écrit Çuniga, un grand conseil pour décider si l'on rompra avec l'Espagne. Lettre de Çuniga, du 27 juin 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1529.

Les Gueux de Flandre espéraient, avec les renforts attendus de France, d'Angleterre et d'Allemagne, porter leurs forces à dix mille chevaux et dix mille hommes de pied. Ils comptaient sur l'insurrection de plusieurs villes et se vantaient d'être déjà les plus forts sur mer. Tout cela s'offrait à la dévotion du roi. Mais tenait-on suffisamment compte de l'armée dont disposait le duc d'Albe? Pouvait-on oublier que l'hiver approchait et qu'alors, à raison des marais et de l'humidité du pays, l'on ne pourrait plus tenir la campagne en Flandre ?

La puissance des Gueux, ajouta Tavannes, n'est pas si considérable d'après ce que l'on a pu voir jusqu'ici. Qu'arriverait-il si le duc d'Albe, au lieu d'être défait, était vainqueur ? Le royaume serait en grand branle, et la France elle-même serait devenue l'enjeu des Pays-Bas. Si au contraire le duc d'Albe perd la bataille, ce n'est pas le roi qui aura triomphé : les Huguenots seront seuls vainqueurs et conduiront le roi en laisse. Il vaut mieux ne point faire de conquête que de se donner un maître ; car pour gagner quelque chose on perdrait tout.

Puis Tavannes invoqua les devoirs de la royauté toujours supérieurs aux intérêts de la politique. N'était-ce donc rien que la foi rompue par un roi qui faisait profession de l'honneur, que l'ingratitude ouvertement étalée en rendant le mal pour le bien ? On avait vu parfois les rois séparer les peuples pour les vaincre plus aisément : si les peuples peuvent à leur tour séparer les rois, ils le feront aussi pour les soumettre à leurs volontés.

Même au point de vue d'une sage politique, n'était-il point imprudent de fortifier un parti qui s'était élevé au

cœur même du royaume et qui n'avait d'autre but que de dicter la loi ? Ne pouvait-on point prévoir que les Huguenots, après avoir déchiré les entrailles de la France, reviendraient bientôt y exciter d'autres guerres civiles ? Ne fallait-il point les laisser s'épuiser dans les Pays-Bas ; car ce serait rendre la paix à la France, et il importait de calmer les soupçons du roi d'Espagne.

Tavannes concluait donc que l'entreprise proposée par Coligny était à la fois injuste, mal fondée et dangereuse, et que c'était en conservant la paix que le roi maintiendrait sa réputation vis-à-vis de Dieu et vis-à-vis des hommes [1]. Il avait parlé comme un loyal soldat. A son avis succéda celui d'un magistrat sage et prudent l'ancien garde des sceaux Morvillier.

Parmi les hommes, il en est qui jugent des règles politiques par le succès des évènements ; mais, si les volontés de la Providence restent cachées, c'est par la raison, c'est par la vérité, et non par les hasards de la fortune qu'il faut se laisser conduire. N'est-ce pas déjà un motif suffisant pour ne pas rompre que de ne pouvoir invoquer ni la justice, ni le droit, mais ne se trompe-t-on point dans les avantages que l'on fait espérer ? On dit que les Pays-Bas sont prêts à se révolter, que la reine d'Angleterre fera tout ce que fera le roi de France, que les princes allemands sont disposés à intervenir, que le prince d'Orange et le comte de Nassau ont déjà réuni leurs forces, que la France est surchargée d'une noblesse remuante qu'il faut rejeter au dehors, que le roi d'Espagne, si on ne le combat point, déclarera lui-même la

1 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., ms. 3950 ; Mém. de Tavannes.

guerre à la France, et « qu'il vaut mieux mettre le feu en la « mayson de son voysin qu'attendre qu'il la mette en la « sienne. » Mais on n'a point pesé les arguments contraires. Jamais l'on n'a jugé prudent de se fonder sur le mouvement d'un peuple, aujourd'hui poussé au désespoir, qui, par caractère, est inconstant et mobile. Si l'Artois et le Hainaut relevaient autrefois de la couronne de France, « néantmoins en tous temps se sont montrés bien éloignés « de vouloir estre subjets absolus, et leur naturel n'a pas « changé. » On oublie trop la puissance du roi d'Espagne. « Quant au fondement que l'on doibt faire du prince « d'Orange et ses frères, il est à croire qu'ils veullent plus« tost mourir que vivre en la condition où ils sont réduits, « par quoy ne se faut esbahyr s'ils s'efforcent de remuer « le monde, et ils se retourneroient sens dessus dessous « plustost que de demeurer en l'estat où ils sont. » Mais n'est-il pas dangereux de donner la main à des hommes réduits à ces extrémités ? Peut-on se fier à leurs promesses ? Il est d'ailleurs très-douteux qu'ils possèdent les forces dont ils se vantent de disposer.

Est-il honnête de secourir des rebelles ? Et en second lieu peut-il en résulter quelque avantage ? La reine d'Angleterre n'écoute que son intérêt ; car, en se liguant avec la France, elle se fortifie à la fois contre Marie Stuart et contre le duc d'Albe. « Or passons oultre, ajoutait Morvil« lier, à parler du fruit et de l'utilité qui résultera de la « guerre. On doit appeler utile une chose qui apporte le « profit certain et sans danger. Véritablement il faut con« fesser que la conqueste des Pays-Bas seroit la plus belle « et la plus propre que le roy sçauroit faire. Je ne dis pas

« qu'elle fust impossible, mais qu'elle soit faicte, je ne le « puis imaginer. »

Ce mémoire se terminait par cette considération qu'envahir les Pays-Bas, c'était se préparer une guerre perpétuelle avec l'Espagne [1].

Coligny opposa aux arguments invoqués par un soldat intrépide et par un illustre magistrat l'opinion d'un jeune homme de vingt-trois ans, de ce Philippe du Plessis-Mornay que, peu de mois auparavant il avait envoyé en Allemagne et qui était, selon Walsingham, le jeune homme le plus remarquable que l'on pût trouver dans toute l'Europe à raison des qualités dont il était doué [2].

Philippe du Plessis-Mornay ne s'était pas contenté de la mission qu'il avait remplie près du prince d'Orange ; il avait étudié avec soin les ressources des Pays-Bas. De là il s'était rendu en Angleterre, sans doute pour y remplir quelque autre mission, et son premier soin en arrivant à Paris avait été de placer sous les yeux de Coligny un long mémoire en faveur de l'intervention de la France aux Pays-Bas. Il faut s'y arrêter quelques moments ; car c'est sans aucun doute le document le plus important que les Huguenots aient invoqué pour justifier leur politique.

Le principe sur lequel s'appuie Mornay, c'est que, pour entretenir la paix à l'intérieur du royaume, il faut porter la guerre au dehors. Chez d'autres peuples, la paix faite, chacun retourne à son métier : le Français reste soldat ; le

1 Bibl. Nat. de Paris, f. fr., ms. 3177, p. 120 ; Baguenault de Puchesse, Morvillier, p. 268.

2 The rarest young man in Europa for those good parts that are in him. Lettre de Walsingham, du 7 octobre 1572. Record Office.

sang surabonde dans ses veines, il faut donc le saigner, c'est-à-dire entreprendre la guerre. Mais il faut que cette guerre soit juste et utile, qu'elle soit à la fois une source d'honneur et de profit. Telle sera celle qu'on fera au roi d'Espagne. N'a-t-il pas dépossédé le roi de France d'une partie des provinces héréditaires de ses aïeux ? Ne l'a-t-il point bravé jusque dans le Nouveau-Monde ? Les lys sont-ils flétris au point de ne refleurir jamais ? Continuera-t-on à appeler le roi d'Espagne simplement le roi, comme s'il était non-seulement le premier, mais le seul, dans la chrétienté, qui portât ce titre ? « En vain alléguerait-on, disait-« il à Charles IX, qu'il est votre beau-frère et qu'il vous a « secouru dans vos guerres civiles. Celui-là n'est pas votre « frère, qui dresse des embûches contre vos biens et votre « honneur ; et, s'il est intervenu en France, il n'attendait « que le moment de voir votre sceptre brisé et votre cou-« ronne en pièces pour en ramasser les éclats et en recueil-« lir les fleurons. Mais pourquoi discuter si cette guerre se « doit entreprendre ? Sire, vous l'avez déjà commencée. « Vous avez reçu et favorisé Louis de Nassau et d'autres « gentilshommes que le roi d'Espagne tient pour rebelles ; « vous avez communiqué avec le sieur de Genlis revenant « de Mons pour recruter de nouvelles forces ; vous êtes « allé encore plus loin. Que doit donc penser le roi d'Es-« pagne, sinon que vous faites « couvertement » ce que « vous n'osez faire ouvertement ? Il reste à montrer que « cette guerre vous est facile. Le peuple ne demande que « les armes. L'épée du gentilhomme est aiguisée, celle du « bourgeois est dérouillée, et le soc de la charrue est devenu « un couteau entre les mains du laboureur. Autant de

« bourgeois, autant de pépinières de soldats, autant de « garnisons. D'autre part, les forces de l'Espagnol sont « partout affaiblies. Dans les Pays-Bas il a perdu le cœur « du peuple et de la noblesse. Bonne partie des gentils- « hommes a été exécutée ou bannie. Les ordonnances, au « lieu de trois mille chevaux, n'en fourniraient pas mille « aujourd'hui : tous attendent leur solde depuis trois ans. Il « ne peut pas compter sur l'infanterie ; car, oultre vingt- « huit garnisons sur les frontières, il faut occuper les villes « dont on craint la révolte. L'Espagnol n'a pas moins perdu « au point de vue des alliances du dehors. Jadis l'Anglais, « par haine contre nous, épousait la querelle de tous nos « voisins. Aujourd'hui la reine Élisabeth est notre alliée, « et nous pouvons espérer son concours, connaissant l'envie « qu'elle a de la Zélande et voyant les Anglais déjà des- « cendus à Flessingue. L'Allemagne nous offre un appui « qui double nos forces. L'argent ne vous manquera point. « Vos sujets délivrés des troubles qui rongeaient les en- « trailles de la France, vous l'offriront avec une reconnais- « sante libéralité, et, vu les offres qui vous ont été faites, « on fera la guerre dans des pays où les habitants fourni- « ront la plus grande partie des moyens à votre armée. « Il ne faut franchir ni les Pyrénées, ni les Alpes : il « faut, Sire, porter votre entreprise dans les Pays-Bas « où le peuple vous appelle, où l'occasion vous invite, où « la division vous ouvre les portes des villes et fait une « brèche pour donner l'assaut à tout le pays. Vous vous « appuierez sur les justes prétentions de vos prédécesseurs « sur la Flandre, l'Artois et le Hainaut ; car les malheurs « des temps les ont seuls réduits à y renoncer. Vos enne-

« mis seront loin ; vos amis autour de vous. Vous pourrez « traiter avec le prince d'Orange, « qui tant par une bonne « et forte armée qu'il a au pays que par les cœurs du « peuple enclins à lui comme libérateur, vous y pourra « beaucoup servir et sans doute ne demandera pas mieux, « considéré qu'ores qu'il prospère à son gré dans le païs « jusques à le mettre en ses mains, il ne se peut maintenir « que par vostre alliance et faveur. » Vous conquerrez les « cœurs ; vous maintiendrez une sévère discipline. Il faut, « pour que la guerre soit énergique et courte, la porter au « centre du pays. Vous rétablirez les vieux priviléges et les « anciennes libertés, et c'est ainsi que les murailles tom- « beront devant vous. En somme vous acquerrez un pays « auquel aucune de vos provinces ne se peut comparer en « grandeur, en beauté, en richesses, en population, et dont « vous pourrez chaque année, sans fouler personne, tirer « un million d'or. L'Allemand vous redoutera si puissant « voisin. L'Anglais qui ne peut se passer du commerce « avec les Pays-Bas, vous respectera : il en sera de même « du Danemark et de la Suède. L'Espagnol aura perdu son « plus beau domaine ; et vous, Sire, recevant à la fois un « honneur immortel et un profit incroyable, vous serez « désormais si redouté de vos ennemis, si aimé de vos « amis, que vos succès vous traceront la voie où vous serez « bientôt le plus grand monarque de la chrétienté [1]. »

Douze ans plus tard, Mornay rappelait à Catherine de Médicis « qu'ung prince d'Orange malcontent avoit ouvert

1 Corresp. de Philippe du Plessis-Mornay, p. 20. — Le nom de Du Plessis-Mornay figurera souvent dans ces récits.

« la Flandre à la France » ; et il n'a tenu qu'à nous, ajou-
« tait-il, que n'y fussions entrés [1]. »

Coligny s'était efforcé de persuader à Charles IX que le mémoire de Tavannes n'avait qu'un seul but, celui de lui enlever la gloire qui l'attendait, et qu'il était inspiré par la jalousie du duc d'Anjou. Quant à l'ancien chancelier, qu'entendait-il à la guerre ?

III.

ARRIVÉE DE GENLIS A PARIS.

Au milieu des graves discussions du conseil du roi, le seigneur de Genlis arrive à Paris pour réclamer de prompts secours.

Coligny voulait retourner à Châtillon, et le roi de France, à l'occasion de son départ ou plutôt comme acte d'adhésion à ses projets, lui avait donné un service de vaiselle dorée, qui avait coûté plus de six mille couronnes [2] ; mais dès ce moment il ne pouvait plus songer à s'éloigner. C'était au centre même du royaume qu'il avait à organiser ses armements, dût-il payer son séjour à Paris de sa vie.

Il ne s'agit plus de délibérer, mais d'entraîner Charles IX à accorder sans retard l'appui qu'on lui demande.

Diégo de Çuniga se rend près de Catherine de Médicis. Il lui demande de faire arrêter Genlis. La reine-mère lui expose que dans l'état des affaires cela est impossible ; mais l'ambassadeur espagnol lui répète que si elle veut

1 Lettre de Mornay, du 9 mars 1584. Corr. de Mornay, p. 553.

2 Lettre de Walsingham, du 22 juin 1572. Record Office.

que Philippe II ne lui déclare pas la guerre, il faut qu'elle fasse publier la défense d'aider Louis de Nassau et qu'on désarme les vaisseaux de la Rochelle. Catherine répond qu'elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir la paix et favoriser le roi catholique comme un bon frère et un ami [1].

Dès ce jour, Philippe II traite secrètement avec les Guise qui ont paru quelque temps vivre en bons termes avec Coligny, mais qui gardent au fond du cœur une haine que rien ne peut éteindre [2]. Son ambassadeur entretient aussi le comte de Retz à qui il donne toutes les espérances possibles, sans toutefois le compromettre [3].

Sans doute, le nonce Salviati joignit ses remontrances à celles de Çuniga ; car, le 5 juillet, Catherine de Médicis écrivait au pape pour démentir le bruit que son fils ferait la guerre au roi d'Espagne. « Je puis asseurer, disait-elle, « qu'il ne la commencera jamais, si l'on ne l'y constraint par « force, et ne désire que d'establir le repos de son royaume, « lequel il se promet entier par le mariage du roy de « Navarre [4]. »

Catherine voit Charles IX qui hésite à peine un instant [5] ; car, selon l'expression de l'envoyé de Florence, le temps,

1 Lettre de Charles IX, du 8 juillet 1572. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 384. Çuniga écrivait le 13 juillet au duc d'Albe que Louis de Nassau réclamait des secours et que sans doute on les lui accorderait. Arch. Nat. à Paris, K. 1529.

2 Lettre du duc d'Albe, du 18 juillet 1572. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 267.

3 Forneron, Hist. de Philippe II, t. II, p. 322.

4 Theiner.

5 Lettre de Burleigh, du 5 juillet 1572.

l'occasion, les conseils font sans cesse varier sa pensée [1] ; elle a ensuite avec Coligny une entrevue qui dure deux heures ; elle n'obtient rien et quitte Paris pendant quelques jours [2].

Charles IX considère le succès comme assuré. Des deux éventualités ou de désavouer l'entreprise si elle échoue, ou d'en profiter si elle réussit, la seconde lui paraît réalisée. Puisque la souveraineté des Pays-Bas lui a été offerte, il s'en réjouit [3]. Toutes les vieilles pratiques mises en avant par Louis de Nassau et les Huguenots se renouvellent [4]. Frégose reçoit de Charles IX l'ordre d'aller conférer avec Louis de Nassau ; puis il se rendra vers le prince d'Orange afin que de concert avec le comte Palatin il prenne les armes, mais sans traverser le territoire du royaume de France. Frégose se met aussitôt en route ; mais grand sera son étonnement, quand en s'approchant de Valenciennes il y verra flotter de nouveau la bannière espagnole [5].

« Le prince d'Orange, écrit-on d'Allemagne au roi de « France, est fondé sur l'appuy et secours de Vostre Majesté, « sçachant bien qu'il ne dureroit sans icelluy [6]. »

Tavannes exprime tout haut son indignation de voir que l'on aidera Louis de Nassau. Les catholiques font entendre de vifs murmures : telle est leur irritation que le 3 juillet

1 Lettre de Cavriana, du 19 juillet 1572.

2 Lettre de Çuniga, du 1er juillet 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1529.

3 Al re è promesso la sovranità di quelli paesi : el quale ci è inclinato.

4 Oggi li Ugonotti ed il conte Lodovico hanno fermentato tutte le pratique vecchie.

5 Lettre de Petrucci, du 28 mai 1572.

6 Lettre de Praillon, du 24 juillet 1572. Groen. Suppl. p. 130.

1572 une ordonnance royale, qui fut publiée pendant trois jours et qu'on devait relire plus tard chaque semaine, les avertit que le roi ne souffrirait aucun retour aux dissensions passées [1].

Rien ne pouvait en ce moment soustraire Charles IX à l'influence de Coligny.

Le 4 juillet, les trompettes et les tambourins résonnent dans les rues de Paris : c'est l'appel aux armes [2].

Trois jours après, le roi de Navarre et le prince de Condé font leur entrée solennelle dans la capitale. Le roi de Navarre chevauche entre les deux frères du roi ; il descend au Louvre [3].

Les gentilhommes huguenots qui accompagnent le roi de Navarre, sont fort nombreux. Ils disent tout haut qu'ils feront bientôt lever le siége de Mons [4].

1 De Thou, t. VI, p. 371.
2 Lettre de Petrucci, du 4 juillet 1572.
3 Lettres du 9 et du 12 juillet 1572. Record Office.
4 Avis du 11 juillet 1572 (Arch. de Bruxelles).

CHAPITRE XXIV.

DÉFAITE DE GENLIS.

(juillet 1572)

Expédition du seigneur de Genlis. — Sa défaite. — Papiers saisis par les Espagnols.

I.

EXPÉDITION DU SEIGNEUR DE GENLIS.

Coligny avait obtenu du roi l'autorisation de recruter cinq mille fantassins et sept cents chevaux [1]. Ce nombre n'avait pas été atteint, mais il avait levé trois mille hommes par les soins du seigneur de Villars et d'autres capitaines [2]. Un cri de joie et de haine retentit de toutes parts parmi les Huguenots [3].

Tel est l'orgueil de Genlis qu'écartant Briquemaut il pratique tout le monde pour commander cette expédition. Il prétend qu'il est d'assez bonne maison pour en être déclaré le chef : « grande et signalée faute, » dit Michel de la Huguerie [4].

1 Rel. de Sigismond Cavalli.

2 Mém. de Tavannes.

3 Lettre de Petrucci, du 7 juillet 1572.

4 La Huguerie, Mém., t. I, p. 117.

« Chaque jour, écrit Çuniga, des gens de guerre quittent « Paris. Dimanche dernier, il en est parti six cents. La « cavalerie se met aussi en mouvement. On a vu passer à « sept lieues d'ici la compagnie d'ordonnance de l'amiral et « près de trois cents fantassins. Tout cela se dirige vers la « Picardie [1]. »

Bientôt une belle et grande troupe se réunit sur les frontières. Tout se faisait « au sceu du roy, dit la Hugue- « rie. [2] » Michieli rend le même témoignage [3]. « Pour « l'heure, écrivait le seigneur de Jumelles à Louis de Nas- « sau, nous sommes en fort bon, beau et grand nombre « d'infanterie, et n'attendons que après nostre cavalerie « pour vous aller trouver [4]. »

Le 12 juillet 1572, Walsingham fait connaître à Burleigh que Charles IX a ordonné à tous les Français qui se trouvent à Mons, de rentrer en France, et il a en même temps défendu toute relation commerciale avec Flessingue. Il veut ainsi mieux déguiser la matière. On a eu recours à des proclamations qui défendent tout appui aux Huguenots (c'étaient les proclamations réclamées par Çuniga), afin de cacher l'appui qu'on leur donne ; mais le roi de France, observe Walsingham, a fait un si grand pas en avant que tous ces déguisements ne peuvent plus lui servir à rien [5].

1 Lettre de Çuniga, citée par M. Forneron, Hist. de Philippe II, t. II, p. 316.

2 La Huguerie, Mém., t. I, p. 117.

3 Relation de Michieli.

4 Groen, t. III, p. 480.

5 Lettres de Walsingham, du 12 et du 13 juillet 1572. Record Office et Digges.

Le même jour, le seigneur de Genlis se mit en marche avec quatre mille arquebusiers et six cents chevaux. Cependant, au lieu de diriger ces troupes vers Philippeville, l'ordre leur a été donné de marcher vers Mons. Coligny veut bien moins faciliter au prince d'Orange le passage de la Meuse qu'assurer à la conquête française l'entrée du Hainaut.

On espérait que Genlis, culbutant les forces espagnoles réunies autour de Mons, donnerait la main à Louis de Nassau pour marcher sur Bruxelles et en chasser le duc d'Albe. Des ordres secrets avaient été donnés aux compagnies d'ordonnance pour appuyer ce mouvement [1].

En ce moment, le corps qui obéissait au seigneur de Genlis, était formé d'un millier de gentilshommes, de huit à neuf cents chevaux et de six mille hommes de pied. On reconnaissait les gentilshommes aux pourpoints de chamois et aux morillons dorés : à leur suite s'avançaient de nombreux équipages chargés de vaiselle et d'autres objets précieux. Parmi les gens de pied, on comptait quelques vieux soldats ; mais la plupart étaient de fraîches recrues sans instruction et sans expérience [2].

Jamais, à ce qu'affirmait Genlis, on n'avait vu sortir de France une armée plus brillante et plus impatiente de com-

1 « Les compagnies d'ordonnance de France font monstre avec leurs armes le XXIIe de ce mois, encoires que l'on dist que le roy de France ayt déclaré ne vouloir guerre à nostre roy. » Avis du 11 juillet 1572 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre écrite au camp de Ciply, le 20 juillet 1572 (Arch. de Bruxelles). Une autre relation évalue les forces des Huguenots à cinq mille hommes d'infanterie et quinze cents chevaux.

battre [1] ; mais Mondoucet en traçait un tableau bien différent : « Il ne se parle, écrivait-il, que des maux, extorsions « et pilleryes que font ces Huguenots, qui seront cause de « leur ruyne et deffaite, quand bien mesme le duc d'Albe « ne les defferoyt [2]. »

II.

DÉFAITE DE GENLIS.

L'expédition se porta vers le Cateau-Cambrésis où elle entretenait des intelligences, mais les portes lui en restèrent fermées ; et elle continua sa marche vers Quiévrain. Là les soldats prirent du repos, au lieu de se jeter dans les bois et de gagner Mons qui n'était plus qu'à deux lieues.

Les Espagnols qui avaient placé leur camp à Ciply pour barrer le passage aux Huguenots, furent avertis du mouvement du seigneur de Genlis. Vitelli, quoique grièvement blessé au siége de Mons, se fit porter dans un fauteuil, et les Espagnols, quittant aussitôt les tranchées où Louis de Nassau n'osa pas descendre de peur de quelque piège, se dirigèrent vers Saint-Ghislain. En ce moment ils formaient à peine la moitié de ceux qu'ils allaient attaquer [3] ; mais les paysans, irrités par les pillages des Huguenots, prirent les armes en grand nombre pour les rejoindre.

Les Huguenots s'étaient désarmés et assis pour le repas, croyant n'avoir rien à craindre, lorsque tout-à-coup ils se

1 Rel. an., Doc. in., t. LXXV, p. 56.
2 Lettre de Mondoucet, du 16 juillet 1572.
3 Lettre de Robert de Trazegnies, du 27 juillet 1572. Arch. de Bruxelles.

virent assaillis en flanc. Ce fut une véritable déroute. Quelques vieux soldats résistèrent et se firent tuer. Trente hommes à peine gagnèrent Mons. Tous les autres prirent la fuite, et les paysans qui ce jour-là furent les véritables vainqueurs [1], les poursuivirent avec acharnement. Ils noyèrent les uns dans la Haine, dont les eaux mêlées à celles de l'Escaut roulèrent des cadavres jusqu'à Gand ; ils dépouillèrent les autres de leurs vêtements.

On avait pris, disait-on, la cornette de Coligny, celle qu'il portait à Jarnac et à Moncontour et qu'il avait sans doute donnée aux soldats de Genlis pour les encourager [2].

Le duc d'Albe fit chanter un *Te Deum* [3]. Ce combat l'avait délivré d'un grave péril. Si Genlis avait triomphé, Douay lui eût ouvert ses portes. A Lille et à Bruges, les Gueux étaient disposés à suivre le même exemple [4].

Un autre résultat important était obtenu en France. « Sans la défaite des Huguenots en Hainaut, écrit Moril-
« lon, Charles IX n'auroit jamais osé résister aux Hugue-
« nots, et ils l'eussent assujéti à leur tutelle [5]. »

1 Lettre de Morillon, du 27 juillet 1572.

2 Lettre de Mondoucet, du 17 août 1572. Les documents abondent sur ce combat. Voyez notamment : Relations officielles, British Mus., add. 28387, pp. 90 et 98 ; Rel. an., Doc. ined., t. LXXV, pp. 56 et 63 ; Lettre écrite au camp de Ciply le 20 juillet 1572 (Arch. de Bruxelles) ; Lettre de Gilles Potier, du 18 juillet 1572 (Arch. de Simancas) ; Lettre de Lope Zapata, du 29 juillet 1572 (Doc. ined., t. XXXVI, p. 98) ; Lettres de Morillon, du 20 et du 22 juillet 1572 ; Avis du 18 juillet 1572 (Record Office) ; Blaes, Mém. anon., t. II, p. 125.

3 Lettre de John Lee, du 27 juillet 1572. Record Office.

4 Lettre de Mondoucet, du 18 septembre 1572.

5 Lettre de Morillon, du 9 septembre 1572.

Les Espagnols se vantaient de n'avoir à regretter que la mort de six hommes. On évaluait la perte des Huguenots à trois mille hommes tués ou blessés et à douze ou quinze cents prisonniers [1]. Parmi les morts était le conseiller Taffin, frère du ministre Taffin [2]. Les seigneurs de Genlis et de Mouy se trouvèrent parmi les prisonniers [3] ; il y en eut un autre qui déclara être le seigneur de Méru, frère du connétable de Montmorency, et que l'on garda longtemps en prison à Landrecies, mais dont on ne connut jamais le véritable nom [4]. Un Gantois, du nom d'Utenhove, fut saisi au milieu des Huguenots [5]. Lumbres et Esquerdes avaient réussi à fuir.

Le seigneur de Genlis, malgré son rang, fut mis à la torture. Il avoua que les Huguenots avaient une commission du roi [6] et déclara que s'il avait pu entrer à Mons, son projet était de chasser les Espagnols devant lui et de rejoindre le prince d'Orange sous les murs de Bruxelles [7]. Dès qu'on eut obtenu de Genlis tous les aveux qu'on désirait, on le fit enfermer à la citadelle d'Anvers.

Lorsque la nouvelle de ce revers se répandit, elle reçut un accueil bien différent au sein de la population parisienne et parmi les Huguenots.

1 Douze cents prisonniers furent conduits à Ath. On craignit un moment qu'ils ne cherchassent à rompre leurs chaînes et à s'emparer de la ville. Lettre de Robert de Trazegnies, du 27 juillet 1572.

2 Groen, t. IV, p. 24.

3 Genlis avait été blessé au front.

4 Rel. an., Arch. de Bruxelles.

5 Lettre de Morillon, du 4 août 1572.

6 Lettre de Petrucci, du 31 juillet 1572.

7 Lettre écrite au camp de Ciply le 20 juillet 1572 (Arch. de Bruxelles).

La joie la plus bruyante se manifesta dans la capitale de la France, tant on supportait impatiemment la domination des Huguenots. Des processions circulèrent dans les rues ; il y eut des banquets et des feux de joie [1].

Parmi les avis transmis par Çuniga, il en était un recueilli par un témoin oculaire qui se trouvait près de Coligny quand on lui annonça la fatale issue du combat : « Cette nouvelle lui a traversé le cœur comme un couteau « aigu. Ce n'étaient qu'exclamations autour de lui ; tous « pleuraient Genlis. Téligny disait qu'il fallait manger le « cœur aux Espagnols [2]. »

Qu'adviendra-t-il de Genlis et de ses compagnons d'armes tombés entre les mains du duc d'Albe ? Coligny fait dire à Çuniga que si on ne rend pas la liberté aux prisonniers, l'ambassadeur de Philippe II sera tué à Paris et que pas un Espagnol ne sera en sûreté en France [3].

Le désespoir du duc d'Anjou est encore plus grand que celui de Coligny. Il comptait sur la souveraineté des Pays-Bas : quand il apprend la défaite de Genlis, il veut se percer de son poignard [4].

1 Avis du 18 juillet 1572. Record Office.
2 Arch. Nat. à Paris, K. 1529. J'emprunte la traduction de M. Forneron.
3 Lettre de Petrucci, du 23 juillet 1572.
4 Lettre de Çuniga, du 23 juillet 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1529.

III.

PAPIERS SAISIS PAR LES ESPAGNOLS.

Le seigneur de Genlis n'avait pas fait seulement de graves aveux ; il avait remis aussi aux Espagnols un ordre écrit de la main même de Charles IX [1]. Sans doute, d'autres papiers compromettants furent trouvés chez son secrétaire qui en paya la possession de sa vie [2].

Parmi les prisonniers se trouvait également le seigneur de Lagny ; il portait sur lui la lettre où Charles IX chargeait Briquemaut de lui communiquer certaines choses concernant son service en le priant de le croire comme lui-même [3].

Ce qui fut bien plus grave encore, c'est que l'on découvrit dans les bagages de Genlis un document important qu'il avait porté à Paris, sans doute pour rappeler à Charles IX ses promesses, c'est-à-dire la lettre même où le roi de France écrivait à Louis de Nassau qu'il emploierait tous les moyens que Dieu avait mis en son pouvoir, pour délivrer les Pays-Bas de l'oppression espagnole [4]. « J'ai entre les

1 Lettre de Petrucci, du 31 juillet 1572.

2 Lettre de Petrucci, du 9 août 1572.

3 Arch. Nat. à Paris, K. 1529.

4 « L'on a trouvé, porte une lettre écrite au camp de Ciply le 20 juillet « 1572, plusieurs lettres par où on a descouvert beaucoup de choses très- « grandes. » Recueil de pièces hist., Arch. de Bruxelles. Le 27 juillet, Robert de Trazegnies les envoyait au duc d'Albe. Parmi les lettres les plus importantes, il en était une de Charles IX et une autre du prince d'Orange. Lettre de Robert de Trazegnies, du 27 juillet 1572 (Arch. de Bruxelles).

« mains, écrivait Albornos au secrétaire Çayas, une lettre « du roi de France, qui vous frapperait de stupeur si vous « la voyiez.. Je n'ai rien vu de semblable dans ma vie [1]. » — « Le duc d'Albe, ajoute-t-il, est épouvanté de cette « ruse [2]. » Nous possédons en effet une lettre où le duc d'Albe rappelle amèrement qu'en matière de bonne foi (contrairement à la célèbre parole attribuée à un monarque du XIVe siècle) les affaires des rois sont bien différentes de celles des gentilshommes ; et il en donne pour preuve qu'au moment où Charles IX affirmait qu'il n'avait reçu Louis de Nassau à sa cour que pour le faire entrer avec tous ses navires au service de Philippe II, il lui adressait la lettre qui a été envoyée en Espagne [3].

Mondoucet, par une dépêche du 6 août, avait prévenu Charles IX que les papiers saisis sur Genlis et ses compagnons avaient été remis par l'ordre du duc d'Albe à Assonleville afin qu'il y recherchât si cette entreprise avait eu lieu du consentement du roi de France.

Charles IX répond peu de jours après à Mondoucet qu'il craint que, si l'on juge par les apparences « et les belles occa- « sions qui se sont présentées pour l'agrandir, » on ne le tienne « consentant des dictes entreprises. » Il faut donc démentir tout ce qu'on lui a dit et maintenir ces assurances pacifiques déjà si fréquemment renouvelées. Et ici la lettre

1 « No he visto cosa igual in mi vida. »

2 « El duque esta espantado de tel habilidad. » Lettres d'Albornos, du 19 et du 30 juillet 1572. Gachard, Corr. de Philippe II, et Doc. ined., t. LXXV, p. 65.

3 Lettre du duc d'Albe, du 18 mars 1572. Gachard, Corr. de Philippe II, t. II, p. 320.

de Charles IX retrace cette honteuse duplicité qui marque son époque d'un stigmate indélébile. Voici ce que Mondoucet aura à faire vis-à-vis du duc d'Albe : « Vous debvez quel-
« quefois luy dire ce que sçavez des affaires de ses ennemis
« par forme d'avertissement pour le contenter et luy faire
« croire davantage vostre intégrité ; car, encores qu'il ne
« y adjouste foy, toutesfois cela servira à mon intention,
« pourvu que le faciez dextrement. » Mais ce n'est pas un motif pour interrompre les relations secrètes avec le Taciturne : « J'ai pris plaisir d'entendre les advis qui vous
« ont esté rapportés du costé du prince d'Orange. Il y fault
« renvoyer souvent, et surtout qu'il ne soit descouvert
« qu'aïez intelligence avecques le dict prince et qu'estant
« ceulx que y dépescherez surprins, l'on ne les trouve
« chargés de chose qui en face foy [1]. »

Le duc d'Albe charge le seigneur de Gomicourt de porter les plaintes les plus vives à Charles IX et à Catherine de Médicis. Aucun doute n'est plus possible sur leur complicité, et chez tous les peuples c'est par la guerre qu'on répond à de pareils outrages.

Il ne restait à Charles IX qu'à désavouer le seigneur de Genlis, quoiqu'il lui eût donné, remarque Tavannes, des patentes secrètes [2]. « Comme Genlis, dit Brantôme, n'avoit
« faict rien qui vaille, il ne vouloit point que pour une
« faute mal faicte le roy d'Espagne se déclarast son ennemy
« et croyoit qu'un petit désaveu habilleroit le tout ; mais,

1 Gachard, Bibl. Nat. de Paris, t. II, p. 520, et Bull. de la Comm. d'hist. 2e s., t. IV, p. 342.

2 Mém. de Tavannes.

« si Genlis eust conquis ce qu'il avoit promis, son cas fust « bien allé pour luy et pour le roy [1]. »

Saint-Gouard félicitera donc Philippe II sur la défaite de Genlis [2] ; et, comme en ce moment on redoute davantage la puissance du roi d'Espagne, il sera chargé d'ajouter que puisque le roi de France n'a point obtenu par sa patience que les Huguenots « vinssent d'eulx-mesmes à s'ennuyer, » il prendrait, au sujet de la flotte de la Rochelle, de nouvelles résolutions, dont les effets seraient tels que sans doute Philippe II lui-même les approuverait. Il ne s'agissait là que des armements de la Saintonge ; mais il est à remarquer que Saint-Gouard était chargé pour Philippe II d'un message spécial de Catherine de Médicis, « luy disant « et asseurant le plaisir que la royne avoit de veoir touttes « choses préparées à continuer une saincte et bonne amitié, « en empeschant touttes sortes de praticques qui se pour« roient faire au contraire par la malice du temps ou par « faulte de se bien entendre [3]. »

Philippe II répondra peu de jours après à Saint-Gouard [4] que, puisque les plus intrépides chefs des Huguenots ont été tués ou faits prisonniers sous les murs de Mons, on peut considérer leur défaite comme plus utile à Charles IX

1 Brantôme, t. VI, p. 486.

2 Lettre de Philippe II, du 2 août 1572. Gachard, Corr. de Philippe II, tome II.

3 Lettre de Saint-Gouard, du 7 août 1572. Gachard, La Bibl. Nat. de Paris, t. II, pp. 390 et 391.

4 Jean de Vivonne, seigneur de Saint-Gouard, (père de la célèbre marquise de Rambouillet) s'illustra comme diplomate. On trouve à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg une lettre de Henri III, qui loue également ses services à la guerre.

qu'à lui-même ; et ici se représente encore une fois le conseil donné à Bayonne, non point d'attirer les Huguenots dans un piége et de les y faire périr, mais de les combattre ouvertement et de tirer d'eux une justice exemplaire : « Si Sa Majesté très chrétienne voulait purger son « royaume de ses ennemis, ce serait le moment ; car, en « agissant d'intelligence avec le roi d'Espagne, elle pour- « rait en détruire le reste, surtout aujourd'hui que l'amiral « est à Paris où le peuple est catholique et dévoué au roi. » L'offre de l'appui du duc d'Albe indique assez qu'il s'agit, non du massacre, mais de la répression [1].

1 Et se si considera bene, haverà dato maggiore utile a quel rè che a lui, et se Sua Maestà Christianissima havesse voglia di purgare il regno suo da suoi inimici, adesso seria il tempo, perchè, se tenesse intelligenza con esso Rè Catholico, si potria distruggere il resto, maxime che l'admiraglio si trova in Parigi, populo catholico et devoto del suo Rè, dove potria se volesse facilmente per liberare quel regno. Lettre de l'archevêque de Rossano, du 5 août 1572. Theiner, t. I, p. 327.

CHAPITRE XXV.

MENACES DE COLIGNY.

(juillet et août 1572).

Menaces de Coligny. — Nouvelles délibérations. — Influence prépondérante de Coligny.

I.

MENACES DE COLIGNY.

Tavannes a tracé un sombre tableau de la France le lendemain des revers du seigneur de Genlis : « Ceste défaicte « vole en cour et change cœurs et conseils. La peur des « armes espagnolles saisit la reine. Le desdain, le despit « se conçoit dans l'admiral, qui rejette ceste défaicte sur « ceux qui avoient empesché le roy de se déclarer. L'audace « augmente aux pacifiques. Tout tonne dans la cour [1]. » Charles IX est toujours dominé par Coligny. Il se rit des menaces des Espagnols et prononce le mot si fréquemment cité : « Le duc d'Albe me fait mon procès [2] ! » ; mais, comme le dit Tavannes, la peur des armes espagnoles a saisi Catherine de Médicis. Son agitation est extrême ; elle

1 Mém. de Tavannes.

2 Relation de Michieli.

se représente déjà le duc d'Albe pénétrant en France et lui demandant compte de ses mensonges et de ses ruses.

Le duc d'Anjou, entraîné par sa mère, se sépare avec elle des Huguenots : il sera aisé à Coligny de trouver dans le duc d'Alençon une ambition non moins ardente et un instrument plus docile.

En vain un nouvel ambassadeur de Venise demande-t-il audience à Catherine de Médicis : elle a hâte de quitter Paris et se rend au-devant de la duchesse de Lorraine jusqu'à Montereau, où elle est, dit-on, devenue malade en se rendant aux fêtes nuptiales de sa sœur [1].

Ce n'est vraisemblablement qu'un prétexte. La reine-mère sait que son gendre le duc de Lorraine entretient une étroite correspondance avec le duc d'Albe. C'est au duc de Lorraine que le duc d'Albe s'adresse pour le prier « d'acco-« moder les affaires du roi de France », et jusqu'à ce moment il s'est vu réduit à lui répondre qu'il ne peut « les accomoder selon son désir [2]. »

Claude de France était habile dans l'art de gouverner comme sa mère dont elle était la vraie image [3] ; mais, étant entrée par son mariage dans la maison de Lorraine à laquelle appartenaient les Guise, elle était dévouée aux catholiques, comme elle l'avait naguère montré en détournant le duc d'Anjou d'épouser Élisabeth.

Sur ces entrefaites, Coligny et les autres chefs huguenots entourent Charles IX. Ils disent que si l'entreprise des

1 Lettre de Çuniga, du 10 août 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1530.

2 Lettre du duc de Lorraine au duc d'Albe, du 25 juillet 1572. Arch. de Bruxelles (Coll. d'autographes).

3 Brantôme, t. VIII, pp. 137-139.

Pays-Bas ne réussit point, leurs affaires sont désespérées. Ils offrent à Charles IX, s'il se range de leur côté, leurs vies et leurs biens ; mais ils lui déclarent en même temps que si cette entreprise échoue, il ne sera pas en leur pouvoir de le protéger. Il ne reste au roi qu'à opter entre la guerre étrangère, c'est-à-dire le triomphe du prince d'Orange, et la guerre civile, c'est-à-dire la chute de son trône [1].

Ces données que nous empruntons à l'ambassadeur d'Élisabeth, nous les retrouvons plus chaleureusement exprimées dans les Mémoires de Tavannes [2]. L'amiral régnait sur l'esprit du roi. Son audace l'entraînait, et le tableau de ses récents triomphes et de ce soudain malheur lui troublait à la fois et le sang et les yeux. Ce fut en ce moment qu'il adressa à Charles IX ces paroles menaçantes : « Nous « ne pouvons plus contenir le peuple. Faites la guerre aux « Espagnols, Sire, ou nous serons contraints de vous la « faire [3]. »

D'après les Huguenots, si Genlis a été surpris, c'est que des avis ont été transmis de Paris aux Espagnols. Ils se montrent fort irrités et font entendre des menaces de guerre civile. Ils accusent surtout le comte de Retz auquel ils reprochent d'être d'accord avec le nonce et l'ambassadeur d'Espagne [4].

1 Lettres de Walsingham, du 25 juillet (Wright, t. I, p. 426) et du 26 juillet 1572 (Digges).

2 Les Mémoires de Tavannes rédigés après sa mort par son fils, souvent inexacts pour l'ordre des faits, reproduisent fort bien les impressions.

3 Mém. de Tavannes.

4 Lettre de Petrucci, du 6 août 1572.

Coligny insiste chaque jour pour que Charles IX porte la guerre aux Pays-Bas [1].

Les Huguenots déclarent qu'ils ne se nourriront plus de paroles. Si ce n'est pas une bravade, il y a lieu de croire qu'ils veulent agir : il leur faut une réponse positive dans un délai de quatre jours. Cette manière de faire démontre que bien proche est pour eux le moment d'exécuter leurs desseins [2].

Coligny profite habilement de l'absence de Catherine de Médicis pour décider Charles IX à faire la guerre à Philippe II [3] ; et Charles IX cède à toutes ses obsessions. Il dit qu'il ne se mêlera pas du jeu, mais ce langage est peu sincère, car Coligny se trouve tous les jours avec lui [4]. Dans son ardeur pour la guerre, il se laisse tromper par l'adresse et l'astuce de l'amiral [5]. Il semble qu'il soit entièrement livré à la faction des Huguenots.

La guerre avec l'Espagne se trouvait ainsi décidée, sans que Catherine de Médicis eût pris part à cette grave résolution. Charles IX n'écoutait que Coligny, et celui-ci ne négligeait rien pour hâter les préparatifs dirigés contre la puissance espagnole aux Pays-Bas [6].

1 « L'on disoit que l'admiral requéroit journellement le roy luy accorder « congiet pour venir au Pays-Bas. » Rapport du 16 août 1572 (Arch. de Bruxelles).

2 Questo modo di fare arguisce che si avvicini il tempo di quelche lor designo. Lettre de Petrucci, du 12 août 1572.

3 Il est fait mention du départ de Charles IX pour la chasse dans une lettre de Petrucci, du 6 août 1572.

4 Lettre de Morillon, du 16 août 1572.

5 L'accortezza e l'astuza dell' amiraglio. Relation de Cavalli.

6 Che fecero risolvere Sua Maesta ad abbraciar la guerra. Rel. de Cavalli.

Ce fut sans doute alors que Charles IX dit à Coligny, d'après le Journal de Pierre de l'Estoile : « Mon père, je « vous prie me donner encore quatre ou cinq jours pour « m'esbattre. Cela faict, je vous promets, foy de roy, que « je vous rendray content, vous et tous ceux de vostre « religion [1] » ; et il partit en effet pour ce domaine de Montpipeau qui fut chanté par Villon et dont il ne reste plus de trace aujourd'hui.

Cependant un billet de Tavannes annonce à Catherine de Médicis que Charles IX abandonne à Coligny le soin d'organiser l'expédition, de telle sorte que l'autorité de l'amiral sera désormais la seule que l'on reconnaîtra en France [2].

A cette nouvelle, Catherine quitte précipitamment la duchesse de Lorraine et rentre le 3 août à Paris [3]. « La « reine-mère, écrit Çuniga, est mécontente de se voir sans « autorité et veut faire entendre au roi le langage de la « raison [4]. »

Catherine a d'abord une courte entrevue avec le comte de Retz ; puis elle accourt à Montpipeau où Charles IX se livrait au plaisir de la chasse, peut-être aussi à d'autres plaisirs, car la belle huguenote d'Orléans partageait avec lui le séjour des champs et des bois [5].

1 Journal de Pierre de l'Estoile, 1572.

2 Mém. de Tavannes ; Mém. de l'Estat de France.

3 Relation de Cavalli.

4 Lettres de Çuniga à Philippe II, du 5 et du 10 août 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1530.

5 La présence de Marie Touchet à Montpipeau a laissé ses traces dans l'histoire généalogique de la maison de France. Son fils le duc d'Angoulême naquit le 28 avril 1573.

Charles IX croyait avoir échappé aux soucis de la cour, lorsque tout-à-coup sa mère se présente devant lui le visage arrosé de larmes : « Je ne croyais pas, lui dit-elle, après « avoir pris tant de peines pour vous élever et pour vous « conserver la couronne, après m'être sacrifiée pour vous et « avoir couru tant de hasards, que je me verrais si miséra- « blement récompensée. Vous vous cachez de moi qui suis « votre mère, pour ne prendre conseil que de vos ennemis. « Vous vous éloignez des bras qui vous ont sauvés, pour « vous appuyer sur les bras de ceux qui ont voulu vous « assassiner. Je sais que vous tenez des conseils secrets « avec l'amiral, que vous désirez vous jeter inconsidérément « dans la guerre avec l'Espagne, pour faire de votre « royaume, de vous et de nous, la proie des Huguenots. Si « je dois être si malheureuse, permettez qu'avant d'être le « témoin de tout cela, je puisse me retirer là où je suis née. « Donnez à votre frère qui a employé sa vie à vous con- « server la vôtre, le temps nécessaire pour se dérober aux « menaces de ses ennemis. Ils ne veulent pas la guerre « d'Espagne, mais celle de France, et ils ne cherchent dans « la ruine de tous les États que leur propre avantage [1]. »

Le roi, naguère si résolu, redevient faible et hésitant [2]. Coligny s'inquiète ; mais c'est à tort selon Walsingham, car jamais il ne fut mieux obéi, ni plus honoré par ceux de la Religion [3].

1 Mém. de Tavannes.

2 Lettre de Walsingham à Burleigh, du 10 août 1572. Digges.

3 Lettre de Walsingham au comte de Leycester, du 10 août 1572. Digges. Il serait vivement à désirer qu'on publiât une nouvelle édition des lettres de Walsingham : celle de Digges est incomplète et n'est pas exempte de fautes.

II.

NOUVELLES DÉLIBÉRATIONS.

Catherine de Médicis ramène Charles IX avec elle à Paris. Le conseil du roi est convoqué ; il s'assemble le 6 août, et des détails pleins d'intérêt nous ont été conservés sur cette séance. Coligny reproduisit toutes les considérations qui légitimaient à ses yeux la conquête des Pays-Bas. Puis, s'échauffant peu à peu, il ajouta que si Charles IX ne faisait la guerre au roi d'Espagne, il verrait dans ses propres États de plus grands troubles qu'il n'y en eut jamais et tels que lui-même n'y trouverait pas de remède : ce qu'il répéta deux fois afin d'intimider le roi « en sorte qu'il ne « feist difficulté de faire la guerre au roy d'Espagne plustost « que de l'avoir en son royaume, chose qu'il savoit très- « bien luy estoit fort odieuse à entendre ; » car il arrivera que si le roi d'Espagne triomphe des Gueux, il voudra aussi châtier les Huguenots, et ceux-ci, d'accord avec le prince d'Orange, s'armeront pour leur défense [1].

A ces mots, Tavannes se lève et demande s'il est permis de lever des gens de guerre sans le commandement du roi. L'autorité royale est usurpée, et l'on peut à chaque heure donner le signal des discordes civiles. Le roi d'Espagne ne croira-t-il pas devoir chasser ses ennemis jusque dans les forêts qui leur servent de repaire ? Ce serait donc la guerre perpétuelle entre les deux rois, et Charles IX lui-même ne pourrait rétablir la paix puisqu'il serait au pouvoir

1 Bibl. Nat. à Paris, f. fr., ms. 3191, p. 68 ; Fontanieu, 324-326.

d'une faction qui lui imposerait la guerre. Il ne faut plus permettre de créer des capitaines et de lever des enseignes ; il ne peut y avoir en France d'autre armée que celle du roi. Aujourd'hui qu'ont disparu toutes les chances favorables d'une entreprise sur les Pays-Bas, il faut avant tout veiller à ce que rien ne trouble la paix.

Coligny répondit que l'on ne pouvait trouver mauvais que ceux de la Religion s'armassent puisqu'ils n'avaient d'autre but que de servir le roi et de lui conquérir la Flandre.

L'envoyé vénitien Michieli résume en ces termes la même séance : « Il en fut tout autrement que Coligny ne « l'avait espéré. Le conseil réuni, le roi, la reine-mère et « le duc d'Anjou présents, et l'amiral ayant exposé ses des- « seins avec autant d'habileté que d'éloquence, chacun des « conseillers appelés à donner son avis fit une vive opposi- « tion et répondit avec une singulière fermeté. Ce furent « ceux-mêmes que l'amiral avait estimés les plus faibles, qui « se montrèrent les plus osés. Le vote étant donc unanime « à réprouver ses projets, il se tourna vers le roi et lui dit : « Sire, puisque Votre Majesté, de l'avis de ceux qui sont « ici, est entraînée à ne pas saisir une occasion aussi favo- « rable pour son honneur et son service, je ne puis m'op- « poser à ce qu'elle a fait, mais j'ai l'assurance qu'elle aura « lieu de s'en repentir. Et il ajouta : « Votre Majesté ne « trouvera pas mauvais si, ayant promis au prince d'Orange « tout secours et toutes faveurs, je m'efforce de sauver « mon honneur avec l'aide des amis, des parents, des ser- « viteurs que j'ai et de lui faire service de ma propre per- « sonne s'il en est besoin. Puis se tournant vers la reine- « mère : « Madame, dit-il, le roi renonce à entrer dans cette

« guerre. Dieu veuille qu'il ne lui en survienne une autre, « de laquelle sans doute il ne lui sera pas aussi facile de « se retirer [1]. »

D'après Petrucci, c'est sous l'influence de la reine-mère que le conseil repousse la proposition de Coligny [2]. Les Huguenots s'indignent ; ils demandent que l'on forme un autre conseil [3].

Brantôme raconte que l'indignation de quelques membres du conseil contre Coligny fut si vive qu'ils commencèrent à crier sourdement : *Tolle*, *tolle*, *crucifige*, *blasphemavit* [4].

Les paroles de Coligny, à ce que rapporte la relation vénitienne, furent considérées comme une menace de guerre civile [5].

Walsingham se borne à écrire à Burleigh : « L'amiral a « exposé au roi le péril dont il est menacé si le prince « d'Orange ne réussit pas [6]. »

III.

INFLUENCE PRÉPONDÉRANTE DE COLIGNY.

Des lettres adressées de Mons par Louis de Nassau à Coligny réclamaient le secours des Huguenots comme ne pouvant se faire attendre plus de quinze jours [7].

1 Rel. de Michieli (trad. de M. Baschet).
2 Lettre de Petrucci, du 6 août 1572.
3 Lettre de Petrucci, du 19 août 1572.
4 Brantôme, t. IV, p. 299.
5 Relation de Michieli.
6 Lettre de Walsingham, du 10 août 1572. Digges.
7 Vasquez, Cosas de Flandes.

Catherine de Médicis s'émeut plus des menaces du duc d'Albe que des inquiétudes de Louis de Nassau.

Coligny, aussi habile que prudent, opposera aux craintes que la reine-mère éprouve, d'autres craintes non moins sérieuses et peut-être plus promptes à se réaliser. Il lui montre des lettres venues d'Allemagne où l'on dit que le prince d'Orange se rapproche avec ses forces des frontières de la Lorraine. Il lui fait comprendre que puisqu'on ne laisse point le Taciturne agir à sa guise, il pourrait bien pénétrer jusqu'au cœur de la France pour donner la main aux Huguenots et se diriger avec eux vers les Pays-Bas. « On a, ajoute-t-il, laissé échapper une belle occasion, et « l'on aura peut-être maintenant une guerre plus grave « que celle que l'on a voulu éviter [1]. »

Catherine s'effraie de nouveau. Elle juge prudent de négocier et va jusqu'à promettre de soutenir le prince d'Orange si l'on peut compter sur l'appui de la reine d'Angleterre et des princes allemands [2] : ce qui fait écrire par Çuniga à Philippe II que Charles IX, cédant aux instances de Coligny, portera la guerre dans les Pays-Bas [3].

« J'ai appris de science certaine, écrit l'envoyé vénitien « Cavalli, que le roi et la reine-mère donnèrent leur parole « et firent dire au prince d'Orange qu'il pouvait commencer « et qu'ils ne lui manqueraient point [4]. »

1 Lettres de Petrucci, du 9 et du 12 août 1572.

2 Lettre de Walsingham, du 10 août 1572.

3 Lettre de Çuniga, du 10 août 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1530.

4 Che il re e la regina madre dieden parola e mandarono a dire al principe d'Oranges che cominciasse, che non gli mancheriano. Relation de Sig. Cavalli, 1574.

Le sieur de Praillon écrit à Charles IX : « Le prince « d'Orange, à ce que j'entends, est plus fondé sur l'appui « et secours de Vostre Majesté que sur ce qu'il conduit [1]. »

L'ambassadeur français à Bruxelles Mondoucet qui, en indiquant l'occasion à saisir, « insistoit de cœur et d'affec-« tion comme celui qui avoit esté longtemps sur les lieux « et qui y voyoit assez clair [2] », reçoit des instructions qui répondent pleinement à ses vues.

Mais il importe surtout de s'entendre avec l'Angleterre et l'Allemagne.

Charles IX mandait le 9 août 1572 à son ambassadeur à Londres : « L'on croit que la guerre se fera bien fort en « Flandres, mais ce ne sera pas de mon costé, si ce n'est « que les Espaignols assaillent les premiers mon royaume. « Il seroit bon pour nos affaires que la royne d'Angleterre « qui a tant de moyens, s'y mist de pieds et de mains et « qu'elle pratiquast en Zélande et ès villes qui sont de ce « costé et tant ses voisynes. Si cela estoit, le prince d'Orange « seroit plus asseuré et plus fort... Il sera très-bon que « vous continuiés accortement à échaufer tant que vous « pourrés ceste royne à se déclarer ouvertement, s'il est « possible, contre le roy d'Espagne [3]. »

La Mothe-Fénelon montra cette lettre à Élisabeth. « Pourquoi, répondit-elle, la reine de France ne m'écrit-« elle point directement ? [4] » Les Anglais, selon Thomas

1 Groen, Suppl. p. 130*.

2 Lettre de Mondoucet, du 9 août 1572.

3 Corr. de La Mothe-Fénelon.

4 Lettre d'Ant. Fogaça à Ruy Gomez, du 8 seprembre 1572 (Arch. de Simancas).

Smith, auraient pu répondre aux Français : « Que pouvons-« nous faire, nous peuple tranquille et habitué au repos, « que gouverne une reine aspirant à la paix ? *Quid facie-« mus gens otiosa et paci assueta, quibus superat regina « quietis amantissima ?* Mais vous-mêmes, nation belli-« queuse accoutumée au carnage, *gens bellicosa assueta « cædibus*, guidée par un roi qui ne recherche que le « labeur, *laboris amantem*, vous ne faites rien ! [1] »

Schomberg est envoyé en Allemagne. Il déclarera aux princes allemands que le roi « est résolu de se gouverner « à l'endroict du prince d'Orange et des Pays-Bas, ainsi « qu'eulx se gouverneront. Si les princes qui doivent « entrer en l'intelligence dont il est question, se veulent « déclarer ouvertement, Sa Majesté se déclarera ouverte-« ment. S'ils veulent par-dessous main fournir de l'argent « ou des hommes, Sa Majesté fournira de l'argent ou des « hommes semblablement [2]. »

L'électeur palatin était convaincu que, si Charles IX s'alliait aux princes allemands contre le roi d'Espagne, « la farce seroit bientost jouée [3]. »

Cependant des difficultés assez inattendues se présentèrent. En cas d'alliance, les Allemands étaient disposés à entrer en France ; mais ils ne voulaient pas que les Français pussent entrer en Allemagne [4]. Ils pressaient du reste Charles IX de donner suite à ses desseins sur les Pays-Bas

1 Lettre de Thomas Smith, du 22 août 1572.

2 Instructions du 10 août 1572. Bibl. Nat. à Paris, mss. Colbert.

3 Lettre de l'électeur palatin, du 22 juillet 1572. Groen, Arch. de la maison d'Orange, t. IV, p. 3*.

4 Lettre de Schomberg, du 29 août 1572. Groen, t. IV, p. 4*.

et de ne pas laisser échapper de ses mains ce que ses ancêtres avaient tant souhaité autrefois de pouvoir obtenir [1].

Si les Français interviennent aux Pays-Bas, ils ne peuvent compter ni sur l'appui de l'Angleterre jalouse de leurs conquêtes, ni sur celui de l'Allemagne fidèle au souvenir de tant de luttes récentes.

Ce que réclame Coligny, c'est que Charles IX se jette résolûment dans la guerre, sans attendre que la reine d'Angleterre abjure ses constantes hésitations ou que les princes allemands cessent d'être retenus par la crainte du ban impérial. Charles IX a-t-il besoin d'autres secours que de ceux des Huguenots ? Coligny l'assure qu'ils viendront au nombre de dix mille se ranger sous ses drapeaux. Charles IX, ébloui par ces offres, les répète à Tavannes : « Sire, lui répond le brave soldat qui avait vaincu Coligny « à Jarnac et à Moncontour, si l'un de vos sujets vous « porte telles paroles, il faut lui faire trancher la tête. Il « ne peut vous offrir que ce qui est à vous. C'est un signe « qu'il s'est fait un chef de parti à vostre préjudice ; et ces « dix mille de vos sujets qu'il a gagnés et corrompus, il « en fait ses sujets à lui pour s'en aider au besoin contre « vous [2]. »

Charles IX ne laissa point ignorer à Coligny la réponse que Tavannes lui avait faite. Quelques jours après, l'amiral, suivi de quatre-vingts gentilshommes, rencontre sur le quai du Louvre le maréchal de Tavannes et lui dit : « Qui « empêche la guerre d'Espagne, n'est pas bon Français et a

1 Groen, t. III, p. 6*.

2 Mém. de Tavannes.

« une croix rouge dans le ventre ! » C'était une querelle d'Allemand pour tuer Tavannes. Celui-ci s'éloigne aussitôt [1], et, comme ses gens lui demandent s'il n'a rien entendu : « Il auroit fallu, dit-il, estre bien sourd, et un jeune homme « se fust perdu [2]. »

Tavannes qui a retracé avec vivacité les nombreuses péripéties de ces sombres journées, dépeint les deux sentiments qui partagent le roi. D'abord, en entendant les discours de sa mère où « l'infidélité, braverie, audace, « menaces et entreprises huguenottes sont magnifiées avec « tant de vérité et artifice, » il s'indigne, et d'amis les Huguenots deviennent ennemis du roi ; mais il ne persévérait pas dans cette impression, « et fluctuant ne pouvoit « perdre le désir conceu d'obtenir gloire et réputation par « la guerre espagnolle [3]. »

L'influence de Coligny l'emporte : il dirigera l'entreprise des Pays-Bas. Des mesures sont prises immédiatement pour organiser des corps d'infanterie et de cavalerie [4]. Une levée de trois mille hommes est ordonnée pour renforcer les bandes qui ont envahi le Hainaut [5].

Coligny écrit au prince d'Orange que, nonobstant la défaite de Genlis, il prépare une levée de douze mille arquebusiers et de trois mille chevaux et qu'il fait état de venir en leur compagnie [6].

1 Le sieur de Tavannes cognoissant le péril où il est, s'ayde de sa surdité et faict semblant de n'ouyr que partie de ce discours.

2 Mém. de Tavannes.

3 Mém. de Tavannes.

4 Relation de Cavalli.

5 Mém. de Tavannes.

6 Lettre du prince d'Orange, du 11 août 1572. Groen, Arch. de la maison d'Orange, t. III, p. 490.

Chaque jour, Charles IX avait de longues conférences avec Coligny, et, lorsqu'après ces entretiens il rencontrait la reine-mère ou le duc d'Anjou, il les abordait avec un visage irrité et un air fougueux et rude. Il arriva même que le duc d'Anjou étant entré inopinément dans le cabinet du roi, d'où Coligny venait de sortir, Charles IX mit la main sur sa dague d'une manière si menaçante qu'on put croire qu'il voulait frapper son frère. Le duc d'Anjou se retira aussi promptement qu'il le put, mais ce ne fut point sans rencontrer les yeux du roi où il pouvait lire les plus sinistres desseins. Catherine, saisie des plaintes du duc d'Anjou, ne manquait point d'attribuer les mauvais procédés du roi à l'influence de Coligny [1].

En vain Catherine de Médicis cherchait-elle à reconquérir son ancienne autorité sur l'esprit de Charles IX. Parfois il l'écoutait, mais c'était plutôt par crainte que par respect ou par déférence pour ses conseils. Il trompait sa mère, et le Journal de Pierre de l'Estoile, écho des traditions populaires, place dans sa bouche ces mots adressés à Coligny : « Mon père, il y a une chose à quoy il « nous faut prendre bien garde : c'est que la roine ma « mère qui veut mettre le nez partout, comme vous sçavez, « ne sache rien de ceste entreprise et que nous la tenions si « secrète qu'elle n'y voye goutte, car elle nous gasteroit « tout... C'est la plus grande brouillonne de la terre [2] ».

Telle est la confiance de Coligny dans l'empire qu'il exerce sur l'esprit de Charles IX, qu'afin de le soustraire à

1 Relation de Miron.

2 Journal de Pierre de l'Estoile, 1572.

l'influence de la reine-mère et aux conseils du duc d'Anjou, il ose lui remontrer qu'il ne fera jamais rien s'il ne limite le pouvoir de Catherine de Médicis et s'il ne chasse son frère du royaume [1].

On ne songe à rien moins qu'à renvoyer la reine-mère à Florence ; et, pour dédommager le duc d'Anjou des espérances qu'on lui faisait naguère concevoir de régner dans les Pays-Bas, on pourra lui faire avoir la couronne de Pologne ; mais il faut avant tout l'éloigner de France.

Coligny ne s'exagérait-il pas le crédit dont il jouissait ? Connaissait-il assez la légèreté de Charles IX ? Se rendait-il suffisamment compte de l'influence que sa mère exerçait sur lui, non-seulement par elle-même, mais aussi par les serviteurs dont elle l'avait entouré depuis son enfance [2] ?

Catherine de Médicis est bientôt avertie par le comte de Retz et le secrétaire de Sauve que les Huguenots se flattent de posséder exclusivement l'esprit du roi et que l'autorité qui depuis tant d'années se trouve entre ses mains, est combattue et menacée ; mais, en ce moment, elle dissimule encore et feint de ne rien savoir des projets secrets qui ont été concertés entre Charles IX et Coligny [3].

Ni les Châtillon, ni les Guise, dit l'envoyé vénitien Contarini, n'obéissaient plus au roi [4]. Le gouvernement s'affaiblissait à mesure que grandissaient les factions, et une lutte désormais irréconciliable s'ouvrait entre Catherine de Médicis et Coligny.

1 Mém. de Tavannes.
2 Mém. de Tavannes.
3 Mém. de Tavannes.
4 Contarini, Relation de 1572.

C'est en ce moment que se célèbre à Blandy le mariage du prince de Condé avec Marie de Clèves [1]. Coligny et ses principaux amis ont saisi cette occasion pour délibérer sans entraves. Ces noces achevées, les chefs huguenots retourneront immédiatement à Paris. On touche à l'heure des suprêmes résolutions [2].

Quels étaient alors les desseins de Catherine de Médicis ? Personne ne saurait le dire. La haine et la jalousie de Coligny ont atteint chez elle le plus haut degré. Il s'agit à la fois de conserver l'autorité et de se venger d'une audacieuse tentative pour l'en dépouiller.

C'est alors qu'elle reçoit le nouvel ambassadeur de Venise Michieli, qui n'a mis que onze jours pour se rendre des bords de l'Adriatique à Paris, tant son message est pressant. Venise est l'alliée du pape ; elle ne néglige aucun effort pour ramener la France dans les voies catholiques. Mais il y a de plus dans les traditions de la ville des doges une règle implacable et inflexible : c'est que si un homme devient dangereux pour la sûreté de l'État, il faut le frapper, fût-ce dans l'ombre, fût-ce par l'arme d'un sicaire, n'importe par quels moyens. Que l'on n'oublie pas les paroles de Correro rentrant dans sa patrie après sa légation de France : « On devrait profiter des circonstances « pour faire disparaître cinq ou six têtes qui troublent « l'ordre ; il serait digne d'un roi sage de porter ce coup « avant que l'on puisse s'en douter [3]. »

1 La date exacte de ce mariage n'est pas donnée par les historiographes de la maison de Condé ; mais elle est indiquée fort approximativement par Çuniga.

2 Lettres de Petrucci, du 9 et du 12 août 1572.

3 Voyez plus haut, p. 260.

Il y a tout lieu de croire que Michieli répéta à Catherine de Médicis les conseils de Correro et que la princesse florentine se laissa aisément entraîner à partager ces avis transmis d'Italie.

Il est vrai que Michieli, dans sa relation, passe sous silence tout ce qui se rapporte au but si urgent de son voyage et à sa propre initiative. Il se borne à raconter qu'il apprit de la reine-mère qu'elle ne désirait pas la guerre avec l'Espagne. « Les effets, ajouta-t-elle, prouveront « bientôt la fermeté de mes résolutions. » Ces paroles restèrent gravées dans la mémoire de Michieli, comme une allusion à ce qui allait se passer peu de jours après [1]. Mais les récits contemporains attribuent une influence bien plus grande à l'envoyé de Venise, à ce point que nous verrons Çuniga écrire à Philippe II : « C'est Michieli qui « mène tout [2]. »

Catherine de Médicis, ne cachant plus sa colère, se retire au château de Monceau où, comme les Huguenots à Blandy, elle pourra délibérer en secret et sans témoins.

1 Relation de Michieli.

2 En realidad de verdad, deve ser el Michieli el que ha movido y meneado el officio. Lettre de Cuniga, du 20 août 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1530. — Walsingham (lettre du 21 septembre 1572) mentionne les entrevues secrètes de Michieli avec le duc de Nevers. — Telle était la méfiance dont on entourait les Italiens, qu'on soupçonna Petrucci et Frégose lui-même de ne pas avoir été étrangers aux projets formés par Catherine de Médicis. Lettre d'Alamanni, du 20 novembre 1572.

CHAPITRE XXVI.

PROJET SECRET DE CATHERINE DE MÉDICIS.

(août 1572).

Projet secret de Catherine de Médicis. — Conférences de Monceau.

I.

PROJET SECRET DE CATHERINE DE MÉDICIS.

La détermination de Catherine de Médicis de quitter Paris émeut d'abord Charles IX. Il a, dit Michieli, toujours tremblé devant sa mère ; il se rend au château de Monceau. Il y trouve Catherine entourée du duc d'Anjou, de Retz et de Tavannes. Le secrétaire d'État de Sauve se jette à ses genoux et lui avoue que c'est lui qui a fait connaître ses projets à sa mère. Charles IX le lui pardonne [1].

Catherine de Médicis veut s'assurer jusqu'à quel point elle peut compter sur son fils ; elle le suit à Paris, et, dans la soirée du 15 août selon Michieli, du 16 selon Cavalli, elle pénètre inopinément dans le cabinet du roi. D'après Michieli, elle lui aurait révélé tous ses projets [2] ; mais les faits

1 Mém. de Tavannes.

2 Voici le récit de Michieli : « Le soir du vendredi, la reine-mère et le « duc d'Anjou, voulant presser la chose, se rendirent dans le cabinet du

démentent cette assertion. Catherine voulait faire comprendre à Charles IX que la mort de Coligny importait à la conservation de sa couronne, mais rien de plus ; et nous avons à enregistrer ici le témoignage si important de Tavannes : « La royne-mère croyoit tout le parti hugue-« not consister en la teste de l'amiral ; elle se contente « d'avoir disposé le roy sans luy en dire davantage [1]. »

Laissons parler Sigismond Cavalli : « Depuis la résolu-« tion du roi d'entrer en guerre, la reine-mère commença « à penser à la mort de l'amiral [2], parce qu'ayant vu l'ami-« ral assez puissant pour entraîner à une telle résolution « le roi qui ne faisait plus aucun compte de ses propres « conseils, elle commença à redouter une autorité qui allait « grandissant chaque jour, car elle voyait que son fils « entendait très-volontiers les discours de l'amiral qui lui

« roi. La reine révéla le coup au roi ; elle lui démontra l'occasion brillante « et le moyon facile et sûr d'accomplir tant de vengeances contre les « rebelles, les ayant tous réunis et enfermés comme dans une cage, dans « les murs de Paris. Il effacerait ainsi l'infamie d'avoir dû traiter avec « eux, ce qu'il avait reconnu avoir été obtenu par violence ou par peur ; « il n'était donc tenu à observer aucun traité. Elle lui fit voir tout l'artifice « des conseils de l'amiral, conseils séditieux que ceux d'amener Sa Ma-« jesté à une guerre sans autre but que de précipiter à la ruine de tout le « royaume, appauvri pour tant d'années, anéanti par l'énorme dette de la « couronne. ... Mais il y avait quelque chose de plus grave. Si on ne « tuait l'amiral, ne faudrait-il pas subir de nouvelles guerres civiles, par « suite de la vengeance que lui et les siens avaient résolu d'obtenir de « toutes manières ? En somme, il était nécessaire de prévenir pour ne pas « être prévenu..... »

1 Mém. de Tavannes.

2 Della resoluzione che il re fece d'entrar nella guerra, la regina commenciò a pensar alla morte dell' amiraglio.

« promettait toujours de grandes choses et l'entretenait « souvent seul à seul jusqu'au milieu de la nuit, et, toutes « les fois que l'amiral voulait entrer dans la chambre du « roi, il y était admis et bien venu à toute heure. Elle sut « feindre et dissimuler pour venir à ses fins, ce qui, bien « que cela se soit peu vu, fut à mon jugement un acte de « grande prudence. L'amiral qu'on tenait pour un grand « et vieux renard, se laissa prendre comme un mouton à « ce piége [1] ; mais je sais d'une manière certaine qu'il « croyait avoir assez bien gagné l'esprit du roi pour n'avoir « rien à craindre [2]. »

Catherine de Médicis n'ignore pas que l'influence de Coligny compromet à la fois sa double puissance de reine et de mère : « La jalousie du gouvernement de son fils et de « l'Estat, ambition démesurée, enflamme et brusle la royne « dedans et dehors [3]. »

Près d'elle est le duc d'Anjou qui, après avoir vu Coligny démolir ses espérances dans les Pays-Bas et ruiner l'autorité qu'il tient en France du vain titre de lieutenant-général du royaume, n'a pas oublié les récentes injures de Charles IX. La soif de vengeance du duc d'Anjou, brutale, violente, inconsciente peut-être, s'associera à la lente et astucieuse résolution de sa mère : il en sera le premier complice. Michieli prend soin de le remarquer ; Brantôme l'appelle « le grand autheur et fauteur de la conjuration [4]. »

1 L'amiraglio ch' era tenuto gran volpone, fu gran pecora a lasciarsi cogliere in trappola.

2 Relation de Cavalli.

3 Mém. de Tavannes.

4 Brantôme, t. IV, p. 297.

II.

CONFÉRENCES DE MONCEAU.

Des conférences, bien plus secrètes que celles du conseil du roi, se succèdent à Monceau. Il s'agit peu des périls de la foi catholique chaque jour menacée par les Huguenots. « Ce qu'est la religion chez Catherine de Médicis, est aisé « à deviner, » dit Walsingham [1]; et en effet, dans le cœur de cette reine, la passion de dominer étouffe tout.

Il y a deux conseils, écrit Petrucci [2] : le conseil des hommes de robe, dont les délibérations sont achevées, et un autre conseil qui siége à Monceau ; c'est celui des hommes d'épée, où se rencontrent Retz et Tavannes [3].

C'est à ce conseil secret que Catherine de Médicis confie ce qu'elle a résolu : la mort de Coligny.

Cependant Catherine, si elle juge en ce moment la puissance des Huguenots trop dangereuse, prévoit qu'elle aura encore à traiter, peut-être à s'entendre avec eux ; et le comble de son astuce, c'est de paraître étrangère à tout ce qu'elle prépare et de rejeter la responsabilité qu'elle décline, sur les Guise à qui elle cherchera à la faire accepter. N'est-ce point par le long et légitime ressentiment des Guise qu'il sera le plus aisé d'expliquer le meurtre de l'amiral, et la reine-mère, tout en faisant assassiner Coligny, ne pourra-t-elle point s'assurer les remercîments

1 What her religion is, Your Lordship can partly guess. Lettre de Walsingham à Burleigh, du 21 juin 1572. Record Office.

2 Lettre de Petrucci, du 6 août 1572.

3 Walsingham (lettre du 21 septembre 1572) dit que le conseil secret était composé du duc de Nevers et du comte de Retz. Il ne nomme pas Tavannes.

des Huguenots au moment où elle donne sa fille à un prince sorti de leurs rangs ?

La duchesse de Nemours, la veuve de François de Guise était, selon Brantôme, « une dame de grand cœur. » Devant le duc de Guise mourant, elle s'était écriée : « Est-« il possible que celui qui a fait faire le coup, demeure « impuni ? Dieu, si tu es juste, venge ceci [1]. » Tels furent, raconte-t-on, les conseils dont elle nourrit son fils dès sa tendre jeunesse [2].

Selon quelques récits contemporains qui semblent surtout refléter les bruits populaires, Catherine de Médicis s'ouvrit à la veuve de François de Guise et à son fils alors âgé de vingt et un ans ; et l'on rapportait que tous les deux, la femme aussi bien que le jeune homme, réclamant la vengeance comme un droit qui leur était réservé, avaient voulu saisir une arquebuse et tuer l'amiral au milieu d'une fête en plein Louvre [3].

Cependant un grave témoignage dégage complètement l'intervention des Guise ; c'est celui de l'ambassadeur vénitien Michieli, qui s'exprime dans les termes les plus formels : « Toute cette action, du commencement à la fin, a « été l'œuvre de la reine, œuvre combinée, tramée et dirigée « par elle avec la seule participation de monseigneur d'An-« jou... On a imputé le coup d'arquebuse aux ordres de « M. de Guise : il n'y a été pour rien. L'arquebusade a été « concertée par M. d'Anjou et la reine [4]. »

1 La duchesse de Guise, alors remariée au duc de Nemours, portait une haine profonde aux Huguenots. Brantôme, t. VII, p. 170.

2 Brantôme, t. IX, p. 442.

3 Lettre de Salviati, du 24 août 1572.

4 Relation de Michieli.

Catherine de Médicis était à Monceau, quand elle reçut la visite d'un Allemand qui s'appelait Danowitz, mais qui en France n'était connu que sous le nom de Besme. Il avait d'abord été page du duc de Guise, puis il s'était enrôlé parmi les Huguenots et avait quitté leur service après avoir été gravement insulté par Coligny. Un an auparavant, il avait épousé mademoiselle d'Atrie, qui avait autrefois été attachée à la reine Élisabeth d'Espagne. C'était une Caraciolo, petite-fille du prince de Melfi, « l'une des sages, « vertueuses, belles et bonnes dames de la cour », et Besme réclamait, du chef de sa femme, une principauté dans le royaume de Naples [1]. Quoi qu'il en soit, Philippe II lui a donné une dot de six mille écus ; et Besme a cru devoir, non-seulement remercier Philippe II, mais aussi aller à Bruxelles pour y faire connaître qu'il a une vengeance à exercer contre Coligny. Il vient de rentrer à Paris, et ce n'est peut-être point sans quelque message secret du duc d'Albe [2].

On ne sait quel fut l'entretien qui eut lieu à Monceau avec Besme : on utilisera plus tard ses services.

Catherine de Médicis a tout préparé afin de frapper Coligny ; mais le moment est venu de revêtir des habits de fête pour le mariage de sa fille avec le roi de Navarre.

1 Arch. Nat. de Paris, K. 1536^{85}, 1537^{14} et 1538^{17}. Brantôme fait épouser à Besme une fille bâtarde du cardinal de Lorraine, probablement pour trouver quelque nouveau lien entre les Guise et la Saint-Barthélemy.

2 Lettre de Petrucci, du 16 septembre 1572 ; Lettre de Morillon, du 28 septembre 1572. Piot, Corr. de Granvelle, t. V.

CHAPITRE XXVII.

LE MARIAGE DU ROI DE NAVARRE.

(18 août 1572)

Les dispenses pontificales. — La cérémonie nuptiale. — Les fêtes.

I.

LES DISPENSES PONTIFICALES.

Six semaines s'étaient écoulées depuis l'arrivée de Henri de Navarre à Paris, et son mariage avec Marguerite de Valois était resté en suspens parce que les dispenses du pape n'arrivaient point. On prétendait que lorsque ce mariage, qui représentait avant tout l'union de la monarchie avec le parti de la Réforme, avait été conclu, Charles IX avait dit à la reine de Navarre : « Si le pape fait trop la « beste, je prendray moy-mesme Margot par la main et la « mèneray espouser en plein presche [1]. » Ce qui ne l'avait pas empêché de réclamer à diverses reprises les dispenses pontificales ; mais Grégoire XIII les avait refusées aussi bien que Pie V [2].

Cependant Charles IX avait récemment écrit à son ambassadeur à Rome Ferrals que si le pape n'accordait point les

1 Journal de Pierre de l'Estoile, p. 24.

2 Relation de Michieli.

dispenses, « on passeroit oultre au mariage du prince de « Navarre [1]. » En effet, on fabriqua une fausse dépêche de Rome annonçant que les dispenses étaient accordées et allaient être expédiées, et le cardinal de Bourbon, oncle du jeune prince, se laissa aisément persuader que rien ne s'opposait plus à la célébration du mariage.

Le contrat de mariage fut passé le 17 août 1572 [2], et, en même temps, maître Bernzardo Abbatio, médecin et astrologue du roi très-chrétien, présenta sa « prognostication » qu'il avait calculée avec soin [3].

Hélas ! cette union s'annonçait sous de tristes auspices. Marguerite de Valois avait été la victime offerte par l'ambition de sa mère à sa réconciliation avec les Huguenots ; d'autres, allant plus loin, étaient disposés à croire que sa jeunesse et sa beauté n'étaient qu'un piége tendu par l'oiseleur afin de les attirer à leur perte.

Henri de Navarre subissait aussi de graves et amères préoccupations. Où conduisait-il ses amis, et quel sort commun leur était-il réservé ? On racontait que lorsqu'il était passé à Verteuil en se dirigeant vers Paris, le maréchal de Biron et le cardinal d'Armagnac qui le conduisaient, avaient été assez imprudents pour parler tout haut à la fenêtre de leur chambre du projet d'extermination des Huguenots [4].

1 Lettre de Charles IX à M. de Ferrals, du 31 juillet 1572. Cabinet historique, t. II, p. 231.

2 Arch. Nat. à Paris, K. 98[53].

3 Pièces rel. à l'hist. de France, t. XIV (Bibl. de l'Arsenal à Paris).

4 Tel est le récit de Mergey ; mais il mérite peu de confiance. A cette époque le maréchal de Biron passait pour l'ami des Huguenots.

On avait souvent annoncé à Henri de Navarre qu'il périrait de mort violente. Un jour qu'il se trouvait à la chasse avec le duc d'Anjou et le duc de Guise, ils voulurent jouer aux dés. On étendit sur l'herbe le manteau d'un page, et, quand on l'enleva, on remarqua sur le gazon trois taches de sang : signe assuré pour tous d'une fin tragique par le poignard [1].

Au moment où Catherine de Médicis allait placer dans sa main la main de sa fille, pouvait-il oublier la mort récente de sa mère et les rumeurs qui accusaient Catherine de l'avoir hâtée ?

II.

LA CÉRÉMONIE NUPTIALE.

Une vaste estrade avait été élevée devant l'église de Notre-Dame. Ce fut là que le cardinal de Bourbon procéda le lundi 18 août à la cérémonie. Marguerite portait une splendide couronne et un riche corsage d'hermine ; les pierreries étincelaient sur son costume, et trois princesses soutenaient son grand manteau bleu. Néanmoins elle était triste, et lorsque le cardinal de Bourbon lui demanda si elle acceptait le prince de Navarre pour époux, elle garda le silence ; mais Charles IX, s'approchant d'elle, la força à baisser la tête : il n'y eut de sa part aucun autre signe

1 Matthieu, Hist. de France, ms. 4850 de la Bibl. Nat. de Paris, f° 381. L'évêque de Montpellier Fenouille et Matthieu tenaient ce récit de Henri IV lui-même. De ces trois taches de sang, Henri IV en expliquait deux par l'assassinat du duc de Guise et celui de Henri III. L'attentat de Ravaillac devait justifier la troisième.

d'adhésion [1]. Puis la messe se célébra dans le chœur, et Marguerite seule y assista [2].

Coligny triomphait. En marchant bruyamment avec les siens sous les galeries de la basilique, il demandait en riant si on allait lui payer à lui-même les cinquante mille écus qu'on avait jadis promis à qui apporterait sa tête à Paris [3] ; et l'historien de Thou, alors encore fort jeune, lui entendit dire, en montrant suspendus aux voûtes de Notre-Dame les drapeaux enlevés aux protestants à Jarnac et à Moncontour, qu'il espérait bien qu'on ne tarderait pas à les arracher de là et à les remplacer par d'autres drapeaux qui seraient plus agréables à voir [4].

III.

LES FÊTES.

Aux pompes religieuses succédèrent les fêtes de la cour et les réjouissances populaires.

Le mardi, il y eut banquet et bal chez le duc d'Anjou. Le mercredi, on simula un combat à la barrière à l'hôtel de Bourbon. Charles IX, gardien du paradis, était attaqué par les seigneurs huguenots qu'il rejetait dans l'enfer, d'où ils ne sortaient plus, sauf le nouvel époux que vint délivrer Cupidon : allégorie qui parut à quelques Huguenots étrange, à d'autres injurieuse [5]. Le jeudi, troisième fête. Charles IX,

1 Mém. de Marg. de Valois ; Davila, livre V.

2 Relation de Michieli ; De Thou, l. LII.

3 Mém. de Tavannes.

4 De Thou, livre LII ; Dupleix, p. 742.

5 De Thou, livre LII ; Matthieu ; Dupleix, p. 742.

ses frères et le duc de Guise se sont déguisés en Amazones pour combattre les seigneurs huguenots, qui sont habillés en Turcs : malheur aux ennemis du nom chrétien [1] !

Il était entendu que le dimanche suivant, 24 août, jour de la Saint-Barthélemy, les seigneurs huguenots attaqueraient un donjon construit sous les fenêtres du Louvre et que Charles IX et ses frères en seraient les défenseurs [2]. Et ici encore la légende du donjon qui, disait-on, avait été déjà préparé une première fois à Blois comme un piége perfide [3], s'offrait à l'esprit des Huguenots, entourée de menaces et de périls.

Jamais les fêtes de la cour ne furent plus brillantes, et les gentilshommes huguenots, suspendant un moment leurs rêves d'ambition et de gloire, y prenaient part à l'envi. Le vieux Briquemaut lui-même s'associait à toutes les réjouissances, et Tavannes put appeller Paris « le fleuve « d'oubly où se noient les capitaines engagés en Italie [4]. »

Lorsque Walsingham, au milieu de tous ces bruits de guerre, vit les rues de la capitale se parer de fleurs et se couvrir d'une foule bruyante et joyeuse, il ne put s'empêcher de s'écrier : « Comment pourrions-nous redouter la « grandeur d'une nation où règnent ainsi la dissipation et « le plaisir [5] ? »

Néanmoins parmi les Huguenots il en était auxquels ces fêtes ne plaisaient point.

1 De Thou, livre LII ; Matthieu.
2 Mém. de Tavannes.
3 Voyez plus haut, p. 368.
4 Mém. de Tavannes.
5 Lettre de Walsingham, du 10 août 1572.

Le maréchal de Montmorency, peu rassuré par ces étranges allégories, sollicita l'autorisation de se retirer à Chantilly [1].

Le capitaine Blosset demanda aussi à l'amiral de pouvoir prendre congé, et, comme celui-ci s'en étonnait : « Si vous « faisiez comme moi, répliqua-t-il, vous feriez beaucoup « pour vous et pour nous [2]. »

Coligny lui-même trouva que ces fêtes se prolongeaient trop et menaça de s'éloigner : c'eût été, dit Tavannes, le premier son de trompette de la guerre civile [3].

L'impatience de Coligny s'explique. C'est aussitôt après les fêtes des noces du roi de Navarre, que les Huguenots doivent prendre une résolution et qu'on connaîtra leurs desseins [4] ; c'est alors que Coligny, comme il l'a annoncé, se mettra à la tête de son armée [5].

Et que fait Catherine de Médicis ? Çuniga qui, au milieu de ces fêtes, ne perd pas de vue ses intrigues, adresse à Philippe II ces quelques mots qui attestent la sûreté de ses informations : « La volonté de la reine-mère est bien celle « qu'on lui attribue [6]. »

1 De Thou, l. LII.

2 De Thou.

3 Mém. de Tavannes ; Journal de Pierre de l'Estoile.

4 Lettre de Petrucci, du 12 août 1572.

5 Incontinent les nopces faictes, l'armée quy se prépare, doibt entrer au pays. Rapport du 16 août 1572 (Arch. de Bruxelles).

6 Qual se entiende. Lettre de Çuniga, du 20 août 1572. Arch. Nat. à Paris. — On annonçait que, deux jours après la fête du 24 août, la cour quitterait Paris. Lettre de Petrucci, du 23 août 1572.

CHAPITRE XXVIII.

LE GRAND DESSEIN DES HUGUENOTS.

(août 1572)

Le grand dessein. — Vastes armements. — Don Juan d'Autriche.

I.

LE GRAND DESSEIN.

Le grand dessein des Huguenots en 1572, ce que plus tard sous la plume de Sully on appellera le grand dessein de Henri IV, c'est l'abaissement de la puissance espagnole. Les plans de Coligny ne sont pas moins vastes. Déjà il a réuni dans une ligue étroite la France et l'Angleterre. Il compte sur l'Allemagne. Les Pays-Bas seront sa conquête. Plus tard, une autre armée, invoquant peut-être les anciennes revendications de Jeanne d'Albret sur la Navarre, portera la guerre au sud des Pyrénées [1].

II.

VASTES ARMEMENTS.

Le moment est passé où l'on disait aux Pays-Bas en se méfiant des desseins des Huguenots : « Quand le François

1 La Popelinière, t. II, p. 48.

« dort, le diable le berce [1]. » On se souvient plutôt de ces paroles que, peu d'années auparavant, y avait fait entendre un agent de Coligny : « Au son du flageolet de France, il « vous faudra danser pardechà [2]. » Le flageolet, c'est le tambour. On bat le tambourin dans toute la France [3], et Aubigné peut dire : « Les François ne tremblent plus au « son des tambours ; ils y dansent [4]. »

Les Huguenots donnent pour prétexte à leurs armements ceux qu'ils attribuent aux Guise : apologie facile et trop souvent mise en usage par les factions [5].

Tout est prêt pour la prise d'armes. Les Huguenots font des levées dans tout le royaume [6].

« L'admiral a escript et mandé à tous ceulx de la Reli-« gion de se trouver ensemble. L'on dict qu'il y a desjà « bien trente ou quarante mille hommes prests à marcher, « et n'attendent aultre chose que les bleds soient mûrs [7]. »

Coligny s'est adressé aux capitaines huguenots dans toutes les provinces de France afin de savoir ce qu'on pourrait lui envoyer d'hommes et d'argent [8]. Déjà le bruit circule qu'on l'a vu à Soissons, à Crespy, à Morfontaine, faisant équiper et marcher avec lui tous ceux qu'il rencontre [9].

1 Brantôme, t. VI, p. 120.

2 Archives de Lille (1562).

3 Rapport du 16 août 1572 (Archives de Bruxelles).

4 Aubigné, t. II, p. 9.

5 Les Huguenots rapportaient que les Guise réunissaient une armée de vingt mille hommes de pied et de sept mille chevaux

6 Lettre de Çuniga, du 20 août 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1530.

7 Rapport aux Arch. de Bruxelles, Corr. de Hainaut, t. IX.

8 Lettre de Çuniga, du 10 août 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1530.

9 Rapports des 3, 4, 5, 6 et 12 juin 1572. Arch. de Bruxelles.

Les Huguenots des marches de Champagne et de Lorraine ont reçu l'ordre de se réunir à Melun. On dit qu'ils seront rejoints par des reîtres allemands au nombre de six mille [1].

Ils menacent d'envahir les Pays-Bas pour y mettre tout à feu et à sang [2]. Ils sont tous bien montés, bien armés, prêts à commencer la guerre [3].

Le comte de la Rochefoucauld se rendra à Stenay avec six ou sept mille hommes. On signale au Chêne-Pouilleux d'autres bandes armées [4].

Il y a aussi des rassemblements de Huguenots en Champagne. Les bourgeois de Reims n'osent plus sortir de leurs murailles [5].

On a vu près de Conflans neuf à dix enseignes de Huguenots avec deux à trois mille chevaux [6].

En Picardie, mêmes préparatifs. La compagnie d'ordonnance du Grand-Prieur de Champagne est à Ardres, celle du duc d'Alençon à Guines, celles de MM. de Mailly et de Crèvecœur à Montreuil. A Boulogne et à Calais, il y en a d'autres et bon nombre de gens de pied, « sy que « l'on entend ils voudroient faire surprinse de quelques « villes [7]. »

1 Rapports du 16 et du 27 août 1572 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre de Morillon, du 16 août 1572.

3 Lettre de Petrucci, du 20 août 1572.

4 Rapport aux Arch. de Bruxelles, Corr. de Hainaut, t. IX.

5 Rapport du 29 mai 1572 (Arch. de Bruxelles). Cf. Rapport du 28 mai 1572, ibid.

6 Rapport du 7 août 1572 (Arch. de Bruxelles).

7 Rapport d'Eustache de Croy, du 26 août 1572 (Arch. de Bruxelles).

On bat le tambourin à Soissons, à Braine, à la Ferté-Milon, à Château-Thierri. Trente compagnies au moins sont arrivées à Chauny. Toutes les villes-frontières ont reçu des garnisons « comme quant il est guerre [1]. »

Les Huguenots pouvaient conduire aux Pays-Bas quinze mille arquebusiers et deux mille chevaux [2]. Selon d'autres récits, l'amiral aurait amené avec lui quatre mille chevaux et dix mille hommes de pied [3].

A Bordeaux six mille hommes sont prêts à s'embarquer. Un grand nombre de navires y sont réunis sous les ordres de Strozzi et de Montgoméry. Strozzi, après avoir vu Charles IX à Paris, est retourné précipitamment à Bordeaux « disant qu'il debvoit incontinent partir avecq les bas-« teaulx pour venir en Flandre [4]. » Brantôme, qui naguère voulait servir le duc d'Albe, a résolu de s'associer à cette expédition pour le combattre [5].

De grandes bandes de Huguenots accourent du midi. On attend des régiments de Gascons. On rencontre beaucoup de gens de guerre entre Bordeaux et Paris. Les fils des marchands et les écoliers s'enrôlent sous les drapeaux des Huguenots [6].

En Poitou et en Saintonge, La Noue fait des levées pour aller en Flandre [7].

1 Rapports du 12 et du 27 août 1572 (Arch. de Bruxelles).
2 Lettre de Saint-Gouard, du 15 novembre 1572.
3 Lettre de Praillon, du 24 août 1572. Groen, Suppl., p. 130.
4 Rapport du 16 août 1572 (Arch. de Bruxelles).
5 Brantôme, t. IV, p. 298.
6 Rapport du 16 août 1572 (Arch. de Bruxelles).
7 Mém. de Tavannes.

Mais c'est surtout à Paris que se réunissent les aventuriers qui cherchent fortune. On y trouve, dit un contemporain, tous les vagabonds des provinces, et, chaque jour, se rendant au lever et au coucher de l'amiral, ils lui témoignent plus de respect qu'au roi [1]. Trente pièces d'artillerie de batterie sont rangées sur la place de Grève ; on dit qu'elles seront envoyées aux Pays-Bas. « Il court fort « grand bruict de la guerre à Paris [2]. »

Déjà Coligny a fait prévenir le prince d'Orange qu'il sera bientôt prêt à appuyer son mouvement [3]. Il lui a aussi envoyé de l'argent [4].

III.

DON JUAN D'AUTRICHE.

Il y a un seul point noir à l'horizon. Don Juan d'Autriche est à Gênes et y réunit des forces considérables [5]. Ne viendra-t-il pas donner la main aux Guise et rallier les catholiques autour de lui [6] ?

1 Haton, t. II, p. 663.

2 Rapport du 16 août 1572 (Arch. de Bruxelles).

3 Rel. de Michieli ; Bor, l. VI, f. 259.

4 Le Frère, p. 526.

5 Lettre de Morillon, du 6 juillet 1572 ; Lettre de Thomas Parker, du 17 juin 1572 (Record Office) ; Gachard, La Bibl. Nat. à Paris, t. II, pp. 383 et 388.

6 Don Juan avait un grief légitime à invoquer contre la France. « Quelle « charge de conscience est ce à la France, après ceste bataille toute fameuse « de Lepanto que le Turc n'en pouvoit plus, prest à perdre Constanti- « nople, aller rompre le cours de ceste victoire par le voyage qui se fist « en Flandres ! » (Brantôme, t. II, p. 80).

CHAPITRE XXIX.

ATTENTAT SUR COLIGNY.

(22 août 1572).

L'arquebusade. — Visite du roi.

I.

L'ARQUEBUSADE.

Il est superflu de rechercher aujourd'hui si dans le premier projet de faire périr Coligny on voulait profiter du désordre qu'on aurait fait naître au tournoi du Louvre le dimanche 24 août [1]. Ce qu'il importe d'établir, c'est que, pendant les fêtes du mariage du roi de Navarre, le projet arrêté par la reine-mère ne la quitta point un instant ; et, en voyant l'orgueil de l'amiral et son impatience de quitter Paris pour se mettre à la tête de l'armement des Huguenots, elle jugea que, loin de renoncer à son dessein, il convenait d'en précipiter l'exécution.

Il y avait dans le quartier triste et sombre groupé autour de l'antique basilique de Chilpéric une rue qui à raison même de sa situation portait le nom de Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois. C'était par là que passait Coligny chaque

1 Mém. du duc de Bouillon, p. 383.

fois qu'il se rendait du Louvre à l'hôtel de Béthisy où il était logé. Il s'y trouvait, selon l'expression de Brantôme [1], « ung meschant petit logis » qui était occupé par un ancien précepteur du duc de Guise ; mais il était absent en ce moment et n'y avait laissé qu'une vieille femme qui en avait la garde. Comme le cardinal de Lorraine était à Rome, ce fut au duc d'Aumale qu'on s'adressa afin de s'y introduire : on n'avait sans doute point manqué de prétexte pour en obtenir l'accès.

Tout répondait là aux vœux de la reine-mère : la facilité du crime et celle de la fuite par une rue voisine où s'ouvrait une autre porte ; et enfin, cette maison appartenant aux Guise, un serviteur des Guise étant reconnu le meurtrier, qui eût pu douter qu'il ne s'agissait que d'une querelle privée à laquelle Catherine était complètement étrangère ?

Des guirlandes, des tentures sont suspendues à toutes les murailles en l'honneur des noces de Marguerite de Valois : l'arme de l'assassin se cachera sous des fleurs.

C'est dans cette maison qu'un maître d'hôtel du duc d'Aumale, nommé le sieur de Chailly, introduit le 21 août au soir un personnage qui semblait, à titre officiel, devoir s'acquitter d'un si criminel office. Il s'appelait Maurevel. Naguère au service des Huguenots, il avait passé à celui de Catherine de Médicis, après avoir lâchement assassiné son capitaine le seigneur de Mouy. « Cela mérite la corde » avait dit Tavannes à la reine-mère ; mais celle-ci en avait fait un chevalier de l'ordre. Il touchait pension, dit Bran-

1 Brantôme, t. IV, p. 301.

tôme, « comme si ce fust esté le tueur du roy, non pas « pour tuer le roy, mais gagé par Sa Majesté pour tuer « les autres [1]. » Il eût été plus exact de dire qu'il était aux gages non du roi, mais de sa mère.

Maurevel n'est pas seul. De même que dans toutes les intrigues de Catherine de Médicis, on retrouve ici un de ces aventuriers, nés sous le même ciel, qui s'associent à tous ses desseins : c'est Petro-Paolo Tosinghi, qui en 1570 commandait les troupes italiennes en Saintonge [2] ; et Brantôme n'a point oublié de citer parmi les capitaines de sa nation, « gens de « bien et d'honneur qui se sont si bien faict cognoistre en « nos guerres passées, le senor Petro-Paulo Tousin [3]. »

Ce ne sont point de vulgaires assassins. Dans un siècle où les seigneurs et les capitaines se tendent des embûches pour se tuer lâchement, les spadassins sont des capitaines, parfois même des seigneurs.

Catherine de Médicis ne peut écarter Maurevel puisque le meurtre de Coligny rentre dans les attributs de sa charge ; mais elle lui adjoindra Tosinghi qui, par son origine, jouit de toute sa confiance. Quant à Besme, il n'aura que quelques jours à attendre.

Le vendredi 22 août, vers onze heures du matin, Coligny, après avoir salué Charles IX qui, selon son habitude, s'amusait au jeu de paume, revenait du Louvre. A sa droite marchait Guerchy qui venait de se quereller avec Thiange, à sa gauche Sorbier des Pruneaux, le plus habile négociateur du parti huguenot. Il s'avançait lentement, lisant une

1 Brantôme, t. IV, p 251.

2 De Thou, t. V, p. 668.

3 Brantôme, t. II, p. 269.

lettre qu'on lui avait remise ; et il n'était encore qu'à cinquante ou soixante pas de la résidence royale quand un coup d'arquebuse retentit [1]. Le meurtrier dont l'arme était chargée de quatre balles de cuivre, avait été maladroit. Au lieu de frapper l'amiral à la poitrine, il ne l'avait atteint qu'à la main droite où il avait enlevé un doigt et au bras gauche dont il avait brisé l'os jusqu'au coude [2]. « Le Guisard, s'écrie Coligny, m'a dressé ceste embûche, et quelque autre avec luy [3]. » — « Ce quelque autre » dans sa pensée était le duc d'Albe [4] : peut-être quelque avis sur le voyage de Besme lui avait-il été transmis.

Dix ou douze gentilshommes qui accompagnaient Coligny, se pressent autour de lui en voyant couler son sang. Appuyé sur leurs bras, il regagne l'hôtel de Béthisy où le célèbre chirurgien huguenot Ambroise Paré panse la blessure en déclarant qu'elle n'est pas mortelle [5].

1 « Le XXIIe d'aoust, sortant l'admiral de France hors du palais du roy pour aller en sa maison, lisant une lettre, l'on le tira d'une fenestre d'une harquebouze chargée de quattre plombs, duquel traict l'on luy emporta ung doigt de la main droicte et entra par entre deux ceulx de la main gauche, luy rompant les os du bras jusques au coulde. La porte de la maison d'où l'on le tira, estoit serrée devant et avoit ung wichet ouvert où estoit ung cheval d'Espaigne sur lequel celluy qui fit le fait, se saulva. Relation aux Archives de Bruxelles.

2 D'après Petrucci, l'amiral devait recevoir le coup en pleine poitrine, mais il avança le bras pour se rajuster au pied l'une de ses mules. Lettre de Petrucci, du 27 août 1572.

3 Relation espagnole citée par Mgr de Menneval ; Dépêche de Salviati, du 22 août 1572 (Theiner) ; Lettre de Burleigh, du 27 août 1572 (Lodge, t. I, p. 541).

4 Dépêche de Salviati, du 2 septembre 1572.

5 Les relations contemporaines ne sont pas d'accord sur ce point : il en est qui assignent beaucoup plus de gravité à la blessure.

Déjà on a fui hors de la maison d'où est parti le coup, et un homme s'est élancé sur un cheval qu'à la porte de derrière on tenait tout sellé pour l'attendre. Il traverse au galop les rues de Paris, brandissant un pistolet et trop aisé à reconnaître : c'est Maurevel. Il se dirige par la rue Saint-Antoine vers les portes de Paris, change de cheval et continue sa route sans que quelques Huguenots qui se sont précipités à sa poursuite, puissent l'atteindre [1].

Au même moment, les serviteurs de Coligny pénétraient dans la maison. Ils n'y trouvèrent que la vieille femme qui la gardait. Elle fut aussitôt conduite au Louvre : on attendait d'elle d'importantes révélations.

Quel avait été le meurtrier ? Un profond mystère pèsera longtemps sur ce point ; mais il y a tout lieu de croire que si Maurevel, pour servir l'intérêt politique de Catherine de Médicis, accepta la responsabilité de l'attentat devant l'histoire, il y fut étranger, et qu'une reine florentine, introduisant dans les mœurs de la France les plus détestables traditions des discordes civiles de sa patrie, ne voulut recourir qu'à un spadassin de Florence.

« J'ai su avec beaucoup de mystère, rapporte Michieli, « que la reine-mère et le duc d'Anjou, ne se fiant à aucun « Français, ont fait arquebuser Coligny par un capitaine « florentin, créature de la reine et intime favori de « M. d'Anjou, nommé Pierre-Paul Tosinghi.. Ce Tosin- « ghi, quelques jours après, s'en est vanté à un ami ; mais

1 Lettre de Faunt, du 22 août 1572. Record Office. — Selon une relation publiée par M. Gachard, Bull. de l'Acad., 1e s., t. XVI, p. 238, quatre cents cavaliers huguenots poursuivirent le meurtrier sans pouvoir l'atteindre.

« on a répandu le bruit que c'était un Français, du nom de « Maurevel. »

Le nonce Salviati raconte également que, selon l'opinion de plusieurs, le coup fut porté par Tosinghi [1].

Enfin Morillon indique aussi le même nom [2].

Le bruit du meurtre se répand rapidement. De toutes parts, les Huguenots accourent vers l'hôtel de Béthisy et entourent le chirurgien Paré et le ministre Merlin qui prodiguent leurs soins à l'amiral.

Lorsqu'on annonce au Louvre que Coligny vient de recevoir un coup d'arquebuse, Charles IX joue encore à la paume. Il pâlit : « N'aurai-je donc jamais de repos ? » s'écrie-t-il en jetant sa raquette à terre. Le capitaine de la garde le ramène au Louvre. Le duc de Guise l'y suit, et au même moment on voit paraître Catherine de Médicis, froide, calme, exempte de toute émotion comme bien instruite de ce qui se passe [3]. Elle ne dit que quelques mots au roi, et celui-ci donne l'ordre que la vieille femme arrêtée aux Fossés-Saint-Germain soit enfermée dans son propre appartement [4] ; puis la reine-mère se retire avec le duc d'Anjou [5]. En ce moment elle espère encore que Coligny succombera à sa blessure ; elle croit triompher et envoie aussitôt le comte de Retz vers l'ambassadeur espagnol pour lui annoncer l'événement, mais il le priera en même

1 Lettre du nonce Salviati, du 22 septembre 1572.

2 Lettre de Morillon, du 28 septembre 1572.

3 Por loqual paresce que devia saber lo que passava.

4 Lettre de Faunt, du 22 août 1572. Record Office; Brantôme, t. V, pp. 253, 254, 289.

5 Lettre de Çuniga, du 22 août 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1530.

temps de ne pas se présenter au Louvre : la reine-mère ne veut point qu'on la soupçonne d'être la complice des Guise ou de Philippe II [1].



II.

VISITE DU ROI A COLIGNY.

Le roi a chargé à la fois le sieur de la Châtre d'offrir à la victime l'hospitalité du Louvre et Téligny de poursuivre le meurtrier ; mais la Châtre se fera à peine écouter , et Téligny reconnaîtra qu'il est trop tard pour mettre la main sur Maurevel.

Déjà les seigneurs huguenots, après avoir baisé la main sanglante de Coligny, accouraient en grand nombre au Louvre pour demander justice. Le roi dîna à la hâte, se fit habiller et se plaça au milieu d'eux pour se diriger vers l'hôtel de Béthisy. Il voulait témoigner lui-même à l'amiral combien il l'aimait et combien il s'affligeait du coup qui l'avait frappé.

La reine-mère et le duc d'Anjou délibèrent toujours ensemble ; mais, quand ils apprennent que le roi s'est rendu près de l'amiral, ils craignent qu'on n'interprète contre eux leur absence. Un intérêt politique, mêlé d'astuce et d'hypocrisie, conduira Catherine de Médicis en présence de celui que, peu d'heures auparavant, elle avait livré à la balle d'un meurtrier. Ses traits n'indiquent aucune émotion ; sa parole sait feindre, et toute la cour, imitant son exemple, s'associe, les Guise seuls exceptés, à ce solen-

1 Lettre de Çuniga, du 22 août 1572.

nel hommage de respect et de sympathie pour le chef du parti huguenot.

Ici commence la légende de Coligny, telle que l'ont rédigée les ministres protestants, pleine d'emphase et de déclamations oratoires. « Vous êtes blessé au bras, fait-elle « dire au roi ; moi, je le suis au cœur. » Coligny répond : « Mon bras est bien malade ; mais ma tête se porte bien, « et jusqu'ici j'ai plus fait de la tête que du bras. »

Rentrons dans la vérité des faits. Charles IX a promis, par vingt serments habituels dans sa bouche, de tirer de l'attentat une vengeance exemplaire ; mais Coligny lui exprime le désir de pouvoir lui parler seul à seul. Catherine et le duc d'Anjou s'éloignent [1].

Tous les historiens s'accordent sur ce point que l'amiral entretint le roi de l'entreprise des Pays-Bas ; mais ils diffèrent sur les détails. Selon les uns, il attribua la défaite de Genlis aux avis transmis par des traîtres qui siégeaient au conseil et exhorta vivement le roi à ne pas abandonner les prisonniers qui étaient tombés au pouvoir du duc d'Albe. Selon d'autres, il dit au roi : « La guerre de Flandre n'est « plus à délibérer ; elle est entamée. N'en démordez point ; « ce sera la paix de vostre royaume [2]. »

Coligny ne manqua point d'exprimer à Charles IX toute sa crainte que, malgré la promesse royale, le meurtrier resterait impuni. « Sire, lui dit-il, vous avez cinquante « mille hommes sous vos ordres, et vous ne me ferez pas

1 Relation de Sigismond Cavalli ; Lettre de Burleigh, du 27 août 1572 (Lodge, t. I, p. 541) ; Nouvelles de France du 22 août 1572 (Record Office) ; Davila, livre V ; Matthieu ; Discours de Bellièvre.

2 Aubigné, t. II, p. 14 ; Lettre de Petrucci, du 27 août 1572.

« rendre justice [1]. » Puis, il lui fit entendre que si le roi ne s'en chargeait point, il se la rendrait à lui-même. Il lui déclara que s'il avait des ennemis à la cour, il avait bien le moyen de leur faire amender sa blessure, qu'il se trouvait à Paris sept cents gentilshommes qui exposeraient leur vie pour lui et qu'il jouissait d'assez de crédit pour assembler en huit jours vingt mille hommes qui feraient tête aux plus hardis du royaume [2]. Il ajouta que si le roi commandait à cinquante mille hommes, il en trouverait lui-même deux cent mille prêts à lui venir en aide. Et ici la légende lui fait dire qu'en perdant le bras gauche, il conserverait le bras droit pour se venger [3].

La reine-mère, inquiète de voir cet entretien se prolonger, crut devoir l'interrompre en disant au roi que les médecins, pour hâter la guérison de l'amiral, lui ordonnaient le repos.

Sur ces entrefaites, la chambre de l'amiral, une autre pièce qui la précédait et la salle basse qui y servait d'entrée, s'étaient remplies de deux ou trois cents gentilshommes et capitaines du parti huguenot, qui lançaient des regards menaçants et échangeaient entre eux des paroles que l'on ne pouvait comprendre.

Catherine, de plus en plus alarmée, se retira précipitamment, entraînant le roi avec elle ; et, comme elle le pressait de lui répéter ce que lui avait confié l'amiral : « Par la « Mort-Dieu, répartit brusquement Charles IX, ce que m'a

1 Dépêche du protonotaire Brezegno, du 3 septembre 1572 (Theiner).

2 Relation au Ministère des Affaires Étrangères de France, publiée par Mgr de Menneval.

3 Relation d'Olaegui publiée par M. Gachard ; Rel. an., Arch. Nat. à Paris, K. 1489.

« dit l'amiral, est bien vrai. Ce qui distingue les rois en « France, c'est leur puissance, et, si je la laisse sortir de « mes mains, cela pourrait être un jour au grand préjudice « de tout le royaume, et il m'avertissait d'y prendre garde « comme l'un de mes meilleurs et plus fidèles sujets et « serviteurs [1]. »

Selon un récit plus laconique, quand la reine-mère demanda à son fils ce qui lui avait conseillé Coligny, elle obtint pour toute réponse : « De régner moi-même, et je « suis résolu à le faire [2]. »

D'autre part, quand on interrogea Coligny sur ce que lui avait proposé Charles IX : « De me donner un asile au « Louvre, répliqua-t-il ; mais bien fou serait celui qui se « laisserait ainsi enfermer entre quatre murailles [3]. »

Brantôme, toujours enclin à reproduire les bruits qui couraient à la cour, rapporte que le roi, en quittant l'hôtel de Béthisy, s'écria : « N'ai-je pas bien joué mon jeu ? « n'ai-je pas bien su dissimuler ? n'ai-je pas bien appris la « leçon et le latin de mon aïeul le roi Louis XI [4] ? »

Ce langage n'aurait pu être tenu par Charles IX, lors même qu'on voudrait le rendre complice d'un système prémédité pour l'extermination des Huguenots ; mais les dépêches du nonce Salviati et les meilleurs historiens le montrent complètement étranger aux machinations de sa mère, et ce ne fut point, l'ironie à la bouche, mais profondément agité par une extrême colère qu'il rentra au Louvre.

1 Relation de Miron.
2 Relation de Michieli.
3 Même relation.
4 Brantôme, t. V, p. 253.

« Je jure Dieu, s'est-il écrié, qu'il n'y a dans mon royaume « point de tête qui évitera le châtiment. » Par son ordre les portes de Paris sont fermées, des hallebardiers suisses, de la suite du roi de Navarre, ont été envoyés à l'hôtel de Béthisy, et le soin de rechercher les coupables est confié à Cavaignes, l'un des principaux conseillers du parti huguenot.

Le même soir, Charles IX écrit aux gouverneurs des provinces qu'ils fassent connaître son intention de maintenir inviolablement l'édit de pacification et d'infliger à un acte aussi méchant que celui qui vient de se commettre, un juste châtiment [1]. Dans la lettre adressée à La Mothe-Fénelon, qui sera mise sous les yeux d'Élisabeth, il l'attribue ouvertement à l'inimitié des Guise contre la maison de Châtillon et ajoute qu'il saura bien mettre ordre à ce qu'en leurs querelles ils ne se mêlent pas de ses sujets [2].

Mais ce n'est pas seulement aux gouverneurs et à ses ambassadeurs que Charles IX tient ce langage. Ne renonçant pas encore en ce moment à ses rêves ambitieux, il écrit au prince d'Orange pour lui exprimer son extrême déplaisir de cet accident et l'assurer qu'il en fera une punition si exemplaire qu'il en sera mémoire à jamais [3].

La reine mère n'affecte pas moins de zèle pour la guérison et la sûreté de l'amiral. Elle lui envoie son propre

1 Lettres de Charles IX à Mandelot, p. 36.

2 Correspondance de La Mothe-Fénelon, t. VII, p. 322 (22 août 1572). Le même jour, le duc d'Anjou écrit fort hypocritement à Matignon qu'il est fort marri de ce qui est arrivé à l'amiral. Cabinet historique, t. II, p. 236. Cf. une lettre de Cossé aux échevins de Chartres, du 23 août. Ibid. t. II, p. 257.

3 Groen, t. IV, p. 88*.

chirurgien ; elle ordonne à une partie de la garde de se rendre près de lui pour qu'il soit à l'abri de toute nouvelle insulte, et, afin de le rassurer complètement, elle la place sous les ordres de Cosseins, ancien serviteur de Condé et de Coligny, qui a dirigé pour les Huguenots les fortifications de la Rochelle. Nous verrons ailleurs pourquoi elle avait choisi Cosseins.

L'ambassadeur espagnol, dont l'attention avait été éveillée par le message du comte de Retz, se livrait, sur ces entrefaites, à une secrète enquête aussitôt transmise à Madrid : « Tout ce que j'ai pu découvrir, écrit Çuniga à Philippe II, « c'est que la reine-mère l'a ordonné et l'a fait faire [1]. » Loin de former des vœux pour la mort de Coligny, il désirait qu'il survécût à sa blessure. « Je le dis à Votre Majesté, je « crois qu'il convient à l'heure présente que ce méchant « vive ; car, s'il vit après s'être vu arquebusé par ce roi, « il abandonnera les trames qu'il avait ourdies contre « Votre Majesté, pour les diriger contre celui qui a con- « senti à ce qui s'est fait [2]. »

C'est aux ambassadeurs italiens qu'il faut emprunter une autre appréciation qui résume l'état des choses. Si l'une des quatre balles, au lieu de briser le bras, avait touché le cœur de l'amiral, le but de la reine-mère eût été atteint, et la Saint-Barthélemy n'eût pas eu lieu [3].

1 La que lo ordeno y lo hizo hacer.

2 Yo digo a V. M^{d}. que a l'ora de agora creo conviene que viva este vellaco por que, si el vive, haviendo se visto arcabuzeado por este rey, dexara los tramas que traya contra V. M^{d}. y los hara contra quien se les ha consentido al el hazer. Lettre de Çuniga, du 22 août 1572.

3 Relations de Michieli et de Cavalli.

CHAPITRE XXX.

LE COMPLOT DES HUGUENOTS.

(22 et 23 août 1572).

Projet de proclamer la déchéance de Charles IX. — Les deux assemblées huguenotes du 23 août.

I.

PROJET DE PROCLAMER LA DÉCHÉANCE DE CHARLES IX.

Les gentilshommes huguenots affluent sans interruption vers l'hôtel de Béthisy. Ils y sont déjà sept ou huit cents quand Charles IX regagne le Louvre. Leurs chefs s'assemblent autour de la couche ensanglantée de l'amiral. Là se trouvent réunis, au premier rang les princes de Navarre et de Condé, au second la Rochefoucauld, Briquemaut et La Noue, et près d'eux ces nombreux capitaines qui tour à tour ont introduit en France les Allemands ou les Anglais. Coligny est pour eux un père plutôt qu'un chef, et tous frémissent quand sa voix affaiblie les presse de venger le plus odieux attentat, d'abord sur les Guise qui veulent rétablir leur influence en France, ensuite sur le duc d'Albe qui cherche à empêcher l'entreprise des Pays-Bas.

Faut-il, comme le propose le vidame de Chartres, porter le blessé au milieu de ses amis en armes hors des remparts

de Paris ? Faut-il, sans écouter la voix d'Ambroise Paré qui lui ordonne un repos absolu pendant deux jours, le dérober immédiatement aux nouveaux dangers qui pourraient le menacer ? La plupart ne le croient point. Les uns (Téligny et Briquemaut sont de ce nombre) allèguent les promesses de Charles IX, les mesures qu'il a déjà prises, la confiance qu'on peut avoir en lui après tant de gages donnés depuis plusieurs mois au parti huguenot ; les autres ajoutent qu'ils sont assez nombreux pour n'avoir rien à craindre à Paris [1].

Une bruyante agitation [2] règne parmi les Huguenots. Loin de quitter la capitale, il faut au contraire, disent-ils, s'y fortifier et y commander en maîtres [3].

Les Huguenots comptent en ce moment à Paris huit cents gentilshommes et huit mille hommes armés [4]. Ils se hâtent d'y appeler les amis du dehors déjà enrôlés pour la guerre de Flandre [5]. L'ordre est donné à Montgoméry de réunir quatre mille hommes au faubourg Saint-Germain [6]. En même temps, des messagers sont envoyés dans toutes les provinces de France afin qu'autour de Paris on se dirige

1 Mém. de Tavannes ; Le Frère, p. 557.

2 Grandissimo romore. Lettre de Petrucci, du 23 août 1572.

3 Çuniga ; Michieli.

4 Matthieu.

5 Que estoit à l'amiral facile de faire comme il désiroit. Toutefois ne le sceut faire si secrètement que le roy et ses frères n'en feussent advertis. Rel. aux Arch. de Bruxelles.

6 Lettre de Çuniga, du 24 août (23 par erreur de date). Arch. Nat. à Paris, K. 1530 ; Relat. an., ibid, K. 1489 ; Rel. publiée par M. Gachard ; Déclaration de Bouchavannes ; Lettre de Charles IX à La Mothe-Fénélon, du 22 septembre 1572.

sans retard vers la capitale et que partout ailleurs on s'assemble dans les lieux fixés d'avance pour les prises d'armes [1].

N'a-t-on pas écrit au prince d'Orange pour qu'il renouvelle en France une de ces invasions qui inspirent une si vive terreur à Catherine de Médicis ? Il lui faudrait peu de temps pour accourir à Paris [2].

Il est entendu que le prince de Condé, devenu à titre héréditaire le véritable chef du parti huguenot, fera une démarche solennelle pour le châtiment des auteurs de l'attentat, quels qu'ils puissent être.

Si cette démarche restait stérile, si justice n'était pas obtenue, il ne resterait qu'à faire appel à la force. Téligny, la Rochefoucauld et leurs amis déclarent que si Coligny a perdu un bras, il en reste beaucoup d'autres et qu'ils verseront tant de sang que toutes les rivières en seront rougies [3].

Ce qui a été convenu, s'exécute. Le prince de Condé se rend au Louvre pour demander justice au roi. Sept ou huit cents gentilshommes le suivent [4]. C'est, au sein de la population parisienne profondément hostile aux Huguenots, la révélation de leur force, de leur nombre, de tout ce qu'on peut avoir à redouter d'eux.

Les Huguenots se répandent en grandes troupes dans Paris, armés et cuirassés comme pour le combat [5]. Tantôt

1 Les milices huguenotes de la Champagne devaient se porter vers Melun.

2 Che presto può venire di quà. Lettre de Petrucci, du 23 août 1572.

3 Relation italienne publiée par M. Desjardins.

4 Nunc tacite regi ipsi, nunc planius et apertius reginæ matri, fratribusque minantur. Pars etiam regem adit atque ipso coram inverecunde et impudenter vulnus exprobat. Pibrac, Ep. ad Elvidium.

5 Mém. de Tavannes.

ils répètent que le bras de l'amiral coûtera quarante mille autres bras et que, s'ils n'obtiennent justice, ils se la feront à eux-mêmes [1] ; tantôt ils menacent d'assaillir l'hôtel où se sont retirés les ducs de Guise et d'Aumale. Ils déclarent que s'ils rencontrent les Guise, il les tueront, même aux côtés du roi. « Peu s'en fallut, dit l'envoyé de Venise, qu'ils « n'allassent au Louvre et qu'ils ne dispersassent les gardes « sous le prétexte d'y chercher les Guise ; et, s'il en eût été « ainsi, le frère du roi et le roi lui-même n'eussent peut-être « pas échappé à leur furie [2]. »

II.

LES DEUX ASSEMBLÉES HUGUENOTES DU 23 AOÛT.

Cependant la vérité ne pouvait rester longtemps cachée, et l'on ne tarda point à apprendre que Catherine de Médicis avait armé la main du meurtrier et qu'elle avait le duc d'Anjou pour complice. On soupçonnait même Charles IX.

Le moment est venu de rompre toute négociation avec ces princes qui ne flattent que pour mieux tromper et de proclamer la déchéance des Valois [3].

Le samedi 23 août au matin, le conseil des chefs huguenots se réunit. La délibération est aussi importante que longue ; et voici en quels termes il en est rendu compte

1 Non lasciavano però di gradare e di bravare che quel braccio dell' amiraglio costeria più di quaranta altri mila bracci. Relation de Michieli.

2 Con pericolo che in quella furia non si fosse perdonato nè anco ai propri fratelli del re, ne al re medesismo. Relation de Michieli.

3 Incommenciar di pensar di mutatione del governo. Relation de Contarini.

dans une relation contemporaine : « L'amiral fit appeler « son conseil, et y furent l'espace de quatre heures. La « résolution fut, pour l'assurance de leur religion et con- « servation d'eux tous, d'exécuter promptement ce qu'ils « avoient auparavant advisé et arrêté entr'eux, à savoir : « lever le roi de Navarre pour roi, et tuer le roi, les « reines mère et fille, messieurs d'Anjou et d'Alençon, « mesme le chevalier d'Angoulême, frère bastard du roi, et « les principaux de la faction de Guise : pour à quoi par- « venir, faisoient estat de se saisir du Louvre par le quar- « tier du prince de Béarn... Pour ce faire, ils avoient six « cents gentilshommes de la Religion, lesquels estoient déjà « fournis d'armes nécessaires, faisant estat qu'ils pour- « roient attendre les trois ou quatre mille hommes qu'ils « avoient déjà prests ès environs de Paris, pour le 25 au « soir ou pour le plus tard le 26 au matin. Ceci étant conclu, « ils convoquèrent le prince de Béarn, et M. l'amiral lui « déclara que, voyant qu'il estoit au terme de ne pouvoir « vivre plus longtemps, il avoit pensé un bon moyen pour « donner assurance aux affaires de la Religion et pour la « vengeance de sa mort. Puis, de mot à autre, lui déclara « qu'il convenoit d'exécuter promptement ce que dessus, « lui disant pour la fin : Je mourrai content, vous laissant « en testament le royaume de France [1]. »

1 Relation aux arch de Simancas. Il en existe une copie à Paris aux arch. du Ministère des Affaires Étrangères. France, t. XII. Mgr de Menneval en a publié une traduction. — On lit aussi dans la relation anonyme conservée aux Archives de Bruxelles et dans la relation des Arch. Nat. de Paris, K. 1489, que Coligny avait résolu de faire tuer le roi et ses frères

Le complot huguenot est signalé par Marguerite de Valois et par le

Une autre relation prête à l'amiral à peu près les mêmes paroles adressées au prince de Navarre. « Monseigneur, « vous savez que j'ai été le serviteur de votre père et de « votre oncle le prince de Condé. Je veux faire mon testa- « ment avant de mourir et vous laisser le royaume de « France pour héritage. » Et l'on ajoute que Coligny découvrit au prince de Navarre tout ce qu'il avait préparé [1].

Çuniga reproduit, dans sa correspondance avec Philippe II, les mêmes paroles de Coligny : « Ce sera mon tes- « tament ; mais il faut faire périr les auteurs de cette « trahison [2]. »

Cependant de graves nouvelles arrivent aux chefs huguenots. On sait que Catherine délibère avec le duc d'Anjou et ses conseillers ; on ajoute que son fidèle agent le comte de Retz multiplie près du roi des démarches dont on ne connaît point le but.

Une nouvelle assemblée des chefs huguenots a lieu le samedi après le dîner [3]. Il faut hâter le mouvement, c'est-à-dire le fixer au lendemain. Il ne s'agit de rien moins que

duc d'Anjou ; les dépêches italiennes et espagnoles le mettent hors de doute. Il n'a été contesté que par l'auteur des mémoires de Tavanne, qui écrivait longtemps après ; mais, son assertion se trouve démentie par celle de Tavannes lui-même qui, pour frapper Coligny, s'appuya sur le dessein qu'il avait formé ou que ses amis avaient formé pour lui.

1 Relation espagnole citée par M. Gachard, Bull. de la Comm. d'hist., Ire s., t. IX, p. 562.

2 Lettre de Çuniga à Philippe II, du 23 (lisez 24) août 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1530.

3 La relation si importante conservée aux Archives Nationales à Paris, K. 1489, distingue nettement les deux assemblées des Huguenots, qui, le samedi, eurent lieu le matin et l'après-midi.

de s'emparer du Louvre ; et des mesures immédiates sont prises pour accomplir le lendemain dimanche 24 août à quatre heures du matin le plan qui a été arrêté.

La Rochefoucauld, Briquemaut et les principaux chefs huguenots se grouperont autour de Coligny, pour exécuter le complot, *por eseguir la congiura* [1].

Montgoméry et le vidame de Chartres réuniront de bonne heure les troupes huguenotes qui occupent le faubourg Saint-Germain.

Beauvoir, Pardaillan, Piles, Moneins, s'introduisant au Louvre avec quatre-vingts gentilshommes huguenots sous prétexte de faire honneur au roi de Navarre et au prince de Condé, y tueront les gardes au signal convenu et introduiront leurs amis [2]. Déjà les rôles sont distribués. Piles occupera les barrières, Moneins tuera le duc de Guise, et Briquemaut le duc de Nevers. On n'épargnera pas même le sang royal [3] ; on en veut surtout à Catherine de Médicis et au duc d'Anjou [4].

1 Lettre de Petrucci, du 31 août 1572.

2 Dans la relation attribuée à un gentilhomme du duc de Nemours, on dit que les Huguenots, résolus à se venger, avaient chargé le capitaine Piles de passer la nuit au Louvre. Le duc d'Anjou raconta plus tard que les Huguenots devaient s'emparer du Louvre, qu'ils y avaient introduit cinquante hommes armés, que le roi ne connut la vérité que peu d'heures avant le moment où ce complot devait éclater. Entretien du 9 décembre 1572 entre le roi de Pologne et l'électeur Frédéric.

3 Ed è da credere che non averiano perdonato al sangue regio. Lettre de Cavriana, du 27 août 1572.

4 Lettre du protonotaire Brezegno, du 3 septembre 1572 (Theiner) ; Relation aux arch. de Simancas ; Lettre de Cavriana, du 27 août 1572. Cf. la lettre de Charles IX à La Mothe-Fénelon, du 22 septembre. Claude Halton mentionne aussi le projet de proclamer Henri de Navarre roi de France.

La Rochefoucauld, montant à cheval avec deux cents gentilshommes, contiendra les bourgeois de Paris ; Montgoméry secondera la Rochefoucauld ; et, grâce à leurs soins, les portes de la ville resteront ouvertes pour livrer passage aux renforts que l'on attend.

C'est le prince de Navarre que les Huguenots proclameront roi après avoir frappé Catherine de Médicis, Charles IX et le duc d'Anjou [1].

Les ordres de Coligny s'exécutent. Les Huguenots se pressent autour de l'hôtel de Béthisy [2]. Piles et ses amis se dirigent vers le Louvre, et Téligny y introduit des armes. Interrogé à ce sujet, il répond qu'elles doivent servir au tournoi du lendemain [3]. On réunit aussi des armes à l'hôtel de Béthisy [4].

La Rochefoucauld et ses amis, s'assemblant près de Coligny, Beauvoir, Piles et leurs compagnons, s'introduisant au Louvre, ne se doutaient point que, les uns et les autres, ils allaient ainsi se livrer eux-mêmes à la mort [5].

1 Sequenti die indicatum regi est in interiore amiralii cubiculo inita esse comitia de trucidando rege, regina matre, duobus regis fratribus et omnibus proceribus, deque regio imperio in Gallia abolendo aut a Valesiis ad aliam gentem transferendo. Pibrac, Ep. ad Elvidium. Le dict admiral s'est montré si meschant que d'avoir conspiré de faire tuer le roy, la royne sa mère, messieurs ses frères et tous les princes et seigneurs catholicques estant à leur suite, puis, cela faict, se bastir ung roy à sa dévotion. Lettre du duc de Montpensier, du 26 août 1572.

2 Se vedde grandissimo concorso di Ugonotti. Lettre de Petrucci, du 23 août 1572.

3 Le Frère, p. 557.

4 Relation au Record Office.

5 Mém. de Tavannes.

CHAPITRE XXXI.

LES DERNIÈRES RÉSOLUTIONS.

(23 août 1572).

La préméditation. — Conférence de Catherine de Médicis avec Marcel. — Démarches infructueuses près de Charles IX. — Les révélations. — Charles IX cède. — Conseil des six. — La soirée du 23 août. — Dernières résolutions.

I.

LA PRÉMÉDITATION.

Quelles étaient en ce moment les préoccupations de Catherine de Médicis ? Poursuivait-elle avec la persévérance d'un esprit fixe et régulier un plan arrêté d'avance ? Se bornait-elle au contraire, au gré de ses caprices, à opposer au péril de chaque heure le remède que lui suggéraient les circonstances ? On ne saurait répondre à ces questions sans aborder en quelques mots le problème si souvent agité de la préméditation de la Saint-Barthélemy.

Que Catherine de Médicis ait préparé avec soin l'assassinat de Coligny, aucun doute n'est possible. Assurément, il existait dans son esprit un secret désir de se débarasser de tous ceux qu'elle croyait avoir à redouter, et surtout des Huguenots qui en ce moment excitaient ses plus vives inquiétudes. Selon son expression, elle voulait profiter d'une occasion favorable, *del caso*. On ne peut aller au-delà.

Tous les témoignages contemporains écartent la préméditation de la Saint-Barthélemy, qui, en présence d'un complot odieux, ne fut qu'un moyen de défense plus odieux encore, mais jugé nécessaire.

Le duc d'Anjou qui eut une part si considérable à ces événements, en a attesté le caractère imprévu dans ses aveux les plus intimes. Le duc de Guise, à son tour, les attribue « à la colère soubdaine que le roy avoit de la con- « spiration descouverte contre Sa Majesté [1]. » Matthieu avait entendu raconter à Villeroy que la Saint-Barthélemy ne fut pas préméditée et qu'elle ne se fit que pour échapper à la vengeance de Coligny [2]. Brantôme attribue sans hésitation aux menaces des Huguenots la terrible répression qui les frappa. « Les Huguenots, dit-il, usèrent de paroles et « menaces par trop insolentes qu'ils frapperoient, qu'ils « tueroient : ce qui causa la mort de M. l'amiral, qu'on lui « procura, veu les menaces [3]. » — « Certes, ajoute-t-il « ailleurs, ceux de la Religion eurent grand tort de faire « telles menaces qu'on dict qu'ils faisoient, car ils procu- « rèrent la mort de l'amiral.. Que s'ils se fussent tenus « coys, l'amiral s'en fust allé hors de Paris tout bellement « et à son aise [4]. »

Les correspondances italiennes ne sont pas moins formelles. « Il était impossible, écrit le nonce Salviati, de « tolérer la conduite de l'amiral [5]. »

1 Lettre du duc de Guise, du 31 août 1572. Groen, t. IV, p. 10.
2 Matthieu, Hist. des troubles de France.
3 Brantôme, t. IV, p. 301.
4 Brantôme, t. VII, p. 363.
5 Lettre de Salviati, du 24 août 1572 (Theiner).

Les envoyés de Florence et de Venise s'accordent à dire que l'exécution se fit à l'improviste, *all' improviso.*

« Il est assez connu, dit Cavalli, que cette exécution ne « fut point préparée de longue main [1]. »

Petrucci confirme ce témoignage : « La nécessité a tout « amené à l'improviste [2]. » Et il ajoute : « On dit que les « Huguenots étaient résolus à prendre les armes et à ne « point quitter Paris sans avoir tué plusieurs grands per- « sonnages et peut-être monseigneur d'Anjou et la reine- « mère ; c'est pour cela qu'a eu lieu la fête [3]. »

Cavriana rapporte que les Huguenots allaient (telle est son expression) jusqu'à fulminer la mort et la destruction de la maison royale [4]. Les Huguenots voulaient faire ce qu'on a leur a fait [5]. Ils déclaraient que si Charles IX ne leur rendait justice, il se la rendraient à eux-mêmes. Ils y ajoutaient des paroles plus audacieuses qui furent la cause de leur ruine et de leur extermination [6].

Çuniga développe la même appréciation : « Si les souve- « rains, après la blessure de Coligny, avaient laissé passer « deux jours, on eût exécuté contre eux ce qu'ils ont exécuté

1 Che ben si connobe che detta esecuzione fusse risoluta all' improviso e non di lunga mano. Rel. de Cavalli.

2 Vedendosi che la necessità ha causato questo in un subito. Lettre de Petrucci, du 31 août 1572.

3 Ammazar molti principali e forse monsignore d'Anjou e la regina-madre, e per questo rispetto se li è fatto la festa. Lettre de Petrucci, du 25 août 1572.

4 E bravando sempre fulminarono morte ed esterminio di famiglie.

5 Lettre de Cavriana, du 27 août 1572.

6 Altre parole più brave, le quali sono state cagione del loro eccidio ed esterminio. Lettre de Cavriana, du 27 août 1572.

« eux-mêmes [1]. » Saint-Gouard résumait en ces termes cette dépêche : « Don Diégo a escript que l'exécution sur « l'admiral et ses adhérens estoit advenue inopinément et « par contraincte, ne pouvant moins [2]. » On lit aussi dans la relation adressée au duc d'Albe : « S'ils eussent attendu « quatre heures à ce exécuter, l'admiral eult faict d'eulx « ce que lesdicts princes feirent de luy, et eust tué le roy « et messieurs ses frères [3]. »

Le récit exact des faits confirmera ces appréciations.

II.

CONFÉRENCE DE CATHERINE DE MÉDICIS AVEC MARCEL.

Une vive agitation règne au Louvre. L'insurrection des Huguenots est proche : on touche à la guerre civile, non plus dans quelque province éloignée, mais sous les yeux du roi et au sein même de la capitale. La démarche menaçante faite par le prince de Condé quelques heures après le meurtre de Coligny révèle tout ce que l'on aura à redouter. Il ne

1 Si estos reyes aguardaran dos dias a ponerlo in execucion, los hereges executarian en ellos. Lettre de Çuniga, du 24 août 1572. Arch. Nat. à Paris, K. 1530. Çuniga écrit ailleurs : « Le massacre fut un acte, non pas « prémédité, mais inopiné ; ils ne voulaient la mort que de l'amiral, en « faisant croire que le duc de Guise en était l'auteur ; ils comptaient se « disculper de ce meurtre près des principaux Huguenots du royaume, de « ceux d'Angleterre et des protestants d'Allemagne ; mais, comme le coup « d'arquebuse fut mal dirigé et comme l'amiral apprit d'où il venait, ils « se déterminèrent à se découvrir et à faire ce qu'ils ont fait. » Lettre de Çuniga, citée par M. Forneron, Hist. de Philippe II, t. II, p. 327.

2 Lettre de Saint-Gouard, du 15 novembre 1572.

3 Relation publiée par M. Gachard.

s'agit plus de préparatifs de fêtes. Ce n'est pas à un donjon de bois et de plâtre que les Huguenots se préparent à donner l'assaut, mais bien au château du Louvre ; ce ne sera point en habits de tournoi que les gentilshommes du parti de la Réforme y paraîtront, mais les armes à la main et en vêtements de deuil, groupés autour de la litière d'où Coligny lèvera sa main ensanglantée pour demander justice ou vengeance [1].

Catherine de Médicis eut le vendredi soir une conférence avec le duc d'Anjou. Quels étaient les moyens à opposer aux menaces qui se succédaient ? Tavannes avait, il est vrai, conseillé d'appeler des troupes du fond de la Guyenne, mais cet avis n'avait point été suivi ; et l'on ne pouvait guère compter en ce moment que sur les compagnies de gardes qui se trouvaient au Louvre. Cependant il était à Paris une autre force considérable : celle de la bourgeoisie, dont Philippe II louait naguère la foi et la fidélité et qu'on avait vue se réjouir de tous les revers des Huguenots, s'affliger de tous leurs succès.

A dix heures du soir, on appela au Louvre l'ancien prévôt des marchands Marcel, héritier d'un nom célèbre dans l'édilité parisienne ; bien qu'ayant récemment remis sa charge à Jean Charon, il conservait toute son influence sur les bourgeois de Paris. « On lui demanda, rapporte « Michieli, s'il advenait que le roi eût besoin des hommes « de Paris, sur quel nombre de bourgeois armés on « pourrait compter. Marcel répondit que cela dépendrait

1 Mém. de Marg. de Valois ; Entretien du roi de Pologne et de l'électeur Frédéric, du 9 décembre 1573.

« du temps plus ou moins long qui lui serait accordé. « Dans un mois ? lui répondit-on. Plus de cent mille [1], « dit-il, et autant d'ailleurs qu'en voudrait le roi. Et si « on les demandait dans une semaine ? ajouta la reine-« mère. La quantité serait dans la proportion de cent « mille dans un mois, répondit l'ancien prévôt. Et si ce « devait être dans un jour ? Vingt mille et plus [2]. »

II.

DÉMARCHES INFRUCTUEUSES PRÈS DE CHARLES IX.

Le samedi matin, le duc d'Anjou se rendit de bonne heure chez sa mère. Elle était déjà levée, « et ne fut pour « lors, raconta le duc d'Anjou à Miron, prinse aultre déli-« bération que de faire, par quelque moyen que ce fust, « dépescher l'admiral [3]. »

Catherine de Médicis donne rendez-vous à ses conseillers les plus intimes sous les ombrages des Tuileries, près de ce palais que depuis huit ans elle fait élever sur les plans de Philibert de Lorme ; c'est là qu'elle prend « son esbat « accoustumé [4]. » Mais Téligny et La Rochefoucauld,

1 Davila (livre III) évalue la population de Paris à cette époque à huit cent mille habitants. Ce chiffre paraît exagéré.

2 Relation de Michieli. — Michieli fixe, comme Olaegui, l'entrevue de Charles IX avec Marcel au vendredi soir ; mais tous les deux paraissent avoir confondu certains détails distincts, qui appartiennent soit à l'entrevue de Catherine de Médicis avec Marcel le vendredi, soit à celle de Charles IX avec Charon le samedi.

3 Relation de Miron.

4 Relation de Bellièvre.

qu'escorte une troupe nombreuse de Huguenots, l'y suivent et lui demandent justice en termes menaçants [1]. Saisie de terreur, elle avertit ses conseillers de se retrouver le soir au Louvre et fuit près du roi [2].

Quelques moments après, vers midi, le duc d'Aumale et son neveu le duc de Guise demandent audience à Charles IX. Ils le prient de leur permettre de quitter la cour puisque leur présence n'est plus agréable au roi. Charles IX leur répond, avec de méchantes paroles et un visage pire encore que ses paroles, qu'ils peuvent se retirer, si bon leur semble, et que s'ils sont coupables de ce qui a été fait à l'amiral, on saura bien les retrouver [3]. Peu s'en fallut, selon Marguerite de Valois, que le roi ne fît arrêter le duc de Guise. Il ne lui resta qu'à s'éloigner en toute hâte et à aller se fortifier dans son hôtel.

Les Huguenots font entendre d'altières menaces, « paroles « très-insolentes et de grave conséquence, » dit Cavalli ; « menaces dirigées contre le ciel et la terre avec une « audace et une insolence inexprimables, » ajoute Michieli.

L'anxiété de Catherine de Médicis redouble [4]. Elle s'efforce de ramener Charles IX à elle et de lui imposer comme autrefois ses craintes et ses espérances, ses ressentiments et ses haines. Elle lui expose que le parti des Huguenots

1 Dissero alla regina parole troppi insolente. Lettre de Salviati, du 24 août 1572. Salviati ajoute : L'Ugonotti hanno sempre portato e trattato arrogantissime e in particular hieri. Lettre de Salviati, du 24 août 1572.

2 Mém. de Tavannes, p. 387 ; Dépêche de Salviati, du 24 août 1572.

3 Mém. de l'Estat de la France, t. I, p. 203.

4 In quale angustia. Lettre de Salviati, du 24 août 1572. Se voyant pressée d'ung si grand et évident péril de perdre la couronne, porte la relation de Bellièvre.

se prépare à prendre les armes ; qu'ils recrutent dix mille reîtres en Allemagne et six mille hommes de pied en Suisse ; qu'en France les mêmes levées sont ordonnées à tel jour et en tel lieu qui leur ont été fixés. Elle ajoute que les catholiques, se voyant abandonnés par le roi, sont décidés à former une ligue sous les ordres d'un capitaine-général, et ce capitaine-général, si ce n'est point le duc d'Anjou, sera peut-être don Juan d'Autriche. En cette situation le roi restera seul sans autorité. La France armée sera divisée en deux grands partis, dont l'un et l'autre lui refuseront toute obéissance. Un remède est facile pour conjurer le péril de l'État et pour éviter tant de ruines et la destruction de tant de milliers d'hommes ; il ne faudra qu'un seul coup d'épée, et la mort de l'amiral, auteur de toutes les guerres civiles, suffira pour les éteindre avec lui [1].

Puis Catherine, évoquant les souvenirs qui, selon elle, doivent le plus émouvoir son fils, lui rappelle le pauvre Charry, ce vaillant capitaine qui l'avait sauvé et qui lui était si dévoué et si fidèle, lâchement assassiné par l'ordre de Coligny.

Cette provocation constante à la guerre civile, cette participation, tantôt à des massacres, tantôt à des crimes isolés, n'appelaient-elles point enfin un châtiment ?

Pendant une heure et demie, Charles IX résiste aux instances de sa mère. Il repousse avec colère tous les discours où l'on s'efforce de lui peindre les périls de la situa-

1 Mém. de Tavannes, pp. 387 et 390. D'après la relation anglaise conservée au Record Office, Catherine de Médicis représenta à Charles IX que Coligny voulait leur perte, *to destroy them all.*

tion et déclare qu'il ne permettra point qu'on touche à l'amiral [1].

Cependant Catherine tente un nouvel effort en envoyant vers le roi le comte de Retz afin qu'il cherche à refroidir ce zèle qui s'est réveillé chez lui si impétueux et si ardent pour la Huguenoterie. « Sire, dit-il au roi, n'enten- « dez-vous pas ces clameurs qui retentissent dans les rues ? « Ne reconnaissez-vous pas celles qui ont déjà résonné à « Amboise et à Meaux [2] ? » Ses efforts restent impuissants.

III.

LES RÉVÉLATIONS.

Catherine de Médicis apprend qu'on n'accuse plus les Guise, mais elle-même et son fils chéri le duc d'Anjou, que ce n'est plus la vie de Henri de Guise qui est en péril, mais sa propre vie [3].

D'importantes révélations se succèdent.

Un gentilhomme picard, naguère gouverneur de Doullens pour le prince de Condé, le seigneur de Bouchavannes accourt au Louvre, raconte ce qui s'est passé dans le conseil des Huguenots et demande que pour prix de ce service

1 A ce que je luy ay ouy depuis dire à luy-mesme, il y eut beaucoup de peine à luy faire consentir. Mém. de Marg. de Valois.

2 Mém. de Tavannes.

3 Vedendo a quanto pericolo si era esposta et da la propria conscientia insospettita et da le insolenti parole che uscivano da tutta la Ugonottaria. Lettre de Salviati, du 2 septembre 1572.

on lui fasse grâce de la vie. Antoine de Gramont suit Bouchavannes ; ses révélations sont les mêmes [1].

« Ce qu'on appelle la conspiration, porte la relation « anglaise, fut révélé par Gramont et Bouchavannes. « Jeanne d'Albret avait dit peu avant sa mort à Wal- « singham que Gramont était né pour la perte de sa « maison [2]. »

C'est bientôt d'une autre source que l'on reçoit la confirmation de ces aveux.

Une relation contemporaine rapporte que Marguerite de Valois, à peine mariée depuis cinq jours, remarqua les préoccupations du prince de Navarre et qu'elle obtint de lui l'aveu de ce qui se préparait. On ajoute qu'elle ne se contenta pas de l'adjurer de ne pas souiller ses mains du sang de ses frères, mais qu'elle crut aussi devoir en avertir immédiatement Charles IX et Catherine de Médicis [3].

Selon une autre relation, le prince de Navarre était rentré vers six heures au Louvre et ne faisait que soupirer. S'étant retiré près d'une fenêtre avec Marguerite de Valois,

1 Catherine de Médicis raconta à Walsingham qu'elle avait été prévenue de l'intention des Huguenots de saisir les portes du Louvre. Digges, Lettre de Walsingham, du 24 septembre 1572. — Pibrac mentionne aussi ces révélations de personnages qui avaient assisté au conseil des chefs huguenots et qui firent connaître toutes les mesures adoptées pour l'exécution du complot. — A la suite de ces révélations, l'ordre fut donné d'épargner Bouchavannes et Gramont. Dupleix ; De Thou. Dans plusieurs relations, on parle d'un troisième avis qui fut donné à Charles IX. Il provenait, paraît-il, de Jean de Durfort seigneur de Duras.

2 Relation anglaise. Record Office.

3 Relation publiée par M. Gachard, Bull. de l'Acad. de Belgique, 1re p., t. IX, p. 562.

il lui déclara qu'il ne pouvait laisser s'exécuter contre un prince qui lui était allié de si près une semblable entreprise, « bien que ce fust avec si asseurée espérance de se faire si « grand roi ; » et, d'après cette version moins digne de foi, Marguerite serait allée avec son assentiment tout révéler à sa mère [1].

Ce qui paraît plus vraisemblable, c'est que Marguerite de Valois, en avouant la part prise au complot par le roi de Navarre, demanda qu'on épargnât son mari et seigneur [2].

IV.

CHARLES IX CÈDE.

Au même moment, un bruit de pas résonne sous les voûtes du Louvre. C'est le capitaine Piles, l'un des chefs les plus audacieux des Huguenots [3], qui arrive avec ses amis, comme

1 Relation aux Arch. de Simancas. La lettre de Çuniga, du 23 (24) août 1572 (Arch. Nat. à Paris, K. 1530), la Relation anonyme (Arch. Nat. K. 1489) et Claude Haton mentionnent aussi l'avis donné par Marguerite de Valois.

2 Brantôme, t. VIII, p. 58. Brantôme tenait, paraît-il, ce récit de Marguerite elle-même. Il ajoute qu'elle obtint difficilement de Charles IX la vie du prince de Navarre. Marguerite de Valois a passé sous silence et sa révélation et sa démarche pour sauver la vie au prince de Navarre ; mais son témoignage sur le complot huguenot est précis : « Pardaillan « découvrit par ses menaces la mauvaise intention des Huguenots, et la « reyne vit que cet accident avoit mis les affaires en tels termes que, « si l'on ne prévenoit leur dessein, la nuit mesme ils attenteroient contre « le roy et elle. »

3 Au mois d'octobre 1569, Piles était pour les Huguenots gouverneur de Saint-Jean-d'Angély.

cela avait été convenu, pour rejoindre le prince de Navarre et ne plus quitter le Louvre. Sa parole est altière, son geste menaçant. Il annonce que l'amiral va mieux et qu'il aura bientôt raison de cette arquebusade ; puis, s'adressant au roi, il ajoute : « Sire, si vous ne nous faites pas « justice, nous nous la ferons à nous-mêmes et si sanglante « que jamais nos ennemis n'auront envie de nous faire « outrage [1]. »

Le capitaine Piles était l'un des Huguenots que Charles IX aimait le plus, et, les jours précédents, on l'avait vu s'exercer avec lui à nager dans la Seine [2] ; mais ce langage émeut le roi qui ne le lui pardonnera point. A la vue de ces armes, au bruit de ces clameurs, son esprit évoque les sombres images que le comte de Retz venait de susciter dans ses souvenirs. Il se croit à Meaux poursuivi par ces mêmes Huguenots et fuit chez sa mère.

Catherine de Médicis, se trouvant seule avec le roi [3], juge le moment favorable pour tenter un nouvel effort. Elle fait appel à son honneur et à son courage : « Sire, lui

1 « J'ai appris de plusieurs qui avoient cognoissance des affaires « d'Estat les plus secrètes et même des plus favoris et chéris de la reine- « mère que le roy désiroit employer l'admiral à la guerre contre l'Es- « pagnol en Navarre et en Flandres, mais qu'après l'insolence des reli- « gionnaires luy fit prendre un parti contraire ; car le sieur de Piles « accompagné de huit cens gentilshommes ou gens d'exécution de sa fac- « tion vint trouver Sa Majesté et luy dit audacieusement que si elle ne leur « faisoit promptement justice, ils se la feroient à eux-mesmes si sanglante « que leurs ennemis n'auroient jamais envie de leur faire outrage. » Dupleix, p. 744.

2 Brantôme, t. V, p. 434.

3 Ristringendosi con il re. Lettre de Salviati, du 22 septembre 1572.

« dit-elle, trembleriez-vous devant les Huguenots [1] ? » Et comme Charles IX résiste encore, elle demande en pleurant qu'il lui soit permis de quitter avec le duc d'Anjou un pays où leurs jours sont en danger.

Enfin Charles IX cède, et désormais sa mère disposera de lui et lui dictera toutes ses volontés [2]. Elle l'entraîne avec elle au conseil où l'on délibérera sans retard sur les mesures à prendre et où siégent en ce moment les ducs de Montpensier et de Nevers, le maréchal de Tavannes, le comte de Retz, Birague et Morvillier. C'est ce qu'on appellera le conseil des six.

V.

LE CONSEIL DES SIX.

Le comte de Retz, prenant le premier la parole, expose la situation. Les Huguenots n'accusent plus les Guise, mais la reine-mère, le duc d'Anjou et le roi lui-même. Ils sont prêts à prendre les armes, et il ne faut point perdre une heure pour déjouer leurs funestes projets.

Le maréchal de Tavannes (on n'avait pu oublier qu'il avait seul arrêté le flot des Huguenots à Jarnac et à Moncontour) paraît avoir occupé le premier rang dans ce conseil. En présence des menaces des Huguenots, son opinion

1 Relation de Cavalli.

2 Il y fut tant poussé de la reyne et persuadé du mareschal de Raiz qu'il s'y laissa aller... et y fut plus ardent que tous. Brantôme, t. V. p. 255. — Ce fut le samedi vers quatre ou cinq heures qu'une résolution fut prise, selon un mémoire conservé à Paris, Bibl. Nat. f. fr., 12795.

était pour l'action immédiate, quelle qu'en fût la forme, non que ces grands meurtres fussent louables, mais le résultat en était utile. La guerre contre les Huguenots était inévitable. Il valait mieux gagner la bataille à Paris que de s'exposer à la perdre hors de Paris. La mort de quelques hommes était licite si elle devait sauver un million de pauvre peuple, et les auteurs des complots d'Amboise et de Meaux ne pouvaient se plaindre qu'on employât contre eux les mêmes armes [1].

Il fallait, porte la relation de Bellièvre, opter entre la résolution d'aller combattre les Huguenots en pleine campagne ou celle de frapper isolément un seul homme, non pas un homme, mais une bête furieuse : « non homme, mais « beste furieuse et irréconciliable, qui avoit perdu toute « crainte de Dieu et des hommes [2]. »

Tavannes est resté, dans sa rude franchise, chargé devant la postérité d'une responsabilité aussi pesante que celle qui flétrit l'astuce de Catherine de Médicis. Intrépide soldat, serviteur toujours fidèle du roi à qui il disait qu'il n'avait que deux choses à lui offrir : son cœur et son épée, il avait flétri l'attentat du 22 août ; mais il conseilla sans hésitation la Saint-Barthélemy, et, loin de s'en accuser, il déclarait qu'il ne s'en était jamais confessé, car il n'y avait vu qu'un acte de défense imposé par une urgente nécessité [3].

Telle était l'émotion de Morvillier qu'il ne pouvait trouver une parole : « C'est une affaire grave, dit-il après « quelques moments de silence. Il faut de la réflexion et

1 Mém. de Tavannes, pp. 387 et 390.

2 Relation de Bellièvre.

3 Mém. de Tavannes.

« non point une décision précipitée ; » mais, quand on lui exposa le péril, il répondit en soupirant : « S'il en est « ainsi, il faut frapper les Huguenots [1]. »

« Les menaces, dit Tavannes, forcent le conseil à la « résolution de tuer tous les chefs [2]. »

On mit toute honte de côté, écrit le nonce Salviati, et on résolut de faire périr Coligny et les autres chefs huguenots avec lui [3].

Autant Charles IX avait été, comme le porte la relation de Miron, lent et difficile à persuader, autant « il passoit « outre, » depuis qu'il avait cédé, « et bien plus criminel- « lement que personne » : symptôme commun à tous les caractères faibles qui passent de l'hésitation à la passion et à la fougue. « Par la mort Dieu ! s'écrie Charles IX dans « un accès de fureur et de colère, puisqu'on trouve bon de « tuer l'amiral, je le veux aussi, mais qu'on tue aussi tous « les Huguenots de France afin qu'il n'en reste pas un seul « qui puisse me reprocher ce que j'aurai fait [4]. »

Quelles devaient être les limites de cette sanglante répression ? Le comte de Retz voulait qu'on y comprît le prince de Navarre et le prince de Condé. Nevers et Birague gardaient le silence et n'osaient le contredire. Tavannes

1 Cavriana, lettre du 27 août 1572. La résistance de Morvillier est mentionnée dans une lettre de Petrucci, du 31 août 1572. Il disait, quelques jours après, qu'il eût voulu mourir dix ans plus tôt. Relation anglaise.

2 Mém. de Tavannes.

3 Deliberono de battare la vergogna da banda e di farlo ammazare insieme con li altri.

4 Relation de Miron. Cf. Mém. de Tavannes et Mém. de Nevers, t. I, p. 223. Une note conservée à Londres place, comme cela est le plus vraisemblable, ces paroles dans la soirée du 23 août.

et Morvillier, les seuls Français qui aient assisté à ce conseil composé d'Italiens et convoqué par une reine italienne, se font honneur d'avoir combattu cet avis et d'avoir sauvé ainsi le prince de Navarre et le prince de Condé ; et Catherine put dire qu'elle ne prenait que six morts sur sa conscience [1].

VI.

LA SOIRÉE DU 23 AOÛT.

L'heure du souper est arrivée. Le prince de Condé, assis à côté du roi, lui rappelle que les Huguenots sont venus à Paris sur sa parole et lui reproche à haute voix de ne pas les protéger [2]. Ses amis groupés en grand nombre autour de lui, arrogants et menaçants, occupent presque toutes les places, et l'on n'entend que leurs discours [3].

A la table de la reine-mère, Pardaillan, échauffé par le vin, parla plus haut que tous ses amis, proclamant par forfanterie les intentions des Huguenots ; et Catherine de Médicis put comprendre, à ce que rapporte Marguerite de Valois, que si l'on ne prévenait leur dessein, ils étaient prêts à diriger leurs attentats contre le roi et elle-même. C'était Pardaillan qui, au mois de mars 1569, avait été chargé par les Huguenots d'appeler les Anglais en France [4].

Le souper est terminé. Les seigneurs suivent le roi ; les princesses et les dames accompagnent Catherine de Médicis.

1 Mém. de Tavannes.

2 Lettre du protonotaire Brezegno, du 3 septembre 1572 (Theiner).

3 Mém. de Marg. de Valois.

4 Record Office.

Vers neuf heures et demie, Charles IX prit congé des seigneurs ; mais, quand il se sépara de la Rochefoucauld, dont l'esprit était si vif qu'il ne pouvait, selon Brantôme, se passer « de sa belle, douce et plaisante conversation, » il se sentit pris de pitié. « Foucault, lui dit-il, ne t'en vas « pas. Il est tard. Nous balivernerons le reste de la nuit.. « Tu coucheras avec mes valets de chambre ; » mais la Rochefoucauld ne voulut point l'écouter [1]. Il avait dans le complôt un rôle plus sérieux à remplir.

Catherine de Médicis retint peu de temps les dames ; mais, au lieu de se retirer, elles passèrent dans l'appartement d'Élisabeth d'Autriche. Un secret pressentiment les agitait ; et la jeune reine elle-même, sans connaître ce qui allait se passer, était à demi morte de frayeur [2].

Si Catherine de Médicis a tout révélé au duc d'Anjou, elle n'a pas plus de secrets pour sa fille Claude de Lorraine. Aussi, lorsqu'elle ordonne à sa plus jeune fille Marguerite d'aller rejoindre le prince de Navarre, la duchesse de Lorraine, vivement émue, saisit sa sœur par le bras, en s'écriant les yeux pleins de larmes : « Mon Dieu, ma sœur « n'y allez pas ! » La reine-mère impose le silence à la duchesse de Lorraine. Celle-ci insiste toutefois en la suppliant de ne pas sacrifier Marguerite ; Catherine de Médicis réplique qu'elle espère bien qu'il ne lui arrivera aucun mal, mais qu'il faut qu'elle se couche de peur d'éveiller des soupçons.

Marguerite, dès qu'elle fut seule, se jeta à genoux en priant Dieu de la protéger. A peine s'était-elle couchée que

1 Brantôme, t. V, p. 256.

2 Lettre de Cavriana, du 27 août 1572.

la chambre nuptiale devint une salle de conseil et un foyer de conspiration. Trente ou quarante gentilshommes entourèrent le lit d'où le prince les écoutait, d'où la princesse elle-même n'entendait que trop ce qui se disait [1]. Là était la Rochefoucauld qui venait de quitter l'appartement du roi, et, quand il s'éloigna, il rappela au prince de Navarre qu'il le reverrait le lendemain au point du jour [2].

Il est dix heures du soir [3]. La Rochefoucauld a quitté le Louvre. L'ordre est aussitôt donné aux gardes de ne plus laisser sortir personne. Il importe qu'aucun avis ne soit transmis au dehors [4].

VII.

DERNIÈRES RÉSOLUTIONS.

Pendant la nuit du 23 au 24 août, le conseil des six siége sans interruption. Le plan qui a été adopté, comprend trois points principaux : la mort de Coligny et des principaux chefs huguenots logés autour de lui, celle des capitaines qui se sont introduits au Louvre et qui entourent les princes de Navarre et de Condé, et enfin le combat à livrer aux hommes d'armes qui, mieux protégés, occupent le faubourg Saint-Germain.

Mais il ne s'agit pas seulement de dominer à Paris : il faut assurer l'obéissance au roi dans la France toute

1 Se résolvans, dès qu'il feroit jour, de demander justice au roy, et, si on ne la leur faisoit, ils se la feroient eux-mesmes. Mém. de Marg. de Valois.

2 Mém. de Mergey.

3 Relation italienne publiée par M. Desjardins.

4 Lettre de Cavriana, du 27 août 1572.

entière ; et, cette même nuit, des ordres sont transmis dans les villes les plus importantes du royaume pour qu'on mette partout la main sur les chefs huguenots [1].

En ce moment encore, Catherine de Médicis veut amoindrir sa responsabilité et la couvrir de celle des Guise ; et, pour dissimuler cet acte violent d'un pouvoir absolu, elle préfère tout remettre au *summum jus* de la guerre privée, comme l'entendaient les mœurs du XVIe siècle. Elle se hâte d'appeler au Louvre le jeune duc de Guise. Selon quelques historiens, il accepta avec ardeur la mission de venger son père ; selon d'autres témoignages plus dignes de foi, ce fut Catherine de Médicis qui l'excita par ses discours à une tâche que sans doute il avait comprise autrement [2]. Quoi qu'il en soit, c'est à Henri de Guise qu'il appartient de présider au meurtre de celui qui arma contre son père le bras de Poltrot. Brantôme, si profondément pénétré de l'esprit de son temps, n'a qu'à le louer à cet égard : « Comme un brave fils, dit-il, il se vengea comme il « falloit [3]. »

1 Ces ordres furent transmis, non par écrit, mais par des agents : « Quelque mandement verbal que j'aie pu faire à ceux que j'ai envoyés lorsque j'avois juste occasion de m'altérer et craindre quelque sinistre événement, ayant su la conspiration que faisoit à l'encontre de moi l'amiral, je révoque tout cela. » Lettre de Charles IX à Mandelot, du 28 août 1572.

2 Selon un autre récit, ce fut Charles IX qui donna au duc de Guise l'ordre formel de tuer Coligny. Relation italienne du 24 août 1572 publiée par M. Desjardins. « En estant adverty du roi », dit Brantôme, t. IV, p. 302.

3 Brantôme, t. IV, p. 260. Tel est le sentiment du péril que le duc de Bouillon, quoique Huguenot, prend les armes aussi bien que les ducs de Nevers et de Montpensier. Lettre de Cavriana, du 27 août 1572.

Le prévôt des marchands Charon est également appelé au Louvre. Brantôme raconte que celui-ci fit de grandes difficultés et qu'il allégua des scrupules de conscience, mais, ajoute-t-il, Tavannes l'injuria et le menaça, s'il ne cédait, que le roi le ferait pendre ; et ce serait alors que le prévôt des marchands, vivement intimidé, se serait écrié : « Hé ! le prenez-vous là, sire, et vous, monsieur ? Nous « vous jurons que vous en oyrez nouvelles, car nous « mènerons si bien les mains à tort et à travers qu'il sera « mémoire à jamais de la feste de la Sainct-Barthélemy « très-bien chômée [1]. »

Cette assertion mérite peu de confiance. Nous reprenons notre récit d'après de meilleures sources.

Charles IX reçut le prévôt des marchands et lui dit que les Huguenots conspiraient contre sa personne ; puis il lui ordonna de saisir les clés des portes, de mettre des bateaux sur la Seine afin d'empêcher toute fuite de ce côté, de tendre les chaînes dans les rues, d'armer les bourgeois et de tenir l'artillerie de la ville prête sur la place de Grève [2].

Le récit de Michieli est ici le plus complet : « On fit « prêter au prévôt des marchands le plus strict serment « sur le silence et sur le secret qu'il devait tenir : il lui « fut commandé de donner l'ordre aux chefs des quartiers « que la même nuit, sous le même serment, ils s'arran- « geassent de manière, chacun dans sa demeure, à être « prêts, armes et lumière en main. Ce fut exécuté avec « une telle précaution et un tel secret que l'un ne savait

1 Brantôme, t. V, p. 119.

2 Registres de l'hôtel de ville de Paris. Bibl. Nat., portef. Fontanieu, vol. 324-326.

« pas ce que faisait l'autre. Aucun ne pouvant arriver à « savoir de quoi il était question, chacun apportait une « attention d'autant plus grande à l'événement [1]. »

Il fut convenu que les bourgeois prêteraient main forte contre les Huguenots s'ils cherchaient à résister, notamment au faubourg Saint-Germain, et, pour qu'ils pussent plus aisément se faire reconnaître, on décida qu'ils mettraient au bras droit, soit une manche de chemise, soit un mouchoir blanc, et de plus une croix blanche sur le chapeau. Le cri de ralliement était : « Vive Dieu et le roi [2] ! »

Le signal devait être donné à l'aube par l'horloge du palais [3].

Catherine de Médicis, désormais rassurée, rentre dans l'appartement où veillaient la jeune reine et les dames : « Les Huguenots, leur dit-elle, comme je l'ai su par trois « avis, avaient résolu de tuer le roi et moi. Nous n'avons « plus rien à craindre [4]. » Puis elle se retira et se trouva seule devant sa résolution au moment où elle allait s'accomplir. Ce n'était plus le succès de l'astuce, mais le triomphe de la force. Le fameux système du contrepoids était sacrifié. Anéantir les Huguenots, c'était assurer la prépondérance des catholiques, et comment pourrait-elle désormais flatter les uns et les autres, après s'être baignée dans le sang ? Ce projet n'avait-il pas ses dangers ? Les Huguenots étaient puissants à Paris ; ils l'étaient bien plus dans les provinces.

1 Relation de Michieli.

2 Lettre de Cavriana, du 27 août 1572 ; Davila, l. V.

3 Dupleix.

4 Lettre de Cavriana, du 27 août 1572.

Au moment suprême, Catherine hésite ; elle voudrait reculer et envoyer un gentilhomme vers le duc de Guise pour le retenir près d'elle [1] ; mais déjà deux compagnies des gardes ont quitté le Louvre pour entourer l'hôtel de Béthisy.

Cependant Charles IX a entendu se succéder, comme un glas funèbre, les douze coups de minuit. A peine couché [2], il se lève et fait appeler sa mère. Si celle-ci est hésitante, le roi au contraire se montre impatient ; il craint, en se souvenant de la journée de Meaux, d'être surpris par ses ennemis au lieu de les surprendre ; et devançant le moment convenu, il donne, à deux heures du matin, l'ordre de sonner le tocsin à Saint-Germain-l'Auxerrois. La cloche de la tour de l'Horloge répond aussitôt : c'est le signal de ce qu'on appellera les Matines de Paris.

1 Relation de Miron. M. Gandy, dans une dissertation sur la Saint-Barthélemy, a émis l'opinion que si au dernier moment Catherine de Médicis n'osa pas ajourner l'exécution de son dessein, ce fut de crainte d'appeler sur elle la colère de la bourgeoise catholique de Paris, qui lui était fort hostile.

2 Charles IX, d'après les relations contemporaines, ne resta couché que pendant deux heures.

CHAPITRE XXXII.

LA SAINT-BARTHÉLEMY.

(24 août 1572).

Mort de Coligny. — La tuerie du Louvre. — Les Huguenots au faubourg Saint-Germain. — Le massacre. — La part de Charles IX. — L'aubépine fleurie.

I.

MORT DE COLIGNY.

Déjà le duc de Guise et le duc d'Aumale ont quitté le Louvre. Avec eux se trouve le bâtard d'Angoulême qui, dans l'intérêt des Huguenots, frappa naguère Lignerolles et qui se prépare à les frapper eux-mêmes, moins par passion politique que par l'instinct d'un caractère cruel et violent ; et tout à côté nous retrouvons non pas Maurevel qui s'est caché, mais Tosinghi et Besme. « Aujourd'hui, « s'écrie le duc d'Anjou, nous ne manquons pas de monde « pour exécuter le fait [1]. »

Charles IX, à défaut de sa mère qui tremblait, n'encouragea-t-il pas les meurtriers d'un dernier mot ? Rien n'est plus vraisemblable, et ce mot ne put être que celui qu'il

1 Voi vedete che ora ho gente da farla. Lettre de Petrucci, du 31 août 1572.

avait déjà prononcé au conseil : « Qu'on tue tous les Hugue- « nots ! qu'il n'en reste pas un seul ! »

Le duc de Guise se dirige vers l'hôtel de Béthisy [1]. On y brise les barreaux d'une fenêtre ; on y pénètre malgré une barricade de bancs et de coffres entassés à la hâte. Cinq ou six des Suisses, de la garde du prince de Navarre, qui étaient là pour défendre Coligny, se font tuer plutôt que de l'abandonner ; mais l'exemple de la trahison est donné par Cosseins et les gardes du roi qui étaient avec lui. Cosseins, a été gagné par Catherine de Médicis, et il donne la main aux assaillants [2].

Déjà Besme et Tosinghi montent l'escalier ; Coligny, entendant du bruit et croyant à quelque mouvement dans la rue, s'est levé précipitamment. « Que demandez-vous, « Messieurs [3] ? » dit-il à ceux qui s'avancent vers lui ; mais ces paroles étaient trop simples pour être enregistrées par l'histoire, et on en a placé dans sa bouche d'autres plus éloquentes adressées à Besme : « Jeune homme, respecte « ma vieillesse [4]. » Ou bien : « Tu devrais respecter mes

1 D'après Petrucci, le duc de Guise, en sortant du Louvre, fit remarquer à ceux qui l'accompagnaient, que l'exécution des ordres du roi était urgente. Lettre de Petrucci, du 31 août 1572.

2 D'après Brantôme (t. VI, p. 69), ce fut Charles IX qui fit entrer Cosseins dans le complot.

3 « J'ai souvent ouy dire à un sien domestique présent à ce spectacle que son maistre s'estant levé du lict avec sa robe de chambre sur sa chemise, les assassins s'acharnèrent d'abordée sur luy avec tant de furie qu'il n'eut temps de dire que ces quatre mots : « Que demandez-vous, Mes- « sieurs ? » Dupleix, p. 745.

4 Relation de Michieli ; Relation d'Olaegui ; Rel. an., Arch. Nat. à Paris, K. 1489.

« cheveux blancs. Fais ce que tu veux. Tu ne peux qu a-« bréger fort peu ma vie [1]. » Ou bien encore : « Jeune « homme, ne souille point tes mains dans le sang d'un si « grand capitaine [2]. »

Les spadassins, sans répondre, couvrent Coligny de blessures. « Est-il mort ? » crient ceux qui, avec le duc de Guise, sont restés au pied de l'escalier ; et, malgré un dernier effort de Coligny expirant, qui saisit l'appui de la fenêtre, le capitaine Cosseins le précipite dans la cour [3].

Nous reléguons parmi les récits peu dignes de foi l'assertion que le duc de Guise monta à la chambre de Coligny, qu'il lui tira un coup de pistolet soit au pied de son lit, soit dans la cour, qu'il le frappa du pied. Ce sont sans doute les mêmes narrateurs auxquels on doit les discours de Coligny, qui font parler le duc de Guise en ces termes : « Te voilà donc, meschant ; à Dieu ne plaise que je souille « mes mains dans ton sang [4] ! »

Le duc de Guise était resté dans la cour. Le cadavre de Coligny fut placé sous ses yeux [5]. « Tombé il assouvit, dit « Tavannes, les yeux du fils dont il avoit fait tuer le père [6]. » C'est assez : le duc de Guise se retire ; il ira avec le duc d'Aumale combattre les Huguenots qui occupent le faubourg Saint-Germain [7].

1 Davila, l. V ; De Thou (d'après Jean de Serre).

2 Discours merveilleux de la vie de Catherine de Médicis.

3 Relation aux Archives de Bruxelles.

4 Relation espagnole, publiée par M. Gachard, Bull. de l'Acad. Royale de Belg., 1er p., t. IX, p. 563.

5 M. de Guyse ne le fist qu'ore garder seulement sans luy faire outrage. Brantôme, t. IV, p. 303.

6 Mém. de Tavannes.

7 Relation de Michieli.

C'est Besme qui se vante d'avoir immolé l'amiral ; c'est Tosinghi qui lui arrache, pour s'en faire un trophée, la chaîne d'or à laquelle est attachée une médaille avec ces mots : « *Paix asseurée ou victoire entière et honneste* [1]. » Les uns criblent son corps de coups et de blessures ; les autres le dépouillent de ses vêtements ; puis on l'abandonne ignominieusement sur la paille d'une écurie [2].

« Ainsi, dit Brantôme, vit-on jadis devant Troye les « Grecs les moins vaillans braver autour du corps d'Hector « à mort ; ainsi voit-on au désert les plus timides animaux « braver autour d'un grand lion gisant dessus le sable... « Ceux aussi (et des plus grands) qui craignoient ce grand « admiral et qui à teste basse s'inclinoient à lui aupara- « vant, bravoient et triomphoient très-arrogans autour de « ce pauvre tronc [3]. »

D'autres souvenirs se présentaient peut-être à l'esprit de quelques-uns de ceux qui l'avaient frappé.

On racontait que lorsqu'en 1569 il faisait périr les catholiques sur les bûchers d'Angoulême, un religieux attaché à une poutre graissée de souffre, comme un de ces flambeaux vivants qu'avait créés l'imagination de Néron, jeta à l'amiral de France ces dernières paroles : « Souvenez-vous « de Jézabel meurtrière des prophètes. Vous serez jeté par « une fenêtre et traîné au gibet, et vous souffrirez, mort ou « vif, toutes les indignités et toutes les cruautés que vous « exercez maintenant sur les serviteurs de Dieu [4]. »

1 Sur cette médaille, voyez Castelnau, l. VII, ch. VI.

2 Relation aux Archives de Bruxelles.

3 Brantôme, t. IV, p. 303.

4 Mézeray, t. III, p. 190.

C'était d'ailleurs un sentiment profondément gravé dans le cœur du peuple que cette conviction exprimée dès le lendemain du crime de Poltrot par l'ambassadeur d'Élisabeth : « Un jour viendra où Coligny à son tour sera assas- « siné pour expier l'assassinat du duc de Guise. »

D'autres seigneurs huguenots étaient logés autour de l'hôtel de Béthisy. Parmi eux se trouvaient les six qu'avait désignés Catherine de Médicis ; et sans doute les inimitiés particulières ne pouvaient que grossir ce nombre [1].

Le bâtard d'Angoulême sort de l'hôtel de Béthisy, impatient de compléter la tâche qui lui est confiée [2].

Le premier qui périt après Coligny, fut la Rochefoucauld qu'on immola avec ses deux fils. La Rochefoucauld était le beau-frère du prince de Condé. Le souvenir de ses exploits à la journée de Saint-Quentin, ne le protégea point. Le roi qui avait voulu le sauver, le regretta ; mais le comte de Retz ne manqua point de dire que s'il fût resté en vie, il eût fait autant de mal qu'auparavant, car il jouissait d'un grand crédit parmi les Huguenots [3].

Téligny, en apprenant la mort de Coligny, avait fui de maison en maison. On le découvre caché dans un grenier : on le frappe à coups d'épées ; on le précipite du toit dans la rue [4].

Tel est le sort réservé à d'autres gentilshommes huguenots. Il s'étaient réunis autour de Coligny pour le défendre et le protéger : ils périrent avec lui.

1 D'après une relation anglaise, si Montmorency se fût trouvé à Paris, il eût été également mis à mort, car il était fort haï des Parisiens.

2 Lettre de Petrucci, du 25 août 1572.

3 Brantôme, t. V, p. 257.

4 Relation anglaise. Record Office.

Le bâtard d'Angoulême s'éloigne à son tour pour rejoindre le duc de Guise au faubourg Saint-Germain ; il laisse les gardes du roi sous les ordres de Cosseins « ce piaffeur « de gestes et de paroles[1] », qui, ce jour-là, fut le fanfaron du crime.

II.

LA TUERIE DU LOUVRE.

Le prince de Navarre s'est levé avant le jour. Il se dirige vers le jeu de paume, quand on vient lui annoncer, ainsi qu'au prince de Condé, que le roi les appelle. Piles et Moneins veulent les suivre, mais les gardes qui se trouvent à la porte, les empêchent d'entrer : « Adieu, mes amis, « leur dit le prince de Navarre en se retournant vers « eux. Dieu sait si nous nous verrons encore[2]. »

Quoiqu'il en soit, lorsque le roi fit conduire devant lui le prince de Navarre et le prince de Condé, il se contenta de leur dire que Coligny, auteur de toutes les séditions, avait subi le châtiment qu'il méritait, qu'il connaissait la part qu'ils avaient prise eux-mêmes à la rébellion, mais qu'il consentait à leur pardonner s'ils se soumettaient à toutes ses volontés. Selon les uns, le roi de Navarre était si éperdu de terreur qu'il ne trouva point une parole. Selon d'autres, il répondit fort humblement qu'il n'avait d'autre désir que de mourir aux pieds du roi[3]. Le prince de

1 Brantôme, t. IV, p. 68.

2 Cavriana, lettre du 27 août 1572.

3 Rel. italienne publiée par M. Desjardins.

Condé répliqua avec plus de courage ; mais le roi lui imposa silence [1].

L'un des premiers ordres de Charles IX avait été que le duc de Montpensier, suivi des archers, visitât avec soin non-seulement toutes les galeries, mais aussi les appartements du roi de Navarre et du prince de Condé. Il n'avait pas oublié l'avis qu'on lui avait donné que plusieurs seigneurs huguenots ne s'étaient introduits au Louvre que pour en ouvrir les portes à leurs amis [2]. Parmi ceux-ci qui devaient être les premiers à mettre la main sur le roi, personne ne sera épargné. Charles IX a même recommandé spécialement de ne faire grâce ni au capitaine Piles qui l'avait menacé peu d'heures auparavant, ni au prévôt d'Orléans Jérôme Grolot, qui en 1567 avait livré cette ville aux Huguenots [3].

Beauvoir, ancien gouverneur du prince de Navarre, périt l'un des premiers frappé dans son lit. Tout le palais retentit du cri : « Tue ! Tue ! » Les seigneurs huguenots ne peuvent se défendre, et on les amène successivement dans la cour où M. d'O, mestre-de-camp du régiment des gardes, a formé deux haies de soldats. A mesure que les prisonniers paraissent, on les immole à coups de piques. Ainsi périrent Piles, Moneins, les deux Pardaillan [4].

1 Lettre de Cavriana, du 27 août 1572.

2 Leurs Majestés ne se pouvoient garder de peur dans le Louvre. Tous Huguenots indifféremment sont tués sans faire aucune deffence.. Les gentilshommes et capitaines couchés en la chambre du roy au Louvre en sont tirés et tués. Mém. de Tavannes.

3 Lettre de Salviati, du 24 août 1572 ; Relation aux Arch. Nat. à Paris, K. 1489. Cf. Brantôme, t. VII, p. 205.

4 Mém. de Marg. de Valois ; Lettre de Cavriana, du 27 août 1572 ; Rel. au. Arch. Nat. à Paris, K. 1489.

Le roi de Navarre s'émeut aux cris de ses amis : « C'est « l'ordre du roi » se contente-t-on de lui répondre [1].

Marguerite de Valois, épuisée par ses émotions, cherchait un moment de repos, quand un homme couvert de sang se précipita dans sa chambre en criant : « Navarre ! Navarre ! » C'était un gentilhomme blessé nommé Leyran, que poursuivaient quatre archers. Il se précipita vers la couche de la princesse de Navarre, saisit ses mains, s'attacha à elle comme à son dernier espoir jusqu'à ce qu'un capitaine intervînt et ordonnât aux archers de se retirer. Marguerite, jetant à la hâte un manteau sur ses épaules rougies de sang, fuit dans la chambre de la duchesse de Lorraine ; mais à peine y est-elle entrée que M. de Miossens, premier gentilhomme du prince de Navarre, s'y réfugie en suppliant Marguerite de lui sauver la vie. La généreuse princesse, allant aussitôt se jeter aux genoux du roi et de sa mère, sauve Miossens comme elle a déjà sauvé Leyran [2].

III.

LES HUGUENOTS AU FAUBOURG SAINT-GERMAIN.

Charles IX, en hâtant le signal donné par le tocsin de Saint-Germain-l'Auxerrois, avait laissé trop peu de temps à Charon pour assembler les bourgeois. Deux mille à peine se rallièrent autour du duc de Guise, à qui ils amenèrent trois pièces d'artillerie. Quelques compagnies des gardes s'y

1 Mém. de Marguerite de Valois.

2 Mém. de Marg. de Valois.

joignirent, et on se hâta de se diriger vers le faubourg Saint-Germain.

Déjà Montgoméry et le vidame de Chartres avaient réuni au Pré-aux-Clercs quinze cents cavaliers huguenots ; mais dès qu'ils aperçurent les troupes que conduisait le duc de Guise, ils piquèrent de l'éperon et gagnèrent la campagne [1].

On avait répandu le bruit que dans d'autres quartiers de Paris les Huguenots se fortifiaient dans leurs maisons. Le duc d'Anjou parcourt les rues avec huit cents chevaux, mille fantassins et quatre pièces d'artillerie ; mais il ne rencontre nulle part de résistance et rentre au Louvre [2].

Quant au duc de Guise, il est sorti de Paris pour atteindre le vidame de Chartres et Montgoméry ; mais c'est en vain, car ils poursuivent, sans s'arrêter, leur route jusqu'aux bois de Montfort-l'Amaury.

IV.

LE MASSACRE.

L'aube répand ses naissantes lueurs sur ces scènes de désolation. Les cris redoublent ; les vapeurs du sang montent vers le ciel.

Une ignoble soldatesque qui n'obéit plus au duc d'Anjou, que Cosseins lui-même est désormais impuissant à arrêter, entre de maison en maison pour y égorger les Huguenots qu'elle découvre, et arquebuse ceux qui fuient dans les rues [3].

1 Relation italienne publiée par M. Desjardins.

2 Lettre de Cavriana, du 27 août 1572.

3 La garde du roy entroit de maison en maison des Huguenots, les tuans et harquebouzans ceulx qu'ils trouvoient par les rues. Rel. in., Arch. de Bruxelles.

En même temps se lève la plèbe qui, dans toutes les grandes villes, est toujours prête à prendre part aux scènes de carnage et de dévastation.

Un cri de fureur et de vengeance retentit de toutes parts. Ces Huguenots que l'on poursuit, ne sont-ce pas ceux qui, récemment encore, lors de la journée de Meaux, annonçaient le sac de la capitale? Ces richesses qu'ils étalaient aux noces du prince de Navarre, ne sont-elles pas les dépouilles des catholiques ou le produit sacrilége de la profanation des églises? Vingt ans de haines profondes ont préparé ce jour de vengeance : il sera aussi cruel qu'inexorable [1].

Tous les récits contemporains restituent au massacre de la Saint-Barthélemy ce caractère de spontanéité populaire qui en explique les horreurs [2].

On dirait une ville prise d'assaut et livrée à toutes les fureurs de la guerre. On tue par haine et par vengeance; on tue aussi au hasard pour se gorger de butin. Les bijoux, les perles excitent la convoitise. Il suffit que l'on soit riche pour être considéré comme coupable, et plus d'un catholique périt avec les Huguenots.

Une foule furieuse inonde tous les quartiers. Elle égorge ceux que la garde du roi a épargnés; elle dépouille de leurs vêtements ceux que la garde du roi a frappés; puis, s'emparant des cadavres amoncelés dans les rues, elle les porte au Pui aux Clercs « où l'on jecte les bestes mortes [3] »,

1 Tout ceci est nettement exprimé dans la relation de Bellièvre.

2 « La populace s'est livrée au pillage avec une incroyable avidité. » Salviati, lettre du 24 août 1572. « C'est la furie populaire », dit Tavannes.

3 Relation publiée par M. Gachard; Lettre de Cavriana, du 27 août 1572.

les précipite dans la Seine ou les traîne hors de l'enceinte de la ville dans les champs où ils deviendront la proie des chiens et des oiseaux.

On ne connut jamais exactement le nombre des victimes. Claude Haton en indique sept mille ; la relation anglaise environ trois mille ; Petrucci trois mille ; Çuniga aussi trois mille ; Michieli deux à quatre mille ; Tavannes et De Thou deux mille. D'après Cavriana, on n'en comptait le dimanche à midi que quinze cents. Petrucci ajoute que la valeur du butin dépassa six cent mille écus.

Le Taciturne racontait qu'à la Saint-Barthélemy il était mort cinq ou six cents nobles huguenots [1]. L'exagération est évidente : il n'en périt que cinquante au plus [2]. La plu-

1 Groen, t. III, p. 504.

2 Une relation conservée aux Archives de Bruxelles porte trois mille hommes, dont quarante ou cinquante gentilshommes « qu'ils enterrèrent « aux champs, les couvrans d'un peu de terre de sorte que pour le pré- « sent l'on tient qu'ils soient mangés des chiens. »

Une lettre de Jean de Gourcy, du 27 août, mentionne, après Coligny et la Rochefoucauld, « dix ou douze des plus grands après ces deux et des plus « favourisés de la Religion » (Arch. de Bruxelles).

Il existe deux listes des victimes de la Saint-Barthélemy.

La première (Bibl. Nat. à Paris, f. fr., 20647) est ainsi conçue :

L'amyral. — La Rochefoucault et son fils. — Le marquis de Renes. — Beaudiné, frère de M. d'Uzès. — Telligny. — Saragosse. — Les trois Pardaillan. — Les trois Bourniquets. — Le baron de Pontivi. — Briquemault. — Le sieur de Vicieulx. — Lavardin. — Coignet. — Beauvais. — Guerchy. — Le capitaine Pilles et son frère. — Le capitaine Monnin. — Le capitaine La Trappe. — Le président de la Place. — Villemor, maistre des requestes. — La Vallière. — Le bailly d'Orléans et son fils bastard. — Le commandeur du Mesnil. — Ramus, principal du collége de Presle. — Le principal du collége de Beauvais, nommé Charton. — Le principal du collége de Tours. — L'évesque d'Arles prisonnier à Meaux et sa femme prisonnière

part étaient montés à cheval et avaient fui avec Montgoméry et le vidame de Chartres. Beaucoup d'autres furent protégés par les seigneurs catholiques.

L'histoire ne cite guère parmi les gentilshommes tués que Caumont, Renel, Beaudiné et Guerchy.

A ces noms il faut ajouter ceux de quelques magistrats, de quelques hommes de science et de lettres, qui furent frappés, non point à raison de leurs talents, mais comme les actifs agents du parti huguenot. Ainsi périssent le président de la Place, le maître des requêtes Villemaur, le principal du collége de Presle Ramus [1]. On n'épargnerait

en ceste ville. — L'évesque de Chartres se cache de maison en maison, et le cherche on partout.

La seconde liste se trouve à Londres au Record Office :

The names of such as were slayn : My Lord th'admirall ; Th'Erle of Rochefoucauld ; The Marquis of Resnell ; Monsr de Soubize ; Monsr de Thelligny ; Monsr de Pontivy ; Monsr de Pilles ; Monsr de Beauvoys, go vernor to the king of Navarre ; Three of Monsr de Briquemault children ; Capitain Monnins ; Monsr de Lauvardin ; Monsr de la Motte ; The Bailif of Orléans ; Capitain Boursey ; The Lord of Loubie ; The Lord of St Martin ; The Baron of Soulas ; Monsr de Baudiné, brother to Monsr d'Acier ; Monsr de Gaillarden ; Two of the Pardeillhans.

Justicers : The President La Place ; Monsr de Chappes, advocat ; Monsr de Lomeny, secretairy of the finances ; Monsr Raumée, the kings professor; Monsr de Francourt, Chauncellor of Navarre.

Catholiques : Monsr Rouillard, counseyllor ; Monsr de Villemont, master of the requests.

Escaped : Vidame of Chartres ; Counte of Montgomery ; Gamarchis ; Grandmont ; Bouchavennes ; Beauvoys-la-Noclle ; D'Acier ; Collumbières ; Argenlieu ; Bourcy ; The sonne of the Lord Rochefocauld and the sonne of Monsr Lavardin.

1 Ramus avait servi d'agent secret à Briquemaut (Record Office, 25 décembre 1570).

pas davantage, si on pouvait les saisir, deux prélats dévoués à la cause des Huguenots. L'évêque de Chartres fuit de maison en maison : on le cherche partout. Quant à l'évêque d'Arles, on l'arrêtera et on le mettra en prison à Meaux.

Le duc de Guise, porte la relation anglaise, ne se montra point sanguinaire. Il ne tua aucun des Huguenots, mais au contraire en sauva plusieurs [1]. Il disait ouvertement qu'il se réjouissait de la mort de l'amiral son ennemi, mais que le roi avait fait périr des seigneurs qui auraient pu lui rendre service [2]. Briquemaut chercha un refuge chez sa mère la duchesse de Nemours. Tavannes sauva Béthune et Neuville, qui depuis, sous les noms de Sully et de Villeroy, furent les ministres de Henri IV, Baignac, Lavardin et d'autres [3].

Catherine de Médicis, qui, au moment même où elle se vantait de servir la cause du roi d'Espagne, n'avait jamais

1 « The duke of Guise himself is not so bloody, neither did he kill any man himself, but saved divers. »

2 Relation au Record Office.

3 Mém. de Tavannes. Les accusations de Brantôme contre Tavannes sont démenties par d'autres témoignages. De ce nombre est la célèbre phrase qu'il lui attribue : « Saignez, saignez ; la saignée est aussi bonne « au mois d'août qu'au mois de mai. » Brantôme, t. V. p. 120.

« Vengeance qui n'appartient qu'à Dieu, lit-on dans les Mémoires de Tavannes, nuit au salut et perd la fortune.. Les escrivains huguenots cèlent les faits héroïques du sieur de Tavannes : l'histoire de ce temps ne se peut escrire avec vérité sans faire honorable mention de luy. »

On trouve dans le tome VIII des Miscellanées harléiennes la reproduction d'une relation de la Saint-Barthélemy par Ernest Varamund (Hotman) imprimée à Stirling en 1573. — Il existe aussi dans les archives d'Hatfield un discours du meurtre de Paris.

renoncé à ses rêves d'alliance intime avec Élisabeth, avait ordonné qu'on ne fît aucun mal aux Anglais. Ainsi fut sauvé Philippe Sidney, que Charles IX avait nommé l'un des gentilshommes de sa chambre et qui épousa depuis la fille de Walsingham, gracieux auteur d'une pastorale que n'assombrit aucun écho de la journée dont il fut le témoin. Mais on n'épargne point les Gueux, qui déjà en grand nombre se sont rendus à Paris pour se ranger sous les drapeaux de Coligny et coopérer à l'entreprise des Pays-Bas. Beaucoup de Flamands périssent [1].

Ceux que poursuivait le peuple, ceux qui furent immolés en grand nombre, c'étaient ces vagabonds de toutes les provinces, comme les appelle Claude Haton, soldats avides de pillage, à qui déjà l'on avait à deux reprises promis le sac de Paris. Que de fois de lamentables récits les avaient représentés pillant les églises, profanant les autels, massacrant les prêtres, insultant les femmes ! Et combien leurs insolences des derniers jours n'avaient-elles point paru justifier le portrait que l'on traçait de leurs mœurs farouches ! On croyait tout avoir à craindre d'eux, et par cela même on croyait avoir le droit de tout leur faire souffrir.

Paris n'est-il pas entre toutes les villes du royaume, celle qui déteste le plus profondément les Huguenots [2] ? Et ne verra-t-on pas à cette heure, au sein de cette population réveillée au milieu de la nuit par les sons du tocsin, s'associer aux haines violentes les honteuses convoitises du larçin ?

1 Molti Fiamminghi. Lettre de Cavriana, du 27 août 1572.

2 Mém. de Castelnau, l. III, ch. VII.

VI.

LA PART DE CHARLES IX.

Charles IX resta longtemps enfermé dans sa chambre. Il recevait d'heure en heure des messages qui lui annonçaient ce qui se passait au dehors. « Maintenant, disait-il, « je serai roi et je serai obéi [1]. » Il faisait bon visage et plaisantait [2]. Vers sept heures du matin, il se dirigea vers les appartements d'où l'on avait vue sur la Seine. Était-il accouru là pour avoir le triste spectacle de ceux qui, cherchant à échapper à la mort, rougissaient le fleuve de leur sang [3] ? Prit-il lui-même une arquebuse [4] et tira-t-il sur les fugitifs ? Brantôme l'a cru [5], les pamphlets protestants l'ont répété [6], Mendoça témoin plus impartial le dit aussi [7] ; mais il semble, en acceptant le récit d'Agrippa d'Aubigné, qu'il suffise d'admettre que par l'ordre du roi on tira quelques arquebusades de la galerie du Louvre sur les Huguenots qui traversaient la Seine [8]. Il paraît, au contraire, que, dans la journée du 24 août, Charles IX montra de la pitié pour les victimes. Non-seulement, il accorda aux

1 Lettre de Cavriana, du 27 août 1572.

2 Faceva buon viso e burlavasi del mondo.

3 Relation de Michieli.

4 Charles IX tirait de l'arquebuse et sa mère de l'arbalète. Brantôme, t. VII, p. 346.

5 Brantôme, t. V, pp. 255 et 258. Le maréchal de Tessé, d'après Voltaire, avait connu le vieillard qui chargeait l'arquebuse de Charles IX.

6 Réveille-matin, p. 62.

7 Mendoça, t. I, p. 344.

8 Aubigné, t. II, p. 19.

prières de Marguerite de Valois la vie de Miossens, de Leyran et du valet de chambre Armagnac, mais il sauva aussi le savant Languet [1].

Lorsque le prévôt de Paris vint exposer au Louvre que le peuple se soulevait de toutes parts et réclamait à grands cris l'extermination des Huguenots, Charles IX n'hésita pas à approuver ses efforts pour rétablir l'ordre. Dans l'après-midi, une proclamation royale ordonna de cesser toutes les violences, et le duc de Nevers accompagné du bâtard d'Angoulême chevaucha de rue en rue pour que l'on obéît à ce commandement [2].

Cependant tous ces efforts restèrent impuissants [3]. Le carnage ne cessa point l'après-midi du dimanche [4] ; le lundi, il

1 Lettre de Renieri, du 30 mai 1580.

2 Relation de Michieli.

3 Registres de l'hôtel-de-ville. Le 29, les désordres duraient encore : un conseil fut établi à l'hôtel de ville pour y mettre un terme.

4 Les jours suivants, il y eut de nouveaux meurtres à Paris ; et il paraît que la fureur contre les Huguenots se ranimait à mesure que l'on apprenait les excès commis dans les provinces. « Tous les Huguenots à la Charité ont esté tués par la compagnie de Monsr de Nevers, qui s'estoit emparée de la dite ville, et si ont pillé toutes les maisons des Huguenots. Le seigneur de Flory avecque nombre de chevaulx pensoit surprendre Vezelet, mais les catholicques estoient premiers advertis, qui y ont pourveu. A Lyon l'on a tué XVII ministres et environ mil ou douze cents huguenots, à Bordeaux dix-huit conseilliers, deux présidents, dont le premier estoit le sieur de Largebaton, bastard, comme l'on disoit, du feu roy François, et le procureur-général et ung advocat du roy, ensemble grand nombre de peuple. La dame de Montargis estant arrivée à la ville a faict assembler tous ses subjects et faict commandement à tous Huguenots de sortir hors Montargis, et dient qu'elle fera dymanche le pain bénit, ce que ne crois facillement. A Troyes on a tué environ cinquante hommes. » Lettre du 12 septembre 1572. Arch. de Bruxelles.

reprit dans plusieurs quartiers : il continua même les jours suivants [1], en même temps qu'à Orléans, à Lyon et ailleurs se renouvelaient les massacres de Paris.

Le meurtre de Coligny avait ouvert les scènes de désolation ; une dernière insulte à ses restes sanglants devait les clore. Il y avait vingt-quatre heures qu'ils gisaient sur la paille d'une écurie. On se souvint qu'une sentence du parlement avait jadis ordonné que l'amiral mort ou vif serait pendu par les pieds au gibet de Montfaucon ; mais à peine son cadavre avait-il été jeté sur une claie et traîné à deux maisons de là qu'un homme saisissant une épée lui coupa la tête et la mit à la pointe du fer ; puis montant à cheval il la porta de rue en rue en criant : « Voicy le meschant « traistre, qui a voulu tuer le roy, qui a perdu la France « et a faict tant de mal à la ville de Paris [2]. » A chaque carrefour on arrachait quelques lambeaux de chair, et, quand

1 « Mercredi au soir (27 août) furent mis en la rivière De Chappe advocat, les secrétaires L'Honnetrie et Value secrétaire du roy en ses finances et cinq autres qui leur ont fait compagnie. Hier fut prins au collége de Montargis le sieur de Lessons qui s'estoit mis à pension en attendant le partement de l'ambassadeur d'Angleterre. Le cappitaine Besme, qui est à monseigneur de Guise, a prins le sieur de Potrenot, dict le cappitaine de la Lune, demeurant près Saint-Disier, qui avait conduit l'abbesse de Jourre en Allemagne, et l'a mis prisonnier à Saint-Disier ; mais le roy et monseigneur de Montpensier l'ont envoyé quérir, et on pensoit encore prendre ung avecque, mais il fust adverty et s'est retiré en Allemagne. » Lettre du 12 septembre 1572 (Arch. de Bruxelles). « Journellement il s'en despêche encore. » Lettre du 15 septembre 1572 (Arch. de Bruxelles).

2 Lettre anonyme (Arch. de Bruxelles). C'est d'après le témoignage de l'auteur de cette lettre (Gomicourt) que le duc d'Albe rédigea le bulletin publié par M. Gachard. L'auteur de cette lettre avait quitté Paris le 26 août 1572.

on atteignit le gibet de Montfaucon, on n'y suspendit que des débris méconnaissables [1].

VII.

L'AUBÉPINE FLEURIE.

Au milieu de ces scènes de carnage accomplies sous un soleil brûlant sourit tout-à-coup une fraiche image du printemps. On raconte qu'au marché des Innocents, une aubépine blanche dont le tronc s'était desséché, s'est couverte tout-à-coup de feuilles et de fleurs : allusion à une nouvelle ère de paix et de prospérité pour la France.

Charles IX et toute sa cour traversent les rues de Paris pour voir ce prodige [2] ; et de longues acclamations saluent cette fois Catherine de Médicis, jusqu'à ce moment si profondément haïe par la bourgeoisie parisienne : on la proclame la mère du royaume et la conservatrice du nom chrétien [3].

Cependant ceux-là mêmes qui, en présence du péril, avaient consenti à la mort de Coligny, frémirent en voyant tant de victimes ; et c'est dans les Mémoires de Tavannes que nous en rencontrons le triste aveu : « Le coup faict, « la colère refroidie, le péril passé, l'acte paroist plus grand, « plus formidable aux esprits rassis. Le sang espandu « blesse les consciences [4]. »

1 Sans qu'il demeurast chose pour mettre ladicte sentence à exécution. Relation aux Arch. de Bruxelles.

2 Rel. italienne publiée par M. Desjardins.

3 Cavriana, lettre du 27 août 1572.

4 Mém. de Tavannes, p. 388.

Telle avait été cette sanglante journée de la Saint-Barthélemy, qui, bien que parfois inexactement étudiée dans ses causes et dans ses péripéties, ajoute une nouvelle flétrissure, plus odieuse que toutes les autres, à l'ambition et à l'astuce de Catherine de Médicis.

Quelques heures avaient suffi pour que les Huguenots, du rôle de conspirateurs, passassent dans l'histoire à celui de victimes, et la reine-mère, dans un moment où toutes les armes légitimes étaient dans sa main, n'avait su se servir que de celles qui devaient à jamais déshonorer sa mémoire.

FIN DU TOME II.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

I.

Lettre du prince d'Orange au duc d'Albe.

(8 septembre 1567 — p. 31.)

Monsieur, Ayant entendu l'arrivée de Votre Excellence au Pays-Bas, n'ay voulu faillir à mon debvoir de envoyer les porteurs de ceste, le seigneur de Wilpourg et le conseillier Hovelmans, vers Votre Excellence pour de ma part luy dire la bienvenue et luy offrir quant et quant mon humble service et l'asseurer que l'affection que tousjours ay porté à Votre Excellence de luy rendre bien humble service, n'est en rien diminuée en mon endroict, comme icelle le trouvera de faict, quand me fera ceste faveur de me commander chose qui concernerat son service.

Je suis certes esté bien ayse que Sa Majesté at chosy Votre Excellence pour donner quelque ordre aux affaires du Pays-Bas tant nécessaire, saichant que nulluy eusse peu mieulx effectuer ceste charge que icelle, tant pour la grande affection qu'elle at tousjours démonstrée au service de Sa Majesté Impérialle que Royalle, comme pour la grande expérience que Votre Excellence peult avoir des affaires du Pays-Bas comme des pays circumvoysins, qui me donne certaine asseurance que les affaires se porteront de mieulx tant pour le service de Sa Majesté que bien du pays, et que Votre Excellence y mectrat tels remèdes que point seullement seront idoines pour appaiser les choses et les remectre à l'accoustumée prospérité, ains les augmenter et donner moyen et couraige que si du passé ils ont bien et léallement servy, qu'ils le puissent continuer et faire davantage, s'offrant l'occasion. Et comme tout cecy se peult faire par douleceur et bons moyens et saichant que Votre Excellence at tousjours usé de ces moyens, l'ayant apprins d'ung si bon maitre comme feu de très-haulte mémoire l'Empereur et que Sa Majesté Royalle notre maitre a suyvi les mêmes vestiges et que, pour tant que son vouloir est

tel, ne fais doubte acheverat le tout à son très-grand honneur, service du roy et prospérité du pays.

Au surplus, Monsieur, comme il pourra advenir que à l'arrivée de Votre Excellence, mesmement pour mon absence, aucuns de mes malveullans pourront avoir informé et faict rapport à icelle aucune chose de moy, ay bien voullu supplier Votre Excellence par la présente point vouloir adjouster foy au moindre poinct qui pourrat contrevenir le debvoir d'homme de bien et très-humble serviteur de Sa Majesté, faire la mercède et faveur m'adviser et entendre mes raisons au contraire, me asseurant que, les ayant Votre Excellence veues, elle en aurat appaisement et cognoistrat à la vérité de combien les rapports seront fauls et du tout contraires au pur zèle et vraye affection que j'ay tousjours porté (comme désire de faire tous les jours de ma vie) au service de Sa Majesté et de ses pays. Et me obligerat Votre Excellence d'aultant plus luy demeurer à jamais humble serviteur, la suppliant en oultre me vouloir tousjours tenir pour tel et, s'offrant l'occasion, avoir mes affaires et povres subjects en favorable recommandation.

Et sur ce, Monsieur, baiseray les mains de Votre Excellence, priant le Créateur donner à icelle en santé bonne vie et longue.

De Dillenbourg, ce VIIIe de septembre an^o 1567.

(*British Museum*, *Galba, C. III*, *p.* 106.)

Lord Burleigh a écrit de sa main sur la lettre : *Copie Pr. off Orenges letter to the duc off Alva.*

II.

Lettre du prince de Condé à la reine d'Angleterre.

(décembre 1567 — p. 76.)

Madame. Nous sommes de longtemps assez advertis que les ennemis de Dieu, pour mieulx palier et couvrir leurs cruels et iniques desseings contre ceux qui s'efforcent maintenir la parolle de Dieu en renonçant librement à toutes idolâtries et superstitions, en se voulant ayder de si peu de liberté que leur a esté donné par les édicts du roy, sont calumniés et accusés faucement de beaucoup de choses très-indignes, tant par devant V. M. que plusieurs autres princes protestants et seigneurs, de

quelque religion qu'ils soyent, pour les rendre à chascun odieux, les accusant non-seulement de sédition et de rébellion et conspiration contre le nom du roy, mais aussi de toutte ordure et impiété, et principallement devant les plus ignorants et menu peuple, pour les inciter à nous massacrer et piller : le contraire de quoy a esté remonstré à leur grand regret assez souvent du temps que par la volonté de Dieu et permission du roy a esté octroyé l'exercice public de nostre religion, où chascun a peu veoir et considérer l'ordre et manière qui se tient en nostre église. Et d'autant, Madame, que nous congnoissons certainement combien ils ont travaillé et travaillent journellement en vostre endroit par l'ayde des ministres du roy de France et d'Espaigne à vous persuader touttes choses faulces et eslongnées de raison, congnoissant combien que V. M. a sur tous autres princes et princesses tousjours embrassé et maintenu la vraye et pure religion, et que pourriés, quand il vous plairoit, entendre le vray mérite de nostre cause, la favoriser et deffendre, autant bien comme avez fait jamais, comme celle à qui touttes entreprises peuvent toucher et apartenir, et, que plus est, font tellement souvent entendre avecq tel artifice leur faict que, nostre cause n'estant aucunement entendue, ne débatue, aucuns meismes de nos amis sont demourés quasi vaincus et persuadés par leur babil, comme V. M. peult sçavoir. Et comme ils se sont assez de fois osé vanter que tant s'en falloit que deussiés favoriser nostre cause en aucune manière, ains que plus tost seriés preste à leur ayder et favoriser, et que meisme autrement ne l'oseriés faire, de peur d'encourir la mauvaise grâce du roy de France et d'Espaigne : à ceste cause, Madame, nous avons bien voullu prendre la hardiesse, tant au nom de Monseigneur le Prince que de sa compaignie, vous faire entendre plus au vray la vérité du faict et le mérite de nostre cause, non pas que nous estimions que Dieu vous ait tant oubliée de vouloir adjouter foy à telles persuasions, ny moins de les favoriser en cest endroict sans premièrement estre mieulx informée de nostre faict. Reprenant doncques mon propos, ils accusent de beaucoup de choses. Ce n'est pas d'aujourdhuy que ceulx qui ont faict confession de la vraye parolle de Dieu, ont esté ainsi calumniés et tenus pour séditieux, rebelles et perturbateurs du repos publicq. En l'Église primitive, tous ceulx qui faisoient profession aperte de la loy de Jésus-Christ, estoient tenus partout pour perturbateurs de la Républicque. Quand à la prinse des armes et amas de gens de guerre, dont si fort ils nous accusent et chargent, toutte personne qui sans passion vouldroit

juger la vérité de ce faict et l'origine et source de celluy, ne nous condemneroit jamais ; car on trouvera tousjours que Monsieur le Prince et sa compaignie n'ont rien entreprins sans grande raison et sans y estre forcés et contrainets. Qui doubte que l'intention des ennemys de mondict sieur le Prince, et les autres qui sont auprès du roy parties et juges de nos différens, n'eussent tendu tous leurs fillets pour le ruyner et destruire avecq une infinité de seigneurs, vrays et loyaulx serviteurs du roy, lesquels au danger de leurs vies et biens ont tousjours maintenu la vérité et pur service de Dieu, s'opposans en tant qu'il leur a esté possible au mauvais gouvernement de ceulx qui indignement et contre droict possèdent le roy et manient à leur appétit tous les affaires du royaume, sucent et pillent entièrement la pauvre substance d'un chascun, chose qui véritablement touchoit beaucoup plus à telles gens que le faict de la religion, de laquelle la pluspart de tels mignons ne tiennent rien, néantmoings qu'ils en facent le semblant affin de se fortifier mieux en leur mauvaise volunté par l'ayde des estrangers, comme du superstitieux roy d'Espaigne, du pape et autre manière de gens, et pour inciter le pauvre peuple à les croire et les gens d'Église à foucer deniers, voulant par tels moyens faire accroire qu'ils ne tendent qu'à remectre sus la religion catholicque et romaine et tout anéantir la vraye et chrestienne qu'ils appellent nouvelle, pour à quoy parvenir estoit nécessaire en premier lieu, suivant le conseil d'Espaigne et d'Italie, de ruiner et destruire les principaulx chefs, pour après parvenir au-dessus de leurs desseings plus aisément : c'est d'abolir l'Église de Dieu et sa parolle. Et encores que V. M. ayt peu assez estre advertie de l'occasion des dites armes, je ne lairray à lui desduire aucuns principaulx poincts pour quoy a esté mu et incité le dict seigneur Prince et sa compaignie à recourir aux armes, non pas contre le roy, comme ils disent, mais contre leurs ennemys, et pour la tuition et deffence de leurs vies et biens, ne trouvant plus autre remède que celluy-là, affin d'avoir plus seur accès vers le roy pour faire entendre leur droict ; et pour recevoir de luy quelque honneste et seur moyen pour vivre à l'advenir, ils ont eu véritablement recours aux armes, chose qui pourroit sembler estrange au moins à ceulx qui ne seront deuement informés de la vérité du faict et des justes occasions qui les ont menés à ce faire, principallement et en premier lieu, Monsr le Prince de Condé, premier prince du sang et premier conseiller en la minorité du Roy, esleu et confirmé par les Estats lieutenant-général du roy et représentant sa personne par

tous ses païs, terres et seigneuries, advenant le décès du roy de Navarre son frère, comme depuis est advenu, contre lequel Prince ils ont tous tendu leurs aguets, ne faisants non plus de conte de luy que du moindre faquin du monde, en luy préférant une infinité de petits galans, tant estrangers que autres, lesquels, par la faveur principallement de la royne, jouissent indignement de tous les honneurs et proffiets du royaume. Combien de fois a-t-on tasché à l'attraper, en luy dressant continuellement embusches jusques en sa maison de Valéry, soubs prétexte de quelque droict qu'ancuns petits galants induicts à ce faire disent y prétendre ! A quoy prétendoit la querelle que luy fut dressée à Saint-Germain-en-Laye, sur la fin du mois de juillet dernier avec M. d'Anjou frère du Roy si mal fondée ? N'estoit-ce pas affin de donner occasion audict seigneur Prince, estant incité de respondre quelque chose audict seigneur d'Anjou, pour là-dessus prendre sur l'heure occasion de le massacrer en la présence de la royne et du cardinal conducteur de l'entreprinse ? Et les meurdriers estoient tous préparés ; mais Dieu seul se voulant servir de luy le conserva et luy donna l'entendement pour sagement et doucement se vouloir desmêler de l'affaire. Depuis, peu de jours après, le roy estant à Orcan, près Noyon, apposté à ceste fin le Cardinal, ne fut-il pas prié très-instantement par plusieurs fois par belles parolles de se vouloir armer affin qu'ils eussent moyen de parachever leur entreprinse sur luy ? Estant meismement au dict lieu le Cardinal de Lorraine et toutte la maison de Guise là venus pour dresser le voyaige de Marchais, auquel lieu ils allèrent pour là tenir leur conseil, où se trouvèrent plusieurs de la ligue comme les ambassadeurs du pappe et d'Espaigne, de là vindrent à la Foire-en-Tartenois, continuant tousjours leurs trainées encommancées, pensans encoires y attirer le dict Sr Prince et Mrs de Chastillon, les quels ils avoient failly à Chantilly peu de jours auparavant, ayans esté advertys par aucuns de leur religion contraire. Au dict Foire fut faict ce beau édict du dixième de septembre, signé de Laubespine, par lequel est assez déclairé leur mauvaise volunté. Quand le S^r^ d'Andelot s'est plaint du capitaine Athin domestique du S^r^ d'Aumalle, lequel estoit venu en armes avecq grande compaignie, et secrètement près la maison de Tanlay pour le tuer et qu'il offroit le vérifier, quel conte en fut-il faict ? Quand les sieurs de Guise, contre l'accord faict à Moulins entre eulx de par le roy, ont depuis publicquement essayé à oultrager le dict sieur Admiral, quelque plaincte et remontrance qu'il en ayt faicte et d'une infinité d'autres entreprises

et injustices, n'en a été pareillement tenu aucun compte. Voyant doncques que par tels moyens ne pouvoient mectre leurs voluntés à exécution, advisèrent, suivant le conseil de l'Italie et de l'Espaigne, de les attirer eulx et autres suivant le party de la Religion par autre façon, commençant par nouveaulx édicts faicts tant audict Foire que Marchais, faisant venir forces de touttes parts pour les traicter à la mode que l'on a traicté les Gueus de Flandres. Quel besoing estoit-il que le roy eust auprès de luy six mille Suysses et vingt-deux compaignies de gendarmerie, pour faire la monstre en armes, tous esleus et choisis papistes, pour après les joindre avec les dicts Suisses, pour encontinent commander à ung chacun se trouver là où le roy ordonnoit, affin de se saisir des personnes de ceulx qui leur plairoient et les chastier à l'Espaignolle? Que dénottent les armes octroyées à seize compaignies à Paris, avecques capitaines esleus et choisis des plus séditieux de la ville soubs ombre de donner ayde et faveur à la justice? N'estoit-ce affin de soubs tel prétexte donner les armes à douze mille autres pour détruire générallement ceux de la Religion, estans en la dicte ville, et à l'imitation d'eulx faire le semblable par touttes les villes du royaume? Qui eust esté celluy si grossier qui ne eust facilement préveu telles entreprinses se dresser contre ceulx de la Religion? Veu aussy que la plupart de leurs adhérants et complices ne se pouvoient contenir de dire et chanter publiquement, en les menassant ordinairement. Et cependant, Madame, on s'esmerveille de ce qu'on a pris les armes soubs l'autorité et conduicte de Monsieur le Prince, premier du sang, vray et légittime lieutenant-général du roy, pour la défense et tuition de luy, d'une infinité de seigneurs et autres pauvres gens vivants en la vraye religion et selon les édicts du roy, pour iceulx maintenir et deffendre, confirmés par les dicts Estats, lesquels ne peuvent et ne doibvent estre changés, ne altérés sans autre assemblée de dicts Estats, au moings avant que le Roy soit venu en l'âge de XXIIII ans; et pour ainsy maintenir la liberté de conscience d'un chascun, laquelle doibt véritablement estre préférée à tous autres commandements: davantaige aussy que touttes telles entreprinses qui se faisoient contre ceulx de la Religion, ne provenoient la pluspart que par le conseil des estrangers et de ceulx de Paris, lesquels avecq l'ayde de Dieu en seront en bref chastiés. Par cela on peult veoir de quelle auctorité M. le Prince et sa compaignie ont prins les armes et pour quelle occasion, sans une infinité d'autres raisons. Qu'il soit venu entre Meaulx et Paris avecq sa compagnie en armes, pour

rencontrer le roy et l'offenser en sa personne et aucuns des siens, ceux qui le chargent de telle chose, n'entendent pas le faict; mais ils parlent comme flatteurs et vrays ennemis, affin d'animer davantage le roy et rendre la cause plus odieuse, meismes à l'endroict des seigneurs estrangers. Bien possible est que si ses principaulx ennemys de la maison de Guise s'y feussent trouvés, euissent bien peu estre chargés ; car certainement la dicte entreprinse ne tendoit pour lors plus avant, comme tout homme sans passion pourra juger, au moins qui aura veu ou entendu comme lors l'affaire se passa ; car, s'ils euissent eu telle volunté qu'ils disent et leur imputent, les Suysses, estant à pied, ne les eussent sceu garder de se venir mectre entre la ville de Paris et le roy et exécuter partie de leur volunté. Bien vray est que partie de leur desseing estoit de faire cognoistre au roy comme ils estoient bien advertis des entreprinses auxquelles ils vouloient bien pourveoir,comme ils luy firent entendre par M. le chancelier et d'autres, lesquels furent envoyés vers eux à Clère et Saint-Denys, et depuis par une requeste du XIII[e] d'octobre dernier. Combien de fois se sont-ils depuis soubmis à tous honnestes accords, à tous debvoirs, requérant estre admis en leurs raisons, pour éviter tant de maux que depuis se sont ensuivis et ensuivent tous les jours ! N'estoient-ils au conseil du roy assez advertis de tant de forces qui s'acheminoient de tant de parts, pour venir soustenir et deffendre une si juste et saincte querelle, et pour faire entendre au roy combien il déplaisoit à la plus part de la noblesse de France et infinis autres ung tel maniement et gouvernement des affaires du royaume et les grands torts et exactions que faisoient souffrir et endurer à ung chascun un tas de petits mignons qui sont auprès de S. M.? N'estoit-il pas encores assez à temps de venir à quelque accord, estant à Saint-Denys, quand M. le Prince et tous ceulx de la religion se submectoient à toutte raison, prévoyant les calamités futures? Ce qu'estant bien considéré et les réponses qui furent lors faittes, quand chascun d'une part et d'autre espéroit de voir quelque bon accord, l'on cognoistra apertement que le roy, son conseil et messieurs de Paris à l'appétit des susdicts estrangers qui leur commandoient à tout command, se sont apertement mocqués de M. le Prince et de sa compaignie. Ce que nous vous supplions, Madame, vouloir considérer et combien il doibt déplaire à un tel prince et à tant de seigneurs de sa compaignie, de se voir mocqués, villipendés et traictés à l'appétit de telles gens qui possèdent le roy, que sont cause entièrement de la destruction de son royaume. Ils vous ont faict et à

tous autres princes et seigneurs entendre touttes chose à leur advantaige, cachants la vérité, tout ainsi que aux autres premiers troubles faisoient ceux qui lors avoient le gouvernement. Le feu empereur Ferdinand dernier, duquel ils espéroient quelque faveur aux premiers troubles, ayant esté fort bien adverty par feu Spifame, sieur de Passay, envoyé de la part de M. le Prince, pour luy faire entendre et aux seigneur de l'Empire l'estat des affaires et le mérite de sa cause, l'Empereur cogneut incontinent le tort que l'on faisoit au jeune roy et que ceulx qui estoient coulpables des grandes pilleries pour satisfaire à leur volunté de peur de venir à compte, comme il estoit ordonné par les Estats du pays, s'estoient résolus de plus tost ruiner le roy et tout son royaume que d'accorder la paix soubs prétexte de la Religion, affin de mieux couvrir leurs faultes. La fin de telles personnes a esté telle que l'on a peu veoir, estants tous morts de mort violente, comme ils avoient mérité. Cependant, parce que M. le Prince et ceulx de sa compaignie ne veuillent souffrir, ne endurer telles cruautés, sont appellés trahistres, rebelles, déloyaulx à Dieu et à leur prince. Vous avez ouï, Madame, à vos oreilles souvent sonner de tels ou semblables propos et que telles entreprinses et port d'armes touchoient grandement l'estat de tous, princes et monarches. Ils disent bien vray pour le regard de ceulx, lesquels à l'appétit d'un pappe veuillent forcer leur conscience de leurs subjects. Cela ne touche-t-il rien à V. M. qui avez tousjours favorisé et favorisez de présent la Religion et retirez librement tous pauvres affligés pour icelle et déchassés et déboutés de leurs pays et maisons? Considérez, s'il vous plaist, combien de maulx sont advenus depuis peu d'années à tous ceulx qni se sont efforcés de ruiner l'Église de Dieu, comme en est-il advenu en France aux roys Henry et son fils et à plusieurs autres seigneurs du dict royaume, qui est cause de la calamité où est tombée la pauvre reyne d'Escosse, voulant à l'appétit de ses oncles et du conseil de France faire régner la papaulté entre les siens par force. Un roy d'Espaigne debvroit cognoistre l'ire et courroux de Dieu, quant, à cause de ses cruaultés, Dieu luy a suscité son propre fils pour le tuer. Il y a assez d'autres et semblables exemples récents, que je lairray à vous mectre devant les yeux, estant certain qu'ils vous sont assez cognus. Ostez, je vous supplie, Madame, s'il vous plaist, toutte l'opinion que pourriés en cest endroict avoir conceue à l'appétit des ennemis de Dieu et des vostres. Ne vous arrestez plus aux menaces et promesses des ambassadeurs de France et d'Espaigne et autres, de peur

que n'espreuviez bientost le courroux et indignation de Dieu, considerant combien ce faict vous touche et la mauvaise volunté des ennemis de Dieu et des vostres. Ne vous arrestez plus aux ennemis de tous ceulx qui font profession de sa parolle. Faictes maintenant cognoistre comme plus avez esté déceue par le faulx rapport des ennemis de Dieu et des vostres. Considérez, je vous prie, ce petit troupeau conduict par M. le Prince, comme Dieu le favorise. Faictes aussi cognoistre, Madame, le plus tost que pourrez, comme vous aimez la vérité, l'honneur de Dieu et augmentation du royaume de Jésu-Christ son fils, et combien vous avez esté déceue par le donner à faulx entendre que ce n'estoit poinct pour le faict de la religion que les dites armes furent prises ; car le contraire est trop manifeste, tant par les édicts depuis faicts sur la confiscation de corps et biens générallement de tous ceulx qui font profession d'icelle, et par ce que Sainct-Gelais de Lansac est à présent prisonnier au camp de M. le Prince, lequel estoit envoyé dès le commencement de ces derniers troubles, de la part du roy, vers le conte Palatin électeur de l'Empire, pour le divertir d'aider et favoriser le sieur Prince, par devant lequel sieur conte Palatin électeur de l'Empire, le dict Sainct-Gelais de Lansac attesta, soubs son seing manuel, que la dicte prinse d'armes n'estoit aucunement pour le faict de la religion, attendu que le roy leur avoit accordé à tous pareille liberté et exercice de leur religion, qu'il faisoit à ceulx de l'Église Romaine chose véritablement faulce et par luy controuvée ; car, estant renvoyé par le dict sieur vers le roy et à M. le Prince avecq ses ambassadeurs, fut bientost désavoué par le roy et ceux de son conseil qu'ils ne luy avoient jamais donné telle charge, que le roy n'entendoit point de permectre autre religion que celle que ses prédécesseurs luy ont montrée. Voilà comme ils se vantent que ce n'est pas pour le faict de la religion qu'ils maintiennent si longuement la guerre contre ses propres subjects. Combien de fois les dicts ambassadeurs du pape et d'Espaigne luy ont déclairé que s'il accordoit aucune chose pour le faict de la religion avecq Monsieur le Prince et ceulx de sa compaignie, qu'ils leur déclareroient de la part de Leurs M[tés] la guerre immortelle et qu'il falloit premièrement destruire tous ceulx qui en sont. Cela ne vous touche-t-il point ? N'en faictes-vous profession publicque ? Au moins, Madame, monstrez combien telle guerre vous desplaist. Advertissez le roy de France et son bon conseil de mestre fin à telles calamités et à faire quelque bonne paix, affin que Dieu puisse estre librement honoré et loué par tous ceulx

qui le désirent, vous constituant pleisge pour la faire garder et entretenir d'une part et d'autre, et non pas telle que la dernière sur laquelle fut basti ce bel Édit de pacification, plain de cavillations et tromperies et duquel sont sorties touttes les dernières calamités. Il me souvient que, quand les articles de la paix des autres troubles furent apportés à M. l'Admiral, estant à Caen en Normandie, sur les quels articles fut faict le dict Édict de pacification, estant communiqués au Mareschal de Gest, chef des reistres, homme de sain et bon jugement, il dict et déclaira que tels articles ou édict ne valoit rien et qu'il apportoit plus de proffict aux procureurs et advocats que de paix et union à l'une ou l'autre religion. Aidez, Madame, s'il vous plaist, à bastir quelque autre mieux fondée et plus durable paix. Ayez cest honneur d'y avoir mis la main pour l'honneur et gloire de Dieu, mettant à part touttes anciennes querelles, aussy que cela ne peult en rien diminuer de tous vos droicts, affin que ne soyez estimée du nombre de ceulx, lesquels, soubs ombre de vouloir ruyner la vraye religion pour faire régner la papauté, tirants tous les prouffiets à eulx, taschent par là totallement ruyner ce pouvre royaume. En ce faisant, Madame, ferez service très-agréable à Dieu et acquerrez ung honneur immortel : à quoy nous supplions nostre bon Dieu vous voulloir bien inspirer à l'augmentation de sa gloire et utilité de tous les siens.

(*Archives de Simancas*, *Neg. de Estado, Ingl*ª, Legº 819).

III.

Compte de la marchandise que le capitain Boles, capitaine de la justice, at prise pour le exécution des contes.

(4 juin 1568 — p. 120.)

Premièrement le IIIIe jour le juing anno 68 pour ung drap noir pour couvrir la table long douze aunes large de diez aulnes, contenant cincquante quatre aulnes et trois quarts à XXVIII s. l'aulne . .	LXXVIl	XIIIs
Deux aulnes et ung quart de drap noir pour deux coussins à XXVIII s. l'aulne	IIIl	IIIs
Six aulnes de drap noir pour couvrir les corps à XXVIII s. l'aulne	VIIIl	VIIIs
Douze aulnes de ruban de soye noire de Couloigne à VIs s. l'aulne.	IIIl	XIIs

Deux bonets de milaen noir à XIIII s. l'aulne . .	I[l]	VIII[s]
Encore pour la fachon de la couverture de la table et des coussins pour l'estoffe pour empier les coussins	II[l]	
	IIII[xx] L.	III[s]

(*Archives de Bruxelles, Conseil des Troubles*, t. VII, f° 255 v°.)

IV.

Lettre de Walsingham au prince d'Orange.

(10 juillet 1572 — p. 493.)

Cum de statu Flushingi inter nos ageremus ego et D. Admiraldus, princeps illustrissime, ut qui optimæ causæ quam nunc agitus, summopere studemus, ibi male admodum constitutis remedium primo quoque tempore apponendum censuimus. Illo autem negotio, subductis rationibus, neminem judicavimus magis aptum qui præficiretur quam *D.* Junium, tunc pro singulari ejus sapientia et in rebus agendis prudentia, tunc pro summo amore et studio quo erga causam ipsam afficitur, tunc etiam (quod maximi momenti instar haberi debet) quod illius reipublicæ civis illorum hominum popularis sit, quos auctoritate sua flectendos et in ordinem redigendos multo plus quam peregrinus aliquis poterit. Eum igitur illuc jam nunc, rebus ita exigentibus, et quidem cum diligentia misimus, mandantes ne inde discedat quousque Excellentia Vestra aliquem a fratribus vestris cum aucthoritate in eas regiones mittendum curaverit : quae res ita facta est necessaria ad causam promovendam ut nihil supra. Quod rebus Zelandinis hactenus ita male prospectum sit, in causa fuit, mihi crede, princeps illustrissime, quod nobilitas britannica, quæ magna ex parte ad causam ipsam prius exarserat studio, jam dudum aliquantulum refrigere cœperit. Quod ad me attinet, quo proceres nostrates denuo ad causam incendere possem, non dubitavi dicere fratrem quemdam vestrum jam nunc in via esse, nec longe abesse a Zelandia. Peto igitur ab Excellentia Vestra majorem in modum ut illud, omni exempta mora (quoad ejus fieri poterit) cures, non solum quod causæ necessitas ita postulat, verum etiam quo fidem meam apud nostros liberare possim, et possim melius toto tempore consequente causæ inservire. Non fugit prudentiam vestram quanti intersit locum illum quam optime conservari et quam necessarium sit ut aliquis magni nominis summaque aucthoritate ei præsit. Hujus etiam

rei Excellentiam Vestram admonendam censui huic toti negotio melius consultum iri, si litteras D. Junio ad Serenissimum Reginam nostram dederis etiam illi in mandatis ut agat cum Majestate Sua de suppetiis ferendis : quod negotium ille ante adventum fratris vestri in es partes suscipere non poterit, nec abesse longius. De statu rerum Gallicarum optime ex litteris D. Junii cognosces. Quod reliquum est, princeps illustrissime, precor Deum optimum maximum ut cœpta vestra secundet ad honorem et gloriam nominis sui.

Parisiis, VI° Non. Quintil. 1572.

(*British Museum, fonds Cotton*, Vesp., F. VI. f° 102.)

V.

Lettre du seigneur de Gomicourt.

(août 1572 — p. 580.)

Je suis arrivé en ce camp, hier au soir, avecq les nouvelles que vous aurez entendu par la relation que Son Excellence a envoyé, et les luy ay donné. Je suis tesmoing de veue de tout et davantaige pour ce que depuis le midy la boucherie continua contre plusieurs et entre aultres il y eu tué deux présidens, l'ung appellé Vilemor et l'aultre de la Plane, et autres plusieurs en nombre de quatre mil. Et le jour ensuivant fut commandé de mettre en exécution la sentence donnée contre l'admiral, et fut mis le corps sur une table pour le trayner par la ville et le pendre par les pieds en hault, ce que fut fait ; mais le peuple, qui estoit si enraigé contre le dict amiral, ne le laissa passer oultre, et ainsi à deux maisons de où il estoit, l'on luy coppa la teste, et celluy qui le fist, la mit sur une espée et montant à cheval la portoit par les rues de Paris, cryant à haulte voix : « Voicy le meschant traistre qui a voulu tuer le roy « et a perdu la France et a tant fait de mal à la ville de Paris. » Et ne fut possible de trayner le reste du corps plus avant, pour ce que le peuple le mit en pièces sans qu'il y demeurast chose pour mettre la dicte sentence en exécution.. A Roan, Orléans et Maulx l'on a fait semblable boucherye des Huguenots comme en Paris où les nouvelles estoient arrivées le XXVIe de ce mois que je partis, de mesmes que je crois que l'on en aura tué en touttes les villes de France plus de trente mil, et s'est commandé que l'on face le mesme par toutes les villes de France.

(*Archives de Bruxelles.*)

TABLE DES MATIÈRES.



ERRATA.

Tome I.

p. 37, l. 12. christianda lisez : christiandad.

Tome II.

p. 24, l. 3. Sotalora lisez : Otalora.

p. 396, l. 1. faiblisse lisez : ne faiblisse.

